Archives diocésaines de Quimper et Léon

58e Année. N° 1 — *Vendredi 8 Janvier 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

10. La Sainte Famille : Jésus, Marie, Joseph. dm. B.
Au chœur, Solennité de l'Epiphanie.
11. 6e jour de l'Octave. sd. B.
12. 7e jour de l'Octave. sd. B
13. Octave de l'Epiphanie. dm. B.
14. S. Hilaire, Ev., C. et D. d. B.
15. S. Paul, 1er Ermite, C. d. B.
16. S. Marcel Ier, Pp. et M. sd. R.
17. 2e dim. après l'Epiphanie. sd. V.
Ad libitum, *au chœur, solennité de la Sainte Famille*
A Vpr., mém. de la Chaire de S. Pierre à Rome, de S. Paul, de N.-D. de Pontmain, de S. Antoine, de Ste Prisque.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Notre-Dame du Mont-Carmel (Brest) 8-14
Saint-Michel, Brest 15-21

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Propagande familiale ; Inspection diocésaine ; Bicyclettes ; Action Catholique ; Nominations.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché ; Ploumoguer, Pionéis, Brélès : Adorations ; Lampaul-Guimiliau : Retraite-Adoration.
III. — *Table des matières.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Retraites pastorales. — Nous croyons devoir prévenir dès à présent les prêtres de notre diocèse que les retraites pastorales auront lieu, cette année, du 13 au 17 Juillet, et du 20 au 24, et la retraite des professeurs au mois de Septembre, à une date qui sera fixée ultérieurement.

II. Propagande familiale. — La Campagne de Propagande Familiale, annoncée par la *Semaine religieuse* du 11 Décembre et menée sous les auspices du Commissariat général à la Famille, est en cours. Des conférenciers, venus de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paris ou choisis sur place, ont mission d'exposer, sur dix-neuf points centraux du département, le Problème de la Famille dans la Nation. Par une coïncidence heureuse, la prochaine promulgation de la loi sur les Associations familiales vient donner à la question une nouvelle actualité.

Nous souhaitons ardemment que Nos diocésains des villes et des campagnes marquent leur sympathie à ce mouvement d'idées qui met en jeu les intérêts de l'Eglise aussi bien que de la Patrie. Nous prions le Clergé d'annoncer les Conférences, de favoriser la diffusion des tracts et de fournir tout le concours utile au succès de l'entreprise.

MM. les Organisateurs de la Propagande ont exprimé le désir d'obtenir une messe avec prédication spéciale et quête à l'occasion de leur campagne. Nous ne pouvons que les approuver, tout en laissant à MM. les Curés et Recteurs, juges sur place de l'opportunité et de l'horaire de ce service, le soin de s'entendre avec les correspondants locaux.

III. Inspection diocésaine. — 1° Assurances Sociales. — Des difficultés ont surgi à propos du calcul de vos cotisations. Nous sommes en correspondance à ce sujet avec le Service Régional de Rennes, qui ne semble pas vouloir accepter notre manière de faire. Dès que la question sera tranchée, nous vous donnerons des renseignements précis ; vous les attendrez avant de répondre aux demandes du Service Régional.

2° Ramassage des vieux papiers. — La campagne de ramassage des vieux papiers est prorogée jusqu'au 15 Janvier. Dès cette date, vous nous ferez connaître le nombre de colis de 2 kgs collectés et le nombre de billets de tombola demandés. En attendant, ne vous préoccupez pas de leur enlèvement.

3° Propagande familiale. — En vue de documenter le Comité de l'Exposition familiale qui doit se tenir à Quimper du 10 au 17 Janvier, nous serions heureux de connaître ce que font les écoles libres pour secourir les familles nombreuses : garderies et colonies de vacances, visites aux familles nécessiteuses, patronages, œuvres du trousseau, de la layette, etc, etc. Inutile d'insister sur l'urgence de cette documentation.

4° Répartition des cahiers d'écoliers. — Par lettre du 4 Janvier, le Délégué régional de l'O.C.R.P.I. nous demande de le renseigner sur les points suivants :

a) Les quantités de papier rendues disponibles par les points libérés actuellement sont-elles suffisantes ? Sinon, jusqu'à quelle date estime-t-on qu'elles suffiront pour les cartes 1 à 5 inclus ?

b) Existe-t-il des écoles dont les élèves ne reçoivent pas de points suivant la réglementation actuelle ?

c) Les ardoises sont-elles distribuées dans les classes du 1er Cycle en quantité suffisante ?

d) La pénurie de livres oblige-t-elle à une consommation supplémentaire de papier ?

e) La réglementation actuelle occasionne-t-elle des difficultés réelles ?

L'Inspection diocésaine devra répondre à ces questions avant le 15 Janvier ; faites-nous connaître immédiatement vos observations, s'il y a lieu.

5° Cours post-scolaires. — Nous rappelons à toutes les écoles rurales de garçons et filles l'obligation urgente de s'inscrire à l'Office Central de Landerneau pour les Cours post-scolaires ménager et agricole.

IV. Bicyclettes. — Le Service Central d'approvisionnement des Œuvres privées fait connaître que le Comité d'Organisation de l'Insdustrie de l'Automobile et du Cycle est disposé à faire une part au clergé dans la répartition de vente des bicyclettes. Les contingents permettront *peut-être de disposer* de 5 à 15 machines et 1 vélo moteur par diocèse. Suivant la catégorie, le prix serait de 1.550 à 2.200 francs. Les demandes accompagnées chacune d'un versement de 10 francs, devront être envoyées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, *le plus tôt* possible. Quant aux livraisons, le Service prévient qu'elles pourront s'échelonner sur une certaine durée.

V. Action Catholique. — Journée d'Aumôniers. — M. l'abbé Boulard, aumônier national de la Jeunesse Rurale, visite le diocèse en Janvier et voudrait prendre contact avec les aumôniers.

Il sera à *Morlaix* le jeudi 21 Janvier, salle de Saint-Mathieu, 16, rue Basse, premier étage ; le vendredi 22 Janvier à *Brest*, au Collège N.-D. de Bon-Secours ; le samedi 23 Janvier à *Quimper*, Maison de la Retraite.

M. l'abbé Boulard sera à la disposition des aumôniers de 10 heures à 16 heures. Les aumôniers qui désirent prendre part au repas en commun préviendront respectivement : M. l'abbé Dantec, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ; le R. P. Ricard, supérieur du Collège N.-D. de Bon-Secours, Brest ; la Direction des Œuvres à Quimper, avant le 18 Janvier..

Cinéma. — 1° *Ouverture des Salles.* — « La Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio », 129, rue du Faubourg Saint-Honoré, inquiète de l'avenir du Cinéma catholique, renouvelle son appel en faveur de l'ouverture des salles familiales. Nous demandons donc aux salles en mesure de s'ouvrir, de faire le nécessaire, et à toutes les salles, même celles qui ne peuvent s'ouvrir, d'établir leur dossier d'agrément. Tous les renseignements nécessaires leur seront fournis par les soins de la Centrale Catholique. Adresser les dossiers, non pas au C.O.I.C., mais à la Centrale.

2° *Location des salles familiales à des tiers.* — Des exploitants de cinéma peuvent vous proposer de louer votre salle ; ce système risque d'avoir des conséquences regrettables, certaines expériences le prouvent. En conséquence, ne louez jamais votre salle à un tiers sans prendre l'avis de la Direction des Œuvres ou de la C.C.R.

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Landivisiau, M. Yves Méar, vicaire à Plomeur ;
Vicaire à Guilvinec, M. Pierre Salou, vicaire à Commana ;
Vicaire à Commana, M. Hervé Hémidy, jeune prêtre de Langolen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Fête de la Sainte Famille, solennité de l'Epiphanie (10 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, réunion bretonne : prières, sermon, bénédiction.

Lundi et *mardi :* services pour les Trépassés.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

Mercredi : confessions des filles des catéchismes.

Jeudi : à 8 h. 30, messe des prisonniers.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Fête de la Sainte Famille, Au chœur, solennité de l'Epiphanie (10 Janvier) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe) et 11 h. 30. — Aux messes, quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Vêpres à 14 heures. Prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement

Lundi, mardi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les jours : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Audierne : l'Adoration, du 6 au 14 Février 1943.

Avis de service. — Ploumoguer : le mercredi 13 Janvier, à 11 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Stanislas Dantec, ancien recteur de Saint-Derrien.

Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché. — Jeudi 31 Décembre, à 10 heures, le Clergé de Quimper, avec le Chapitre Cathédral, s'est réuni à l'Evêché pour présenter à Mgr Duparc, à Mgr Cogneau, et à toute la famille épiscopale, les vœux ordinaires du nouvel an. M. Jean-René Guéguen, le doyen du Chapitre, a pris la parole au nom de tous, et d'une voix claire, émue, convaincue autant qu'expressive, il a passé en revue les événements les plus importants de l'année qui vient de s'écouler, la part qu'y a prise Monseigneur personnellement, avec son activité infassable, le félicitant de sa longue et vigoureuse vieillesse, priant le bon Dieu de le conserver encore, de longues années, à l'estime, à la vénération, à l'amour de tout son diocèse.

Monseigneur a remercié M. le Doyen de son éloquent discours et du tableau réconfortant de l'activité diocésaine qu'il a bien voulu y introduire, avec un souvenir ému pour nos morts et spécialement pour M. Salomon.

Il souligne ensuite le grand effort qu'il faudra faire pour relever graduellement la France. « Serrons-nous autour de notre grand Chef, et aidons-le à nous sauver de l'anarchie et du désordre. Laissons-lui le soin de régler notre attitude et notre allure. Il sait aussi bien que nous ce qui serait désirable et il voit mieux que nous ce qui est possible. Les épreuves nationales pèsent sur lui plus durement que sur aucun de nous.

En priant pour lui, prions de tout cœur pour nos morts, pour nos prisonniers, et pour nos colonies, et n'attendons le salut que de la France elle-même, chrétienne, unie, laborieuse, et du Christ qui aime les Francs et qui les a habitués à souffrir avec Lui pour ressusciter avec Lui. »

Il y a une jeunesse d'élite qui sait le comprendre. Il y en a une autre, trop nombreuse, qui se laisse entraîner par « une frénésie de jouissance... » On a voulu lui mettre dans l'âme la mystique du bien commun et de l'intérêt général. Il n'y a pas de mystique efficace ni de vie spirituelle pratique sans la Religion.

Nous travaillons de notre mieux à développer le *sens religieux* par tout notre ministère, par nos séminaires et nos collèges, par nos écoles, nos patronages, nos œuvres et par toute l'Action Catholique. Tous ceux qui s'y dévouent ont droit à notre reconnaissance, et les fidèles leur doivent le plus large concours. Les écoles, en particulier, nous demanderont toujours de très gros sacrifices, même si l'Etat leur continue ses subventions.

Il faut intensifier également l'apostolat des familles, les christianiser à fond, les soutenir par les associations familiales où les catholiques pourraient faire circuler si profondément l'esprit de l'Evangile. C'est le grand moyen de réveiller et d'éclairer les consciences et de leur rendre le *sens du devoir.*

Monseigneur exprime le souhait que les missions paroissiales se multiplient pour aider au renouveau des consciences chrétiennes. Il remercie les religieux qui se consacrent à cet important ministère. Il présente les condoléances du diocèse aux Pères Jésuites qui viennent de perdre le P. Ledochowski, leur Supérieur général, ami fidèle de la France.

Il recommande la confiance en Dieu et en la Sainte Vierge et rappelle que le Pape vient de consacrer le genre humain au Cœur Immaculé de Marie.

Il demande des prières pour les Causes de Béatification des Vénérables Dom Michel Le Nobletz et Julien Maunoir.

En terminant, il évoque la parole du Pape aux dirigeants de l'Action Catolique Italienne : « Pour établir dans le monde le règne de N. S. J.-C., que chacun commence par l'établir en lui-même, par sa sainteté personnelle ». Voilà le meilleur souhait de nouvel an.

Ploumoguer. — **Adoration,** *du 29 Novembre au 6 Décembre.* — Ploumoguer vient d'avoir son Adoration, prêchée par les Pères Le Jollec et Vigouroux, aidés pour les confessions et le chant par le dévoué Curé de Saint-Renan, M. Herry, qui a bien voulu remplacer un autre ouvrier empêché au dernier moment.

Ploumoguer est une paroisse de foi. Elle fut jadis, dit-on, évangélisée par Dom Michel Le Nobletz, et c'est sans doute grâce à ce saint missionnaire que la foi est restée si vivante sur ce coin de terre, où l'influence si néfaste du laïcisme ne s'est guère fait sentir, car depuis longtemps Ploumoguer a deux écoles libres très florissantes, auxquelles sont confiés tous les enfants de la paroisse.

Aussi dans une population si chrétienne tout le monde a tenu à faire son Adoration. L'on a compté plus de 1.000 com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

munions : 410 hommes, 460 femmes, et environ 200 enfants : on ne pouvait avoir davantage dans une paroisse de 1.375 habitants.

L'Adoration s'est terminée le dimanche 6 Décembre par une belle fête en l'honneur du Saint-Sacrement. Les paroissiens de Ploumoguer, hommes, femmes et enfants, sont venus nombreux témoigner à Jésus-Hostie leur reconnaissance et leur amour : l'église était à peine assez grande pour les contenir tous. Et toute cette foule chantait, car à Poumoguer tout le monde chante et participe aux offices de l'église : dès l'école les enfants sont déjà initiés au plain-chant.

A la fin de la cérémonie pour proclamer qu'ils voulaient, plus que jamais, rester fidèles au Christ, les habitants de Ploumoguer ont chanté de tout leur cœur : *Da Feiz hon Tadou koz... ni zalc'ho mat ato !*

Plonéis. — **L'Adoration.** — Comme le Bon Pasteur, M. le Recteur de Plonéis connait ses brebis ; ses brebis le connaissent, obéissent à sa voix. Du 20 au 29 Décembre, il les a convoquées, par catégories, aux exercices de l'Adoration : 146 jeunes filles, 123 jeunes gens, 90 enfants, 178 hommes, 226 femmes sont venus payer leur tribut de louange à l'Hôte de nos tabernacles, écouter la parole des PP. Le Jollec et Le Carre, recevoir le pain qui fait les cœurs purs, les cœurs vaillants. Si on compte les 10 malades visités à domicile, les 6 ou 7 personnes qui ont communié hors série, pour une population de 1.010 habitants — avec un fort contingent de prisonniers de guerre ! — on arrive au beau chiffre de 780 communions. M. Nicolas, vicaire d'Esquibien, et M. le Recteur de Pluguffan, ont successivement prêté aux missionnaires un concours fort apprécié.

Plonéis invoque comme patron saint Gilles. Le vitrail de l'abside le représente défendant contre une meute de chiens la biche qui le nourrissait de son lait et s'exposant lui-même aux traits décochés par les chasseurs contre le timide animal. N'est-ce pas une touchante image du Christ-Jésus se livrant à la mort pour les hommes, les nourrissant de sa chair et de son sang, leur donnant asile dans son Cœur ? C'est la vérité que les missionnaires ont rappelée aux fidèles de Plonéis.

La paroisse possède deux belles chapelles, l'une dédiée à la Mère de Dieu, *Itroun Varia ar Veuzit*, l'autre dédiée à Sainte Anne ; l'une et l'autre sont fréquentées. Que la Mère et l'Aïeule de Jésus donnent à leurs dévots serviteurs de Plonéis de réaliser le vœu, de tenir le serment qu'ils ont émis au cours de l'Adoration !

D'hor Mam Santez Anna
D'an Itroun Varia
D'hor Zalver benniget
Ni vo fidel bepret.

L. J.-C.

Lampaul-Guimiliau. — **Retraite-Adoration** (13-20 *Décembre*). — Le succès de la précédente Mission de 1938, donnée par les RR. Pères Monfortains et la sympathie que leur avait conservée la population les désignaient tout naturellement pour le retour de Mission donné sous forme de Retraite-Adoration.

Nouveau succès, pleine réussite en dépit d'un temps très défavorable.

Premier groupe de grandes personnes : 360 communions ; enfants : 133.

Deuxième groupe de grandes personnes : 419.

Très peu d'abstentions.

Dimanche 20 Décembre, journée de clôture splendide, foule de fidèles aux messes et aux vêpres. Sincères remerciements aux RR. Pères et fécond ministère dans leurs nouveaux champs d'apostolat.

Brélès. — **L'Adoration.** — La paroisse de Brélès avait son tour d'Adoration du 13 au 15 Décembre. Les trois jours marqués au tableau diocésain ne suffisaient pas à des âmes qui ont une vénération profonde pour la Sainte Eucharistie. Leur dévotion a réclamé toute la semaine. Chaque groupe de paroissiens a eu ses trois jours d'Adoration et les enfants ont eu aussi leur part. La fidélité aux exercices, l'attention donnée aux instructions, la beauté des chants, la splendeur des fêtes, tout proclamait la foi ardente de ces âmes qui ont prié pour le diocèse, la France, les prisonniers, le retour de la Paix. La fête de la Réparation fut émouvante. La foule acclamait l'Hostie, entourée d'anges, de petits enfants en blanc, des premières communiantes en cornettes blanches, et faisait amende honorable pour l'ingratitude des hommes. La fête du travail et du blé eucharistique fut impressionnante. Les instruments du travail furent bénits par le Saint-Sacrement ; le plus beau froment fut apporté devant l'autel. Une partie de ce blé, bénit par M. le Recteur, sera mélé aux semences, et le reste servira à la confection des hosties.

M. Lanchez, doyen honoraire, recteur de Ploumoguer, aidé d'un confrère, a prêché cette adoration. L'éloquence de M. Lanchez est connue au-delà du diocèse. Elle a retenti — et en un breton clair et pur — dans la chaire illustrée par les Bonnet et les Lacordaire à N.-D. de Paris. Sa parole entraînante, persuasive, a convaincu, charmé, soulevé tous les auditeurs.

Le chiffre des communions ? Tous les paroissiens sans exception ont suivi l'Adoration et ont reçu l'Hostie. C'est de règle dans une paroisse eucharistique comme Brélès. Le dévouement inlassable de M. Déniel, le vénéré pasteur, produit ainsi ses fruits. 22 ans vicaire, 21 ans recteur, depuis près d'un demi-siècle, il a par le patronage, les écoles, les congrès, comme le Congrès Marial, par toutes les œuvres, façonné les âmes, et grâce à la communion fréquente, créé un de ces îlots de sainteté qui sont l'espoir de notre Patrie.

Savoir-vivre et loyauté. — S'adressant récemment à ses diocésains, S. Exc. Mgr Lamy, archevêque de Sens, donnait ces directives toutes d'actualité :

« Exigeons la dignité de tenue jusque dans les jeux et les délassements. Bannissons en tout le laisser-aller, le manque d'énergie : veillons à la propreté parfaite, à l'exactitude, à la correction dans les habits, dans les attitudes. Surveillons-nous nous-mêmes dans nos paroles, bannissons impitoyablement les mots grossiers, vulgaires, cet argot qui cherche à se substituer à notre belle langue. Ne laissons pas passer sans les relever les écarts des enfants. Quelle banalité,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelle vulgarité souvent dans les conversations de jeunes, quand les âmes ne descendent pas encore plus bas. On est attristé de surprendre en passant ces expressions triviales sur des lèvres d'enfants qui devraient être bien élevés, on est attristé de constater le manque de tenue dans la démarche, dans les relations.

« Et que penser du manque de savoir-vivre dans les visites et les rencontres, à table, dans les réunions, dans les transports en commun ? Où sont les marques de déférence envers les personnes âgées, envers les femmes et les enfants ? Quand et comment sait-on s'effacer, céder sa place, saluer, s'excuser ?

« Et que devrait-on dire de la loyauté ? Dans les circonstances actuelles on est trop souvent porté à passer à côté de la loi ou des règlements : on diminue ou on dissimule la vérité ; on finit insensiblement par manquer de vérité. La jeunesse a reçu du Maréchal un enseignement spécial il y a un an, sur la loyauté. D'après nos journaux la leçon a besoin d'être réapprise si on en juge par les incidents survenus en temps d'examens.

« Attention ! il y a là des dangers très graves de déformation des consciences !

« Chrétiens, soyez des exemples à ce point de vue. Faites croisade pour la loyauté, pour la dignité de tenue, pour la politesse, pour la patience même dans le temps d'épreuve. Maintenez bien haut ces vertus ou ces qualités qui sont si françaises : « Franc, ne veut-il pas dire loyal ? » Qu'est devenue l'âme chevaleresque de la France, la politesse française, l'élégance française ? A nous de défendre ce patrimoine. C'est l'héritage que nous devons à notre foi chrétienne d'enfants de Dieu ! »

Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »

	1/4 de page	1/2 page	1 page entière
1 insertion	60 fr.	100 fr.	150 fr.
4 —	200	350	550
12 —	540	1.000	1.600
26 —	1.200	2.200	3.400
52 —	2.400	3.400	6.500

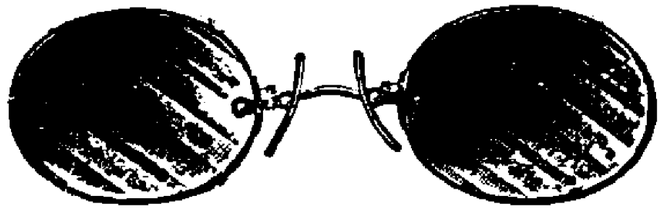
Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 50 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 25 fr. × 12 = 300 francs.

Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris (8e).

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 2 — *Vendredi 15 Janvier 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Janvier).

17. 2e dimanche après l'Epiphanie. sd. V.
Au chœur, ad libitum, *Solennité de la Ste Famille.*
A Vép., Mm. de la Chaire de S. Pierre à Rome, de S. Paul, de N.-D. de Pontmain, de S. Antoine et de Ste Prisque.
18. La Chaire de S. Pierre à Rome. dm. B.
19. S. Melaine, Ev. et C. sd. B.
20. Les Ss. Fabien et Sébastien, Mm. d. R.
21. Ste Agnès, V. et M. d. R.
22. Les Ss. Vincent et Anastase, Mm. sd. R.
23. S. Raymond de Pennafort, C. sd. B.
24. 3e dim. après l'Epiphanie, sd. V.
A Vêp., Mm. de la Conversion de S. Paul, de S. Pierre et de S. Timothée.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Michel, Brest	15-21	Camaret	24-28
Saint-Urbain	22-23		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour la campagne antituberculeuse ; Bicyclettes ; Taxes de chancellerie ; Propagation de la Foi : Rectifications ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Simple avis ; Sauvons le breton (*à suivre*) ; « Marché noir » et juste prix.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Pour la Campagne Antituberculeuse. — Rien d'humain ne saurait demeurer étranger à l'Eglise. Elle veut avant tout le salut des âmes, mais elle tient aussi à la santé des corps.

Le Gouvernement vient d'entreprendre une Campagne nationale d'action antituberculeuse, qui aura pour double but

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la vulgarisation des notions essentielles d'hygiène et de préservation antituberculeuse et la vente de Bons de Solidarité proposés au public, comme l'étaient, les années précédentes, les timbres dits antituberculeux. Les résultats devront être de faire connaître la maladie pour s'en mieux préserver, de dépister les malades, afin de les soigner plus tôt, et, par surcroît, de procurer à la lutte contre le fléau, en dehors des crédits accordés par l'Etat et les collectivités publiques, un précieux complément de ressources d'origine privée.

Notre Finistère, qui doit à la tuberculose le cinquième de ses décès et d'autres misères en plus grande proportion encore, est doté aussi d'une organisation défensive puissante, dont l'action ne cesse de s'intensifier d'année en année et qui a déjà produit d'excellents résultats. Une armature pareille ne va pas, on le conçoit, sans de grosses dépenses, d'autant plus onéreuses qu'elles sont lentes à se couvrir. Pratiquement, les secours de l'Etat n'arrivent souvent que trop tard. La quinzaine de vente des Bons de Solidarité — du 17 au 31 Janvier — va permettre à toutes les bonnes volontés de s'associer à cette œuvre de salut.

Est-il besoin de faire observer que les fonds recueillis seront répartis selon les modalités qui avaient été adoptées dans le cadre des Campagnes du Timbre et qui affectaient aux départements les 95% de la collecte ?

J'aurais hésité à faire ce nouvel appel à votre charité, si l'expérience ne m'avait appris qu'elle est à la hauteur de votre foi. C'est donc avec confiance que je vous invite à souscrire généreusement aux Bons de Solidarité de la Campagne Antituberculeuse.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Bicyclettes. — 19 demandes ont déjà été transmises à la date du 12 Janvier. Celles qui nous parviendront seront elles-mêmes communiquées dans leur ordre d'arrivée. Nous rappelons que le délai de livraison peut être long.

III. Taxes de chancellerie — Les taxes de chancellerie ont subi quelques modifications. Les nouveaux tarifs, en vigueur à partir du 1er Janvier 1943, sont indiqués dans l'*Ordo* aux pages 1 et 2.

IV. Propagation de la Foi. — Rectifications. — *Tableau d'honneur :* Rumengol, 13e rang, 3 fr. 54 par habitant; Saint-Thonan, 23e rang, 2 fr. 85 par habitant.

Offrandes : Pensionnat Saint-Joseph, Landerneau : 1.050 fr.

Dons : Plouguin : 6 dons de 300 francs + 1 don de 200 francs = 2.000 francs.

Plouézoc'h : 7 dons de 300 francs = 2.100 francs.

V. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. François Falc'hun, professeur au Collège de Lesneven, est nommé recteur de Saint-Pabu, en remplacement de M. Jean-Louis Le Berre, démissionnaire pour raison de santé.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Pierre Manchec, supérieur de la Maison de Keraudren, décédé le 6 Janvier, à l'âge de 78 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2e *dimanche après l'Epiphanie* (17 *Janvier*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30 (messe du Congrès de Propagande Familiale) ; allocution par M. l'Archiprêtre ; quête pour l'Œuvre. — Vêpres à 14 h. 30 ; Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2e *dimanche après l'Epiphanie. Au chœur. solennité de la Sainte Famille* (17 *Janvier*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures. Procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les jours : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Simple avis. — *Si vous avez l'occasion d'adresser des timbres-poste à la* Semaine religieuse, *ne prenez pas la peine de les coller sur votre lettre. Collez-les seulement si vous demandez une réponse ; mais alors ajoutez une enveloppe, et vous collerez votre timbre dessus.*

Sauvons le breton !

Sauvons le breton !... Je répète : Sauvons le Breton.

Il s'agit du breton parlé... et du Breton qui le parle.

Seraient-ils en danger ? Je ne le crois pas : mais ils se nuisent mutuellement et ils se déprécient, l'un par l'abandon même et la négligence dont il est la victime, l'autre pas la désaffection qu'il éprouve pour sa langue et qui le pousse en certains cas, par exemple pour l'éducation des enfants, et pour le catéchisme, à lui préférer le français. Douce manie, déplorable légèreté, inconsciente vanité ! Le français est plus distingué !

Or je prétends que l'honneur, l'intérêt, la foi même des Bretons les engage, les oblige même à parler leur langue, à la bien parler, et à la faire parler autour d'eux, surtout dans la famille et dans l'étude du catéchisme.

Je laisse pour le moment la question du costume, qui est une question connexe. Un autre le fera mieux en la traitant à part, surtout un artiste ou un poëte.

I. — L'honneur oblige donc le Breton à parler sa langue.

Le breton est un idiome antique dont on ne peut fixer l'origine que parmi les langues les plus anciennes, indo-européennes, sanscrit ou aryen.

Il fut parlé de bonne heure dans la Gaule Celtique, en Angleterre (Grande-Bretagne), en Islande, en Ecosse, dans la Cornouaille anglaise, et dans le pays de Galles, et on l'y parle encore, au moins dans une partie de ces territoires.

Il revint en Bretagne, dans la Basse-Bretagne, que peut-être il n'avait pas quittée, lors de l'invasion des Anglo-Saxons en Angleterre (5e et 6e siècles).

A ce titre seul, celui de l'antiquité, la langue bretonne mérite notre respect et notre vénération. On ne méprise pas un monument de l'antiquité, qui orne et enrichit le pays auquel il appartient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le breton est une langue noble, forte, originale, expressive, harmonieuse, — vous avez entendu ses cantiques et ses chants, — riche, et se prêtant admirablement à traduire toutes les impressions, tous les sentiments vifs, délicats et généreux de l'âme. N'avez-vous jamais assisté à une mission ? entendu, vers la Toussaint, un sermon des Trépassés ?

C'est une langue et non un patois, c'est-à-dire une déformation d'une langue plus répandue et mieux constituée, comme le voudraient faire croire ceux qui ne l'aiment pas et ne la connaissent pas. Elle a son histoire, ses lois, ses monuments, sa syntaxe, ses règles et son vocabulaire comme toutes les langues parlées.

C'est une langue vivante et qui évolue, qui se maintient et se défend au milieu des événements, des révolutions et des bouleversements, au point d'être restée elle-même après tant de siècles et de générations. C'est un exemple rare d'énergie et de ténacité.

Qu'a-t-on fait pour la cultiver ? Rien ou à peu près. Les autres langues s'enseignent et se perfectionnent dans les écoles. Celle-ci s'est maintenue toute seule, sans le concours et malgré l'indifférence, l'insouciance, la négligence et quelquefois l'opposition de ceux-là même qui auraient dû être les premiers à la soutenir.

La langue bretonne a ses dialectes qui forment autant de fleurons autour de la tige centrale : le breton de la Bretagne ! Car c'est la même langue, pratiquée dans toute l'étendue de notre territoire.

Ces dialectes ne diffèrent entre eux que par des particularités tout à fait secondaires, formes, accents, terminaisons, expressions même dus aux pays qui les emploient, ou à la région et au caractère des populations qui les pratiquent. C'est ainsi que le léonard sera plus grave et plus mesuré ; le cornouaillais plus gai et pétulant ; le trécorrois plus fin et plus marquois ; le vannetais plus enthousiaste, plus émotif, plus aérien. L'un conviendra mieux au sermon, l'autre à la chanson, les autres à la discussion, à la description, à la poésie. Chez tous vous trouverez le même fond, les mêmes mots et racines, la même grammaire et le même vocabulaire.

Il en est des dialectes bretons comme des dialectes grecs, avec lesquels ils ont d'ailleurs plusieurs points de ressemblance : (suppression de certaines consonnes, pour alléger la phrase, contraction des voyelles et toujours dans le même sens) — qui sont comme eux, autant qu'eux irréductibles.

A-t-on pensé à unifier les dialectes grecs ? — On y a pensé en Bretagne ; on y pense même encore ! pure utopie ou pure fantaisie ? Vains efforts dans tous les cas ! Une seule langue formée des éléments pris dans toutes les autres ? Un Volapük alors ou un Esperanto ? Qui donc en voudra ? Ou bien l'un des dialectes adopté pour et par tous les autres ? Avez-vous prévu que le Cornouaillais ne voudra pas du Léonard, ni le Trécorrois du Querné, ni le Léonard du Vannetais, ni celui-ci d'aucun de ceux-là, ni aucun d'eux d'aucun des autres. En sorte que votre entreprise est une entreprise mort-née, et votre langue bretonne morte avant d'avoir vécu.

Une autre question serait celle de l'orthographe. Elle reste libre pour encore. Nous n'en parlons pas ici. — Une autre encore celle des mots étrangers, à admettre ou à proscrire, c'est à voir un peu plus bas.

Ce qui reste et est à retenir, c'est que nous avons une langue, la même pour tous avec ses modifications locales. C'est à celle-là qu'il nous faut tenir, chacun selon ses origines, et y être fidèles depuis la première enfance jusqu'à l'extrême vieillesse. C'est notre honneur, et c'est notre devoir.

Le breton est une langue de famille, un héritage que nous ont laissé nos ancêtres. On ne renonce pas à un bien de famille.

Il y a des régions en France où l'on parle un autre idiome que le français : les Basques parlent le Basque, les Provençaux le Provençal, les Flamands le Flamand, d'autres encore peut-être... Va-t-on leur imposer le français ? C'est comme si l'on demandait à un Espagnol de parler italien, à un Italien l'espagnol, à un Français l'allemand et réciproquement. Non, on parle naturellement le langage de son pays,

chacun le sien... C'est toujours le bien de famille : on y tient comme à la prunelle de ses yeux. Il n'y aurait que nous ?

II. — Votre intérêt. Ceci ne veut pas dire que nous ne devrions à aucun pris apprendre le français. C'est bien loin de ma pensée. Deux langues valent toujours bien mieux qu'un seule. Et plusieurs valent mieux encore que deux seulement. Notre Saint Père Pie XII en sait une quantité et les parle, toutes couramment. La connaissance de plusieurs langues suppose beaucoup d'étude et de travail, et, par conséquent, une grande science acquise, comme aussi elle permet de mieux connaître la sienne, de la mieux comprendre et approfondir, par la comparaison, par l'étude des formes et des racines.

Nous ne sommes pas exclusifs de la langue française, bien au contraire. Français par adoption depuis Anne de Bretagne, nous sommes heureux et fiers de parler français comme tous les citoyens de la même patrie. Mais on voudra bien admettre que dans nos campagnes, qui sont aussi notre patrie, nous commencions par adopter et pratiquer la langue de nos aïeux, doux souvenir et précieux héritage ! Pour nous elle est douce et harmonieuse comme la voix de notre mère quand elle nous berçait en mêlant à ses chants les noms d'*Yvonic, Péric, Paulic, Finik, Jeannic, va mabik paour, va merc'hik paour !* On admettra que nous continuions de l'employer avec ceux qui furent élevés comme nous et qui y sont demeurés fidèles.

Et pourquoi irions-nous parler et faire parler à nos enfants une autre langue ? Est-ce que les Basques et les Flamands en sont venus là ? Jésus-Christ à Nazareth bégayait avec S. Joseph et la Ste Vierge la langue de son pays : l'hébreu ou l'araméen. Il l'a parlée toute sa vie, et il pleurait sur Jérusalem à la pensée des maux épouvantables qui allaient fondre sur elle, Il aimait sa patrie terrestre.

Nos enfants apprendront le breton à l'école ! Je l'espère, maintenant surtout qu'on a résolu à l'école d'étudier le breton, et toute l'histoire de la Bretagne. Ils l'apprendront, mais ils l'apprendront mal, et non pas comme on l'apprend sur les genoux de sa mère. Le breton offre des difficultés que n'ont pas d'autres langues. Peu de maîtres la connaissent par principes, l'accent est compliqué, la mutation des lettres au commencement des mots, selon le genre et le nombre, est impossible et impraticable pour tous ceux qui n'ont pas appris le breton de naissance. Croyez-en l'expérience.

Le français, au contraire, s'apprend facilement ; il est d'un abord facile ; les maîtres sont rompus à l'enseigner, et les enfants arrivent à le parler quelquefois aussi purement et parfaitement que les enfants nés français.

S'ils ont parlé au contraire d'abord le français chez eux (êtes-vous capables de le leur enseigner convenablement ?) ils arriveront en classe avec une langue déjà déformée, mêlée de mots étranges et d'expressions bretonnes, ils n'apprendront même pas le français, et ils seront réduits à s'exprimer dans un jargon impossible qui n'a de nom dans aucune langue.

Un autre inconvénient, c'est qu'ils dédaigneront d'apprendre le breton et l'on se trouvera dans une position qui se renouvelle souvent : des enfants qui savent le français, et des parents qui ne savent que le breton. Dans une même famille !

Apprenez à vos enfants le breton, faites-leur apprendre le catéchisme breton, celui qu'ils vivront, qu'ils entendront toujours prêcher à l'église, qu'ils enseigneront eux-mêmes plus tard à ceux qui viendront après eux

Ne vous laissez pas émouvoir par la difficulté pour les enfants de suivre et de comprendre le catéchisme breton. Le catéchisme, entendez-moi bien, a toujours besoin d'être expliqué, en français comme en breton, et je mets en fait que celui-là seul est capable de le faire, qui a approfondi sa religion et qui a fait de la théologie.

Vous dirai-je autre chose ? Dans ces mêmes contrées de notre diocèse où les parents, devançant même les événements, ont eu le malheur ou la maladresse d'employer le français pour l'instruction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

première ou le catéchisme de leurs enfants, ils ont continué, se contredisant eux-mêmes, à parler le breton entre eux, et à l'employer dans leurs affaires.

C'est que le breton est chez nous la langue naturelle et normale. Elle s'impose partout, à la maison, dans les champs, dans l'église et sur la place publique, pour les foires, les marchés et toutes les transactions. C'est la langue du commerce et de l'industrie. Les ouvriers parlent breton, aussi bien que les paysans.

On parle breton à Quimper, à Brest, Landerneau, Morlaix, Saint-Brieuc, Tréguier, Châteaulin, Douarnenez, Pont-l'Abbé et dans une autre direction à Carhaix, Quimperlé, Hennebont, Lorient et Vannes, dans toutes les villes importantes. Voulez-vous être considérés comme des étrangers dans votre pays ? parlez français.

Nos prisonniers en Allemagne parlent-ils français entre eux, ou bien ont-ils commencé à parler même allemand ?

Les captifs de Babylone avaient suspendu leurs harpes aux saules des rivières, pour ne pas se risquer à chanter les cantiques de Sion sur la terre étrangère.

Le breton que nous devons parler est le breton usuel, fût-il mêlé quelque peu d'expressions étrangères. Comme toutes les autres langues, il ne saurait être pur de tout mélange. Les langues se forment ainsi. Voyez le latin, le français, l'anglais. Rome n'y a pas résisté : elle a admis des mots des nations conquises, elle a semé des mots latins chez les peuples qu'elle a subjugués, le nôtre en particulier. Employez donc les mots reçus par un usage constant et prolongé, et qui ont acquis chez nous comme un droit de cité. Agissez de la même façon pour les termes qui expriment les inventions nouvelles, admettez même, comme l'enseignait Horace, des mots nouveaux qui prudemment peuvent prendre figure de chez nous (*parce detorta*). Bannissez impitoyablement ceux que l'on forge soi-même comme à l'enclume et au marteau.

Le modèle devrait être le breton du *Testament Coz* et *Testamant Nevez*, de M. le chanoine Morvan, ou bien du vieux *Feiz a Breiz*, d'un autre M. Morvan.

(*A suivre.*)

Décès. — Son Exc. Mgr Louis-Joseph Fillon, archevêque de Bourges, le 2 Janvier 1943.

Son Exc. Mgr Fillon était né Vineuil (Indre), le 1er Août 1877. Ordonné prêtre à Paris, il fut, dans le diocèse, vicaire à Sainte-Marguerite, missionnaire diocésain, premier vicaire de Saint-Dominique, administrateur, puis curé de Saint-Léon.

Il fut nommé évêque de Langres le 21 Juin 1929, puis archevêque de Bourges, par S. S. Pie XI, le 24 Décembre 1934.

« Marché noir » et juste prix

(*Consultation théologique*)

La doctrine du juste prix, réglant les transactions humaines les plus indispensables à la vie, est une doctrine non seulement économique, mais, au premier chef, morale et religieuse.

En vendant à un prix excessivement élevé, on s'approprie injustement une part de l'argent d'autrui ; en achetant à un prix excessivement bas, on s'approprie injustement une part de la chose d'autrui, ce qui est formellement interdit par le septième commandement.

Catéchisme à l'usage des diocèses de France : Q. 296. Qu'est-ce que nous défend le septième commandement de Dieu ?

Le septième commandement de Dieu nous défend de prendre ou de garder injustement ce qui appartient au prochain et de lui causer quelque dommage dans ses biens.

Espèces de Prix

Il y a trois sortes de prix : *le prix légal, le prix vulgaire ou ordinaire, le prix conventionnel.*

1° *Le prix légal :*

En cas de disette, il est du devoir des autorités publiques de déterminer le prix des produits nécessaires, non seulement agricoles mais industriels : c'est le prix légal.

Sinon, les biens nécessaires ne pourraient plus être acquis que par les plus fortunés, alors que personne ne doit en être totalement dépourvu et les détenteurs pourraient imposer des prix ruineux pour la plupart des acheteurs.

Le prix légal est présumé juste, son chiffre oblige en conscience (à moins qu'il ne soit certainement injuste) et plus la disette est grande, plus stricte est cette obligation dans l'intérêt du bien commun pour éviter de graves perturbations économiques et sociales.

L'obligation d'observer le prix légal est grave en matière grave, mais celui qui ne tient pas compte des taxes ne viole la justice commutative que s'il ne se conforme pas à l'estimation commune des acheteurs et vendeurs compétents et honnêtes qui, eux-mêmes doivent, semble-t-il, prendre le chiffre de la taxe comme point de départ de leur appréciation.

On peut, sans violer la justice commutative, pécher gravement contre la charité, la justice sociale et l'obéissance aux lois justes. Cf. *Catéchisme*, questions 364, 365, 367 et 272.

2° *Le prix vulgaire ou ordinaire :*

Le prix vulgaire ou ordinaire se rapporte aux produits qui font l'objet des échanges d'utilité courante et qui ne sont pas taxés par un prix légal.

Il se détermine dans un lieu et un temps donnés, par l'évaluation pratique des vendeurs et des acheteurs compétents et honnêtes. Il admet une modeste marge dans laquelle s'établissent le prix maximum, le prix moyen et le prix minimum. Dans les limites de cette marge, le prix vulgaire reste juste.

Mais jamais le vendeur ne peut exiger un prix supérieur à la valeur normale en raison de la grande utilité de consommation que l'objet aurait pour l'acheteur.

3° *Prix conventionnel :*

Le prix conventionnel se détermine par le libre accord du vendeur et de l'acheteur. Il ne peut, pour être juste, s'appliquer qu'à des objets qui ne sont soumis ni au prix légal, ni au prix vulgaire.

Pour ces objets soumis au prix légal ou au prix vulgaire, un prix excessif demandé — ou même offert — et payé peut être parfaitement injuste.

En conséquence :

A) Pèchent — (et gravement quand une somme importante est atteinte en une ou plusieurs fois) — contre la justice commutative et sont tenus à restitution :

1° Ceux qui vendent au-dessus du prix vulgaire maximum ;

2° Ceux qui achètent au-dessous du prix vulgaire minimum ;

3° Ceux qui ne tiennent pas compte, pour les produits taxés, de l'estimation commune des vendeurs et acheteurs compétents et honnêtes.

B) Pèchent — et gravement quand une somme importante est atteinte en une ou plusieurs fois — contre la charité, la justice sociale, l'obéissance :

1° Ceux qui vendent et achètent notablement au-dessus de la taxe et ils sont tenus à subir les sanctions éventuelles ;

2° Ceux qui, sans une raison grave, offrent ou acceptent — même sous forme vraie ou apparente de donation — pour les produits taxés, une somme notablement supérieure au chiffre imposé.

N. B. — Dans les circonstances actuelles, le stockage, même constitué à des prix corrects, est toujours sévèrement condamnable.

(*Semaine Religieuse de Bourges.*)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. N. C. F.

La S.N.C.F. assure, depuis le 1er Janvier 1943, le service des titres précédemment gérés par les Compagnies de l'Est, du Midi, du Nord, du P.L.M. et du P.O. à l'exception des actions de ces Compagnies.

En conséquence, toutes opérations sur les titres susvisés seront, à partir de la même date, reçues aux guichets de la S.N.C.F., savoir :

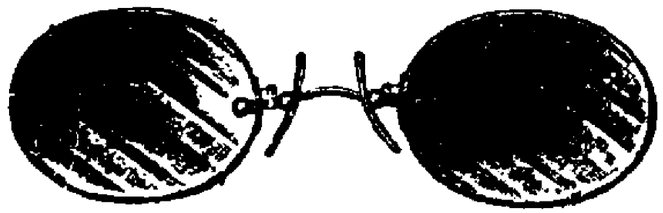
— à Paris, 88, rue Saint-Lazare ; 18, rue de Dunkerque pour les obligations 6 % appelées à la conversion ;
— à Lyon, gare Saint-Paul ;
— à Marseille, gare Saint-Charles,

ainsi qu'aux guichets des Etablissements de Crédit agréés à cet effet par la S.N.C.F.

Les mêmes opérations seront également reçues par les Comptables du Trésor, à partir de la première échéance de remboursement de l'année 1943, pour chaque emprunt.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.
et nombreux bureaux périodiques
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 3 — *Vendredi 22 Janvier 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

24. 3e dim. après l'Epiphanie. sd. V.
A Vép., Mm. du suivant, de S. Pierre et de S. Timothée.
25. Conversion de S. Paul, Ap. dm. B.
26. S. Polycarpe, Ev. et M. d. R.
27. S. Jean Chrysostome, Ev., C. et D. d. B.
28. S. Pierre Nolasque, C. d. B.
29. S. François de Sales, Ev., C. et D. d. B.
30. Ste Martine, V. et M. sd. R.
31. 4e dim. après l'Epiphanie. sd. V.
A Vép., Mm. du suivant, S. Ignace et de S. Jean Bosco.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Camaret ..... 24-28 | Plouguer 29-31

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Appel aux cultivateurs ; Hommage d'un camp de prisonniers au cardinal Suhard ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Informations scolaires ; Brennilis ; L'Adoration ; Sauvons le breton (suite et fin).

III. *Chronique générale.* — L'année nouvelle ; Une nouvelle indulgence.

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Appel aux Cultivateurs. — M. le Préfet régional de la Bretagne et M. le Préfet du Finistère viennent de Nous faire part de leurs inquiétudes et de leurs angoisses.

Ferons-nous la soudure ? Le problème se révèle en 1943 de manière plus pressante que l'an dernier. Après la récolte et le battage, les livraisons de blé aux organismes stockeurs se sont effectuées, au départ, à un rythme satisfaisant. Puis elles ont diminué sensiblement, à tel point qu'à la fin de Décembre, les réserves accusaient un chiffre inférieur à la moitié de la quantité requise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette situation crée, jusque dans notre province, une menace qui aboutirait, à une échéance plus proche qu'on ne pense, à priver la population des villes en particulier de cet aliment essentiel qu'est le pain. Et il faut que vous le sachiez avec précision : dans cette affaire, il n'est pas question pour la Bretagne, région normalement excédentaire, d'assurer l'approvisionnement de régions moins favorisées ; c'est de son propre approvisionnement qu'il s'agit.

D'où vient le mal ? Il aurait pour cause principale l'insuffisance des livraisons demandées par les services du Ravitaillement. Et pourtant Nous ne pouvons pas laisser dire que nos paysans bretons sont des affameurs : les magnifiques libéralités en pommes de terre et autres produits du sol tout récemment et spontanément mises par eux à la disposition du Secours National sont une preuve éclatante de leur générosité. Dans certains endroits, parce que les magasins des organismes stockeurs ont été reconnus insuffisants, les cultivateurs ont été priés de retarder les livraisons, et ne sauraient encourir même l'ombre d'un reproche. Ceux qui gardent leur blé pour les bestiaux sont très rares. Plus nombreux sont ceux qui pétrissent eux-mêmes ou font pétrir du pain blanc, sans considérer que leur manière de procéder a pour résultat de réduire ou de falsifier la ration de leurs frères urbains.

Inconscients peut-être, ces égoïstes feront bien de se rappeler que les biens de la terre, au même titre que les autres, sont destinés providentiellement à l'usage de la collectivité humaine et qu'en temps de crise il n'est permis à personne de s'approprier plus que le strict nécessaire : telle est la doctrine constante de l'Eglise. Si le sens chrétien de la justice sociale ne les émeut guère, qu'ils songent du moins à leurs propres intérêts. Responsables du ravitaillement général, les pouvoirs publics envisagent des mesures susceptibles de parer à cette fâcheuse éventualité. Le défaut de compréhension de certains producteurs amènerait par la force des choses une série d'arrêts sévères atteignant, suivant les circonstances, les meuniers, les boulangers et les cultivateurs ; des exploitations agricoles seront l'objet de perquisitions qui risquent d'entraîner de pénibles conséquences.

Avant de passer à l'action, les pouvoirs publics font confiance au patriotisme des producteurs en leur accordant un ultime délai pour l'accomplissement de leurs obligations à l'égard de la communauté. Pour l'instant, c'est au cœur des paysans qu'il est fait appel, une fois de plus. Ils ne laisseront pas l'ombre de la famine se profiler sur les murs désolés de nos cités. Ce serait l'un des pires malheurs qui pourraient survenir si, à quelque moment, cette population, déjà si lourdement éprouvée par ailleurs, était condamnée à manquer de pain.

Les cultivateurs du Finistère, et avec eux tous ceux qui contribuent à assurer au département le pain de chaque jour ont trop le sentiment de la nécessité plus urgente que jamais de la solidarité nationale et de la charité chrétienne pour ne pas s'empresser de fournir de bon gré — si ce n'est déjà fait — les contingents jugés nécessaires. Nous aimons à penser qu'il suffira d'avoir signalé publiquement le péril à Nos fidèles diocésains, pour que chacun comprenne son devoir.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 18 Janvier 1943.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Hommage d'un camp de prisonniers au Cardinal Suhard. — En cette nuit de Noël, 95 prêtres, 104 séminaristes, 1.500 officiers et aspirants et 35.000 prisonniers français du Stalag I A, à l'occasion de la visite que leur rend M. l'abbé Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre, sont heureux d'exprimer à Votre Eminence, et par son intermédiaire à tous leurs évêques, leur union de prières et de pensées. Ils espèrent que les prières ferventes qui montent de tous les camps comme de la France entière leur obtiendront bientôt la grande joie du retour dans un pays rénové.

Dans cet espoir, ils sollicitent respectueusement votre bénédiction.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Camaret, M. Auguste Hervé recteur de Locquirec, en remplacement de M. Grégoire Jaouen, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Locquirec, M. Louis Le Neuder, aumônier du pensionnat Saint-Gabriel (Pont-l'Abbé).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (24 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix : chapelet et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (24 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi 27, *jeudi* 28 et *vendredi* 29 : Triduum eucharistique de saint François de Sales, second patron de la paroisse. Le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la première messe jusqu'au soir. Tous les jours du Triduum, à 17 h. 30, sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. — Vendredi, réunion de clôture du Triduum sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau.

Mercredi : confession des enfants des écoles libres.

Samedi : à 17 heures, confession des garçons des écoles communales.

En dehors du Triduum, *tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Ploujean : lundi 25 Janvier, à 10 h. 30, service anniversaire de M. l'abbé Gaudiche, ancien recteur.

Informations scolaires. — Des convois à destination des zones réservées et non occupées seront éventuellement organisés à l'occasion des vacances de Pâques, en faveur des enfants qui désirent aller voir leurs parents (père, mère, tuteur ou tutrice), et qui répondent aux conditions énumérées à la circulaire ministérielle du 26 Octobre 1942. Il est rappelé cependant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que l'inscription aux convois de Pâques est refusée aux élèves qui, s'étant fait inscrire pour le convoi de Noël, n'y ont pas participé et ont négligé de justifier de leur absence. Les demandes d'inscription doivent parvenir à M. l'Inspecteur d'Académie pour le 25 Janvier au plus tard.

BRENNILIS. — **L'Adoration** (3-10 *Janvier*). — Avec ses minces bandes de terre labourables entre des collines dénudées et des vallons marécageux, Brennilis ne peut nourrir ses habitants. Aussi jeunes gens et jeunes filles s'en vont « courir leur chance dans le monde », se plaçant comme domestiques, s'embauchant comme terrassiers dans nos villes. A longueur d'année, les hommes circulent dans nos cantons de Bretagne, nos provinces de France, pour le commerce des toiles. Espérons que l'après-guerre apportera à Brennilis de meilleures conditions d'existence, à tout le moins en lui donnant des routes convenables.

On serait tenté de croire qu'au point de vue religieux, le terrain est aussi ingrat. Grâces à Dieu, il n'en est rien. La vieille chapelle du Brée — devenue en 1849 église paroissiale — bâtie sur le roc, résiste à la pluie et au vent ; de même, en dépit de tous les obstacles, les paroissiens restent fidèles à la foi des ancêtres. Ils en ont donné une nouvelle preuve à l'occasion de l'adoration. Malgré un temps affreux, 60 enfants, 63 jeunes filles, plus de 120 mères de famille, une soixantaine d'hommes sont venus écouter la parole du P. Le Jollec, et après une sérieuse préparation, se sont approchés de la sainte table. A Brennilis d'ailleurs, se dessine un renouveau de vie chrétienne : on le constate parmi les enfants, plus sympathiques au prêtre que partout ailleurs ; parmi les jeunes filles, prenant part au chant liturgique avec une légitime fierté. Ce renouveau, on le doit à la bonté, au zèle discret du recteur : M. Roualec a réalisé dans sa paroisse la parole de l'Evangile : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre. » On le doit aussi *à son vicaire*, à sa gouvernante qui s'est révélée admirable directrice de patronage de filles. On le doit surtout à Notre-Dame de Brennilis, la madone que tous invoquent et aiment.

L. J. C.

Sauvons le breton ! (*suite et fin*)

III. — La foi. — Sans doute l'Evangile peut être prêché en toute langue. Pourtant il ne faudrait pas croire que la Religion et la Foi soient indifférentes à la langue que nous parlons et aux usages que nous observons. Il y a, il doit y avoir de grands rapports entre eux. Nos pères l'avaient bien compris. Quand nous allions à l'école, enfants, vers l'âge de six ans, et que nous commencions à apprendre à lire, l'alphabet, dans nos syllabaires, était précédé d'une croix, et cette croix, on la touchait du doigt avant de lire A, B, C, D, en disant : *Croisic en hanv Doue*. On commençait donc par la Croix et le signe de la Croix avant de commencer à lire, comme on le fait toujours chez nous en commençant sa prière, son travail et ses repas.

La foi influe sur la langue et la langue sur la foi. De même les usages et les traditions.

Euntes docete omnes gentes, enseignez toutes les nations : voilà le principe. Les Apôtres l'ont fait, commençant par la Judée et le monde connu.

Mais il est à remarquer qu'ils avaient le don des langues. Ceci ne contredit ni n'infirme notre thèse ; bien au contraire. Prêcher aux nations, c'est prêcher toutes les langues, et Dieu, en donnant aux Apôtres prêchant une seule langue, le pouvoir miraculeux de se faire

comprendre par tous leurs auditeurs dans la langue connue de chacun, ne semble-t-il pas annoncer qu'une faveur spéciale est attachée à la langue même que chaque nation doit parler ? Les Apôtres ont parlé et ensuite écrit en grec, hébreu, latin, slave, éthiopien, etc. ; était-ce par don du ciel ou par étude de ces langues ? Je ne sais, mais il est certain que les Apôtres postérieurs, les Missionnaires étaient appelés à parler toutes les langues, et c'est ce qu'ils ont fait.

Aujourd'hui, dans nos paroisses, les prêtres emploient le langage de nos populations. Dieu s'est rapproché de nous, il se met lui-même à la portée de chacun. Il y a donc comme une disposition particulière de sa Providence en faveur de la langue même dont ils se servent et nous nous servons.

Les Missionnaires, dans les Indes orientales ou occidentales, dans l'Afrique et l'Océanie, ne commencent pas par imposer aux peuples infidèles la langue qu'ils parlent eux-mêmes. Non, ils s'adaptent à la population, étudiant sa langue, et faisant quelquefois de grands travaux pour cela, grammaires, lexiques, etc., en même temps qu'ils prennent contact par des œuvres et des travaux qui sont un bienfait pour ces populations.

Saint François Xavier eut en Chine le don des langues. Mais ce n'est pas une faveur ordinaire. Les autres missionnaires prennent d'autres moyens et c'est seulement lorsqu'ils ont élevé chez les indigènes le niveau du travail et de l'instruction, qu'ils songent à introduire, pour hâter les progrès de la civilisation, les langues et la culture européennes.

Il n'y a pas d'autre méthode. Nos vieux Saints aussi l'ont fait pour nous. Mais quand une fois la religion a prévalu, lorsqu'elle s'est fortifiée par des traditions et des usages qui en quelque sorte font corps avec elle, alors il y a quelque danger à voir disparaître ou se corrompre les mœurs et la langue.

Voyez ces malheureux forcés par la nécessité, ou seulement entraînés par leurs goûts ou leurs caprices, à quitter le village pour aller vivre dans la grande ville, qu'est-ce qui reste au bout de quelques semaines ou bien de quelques mois, de leurs habitudes et de leurs convictions ? Ils ont tout abandonné, et ils se trouvent mêlés, déracinés, désorientés, déconcertés souvent, à la foule informe et inconsistante, livrés à tous les courants de l'opinion, même les plus néfastes, et, après quelques efforts peut-être et quelques résistances, entièrement dépouillés de leur foi et de leur vertu.

Vous avez lu ici même, il y a quelques jours à peine, dans la *Semaine religieuse*, ce que le P. Maunoir écrivait de S. Corentin. Après ces mots cités de la vie du saint Evêque par Albert le Grand « Il visita son diocèse et distribua par paroisses et tresves, preschant partout d'une ardeur et d'un zèle admirables, non moins d'exemple que de vive voix », le P. Maunoir ajoute :

« *Encore en bas-breton, car ça esté à la faveur de cette langue armorique, ô grand Apostre, que vous avez planté la Foi dans la Cornouaille avec des bénédictions du Ciel très spéciales, et qui donnent une vénération toute particulière pour l'idiosme dont vous vous estes servy. Le soleil n'a jamais éclairé de canton, où ayt paru une plus constante et inviolable fidélité dans la mesme foy, depuis que vous en avez banny l'idolastrie. Dieu a mis comme un Chérubin à la porte de ce Paradis terrestre pour empêcher le retour du serpent infernal. Il y a treize siècles (depuis 1659) qu'aucune infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ, et il est à naistre qui ayt vu un Breton bretonnant prescher une autre religion que la catholique. Les Eveschez, qui ont tenu fidèlement à l'idiosme que vous avez honoré de votre bouche sacrée, ont les mesmes avantages et faveurs, auxquels aucune autre nation ne peut prétendre. Dans vostre Evesché, après qu'on a franchi le Cap Sizun, se voit une isle, nommée l'isle de Sein, où on ne trouva aucune bête venimeuse, où aucun serpent ne peut subsister. C'est l'image de votre terre sainte, arrosée de vos sueurs, terre qui, depuis qu'elle a été cultivée par vos soins chari-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tables, ne produit aucun venin contraire au sentiment de nostre Mère la sainte Église. »

Nous ne sommes pas ennemis de la science et de la civilisation : nous avons accepté l'imprimerie, les journaux, la vapeur, le chemin de fer et l'électricité ; nous avons accueilli même le cinéma, nous avons condamné seulement les abus qui ont pu les accompagner, en tant qu'ils s'opposaient à la Foi et la civilisation chrétiennes. N'en existe-t-il pas encore, même et surtout en ce moment, malgré nos tristesses et nos angoisses ? Avons-nous tort de les proscrire ?

Saint Paul défendait déjà aux femmes de paraître sans voile à l'église, dans l'assemblée des fidèles. N'est-ce pas une preuve que la Religion s'est toujours préoccupée de ce qui pouvait offenser la décence et la vertu ? Nous ne faisons pas autre chose.

Parlez breton : apprenez à vos enfants le breton et le catéchisme breton !

Brezonec a Feiz
Zo Breur a C'hoar e Breiz.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Soyons dignes ! — De M. le chanoine J. Lagardère, dans l'excellente revue la *Jeune fille contemporaine* (1), ces propos qui nous paraissent encore d'actualité.

« Faites-nous une revue amusante ! Voilà qui résume semble-t-il, certains *desiderata* féminins. Celles qui les ont formulés n'ont le temps, ni le désir, ni la persévérance de faire une lecture sérieuse qui exige de celui qui lit un peu de la peine prise par celui qui écrit. L'attention est jugée fatigante, ennuyeuse. Pas d'effort, pas de réflexion; pas tant de propos sévères, de pensées graves ou profondes. On veut gagner la vérité en s'amusant, on veut s'instruire en s'amusant on veut se préparer à la vie en s'amusant, on veut être chrétienne en s'amusant.

En vérité ne croirait-on pas, à entendre le *leit-motiv* de ce concert, que *s'amuser* est la grande affaire, l'unique affaire, la « seule chose nécessaire » !

J'admire chaque jour l'illogisme et l'habileté de ces femmes qui se disent chrétiennes et accusent en même temps une pareille mentalité. Par quel art et quelle duperie s'entendent-elles à concilier l'esprit du Christ et l'esprit du monde : ces inconciliables ! La vie est-elle une partie de plaisir ? Est-ce là ce que nous enseigne le Maître ? Est-ce là ce qu'il appert de la vie de la Vierge-Mère et de l'exemple des saints, les disciples parfaits ?

Et si ces considérations pouvaient paraître trop élevées pour certaines femmes d'une génération anémiée et abâtardie par la mollesse et le plaisir, je leur demanderais si les femmes illustres de l'antiquité nous donnèrent des héros comme Annibal, Scipion, Caton, César... en s'amusant ?

Il y eut jadis une secte de prétendus philosophes qui assignèrent pour but unique à la vie la jouissance tant prônée par la frivolité moderne : Les païens honnêtes leur infligèrent l'appellation méprisante que connaissent bien celles de mes lectrices qui ont fait un peu de philosophie, *e grege Epicuri porcos.*

(1) *Croix de Paris*, 9 Octobre 1911.

S'amuser ! Le jour où les femmes romaines prirent cette devise, c'en fut fait de l'empire, et la cruauté du barbare vint mettre fin aux raffinements de la volupté.

La Grèce s'amusait quand les hordes de Xerxès ravagèrent le Péloponèse. Corinthe s'amusait lorsque les soldats romains détruisirent ses chefs-d'œuvre et rasèrent ses murs, — Rome elle-même s'amusait la veille du jour où Attila devait la mettre à feu et à sang.

Ce n'est point en s'amusant que la femme a sauvé le monde ancien et régénéré le nouveau. Ce n'est point en s'amusant qu'Hélène sauva l'Empire et donna à l'Eglise Constantin le Grand, que Thérèse d'Avila réforma deux familles religieuses et sanctifia l'Espagne, que Mathilde soutint seule la Papauté en la personne de saint Grégoire le Grand, que Blanche de Castille donna à la France le modèle de ses rois, que Jeanne la Pucelle bouta l'Anglais hors de France, que Clotilde convertit Clovis à la foi, que Jeanne de Chantal fonda une famille religieuse et paracheva la formation spirituelle de saint François de Sales, que Monique donna à l'Eglise le plus grand peut-être de ses docteurs, avant l'Ange de l'Ecole.

(*A suivre.*)

Une nouvelle Indulgence. — *Sacrée Pénitencerie Apostolique. — Bureau des Indulgences.* — Une indulgence plénière est accordée à ceux qui récitent une pieuse invocation pendant les incursions aériennes.

DÉCRET

Sa Sainteté N. S. Pie XII, Pape par la divine Providence, toujours appliqué avec une paternelle charité au salut du troupeau qui lui a été confié, accueillant volontiers les prières de certains fidèles qui, en ces temps-ci, se trouvent en péril de mort à cause des incursions aériennes, dans l'Audience donnée au soussigné Cardinal Grand Pénitencier, le 19 du présent mois, a daigné dans sa bienveillance accorder que tous les fidèles qui, chaque fois que des incursions aériennes attaquent des villes ou d'autres lieux, pourvu qu'ils soient contrits et qu'ils fassent un véritable acte d'amour de Dieu et de regret de leurs péchés, récitent dévotement l'invocation « *Jesu, miserere mei* », traduite en n'importe quelle langue (p. ex. : « Mon Jésus, miséricorde ! » *Gesù mio, misericordia ; My Jesus, mercy ; Mein Jesus, Bamherzigkeit*) puissent gagner une indulgence plénière.

Le présent décret ne vaudra que pour la durée de cette guerre. Nonobstant toutes clauses contraires.

Donné à Rome, de la S. Pénitencerie, le 23 Décembre 1942.

N. Car. CANALI, Grand-Pénitencier.
S. Luzio, « Regens ».

Au texte latin que nous venons de traduire, l'*Osservatore Romano* du 24 Décembre 1942 ajoute, en langue italienne, mais sous la rubrique officielle « Nostre Informazioni », les considérations que nous traduisons ci-après :

« Comme le dit ce prévoyant et merveilleux Décret de la Sacrée Pénitencerie, Sa Sainteté, faisant droit avec bienveillance aux supplques de certains fidèles, accorde l'indulgence plénière aux fidèles qui, soumis à un bombardement aérien dans les villes ou en d'autres lieux, et se trouvant par suite en grave et imminent péril de mort, réciteraient dévotement et le cœur contrit l'oraison jaculatoire « Mon Jésus, miséricorde ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N'est donc pas indispensable au gain de ladite indulgence la condition habituelle de (la réception des) Saints Sacrements, mais est nécessaire et suffisante la contrition parfaite du cœur pour les péchés commis, c'est-à-dire le regret qui a pour motif l'amour de Dieu.

Il faut noter, toutefois, que l'indulgence ne peut se gagner que pendant le bombardement aérien ; ne suffisent donc pas la simple alarme ou un simple passage d'avions ennemis.

Les rédactions diverses de l'oraison jaculatoire, en latin et dans les quatre autres langues usités pour les documents semblables par la Pénitencerie Apostolique, sont données en manière d'exemples ; pour le gain de la Sainte Indulgence, il suffit que le fidèle prononce l'oraison jaculatoire dans n'importe quelle langue.

Comme l'établit le Décret, la bienveillante concession du Souverain Pontife vaut uniquement pour la durée de la présente guerre.

POUR QUE L'HIVER NE TUE PAS DE FRANÇAIS

AIDEZ

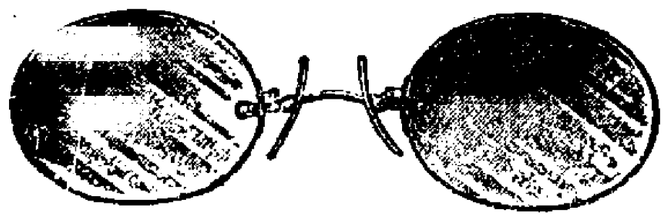
LE SECOURS NATIONAL

A LES SAUVER

DELBENN DEPOSEE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 4 — *Vendredi 29 Janvier 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Janvier-Février).

31 *Janvier.* — 4e dimanche de l'Epiphanie. sd. V.
A Vêpres, Mm. du suivant et de S. Jean Bosco.
1 *Février.* — S. Ignace, Ev. et M. d. R.
2. *Purification de la B. V. M.* 2e cl. B.
A Vêpres, Mm. du suivant.
3. S. Gildas, Ab. sd. B.
4. S. André Corsini, Ev. et C. sd. B.
5. Ste Agathe, V. et M. d. R.
6. S. Tite, Ev. et C. d. B.
7. 5e dim. de l'Epiphanie. sd. V.
A Vêpres, Mm. du suivant et de S. Romuald.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguer	21-31 J.	Audierne	6-12 F.
Ploaré	1-5 F.		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes ; Enseignement ménager ; Inspection diocésaine ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Les Epitres de saint Paul ; Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Exemptions de réquisitions ; S. Exc. Mgr Duparc en visite à la Direction du Port de Brest ; Pouldreuzic : Les obsèques de M. Hénaff ; Nécrologie : M. le chanoine Pierre Manchec, supérieur de Keraudren.
III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes. — Pour venir en aide dans les milieux maritimes aux œuvres d'Action catholique dont l'urgence se révèle chaque jour plus grande et les besoins plus pressants, une quête se fera dans toutes les paroisses du diocèse le dimanche 14 Février. Elle sera annoncée le dimanche 7 Février et le produit en sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Evêché (C. C. P. Nantes 3.480).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Enseignement ménager. — Avec l'approbation de Son Exc. Monseigneur l'Evêque, Mlle Louise Le Bras, diplômée de l'Institut familial de la rue Monsieur, à Paris et précédemment assistante sociale de l'Office Central de Landerneau, vient d'avoir la mission de guider et de contrôler l'enseignement ménager dans les écoles de filles du diocèse.

Mlle Le Bras visitera les écoles ménagères, familiales et agricoles. Elle a l'intention de réunir les maîtresses au chef-lieu du canton en vue de leur faire des causeries sociales et agricoles. D'accord avec les directrices, elle organisera des journées rurales pour les élèves des cours post-scolaires. Les jeunes filles de chaque paroisse pourraient, avec profit, prendre part à ces journées d'études.

III. Inspection diocésaine. — Le Service Central d'approvisionnement des œuvres, écoles et collectivités privées (approvisionnement en monnaie-matière) est transféré 19, rue de Varenne, Paris (7e). Toutes les demandes des écoles doivent passer par l'Inspection diocésaine.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du pensionnat Saint-Gabriel (Pont-l'Abbé), sur sa demande, M. Alexandre Le Louët, chanoine titulaire :

Aumônier du lycée Brizeux, à Quimper, M. Emile Bosson, professeur au Petit Séminaire Saint-Vincent.

Pour satisfaire aux besoins religieux des habitants du quartier de Lilia, très éloigné du centre paroissial de Plouguerneau, Monseigneur a décidé d'y ériger une paroisse et a chargé M. Jean-Louis Gourmelen, vicaire à Plouguerneau, d'en préparer l'érection.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche après l'Epiphanie* (31 *Janvier*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi, la Purification de la Très Sainte Vierge : messes à 6, 7, 8, 9 h. — A 10 h., bénédiction des cierges, procession, grand'messe. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur, à 7 heures, au grand autel. — Exposition du Très Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 h., adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche après l'Epiphanie* (31 *Janvier*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures ; prières pour la paix.

Lundi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi, fête de la Purification de la Sainte Vierge : messes à 6 h. 30 et 7 heures. — A 8 heures, bénédiction des cierges et messe chantée. — A 18 heures, Complies.

Jeudi : confessions de 14 à 19 heures.

Vendredi, 1er vendredi du mois : à 6 h. 30, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 heures, bénédiction. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction.

Tous les soirs, sauf mardi et vendredi : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Les Epîtres de Saint Paul

Quand je prête l'oreille à la lecture des Epîtres du bienheureux Paul, que nous lisons deux fois, et même trois ou quatre fois la semaine, toutes les fois que nous célébrons la mémoire des saints Martyrs, je tressaille d'allégresse, au son de cette trompette spirituelle ; je suis transporté et enflammé d'ardeur en reconnaissant une voix si chère, et il me semble presque voir le saint Apôtre présent et l'entendre parler. Mais, d'autre part, je m'attriste et je supporte avec peine que tous ne connaissent pas ce grand homme comme il conviendrait que cela fût, et que l'ignorance de quelques-uns à son sujet va jusqu'au point qu'ils ne savent même pas le nombre de ses Epîtres. Or, cela provient non pas de leur inintelligence, mais de ce qu'ils ne veulent pas avoir assidûment entre les mains les écrits de ce bienheureux Apôtre.

Car pour nous-même, ce n'est point à l'excellence ou à la pénétration de notre esprit que nous savons ce que nous savons, si tant est que nous sachions quelque chose ; mais ressentant une extrême inclination pour ce grand homme, nous ne nous lassons pas de lire ses écrits...

C'est pourquoi, si vous aussi, vous voulez bien vous appliquer avec soin à cette lecture, vous n'aurez point à chercher autre chose ; car la parole du Christ est vraie : « *Cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira.* » Il est vrai qu'un grand nombre de ceux qui s'assemblent ici avec nous, se trouvant chargés de l'éducation de leurs enfants, du soin de leurs femmes et de l'entretien de leur maison, ne peuvent par là-même s'adonner tout entiers à ce travail ; au moins attachez-vous à profiter de ce que d'autres ont recueilli, et mettez à écouter nos paroles un empressement égal à celui que vous auriez pour recueillir de l'argent. Et s'il est quelque peu honteux de ne vous demander qu'un empressement égal, encore est-il à désirer que vous nous accordiez au moins cette faveur.

Sermon de S. Jean Chrysostome, 2e dim. Epiphanie.

Intention recommandée. — Ile de Sein : la Mission, du 31 Janvier au 14 Février.

Exemptions de réquisitions. — Une circulaire ministérielle, en date du 16 Décembre 1942, arrêtée après accord avec l'autorité militaire occupante, exempte de la réquisition à la main-d'œuvre, conformément à la législation française en vigueur :

1° Les fonctionnaires sur présentation d'un certificat d'emploi établi par leur supérieur hiérarchique immédiat ;

2° Les étudiants régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sur présentation de leur carte d'étudiant ;

3° Les élèves régulièrement inscrits dans les classes préparatoires aux concours d'entrée à une grande école — année préparatoire comprise — ou dans les instituts de formation professionnelle, sur présentation d'un certificat établi par le chef de l'établissement ;

4° Les élèves des classes de 1re, philosophie, mathématiques élémentaires, sur présentation d'un certificat établi par le chef d'établissement attestant qu'ils doivent se présenter dès la prochaine session à l'examen du baccalauréat (1re ou 2e partie).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les exemptions énumérées ci-dessus sont valables pour l'enseignement privé, mais les signatures des chefs d'établissement devront être légalisées par le maire ou par le commissaire de police.

Son Exc. Mgr Duparc en visite à la Direction du Port de Brest. — Il s'est déroulé, samedi 16 Janvier, au port de Brest, une cérémonie assez rare sans doute dans les annales de notre marine de guerre : la visite de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Mgr Duparc désirait remercier M. le contre-amiral Le Normand, commandant le 2e arrondissement maritime, qui, il y a quelques mois, était allé lui remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Or, celui-ci a tenu à faire à l'auguste visiteur une réception digne de son rang et de sa haute personnalité.

Tout avait été minutieusement prévu et préparé par les soins de M. le capitaine de corvette Michaut, directeur du port, qu'un malencontreux accident retient malheureusement sur son lit d'hôpital et empêcha ainsi d'accueillir le vénéré prélat.

Vers midi, Mgr Duparc arrive en auto, accompagné de M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis. Il est aussitôt reçu par M. l'amiral Le Normand, qui l'attend dans son bureau, entouré de M. le médecin général Mirguet, directeur du service de santé ; M. l'ingénieur général Hugé, directeur des industries navales ; M. le commissaire en chef Le Moigne, directeur, par intérim, de l'intendance ; M. de Rocquefeuille, chef d'état-major; M. Estrade, directeur des travaux maritimes ; M. le commissaire Vialet, chef de Slom, et M. Basséras, représentant le commandant Michaut.

Outre M. le Curé de Saint-Louis, l'escorte de Mgr l'Evêque comprend MM. les chanoines Barvet, curé de Saint-Martin, et Foll, curé des Carmes ; MM. les abbés Quentel, aumônier de l'hôpital maritime ; Uguen, aumônier de l'unité navale de Brest, et Le Bihan, secrétaire de M. le Curé-Archiprêtre.

M. l'amiral Le Normand, après avoir présenté tous les officiers à Monseigneur, lui demande de vouloir bien bénir la petite chapelle qui vient d'être aménagée dans les locaux de la direction du port. Accédant volontiers à son invitation, Mgr l'Evêque, suivi de son escorte d'officiers et d'ecclésiastiques et passant entre deux haies de sous-officiers et de marins français qui lui rendent les honneurs dans un impeccable « garde-à-vous », parvient au petit oratoire nouvellement érigé.

En pénétrant sous cette voûte basse, la pensée ne peut se défendre de se reporter au temps des catacombes. Tout y évoque, du reste, la simplicité des premiers siècles. Mais l'ingéniosité des marins a trouvé le moyen de dissimuler la nudité des murs sous des drapeaux et des oriflammes artistement disposés. Dans un geste délicat, on a aussi placé, bien en vue, les armes de nos deux évêques.

Tandis que Monseigneur revêt son habit de chœur et l'étole, une chorale de marins, groupée autour de l'harmonium, entonne d'une voix puissante, sous l'habile direction de M. Guillermit, le *Sacerdos et Pontifex* et plusieurs autres chants. C'est ensuite la bénédiction de l'oratoire.

Dès qu'elle est terminée, Monseigneur invite l'assistance à s'asseoir. Puis, de la plateforme de l'autel, il s'adresse à tous dans une de ces improvisations dont lui seul a le secret et qui trouvent toujours si facilement le chemin des cœurs.

Il commente les nobles formules inscrites sur les murs comme sur nos navires : *Honneur et Patrie, Valeur et Discipline.* Il se dit heureux et fier de se trouver au port de Brest, remercie tous ceux qui lui ont ménagé cette joie, fait un tableau idéal du matelot français : fidèle, généreux, attaché au sens du devoir, félicite les marins qui ont su si bien chanter devant lui leur foi et leur confiance de Bretons.

« Brest, a-t-il ajouté, et la Bretagne sont le pays, par excellence, du sauvetage des hommes et des cœurs ; on n'y laisse pas perdre les vies ni les âmes sans leur porter secours.

« Nous traversons des années d'épreuves, mais c'est aussi une période sanctifiante et, si nous savons le vouloir, nous retrouverons une France régénérée, digne des temps anciens. »

La cérémonie se termine au son du cantique *Reine de l'Arvor.* Et Mgr l'Evêque quitte la chapelle en passant de nouveau devant les sous-officiers et les marins heureux et émus de rendre les honneurs au chef du diocèse le plus maritime de France et au doyen de notre épiscopat.

Dans la soirée, Son Excellence a rendu visite à M. le capitaine de corvette Michaut, à l'hôpital maritime, puis à M. Trouillé, sous-préfet de Brest, ainsi qu'à M. Eusen, administrateur de l'agglomération brestoise et président de la délégation spéciale.

(*Echo paroissial de Brest.*)

POULDREUZIC. — **Les obsèques de M. Hénaff.** — En dépit des difficultés actuelles de communications, c'est devant une assistance particulièrement imposante de parents et d'amis accourus de tous les points du département, qu'ont été célébrées, les obsèques de M. Jean Hénaff.

Dans l'immense foule, dont la majeure partie ne put trouver place dans l'église, on remarquait les personnalités civiles suivantes : MM. Virenque, secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet du Finistère ; Jacques Quéinnec, sénateur du Finistère ; Manière, président du Comité départemental des Prisonniers de guerre ; Chacun, président de la Chambre de Commerce ; Quéinnec, avoué ; Schang, industriel, membre de la Commission départementale; Clément Guirardel, avocat, etc. Les maires de la région, un grand nombre d'industriels...

Parmi les autorités religieuses : MM. les chanoines Joncour vicaire général, représentant S. Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale ; Le Goasguen, directeur des œuvres diocésaines ; Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix ; MM. les Curés de Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Plogastel... et un nombreux clergé. Le corps enseignant était représenté par le Frère visiteur des écoles chrétiennes, MM. les Directeurs du Likès à Quimper, des Pensionnats N.-D. de Roscudon à Pont-Croix, Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé, Saint-Joseph à Paimpol, et de nombreux directeurs et directrices d'écoles de la région.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Jacques Quéinnec, sénateur du Finistère ; Dr Chauvel, maire de Combrit ; André Foy, conseiller général du Finistère ; Jacques Guellec, ancien conseiller d'arrondissement, et le commandant Pelié.

Au cimetière, M. Jacques Quéinnec, sénateur, fit l'éloge du défunt :

« Il n'est point dans nos habitudes de faire l'éloge du défunt aux cérémonies d'enterrement, généralement nous nous en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tenons aux prières rituelles, laissant à Dieu seul le soin de juger le défunt.

Il est des cas cependant où le mérite de l'homme paraît si évident qu'il ne semble point téméraire d'exprimer son admiration en cette circonstance. Le mérite de Jean Hénaff n'a-t-il point déjà été proclamé par la décoration pontificale, qui l'a placé au rang de Chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, et aussi par la marque de distinction que lui a conférée le Gouvernement en le nommant Chevalier de la Légion d'honneur.

Ses qualités ont été hautement appréciées de tous, tour à tour il a été choisi comme conseiller d'arrondissement, conseiller général de son canton, maire de sa commune de Pouldreuzic.

Jean Hénaff, qui vient de disparaître après une longue vie bien remplie, à l'âge de 83 ans, fut un homme de bien, *eun den mad*, en notre langue bretonne ; rarement un homme qui fut aussi mêlé aux événements de son époque n'a recueilli un témoignage d'estime aussi unanime.

Cette estime, il se l'était acquise pour ses hautes qualités naturelles, mises au service d'une morale solide, animée par un esprit profondément chrétien. Dès ses études terminées, fortement attaché à la terre, il devient agriculteur, se met au travail et fonde sa famille par son mariage avec Mme Hénaff, son admirable épouse ; plein d'initiative, il entrevoit la possibilité de développement de l'agriculture en créant une industrie pour la transformation des produits agricoles. Son industrie créée, il lui donne son essor, au prix de mille difficultés ; sa fabrication est partout appréciée, il écoule les produits, encourage les agriculteurs à produire, il emploie la main-d'œuvre disponible et contribue ainsi grandement à rendre sa région prospère.

Et malgré ses occupations absorbantes, il ne néglige aucun de ses devoirs, il veille à l'éducation de ses enfants et s'occupe des affaires publiques.

Respecté de tous, toujours prêt à rendre service, fidèle dans son amitié, ferme dans ses convictions, esprit lucide et expérimenté, il est l'ami, le confident et le conseiller de chacun.

Père d'une belle famille de 13 enfants, il est toujours sur la brèche pour défendre tout ce qui peut sauvegarder la famille, affirmant sans cesse que le relèvement de notre pays ne pourra se faire que par la pratique des vertus familiales.

D'un cœur généreux, il vient en aide à toutes les œuvres qui s'inspirent de ces idées : il étend tout particulièrement sa sollicitude aux écoles, et spécialement aux écoles de sa commune, école des filles et école des garçons qu'il a grandement contribué à ériger.

Tous les bienfaits qu'il a répandus autour de lui ont été inspirés par la volonté de servir généreusement. — Quel magnifique exemple à tous !

Et maintenant que nous sommes réunis devant son cercueil, pleurons ce grand disparu, nous ne verrons plus cette noble figure si affable, si accueillante : la mort est survenue ravissant brusquement à l'affection de Mme Hénaff l'époux qui lui était si cher, à tous ses enfants et petits-enfants, le père et l'aïeul bien aimé. Agréez nos condoléances émues, nous prenons part à votre peine, nous conserverons pieusement son souvenir ; puisse notre sympathie alléger votre douleur. Mais ne vous désolez point comme ceux qui n'ont pas d'espérance, tant de mérites ne peuvent demeurer sans récompense. Avec l'aide de nos prières, Jean Hénaff recevra la récompense promise aux hommes de bonne volonté. »

Nécrologie. — *M. le Chanoine Pierre MANCHEC, Supérieur de Keraudren (Lambézellec).* — Le 6 Janvier, jour de l'Epiphanie, M. le chanoine Manchec est mort à Plougonven, quittant la vie avec la même discrétion qu'il l'avait toujours menée.

Après avoir célébré pieusement la sainte messe en son oratoire devant ses deux sœurs, il déjeûnait avec elles. — « Tu vois, Perrine, dit-il à l'une d'elles, la fête des rois mages c'est notre fête à nous. »

Avant de continuer son explication, il tourna vers elle ses regards, appuya son coude sur la table, sa tête sur la paume de sa main et aussitôt expira sans un mouvement ni un bruit : il avait 78 ans.

Il avait depuis des années et des années, outre des rhumatismes terribles, une maladie de cœur fort grave. Mais il supportait ces déficiences de santé avec une inaltérable patience, même lorsqu'elles le forçaient à résigner des charges auxquelles il tenait de toute son âme.

M. le chanoine Manchec est né et mort à Plougonven, où sa famille, distinguée entre toutes, occupe la noble place des grandes familles rurales.

Il a fait ses études secondaires au Collège de Léon et ses études supérieures au Grand Séminaire de Quimper, les unes et les autres avec distinction.

Il fut vicaire à Locmaria-Plouzané, aux Carmes de Brest, recteur de Plounéour-Ménez, recteur de Saint-Melaine à Morlaix, poste que son état de santé le contraignit à quitter, et supérieur de Keraudren. Partout il a montré la même distinction délicate faite de grandes qualités naturelles et d'un grand esprit surnaturel. Toutefois, c'est avec Keraudren qu'il s'est identifié : il en était en quelque sorte le fondateur et à ce titre connaissait et aimait à fond son établissement.

C'était plaisir de voir sa mince silhouette dans ses jardins, dans ses champs, dans ses communs, dans ses bois surtout, dont il faisait pousser les arbres « avec probité », comme Pilet, le jardinier de la célèbre marquise de Sévigné.

C'était plaisir aussi de le voir parmi l'aréopage de ses vieux prêtres.

C'était plaisir enfin de le voir dire la sainte messe, réciter son office ou faire sa méditation dans sa chapelle.

Aussi lorsque l'ordre de réquisition l'atteignit, ce fut un crève-cœur pour lui de quitter ses prêtres et d'abandonner Keraudren. Il se retira d'abord auprès du curé de Lambézellec, toujours accueillant aux détresses, puis auprès de ses sœurs à Plougonven.

C'est là qu'il a rendu son âme à Dieu avec la bonne simplicité qui a été le trait distinctif de sa vie. La mort ne l'aura pas surpris, encore qu'il eût l'espérance tenace de revoir son cher Keraudren ; il s'attendait à une fin rapide.

Nous l'avons conduit à sa dernière demeure terrestre avec le ferme espoir que le bon Dieu avait déjà accueilli dans la demeure céleste son bon et fidèle serviteur. R. I. P.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

MODIFICATIONS DANS LE SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS

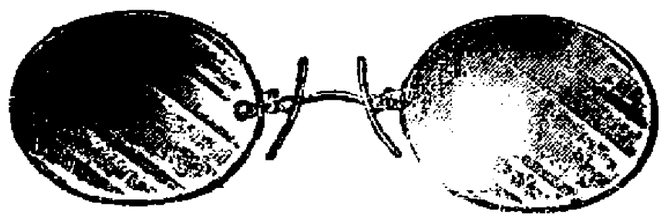
Depuis le 22 Janvier 1943, sont supprimés : les trains SF 925, départ Rennes 6 h. 00 ; arrivée Quimper 10 h. 59, — et SF 825, départ Quimper 11 h. 40 ; arrivée Rennes 17 h. 30.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE.

58e Année. N° 5 — *Vendredi 5 Février 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

8. Sexagésime. sd. v.
   A vêpres, Mm. du suivant, de S. Jean de Matha et de Ste Apollonie.
9. S. Cyrille d'Alexandrie, Ev., C. et D. d. B.
10. Ste Scolastique, V. d. B.
11. Apparition de la B. V. M. Immaculée, dm. B.
12. Les Sept Fondateurs des Servites. d. B.
13. De la Férie, v.
14. De la B. V. M. s. B.
15. Quinquagésime. sd. v.
    Vêpres, sans mémoire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Treffiagat	4- 8	Plougar	12-13
Nizon	9-11	Plouider	14-18

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Dispense d'abstinence.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Décès ; Quimper : L'Œuvre d'Orient, Saint-Urbain : L'Adoration.

III. *Chronique générale.* — Nouvel évêque ; L'Imitation de Jésus-Christ ; L'Aubarde ; Soyons dignes (suite et fin) ; Le Fleuve.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

Dispense d'abstinence. — En raison des difficultés croissantes du ravitaillement, Monseigneur l'Evêque accorde dispense de l'abstinence du vendredi dans son diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5e *dimanche après l'Epiphanie* (7 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres, à 14 h. 30. Réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 8 heures, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence, bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Jeudi : à 8 h. 30, messe des prisonniers.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5e *dimanche après l'Epiphanie* (7 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres ; procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Loqueffret : Jeudi 11 Février, à 11 heures (h. of.), service anniversaire pour M. Joseph Tanguy, vicaire à Gouézec.

Décès. — On nous prie de recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* l'âme de M. E. Delavier, en religion le Rév. Père Pierre-Baptiste de Brest, capucin, décédé à Versailles le 27 Janvier, dans sa 69e année, et la 50e de sa vie religieuse.

QUIMPER. — **L'Œuvre d'Orient.** — La messe annuelle de l'Œuvre d'Orient sera dite le mercredi 10, à 8 h. 30, à la chapelle de la Sainte-Famille, rue Valentin.

Les adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation de 1943 sont bien priés de l'apporter ce jour-là.

SAINT-URBAIN. — **L'Adoration** (18-24 *Janvier*). — Au cours de l'autre guerre tombait glorieusement à la tête de ses Bretons Augustin de Boisanger, le vaillant apôtre des œuvres agricoles. Il a dû se réjouir en voyant qu'après 25 ans ses compatriotes de Saint-Urbain n'ont pas dégénéré. L'Adoration, prêchée par les PP. Le Jollec et Le Carre, a été un succès. Pour une population de 600 habitants, comptant encore 25 prisonniers de guerre, 453 se sont approchés de la Sainte Table : 55 enfants, 175 hommes, 227 femmes.

Sur les confins de la Cornouaille et du Léon, Saint-Urbain semble avoir eu en partage les qualités distinctives de l'une et l'autre parties du diocèse. La paroisse ne comprend que des cultivateurs : il y a pourtant trois manoirs, dont l'un abrite actuellement le cours normal de Saint-Sébastien. L'église, — jadis chapelle de Dirinon, — est dédiée à Saint Urbain : elle est de dimensions et d'aspect modestes, mais tout y porte à la piété. Trois vitraux remarquables ornent le chœur. L'un représente le Christ en croix : l'autre, Saint Pierre sauvé des eaux ;

le troisième, le Pape Saint Urbain bénissant, exhortant à la fidélité Cécile et Valérien, avec un ange tenant la palme et la couronne.

Ces vitraux rappelleront aux paroissiens les thèmes développés par les prédicateurs : le salut pour tous, individus comme sociétés, dans la Croix du Christ Jésus ; les deux phases de l'existence, l'une, sur terre, dans la lutte et la peine, l'autre, au ciel, dans la paix et la joie ; l'Eglise éclairant le chemin par sa doctrine, offrant à tous le pain qui fait les forts.

Saint Urbain est fier de sa chapelle, N.-D. de Trévarn. Que la Vierge Marie, que l'on a invoquée avec tant d'ardeur, continue à veiller sur ses enfants !

L. J.-C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nouvel évêque. — M. le chanoine Pinson, archiprêtre de Vierzon, est nommé évêque de Saint-Flour.

L'Imitation de Jésus-Christ

CHAPITRE XII

Des utilités de l'adversité.

Il est bon quelquefois de sentir des traverses,
Et d'en éprouver la rigueur ;
Elles rappellent l'homme au milieu de son cœur,
Et peignent à ses yeux ses misères diverses :
Elles lui font clairement voir
Qu'il n'est qu'en exil en ce Monde,
Et par un prompt dégoût empêchent qu'il n'y fonde
Ou son amour, ou son espoir.

Il est avantageux qu'on blâme, qu'on censure
Nos plus sincères actions ;
Qu'on prête des couleurs à nos intentions,
Pour en faire une fausse et honteuse peinture :
Le coup de cette indignité
Rabat en nous la vaine gloire,
Dissipe ses vapeurs, et rend à la mémoire,
Le souci de l'humilité.

Cet injuste mépris dont nous couvrent les hommes,
Réveille un zèle languissant,
Et pousse nos soupirs aux pieds du Tout-Puissant,
Qui voit notre pensée, et sait ce que nous sommes :
La conscience en ce besoin
Y cherche aussitôt son refuge,
Et sa juste douleur l'appelle pour seul Juge,
Comme il en est le seul témoin.

Aussi l'homme devrait s'affermir en sa grâce,
S'unir à lui parfaitement,
Pour n'avoir plus besoin du vain soulagement
Qu'au défaut du solide à toute heure il embrasse :
Il cesserait d'avoir recours
Aux consolations humaines,
Si contre la rigueur de ses plus rudes peines
Il voyait un si prompt secours,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lorsque l'âme du Juste est vivement pressée
Du coup de quelque affliction,
Qu'elle sent les assauts de la tentation,
Ou l'effort insolent d'une indigne pensée ;
Elle voit mieux qu'un tel appui
A sa faiblesse est nécessaire ;
Et que quoi qu'elle fasse, elle ne peut rien faire
Ni de grand, ni de bon sans lui.

Alors elle gémit, elle pleure, elle prie
Dans un destin si rigoureux ;
Elle importune Dieu pour ce trépas heureux
Qui la doit affranchir d'une ennuyeuse vie :
Et la soif des souverains biens,
Que dans le Ciel fait sa présence,
Forme en elle une digne et sainte impatience,
De rompre ses tristes liens.

Alors elle aperçoit combien d'inquiétudes
Empoisonnent tous nos plaisirs,
Combien de prompts revers troublent tous nos désirs,
Combien nos amitiés trouvent d'ingratitudes ;
Et voit avec plus de clarté
Qu'on ne rencontre point au Monde,
Ni de solide paix, ni de douceur profonde,
Ni de parfaite sûreté.

Sainte Bernadette. Souvenirs inédits. — **L'Aubarde.** — Bernadette a été la première pèlerine de la Grotte. Même après les apparitions, elle continua de s'y rendre aussi souvent qu'elle pouvait, son chapelet à la main ; et elle resta fidèle à cet attrait de son cœur jusqu'au départ pour Nevers, c'est-à-dire pendant huit années.

Les biographes n'ont pas le temps de nous parler de ces détails, qui pour eux sont de peu d'intérêt ; mais la Sainte en jugeait autrement. Sa piété mariale se renouvelait dans ces visites comme dans une sorte de rite sacramentel, et plus tard, dans son exil volontaire à deux cents lieues du Gave, elle s'efforcera encore d'y suppléer par des pèlerinages intérieurs qui seront pour elle une forme d'oraison. *J'y vais tous les jours, dira-t-elle à ses compagnes.*

Il n'existe plus aujourd'hui que deux témoins des visites de Bernadette à Massabielle. Le plus connu est un témoin silencieux, mais impressionnant : une simple photographie qui nous conserve la Sainte à genoux devant le rocher de l'apparition. Vous la voyez de dos, le châle sur les épaules et le « mouchoir de tête » couvrant ses cheveux. Tout le champ photographique est désert ; Bernadette apparaît seule devant la Grotte primitive encore sauvage et nue, et c'est mieux ainsi. Remercions ce photographe intelligent.

Le second témoin a l'avantage de parler ; il parle même volontiers. Allons sonner chez les Petites Sœurs de Pau, dans le quartier de Billières, à deux pas de la jeune école professionnelle — un beau succès de l'enseignement libre en Béarn — et suivons la bonne Mère Supérieure dans la salle des « anciennes ».

Voici Mme Gey, de son nom Bernarde Vignette. Elle est née

au pied des Espélugues, dans la rude vallée de Bat-sur-Guerre, au village d'Omès. C'est la bigourdane des champs, très brune, au visage arrondi, fortement marqué par la dureté du sol et de la vie. Le nom de Bernadette allume de suite une flamme dans son regard. On devine qu'elle est toute prête à nous raconter quelque beau chapitre de sa lointaine enfance.

— J'étais encore une petite *maynada*, dit-elle ; mais chez nous les enfants conduisent de bonne heure les ânes à la ville, et c'était moi qui étais chargée de porter le bois chez les clients. J'allais toutes les semaines à Lourdes avec une *carga de bouès*, et je la déposais dans la maison que mon père m'indiquait, par exemple, chez le marchand drapier, M. Lacaze.

Vous savez comment on charge les ânes dans ce pays. On leur met des espèces de grands paniers qu'on appelle des *aubardes*, et sur ces aubardes on entasse toute sorte de choses.

Mon chemin passait au-dessus de Massabielle, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison des Chapelains. C'est ce qui m'a donné l'occasion de rencontrer Bernadette.

— Vous la connaissiez ?

— Tout le monde la connaissait depuis les apparitions. On me l'avait montrée, et il m'arriva plusieurs fois de la voir aller à la Grotte, son chapelet à la main.

— Lui avez-vous parlé ?

— J'ai fait mieux que cela. Vous aller voir. Un jour, je rentrais après avoir vendu ma charge de bois, quand je trouvai Bernadette sur mon chemin, un peu au-dessous du cimetière, près de la boulangerie Lacapée. Elle allait à Masabielle, moi à Omès ; c'était la même direction. Nous avons marché ensemble.

La vue de mon âne lui a donné le désir de monter dessus. Etait-ce la fatigue, ou une fantaisie ? Je ne sais. Elle m'a dit : *Boulé mé pourta sus én asou ?*

Naturellement, j'ai répondu : *Pouyats.* Monte ! J'ai arrêté la bête. Bernadette a enroulé son chapelet autour de son bras, et je l'ai aidée à monter.

Nous avons fait route ainsi, elle sur l'aubarde, et moi tenant *lou bridette*. Il y avait peut-être un quart d'heure de chemin jusqu'à Massabielle. Quand elle est descendue, elle m'a demandé, en riant, combien elle me devait. Je lui ai dit : *Qué prégaras per you.* Tu prieras pour moi. Elle me l'a promis. Je lui ai demandé si elle allait souvent à la Grotte. Elle m'a répondu : « Tous les jours. Quand ce n'est pas le matin, c'est le soir ». Puis elle est partie à droite vers le Gave, et moi j'ai suivi le chemin de Bisaune. Voilà... Mon histoire est finie.

Et moi, bonne grand'mère, je suis sûr que l'histoire n'est pas finie. Un témoin ne dit jamais du premier coup tout ce qu'il sait. Mais avant de pousser un peu plus loin ma petite enquête, je regarde intérieurement le curieux tableau qui se dessine devant moi. Je vois le petit âne pyrénéen heureux de regagner son pré, la jeune maîtresse qui le modère par la bride et, au-dessus, assise sur le rude châssis de bois, à la façon d'une Vierge de la *Fuite en Egypte* de Lorrain ou de Garrache, Bernadette qui égrène ses *Ave*, balancée par le pas de l'animal.

Mais une Bernadette amazone, voilà qui ne devait pas être du goût de l'abbé Peyramale, et si le redoutable curé de Lourdes l'avait aperçue ainsi juchée sur l'*asou*, il aurait pris sa grosse voix et ce fameux air gendarme qui faisait trembler les petits enfants. J'ai le soupçon que notre espiègle de Berna-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dette — c'est un des traits de son caractère, et ce n'est pas le moins charmant — ne devait pas être pleinement rassurée durant ce pèlerinage.

Je hasarde une dernière question avant de quitter cette bonne Mme Gey et les Petites-Sœurs :

— Vous souvenez-vous de quelque réflexion de Bernadette pendant qu'elle était sur l'âne ?

— Je ne me souviens que d'un mot. Elle m'a dit : *Gaîté se nou y a pas oun couré per quiou !*

— Et cela veut dire ?

— Qu'elle avait peur de rencontrer M. le Curé.

Je connais Bernadette ; je suis sûr qu'elle a souri en disant cela. Notons le mot, — et ajoutons le sourire.

(Revue Bernadette.) E. GUYNOT.

Soyons dignes ! (*suite*). — Il n'y eut que trop de femmes qui s'amusèrent, pour le malheur de l'humanité ! Elle serait longue la liste des perverses ou seulement des frivoles qui ont fait baisser le niveau moral de l'humanité, sous prétexte de s'amuser, depuis Dalila jusqu'à Mme Rolland qui osa faire le procès du roi martyr. Une danseuse, Hérodiade, fit tomber sous le glaive la tête du prophète. La prétendue vierge Elisabeth renouvela l'ère sanglante des persécutions. Agnès Sorel et la Pompadour jetèrent la monarchie à deux doigts de sa ruine et tout cela pour *s'amuser* et en *s'amusant*.

Songer à s'amuser dans des temps comme les nôtres, c'est trahir. Bon gré, mal gré, il faut travailler et souffrir et prendre la vie au sérieux, à l'heure des rédemptions nécessaires.

Le christianisme qui a affranchi la femme, qui l'a armée de sa propre faiblesse devenue sa force, qui a fait d'elle la vierge et la mère, est une chose sérieuse qui demande des esprits sérieux. S'il a fait la grandeur de la femme, c'est dans la mesure où elle a correspondu à ses suggestions nobles et graves, où elle a lutté contre la frivolité et l'égoïsme, où elle a accepté de vivre la vie pleine et forte qu'il lui prêchait.

Il faut à l'âme féminine des pensées graves, dit Balmès. « Imagination exaltée, cœur passionné, esprit léger, la femme a besoin, plus encore que l'homme, d'inspirations sévères, de pensées sérieuses: il faut un contre-poids à la mobilité avec laquelle elle parcourt tous les objets ; il faut un frein à cette sensibilité qui lui fait recevoir si vivement toutes les impressions et communiquer à son tour, tel qu'un agent magnétique, ses impressions à tout ce qui l'environne ».

C'est ce que le christianisme a compris, c'est ce qu'il a réalisé, et d'instinct la femme est allée vers lui, reconnaissant le libérateur ; elle s'est élevée d'un coup d'aile aux plus hauts sommets de la sainteté.

Depuis, comme l'a si bien démontré M. Lamy, la dignité féminine est restée subordonnée à l'éducation religieuse, c'est-à-dire à l'éducation sérieuse. Chaque fois que l'histoire note un recul dans l'influence religieuse, on voit diminuer cette dignité qui par contre s'accentue chaque fois que s'affirme la prépondérance de l'idée chrétienne.

L'homme égoïste et brutal favorise toujours l'incrédulité de la femme quand il veut l'asservir. Calcul habile qui réduit la femme à n'être plus qu'une poupée de luxe et la prépare à l'asservissement, en lui coupant les ailes qui la font si naturellement s'élever vers tout ce qui est grand et beau et qui sont la prière et l'amour pur.

Qu'il est donc triste de voir tant de femmes, qui pourraient d'ailleurs avoir une très grande valeur, atrophier leurs facultés intellectuelles, éteindre en leur âme les lumières surnaturelles, enterrer vivantes leur intelligence et leur volonté, sous des chiffons et des bibelots qui disent leur prodigieuse frivolité !

Après cela, est-il étonnant qu'elles n'exercent pas la moindre influence, jeunes filles sur leurs frères, simples potaches de lycée ou de collège, épouses sur celui dont elles partagent la vie, sans s'y associer autrement que par le côté extérieur. N'ayant jamais rien appris, elles sont restées de grandes enfants qu'on aime ou qui amusent, mais à qui on ne fait même pas l'honneur de demander un conseil.

Combien en ai-je rencontré de ces femmes dont le foyer a été tout à coup désolé, sans le moindre motif apparent : un jour l'homme est allé de son côté chercher des satisfactions défendues et la femme est restée douloureuse et digne dans sa solitude morne. Que s'était-il donc passé ? Oh ! rien. Si pourtant : lui eût voulu trouver dans sa femme une compagne à hauteur, une amie intelligente, il rêvait de vivre dans l'intimité profonde de son cœur et de son âme ; mais cette femme, vertueuse et bonne pourtant, n'avait pas d'intimité. Dans une conversation d'une heure, vous en aviez fait le tour. Elle n'avait jamais rien appris, elle était incapable de s'intéresser à une idée, elle avait oublié de développer son jugement sur les choses qui touchent aux fonctions capitales de la vie. Et voilà le secret de telle désertion.

Non, non, Mesdemoiselles, ce n'est pas en vous amusant seulement que vous préparerez la vie de demain, une vie noble et digne de vous ; ce n'est pas en perdant toute occasion de vous instruire que vous deviendrez des femmes de valeur.

Chrétiennes, françaises, épouses et mères, ces titres sublimes qui sont ou seront bientôt les vôtres, réclament beaucoup de sérieux déjà dans vos idées, dans vos sentiments et dans vos actes. Travaillez afin de donner plus d'étendue à votre intelligence, plus de force de compréhension à votre esprit, plus de rectitude à votre foi. Ne restez étrangères ni au mouvement religieux, ni au mouvement scientifique de votre temps. Développez, en un mot, toutes vos aptitudes, pour être demain à la hauteur de la tâche que Dieu vous destine.

La femme a charge d'âmes, elle a pour mission de développer les intelligences, de diriger des vies qui lui sont chères, de se mesurer souvent avec les terribles difficultés. Sera-t-elle en mesure d'accomplir tout son devoir, si, jeune fille, elle ne s'est pas astreinte à des habitudes de vie sérieuse et réglée, de travail, de réflexion et de prière ? Ne le demandez pas à ces femmes frivoles, légères, molles, désœuvrées, ignorantes, uniquement amies du plaisir et des sports. Celles-là sont ennemies nées du sérieux, elles ne comprendront rien au devoir et, si jamais elles ont des enfants à élever et un mari à conseiller, elles ne prendront aucune part réelle à l'éducation de leurs enfants, ou aux affaires de leur mari, elles ne jouiront d'aucune considération auprès d'eux.

Allez-vous vous étonner maintenant, Mesdemoiselles, qu'une revue à prétentions éducatives se soucie médiocrement *d'amuser* les lectrices dont elle rêve d'édifier et de former les âmes ? Les moyens doivent toujours être en harmonie avec le but : on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne gravit pas les sommets d'ordinaire en se jouant ; on ne fait pas des chrétiennes, des épouses et des mères avec de gais propos, des fables puériles ou des conseils et des enseignements édulcorés.

Le Fleuve. — *Sous ce titre, M. François Coppée, qui venait d'être très souffrant, publiait naguère un charmant article, dont voici la conclusion :*

Je sais une âme comparable à ce fleuve. De même qu'il va se perdre dans la mer, elle disparaîtra bientôt dans la mort. Ainsi que lui, en approchant du gouffre, elle se sent grosse de tout son passé, et elle est profonde et amère, — profonde comme la mémoire, amère comme l'expérience. Elle se rappelle sa vie, qui fut, en somme, paisible et plutôt bienfaisante. Pourtant, que de souillures n'a-t-elle pas reçues dans son chemin, cette pauvre âme, et emportées à jamais en elle ! Pour l'eau qui court et pour l'homme qui passe, il n'y a qu'un moment de pureté absolue, la source et l'enfance. Comme le fleuve roule et cache, dans les fanges de son lit, des immondices et des cadavres, l'âme — même chez les moins coupables — est pleine de honteux secrets.

Rester pur en ce monde, c'est l'impossible et désespérant effort ; le redevenir dans une vie nouvelle, quel idéal, quelle sublime espérance ! Ce fleuve, que la mer qui descend aspire avec de profonds râles, se purifiera dans le sel de l'immense Océan. Pauvre âme, flétrie par l'existence et profondément troublée au seuil du grand mystère, tu oses rêver, toi aussi, d'innocence immortelle ! C'est pourquoi tu songes, aujourd'hui, à tous ces vieux clochers d'églises et de cathédrales que le fleuve a réfléchis dans ses ondes et que tu as si souvent rencontrés sur ta route, sans obéir à leur geste solennel. C'est pourquoi tu réponds enfin au signal de ces antiques flèches de pierre, qui te montrent le ciel avec confiance et t'ordonnent la prière et la foi.

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine LEMARTHE, aumônier de Saint-Gildard : PETITES FLEURS MARIALES, écloses auprès de la Châsse de sainte Bernadette. — Un volume in-8° couronne, 96 pages, prix : 10 fr. ; franco, 12 fr.

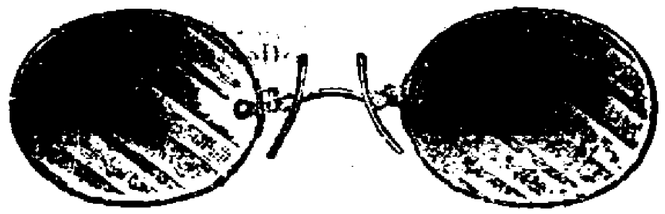
Couvent SAINT-GILDARD, Nevers.

Ces premières fleurs d'un nouveau printemps spirituel sont des aperçus rapides sur le mystère de Marie... sur tous les mystères.

Offert gracieusement aux anciens abonnés de la *Revue Bernadette.*

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 6 — *Vendredi 12 Février 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Février).

ERRATUM. — *Une erreur matérielle, nous faisant confondre l'Ordo de l'année dernière avec l'Ordo de cette année, nous a fait déplacer d'un jour toute la semaine du 5e dimanche après l'Epiphanie. Prière de corriger avec son Calendrier.*

14. 6e dim. de l'Epiphanie. sd. V.
A Vêpres, mém. du suivant.
15. SS. Faustin et Jovite. Mm. s. R.
16. De la Férie. V.
17. S. Guévroc, Ab. sdr B.
18. S. Siméon, E. et M. s. R.
19. De la Férie. s. V.
20. De la B. V. M. s. B.
21. Septuagésime. sd. V.
A V., Mm. du suivant et de S. Pol.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Roche	13-14	Lothey	17-18
Tréflaouénan	15-16	Saint-Renan	19-23

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Honoraires de messe ; Prix Vulpian ; Savon.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; L'Adoration Perpétuelle ; Morlaix en deuil.
III. *Chronique générale.* — La prédication ; Esprit païen, esprit chrétien.
IV. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Honoraires de Messe. — L'honoraire de messe (à jour fixe ou non) est porté à vingt francs. Les honoraires inférieurs indiqués dans les tarifs des cérémonies ou dans les charges des fondations devront être portées à ce taux.

II. Prix Vulpian. — Le prix annuel fondé par le docteur de Vulpian sera décerné au début de Mai. Rappelons les conditions : 1° La famille devra avoir au moins dix enfants, être catholique pratiquante et s'être distinguée par la façon dont les enfants auront été élevés ; 2° Toute demande devra être pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sentée par le chef de la paroisse. Une formule sera adressée aux chefs de paroisses qui le désireront.

Les dossiers envoyés les années précédentes conservent leur valeur et seront soumis à l'examen de la commission.

MM. les Curés et Recteurs qui auraient des candidatures à présenter ou des modifications à apporter aux dossiers déjà envoyés voudront bien le faire avant le 15 Avril.

III. *Le Secrétariat de l'Evêché* ne dispose pas *de savon* pour le lavage du linge d'église. Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'en prévenir les Religieuses chargées de ce service pour qu'elles cessent de nous en demander.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. René Quéméneur, ancien recteur du Juch, décédé le 11 Février, à l'âge de 78 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 6e *dimanche après l'Epiphanie* (14 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 9 heures, messe de la Croix-Rouge, allocution par M. l'abbé Pichon, vicaire. Absoute. — Quêtes pour les Œuvres sociales maritimes. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, réunion bretonne, sermon, prières et bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les jours : à 18 heures, prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 6e *dimanche après l'Epiphanie* (14 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Comfort : Adoration, du 8 au 14 Mars.

— Saint-Renan : Adoration, du 21 au 28 Février.

L'Adoration Perpétuelle. — Le diocèse de Quimper continue sa tradition de faire, dans chaque paroisse, à l'occasion du Triduum de l'Adoration Perpétuelle, une petite mission. Au zèle des prédicateurs répond la piété des fidèles : ainsi, en Décembre, à Ploumoguer, sur 1.375 habitants on compta 410 hommes, 460 femmes et 200 enfants qui communièrent. — A Plonéis. 780 communions sur 1.010 habitants, parmi lesquels un fort contingent de prisonniers. — A Lampaul-Guimiliau, 912 communions et très peu d'abstentions. — A Brélès, tous les paroissiens sans exception ont communié. Quels beaux exemples de piété eucharistique ! (*Semaine religeuse de Paris.*)

Morlaix en deuil. — C'est avec stupeur que nous apprenions, vendredi 29 Janvier, la catastrophe survenue à Morlaix au début de l'après-midi. Aussitôt circulaient sur le nombre élevé des morts des rumeurs auxquelles on n'osait d'abord pas croire.

Elles n'étaient malheureusement que trop fondées : environ 80 victimes dont 44 enfants, avaient péri au cours de ce bombardement qui n'avait duré que quelques minutes.

Morlaix leur a fait, lundi 1er Février, des obsèques émouvantes, tant en l'église Saint-Mathieu qu'en celle de Saint-Martin.

Son Excellence Mgr Duparc voulut venir en personne présider la cérémonie funèbre, assisté de M. le vicaire général Joncour.

M. Guillon, conseiler National et préfet du Finistère, retenu à Brest par une conférence très importante et urgente, s'était fait représenter par M. l'amiral Le Normand, commandant le 2e arrondissement maritime.

Toutes les autorités religieuses, civiles et militaires de Morlaix étaient présentes en l'église Saint-Mathieu où eut lieu la cérémonie officielle. Après la messe célébrée par M. le chanoine Boulic, curé-archiprêtre, Monseigneur l'Evêque adressa à l'assistance une allocution toute pleine de paroles compatissantes et de paternels encouragements, que nous reproduisons *in-extenso*.

Monsieur l'Amiral,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Sénateur-Maire,
Mes chers Frères,

Votre ville est en grand deuil. Je suis venu prendre part à votre douleur, et vous apporter le témoignage de ma sympathie et l'appui de mes prières dans l'immense malheur qui vous frappe.

C'est une nouvelle page, rouge de sang, que la barbarie vient d'ajouter au tableau de ses exploits. Jadis les règles de la guerre recommandaient aux belligérants d'avoir des entrailles de charité pour les populations civiles, pour les femmes et les enfants sans défense, pour les malades et les vieillards exposés plus souvent à découvert et plus durement aux dangers de la guerre que ne le sont sur le front les soldats en armes. La guerre « totale » de nos temps modernes n'a pas de ces ménagements.

Une fois de plus, elle vient d'en donner la preuve à Morlaix, dans la journée du 29 Janvier. Une minute y a suffi. Mais que de désastres, que de victimes !

; une église, monument historique, est gravement ébranlée et rendue inutilisable ; à travers les rues, des maisons sont détruites ; du milieu des décombres s'élèvent des cris déchirants, des appels au secours des blessés. Il y a aussi des morts. Combien ? Il est prématuré de le préciser : Nous savons que le nombre en est grand, et le chiffre des cercueils alignés sous nos yeux est déjà impressionnant.

Nous partageons la profonde douleur des familles atteintes dans leur chef et privées de leur gagne-pain. Nous nous inclinons devant le deuil des épouses frappées dans leurs affections les plus chères et les plus intimes. Mais comment ne serions-nous pas plus particulièrement émus par le sort de ces petits enfants que la mort est venue cueillir sous le manteau de ces saintes femmes que la religion n'affranchit des biens de ce monde que pour répandre plus largement par leur exemple les leçons de l'Evangile ? Aucun témoin ne pourrait jamais oublier la vision dantesque des mères affolées, accourues de tous côtés,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fouillant les décombres, à la recherche de leurs petits, et emportant dans leurs bras des dépouilles sanglantes, inanimées ou expirantes. La Bible a noté qu'une voix se fit entendre à Rama, celle de Rachel pleurant ses enfants, et ne voulant pas se consoler, parce qu'ils ne sont plus. L'Evangile a raconté le massacre des saints Innocents. Bethléem entendit alors les lamentations des mères, et le sang des nouveaux-nés inonda toute la contrée. C'est la même scène qui se reproduisait ici, il y a quelques jours.

Pourquoi tant de victimes innocentes ? Avec des athées qui ne croient pas à l'existence de Dieu, avec des matérialistes qui bornent leur horizon à celui de la terre, le silence serait de rigueur. Mais je parle à des chrétiens que l'Eglise a pénétrés de sa doctrine. Ils savent, eux, quel est le prix du sang et quelle en est la valeur rédemptrice, et ils comprendront notre prière aux saints Innocents : Permettez, ô fleurs des martyrs, que nous mettions en vous notre confiance ; faites que nos épreuves présentes contribuent à sauver notre grande et malheureuse Patrie !

L'ennemi l'assaille de tous les côtés. Cependant j'espère encore, j'espérerai toujours que la divine Providence ne laissera pas périr un peuple qui lui a donné et lui donne encore tant de saintes âmes, où la Foi et la Charité se déploient en des œuvres si généreuses. Ne nous laissons pas abattre par des frayeurs découragées qui ne conviennent ni à des Français, ni à des Bretons, ni à des chrétiens. Serrons les rangs autour de nos chefs, faisons chacun notre devoir jusqu'au bout et sans défaillance.

⁂

Au même moment se déroulaient, en l'église Saint-Martin, les obsèques des petites victimes de l'école N.-D. de Lourdes. Les trente-huit cercueils contenant les restes, couverts de draps blancs et de fleurs, entouraient le cercueil de Mlle Laurent, leur infortunée maîtresse.

Après avoir chanté la messe, M. l'abbé Montfort, recteur de la paroisse, eut pour les familles éplorées des paroles de réconfort et d'espérance.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Prédication. — Si tant de fidèles se désintéressent de la prédication, c'est peut-être qu'ils en attendent trop ou trop peu. D'aucuns y souhaiteraient plus « d'actualité ». La redite des vérités éternelles, « des grandes vérités », ou le rappel des « grands devoirs », ceux qu'impose le Décalogue et que nul, même parmi les personnes qui font profession de piété, ne saurait se flatter d'accomplir parfaitement, leur semblent fastidieux par leur répétition même ; n'est-ce pas du « déjà vu » ? Ainsi les Hébreux, charmés d'abord, puis blasés par la saveur quotidienne de la manne protestaient-ils auprès de Moïse : « Nous sommes écœurés de cette nourriture trop peu consistante ! »

Certains écoutent le prédicateur en esprit de curiosité critique : « Comment s'en tirera-t-il ? » Ainsi le spectateur de la légende s'asseyait-il chaque soir au cirque pour voir si le dompteur serait mangé. De tels auditeurs sont le plus souvent déçus,

car si la prédication est ce qu'elle doit être, c'est-à-dire si l'orateur prêche la Doctrine, et non ses propres idées ou sa propre personne, rien n'y abonde moins que l'imprévu.

D'autres attendent trop peu de la prédication. A moins qu'elle ne distingue par l'éclat du verbe, la splendeur de la voix, l'originalité des aperçus ou le pittoresque de l'argumentation, il leur semble qu'on ne leur apprend rien et qu'ils ont perdu leur temps. C'est encore une illusion de leur optique spirituelle. La Parole de Dieu est, à sa manière, un sacrement. De même que l'efficacité surnaturelle du Baptême ou de l'Eucharistie ne dépend que fort peu de la sainteté ou du talent de celui qui les administre, encore moins du décor où se déroule la cérémonie, ainsi l'efficacité surnaturelle de la Prédication tient surtout à la grâce particulière dont elle est toujours accompagnée, quand celui qui en est le ministre est valablement délégué par l'Eglise pour accomplir cette mission.

Saint Paul rendait cet hommage aux fidèles de Salonique : « Vous avez reçu de nous l'enseignement des choses de Dieu non pas comme une parole d'homme mais, ce qu'il est vraiment, comme une parole de Dieu, qui opère efficacement en vos âmes croyantes. » Un prêtre éminent, lui-même doué de beaucoup de savoir et d'éloquence, nous confessait n'avoir jamais entendu la moindre « instruction », sans y découvrir de l'utile et même du nouveau. Tel est l'esprit d'un véritable croyant. Que le chandelier soit d'or ou de bois, le cierge bénit de la Chandeleur, figure de Jésus-Christ, lumière du monde, a pouvoir d'éclairer toute âme simple, droite et de bonne volonté.

(*Semaine religieuse de Paris.*)

Esprit païen — Esprit chrétien (*Sujet de conférence ou de sermon*). — *A.* CE QU'EST L'ESPRIT PAÏEN. — Sa caractéristique essentielle, c'est le *matérialisme :* l'esprit païen ne voit pas plus loin que les choses matérielles ou visibles. Pour lui, ce qui compte, c'est ce qui se voit et ce qui se touche. Les réalités invisibles et spirituelles n'existent pas ou ne comptent pas.

Ce que l'esprit païen produit dans les âmes : *a)* au *point de vue religieux, l'esprit païen mène à l'athéisme.* On ne compte pas avec Dieu, on ne se soucie même plus de son existence.

b) Au point de vue moral, l'esprit païen aboutit à la recherche du plaisir par-dessus tout. Puisqu'on ne se soucie plus de Dieu, plus d'entraves à ses aises (à ses vices non plus : bien manger, bien boire, « se donner du bon temps » et profiter au maximum de tous les plaisirs que procure la vie. Poursuite effrénée du plaisir, de la jouissance sous toutes ses formes, voilà la conséquence normale de l'esprit païen.

c) Au point de vue social, l'esprit païen est la source de l'égoïsme, et l'égoïsme engendre la division, la jalousie, la méchanceté, la haine et la guerre.

Ayant rejeté Dieu, l'homme devient son propre centre, son unique raison d'être. Dès lors, rien ne le retient plus, et il s'opposera de toutes ses forces, violemment s'il le faut, à tout ce qui pourrait le gêner ou l'empêcher de jouir. Le monde païen n'est plus qu'une opposition d'égoïsmes, un conflit d'autant plus effroyable que les moyens de lutte sont plus perfectionnés.

L'esprit païen est donc le grand mal, le grand fléau et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

monde ne retrouvera la paix et le bonheur que dans la mesure où renaîtra et se développera l'esprit chrétien.

B. CE QU'EST L'ESPRIT CHRÉTIEN. — *a) L'esprit chrétien, c'est un esprit de foi.* Par opposition à l'esprit matérialiste, l'esprit chrétien fait voir au delà des choses sensibles. Le vrai chrétien, animé de l'esprit de Jésus-Christ, voit toutes choses dit-on, « avec les yeux de la foi ».

Avoir l'esprit de foi, c'est donc avoir une foi *vivante*, intégrée dans le réel, dans la vie de chaque jour. C'est juger toutes choses avec ce « sens chrétien » qui nous fait réagir, non plus en hommes imprégnés d'égoïsme et d'étroitesse d'esprit, mais en membres du Christ. *Christianus alter Christus.* Avoir l'esprit de foi, c'est avoir cet esprit de filiation divine qui nous fait traiter Dieu comme un vrai Père.

b) L'esprit chrétien c'est l'esprit de charité. « Dieu est charité. » Et puisque l'appartenance au Christ nous rend participants de sa vie divine, on doit retrouver en nous quelque chose de la charité de Dieu.

L'esprit de charité est dont l'antithèse absolue de l'égoïsme, de l'amour du « moi » qui tend naturellement au mépris des autres.

L'esprit de charité doit produire, en outre, chez les chrétiens, le zèle du salut des âmes. Ils doivent vibrer à l'unisson du Cœur de Dieu qui « veut que tous les hommes soient sauvés ». C'est cet esprit de charité qui les préservera d'une piété étroite et égoïste, si contraire au véritable esprit chrétien.

c) L'esprit chrétien, c'est enfin l'esprit de sacrifice. Et cela découle tout naturellement de l'esprit de charité. Si nous aimons tous les hommes nos frères « du même amour dont Jésus les aime », nous serons amenés à les aimer, comme Lui, jusqu'au sacrifice. « Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qui l'on aime. »

Nous ne sommes pas sur terre pour nous préoccuper exclusivement de notre salut individuel. Nous sommes sur terre avant tout pour aider Jésus à sauver le monde, pour « achever en notre chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son Corps qui est l'Eglise ».

Le chrétien, à la suite de son chef Jésus, est appelé à continuer la rédemption de l'humanité.

L'esprit chrétien, ce sera donc l'amour de l'effort, la générosité, la vaillance.

On pourrait, pour terminer, montrer comment.

C. CONCLUSION : L'ESPRIT CHRÉTIEN SOURCE DE JOIE. — La seule vraie joie, la joie saine qui ne laisse pas de regrets après elle, n'est-ce pas celle que nous ressentons justement quand nous avons pensé, agi, vécu en chrétiens ? — Alors qu'au contraire, l'esprit païen, parce qu'il est la recherche du plaisir en dehors de l'ordre, n'amène avec lui que tristesse, dégoût et désespérance !

En nous efforçant ainsi à substituer en nous et autour de nous l'esprit chrétien à l'esprit païen, nous accomplissons une œuvre hautement humaine et chrétienne, car nous travaillons directement au relèvement de notre pays qui ne retrouvera le bonheur qu'en retrouvant Dieu.

G. C. *Fiches pastorales*, 31, *rue de Fleurus, Paris* (6e).

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

ROMANS. — L. OLIVIERO : *Pas même à ce prix.*
R. DUVERNE : *Qu'as-tu fait de ton frère ?*
BARRÈRE-AFFRE : *Le jardin d'Omphale.*
Mgr GRENTE : *Oraison funèbre du cardinal Baudrillart.* — 10 francs.
ROBERT BAROUX : *Le cardinal de Retz.*
RENÉ HERVAL : *Flaubert.*

LE CARDINAL BAUDRILLART. *Témoignages et Souvenirs.* — La longue vie du cardinal Baudrillart a été si riche d'événements et d'œuvres, que Paul Lesourd a voulu publier, sans plus attendre, « quelques essentiels témoignages, quelques précieux souvenirs qui, étant donné la compétence et la qualité de leurs auteurs, donneront au grand public une vue d'ensemble exacte de cette apostolique existence ».

L'ouvrage qui lui est consacré comprend trois parties : sa vie, ses œuvres et quelques hommages posthumes.

Le cardinal Baudrillart (Flammarion, éditeur, un volume illustré de hors-texte : 30 francs), recueil de témoignages et de souvenirs, nous montre un grand Français et un grand serviteur de l'Eglise, toujours animé d'un égal zèle à servir Dieu et sa patrie, digne en tout point de cette magnifique devise qu'il s'était choisie : *Pro cruce virtusque virtutesque.* Il lègue à tous les Français un exemple et une leçon.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Claude QUINARD (à la suite de PSICHARI) : PATRIE ET DISCIPLINE INTÉRIEURE. — 48 pages : 6 francs.

Psichari est l' « un des hommes qui symbolisent le mieux l'esprit et les vertus dont la France a besoin pour son relèvement. Petit-fils d'Ernest Renan, venu de l'incroyance totale au Christianisme le plus plein, officier d'artillerie coloniale, après de longs séjours en Afrique, Psichari finit par trouver la mort à Rossignol, le 22 Août 1914. Claude Quinard a heureusement dégagé les leçons de cette vie et de cette mort.

R. P. SAUVAGE : DIX ENTRETIENS DE MORALE CIVIQUE. — 62 pages : 6 francs.

Communauté, Nation, Patrie, Etat, Devoir civique, Autorité, autant de mots que l'on redit, répète aujourd'hui sur tous les tons. Dans ces *Dix Entretiens de Morale Civique*, ces mots et d'autres encore sont clairement définis, expliqués pour être entendus chrétiennement.

R. P. DESPLANQUES : PLUS QUE JAMAIS LE BON PASTEUR. — 64 pages : 6 francs.

Méditations piquantes et harcelantes pour la quiétude égoïste des milieux jouisseurs qu'il faut de plus en plus inquiéter. Nos groupes adultes d'Action Catholique et même de jeunesse, surtout en bourgeoisie, y trouveront stimulant et courage pour « *monter en aristocratie* », c'est-à-dire en sainteté, et devenir les « *Bons Pasteurs* » de leur milieu.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DE FRANCE

L'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 28 Janvier 1943, sous la présidence de M. de Boisanger, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil Général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1942.

Le dividende net de l'exercice 1942 a absorbé 40.880.000 francs ; il s'est élevé à 224 francs.

M. Louis de Marcheville a présenté, en son temps et au nom du Collège de Censure, le rapport des Censeurs.

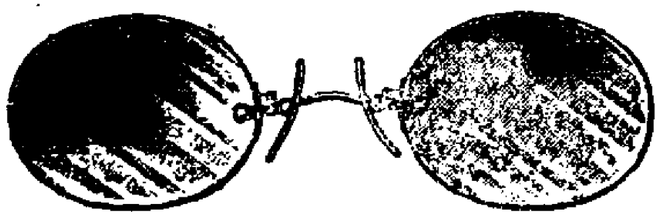
L'Assemblée a été appelée à procéder à l'élection d'un membre du Conseil Général pour remplacer M. Jacques Charles-Laurent, dont le mandat arrivé à expiration était renouvelable, et d'un Censeur en remplacement de M. Louis de Marcheville dont le mandat, arrivé à expiration était renouvelable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX
Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix
POSTICHES J. LECLABART
12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

DELBENN DÉPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 7 — *Vendredi 19 Février 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Février).

21. Septuagésime. sd. v.
A vêpres, Mm. du suivant et de S. Paul.
22. La Chaire de S. Pierre à Antioche. dm. B.
23. *Vigile de S. Mathias.* — S. Pierre Damien, Ev., C. et D. d. B.
24. S. Mathias, Ap. d. 2e cl. R.
25. De la Férie. v.
26. De la Férie. v.
27. S. Gabriel de la Vierge Douloureuse, C. d. B.
28. Sexagésime. sd. v.
A vêpres, Mm. de S. Ruellin.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Renan ..... 19-23 | Taulé 24-28

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Action Catholique ; Cinéma ; Bicyclettes ; Exemptions de réquisitions ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Epreuves sportives au Baccalauréat ; Audience : Adoration. — Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers.
III. *Chronique générale.* —Le Pape et la France, etc...
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Action Catholique. — *Cinéma.* — Nous recevons la visite de M. Jacquemin, directeur de la C. C. R. (Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio), et de M. Cail, directeur du Circuit Familial de la Région Parisienne.

Ils seront à la disposition des prêtres qui voudraient profiter de leurs avis aux lieux et dates suivants, de 10 h. à 16 h. :

Morlaix : Salle du Patronage Saint-Mathieu, 16, rue Basse, (premier étage), mardi 23 Février.

Landerneau : Salle du Patronage, mercredi 24 Février.

Quimper : Maison de la Retraite, jeudi 25 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ceux qui voudraient prendre part au repas en commun sont priés de prévenir respectivement : M. l'abbé Dantec, vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix ; M. l'abbé Guellec, vicaire à Landerneau ; la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, à Quimper.

II. Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1943

MOIS	DATES	JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
MAI	5	Mercredi...	Sizun — Saint-Cadou	Locmélard.
	6	Jeudi.....	Commana.....	St-Sauveur — Loc-Eguiner.
	7	Vendredi..	Plounéour-Ménez.....	Le Cloître — Guervénan.
	8	Samedi....	Plougonven — St-Eutrope..	Lannéanou.
	9	Dimanche .	Guerlesquin.....	Botsorhel.
	10	Lundi.....	Plouégat-Moysan	Plouigneau.
	11	Mardi.....	Plouégat-Guerrand.....	Locquirec.
	12	Mercredi...	Lanmeur — Guimaëc.....	Garlan.
	13	Jeudi.....	Saint-Mathieu, Morlaix	Pens[t] St-Joseph, r. de Brehat
	14	Vendredi..	Saint-Martin - Sainte-Sève.	Saint-Melaine.
	15	Samedi....	Plougasnou	Saint-Jean-du-Doigt.
	16	Dimanche .	Plouézoc'h.....	Ploujean.
	17	Lundi.....	Plouvorn.....	Trévidy.
	18	Mardi.....	Pleyber-Christ	Saint-Thégonnec.
	19	Mercredi...	Taulé.....	Locquénolé.
	20	Jeudi.....	Carantec.....	Henvic.
	21	Vendredi..	Saint-Pol, Paroisse.....	Collège.
	22	Samedi....	Roscoff	Ile-de-Batz.
	23	Dimanche .	Santec.....	Sanatorium.
	24	Lundi.....	Plouénan	Ecole Sainte-Anne.
	25	Mardi.....	Plougoulm.....	Sibiril.
	26	Mercredi...	Mespaul	Plouvorn.
	27	Jeudi.....	Plouzévédé — Trézélidé ...	Saint-Vougay.
	28	Vendredi..	Cléder.....	Tréflaouénan.
	29	Samedi....	Plouescat	Tréflez.
	30	Dimanche .	Plounévez-Lochrist.....	Lanhouarneau.
	31	Lundi.....	Landivisiau.....	Lampaul.
JUIN	1	Mardi.....	Guiclan.....	Guimiliau.
	2	Mercredi...	Bodilis.....	Plougourvest.
	3	Jeudi.....	Plougar.....	Saint-Derrien.
	4	Vendredi..	Plounéventer - Lanneuffret.	Saint-Servais.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première.

Arrêté à Quimper, le 3 Février 1943.

† **ADOLPHE,**
Evêque de Quimper et de Léon.

III Bicyclettes. — Une circulaire de l'A.C.S.C. publie la réglementation suivante :

I° Chaque attributaire devra verser avec la demande un droit de dix francs par bicyclette, de vingt francs par vélomoteur (ceci dispense de l'envoi des trois timbres).

II° Chaque attributaire devra joindre à la demande la déclaration suivante : « Je soussigné..., certifie que le... (bicy-

« clette ou vélomoteur) dont je me porte acquéreur m'est néces-
« saire pour le service du culte, et je m'engage à ne pas m'en
« dessaisir avant un an, sauf autorisation spéciale de l'Auto-
« mobile Club Saint-Christophe, 6, rue de Pétrograd à Paris ».

III° L'A.C.S.C. avisera directement les acheteurs du nom et de l'adresse des détaillants chargés de la livraison.

Tous ceux qui ont fait une demande jusqu'ici doivent adresser à l'Evêché l'engagement écrit, signé, daté, dont il est parlé plus haut.

Ceux qui feront des demandes dans l'avenir à l'Evêché devront les accompagner du même engagement, mais voudront bien adresser *directement* la somme de 10 francs à l'Automobile Club Saint-Christophe, 6, rue de Pétrograd, Paris (8°), dont le chèque postal est : Paris 961-50.

IV. Exemptions de réquisitions. — On annonce comme devant paraître au *Journal Officiel* la loi sur la réquisition des jeunes gens à la main-d'œuvre. Les chefs des établissements d'enseignement que cette loi peut atteindre ont le plus grand grand intérêt à se reporter à la note parue dans la *Semaine religieuse* du 29 Janvier 1943 sous le titre : Exemptions de réquisitions.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Septuagésime* (21 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacre-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi* : services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Septuagésime* (21 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vepres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Tréglonou : Retraites du 19 Février au 7 Mars.

Epreuves sportives au Baccalauréat. — M. le Directeur départemental de l'Education générale demande à connaître, en vue du Baccalauréat, le nombre des candidats et candidates que les établissements d'enseignement libre présenteront aux épreuves physiques en 1943. Prière d'adresser la réponse à M. l'Inspecteur, 5, rue Elie-Fréron, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUDIERNE. — **Adoration,** *du 6 au 14 Février.* — M. le Recteur d'Audierne a tenu, malgré les difficultés des temps actuels, à donner à ses paroissiens une Adoration prêchée. Il a fait appel pour cela aux Pères de Roz-Avel, qui étaient trois, assurant les instructions et aidés pour les confessions par les recteurs et vicaires des paroisses voisines.

Ce sont les enfants qui sont venus les premiers rendre leurs devoirs à Jésus-Hostie et se préparer à le recevoir dans leur cœur. Ils étaient 250 à communier le dimanche 7. Ce même jour, aux vêpres, ils faisaient une fête en l'honneur de Jésus au Très Saint-Sacrement, et beaucoup d'autres enfants n'ayant pas encore communié étaient venus, conduits par leurs mamans, comme jadis les enfants de Palestine, recevoir de Jésus sa bénédiction et chanter ses louanges.

Les grandes personnes se sont partagées en deux groupes. Les femmes sont venues surtout aux exercices organisés dans la journée, tandis que les hommes, retenus beaucoup d'entre eux à ce moment-là par leur travail, sont venus aux exercices du soir, dont quelques-uns leur étaient spécialement réservés.

On a compté environ 640 communions de femmes et 200 communions d'hommes.

Le dimanche 14, aux vêpres, avait lieu la cérémonie de clôture de l'Adoration. L'église était pleine, et l'on sentait en entendant cette foule chanter, que c'est conduits par leur foi et leur amour envers Notre Seigneur que les paroissiens d'Audierne étaient venus si nombreux à cette fête, pour montrer au Christ-Roi leur désir de le faire régner dans leur cœur, dans leurs foyers et dans la paroisse entière.

Université Catholique de l'Ouest. — **Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers.** — Les épreuves écrites du Concours d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers auront lieu au siège de l'Ecole, 33, rue Rabelais, les 1, 3 et 4 Mai 1943.

Les jeunes gens qui désirent y prendre part sont invités à faire leur demande accompagnée des papiers nécessaires le plus tôt possible. Le registre des inscriptions sera clos le 1er Avril.

On rappelle que cette épreuve écrite est éliminatoire et que les élèves doivent ensuite faire un stage agricole dans une exploitation de leur choix. Pendant ce stage, ils doivent rédiger un rapport qui devra parvenir à la Direction de l'Ecole au plus tard le 15 Août.

Les épreuves orales auront lieu dans le courant de Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, 33, rue Rabelais, Angers.

Prix du programme des cours : 10 francs.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Pape et la France. — *D'une lettre de l'Archevêque de Paris, retour de Rome, à ses diocésains :*

« ... La grande bonté du Saint-Père Nous a réconforté et encouragé. Surtout, Nous avons été profondément ému lorsque Nous l'avons entendu parler de la France : « Dans son épreuve présente, Nous dit-il, la France Nous est plus chère que jamais. Nous sommes convaincu, comme Nous l'avons dit à Notre-Dame

de Paris en 1937, de la vocation spirituelle de celle qui demeure à nos yeux la Fille aînée de l'Eglise. Nous ne voulons douter ni de son salut, ni de son avenir. Nous la voyons recueillant un jour le fruit de ses travaux, de ses fatigues, de ses souffrances, et poursuivant à travers le monde une mission de choix. »

« Il va de soi que cette affection pour la France n'exclut pas celle que le Père commun des fidèles porte à tous les peuples : ses messages n'en sont-ils pas la vivante expression ? Nous avons été frappé de voir avec quel soin il envisage les conditions d'une paix durable ; — quel souci il a de dégager les vrais principes visant à l'établissement d'une « communauté dans l'ordre » — et d'une « communauté dans la tranquillité » — assurant à tous les peuples la place à laquelle ils peuvent légitimement prétendre.

« Mais Nous avons été frappé aussi de l'exquise bonté avec laquelle il Nous parlait des personnes et des choses de Notre Pays. A l'entendre, Nous Nous rendions compte que si rien ne lui échappe de ce qui fit dans le passé et encore dans le présent, la grandeur de la France, rien non plus ne lui est indifférent de ce qui concourt à maintenir son prestige et à le relever... »

Pour la stabilisation de Pâques. — En 1943, Pâques tombera le plus tard possible, le 25 Avril. Et l'on entendra de nouveau des plaintes, d'ordre souvent profane, contre cette mobilité excessive. Un correspondant nous signale un autre inconvénient, d'ordre liturgique, et qui se présente pour la première fois, attendu que la fête du Précieux Sang (1er Juillet) n'est devenue fête de 1re classe qu'en 1934 : le jour-octave de la Fête-Dieu vient le 1er Juillet. A première vue, on se demande qui l'emporte : le Précieux Sang, ou ce jour-octave. Les rubriques du Bréviaire Romain ne sont pas claires, car elles ne distinguent pas, comme le font les auteurs (Hébert, Stercky, Callewaert) entre les fêtes primaires et secondaires ; d'autre part, le décret de 1934 qui a fait du Précieux Sang une fête de 1re classe, ne dit pas explicitement s'il l'a laissée secondaire comme au temps où elle était de 2e classe. Et les rédacteurs d'*Ordos* seront embarrassés.

Remarquons à ce sujet que si le décret ne dit rien sur ce point, la fête sera demeurée secondaire — ce que confirme le *Calendarium Liturgicum* universel, publié au Vatican, lequel mentionne le mot : secondaire.

Ensuite, si les rubriques du Bréviaire Romain manquent ici d'une précision, celles du Bréviaire Monastique, qui suivent ici les mêmes règles (la bulle *Divino Afflatu*), sont plus explicites et disent que le jour-octave de la Fête-Dieu ne peut être évincé que par une fête double de 1re classe de l'Eglise universelle (donc pas par un patron de diocèse ou un titulaire de paroisse, comme Saint Rombaut à Malines) et qui soit primaire.

Par conséquent, en 1943, la fête du Précieux Sang devra être transférée — et non au vendredi 2, déjà occupé par le Sacré-Cœur — mais au samedi 3 : et la Visitation à son tour devra être déplacée du 2 au lundi 5.

De plus, ces jours verront un singulier embarras d'octaves : celles du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur s'enchevêtreront avec celles de Saint Jean-Baptiste et des Apôtres, pour ne pas parler des octaves diocésaines comme celle de Saint Rombaut à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Malines (transféré du 1er au 3) ou locales, comme dans les églises dont le titulaire serait le Précieux Sang, la Visitation, Saint Paul seul, saint Léon II, Sainte Adèle (30 Juin), Saint Antoine-Marie Zaccaria.

Enfin, quel que soit l'office célébré le dimanche 4 Juillet, il ne pourra être que commémoré à la grand'messe, celle-ci devant être de la solennité des Saints Pierre et Paul.

— N'y a-t-il pas de quoi souhaiter, ou une simplification dans le calendrier (qui au contraire ne fait que se compliquer), ou une stabilisation de Pâques qui résolve cet enchevêtrement une fois pour toutes ? On se plaindrait, dit-on, de la monotonie : préfère-t-on le dédale de ces octaves ? Une fête de Pâques à une date fixe serait-elle plus monotone que Noël qui revient toujours au 25 Décembre ?

(Du *Bulletin paroissial liturgique de St-André-les-Bruges.*)

L'Introduction à la vie dévote. — *Magnifique accueil fait au livre de S. François de Sales.* — ...Donc, à part quelques aigrefins, vite calmés d'ailleurs, les contemporains de l'*Introduction*, selon les termes de Mgr de Villars, lui « firent grande fête ». Henri IV, trop tôt enlevé par une mort violente, en salua du moins l'apparition avec bonheur. Puis, tout au long du xvii^e^ siècle, l'ouvrage fut porté aux nues par les historiens, les prédicateurs, les mystiques, les témoins de procès de canonisation. A sainte Jeanne de Chantal qui déclare : « C'est, à ce qu'on dit, un livre que le seul Esprit de Dieu a dicté », font écho Charles-Auguste de Sales : « Livre tout d'or, voire plus précieux et désirable que l'or et le topaze » ; dom Jean de Saint-François : « Livre qui est le livre de tous les livres, et le livre de tous » ; M. Olier : « Les Chapitres en sont autant de miracles » ; Bossuet enfin : « Trésor de sages conseils, chef-d'œuvre de piété et de prudence ».

Mais plus haut que ces éloges autorisés monte le merci fervent de tant de Philotées adoptives qui, à la suite de la Philothée par excellence, ont reçu les enseignements du « docteur de la dévotion » ; il y a les âmes ramenées à Dieu, il y a les âmes transportées et portées sur un plan supérieur. « Qui n'est chrétien, a dit encore dom Jean de Saint-François, le devient par la lecture de ce livre, qui l'est y profite, qui a profité se perfectionne, et nul ne l'a lu qui ne soit désireux de le relire, et nul ne le reprendra pour le lire qu'il ne revienne de sa lecture meilleur et plus sage qu'il n'était auparavant ».

Un Lorrain, protestant notoire, le baron de Monthelon, parcourt l'*Introduction*. « Il faut, songe-t-il en son saisissement, que je trouve l'auteur de ce livre, en quelque part du monde qu'il soit ! » Il arrive à Annecy ; il confère, il discute avec l'évêque « l'espace de six ou sept semaines ». Rien ne rebute François qui veut gagner cette âme. Le baron fait enfin entre ses mains « profession de la sainte religion catholique ». Sur un exemplaire reçu en cadeau d'un religieux qu'il hébergeait, le sieur de Cabanes de la maison de Gordes avait tracé ces lignes : *Lu et relu. Dieu veuille que ce soit à la consolation de mon âme et à l'édification de mon prochain.* Il était calviniste, explique dom Jean de Saint-François ; « attiré par la douceur du style et l'élégance du langage, « de Cabanes « avala sans y penser l'hameçon de la doctrine catholique ». D'ailleurs l'*Introduction* pénétrait de contrebande chez les hérétiques : « Dans Genève même et dans le pays de Vaux, où la religion est totalement abolie, atteste Mme de Villeneuve, il n'y a bonne maison ni personne de condition honorable qui n'ait ce livre ».

Bourdaloue, dans son *Sermon pour la fête de Saint François de* Sales, proclamera ce que lui doit la France : « Son *Introduction* seule *à la vie dévote*, combien a-t-elle converti de pécheurs ? combien a-t-elle formé de religieux ? combien d'hommes et de femmes

a-t-elle sanctifiés dans le mariage ? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables ? je vous le demande, Chrétiens... Vous l'avez entre les mains ; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que dans le Christianisme il soit devenu si commun ».

De ce splendide rayonnement de son œuvre, notre saint Docteur sera l'heureux témoin pendant les douze années qui lui restent à vivre. Un succès de si parfait aloi ne pouvait le trouver insensible.

L'ouvrage a reçu bon accueil en France, écrivait-il à un ami dès le 10 Décembre 1609 ; on a eu égard à la nouveauté de son contenu qui ne vise qu'à aider les personnes du monde.

Mais, dans un diocèse si pauvre, ne pouvait-on tirer un profit matériel d'une œuvre universellement admirée ? François, semble-t-il, n'y songe même pas.

O doux Jésus, mon Seigneur, mon Sauveur et mon Dieu, porte l'« oraison dédicatoire », si belle, qui ouvre l'*Introduction*, me voici prosterné devant votre Majesté, vouant et consacrant cet écrit à votre gloire. Animez les paroles qui y sont de votre bénédiction, à ce que les âmes pour lesquelles je l'ai fait en puissent recevoir les inspirations sacrées que je leur désire.

En vérité, le saint auteur n'ambitionne aucune récompense humaine. A ceux qui lui parleront d'argent à gagner : « Non, répliquera-t-il trop humblement, je ressemble à l'échelle qui fait monter un chacun en un lieu où elle ne va jamais ; mes livres sont comme les enseignes des hôtelleries qui invitent le monde à faire bonne chère, tandis qu'elles passent la nuit à la pluie et à la froidure... Je suis, dira-t-il encore, un écuyer tranchant, qui partage tout à autrui et ne prend rien pour soi : souvenez-vous d'un luth, qui est sourd à ses propres accords ».

En 1613, son libraire aura déjà gagné vingt mille francs sur les réimpressions de la *Vie dévote*. Dès Juillet 1610, poussé par la reconnaissance, maître Rigaud (l'imprimeur) fait le voyage d'Annecy, pour remercier son éminent bienfaiteur et lui offrir une bourse où tintent quatre cents écus d'or. L'évêque veut d'abord refuser ; l'éditeur insiste ; François se ravise. « Soit ! dit-il, rougissant et souriant, donnez-les ; ils doteront une fille pauvre et pieuse, appelée à la religion. »

Saint François de Sales : Chanoine Francis TROCHU.

Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »

		1/4 de page	1/2 page	1 page entière
1	insertion	50 fr.	80 fr.	120 fr.
4	—	160	280	440
12	—	450	800	1.300
26	—	1.000	1.750	2.750
52	—	2.000	3.500	5.500

Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 40 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 20 fr. × 12 = 240 fr.

Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris (8e).

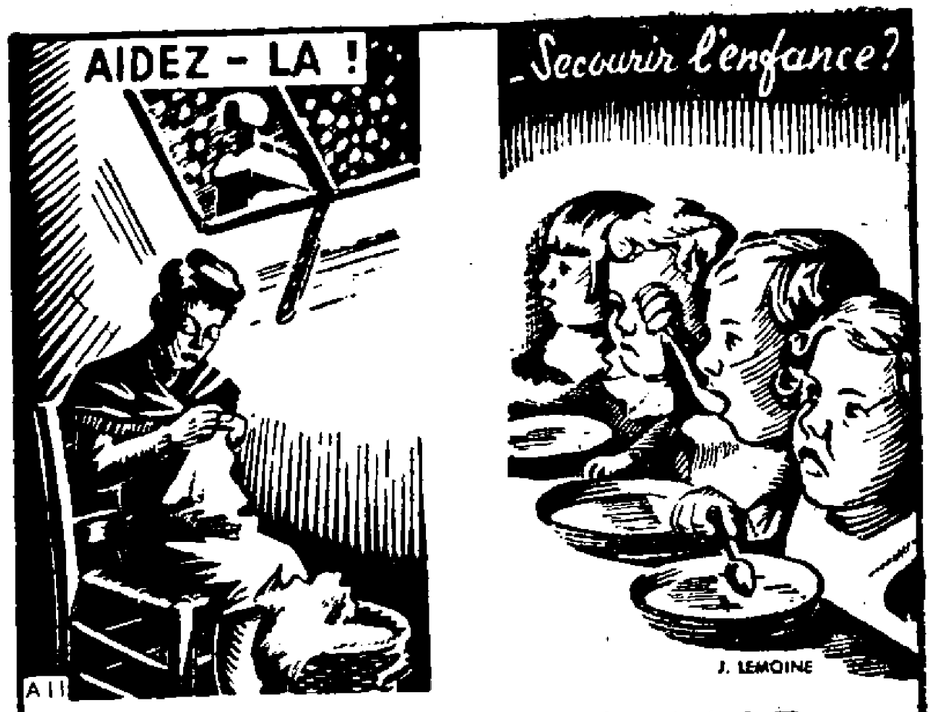
AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX

Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix

POSTICHES J. LECLABART

12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

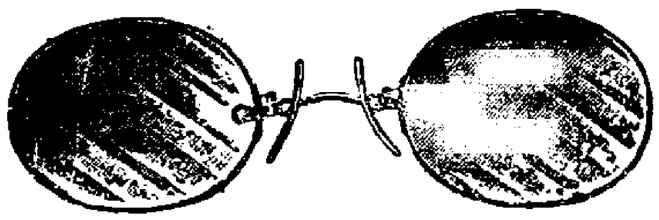
et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 8 — *Vendredi 26 Février 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1 fr. 50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Février-Mars).

28 *Février.* — Sexagésime. sd. V.
A Vêpres, Mm. de S. Ruellin.
1 *Mars.* — De la Férie. V.
2. S. Joévin, Ev. et C. sd. B.
3. S. Guénolé, Ab. dm. B.
Cathédrale, Effusion du Précieux Sang. dm. R.
4. S. Casimir, C. sd. B.
5. De la Férie. V.
6. Stes Perpétue et Félicité. Mm. d. R.
7. Quinquagésime sd. V.
A V., Mm. de S. Jean de Dieu et de S. Thomas.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Taulé ..... 24-28 | Plozévet 1-7

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vin de messe ; Bicyclettes ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Décès ; Paroisse de Saint-Melaine, Morlaix ; Bourses d'études aux enfants du personnel des P. T. T.
III. *Chronique générale.* — Pour bien enseigner le catéchisme aux enfants ; Une grande blessée : la politesse (à suivre) ; Pour l'armée de demain.
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Vin de messe. — Tous les bons de vin de messe ont été expédiés à MM. les Curés-Doyens. Il leur appartient de les utiliser au plus tôt pour éviter — comme c'est arrivé déjà — que ces bons ne soient périmés.

Les bons revenant aux paroisses du canton de Quimper et aux communautés de la ville ont été remis directement — pour gagner du temps — au même fournisseur que l'an dernier et c'est à lui qu'il faut s'adresser.

II. Bicyclettes. — Nous rappelons la note parue dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse* sur la *nécessité* de nous adresser *tout de suite* la déclaration publiée, les demandes non accompagnées de cette déclaration étant rejetées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-François L'Her, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, décédé le 17 Février, à l'âge de 35 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime* (28 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 heures, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Mercredi : confession des filles des catéchismes.
Jeudi : après-midi, confessions.
Vendredi : messe du Sacré-Cœur, à 7 heures. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, adoration pour les hommes et jeunes gens.
Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime* (28 *Février*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures, prières pour la paix.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Jeudi : à partir de 14 heures, confessions.
1er *Vendredi du mois :* messe à 6 h. 30, à l'autel du Sacré-Cœur. — Bénédiction après la messe de 7 heures. — De 8 h. 30 à 17 heures, exposition du Saint-Sacrement. — A 17 heures, prières pour la paix et bénédiction.
Tous les soirs : à 18 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Le Tréhou : l'Adoration, du 6 au 13 Mars.
— Peyben : l'Adoration, du 8 au 18 Mars.
— Goulven : la Retraite-Adoration, du 1er au 8 Mars.

Avis de services. — Flouénan : jeudi 11 Mars, à 11 heures et 11 h. 30 (H. E. C.), services anniversaires, le premier pour M. Le Sann, ancien recteur de Rosnoën, le deuxième pour M. Caër, ancien recteur de Tréogat.

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le R. Père André Daridon, missionnaire oblat de Marie Immaculée, professeur au Juniorat de Pontmain, décédé le 15 Février 1943.

Paroisse de Saint-Melaine, Morlaix. — Autorisé par Monseigneur l'Evêque, M. le Recteur de Saint-Melaine adresse un appel à la générosité de ses confrères et des personnes pieuses en vue d'entreprendre les réparations urgentes rendues nécessaires par le désastre du 29 Janvier 1943.
Rennes, C. C. 555 76. M. J. Le Chat, recteur de Saint-Melaine, à l'Aumônerie des Ursulines, Morlaix (Finistère).

Bourses d'études aux enfants du personnel des P. T. T. — Une circulaire des P.T.T. du 31 Décembre 1942 a fixé les conditions d'attribution de bourses d'études aux enfants du personnel

des P.T.T. Ces bourses étaient réservées aux enfants fréquentant une école publique. — Une démarche a été faite près du Secrétaire général des P.T.T. qui a bien voulu promettre de faire donner les instructions nécessaires pour que les enfants fréquentant une école libre jouissent des mêmes droits.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pour bien enseigner le catéchisme aux enfants. — *Simplifier.* — Le catéchisme est compliqué par lui-même. Il le sera toujours, quelque soin que l'on apporte à le reviser. Ce petit manuel de religion devant renfermer les formules exactes des dogmes les plus abstraits et une explication abrégée des plus profonds mystères, nécessairement les mots et les idées seront au-dessus du niveau intellectuel des enfants.

C'est à vous, catéchistes, de le simplifier.

Simplifier d'abord, en n'ajoutant *aucun détail inutile ou de pure curiosité.* Certains catéchistes se croient obligés d'enseigner les noms des neufs chœurs des anges ou la liste des sept œuvres de miséricorde spirituelle ou corporelle, de compléter l'Evangile de l'enfance de Jésus par des légendes puériles et des miracles apocryphes, de prodiguer des descriptions fantaisistes du ciel, de l'enfer, du purgatoire et des limbes... Le vieux proverbe dit très justement : la religion nous enseigne comment on va au ciel et non comment va le ciel !

Simplifiez les mots du catéchisme. Vous vous apercevrez bientôt qu'un grand nombre de mots sont inintelligibles pour nos enfants. Convenez qu'il ne peut en être autrement. Par des prodiges d'ingéniosité, les rédacteurs de nouveaux catéchismes en diminueront le nombre, mais ils ne les supprimeront pas tous, car le vocabulaire de l'enfant, même dans les villes et les milieux les plus cultivés, est extrêmement restreint. Traduisez de votre mieux par des synonymes, des comparaisons, des périphrases, des images, des analogies. Ayez soin d'expliquer d'avance les mots difficiles de la leçon suivante : rien n'est plus contraire à une saine pédagogie que de réciter des mots dont on ne comprend pas du tout le sens ; il faut faire comprendre avant de faire apprendre.

Simplifiez les explications, en reprenant, à la maison, à l'école, celles dont M. le Curé s'est servi. Redites, ou mieux, faites redire par les enfants, les exemples et les traits d'histoire de M. le Curé. Cela vaudra mieux que d'embrouiller le travail de ces petits cerveaux par des comparaisons nouvelles ou des explications différentes. A la fin de la réunion, il vous sera loisible de raconter une histoire inédite.

Simplifier les idées et leur enchaînement. Ne mettez pas sur le même plan l'essentiel et l'accessoire ; n'accordez pas les mêmes développements à des vérités ou préceptes secondaires et aux grandes lignes de la religion.

La morale, ce ne doit pas être une suite d'interdictions régies par une casuistique subtile : c'est l'observation des deux grands préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain qui renferment « la Loi et les Prophètes » et commandent la vie des individus, des familles et des sociétés.

Le dogme n'est pas un enchevêtrement d'articles de foi, d'explications abstraites des mystères, avec une réfutation d'he-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

résies multicolores : c'est la présentation aussi simple que possible du Dieu Créateur, Rédempteur et Sanctificateur, de Jesus-Christ, l'Homme-Dieu et de l'Église instituée par Lui pour conduire l'humanité au ciel.

La grâce, c'est la vie de Dieu en nous. La messe ? c'est le sacrifice perpétuel de Jésus à son Père pour le salut du monde.

Simplifions pour nous et pour nos élèves du catéchisme. Que la végétation luxuriante de la forêt ne nous cache pas le beau ciel bleu ! La pédagogie moderne préconise les « centres d'idées », c'est-à-dire le rattachement à quelques idées maîtresses de tout ce qui peut graviter autour d'elles. Faites converger tout votre enseignement vers la personne de Jésus dans l'Evangile et l'Eucharistie, vers la connaissance et l'amour de Dieu considéré comme notre Père, vers l'union avec lui et entre nous par la charité.

Ne craignez pas de revenir continuellement sur ces pensées capitales ; répétez-les sous toutes les formes. A coups de burin sur les mêmes traits vous finirez peut-être par graver quelques idées et sentiments dans les esprits et dans les cœurs : la simplification par les grandes lignes préservera plus tard de l'oubli total.

⁂

Intéresser. — C'est la règle d'or, la plus impérative en principe, la plus souple dans les applications, suivant la leçon, le milieu et aussi le tempérament du catéchiste. Tous les genres sont permis, sauf le genre ennuyeux. Mais qu'il est malaisé d'éviter l'ennui lorsque l'enfant nous arrive fatigué après les heures de classe à l'école publique !

Intéresser, c'est éveiller l'attention, la retenir, la renouveler sans cesse. C'est, mieux encore, établir un contact entre le catéchisme et les tendances ou les désirs de l'âme à évangéliser.

« Accrochez » l'attention surtout par les sens.

Captez les yeux à l'aide d'images, comme les missionnaires pour les peuples enfants. Utilisez des gravures murales, de grandes et belles images, artistiques, expressives, des projections fixes ou animées ; montrez de près les objets du culte ; commentez en détail tout ce qui est visible dans l'église.

Captez l'oreille et l'imagination par des histoires, des histoires vraies, tirées de la vie des saints ou des grandes âmes, de l'Histoire Sainte, toujours si aimée des enfants. Racontez surtout la Merveilleuse Histoire, celle de Jésus, et les récits de l'Evangile et de l'Eglise primitive : l'imagination de vos auditeurs sera pour vous le meilleur des alliés.

Retenez et renouvelez l'attention par la variété, les repos, les reprises, les interrogations, les comparaisons empruntées à la vie de chaque jour. A l'enfant faites toucher du doigt, pour ainsi dire, sa vie quotidienne, ses expériences vécues. Si vous le révélez ainsi à lui-même et si vous lui montrez que Jésus l'aime et demande son amour, vous lui ferez une âme chrétienne. Jésus pour lui sera *quelqu'un*. Vous aurez créé entre Dieu et cet enfant un lien, fragile peut-être, mais suffisant pour le garder ou le ramener plus tard à la religion de ses jeunes années.

Peu d'abstractions : elles glissent sans pénétrer ou provoquent une réaction verbale inintelligente et de pure mémoire, qui nous fait illusion. Observez alors le *regard* de l'enfant, véritable manomètre de son attention ; vous sentirez alors que vous n'êtes pas compris.

Pour soutenir l'attention, allez toujours *du connu à l'inconnu*, du concret à l'abstrait, de l'image au texte, du fait à la théorie. Là-dessus, les éducateurs sont unanimes.

Vous n'intéressez pas l'enfant par une définition savamment décortiquée. Vous voulez expliquer l'Eucharistie ? Gardez-vous de commencer par la définition du catéchisme. Partez d'un fait, d'un fait évangélique. Racontez la multiplication des pains et la promesse de Capharnaüm ; puis le drame auguste de la Cène et l'institution de l'Eucharistie et du sacrement de l'Ordre, la première communion des apôtres, l'histoire des messes célébrées et des communions reçues sans interruption jusqu'à cette dernière messe qui a consacré la présence réelle de Jésus sous une petite hostie, là, dans ce tabernacle. A genoux avec les enfants, si vous êtes à l'église, faites adorer et prier une minute en silence. Alors, mais alors seulement, vous leur direz doucement, comme un mystère, ce qu'il y a dans une hostie et vous commenterez avec foi et amour la définition du catéchisme.

Ainsi nous imiterons de notre mieux *Jésus-Christ* lui-même, enseignant ses apôtres et la foule. Il prenait occasion d'un fait, d'un spectacle, d'un prodige : la multiplication des pains, les filets qui sèchent au bord du lac, la vigne et les sarments, le figuier, le semeur, tout lui sert pour élever les âmes vers les régions sublimes du Royaume de Dieu. Qui donc a jamais parlé d'une façon plus simple, plus concrète, plus « intéressante ? » Les gardes envoyés pour l'arrêter n'osent le toucher et donnent comme excuse à leurs chefs : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! » Et les disciples d'Emmaüs à qui le long du chemin Jésus a commenté les prophéties se disent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas brûlant tandis qu'il nous expliquait les Ecritures ? »

Quel meilleur exemple que celui du Divin Catéchiste ?

† Mgr FLYNN, *évêque de Nevers.*

Une grande blessée : la Politesse. — Sommes-nous encore à peu près polis, nous autres Français, qui fûmes le peuple le plus poli du monde ? Au temps où l'Univers nous appelait, sans que personne y contredit, « la Grande Nation », nous passions pour des gens spécialement et exemplairement courtois. Aux seuls mots « en France », les étrangers éprouvaient une impression de douceur avenante, d'affabilité, d'instinctive prévenance, de sourire...

En est-il toujours ainsi ? Evidemment non, si l'on en juge par les protestations que soulèvent de tous côtés le sans-gêne et le laisser-aller de beaucoup, surtout des jeunes, les entorses que l'on relève chaque jour au savoir-vivre dans les visites et les rencontres, à table, dans les réunions, dans les transports en commun, les mœurs insolentes et barbares qui tendent chez nous à progresser. Malheureusement non, si l'on en croit l'opportune campagne que mène en ce moment la presse en faveur de la correction et pour le retour aux procédés délicats qui rendent la vie facile et heureuse, à la dignité extérieure qui traduit la dignité intérieure, au respect des disciplines nécessaires, bref, à l'esprit de politesse en qui La Bruyère voit : « une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes ». Evêques, ministres, publicistes s'accordent pour demander que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'on réapprenne la valeur de la tenue, pour dénoncer les méfaits de ce funeste individualisme, « père de toutes les anarchies, agent protéiforme, et le pire, de désagrégation pour un peuple », pour rappeler l'actuelle génération au culte « des anciennes façons », des jolies coutumes qui atténuaient l'âpreté de la lutte pour la vie et donnaient à toutes les relations une délicieuse facilité, ce qu'on a appelé la douceur de vivre.

(*A suivre.*)

Pour l'armée de demain. — La France vient de subir la plus douloureuse, la plus humiliante des disgrâces : la France, hélas ! n'a plus d'armée. La fierté nationale nous interdit les larmes, mais elle nous commande de prévoir. De prévoir, non pas dans quelles conditions techniques seront rétablies nos institutions militaires — c'est au Gouvernement d'y veiller — mais selon quelles conditions morales elles seront reconstituées. Cela, c'est le devoir de tous les bons catholiques, de tous les bons Français.

Il serait peu digne et peu généreux de condamner une fois de plus un système dont la faillite n'est que trop évidente. Mais il serait puéril de ne pas dire tout haut ce que chacun pense tout bas, savoir : que la caserne de demain ne doit, en aucune façon, ressembler à la caserne d'hier.

Le régime qui, après nos revers de 1870, s'est vu contraint de traduire dans les faits le principe révolutionnaire de la « Nation armée » n'y a guère aperçu qu'un problème d'effectifs d'abord et, secondairement, de préparation militaire proprement dite. Du moral des « hommes » que l'on arrachait par centaines de mille à leur foyer, à leur champ ou à leur atelier, on s'est fort peu soucié. Quand, voici cinquante ans, Hubert Lyautey eut écrit ses admirables pages de la *Revue des Deux-Mondes* sur *Le Rôle social de l'officier*, on expédia le gêneur indiscret aux antipodes, dans la brousse. Mais on s'en tint là, malheureusement.

Rien ou presque rien n'a été tenté, soit pour compléter l'instruction insuffisante de trop nombreux conscrits (10% d'illettrés, disait-on, il y a quelques années), soit pour occuper le désœuvrement prolongé et malsain des recrues en perfectionnant leur éducation morale, technique et patriotique, soit même pour assurer à tous un minimum d'hygiène, de confort ou de simple propreté. Mal nourris, mal vêtus, mal payés, ils étaient trop souvent abandonnés aux soins, si l'on peut dire, de subalternes médiocres, mal embouchés et brutaux. Nous en avons tous ri, avec le bon Courteline, car le Français aime et cultive la bonne humeur. Mais les responsables auraient dû en pleurer. Il est vrai qu'ils ne s'en apercevaient pas et ne s'en souciaient nullement. Est-ce bien là une excuse ?

Pire encore. Le régime maçonnique tirait parti de cette jeunesse délaissée, pour ses fins politiques. Voulait-on récompenser les villes qui « votaient bien », on y casernait un régiment ou un bataillon ; c'était « pour faire marcher le commerce ». Non pas le commerce honorable de l'alimentation ou de l'habillement, par exemple, puisque la caserne pourvoyait à l'une et à l'autre, mais ce commerce peu recommandable, qui tire son profit — un très large profit — de l'alcoolisme ou de la débauche. On obligeait d'ailleurs ces privilégiés spéciaux à nourrir d'offrandes substantielles la cagnotte électorale du « bon »

comité. Que si la ville s'oubliait un jour à « mal voter », bientôt surgissaient des nécessités stratégiques jusque-là inaperçues, qui promenaient la profitable « unité » du Languedoc en Corse, ou de Limagne en Artois. Résultats de ce triste système : la corruption physique et morale des campagnes jusqu'alors restées saines, la détérioration de la race, la funeste dénatalité.

Tous ces abus, nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas les revoir. Dans la mesure où la jeunesse française sera dorénavant appelée sous les drapeaux, il convient qu'elle trouve au régiment, dans un cadre sain et, autant que possible, agréable, les compléments d'instruction et d'éducation qui lui sont indispensables.

L'armée de « transition » avait, nous assure-t-on, fait de sérieux efforts et réalisé de substantielles améliorations. Celle qui doit lui succéder aura à cœur de consolider et même d'accentuer ces progrès. Nous voulons espérer qu'il ne s'y trouvera, à tous les degrés de la hiérarchie, du plus humble au plus élevé, que des chefs dignes de ce nom : actifs, laborieux, épris de leur métier, libérés des routines bureaucratiques, éducateurs dans l'âme, enfin offrant aux jeunes, dans leur vie comme dans leurs propos, l'exemple salutaire d'une haute moralité, tant personnelle que familiale.

Un tel idéal n'est pas chimérique. L'exemple des Chantiers de la Jeunesse suffit à le démontrer. Partout où s'est rencontré un animateur expérimenté et généreux, secondé par des collaborateurs conscients de leur mission et soucieux d'appliquer les consignes données par des chefs magnifiques, rayonnant d'enthousiasme patriotique et chrétien, des résultats encourageants, parfois même excellents, ont pu être enregistrés. Il se dégage de cette expérience de début un esprit et des méthodes dont, semble-t-il, l'armée de demain aurait tout avantage à s'inspirer.

Elle le pourra, sans doute plus aisément qu'hier. Car, parmi les jeunes officiers ou gradés qui seront appelés à constituer les cadres des formations nouvelles, beaucoup ont été, au temps du collège ou du lycée, initiés à des mouvements de jeunesse où ils ont pu faire l'apprentissage du don de soi, de l'esprit d'abnégation, de l'entrain communicatif et fraternel, enfin de l'autorité conçue non comme un privilège, mais comme un service, non comme un droit à l'oisiveté, mais comme un adjuvant pour l'action.

En grand nombre, croyons-nous, ces jeunes chefs seront des chrétiens convaincus et pratiquants. Puissent-ils enfin comprendre ce que, moins éclairés qu'eux, trop de leurs aînés ont méconnu, savoir qu'ils ont charge d'âmes, et que le pays attend d'eux qu'ils lui rendent meilleurs ceux de ses fils que, dans la fleur de leur jeunesse, il leur aura fait le très grand honneur de leur confier !

J. L.

AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX

Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix

POSTICHES J. LECLABART

12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

THÉSAURISER DES BONS DU TRÉSOR CELA RAPPORTE. — THÉSAURISER DES BILLETS DE BANQUE, C'EST GARDER DE L'ARGENT MORT.

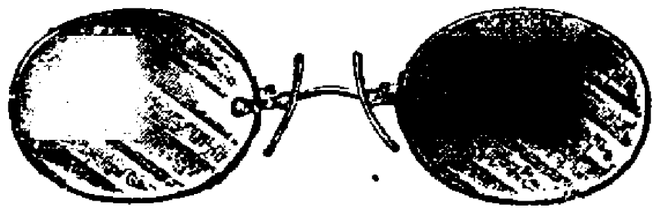
MÊME LOIN DE CHEZ VOUS, EN VOYAGE VOUS POUVEZ DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE, VOUS FAIRE REMBOURSER VOS BONS DU TRÉSOR.

VOTRE NOM NE VOUS EST JAMAIS DEMANDÉ LORSQUE VOUS SOUSCRIVEZ AUX BONS DU TRÉSOR OU LORSQUE VOUS VOUS EN FAITES REMBOURSER.

AB 26

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. No 9 — *Vendredi 5 Mars 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Mars).

7. Quinquagésime. sd. v.
   A V., Mm. du suivant et de S. Thomas.
8. S. Jean de Dieu, C. d. B.
9. Ste Françoise Romaine, V. d. B.
10. Les Cendres. s. V.
11. De la Férie. s. v.
12. S. Pol de Léon, Ev. et C. dim.
13. De la Férie. s. V.
14. 1er dim. du Carême. sd. v.
    Vêpres sans mémoire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Tréhou	6-7	Pleyben	10-16
Meilars	8-9		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mandement pour le Saint Temps du Carême ; Tableau des Confirmations ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Informations scolaires ; Poullgoazec : Retraite de jeunes filles ; Ile de Sein : La Mission ; Guimiliau : Retraites.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Mandement pour le Saint Temps du Carême.

— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLE II. — *En raison des circonstances et en vertu des pouvoirs concédés par le Saint-Siège, Nous dispensons tous les fidèles de l'obligation du jeûne et de l'abstinence, sauf le Vendredi-Saint, jusqu'à nouvel ordre.*

ARTICLE III. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ARTICLE IV. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

ARTICLE V. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

ARTICLE VI. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

ARTICLE VII. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE VIII. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ARTICLE IX. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 11 Février 1943, en la fête de la première Apparition de la Très Sainte Vierge Marie, à Lourdes.

II. Tableau des Confirmations. — *Erratum*. — Le 17 Mai, avant midi, la Confirmation se donnera à Plourin-lès-Morlaix, et non pas à Plouvorn, comme il a été imprimé.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Yves Le Berre, clerc minoré de Pouldreuzic, décédé à l'hôpital militaire 33, de Vannes, où il était en traitement depuis son rapatriement d'Allemagne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime (7 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — Exposition des Quarante-Heures depuis la 1re messe jusqu'à la fin des vêpres.

Lundi et *mardi :* exposition des Quarante-Heures. — Grand'messe a 9 heures ; vêpres à 16 heures et bénédiction.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

Mercredi, les Cendres : messes à 6, 7, 8 heures ; grand'messe à 10 heures.

Jeudi : à 8 h. 30, messe des prisonniers.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime (7 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures.

Dimanche, lundi et *mardi :* prières des Quarante-Heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la messe de 7 heures à la fin [illegible] qui seront chantées à 16 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des cendres aux messes de 6 h. 30 et de 7 heures. — Bénédiction des cendres et grand'messe à 8 heures.

A partir de mercredi : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Tréogat : 16 Mars, 11 heures (off.), service anniversaire de M. Caër, ancien recteur.

Informations scolaires. — I. Service du travail. — Les élèves régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur, secondaire public et privé, nés entre le 1er Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922 et astreints au service du travail obligatoire seront tenus d'accomplir ce service à partir du 1er Septembre 1943.

Des négociations sont actuellement en cours afin de permettre à un certain nombre de jeunes maîtres de faire dans leur établissement leur service du travail.

Nos maîtres, bien que tenus de se présenter aux opérations de recensement, ne seraient pas, aux termes de la circulaire du 16 Décembre 1942 toujours en vigueur, obligés de partir. Leur travail hebdomadaire (heures de classe, correction des copies, préparation des cours) dépasse 30 heures.

II. Relations avec le Ministère. — Le Ministère demande qu'aucun membre de l'Enseignement libre ne s'adresse plus directement à ses services. Il prie d'informer MM. les Directeurs d'écoles primaires, secondaires et techniques que leurs demandes de renseignements ou leurs réclamations doivent être adressées à la Direction diocésaine de l'Enseignement libre qui les transmettra au Comité national de l'Enseignement libre, ce service étant seul habilité pour traiter avec le Ministère de l'Education nationale.

Poulgoazec. — **Retraite de jeunes filles** (21 *au* 25 *Février*). Poulgoazec est une paroisse de pêcheurs, et l'une des meilleures de notre côte bretonne. Les habitants y ont conservé les bonnes traditions chrétiennes d'autrefois. L'église est à peine assez

grande pour contenir les gens, hommes et femmes, venant aux messes le dimanche. Les œuvres y sont prospères, bien que la paroisse soit encore relativement jeune : elle n'a pas vingt ans d'existence.

Lorsque la pêche donne, les hommes sont en mer et les femmes, surtout les jeunes filles, travaillent dans les usines. Un trait qui montre la foi et l'esprit chrétien de cette population : à Poulgoazec on chante la prière du matin dans les usines, et au début de l'après-midi on y récite le chapelet en commun pendant le travail.

Avant que la pêche ne reprenne et que les usines ne rouvrent leurs portes, les jeunes filles de Poulgoazec ont voulu avoir une retraite cette année. Elle leur a été prêchée par le Père Vigouroux, aidé pour les confessions et le chant par M. Connan, vicaire à Poullan.

Toutes les jeunes filles de la paroisse, peut-on dire, ont suivi la retraite : 165 ont communié le jour de la clôture. Elles se sont fait remarquer par leur assiduité à venir aux exercices et par l'attention vraiment édifiante qu'elles ont prêtée aux différentes instructions. L'on sentait que le prédicateur ne prêchait pas dans le désert, mais à des âmes avides d'entendre la parole de Dieu, désireuses d'être éclairées et de bien faire.

Le Père prédicateur leur a parlé surtout de la vie de la grâce, de ce qu'elles doivent faire pour conserver ce trésor et des dangers à éviter pour ne pas le perdre. Les jeunes filles actuelles de Poulgoazec se montreront, espérons-le, dignes de leurs aînées : non seulement elles maintiendront les traditions chrétiennes qui leur ont été transmises, mais elles travailleront à les répandre de plus en plus autour d'elles, à développer les œuvres déjà existantes, et elles contribueront ainsi à rendre leur paroisse encore plus chrétienne.

Ile de Sein. — **La Mission** (3-16 *Février*). — M. le Recteur de l'Ile de Sein avait annoncé : « S'il plaît à Dieu, nous aurons la mission du 31 Janvier au 13 Février. » S'il plaît à Dieu... La volonté de Dieu semble d'abord contraire : la tempête se lève et le « Zénith » n'ose pas quitter le port d'Audierne ; les RR. Pères Pronost, Jaffrès et Rannou s'impatientent, c'est de grand cœur que M. le Recteur d'Audierne leur ouvre son presbytère, mais ils craignent d'être trop à charge et après quatre jours d'attente, ils décident de rentrer à Saint-Brieuc. — « Nous avons grandes chances de partir demain », leur dit le mécanicien du bateau ; c'est le mot de la Providence, ils attendent encore un jour, et de fait le lendemain le « Zénith » quittait le quai, malgré la mer encore houleuse portant vers l'Ile de Sein les ouvriers de la mission : les trois Pères et comme confesseurs supplémentaires M. l'abbé Ruellen, vicaire à Plouhinec, qui sera également le chantre, et M. l'abbé Bellec, vicaire de Plozévet. Après une traversée bien mouvementée, ils débarquent : un fort groupe de marins, qui depuis quelques jours guettent l'arrivée du bateau, les attendent et c'est la joie de la première rencontre.

Le lendemain, la mission commence ; l'église est remplie, les hommes que la mer mauvaise retient à terre depuis près de 3 mois, espèrent reprendre la pêche bientôt, mais veulent profiter de la première phase de la mission et y viennent très nombreux. Les cinq jours sont vite écoulés et ces rudes habitants d'un rocher aride en voient venir trop rapidement le dernier. Jour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

née réconfortante : M. le Recteur consacre sa paroisse à Marie Immaculée.

Le deuxième groupe se présente : on y reconnaît plusieurs du premier qui veulent mettre largement à profit cette grande grâce qu'est une mission. Le soir, ils sont plus nombreux pour assister à la bénédiction du Saint-Sacrement et écouter les exhortations si prenantes qu'adresse, en français, le Père Supérieur aux « réfugiés » qui ont demandé à avoir leur part dans ces jours bénis. C'est la journée de réparation à Jésus-Hostie, la journée de prières pour ceux que Dieu a rappelés à Lui, pour « ceux que la dure loi de la guerre retient loin de chez eux, prières pour la paix, pour l'Eglise, pour la Pape, pour le vénéré pasteur du diocèse...

La mission fut admirablement suivie : 270 hommes, 466 femmes, 216 enfants, au total 952 pour 1.150 présences dans l'île. On ne parle pas de mission sans parler de retour au bercail ; même à l'Ile de Sein quelques-uns avaient désappris le chemin de l'église : plusieurs l'ont retrouvé dans la paix et dans la joie.

Rarement on entendit dans une église un chant aussi vigoureux, et c'était plaisir d'écouter ces voix graves, habituées à dominer le bruit du vent et de la tempête, lancer leurs cantiques vers le Ciel. Les prédications furent un régal et si les oreilles étaient charmées par la voix chaleureuse des missionnaires, les cœurs aussi vibraient et restèrent marqués d'une forte impression... Et l'on vit la plupart du premier groupe, même les hommes, revenir communier tous les jours durant le reste de la mission.

Il semblerait que Dieu n'ait contrarié au début la mission que pour la faire désirer davantage et en augmenter les fruits.

Les Iliens restent toujours à l'avant-garde pour leur Dieu et pour leur pays.

GUIMILIAU. — **Retraites** (21 *au* 28 *Février*). — La paroisse de Guimiliau a eu trois retraites, une pour les jeunes filles, une autre pour les femmes mariées et la dernière pour les filles des deux écoles chrétiennes, primaire et secondaire.

Les trois retraites ont été prêchées par deux Pères Montfortains du Frout-Ven, en Guipavas, les Pères Le Gall et Trébaol. Leurs sermons, nourris de doctrine et adaptés à la vie de chaque groupe comme au temps actuel, ont gagné bien vite l'intelligence et le cœur de l'auditoire. Aussi le succès a été complet. 110 jeunes filles, 154 filles des écoles chrétiennes et 240 femmes mariées ont reçu la sainte communion.

La paroisse de Guimiliau est une paroisse bien chrétienne. Nous espérons que les retraites données par les bons Pères Missionnaires augmenteront encore la piété et les pratiques religieuses au sein de cette population.

Serait-ce un signe ? — Femmes et jeunes filles portent de nouveau en très grand nombre, au cou ou épinglés à leur corsage, des bijoux représentant le crucifix. Cette pratique est devenue si fréquente que l'on peut se demander si elle n'est pas influencée par la mode. L'intention de quelques-unes de celles qui portent ainsi la croix de Notre Seigneur en serait évidemment faussée, mais le fait demeure. Qu'une mode de ce genre ait pu s'établir est la preuve d'un courant d'opinion révélateur.

Il n'y a pas si longtemps que beaucoup de femmes et de jeunes filles de France croyaient indispensable, pour être heureuses dans la vie ou pour être favorablement remarquées, de porter je ne sais quel porte-bonheur. Qu'elles tiennent aujourd'hui à arborer le crucifix est, semble-t-il, signe que les pensées de la foule s'élèvent et que l'opinion change.

Petits indices du grand redressement qui s'opère avec lenteur, mais avec certitude.

Nouvelles religieuses. — L'assemblée des cardinaux et archevêques de France a décidé que l'épiscopat français consacrera le pays au Cœur Immaculée de Marie, le 28 Mars.

PENMARC'H. — DÉSIRE ACHETER poste double cinéma muet, marque Gaumont Standard, ou Standard parlant. Achète livres bibliothèques paroissiales usagés. — Ecrire Recteur Penmarc'h.

BIBLIOGRAPHIE

L'EVEIL MISSIONNAIRE DE LA FRANCE (d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions étrangères), par l'abbé G. DE VAUMAS, docteur ès-lettres. — En vente : 90 francs, 12, rue Sala, Lyon.

Emmanuel VITTE, 10, rue Jean-Bart, Paris. — Lyon, 3, place Bellecour.

Chanoine Francis TROCHU, docteur ès-lettres : SAINT FRANÇOIS DE SALES. Tome II : *L'Episcopat* (1602-1622).

Ce tome II, si attendu, vient enfin de paraître. Il se recommande, comme le précédent, par ses qualités de composition et de style : ordre, limpidité. En ces 800 pages se trouve racontée, avec combien de précisions nouvelles, toute la vie d'évêque du saint Docteur. On connaîtra ainsi, on peut assurer de façon définitive, l'historique de ses deux œuvres maîtresses : l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'Amour de Dieu* ; on saura de manière exacte comment fut fondée et comment évolua de son vivant la Visitation Sainte-Marie ; quels furent les rapports du saint évêque de Genève avec un saint Vincent de Paul, une Mère Angélique Arnauld, de Port-Royal-des-Champs... On suivra François de Sales en son ministère apostolique : catéchiste des enfants, visiteur de son vaste et difficile diocèse ; on le verra vivre sa journée dans le cadre charmant de son « petit Nessy »... Que de lectures savoureuses en perspective !

Déjà, en présentant le tome Ier de cette biographie, l'éminent recteur de l'Université Catholique d'Angers, Mgr Vincent, si compétent dans les études salésiennes, écrivait de l'auteur : « Je ne pense pas qu'il soit possible de donner plus pleinement qu'il ne le fait la mesure exacte de ce génie d'homme et de saint... » Ce jugement restera, après la lecture du second et dernier volume de cette importante biographie, le jugement même de tous les connaisseurs.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Abbé PIDOUX DE LA MADUÈRE : NOTRE CATHOLICISME. — Au contact des esprits les plus divers, pendant seize ans du ministère sacerdotal le plus varié, l'auteur est arrivé à la conviction que la meilleure apologétique était encore une présentation loyale du Catholicisme.

Ici la présentation : 1° est moderne par le choix des exemples et des faits, 2° justifiée par le souci de ne rien avancer qui ne porte sa preuve, 3° profonde, sans crainte d'aborder les notions les plus difficiles, 4° toutefois intelligible par le souci de traduire en paraboles ce qui serait autrement trop difficile à suivre. — Prix : 20 francs.

Abbé MARDUEL : LA PROVIDENCE. — Le problème de la Providence se pose à tous les hommes chaque fois qu'une souffrance un peu vive leur fait trouver la vie mauvaise et leur sort détestable. A plus forte raison ne peut-on l'esquiver dans les circonstances présentes où ce ne sont plus seulement des individus, mais des nations et des races humaines tout entières qui souffrent. Lecture facile, pensée précise et claire.

On goûtera surtout le souffle surnaturel qui inspire l'ouvrage d'un bout à l'autre. Après l'exposé des objections, nous voyons se dresser en face d'elles l'édifice de la doctrine chrétienne. Le plan de Dieu se dégage peu à peu dans toute sa beauté, et le cœur trouve son compte sans que l'esprit renonce à ses droits. — Prix : 7 fr. 50.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

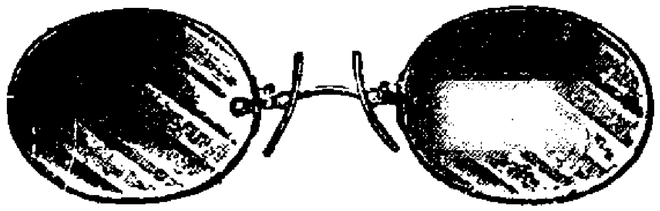


LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 10 — *Vendredi 12 Mars 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Mars).

14. 1er dim. de Carême. sd. v. *Vêpres, sans mémoire.*
15. De la Férie. v.
16. De la Férie. v.
17. S. Patrick, Ev. et C. d. B.
18. S. Cyrille de Jérusalem, Ev., C. et D. d. B.
19. S. Joseph, Epoux de la B. V. M. 1re cl. B.
20. Du samedi. v.
21. 2e dim. du Carême. sd. v. *A Vêpres, Mm. de S. Benoît.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyben ..... 10-16 | Plouzané 17-21

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, au sujet de la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie ; Prédicateurs de Carême ; Inspection diocésaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Brest : Son Exc. Mgr Duparc préside le Service solennel pour les victimes du bombardement (2 Mars).

III. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lettre des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France, au sujet de la consécration du Monde au Cœur Immaculé de Marie

Le 8 Décembre dernier, en la fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge, Sa Sainteté le Pape Pie XII consacrait solennellement l'Eglise et le genre humain tout entier au Cœur Immaculé de Marie.

L'âme profondément émue par l'étendue des ruines matérielles et morales accumulées par la guerre, le Vicaire du Christ a estimé qu'au milieu de tant d'angoisses et de souffrances, les hommes ne pouvaient mieux faire que de venir chercher un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

refuge auprès de la Vierge toute pure, Mère de Dieu, Médiatrice de toutes les grâces, Mère tendre et compatissante envers nous, pauvres pécheurs, ses enfants.

Aussi, N.T.C.F., est-ce avec le plus fervent empressement que Nous tous, Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous vous invitons maintenant à adhérer à la consécration prononcée par le Souverain Pontife.

⁂

Parmi toutes les nations, N.T.C.F., notre Patrie nous paraît providentiellement préparée à faire écho à la prière du Père commun des fidèles. Tout le passé religieux de notre pays ne nous dit-il pas l'amour que l'on n'a cessé de porter à Marie sur cette terre de France qui vit surgir tant de merveilleuses cathédrales dédiées à Notre-Dame ?

Au moyen âge, nul n'a chanté la Vierge avec plus de tendresse et de flamme, que notre saint Bernard. Au XVII^e^ siècle, après que Louis XIII eut fait officiellement du royaume de France le royaume de Marie, saint Jean Eudes nous a enseigné à ne pas séparer le Cœur du Christ du Cœur de Marie, « cette divine Mère n'ayant qu'un cœur et qu'une volonté avec son Fils Jésus » (1). Au XVIII^e^ siècle, le Bienheureux Grignion de Montfort s'est plu à insister sur l'état de dépendance où Notre-Seigneur a voulu vivre vis-à-vis de sa mère : « C'est elle qui l'a allaité, nourri, entretenu et sacrifié pour nous », écrivait-il (2) pour nous engager à nous confier à elle. Au XIX^e^ siècle, le Vénérable Père Libermann confiait sa Congrégation naissante au Saint-Esprit et au Saint Cœur de Marie.

A un tel amour exprimé au long des siècles par nos théologiens et nos saints, il semble que la Vierge Marie ait voulu répondre elle-même.

Au lendemain de la grande Révolution qui avait coûté à l'Eglise tant de sang et lui valut l'honneur de tant de martyrs, Notre-Dame, à plusieurs reprises, se manifesta sur le sol de France. Qu'il nous suffise de rappeler ses apparitions à la bienheureuse Catherine Labouré et à sainte Bernadette Soubirous qui encadrent providentiellement la décision infaillible par laquelle le Pape Pie IX, en 1854, définit le dogme de l'Immaculée-Conception.

La première apparition, en 1830, rend partout populaire, grâce à la médaille miraculeuse demandée par Marie, l'invocation : « O Marie, conçue sans péché... » Elle provoque en outre à Paris, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, la fondation de la confrérie « du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs », dont le rayonnement s'étendra vite à tout l'univers catholique. La seconde apparition, celle de Lourdes, en 1858, n'a pas cessé d'entraîner vers la grotte de Massabielle le flot ininterrompu des pèlerins de toutes nations venus prier Celle qui avait dit à Bernadette : « Je suis l'Immaculée-Conception ».

⁂

La France, vous le voyez, N.T.C.F., était préparée à comprendre le grand acte religieux accompli par Sa Sainteté Pie XII.

(1) Eudes, t. VI, p. 163 des « Œuvres complètes », publiées par les soins des RR. PP. Boulaget et Lebrun.

(2) « Traité de la vraie dévotion », n° 18 de l'édition de 1933, Tours, Mame

Ne pourrait-on dire qu'il entre dans notre vocation spirituelle d'être dévoués au Cœur Immaculé de Marie ? Mais aujourd'hui les souffrances que nous endurons nous font un besoin particulier de chercher refuge dans ce Cœur maternel.

Notre pays vit des heures qui compteront parmi les plus sombres de son histoire glorieuse et tourmentée. Sur nous tous, l'épreuve pèse lourdement. Non seulement nos villes et nos campagnes connaissent les conséquences multiples de la défaite, mais beaucoup de nos foyers sont privés de quelques-uns de leurs membres : prisonniers de guerre que Nous recommandions ardemment à vos prières le 29 Novembre dernier, travailleurs civils partis pour l'étranger et dont le nombre va croissant.

Sachez-le bien, N.T.C.F., le sort de ces ouvriers constitue pous nous, vos évêques, un souci de tous les instants. Nous nous préoccupons de leur situation morale et spirituelle. Nous n'épargnons aucune démarche pour que des prêtres français puissent leur apporter l'appui de la religion et les soutenir de leur charité en partageant le sacrifice qui leur est imposé.

De notre côté, nous vous recommandons de mettre tout en œuvre pour leur témoigner une sympathie effective et une assistance continue. Que des prières s'élèvent chaque jour à leurs intentions dans nos familles et dans nos paroisses. Que les travailleurs dont la foi est plus vive soient là-bas des exemples de vie chrétienne et de charité fraternelle. Qu'ils se donnent la belle mission d'encourager et d'élever moralement leurs camarades. Que les femmes chrétiennes entourent d'une attention vigilante et pieuse les épouses et les mères demeurées seules au foyer ! Qu'elles soient pour elles des anges gardiens !

⁂

Tant de sujets d'angoisses : nous les confions, étroitement unis à Sa Sainteté Pie XII et pleins du plus filial amour, au Cœur Immaculé de Marie, notre Mère. Par ce Cœur, nous atteindrons, comme par la voie la plus sûre, le Cœur même de Jésus, son Fils. Faut-il à ce propos vous rappeler, N.T.C.F., la dévotion traditionnelle de la France au Sacré-Cœur ? N'est-ce pas elle qui provoqua, au lendemain de nos malheurs de 1870, l'érection de la Basilique du Vœu National, sur la colline de Montmartre, d'où une prière ardente n'a jamais cessé de s'élever pour que la France demeurât fidèle à sa vocation chrétienne ?

Cette fidélité s'impose à nous aujourd'hui plus que jamais. Nous devons garder intact notre patrimoine spirituel, la plus pure richesse de la France. Veillons surtout à sauvegarder l'une des valeurs essentielles que nous a léguées notre passé chrétien et dont il semble que l'exemple de la Très Sainte Vierge nous soit un vivant rappel. Si Marie est notre Mère par élection divine, elle est notre Sœur par le sang. Elle est de notre race, simple créature humaine comme chacun de nous. Et pourtant le Verbe Incarné n'a pas hésité à la choisir pour Mère. Dieu nous montre ainsi le cas qu'il fait de l'homme, la dignité qu'il reconnaît à la personne humaine.

La personne humaine, en effet, N.T.C.F., si elle n'est pas sans devoirs, possède pourtant des droits imprescriptibles. Ses devoirs lui sont imposés par sa condition de créature, dépendante de Dieu, dépendante aussi de la société dans l'ordre voulu par Dieu. Et parce qu'au surplus, elle porte en elle les lourdes conséquences du péché originel, elle ne peut se laisser aller à sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pente. Sans cesse elle doit se garder de ses propres entraînements. Cette vigilance s'impose aux nations comme aux individus. Mais si elle est soumise à des devoirs, la personne humaine, parce qu'elle est un être libre fait à l'image de Dieu, un être racheté par le sang de son Fils, a en même temps des droits auxquels il n'est permis à aucune puissance ici-bas d'attenter. Aucun sacrifice ne nous paraîtrait trop grand s'il s'agissait de défendre dans le peuple confié à notre sollicitude pastorale les libertés essentielles sans lesquelles la personne humaine ne pourrait plus se mouvoir en fille de Dieu, destinée à retourner un jour vers son Créateur. On ne saurait sauvegarder autrement la destinée de chacun, ni assurer la grandeur et le salut de la patrie.

⁂

Telles sont, N.T.C.F., les graves pensées que Nous tous, Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous voulons confier au Cœur Immaculé de Marie notre Mère, en adhérant collectivement à la consécration faite par le Saint-Père le 8 Décembre dernier.

Que tous, clergé et fidèles, s'unissent à la lecture solennelle que Nous en ferons, dans nos cathédrales et nos églises paroissiales, le 28 Mars, dimanche qui suivra la fête de l'Annonciation. Que les âmes se préparent, par des communions nombreuses et ferventes et aussi par la méditation de la formule même de consécration, à cette journée nationale de prières.

Daigne enfin Marie, si bonne et si puissante, nous entendre, au lendemain du jour où, à Lourdes, elle affirma sa conception immaculée ; du jour surtout où l'Eglise rappelle au monde le message de l'Ange Gabriel. A cette annonce, elle accepta et sa Maternité divine et sa mission de salut ! Que, recueillant en ses mains les grâces de conversion et de paix puisées dans le Cœur de son divin Fils, Elle les répande sur la terre en un geste lumineux d'amour et de pardon !

Février 1943.

† Achille, Cardinal LIÉNART, *Evêque de Lille.*
† Emmanuel, Cardinal SUHARD, *Archevêque de Paris.*
† Pierre-Marie, Cardinal GERLIER, *Archevêque de Lyon.*

⁂

Pour répondre à l'appel des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Nous ordonnons ce qui suit :

1° Le dimanche 28 Mars, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on donnera lecture, à toutes les messes, de la Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques publiée ci-dessus. — On fera ensuite la Consécration au Cœur Immaculée de Marie d'après la formule publiée à la suite de la présente ordonnance, en y ajoutant l'invocation trois fois répétée : *Cœur Immaculée de Marie, priez pour nous, Reine de la Paix, priez pour nous.*

2° Dès le dimanche précédent, MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers annonceront brièvement aux fidèles l'Acte solennel de Consécration prévu pour le 28 Mars et les inviteront à y prendre part. Ils demanderont aux personnes pieuses et aux enfants de faire à cette intention la sainte communion le jeudi 25 Mars, fête de l'Annonciation, et feront réciter à toutes les messes, ce jour-là, une dizaine de chapelet avec les mêmes invocations.

Consécration au Cœur Immaculé de Marie (1)

PRIÈRE DE SA SAINTETÉ PIE XII

Reine du Très Saint Rosaire, Secours des Chrétiens, Refuge du genre humain, victorieuse de toutes les batailles de Dieu, nous voici prosternés suppliants au pied de votre trône, dans la certitude de recevoir les grâces, l'aide et la protection opportunes dans les calamités présentes, non en vertu de nos mérites, dont nous ne saurions nous prévaloir, mais uniquement par l'effet de l'immense bonté de votre cœur maternel.

C'est à vous, c'est à votre Cœur Immaculé qu'en cette heure tragique de l'histoire humaine nous nous confions et nous nous consacrons, non seulement en union avec la Sainte Eglise — corps mystique de votre Fils Jésus — qui souffre et verse son sang, en proie aux tribulations de tant de lieux et de tant de manières, mais en union aussi avec le monde entier, déchiré par de farouches discordes, embrasé d'un incendie de haine et victime de ses propres iniquités.

Laissez-vous toucher par tant de ruines matérielles et morales, par tant de douleurs, tant d'angoisses de pères et de mères, d'époux, de frères, d'enfants innocents, par tant de vies fauchées dans la fleur de l'âge, tant de corps déchiquetés dans l'horrible carnage, tant d'âmes torturées et agonisantes, tant d'autres en péril de se perdre éternellement.

O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix, et surtout les grâces qui peuvent en un instant convertir le cœur des hommes, ces grâces qui préparent, concilient, assurent la paix ! Reine de la Paix priez pour nous et donnez au monde en guerre la paix après laquelle les peuples soupirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ. Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquillité de l'ordre s'étende le règne de Dieu. Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore dans les ombres de la mort ; donnez-leur la paix ; faites que se lève pour eux le Soleil de la vérité et qu'ils puissent avec nous, devant l'unique Sauveur du monde, répéter : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !* » (Luc, 2, 14.)

Aux peuples séparés par l'erreur et par la discorde, et particulièrement à ceux qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône (peut-être aujourd'hui cachée et réservée pour des jours meilleurs), donnez la paix, et reconduisez-les à l'unique bercail du Christ, sous l'unique vrai Pasteur.

Obtenez à la Sainte Eglise de Dieu une paix et une liberté complètes ; arrêtez les débordements du déluge néo-païen ; développez dans le cœur des fidèles l'amour de la pureté, la pratique de la vie chrétienne et le zèle apostolique, afin que le peuple des serviteurs de Dieu augmente en mérites et en nombre.

Enfin, de même qu'au Cœur de votre Fils Jésus furent consacrés l'Eglise et le genre humain tout entier, afin que, toutes leurs espérances étant placées en lui, il devînt pour eux signe et gage de victoire et de salut, ainsi et pour toujours nous nous consacrons à vous, à votre Cœur Immaculé, ô notre Mère et Reine du monde, pour que votre amour et votre protection hâtent le

(1) Une traduction bretonne sera publiée la semaine prochaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

triomphe du Règne de Dieu et que toutes les nations, en paix entre elles et avec Dieu, vous proclament bienheureuse et entonnent avec vous, d'une extrémité du monde à l'autre, l'éternel *Magnificat* de gloire, d'amour, de reconnaissance au Cœur de Jésus ; en qui seul elles peuvent trouver la Vérité, la Vie et la Paix.

II. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la Station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir une *demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée aux chefs de paroisses qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite à l'Evêché, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

III. Inspection diocésaine. — *Conférence pédagogique*. — La conférence pédagogique qui doit avoir lieu le 17 Mars se tiendra, non pas à Brest, mais à *Saint-Renan*, à l'école des filles. En plus des questions d'ordre administratif, il y sera traité de la *surveillance* et de l'*enseignement post-scolaire*. — Prière instante à MM. les Curés et Recteurs de porter cette note rectificative à la connaissance du personnel enseignant de la région intéressée.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 1er *dimanche du Carême* (14 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, ouverture de la Station du Carême par le R. P. Le Huédé, des missionnaires diocésains de Nantes.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Mardi et *jeudi* : à 20 heures, sermon du Carême pour tous.
Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Vendredi : à 17 h. 30, Chemin de la Croix.
Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche du Carême* (14 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, *mardi* et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Carantec : l'Adoration, du 22 au 27 Mars.

Le Folgoët : les Retraites paroissiales, 18-28 Mars.

Brest. — **Son Exc. Mgr Duparc préside le Service solennel pour les victimes du bombardement** (2 *Mars* 1943). — Une fois de plus, Son Excellence est venue s'associer à notre deuil, pleurer avec nous nos morts et prier pour les âmes que le bombardement a si brutalement jetées devant le Tribunal de Dieu. Une fois de plus, sa présence et ses paroles nous ont apporté le réconfort au milieu de l'immense tristesse qui s'est abattue sur la ville, le courage et la confiance au milieu de l'effroi, de la panique et du désarroi que sèment de telles catastrophes.

Le mardi 2 Mars, à 10 heures, la foule endeuillée accourue de toute l'agglomération remplissait l'église Saint-Louis toute tendue de noir. Aux premiers rangs de la nef, à côté des familles des victimes, avaient pris place les autorités civiles, militaires et maritimes. Parmi elles, nous ne citerons que M. Guillon, conseiller national, préfet du Finistère, et Mme Guillon ; MM. Eusen, administrateur de l'agglomération brestoise ; Trouillé, sous-préfet de Brest ; le contre-amiral Le Normand, chef du 2e arrondissement maritime ; l'ingénieur général Hugé, directeur des industries navales.

Au trône, Mgr l'Evêque était assisté de MM. les chanoines Barvet, curé de Saint-Martin, et Pellé, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, tandis que M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis, chantait la messe.

Après l'Evangile, Son Excellence, du haut de la chaire, commença par se pencher sur la douleur des pauvres parents qui étaient là devant lui, laissant déborder de son cœur les sentiments d'humaine compassion et de paternelle tendresse dont nous lui sommes reconnaissants. Il leur donna l'assurance que tous les êtres chers qu'ils pleuraient avaient trouvé dans leur sacrifice les grâces de contrition, de pardon, de rachat, nécessaires à leur salut éternel, ce qui doit être notre suprême consolation.

Puis, une fois encore, il flétrit avec vigueur les méthodes barbares et inhumaines de la guerre moderne. Il rappela à ce sujet les condamnations portées à maintes reprises par Benoît XV pendant la guerre 1914-1918, par Pie XII maintenant...

« Mais, continua Monseigneur, toutes ces horreurs et ces tristesses, qui font frémir notre pauvre cœur, ne doivent pas cependant nous décourager. Après avoir laissé couler nos larmes, il faut reprendre la tâche avec confiance et espoir. L'orage passera ; de nouveau, le cauchemar aura une fin, et la France continuera son rôle d'avant-garde des nations et de « Fille aînée de l'Eglise », suivant les paroles, si rassurantes du Pape que nous rapportait naguère Son Em. le Cardinal Suhard.

A l'issue de la cérémonie, la foule et les autorités se transportèrent au cimetière de Brest, où, devant les corps qui allaient être inhumés, Monseigneur l'Evêque présida l'absoute.

Accompagné de M. le Préfet, de M. le Maire et de M. le Sous-Préfet, il présenta ensuite ses chrétiennes condoléances aux parents des victimes.

Puis, le soir, avant de regagner Quimper, il alla porter sa bénédiction et ses encouragements aux blessés encore retenus à l'hôpital civil. (*Echo paroissial de Brest.*)

BONNE PRESSE, 5, *rue Bayard, Paris* (8e).

Albert Chérel : *Fénelon*, 180 pages in-12.
Saint-Alban : *L'illustre musicien Charles Gounod*, 102 pages.
Barrère-Affre : *Le jardin d'Omphale*, roman, 120 pages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ÉMISSION
D'OBLIGATIONS DES P.T.T.
3 1/2 % NET D'IMPÔTS
AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

●

PRIX D'ÉMISSION : 4.925 frs
par obligation de 5.000 frs

●

INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE
JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

●

Les nouveaux titres seront inscrits
au Grand Livre de la Dette publique
L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

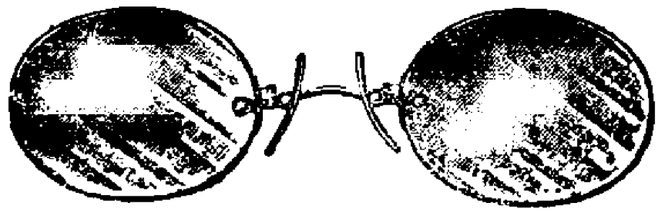
Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Ployzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. No 11 — *Vendredi 19 Mars 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

21. 2e dim. du Carême. sd. v.
A Vêpres. Mm. de S. Benoit.
22. De la Férie. v.
23. De la Férie. v.
24. S. Gabriel, arch. dm. B.
25. Annonciation de la B. V. M. 1re cl. B. — *A V., Mm. de la Férie.*
26. De la Férie. v.
27. Du samedi. v.
28. 3e dim. du Carême. sd. v.
A V., Mm. de S. Jean Capistran.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouzané	17-21	Cast	26-31
Carantec	22-25		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *Le Redressement de la Conscience*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1943.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux; Intention recommandée; Avis de services ; Prédicateurs de Carême; *Custos et Pater.*
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Le Redressement de la Conscience*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1943.

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Autour de Nous, les ruines s'entassent et s'accumulent. Plus encore que les ruines matérielles, les ruines morales Nous préoccupent et Nous angoissent. Car, sachez-le bien, une Nation se reconstruit moins avec des pierres et avec de l'or qu'avec des âmes. Aucun édifice social ne tiendra, tant que l'ordre moral ne sera pas solidement assis ; et c'est en vain que les économistes les plus qualifiés et les législateurs les plus autorisés travailleront à redonner de la vie et du bonheur à l'humanité, si les consceinces ne sont pas soumises à la règle. En vue du relèvement de la France, Nous vous disions, l'an dernier : Il faut restaurer le Foyer. Aujourd'hui Nous ajoutons : Par-dessus tout, il faut redresser la conscience.

Nul ne le contestera : la conscience accuse, de nos jours, un fléchissement inquiétant. Si les tristes événements que nous vivons n'en sont pas la cause originelle, ils ont, en faisant remonter à la surface le limon fétide caché sous le vernis de notre civilisation, largement contribué à troubler et à empoisonner les esprits. Ils ne meurent pas tous, mais tous plus ou moins en sont frappés. Dans la masse, et jusque dans l'élite parfois, la conscience, effarée, faussée, a perdu sa rectitude et sa force. Il est urgent de la redresser et de lui rendre dans le commerce de la vie sa place légitime et son exercice normal indispensable au salut du pays et de la société. Ce devoir incombe à tous les honnêtes gens et tout particulièrement aux fidèles chrétiens.

Voilà de quelles considérations s'inspirera la présente Lettre Pastorale. Elle voudrait d'abord souligner, par le témoignage de quelques faits symptomatiques, l'étendue et la profondeur du mal, dégager ensuite et mettre en relief, à la lumière de la réflexion et de l'analyse, la cause réelle qui explique tant de défaillances, recommander enfin la vertu souveraine du remède, de celui sans lequel tous les autres s'avéreraient impuissants et inefficaces. Jamais peut-être Nous n'avons offert à vos médita-

I. — Nous ne suivrons pas les philosophes dans leurs savants débats sur la nature et le caractère spécial de la conscience tions un sujet d'aussi capitale importance : jamais enseignement n'a paru plus opportun.
morale. Nous poserons simplement, à la suite de saint Thomas d'Aquin, qu'elle n'est pas autre chose que notre raison elle-même appliquant, en vertu d'une disposition naturelle, les principes et les préceptes de morale aux actes de notre vie. Mis en face d'une résolution à prendre, d'un parti à choisir, tout homme bien né reconnaît au fond de son âme, une sorte d'oracle mystérieux qui distingue le bien du mal, commande l'un et défend l'autre, approuve ou blâme la détermination. La conscience, c'est la loi

supérieure aux lois : survient-il un conflit entre la loi intérieure et une loi extérieure, c'est à la conscience, en dépit de tous les risques à courir en lui restant fidèle, qu'il faut s'attacher.

Aux âges de foi, cette voix intérieure, qui nous parle, nous commande et nous juge, était regardée comme la voix même de Dieu. Des forces contraires ont miné cette conception, rompu l'unité morale et livré la conscience aux discussions des hommes. Du coup, elle a cessé, sinon de se faire entendre, de se faire obéir. Et les résultats sont manifestes sous nos yeux.

C'est un fait, par exemple, que, pour un grand nombre de nos contemporains, le respect du bien d'autrui n'a plus la puissance de les arrêter sur la pente du vol. Quelques-uns ne reculent même pas devant le meurtre, si le meurtre est nécessaire pour leur procurer l'argent qu'ils convoitent. Chose à peine croyable, on voit parfois de tout jeunes gens, presque des enfants, s'associer, mettre en commun leur industrie et leur cynique audace avec le dessein de mieux assurer le succès de leurs criminelles entreprises. Il semble en vérité que, chez ces malfaiteurs, la conscience est inexistante et sans ressort.

Abordons le sanctuaire du foyer domestique. Que d'atteintes à l'indissolubilité comme à l'unité du mariage ! Des mères, par centaines de mille, chaque année, en sont arrivées à se persuader que tuer l'être vivant, fruit de leurs entrailles, ne mérite pas le nom d'assassinat. N'est-il pas monstrueux que des parents barrent ainsi la route à la vie et contrecarrent à ce point les desseins du Créateur ! — Moins nombreux, les enfants ne sont pas mieux éduqués. Les épreuves terribles que nous subissons auraient dû faire réfléchir. Il n'en est rien pour une grande partie de la jeunesse. On dirait que toutes les puissances du mal se sont liguées pour détruire tout ce qui subsistait de pudeur, d'honnêteté, de dignité, de tenue. L'immoralité s'affiche avec une audace parfois si répugnante qu'on est amené à se demander si nous ne revenons pas aux mœurs du paganisme.

Sur le terrain professionnel, aurons-nous la chance de trouver moins d'infractions à la morale traditionnelle ? Parlant des ouvriers du moyen-âge, un écrivain, mort en héros sur le champ de bataille en 1914, disait : « Ces ouvriers ne servaient pas, ils travaillaient. » Et, se reportant à ses souvenirs d'enfance, il ajoutait : « J'ai connu cette piété de l'ouvrage bien fait, poussée, maintenue, jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu, toute mon enfance, rempailler des chaises exactement du même esprit et du même cœur et de la même main que ce peuple avait taillé ses cathédrales. » Que reste-t-il de cette piété ? Qu'est devenu le culte de l'ouvrage bien fait ? Où est la probité dans le travail ? L'amour du gain exagéré, l'appât du lucre l'emportent en bien des cas sur les exigences de la conscience, au détriment de la charité, voire même de la justice.

Et comment nommer la justice et la charité, sans songer aux conflits qui périodiquement mettent en péril l'ordre social en troublant les rapports entre les différents membres de la collectivité. « La classe patronale et la classe ouvrière, a écrit Léon XIII, sont destinées par la nature à se joindre harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. » Est-ce là ce que nous observons ? Pas toujours. Les intérêts se heurtent dans un égoïsme farouche. La guerre n'a pas étouffé ces rivalités déplorables. Elle a seulement mis au jour un aspect nouveau de la lutte des classes, en opposant les villes et les cam-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pagnes, comme si elles n'étaient pas réciproquement solidaires. Le défaut de compréhension de certains producteurs les conduit à garder pour eux seuls les biens providentiellement ordonnés à l'ensemble. Le même individualisme préside à la plupart des injustices actuelles de la répartition. Si chacun n'essayait pas d'entreprendre sur le voisin, les privations communes seraient autrement tolérables. Malheureusement, un affreux cercle vicieux s'est instauré : la fraude appelle la fraude, comme l'abîme appelle l'abîme. Une fois de plus la conclusion de l'historien des *Origines de la France contemporaine* tend à se vérifier et à faire de la terre « un coupe-gorge, un mauvais lieu où l'homme est un loup pour l'homme ». Jusque dans les relations internationales, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Poussées par je ne sais quel esprit de conquête, les nations s'affrontent en de gigantesques conflits et engagent des guerres que les progres de la science rendent extraordinairement meurtrières, aussi funestes aux uns qu'aux autres, vaincus ou vainqueurs. Ne nous étonnons donc pas d'entendre un de nos meilleurs orateurs (1) déclarer que, « rongée par une immortalité croissante, notre civilisation se décompose de toutes parts, que les scandales éclatent comme les abcès sur un corps en putréfaction » et que, si cette gangrène n'est pas promptement combattue, « notre pays et le monde entier risquent de sombrer dans une déliquescence générale ».

Ainsi l'oblitération du sens moral est un des plus grands maux dont souffre la société moderne. Elle sévit dans tous les milieux, même dans ceux que la situation, l'éducation, les croyances auraient dû préserver. Les œuvres les plus charitables, les plus sacrées, servent de prétexte et de couverture aux pires débauches (2). Qu'est-il besoin de souligner plus explicitement des faits, évidents à tout observateur de bonne foi, et profondément douloureux ? Sans doute, tous les temps ont eu à déplorer le désordre des mœurs. Mais l'appellation « désordre » attestait suffisamment qu'on tenait ces licences pour coupables. Si les volontés étaient faibles, du moins du fond de leur faiblesse, elles reconnaissaient que la loi demeurait incorruptible et se ménageaient dans cette conviction même un principe de relèvement. Le scepticisme qui ne croit plus à une moralité obligatoire est particulier à notre époque. A la corruption des mœurs, qui fut toujours un fléau, même aux âges de foi, s'est ajoutée une tare pire, la perversion des idées, laquelle nous met presque dans l'impossibilité d'échapper au mal et, une fois atteints, d'en guérir.

Ils s'illusionnent sur la gravité de cette crise, ceux qui n'y voient qu'une manière de vague d'immoralité, qui se répand à travers le monde, comme si, la vague essuyée et le flot disparu, la conduite allait redevenir honnête. Erreur. La vague est fugitive, ses ravages sont réparables. Différente la catastrophe que nous dénonçons offre plus d'ampleur, c'est une inondation qui submerge. Le fleuve a rompu ses berges, et nulle force humaine ne semble capable désormais de refouler le torrent dévastateur de ses flots. Au soir du XIXe siècle a retenti un mot fameux : Banqueroute de la Science. Au même moment, un écrivain, incroyant, mais sincère, donnait pour titre à l'un de ses livres :

(1) Thellier de Poncheville.
(2) Kermesses pour les Prisonniers suivies de bals.

La démission de la Morale (FAGUET). Nous en sommes restés là, et les désordres lamentables qu'on est obligé de constater à travers les manifestations de la vie individuelle, familiale, professionnelle, sociale, internationale, marquent autant de signes du fléchissement de la conscience. (*A suivre.*)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2e *dimanche du Carême* (21 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, sermon du Carême.
Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Jeudi, l'Annonciation de la Très Sainte Vierge : messes basses à 6, 7, et 8 h. ; à 9 heures, grand'messe. — A 14 h. 30, complies et bénédiction.
Mardi et *jeudi :* à 20 heures, sermon du Carême.
Vendredi : chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2e *dimanche du Carême* (21 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres ; procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.
Lundi, mardi et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Jeudi, fête de l'Annonciation : messe chantée à 8 heures ; à 18 heures, complies.
Tous les soirs : à 18 h. 15, sauf jeudi, neuvaine de prières préparatoires à la Consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie et prières pour la paix.

Intention recommandée. — Saint-Méen : Retraites de jeunes filles et de jeunes gens, du 22 au 28 Mars.

Avis de services. — Bourg-Blanc : les services anniversaires de M. Falc'hun, ancien recteur de Cléden-Cap-Sizun, et de Tournellec, ancien recteur de Mahalon, seront chantés le mercredi 24 Mars, à 11 heures (heure allemande).

Prédicateurs de Carême. — *Quimper* (*Cathédrale*) : le R. P. Le Huédé, des Missionnaires diocésains de Nantes.
Saint-Pol de Léon : le R. P. Fouquet, Oblat de Marie (Saint-Brieuc).
Concarneau (Semaine Pascale) : le R. P. Médard, Capucin.
Quimper (*Sainte-Thérèse*) : le R. P. Richard, Oblat de Marie (Saint-Brieuc).
Morlaix (*Saint-Martin*) : le R. P. Cornic, supérieur des Maristes (Saint-Brieuc).
Douarnenez : le R. P. Le Gall, Montfortain, du Frout-Ven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Custos et Pater

Custos et Pater. — Le prêtre trouve dans son bréviaire, avant ou après la messe, une belle prière adressée à saint Joseph, gardien et père des Vierges, pour demander, lui aussi, la grâce de la chasteté.
Père et gardien des Vierges, saint Joseph l'est en effet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu, la pureté infinie, ne pouvait, sur la terre, confier son Fils, la splendeur de sa gloire et l'image de sa substance, qu'à un ménage de vierges.

Jésus est vierge : en se faisant homme, il n'a pris de l'humanité que ce qui était nécessaire pour l'Incarnation et la Rédemption, la nature humaine.

Marie est vierge, prédestinée avant le temps à la pureté et la virginité.

Joseph est vierge, appelé par la Providence à la plus pure et la plus chaste union avec la Mère de Jésus.

Il fallait que Marie eût un époux. S. Jérôme en donne trois raisons : 1° montrer par la généalogie de Joseph l'origine de la Sainte Vierge ; 2° empêcher les Juifs de la lapider comme adultère ; 3° lui procurer un soutien dans la fuite en Egypte ; et il ajoute une quatrième raison, empruntée à S. Ignace, martyr : cacher au démon l'enfantement virginal.

Mais Joseph aussi doit être vierge. On connaît ses doutes et ses angoisses lorsque, dit l'Evangile, *antequam convenirent*, avant tout commerce, il découvrit que Marie était enceinte. Il fallut qu'un ange vint le rassurer en lui disant : Joseph, fils de David, ne craignez pas de recevoir Marie votre épouse : car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. Il crut, et il la reçut.

Mais alors, si Joseph lui-même est vierge, époux de vierge, quelle est donc sa part à lui dans le mystère de l'Incarnation ? Jésus l'appelle son père, et sans doute il lui donne ce nom dans l'intimité de la famille : Père, mon Père... La Sainte Vierge elle-même ne s'exprime-t-elle pas de la même façon ? Après le recouvrement dans le temple de Jérusalem, elle dit à Jésus : « Mon Fils, qu'est-ce que vous nous avez fait ? Voici que votre Père et moi nous vous cherchions tout affligés ! » Comment Joseph est-il le père de Jésus, si, d'après le récit évangélique, il n'a eu aucune part à sa naissance ?

Quel est donc ce mystère ? D'une part ce qui est né en elle (Marie), vient du Saint-Esprit, et d'autre part il est dit à Joseph : Ne craignez pas de recevoir Marie votre épouse.. et plus bas : Votre père et moi nous vous cherchions tout éplorés !

Voilà ! Joseph est l'époux, Marie est la mère, mais Joseph l'époux, l'époux très réel et très-légitime de la bienheureuse Vierge Marie. Est-ce que ce qui est à l'épouse n'appartient pas à l'époux ? Après l'invitation de l'ange : Ne craignez pas de recevoir Marie votre épouse... le même ange ajoute aussitôt : Elle mettra au monde un Fils, et vous, *vous*, l'appellerez Jésus. Voilà Joseph chargé de donner son nom à l'enfant. Il est vrai que la même chose avait été dite à Marie. C'était juste, elle était la mère d'une façon toute spéciale. Mais Joseph, l'époux, a aussi un titre spécial à donner son nom à l'enfant.

Il y a plus. Joseph est l'époux de Marie, de Marie vierge, et certainement vierge lui-même. Sans doute ils ont fait le pacte, confirmé par un vœu, de respecter tous deux virtuellement leur virginité. Ils ont fait don, en quelque sorte, l'un à l'autre, de leur virginité. Dès lors, Joseph n'est-il pour rien dans la virginité de Marie, dans cette splendeur d'humilité et de pureté qui attire sur elle les regards du Tout-Puissant ? Il est le gage, le garant de cette virginité. Il la possède en quelque sorte. Et si elle fructifie par un don infini du Ciel, ne fructifie-t-elle pas aussi bien pour lui comme pour elle, pour l'époux comme pour l'épouse ? Et voilà comment Joseph, sans aucun contact direct avec la génération humaine du Fils de Dieu, a pu cependant réellement et sans conteste, devenir le Père du Sauveur, le vrai Père du Sauveur.

Custos et Pater, Gardien et Père. — Jamais gardien plus vigilant et plus dévoué, jamais Père plus aimant et plus affectueux !

Gardien vigilant et dévoué ! A Nazareth, dans la maison de famille : c'est lui qui pourvoit à tout, qui s'occupe de tout, attentif à la prière, au travail, au sacrifice ; en voyage, minutieux aux préparatifs, aux bagages, aux offrandes, au gîte et au repos ; dans les difficultés et les épreuves, prompt, courageux et résistant, sans une plainte, une remarque, un murmure, même un signe d'impatience. Rappelez-vous ses doutes, Bethléem, l'Egypte.

L'Ecriture l'a appelé un juste : « Cum esset justus », et il l'est en effet : il en a fourni le témoignage dans toutes les circonstances de sa vie, joyeuses, pénibles ou laborieuses. C'est un silencieux : il n'a laissé aucun mot de lui, mais seulement des actes qui témoignent de sa haute vertu.

Ce silence de Joseph explique peut-être jusqu'à un certain point qu'on n'ait pas fait beaucoup état de lui ni beaucoup célébré sa mémoire dans les premiers siècles de l'Eglise. L'époque cependant est venue où cette lumière, sinon cachée, du moins voilée pendant un certain temps, a éclaté tout-à-coup,

et a éclairé le monde de sa splendeur. Joseph est devenu pour tous, les particuliers, les familles, les peuples, l'Eglise tout entière, l'éclat qui resplendit; l'exemple qui guide, la force qui soutient, le gardien qui veille, et le Protecteur tout-puissant qui défend et qui console. Ajoutons le Père très-aimant, très-généreux et très-actif des enfants du Très-Haut et des Frères de Jésus-Christ. *Custos et Pater !*

Saint-Herbot, par Lannédern, recherche *un harmonium d'occasion* — et achèterait aussi *un calice*.

S. N. C. F.

Une conférence, tenue au Mans, aujourd'hui même 15 Mars, signale la nécessité plus impérieuse que jamais d'intensifier en France la culture des oléagineux.

La ration en matières grasses, déjà déficiente l'an dernier, représentait 206.000 tonnes.

Cette année, les disponibilités en huile sont nulles, le beurre et la margarine représentent 140.000 tonnes, la moitié seulement de la quantité nécessaire.

D'où insuffisance absolue pour l'alimentation et pour l'exploitation des chemins de fer et de transports routiers.

Le Commissariat général des corps gras et le Comité d'action qui ont tenu cette conférence adressent donc un appel urgent aux agriculteurs pour qu'ils intensifient spécialement en Anjou, en Maine et en Bretagne la culture des plantes oléagineuses. Des avantages sont promis à ceux qui se livreront à cette culture, très rémunératrice déjà par elle-même.

BIBLIOGRAPHIE

CONSÉCRATION AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE. — Afin de permettre une large diffusion de l'*Acte de Consécration au Cœur Immaculé de Marie*, composé par S. S. Pie XII, la Direction du « Chapelet des Enfants » vient de le faire éditer en un gracieux feuillet de 4 pages, illustré d'un gravure de Notre-Dame de Fatima.

S'adresser au *Siège du Chapelet des Enfants, Paris*, 5, rue de l'Université (7e).. — C. C. P. Paris 892-05.

Zone Sud : Beybleu, par Chaneins (Ain). — C C. P. Lyon 237.18.

Prix, franco de port : 18 fr. le cent ; 160 fr. le mille.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

NOTRE-DAME DE PARIS : CARÊME 1943.

LE CHRIST ET LA SOUFFRANCE, par le R. P. PANICI.

14 Mars. — *Le Christ et l'universelle souffrance.*
21 Mars. — *Le Christ, le désordre et la souffrance.*
28 Mars. — *Le Christ et la responsabilité de la souffrance.*
4 Avril. — *Le Christ et le remède foncier à la souffrance.*
11 Avril. — *Le Christ et la valeur de la souffrance.*
18 Avril. — *Le Christ et la transfiguration de la souffrance.*

RETRAITE PASCALE

A LA POURSUITE DU BONHEUR (Illusions et réalités).

Du lundi au vendredi : *Le péché et la joie ; — Le péché et la vérité ; — Promesses et résultats du péché ; — L'Eucharistie, suprême secours divin ; — Passion : Triompher du mal par le bien.*

Les Conférences paraissent en 6 fascicules, après le prononcé de chacune d'elles. — La Retraite Pascale en forme un septième.

Abonnements aux 7 fascicules (Service hebdomadaire) : 37 fr. franco.

Chaque Conférence : 4 fr. 50 ; franco 5 fr. 20 ; la Retraite Pascale : 10 francs ; franco 11 f. 20.

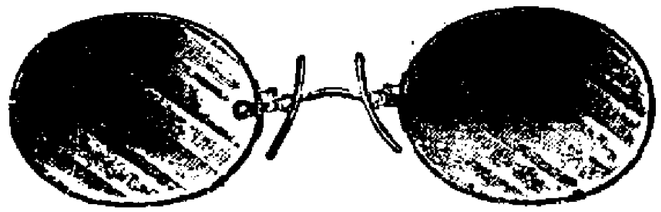
Chanoine F. TURCQ : NOUS NOUS COMPRENONS. Opuscule 96 p., 12 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 12 — *Vendredi 26 Mars 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars-Avril).

28 M. — 3e dim. du Carême. sd. v. *A V., Mm. de S. Jean de Capistran.*
29. — De la Férie. v.
30. — De la Férie. v.
31. — De la Féric. v.
1 Av. — De la Férie. v.
2. — S. François de Paule, C. d. B.
3. — Du samedi. v.
4. — 4e dim. du Carême. sd. v. *A V., Mm. de S. Vincent Ferrier et de S. Isidore.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cast	26-31 Mars.	Ecole garçons, St-Thégonnec	5 Avril.
Maison St-Joseph, St-Pol	1- 2 Avril.	Ecole des Filles du St-Esprit (St-Pol-de-L.)	6- 7 —
Providence (Landerneau)	3- 4 —		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre du cardinal Maglione ; Union Missionnaire du Clergé ; Lettre pastorale sur *Le Redressement de la Conscience* (suite).
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis très important et très urgent ; Prédicateurs de Carême ; Sanctuaires de Lourdes ; Nécrologie : M. Jean L'Her, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ; M. Pierre Morvan, recteur de Plonéour-Lanvern.
III. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Son Excellence Monseigneur l'Evêque a reçu de Son Eminence le Cardinal Maglione la lettre suivante :

« *Dal Vaticano, le 9 Février 1943.*

« Monseigneur,

« J'ai reçu avec un bien grand retard l'aimable lettre qui m'apportait vos vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An, mais je puis vous assurer que je n'en ai pas été moins vivement touché par la fidélité de votre souvenir. Je vous remercie également des nouvelles que vous me donnez sur votre diocèse, et je veux espérer avec vous que ces dures années d'épreuve por-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teront leur fruit et que votre chère Bretagne, comme toute la France, se relèvera par la fidélité à sa foi et à sa vocation traditionnelle.

« Je forme pour la personne de Votre Excellence les meilleurs vœux au seuil de cette année nouvelle, souhaitant que Dieu la conserve longtemps encore à l'affection de ses diocésains et lui donne de voir bientôt la fin de la terrible tourmente.

« Avec ces vœux, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments toujours bien dévoués en N. S.

« L. Card. MAGLIONE. »

II. Union Missionnaire du Clergé. Cotisations. — Le Secrétariat général nous écrit à la date du 17 Mars 1943 : « ... Pour l'année 1942, nous avons relevé 290 noms d'associés n'ayant pas versé leur cotisation ; ce qui s'explique sans doute par bien des circonstances atténuantes. Nous comprenons fort bien qu'en l'absence de périodiques il soit malaisé d'exiger avec trop de rigueur cette cotisation... »

Nous serions très reconnaissants à nos confrères en retard de vouloir bien se mettre en règle dès maintenant, sans attendre les prochaines retraites. Qu'ils veuillent bien expédier un chèque postal (Paris 1309-79) à Mgr Chappoulie, directeur de l'U. M. C., 5, rue Monsieur, Paris (7e).

La cotisation annuelle est désormais 15 francs ; la cotisation de membre perpétuel, 400 francs.

Chanoine GUÉGUEN, *directeur diocésain.*

III. Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Le Redressement de la Conscience*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1943 *(suite).*

A quoi tient cette décadence ? Elle a incontestablement des causes multiples et variées. On pourrait invoquer les passions du dedans, les influences du dehors. Nous n'hésitons pas à proclamer qu'elles ont toutes leur source dans l'oubli de Dieu. Voilà la cause première, fondamentale, celle dont toutes les autres ne sont en quelque sorte que des dérivées et des résultantes. Supprimez l'idée de Dieu et la conscience ne peut que s'égarer et s'affoler, telle une aiguille aimantée qui a perdu son pôle. Voyez plutôt et réfléchissez.

« Le devoir était jadis un absolu qui s'imposait sans discussion. Son autorité ne se maintient plus dans un monde émancipé du Ciel. Que représente encore parmi nous ce vieux mot solennel et creux ? D'où tombe-t-il, ce gêneur, qui prétend jouer au Souverain et enfermer dans ses lois nos goûts d'amusements ? Nous lui témoignerions quelque égard, s'il arrivait d'un au-delà, comme le représentant d'un ordre éternel qui nous dominerait de là-haut. Mais puisque cette voix intérieure n'est plus l'écho de quelque chose d'extérieur à nous, de quelqu'un de supérieur à nous dont nous avons des consignes à recevoir et à qui nous aurions un jour des comptes à rendre, ces protestations de notre conscience ne se font plus prendre au sérieux. Nous n'en avons que faire. Personne d'ailleurs n'en a cure. A qui importera-t-il, dans l'interminable suite des siècles appelés à se dérouler derrière notre passage, qu'en notre pauvre petite minute de vie,

nous ayons ou non cherché à savourer toute l'ivresse du bonheur qui s'offrait à notre désir ? » (1)

Avec les dogmes religieux les dogmes moraux doivent disparaître. Les scrupules entretenus chez nos pères par leurs convictions spiritualistes s'éliminent d'une génération matérialisée pour ne plus laisser en elle que les passions. Les principes moraux et les espérances éternelles qui servaient de frein ont perdu de leur force à mesure que disparaisait de ce monde la pensée du Royaume de Dieu. Nos appétits, au contraire, se sont fortifiés et leurs prétentions accrues. La seule limite qu'ils reconnaissent est déterminée par celle des ressources dont ils disposent pour arriver à leurs fins. Tout ce qui leur est possible leur est permis, toute entreprise avantageuse leur apparaît licite. Tout leur idéal, — si ce terme conserve encore quelque sens, — tient dans cette formule : s'enrichir le plus qu'on peut et comme on peut. Aucun souci d'équité, de loyauté, de juste prix dans les contrats. Faire fortune, tout est là. Pour atteindre ce but séduisant, les moyens les plus expéditifs sont pour eux les meilleurs. Dans cette ruée vers la richesse, il y aura toujours des privilégiés et toujours aussi des malheureux : Arrangeons-nous pour être au nombre des premiers, tant pis pour les seconds ! Rien n'a été plus dépravateur, rien n'a surexcité davantage les convoitises et les haines, rien n'a concouru davantage à déprécier la justice, à émousser le sens de l'honnêteté dans l'âme de la multitude.

Notez, au reste, que la fièvre du plaisir, la faim et la soif de l'argent ne se contentent pas de sévir au dedans de l'homme. Ces passions impérieuses se précipitent au dehors par mille canaux qui nous assiègent comme d'un torrent. Et nous roulons dans ce torrent, et nous vivons dans cette atmosphère irrespirable, dans ce milieu déprimant. Prisonniers de notre milieu, nous nous mettons, sans nous en apercevoir, à son niveau. Presque personne n'échappe à ce péril. « Jadis la religion faisait partie intégrante de l'honnêteté naturelle : c'était la loi du milieu. Aujourd'hui, beaucoup d'hommes qui se disent et se croient honnêtes vivent comme si Dieu n'existait pas, le traitent comme une quantité négligeable, ne lui donnent ni une pensée de leur cœur, ni une minute de leur vie. Les meilleurs se fabriquent une petite morale mitigée, facile, restreinte, qui est quelque chose comme la morale naturelle, embellie du parfum et de la poésie de l'Evangile, et ce médiocre idéal suffit à leur tranquillité.

« Cet enfant, ce jeune homme, cette femme, cet homme mûr avaient une conscience. Ils allaient ouvrir leurs ailes, monter vers Dieu, gravir les cimes du devoir. Tout à coup ils hésitent, ils s'arrêtent, ils reculent. Pourquoi ? Ils regardent leur milieu, et ils s'aperçoivent qu'autour d'eux on s'abstient de la profession du vrai et du bien, que l'on vit sans foi, sans loi, et sans remords, que l'on se débarrasse aisément de l'âpre souci de la justice à respecter et du prochain à soulager, que l'on sait allier paisiblement la légèreté des mœurs et la mollesse des habitudes avec la distinction de l'esprit et la correction extérieure de la vie. Ils s'indignent d'abord de la dépravation universelle, puis ils se surprennent à envier l'insouciance heureuse et le bonheur doré de ceux qui les entourent. Peu à peu ils mettent leurs faits et gestes au niveau des conventions faciles

(1) THELLIER DE PONCHEVILLE : *La vie divinisée*, pp. 12-15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont le monde se contente, et pourvu que les apparences soient sauves, pourvu que dans leur vie rien ne heurte trop violemment la moyenne de la moralité reçue, leur conscience se tient pour satisfaite. Ils pouvaient et devaient monter très-haut. L'influence du milieu les entraîne à déchoir. » (1)

II. — Nous avons analysé le mal et nous tenons sa cause profonde. Où sera le remède ? A l'idée religieuse, on a tenté de substituer, dans l'éducation de la jeunesse, une « foi laïque ». Notamment, la Science devait absorber la morale. Des voix éminentes annonçaient que, dégagé de toute dépendance religieuse, notre siècle donnerait un spectacle moral insoupçonné des âges de foi. « Le triomphe universel de la Science arrivera à assurer aux hommes le maximum possible de bonheur et de moralité. » C'est Berthelot, le célèbre chimiste, qui écrivait, il n'y a pas encore cinquante ans, cette phrase tranquille. Un autre Messie de notre transfiguration scientifique (2), en avait expliqué avec amour le mécanisme ingénieux. Une évolution habilement conduite devait fixer par l'hérédité et développer de génération en génération des instincts de plus en plus vertueux. Ces belles assurances, qui furent accueillies avec une ferveur naïve, nous font sourire aujourd'hui sous les obus et la mitraille. Où sont les prophètes qui s'aventurent encore à saluer la marche continue de l'humanité vers la perfection ? La sonorité des formules ne cache pas le vide des doctrines, et le souvenir des pronostics éclatants laisse apparaître plus douloureusement le désarroi de nos consciences et l'affablissement de notre moralité. Afin d'asseoir la conscience morale, d'autres théoriciens font appel, ceux-ci à la dignité de la personne humaine et au respect qui lui est dû, ceux-là au bien de la société, au triomphe de l'altruisme sur l'égoïsme. L'Honneur ! la Solidarité ! l'Intérêt général ! Autant de jolies expressions, mais qui n'auront jamais de prise sur notre volonté pour la déterminer dans un sens ou dans un autre, si l'Honneur, la Solidarité, l'Intérêt général nous paraissent en opposition avec notre bien-être ou notre intérêt personnel.

Vaincus par l'évidence, des incroyants constatent avec terreur que nous nous enlisons, depuis qu'en nous enfermant dans nos horizons terrestres on nous a livrés à la lourde tyrannie des convoitises animales. Et ils demandent qu'à ce triste troupeau dégradé, épuisé par son matérialisme, on rende la foi dans une destinée supérieure.

La foi dans une destinée supérieure, là est en effet le remède, le seul remède efficace aux maux dont nous souffrons. Au monde qui l'avait perdue il faut rendre son âme. A l'homme qui se traînait misérablement sur cette terre, les yeux obstinément rivés au sol, il faut apprendre à regarder le ciel. Il y verra briller à nouveau les étoiles qu'une sotte vanité avait eu la prétention d'éteindre à jamais, et dont un sectarisme impie n'a que trop souvent réussi à voiler l'éclat.

(*A suivre.*)

(1) Mgr Gibier : *Le règne de la Conscience*, pp. 61-63.
(2) Fouillée : *Systèmes de Morale contemporaine.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche du Carême* (28 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A la grand'messe, consécration au Cœur Immaculée de Marie. — Les quêtes sont faites pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — A 20 heures, sermon du Carême pour tous.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi et *jeudi* : à 20 heures, sermon du Carême pour tous.

Jeudi : confessions pour le 1er vendredi du mois.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement, messe du Sacré-Cœur à 8 heures. — A 18 heures, chapelet et bénédiction. — A 20 heures, adoration pour les hommes et jeunes gens.

Les messes sur semaine désormais seront dites à 7, 8, et 9 heures. La messe du Chapitre à 9 h. 45.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche du Carême* (28 *Mars*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres, prières pour la paix et bénédiction. — A 20 h. 15, cérémonie de la Consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie, sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau, qui prononcera l'allocution ; procession et salut solennel du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis très important et très urgent. — *A cette époque, tous les ans, on refait les adresses. Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas l'intention de renouveler leur abonnement, de nous en aviser au plus tôt. Tout abonnement commencé doit courir toute l'année.*

Les retardataires forment légion : il y en a depuis 1940. *Nous allons être obligés de supprimer ceux qui sont antérieurs à* 1943, *et désormais au bout d'un mois, ceux qui n'auraient pas réglé à l'échéance, la dette des non payés restant à leur charge naturellement. C/C* 93.81 *Nantes.*

C/C de M. Perrot, Secrétaire général de l'Evêché, 3480. *Prière de ne pas confondre.*

Prédicateurs de Carême. — *Audierne :* le R. P. Guervénou, de la résidence de Roz-Avel, Quimper.

Morlaix (*St-Mathieu*) : Retraites Pascales, M. Kérautret.

Sanctuaire de Lourdes. — La Direction des Sanctuaires à Lourdes nous communique l'avis suivant :

En raison des difficultés actuelles, la Direction de l'Œuvre de N.-D. de Lourdes prie les prêtres désireux de célébrer la messe dans les Sanctuaires, d'apporter leur linge d'autel.

Nécrologie. — *M. l'Abbé Jean L'HER, Vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.* — Une des figures les plus originales du clergé du Cap-Sizun a brusquement disparu, dans la personne de M. l'abbé J. L'Her, décédé le 17 Février.

Il était né en 1907, à Plabennec, où vit encore son vieux père. La chaude atmosphère chrétienne d'une famille pieuse le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prépara à la discipline tonique du collège de Lesneven, où, avec le cycle des études sans heurts, se fortifia sa vocation. Le Grand Séminaire acheva de le bien préparer à un ministère sacerdotal, qui fut court, mais fécond.

Tôt après son ordination, en 1934, il fut nommé vicaire à Beuzec-Cap-Sizun. C'est une de ces paroisses où la foi et la vie chrétienne intense qui en est l'épanouissement sont restées vivaces avec toutes les bonnes traditions. Le jeune vicaire trouva pour son zèle un milieu aussi favorable que dans la meilleure paroisse de son pays natal, et les chrétiens de Beuzec trouvèrent dans M. l'abbé L'Her le vicaire selon leurs vœux.

Tel on l'avait connu jeune séminariste, tel il fut pendant ses années de labeur paroissial. Il rayonna autour de lui la charité du bon Dieu, se faisant tout à tous. Sa puissante silhouette apparaissait souvent au-dessus des talus épais bordant les chemins creux qui conduisent à ces fermes écartées et frileusement blotties, avec leur nid d'arbres, dans les replis des vastes landes austères, à l'abri du rude souffle de l'océan tout proche. Sa présence apportait toujours un rayon de la joie qui illuminait son propre visage. Il était aimé, comme il aimait ses paroissiens. Les jeunes eurent le meilleur de son activité, surtout dans ce mouvement de J. A. C., dont M. L'Her fut un apôtre : il y groupa et acheva d'y former, à Beuzec, une nombreuse et vigoureuse jeunesse déjà munie de forts principes chrétiens par la famille et par l'école.

Les confrères du voisinage et leurs ouailles bénéficiaient souvent de la grande serviabilité de M. L'Her. Voulait-on un prédicateur, un confesseur pour une adoration, une retraite ? Il était toujours prêt. Souvent aussi sa voix forte et vibrante soutenait et dirigeait les chants de la foule. Jamais il ne refusait la besogne, jamais il ne se plaignait de la fatigue. D'un geste large, il épongeait la sueur abondante qui ruisselait de son épaisse chevelure noire ; d'une humeur toujours égale, il acceptait la plaisanterie amicale, la retournait avec le sourire, et se montrait toujours le plus affable des confrères.

La guerre, brutalement, interrompit cette vie de dévouement tout simple. M. L'Her redevint l'artilleur qu'il avait été dix ans plus tôt sur les bords du Rhin. Le bon soldat et le bon camarade fut seulement en plus un bon apôtre.

Il rentra après un an d'absence ; et sa charité trouva un nouveau terrain d'action. Beaucoup d'hommes de Beuzec demeuraient prisonniers : ils eurent une large part des sollicitudes du vicaire, qui comprenait si bien la souffrance de ses anciens frères d'armes malheureux. Il se donna, sans ménager ni son temps ni sa peine, à l'actif comité constitué dans la paroisse en faveur des prisonniers. Il en fut l'âme aussi bien que le trésorier. Dieu et les prisonniers de Beuzec pourraient dire la somme de réconfort matériel et moral qu'il a fraternellement dispensée.

Il y avait bientôt 9 ans que M. L'Her était à Beuzec. Sa carrure massive permettait d'espérer un très long apostolat : il paraissait bâti aussi solidement que les rocs de la côte. Il n'avait que 36 ans ; la maladie n'avait pas encore montré de prise sur lui. Et ce fut, tout-à-coup, la mort.

Depuis quelques jours, il est vrai, M. L'Her ressentait de légers malaises ; il ne s'en alarma pas. Le mardi 16 Février, il ne quitta guère sa chambre ; mais il s'y occupa encore activement, et autour de lui on ne s'inquiéta pas plus qu'il ne s'inquiétait lui-même. Le mercredi, vers 3 heures du matin, M. le Recteur de Beuzec entendit des gémissements étouffés. Il se précipita au chevet de son vicaire : M. L'Her était très oppressé. Il sentait, affirma-t-il, venir la mort, et demanda les sacrements. M. le Recteur l'administra, on devine avec quelle émotion, cependant qu'il dépêchait d'urgence au médecin. M. L'Her, tout doucement, comme s'il se rendormait, la figure toute reposée, ferma les yeux pour ne plus les rouvrir.

La consternation fut d'autant plus grande que la nouvelle était plus brutale. Le jeudi 18, Beuzec fit à son vicaire de dignes funérailles. Le lendemain, le corps fut inhumé à Plabennec. M. L'Her laisse à Beuzec des regrets unanimes et le vivant souvenir d'un bon prêtre qui a passé en faisant peu de bruit, puisque le bien n'en fait pas : il y a fait beaucoup de bien.

Plaise au Seigneur miséricordieux de lui accorder le repos promis au bon serviteur fidèle.

— *M. Pierre MORVAN, Recteur de Plonéour-Lanvern.* — Né à Ploujean en 1882, M. Pierre Morvan appartenait à une de ces vieilles familles trégorroises où la foi est fortement ancrée. Alimentée par le milieu familial, sa piété se trouva encore favorisée par son désir et sa grande facilité d'apprendre.

Le vénéré chanoine Morvan, recteur de Roscoff, son oncle, ayant remarqué ces bonnes dispositions, encouragea ses parents à le mettre au Petit Séminaire de Keroullas. L'enfant y fit d'excellentes études. La fréquentation du presbytère de Roscoff et sans doute le contact de M. Morvan ont influé sur sa vocation.

Au Grand Séminaire, il fut un modèle de régularité et de piété, ce qui n'arrêtait pas chez lui la gaîté et la fine plaisanterie.

A sa sortie du Séminaire, il fut d'abord vicaire auxiliaire, et bientôt vicaire titulaire de Crozon. Pendant 26 ans, il y fut le prêtre pieux et zélé, régulier autant que dévoué. Il s'occupa spécialement des œuvres agricoles qui ne tardèrent pas à devenir prospères.

Devenu recteur de Plouézoc'h en 1932, il y fit pendant 8 ans le plus grand bien en s'adonnant surtout aux œuvres de jeunesse. Il s'attacha à cette population voisine de Ploujean et ne désirait pas la quitter. Il recevait cependant, en Juin 1940, sa nomination de recteur à Plonéour-Lanvern. Doucement et sans bruit, il y aurait sans doute fait le même bien qu'il avait fait ailleurs. Mais la volonté de Dieu était différente.

Un mal terrible, en effet, allait bientôt fondre sur lui et le terrasser en pleine force. Conduit à l'hôpital de Pont-l'Abbé pour une opération urgente, il ne tardait pas à y succomber, victime d'une paralysie intestinale. Sa maladie avait duré huit jours.

Ses derniers moments furent édifiants. Se sentant mortellement atteint, il fit courageusement le sacrifice de sa vie qu'il offrit à Dieu pour ses paroissiens. Après avoir demandé à recevoir les derniers sacrements, il édifia son entourage par sa piété, priant la religieuse garde-malade de lui suggérer de bonnes pensées, de l'entretenir du bon Dieu et de la Sainte Vierge. C'est pendant ces entretiens qu'il entra en agonie. Celle-ci dura quelques minutes seulement.

M. l'abbé Morvan a été inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale à laquelle il était toujours demeuré si attaché.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

1re *Conférence de N.-D. :* LE CHRIST ET L'UNIVERSELLE SOUFFRANCE. — Le Conférencier continue à éclairer le public sur les grands sujets d'immédiate préoccupation, et lequel, cette année, l'est plus que la souffrance ?

Le R. P. Panici entre tout de suite au fond de son sujet. Après le rappel de nos douleurs présentes, il peint un large tableau de la souffrance humaine, et pose la question qui étreint tant d'esprits : « Pourquoi le mal, et pourquoi la souffrance ? »

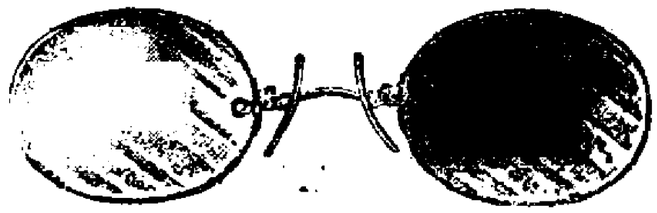
L'INTÉRÊT NATIONAL EST L'INTÉRÊT DE CHACUN. APPORTEZ VOTRE CONCOURS.

VOUS ÊTES SOLIDAIRE DE VOTRE PAYS, EN DÉFENDANT SES INTÉRÊTS VOUS PROTÉGEZ LES VOTRES.

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Ploezennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 13 — *Vendredi 2 Avril 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

4. 4e dim. du Carême. sd. v.
A V., Mm. du suiv. et de S. Isidore.
5. S. Vincent Ferrier, C. d. B.
6. De la Férie. v.
7. De la Férie. v.
8. De la Férie. v.
9. De la Férie. v.
10. Du samedi. v.
11. La Passion. sd. v.
A V., Mm. de S. Léon.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plozévet ..... 1-7 | Clohars-Carnoët 8-14

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Les cierges de Communion ; Lettre Pastorale sur *Le Redressement de la Conscience* (suite et fin).

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Prédicateurs de Carême ; Informations scolaires ; Citation ; Tréglonou : Retraite ; Le Tréhou : L'Adoration. — Au Vatican.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Les cierges de Communion. — Malgré la difficulté de se procurer de la cire, on veut bien nous promettre de fournir des cierges aux premiers communiants, selon les possibilités. Ces cierges seront de dimension réduite et d'un modèle uniforme.

Pour que la vente n'en devienne pas abusive, MM. les Curés et Recteurs, et les Chefs des établissements religieux devront faire connaître, au plus tôt, aux fournisseurs, le nombre exact de leurs premiers communiants, et délivrer à chacun de ceux-ci un bon ou un certificat qui leur permettra d'acheter leur cierge chez le marchand.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *Le Redressement de la Conscience*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1943 *(suite et fin)*.

Il semble, grâce à Dieu, qu'on commence à le comprendre en France. Dans l'effondrement de l'heure présente, beaucoup de bons esprits se retournent d'instinct vers le Christianisme comme vers la seule puissance capable de relever les ruines accumulées par la religion de la matière. Fréquemment aujourd'hui les discours et les messages officiels invoquent la nécessité des valeurs ou des forces spirituelles. A dire vrai, le mot aurait parfois besoin d'explication. Pour quelques-uns, il se borne au respect de la discipline et de l'autorité ; pour d'autres, il s'entend de l'amour de la patrie, de la famille, du travail, de la propriété. Nous ne nions pas que tout cela puisse être utile au développement de la personne humaine et à la prospérité de la société tout entière.

Cependant tout cela serait nettement insuffisant pour opérer les redressements jugés indispensables. Le mal qu'il s'agit de guérir est trop profond pour se contenter de simples palliatifs. Si nous voulons vraiment travailler avec efficacité au relèvement de la Patrie, il faut aller plus loin et pénétrer jusqu'au fond des consciences.

La France se meurt d'avoir été séparée de Dieu : nous ne la sauverons qu'en la rapprochant de Dieu, qu'en remettant en honneur la religion, qu'en enseignant à chacun de ses fils la suprématie de l'âme sur le corps, sa propre dépendance à l'égard du Créateur, la nécessité d'orienter sa vie vers ses destinées éternelles, l'obligation qu'il y a pour tous de lutter contre l'égoïsme et de se dévouer au bien de leurs frères. Autant de vérités qui se trouvent consignées dans l'Evangile, et qui, répandues dans le monde par la Sainte Eglise, gardent, aujourd'hui comme jadis, de pouvoir d'éclairer les intelligences, de transformer les cœurs et de pacifier les volontés. Mettons-nous donc résolument à l'école du divin Sauveur, et recueillons son immortel message pour en faire la règle de notre vie.

La Foi Catholique est la grande éducatrice des consciences, parce qu'elle leur apporte une règle, donne un fondement à son autorité, garantit les sanctions nécessaires à l'ordre.

Elle apporte une règle. Nous ne contestons pas que la raison naturelle peut, par ses propres lumières, découvrir certaines règles fondamentales de vie morale. A moins d'être foncièrement anormaux, les hommes tombent d'accord sur les grands principes de l'honnêteté : mais avec quelles difficultés dans l'application pratique ! A titre d'exemple, le principe : il faut respecter le bien d'autrui, se réduit pour certains hommes à ce sens restreint : il ne faut ni tuer ni voler. Mais la fraude dans les échanges commerciaux, mais l'accaparement et la recherche du profit indu, combien ne s'en soucient guère et ne s'en font aucun scrupule ! On en pourrait dire autant, lorsqu'il s'agit de l'honneur et de la réputation d'autrui. Pour tout cela, la seule morale naturelle, déposée au fond de toute âme humaine, est trop souvent insuffisante. Il faut une règle constante et précise, répondant à toutes les aspirations et à tous les besoins, une règle souveraine, assujettissant les grands et les petits, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants, une

règle atteignant également tous les domaines de l'activité. Car il ne doit pas y avoir, remarquez-le bien, plusieurs consciences, celle du catholique et celle du citoyen, celle de l'homme privé et celle de l'homme public. Il n'y a qu'une seule conscience, toujours identique à elle-même. La remarque n'est pas superflue à l'heure actuelle. En résumé, il faut une règle divine et humaine à la fois.

Cette règle, nous l'avons depuis la loi patriarcale et la loi mosaïque, expressions de la morale éternelle ; nous l'avons portée à sa perfection définitive et faite pour toutes les races, depuis l'Evangile. Docteur et Législateur universel, Jésus-Christ s'est adressé à toutes les consciences humaines, et, en promulguant son Evangile, il y a déposé toute la morale, toute la règle du vrai et du bien. Interprète authentique et qualifiée de sa doctrine, l'Eglise en fait l'application aux situations diverses, déterminant la loi qui fait les époux fidèles, les enfants dociles, les ouvriers probes et tempérants, les serviteurs dévoués, les riches justes et charitables, les pauvres consolés, les sujets obéissants sans bassesse et libres sans révolte. Un modeste livre qu'apprennent par cœur les enfants et les ignorants grave dans la mémoire des multitudes la formule inoubliable des devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même. Ainsi la Foi catholique présente au monde un code de morale complet, impeccablement précis.

Elle justifie et fonde du même coup son caractère obligatoire. On nous parle d'une morale indépendante, qui n'aurait d'autre principe que notre propre conscience. Chimère et illusion ! La source première du véritable impératif catégorique ne saurait être en nous, mais en dehors et au-dessus de nous. Que chacun s'examine, et il sera contraint d'avouer : je suis un être attiré par le bien et par le mal, plus par le mal que par le bien ; et ma conscience, à quelque degré d'élévation qu'elle soit portée, demeure hésitante et faible dans son effort vers la vertu. Pour m'appuyer, il faut que je trouve hors de moi, au-dessus de moi, un principe absolu, maître de ma conscience et capable de la lier, de l'obliger souverainement : ce principe ne peut être que Dieu.

La loi morale vient de Dieu souverain législateur, et elle puise en Dieu souverain maître sa force obligatoire. Quand ma conscience commande, c'est l'ordre de Dieu qu'elle m'apporte. « C'est devant la majesté du devoir absolu que, dans tous les temps, se sont inclinées toutes les belles âmes ; c'est dans ce culte qu'elles ont trouvé le secret de l'héroïsme, tantôt éclatant et vanté, tantôt obscur et connu de Dieu seul, toujours sublime, toujours vainqueur. Quand on a prétendu imposer aux hommes de devoir ce que réprouvait leur conscience, ils ont répondu comme les Apôtres : Nous ne pouvons pas. Quand on les a défiés d'aller jusqu'au bout des exigences de leur conscience, ils ont répondu : Nous le ferons quand même. Ni les menaces, ni les séductions, ni les richesses et les délices, ni les chevalets et les bûchers, n'ont eu raison de ces volontés humaines, fragiles par elles-mêmes et chancelantes, mais empruntant, au contact de la morale absolue, la consistance des choses éternelles. » (1)

Enfin, la Foi catholique garantit la sanction de l'ordre divin.

(1) Mgr D'Hulst : 4e *Conférence* 1891.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand le législateur humain a condensé dans un texte clair les obligations qu'il impose, il ne croit pas avoir fini sa tâche, il la complète en édictant et les peines qui doivent frapper les transgresseurs et les avantages qui doivent récompenser les sujets fidèles. Il en va de même sous le régime de la loi morale. On n'empêchera pas la conscience humaine de proclamer que le bonheur sans la vertu est un bonheur volé et que la vertu sans le bonheur est une vertu frustrée. Devra-t-elle se contenter, à titre de sanction, de l'estime ou du blâme des semblables ? Ils n'atteignent ni les vertus cachées ni les intentions secrètes. Suffira-t-il de l'approbation ou du reproche que la conscience se décerne à elle-même ? Beaucoup d'âmes, moyennes ou vulgaires, ne se mettent jamais en face d'elles-mêmes ou s'étourdissent trop aisément. Les sanctions humaines sont insuffisantes, une sanction divine est nécessaire.

Voici la justice impeccable de Dieu qui juge tout, rémunérateur et vengeur.

Le Dieu rémunérateur récompense chacun selon ses mérites. Il a le ciel pour payer les vertus de la terre. Parce que j'accomplis tout mon devoir, la justice divine m'attribue toute son éternité. Cette espérance est pour le bien un stimulant précieux.

Quel frein d'autre part pour la conscience que la crainte d'un châtiment éternel ! Le Dieu vengeur punit chacun selon son démérite. Il a l'enfer pour le paiement définitif des péchés non pardonnés. Libérez la conscience des espoirs et des terreurs de l'au delà, elle se relâche et s'effondre ; placez-la en face de la justice éternelle, elle se refrène et se redresse. Et voilà comment la Foi catholique est encore la meilleure sauvegarde de la conscience.

Acceptons donc la douce et forte influence de la religion. Si ces leçons avaient été respectées, la guerre n'aurait peut-être pas eu lieu. La guerre, a-t-on dit, est la fille de l'amour coupable des biens d'ici-bas. C'est le goût frénétique des jouissances qui rend les cœurs insatiables, prompts à s'irriter et à se quereller. C'est lui qui rend les nations jalouses et hostiles, agressives en face d'une proie qui les tente. Nous incriminons les dirigeants qui nous ont jetés dans l'arène. Soyons plus équitables. Ils ne sont pas les seuls responsables. Nos passions y ont leur part. Pour que les hommes cessent de se battre, il ne suffirait pas de réduire les puissances belliqueuses, ni même de briser les dernières armes entre les mains des soldats. Notre plus grand ennemi réside en nous. C'est notre égoïsme qu'il faudrait mater, c'est notre moralité qu'il faudrait redresser. Au fond le véritable drame se joue, non pas sur quelque champ de bataille de la terre, de la mer ou de l'air, mais dans les consciences, où se meuvent les principes et les vertus indispensables à la vie des peuples. Que la conscience retrouve sa rectitude, que son autorité s'étende à toute l'activité humaine, et les réalisations de demain seront le résultat presque automatique des labeurs d'aujourd'hui.

Une prophétie pareille n'a rien de chimérique. Elle émane de Sa Sainteté Pie XII, le Vicaire de Notre Seigneur, et c'est, pour terminer, son auguste parole que je vous rapporte, celle qu'Il exprimait, voici quelques mois, en ces termes (1) : « Lorsque le fracas des armes se sera apaisé, le chaos des dissentiments et des haines devra faire place à une paix conforme aux principes de la conscience humaine et chrétienne. Lorsque sonnera cette heure que Nous appelons de tous nos vœux, et pour laquelle Nous invoquons, avec anxiété l'Esprit divin, il importera de trouver dans tous les peuples des esprits perspicaces et clairvoyants, sereinement impartiaux, sans que cela porte préjudice à leur amour pour leur patrie, des esprits assez forts et résolus, capables de créer dans leur pays cette claire intelligence et cet élan de volonté qui peuvent permettre la réalisation d'une telle Paix. »

(1) Allocution de S. S. Pie XII aux journalistes roumains.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche du Carême* (4 *Avril*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix et bénédiction. — A 20 h. 15, sermon du Carême, ouverture de la retraite des dames.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les matins : à 8 heures, messe de la retraite.

Tous les soirs : à 20 h. 15, sermons, sauf le samedi.

Le mardi et *le jeudi* : les sermons sont pour tout le monde.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Samedi : confession des retraitantes.

Dimanche : à 8 heures, communion pascale des dames.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche du Carême* (4 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres ; procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 17 h. 15, petite retraite des enfants qui ont déjà communié, prêchée par M. l'abbé Bosson, aumônier du lycée des jeunes filles. Messe de communion, jeudi, à 8 h. 30.

Tous les soirs : de lundi à vendredi, à 20 h. 15, retraite pascale des jeunes filles, prêchée par M. l'abbé Louarn, secrétaire de l'Evêché. Messe de communion, dimanche, à 8 heures.

Intention recommandée. — Lothey : l'Adoration, du 11 au 17 Avril.

Prédicateurs de Carême. — *Saint-Mathieu de Quimper* (retraites pascales) : retraite des jeunes filles : M. l'abbé Louarn, secrétaire de l'Evêché ; retraite des dames : M. le vicaire général Messager ; retraite des hommes : M. le vicaire général Moënner.

Pont-l'Abbé (quinzaine pascale) : le R. P. Le Provost, S. J., de la résidence de Quimper.

Informations scolaires. — Le Directeur diocésain de l'Enseignement signale à l'attention des établissements secondaires deux décrets relatifs au baccalauréat, datés du 16 Mars et publiés au *Journal Officiel* du 20 Mars, page 810.

Citation. — M. Yves Le Guen, clerc minoré, de Plourin-Ploudalmézeau, a obtenu la citation suivante à l'ordre de la Division :

« Le Guen, sergent au 93e R. I. :

» Sous-officier d'une haute moralité et d'une grande bravoure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Volontaire pour toutes les missions dangereuses. Chargé d'assurer avec son groupe la protection des mortiers de 81 au cours de l'attaque du 5 Juin 1940, a été tué à bout portant, alors qu'il pansait un blessé. »

Citation accordée postérieurement au 1er Avril 1941 donnant droit au port de la Croix de guerre 1939-1940 (ruban vert et noir). Instruction du 28 Avril 1941.

Le présent Ordre comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoiles d'argent.

Néris, le 30 Octobre 1942. Signé : DENTZ.

TRÉGLONOU. — **Retraites** (20 *Février-7 Mars*). — Sous la rubrique « Kenavo, mission dudiuz », *Kannadik Tréglonou* (Février-Mars 1922) publiait un article sur la mission que venaient de prêcher les PP. Le Jollec, L'Hévéder, Briand. Dans un breton savoureux — le breton tel qu'on le parle — M. Calvarin remerciait les missionnaires et félicitait ses ouailles du travail accompli : chez tous, marins comme cultivateurs, la fidélité aux exercices avait été parfaite, l'entrain merveilleux. Le zélé pasteur donnait ses consignes : « Vous voilà debout : marchez. »

Vingt et un ans se sont écoulés : le P. Le Jollec est de nouveau à Tréglonou. Il y est non pour une mission, mais pour des retraites. A défaut des PP. L'Hévéder et Briand, appelés par le divin Maître à la récompense due aux serviteurs fidèles, il aura comme collaborateurs MM. les Recteurs de Plouzané et de Plougonvelin. A la tête de la paroisse, il trouve un nouveau pasteur. Après 27 ans de dévouement, épuisé par le travail, miné par un mal implacable, M. Calvarin avait dû rendre les armes : d'ailleurs, quelques semaines après, il recevait au ciel la couronne des vainqueurs. — Le prédicateur a sous les yeux un auditoire renouvelé : en 21 ans, Tréglonou comptait 348 baptêmes contre 226 décès, et pourtant, du fait de l'émigration, la population était tombée à 633, sans défalquer de nombreux absents. Ce qu'elle avait perdu en nombre, la paroisse l'avait gagné en mérite. Dirigé par une main vigoureuse, tenu sans cesse en haleine par une parole, une plume vives et acérées, Tréglonou est devenu, sous M. Calvarin, au point de vue des pratiques, une paroisse modèle. Avec un zèle égal, mais animé d'un autre esprit, M. Croguennec voudrait améliorer encore ses ouailles, intensifier leur vie chrétienne. C'est le but des retraites.

Si le *Kannadik* avait survécu, le premier article aurait eu pour titre : *Retrejou dudiuz*. Les retraites de Tréglonou ont été admirablement suivies : 105 enfants ont pris part à une journée de récollection ; puis, après trois jours pleins d'exercices pour chaque catégorie, on a vu s'approcher de la sainte Table 91 jeunes filles, 109 jeunes gens, 142 femmes, 104 hommes ; une quinzaine de personnes ont communié hors série, une dizaine de malades à domicile. Pas une abstention dans la paroisse : marins comme cultivateurs ont suivi régulièrement les exercices; les hommes ont rivalisé d'entrain avec les femmes pour le chant comme pour la prière. Chaque dimanche a été marqué par une fête où les principaux figurants ont été successivement les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles. Inutile d'ajouter qu'à Tréglonou on ne vient pas les mains vides devant l'autel du Seigneur.

Malgré les difficultés des temps, M. le Recteur a entrepris la construction d'une école libre de filles : tous ses paroissiens sans

exception rivalisent de générosité, de zèle pour mener l'œuvre à bonne fin. Les garçons ne seront pas oubliés. Ayant sur place des écoles chrétiennes, sanctifié par les retraites, soutenu par le zèle prudent de son pasteur, Tréglonou restera sous la bénédiction de son patron, saint Pol de Léon, la paroisse modèle du diocèse de Quimper. L. J. C.

LE TRÉHOU. — **L'Adoration** (6-14 *Mars*). — La Madone vénérée du Tréhou, N.-D. de Grâce, a procuré à ses enfants le bienfait d'une Adoration prêchée. Les exercices ont été dirigés par les PP. Le Jollec et Vigouroux, aidés pour les confessions par M. le Recteur de Tréflévénez. Sur 800 habitants — dont 52 encore prisonniers de guerre — 612 y ont pris part ; 63 enfants, 240 hommes, 309 femmes.

On peut appliquer au Tréhou les paroles du cantique : *le sol y est dur, le cœur y est fort*. Pour fertiliser une région particulièrement accidentée, les paysans n'ont ménagé ni peine ni sueur : désormais ils font prime pour l'élevage du cheval, comme pour la culture du blé de Mars. L'âme et le ciel n'y sont pas, pour autant, oubliés ni négligés. Comme la vieille église solidement bâtie sur le roc, la foi demeure vive et profonde dans les cœurs. Au cours de l'Adoration, ces cœurs ont été remués par les Missionnaires ; ils ont reçu, avec la semence divine, la pluie bienfaisante de la grâce ; ils ont été réchauffés par le Dieu de l'Eucharistie, le vrai soleil des âmes ; ils sont donc tout préparés pour produire des fruits de salut. A défaut d'écoles libres, sous l'impulsion éclairée d'un pasteur sympathique, l'Action Catholique, spécialement la J.A.C., sera le ferment de la rénovation chrétienne de la paroisse.

Le Tréhou vénère comme patronne sainte Pitère, vierge et martyre. A l'entrée du porche, une belle statue, qu'ont respectée les intempéries des saisons et la pioche des démolisseurs, nous la représente tenant d'une main un livre, de l'autre la palme ; à l'église même, un modeste vitrail nous la montre à genoux, recevant souriante le coup de mort qui va lui ouvrir le ciel. Qu'elle obtienne à tous les paroissiens, avec l'amour de la parole de Dieu et du pain eucharistique, la grâce de la persévérance !

L. J.-C.

Au Vatican. — A l'occasion du IVe anniversaire du Couronnement de Sa Sainteté le Pape XII, une majestueuse cérémonie s'est déroulée le vendredi 12 Mars dans la Chapelle Sixtine, où le Saint-Père s'était rendu, couronné de la tiare, sur la *sedia gestatoria*, escorté des Eminentissimes Cardinaux, au nombre de vingt-deux, et des prélats de la Cour pontificale. A 10 h. 30, la messe solennelle a été chantée par Son Em. le Cardinal Gennaro Granito di Belmonte, doyen du Sacré-Collège. Le Saint-Père était entouré à son trône des cardinaux Ascalesi, prêtre assistant, Caccia Dominioni et Canali, diacres; assistant au trône, le Prince Marcantonio Colonna. Après la Messe le Souverain Pontife a donné la bénédiction pontificale. Il s'est entretenu ensuite avec les Eminentissimes Cardinaux et a reçu les hommages des prélats et dignitaires présents. Le Corps diplomatique, au complet, assistait à la cérémonie.

Le lendemain 13 Mars, le Saint-Père a reçu les Prédicateurs du Carême pour la Ville de Rome. Il leur a adressé une impor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tant exhortation, exaltant le rôle de la prière dans la vie chrétienne, à l'église et en famille, déplorant la funeste séparation de la religion et de la vie civile et rappelant que le dimanche est, en son entier, le « jour du Seigneur » : « le dimanche doit être le jour du repos corporel et de l'élévation spirituelle, et non pas celui des excès sportifs et des divertissements exagérés, toutes choses qui énervent et fatiguent plus que le travail des jours d'œuvre et, loin de conduire à Dieu, éloigneraient plutôt de lui ». Il convia les Prédicateurs à propager ces graves enseignements.

BIBLIOGRAPHIE

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

1re *Conférence de N.-D. :* LE CHRIST ET L'UNIVERSELLE SOUFFRANCE.

Le Conférencier continue à éclairer le public sur les grands sujets d'immédiate préoccupation, et lequel, cette année, l'est plus que la souffrance ?

Le R. P. Panici entre tout de suite au fond de son sujet. Après le rappel de nos douleurs présentes, il peint un large tableau de la souffrance humaine, et pose la question qui étreint tant d'esprits : « Pourquoi le mal, et pourquoi la souffrance ? »

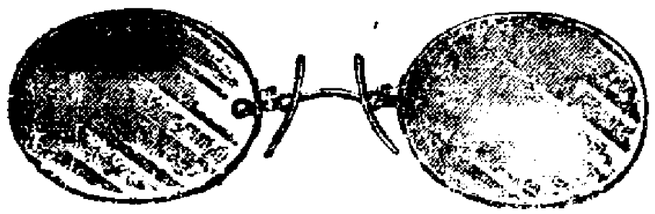
Il écarte d'abord les solutions fausses ou périmées, comme celles du matérialisme et du dualisme ; puis annonce la solution chrétienne. Mais, fidèle à sa méthode, il ne la donne pas dans une théorie. Il fait vivre et parler le Christ, cet Homme-Dieu qui sait bien ce qu'est la douleur, et qui nous apporte les moyens de la diminuer, de l'utiliser, de la transfigurer. Il termine en invitant chaleureusement les fidèles et les incroyants à faire eux-mêmes l'expérience de l'efficacité des conseils du Christ.

2e *Conférence de N.-D. :* LE CHRIST, LE DÉSORDRE ET LA SOUFFRANCE.

Le Conférencier rappelle la notion *d'ordre*, étudiée en détail l'an dernier, et montre que toute souffrance vient du désordre. Il le fait découvrir à chacun de ses auditeurs, en l'amenant à examiner une foule de faits de la vie courante. De ces faits, connus de tous, mais auxquels presque personne ne porte attention, une évidence se dégage : c'est que nous sommes nous-mêmes les artisans de nos souffrances, que nous provoquons par nos désordres.

C'est normal. Si l'ordre est *ce qui convient* à la nature des êtres, le désordre est *ce qui ne convient pas*, donc ce qui fausse, ce qui blesse, ruine et tue...

Alors, il n'a pas de peine non plus à montrer, par une foule d'exemples, que le Christ, pour combattre le mal, combattait avec acharnement le désordre, dans les idées, dans les sentiments et dans les actes. Et voici sa conclusion : « Avec notre Divin Sauveur, pour la gloire de Dieu, pour le salut de notre pays, pour le soulagement de tous ceux que nous aimons, — et c'est toute l'humanité, — au désordre, nous déclarons la guerre ! »

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE. RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : L. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. No 14 — *Vendredi 9 Avril 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

11. La Passion. sd. v.
A V., m. de S. Léon.
12. De la Férie. v.
13. St Herménégilde, M. sd. R.
14. S. Justin, M. d. R.
15. De la Férie. v.
16. Les Sept Douleurs de la B.V.M. dm. B.
17. Du samedi. v.
18. Les Rameaux.
V. sans mémoire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Carnoët 8-14
Gouesnou 15-17
Hospice de Landerneau 18-19

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Inspection diocésaine ; Prière du monde rural ; Ar brezoneg e buhez ar parreziou ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Le Folgoët : Retraites paroissiales ; Pleyben et Plouzané : Adoration.

III. *Chronique générale.* — Mgr Grente, archevêque-évêque du Mans ; Un trait de la vie de M. le chanoine Manceau, du Chapitre d'Angers ; Introduction de la cause de béatification de Pie X.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Inspection diocésaine. — Prière d'adresser *d'urgence* à M. l'Inspecteur les noms (avec date de naissance, nature du diplôme, nombre d'années d'enseignement au 1er Octobre 1942) : 1° des maîtres et maîtresses des *Cours complémentaires* déclarés comme tels ; 2° des maîtres et maîtresses des *Cours supérieurs*, pour lesquels il n'a pas été fait, dans les Budgets, de demande de subventions. Bien spécifier s'il s'agit de Cours complémentaires ou de Cours supérieurs.

II. Prière du Monde Rural. — Depuis 1917, les Agriculteurs Catholiques de France se rencontrent au Sacré-Cœur de Montmartre pour une nuit d'adoration et une messe de pèlerinage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce pèlerinage est fixé au dimanche de la Passion, 11 Avril. L'Action Catholique rurale tout entière s'unira aux pèlerins pour demander la Paix du Christ dans le règne du Christ, c'est-à-dire le triomphe de la justice et de la charité dans le monde.

Dans les foyers chrétiens, on priera le soir en famille à cette intention. Nous savons que dans un très grand nombre de paroisses, une *veillée de prières* sera organisée à laquelle seront invités tous les paroissiens.

III. Ar brezoneg e buhez ar parreziou. — Labour kenta « *Kenvreuriez ar Brezoneg* » a zo bet graet war *dachenn ar skol* ha n'hon eus nemet meuleudi da rei d'ezi evit ar frouez en deus taolet he labour : en holl skoliou kristen pe dost. — unan bennak a rank chom atao war-lerc'h... ha diouer levriou a zo, — e vez hiviziken desket lenn ha skriva brezoneg. Laouen eo bet peur-liesa ar gerent eus an nevezenti-se ; deuet int buan da gompren n'hell beza nemet talvoudus bras evit o bugale deski mat diou yez.

Eun dachenn all a zo breman da staga ha da genderc'hel ganti da vat : *tachenn ar parreziou hag an tiegeziou.*

War maeziou hon eskopti hag e kalz tiez er c'hêriou zoken ar brezoneg eo steuenn ar vuhez pemdeziek : yez an darempredou etre tud an hevelep ti, an hevelep karter pe barrez, yez al labour ha yez ar c'hoariou, yez ar spered ha yez ar galon... Sklaer eo neuze 'ta e tle ar brezoneg chom yez ar vuhez kristen, yez ar bedenn en ti hag en iliz, yez an darempredou gant Doue, anez e vo ar vuhez kristen, buhez an ene, distaget, dispartiet diouz ar vuhez gwirion.

Petra da ober ?

1. Ober *katekiz* e brezoneg. Penaos kredi e ve graet katekiz e galleg da vugale ar parreziou diwar ar maez ha prezeget d'ezo ar *retrejou* e galleg ? Mar dor aet re bell war an hent-se e parrez pe barrez eo poent bras dont war ar giz. « Kenvreuriez ar Brezoneg » a zo karget da embann eur c'hatekiz bihan nevez; fizians hon eus e vo gellet e gaout a-benn miz Gwengolo ; plijus e vo d'ar vugale ; tro vrao d'ar skoliou ha d'ar parreziou da lakaat ar vugale vihan war ar c'hatekiz brezonek.

2. Derc'hel mat d'ar *c'hantikou* brezonek. Plijout a ra d'an holl levr kantikou an eskopti ; kaeraet eo bet c'hoaz warlene, n'eo ket lavaret en dije eskopti ebet dudiusoc'h kantikou gant o zoniou ken brao hag o c'homzou ken pouezus. Ha neuze komz a reont da galon ar re goz hag ar re yaouank ; pec'hed e ve o dilezel.

3. Poueza war ar vistri hag ar vestrezed-tiegez evit ma vo dalc'het da lenn *Buhez ar Zent* diouz an noz ha da lavarout ar *grasou* asambles. An tiegez a zo evel eun iliz gant he fedennou hag he lidou.

4. Eur c'hiz all a zo hag a ya da fall e lod parreziou . ar *pedennou dirak ar re varo* hag ar pennadou lenn a veze graet a-hed an *nozveilhou* (arvestou(. Petra 'vez lakaet en o flas siouaz ! Mat e vefe da « Genvreuriez ar Brezoneg » embann eul *levrig pedennou* hag a zervijfe evit kement-se. Ar « grasaouerien » koz a ya gant Doue an eil goude egile hag ar re yaouank ne zeskont ket lavarout ar grasou ; gant eul levr, n'eus fors piou, ma oar lenn, a c'hellfe derc'hel ar c'hiz vat-se.

5. Breman emañ ar c'hiz, dreist-holl gant « *Yaouankizou*

Kristen ar Maeziou », paotred ha merc'hed, da ober *curiou-pedennou* pe *beilhadennou en iliz* pe c'hoaz da heuilh an *oferenn war ziviz.* Al levriou brezonek eo a zo da implij evit kement-se er parreziou diwar er maez ha n'eo ket al levriou gallek eo ; a-hent all e vo abred diou barrez en unan, torret e vo al liamm a zo o staga an daou rummad, ar re yaouank hag ar re goz. Renerien yaouankizou kristen ar Maeziou a embann bep bloaz levrouigou talvoudus war ar poent-se.

6. Er *gador-zarmon ;* gant ar brezoneg eo e tleer displega ar gwirioneziou kristen ha rei an aliou er parreziou diwar ar maez, peogwir eo ar brezoneg yez ar barrezioniz. War an dachenn-man ez eus bet roet re a blas d'ar galleg e meur a barrez war zigarez marteze ober plijadur da unan pe unan. Piou a lavaro ar gaou a zo bet graet ouz ar feiz en doare-se ? N'eo ket ober plijadur da unan pe unan eo a zo da ober met ober vad d'an holl. Mad ar barrez a-bez a c'houlenn e ve graet ar prezegennou e brezoneg. Dont war a-drenv a ve da ober ha da vihana chom hep mont pelloc'h gant an hent-se. Diwar breman e c'houlennomp na ve ket kresket lod ar galleg er gador-zarmon e parrez ebet nemet aotre a ve bet digant an aotrou 'n Eskob.

7. An dud ne gomprenont ket atao mat a-walc'h perak e tleont chom stag ouz ar brezoneg hag ouz kement a ra kaerder Breiz gant he feiz, he giziou fur, brud vat he bugale ; ne garont ket a-walc'h o bro. Setu perak eman c'hoaz e sonj « Kenvreuriez ar Brezoneg » sevel er parreziou « *Sulvez ar Brezoneg* » evit enori hor yez. En dervez-se e vo graet kenstrivadegou (concours) etre bugale ha tud yaouank war al lenn, ar skriva, an displega, ar c'hana, ar brezegerez e brezoneg ; bez' e vezo eun abadennchoari gant peziou, soniou, rimadellou e brezoneg ; eur ger a vo lavaret en iliz diwar-benn an herez kaer bet d'eomp digant hon tadou : feiz hor zent koz ; feiz ar vretoned en amzer vreman (ken brokus evit Breuriez ar feiz, kouls gant he arc'hant evel gant he mibien hag he merc'hed aet da visioner, etc.) ; boazamanchou kristen ar vro en tiegeziou hag er parreziou ; an dever hon eus da jom feal d'an herez-se, d'e binvidikaat c'hoaz, da skoulma an amzer da zont ouz an amzer dremenet ; da jom feal d'ar brezoneg, gwella benveg o virout ouz hon herez da goueza a dammou ha da vont da netra... etc...

Taolomp evez ! n'eo ket mat e teufe yez ar feiz, yez ar bedenn da veza dishenvel diouz yez ar vuhez pemdeziek, diouz yez ar garantez, diouz yez an darempredou... ar relijion a vefe neuze eun dra bennak e-kichen ar vuhez gwirion e-lec'h beza unanet start ganti, gwiriziennet doun enni ; ne rofe mui lusk ebet dezi. Gant ar relijion e vefe blaz eun dra bennak diavez-bro hag ar veleien, bugale ar vro dre o goulen hag o gwad a zeufe da veza diavaezidi etouez o zud. Ha koulskoude ar Vretoned o touara war zouar Arvor a oa dija war o zal merk ar vadeziant, mêret eo bet menoziou o spered ha santimanchou o c'halon gant furnez an Aviel ha karantez an Aotrou Krist hag ar Werc'hez ha breman eus kalon ar bobl breizad eo e tarz ar feiz kristen ; siellet eo bet an unvaniez etre ar Vretoned hag an Aviel gant santelez rummadou ha rummadou tud, ar brezoneg eo unan eus gwella difennourien ar ziell-se.

Dalc'homp d'ar brezoneg ha bezomp lorc'h ennomp gant hor yez ; n'hon eus digarez ebet da gaout mez na gant hor yez na gant hor gouenn. Miromp ar brezoneg hag ar brezoneg a viro d'eomp ar feiz.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Jean-Marie Le Bec, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun, décédé le 3 Avril, à l'âge de 94 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion* (11 *Avril*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h. 15. sermon du Carême pour tous ; ouverture de la retraite des demoiselles.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés. — A 17 heures, retraite pascale des enfants des catéchismes.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes.

Jeudi : à 9 heures, communion pascale des enfants des catéchismes.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix. — Jusqu'à vendredi inclus, à 20 h. 15, sermon du Carême ; le mardi et le jeudi, les sermons sont pour tout le monde ; les autres jours, pour les demoiselles. La messe de la retraite chaque matin à 8 heures.

Samedi : confession des retraitantes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion* (11 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 8 heures, messe de communion et clôture de la retraite pascale des jeunes filles. — A toutes les messes, quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — A 14 heures, vêpres, prières pour la paix et bénédiction.

De lundi à mercredi : à 17 h. 15, petite retraite préparatoire à la communion privée qui se fera le jeudi, à 8 h. 30.

De lundi à vendredi : à 20 h. 15, retraite pascale des dames, prêchée par M. le chanoine Messager, vicaire général. Messe de communion, dimanche, à 8 heures.

Intention recommandée. — Guengat : les Retraites pascales des jeunes gens et des hommes, du 4 au 10 Avril.

Le Folgoët. — **Retraites paroissiales** (18-28 *Mars*). — Chaque année, le 8 Septembre, Le Folgoët a son grand pardon. Les pèlerins y viennent nombreux, recueillis ; orateurs bretons et français s'y font entendre ; au cours de la procession, les touristes admirent la richesse des croix et des bannières, comme les costumes eux-mêmes ; chants liturgiques et chants populaires alternent, exécutés avec le même entrain ; les anges seuls peuvent compter les *Ave* qui montent vers la douce Madone comme les grâces qu'en retour Elle répand sur ses enfants.

Du 18 au 28 Mars, un spectacle moins grandiose peut-être, mais tout aussi touchant et plus salutaire s'est déroulé dans l'église du Folgoët. Sur appel de leur vénéré pasteur, 240 enfants, 150 jeunes filles, 120 jeunes gens, 245 femmes, 160 hommes sont venus successivement, deux jours entiers, suivre les exercices spirituels, *vrai pardon des âmes*. Ils ont écouté avec intérêt, avec émotion la parole des PP. Le Jollec et Le Carre ; ils ont purifié leurs cœurs dans l'eau salutaire de la pénitence ; la plupart ont tenu à s'approcher deux fois de la sainte Table. S'il y avait eu des prix à décerner pour le chant, d'emblée les hommes se seraient classés premiers. Les réfugiés brestois ont pris part à ces exercices : à leur intention, le P. Le Jollec servait toujours un entrefilet français.

Pour tempérer le caractère austère de ces retraites, les dimanches 20 et 28 Mars ont été consacrés à des fêtes, qui ont fait couler des larmes d'émotion et suscité l'enthousiasme de tous. Le premier dimanche, c'était en l'honneur du Christ-Roi ; le second, en l'honneur du Cœur très pur de Marie. Dans les deux circonstances, on a prié pour la Patrie.

Evoquant le souvenir de Salaün, du lys qui a poussé sur sa tombe, de l'*Ave Maria* gravé en lettres d'or dans le calice de la fleur, le P. Le Jollec donnait comme dernière recommandation :

Guir vugalé ar Verc'hez a dle beza santel
Ha startat e gras Doue, bemdez, beteg merwel.

L. J. C.

Pleyben. — **L'Adoration.** — Du 8 au 18 Mars, la paroisse de Pleyben a bien observé la consigne diocésaine de l'adoration perpétuelle. Les paroissiens se sont répartis en trois groupes : deux groupes bretons et un groupe français, puis, pour terminer, le groupe des enfants.

Ils ont accompli avec beaucoup de foi le rôle d'adorateurs et s'en sont rendus dignes par la fréquentation des sacrements et la régularité aux prédications.

Un millier d'hommes, 1.650 femmes et 700 enfants se sont, à l'occasion de l'adoration, approchés de la sainte communion.

Un nombre si imposant de communions marque bien le travail opéré dans les âmes.

Dieu en soit loué, mais aussi les dévoués missionnaires qui ont pris une part active à l'œuvre de Dieu : les RR. PP. Le Gall, Trébaol, Coadour, Le Quéré, Montfortains. Le P. Le Gall, qui assumait la présidence de l'adoration, a su tout prévoir et diriger. Il a su grouper, tout particulièrement, le dimanche 14 qui fut la grande journée, tous les enfants, les jeunes filles, les mères de famille, les hommes pour une magnifique procession du Saint-Sacrement qui s'est déroulée sur la grande place. Et c'était merveille de voir cette grande foule pieuse et recueillie encadrant le Saint-Sacrement que portait M. le Curé et chantant avec cœur les louanges de Jésus-Hostie.

Au retour de la procession eut lieu l'émouvante cérémonie de la Réparation. Le Saint-Sacrement s'arrête, tour à tour, devant les fonts baptismaux, le confessionnal, la chaire, la table de communion, puis enfin l'autel, cependant que le prédicateur engage les fidèles à demander pardon à Dieu pour toutes les fautes commises contre la foi du baptême, contre la parole de Dieu, celles commises au tribunal même de la pénitence, à la table sainte ; pour toutes les ingratitudes des hommes à l'égard du divin Prisonnier du tabernacle et, spécialement, pour tous les manquements au devoir dominical de l'assistance à la messe.

Puisse cette adoration, qui a laissé dans les âmes une profonde impression, être pour les paroissiens de Pleyben une étape de plus vers un amour plus grand de la sainte Eucharistie !

Plouzané. — **L'Adoration** (*du* 14 *au* 21 *Mars*). — La bonne paroisse de Plouzané vient d'avoir son adoration. Les fidèles aiment beaucoup ces journées de grâces où, délaissant leurs travaux des champs, ou leur négoce, ils peuvent en la présence, et par la réception de Jésus-Hostie, affermir leur croyance et leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pratiques religieuses. Les paroissiens, bien préparés depuis plusieurs semaines par leurs prêtres dévoués, encouragés par l'exemple de leurs bons voisins de Saint-Renan et de Locmaria qui avaient eu les mêmes grâces les mois précédents, enthousiasmés dès le premier contact par la parole simple, claire, prenante et parfois humoristique des prédicateurs, ont répondu si bien à l'appel qui leur était adressé, ont écouté avec tant d'avidité les sermons qu'on leur prêchait, ont assisté aux exercices avec tant de régularité, ont chanté leurs cantiques avec tant d'enthousiasme, qu'il n'y avait qu'un mot sur les lèvres de tous : « *N'int ket padet pell an daou zervez* ».

Une équipe de « jeunes », déjà connue et appréciée, prêcha cette adoration : M. Bervas, vicaire à Plounévez-Lochrist, M. Tanguy, vicaire à Saint-Pol de Léon (directeur du chant), M. Calvez, vicaire à Cléder, M. Ollu, vicaire à Plouider.

Le résultat de cette semaine de prières se trouve dans le nombre de communions : 1re série des adultes, hommes : 227 ; femmes : 255. Total : 482. Dans la 2e série, hommes : 304 ; femmes : 275. Total : 579. Donc, 531 hommes et 530 femmes ont communié pour l'adoration. En y ajoutant 156 garçons et 138 filles suivant le catéchisme, cela fait un total de 1.355. Ces chiffres prouvent que Plouzané a bien gardé la foi des chers ancêtres : « *Da feiz hon tadou koz* ».

Quelle gloire rendue à Dieu, que de prières adressées pour les chers « absents », quelle semence de prospérité spirituelle et matérielle pour Plouzané, parce que jamais le bon Dieu ne se laisse vaincre en générosité.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mgr Grente, Archevêque-Evêque du Mans. — En même temps qu'il transmettait à Mgr Grente, évêque du Mans, la lettre autographe de S. S. Pie XII, lui adressant ses félicitations et ses vœux à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale,

Son Em. le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, lui annonçait la haute distinction dont il était l'objet de la part du Souverain Pontife, le titre personnel d'archevêque, qui lui permet de s'appeler désormais archevêque-évêque du Mans.

Un trait de la vie de M. le chanoine Manceau, *du Chapitre d'Angers, qui vient de mourir.* — M. Eugène Manceau naquit à Nuaillé, le 20 Juillet 1859. Un trait touchant révèle de quelle bonne et chrétienne race il était issu. Un jour, il fut appelé par un secrétaire ou ancien secrétaire de la mairie de Cholet, qui lui dit : « Enfant, j'étais pauvre jusqu'à mendier mon pain ; or, il était une maison où j'allais toujours confiant, celle de votre grand'mère : elle m'accueillait toujours avec tant de bonté ! Au lieu de pain sec, c'était chaque fois une grande et belle tartine que je recevais de sa main avec une affectueuse caresse. Depuis, la Providence m'a donné de me faire par mon travail une position : je laisserai après moi un petit avoir. En souvenir des tartines de votre grand'mère, n'ayant point d'héritiers proches, je vous institue mon légataire universel : après avoir joui vous-même de ma succession, vous l'emploierez en quelque bonne œuvre, à votre gré. » Mgr Rumeau, consulté sur le choix de cette bonne œuvre, indiqua la fondation d'une prébende de chanoine afin de perpétuer la charité des tartines, friandes jadis pour un enfant indigent, en secours de vieillesse pour des prêtres bien méritants.

Introduction de la cause de béatification de Pie X. — Les 19 Janvier et 4 Février derniers, les cardinaux et membres de la Sacrée Congrégation des Rites se sont réunis pour savoir s'il y avait lieu de proposer au Souverain Pontife de décider l'introduction de la cause de béatification de S. S. le Pape Pie X. Après avoir entendu le rapport de S. Em. le cardinal Salotti, préfet de la Congrégation et ponent de cette cause, le Saint-Père en a ordonné l'introduction, « tenant compte principalement de la renommée universelle de sainteté qui entoure le serviteur de Dieu ». Les procès apostoliques sur l'héroïcité des vertus suivront leur cours normal. Mais, s'agissant d'un serviteur de Dieu que la Providence a placé au sommet de la hiérarchie pour gouverner la sainte Eglise, l'enquête portera également sur la manière dont il a rempli les devoirs inhérents à sa très haute charge.

L'Osservatore Romano, partie officielle, 15-16 Février 1943.)

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

P. Rémi Kokel, A. A. — *Le Père Vincent de Paul Bailly, journaliste et pèlerin* (1832-1912). In-12, 195 pages.
Albert Flory. — *Le général de la Moricière.* In-12, 96 pages.
Pierre l'Ermite. — *Il était deux femmes,* roman. In-8, 211 pages.
A.-M. Gasztowt. — *Le Drame de Chambord,* roman. In-16, 123 pages.
M.-A. d'Arvor. — *Par d'étranges chemins,* roman. In-16, 235 pages.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

3e Conférence de Notre-Dame :

LE CHRIST ET LA RESPONSABILITÉ DE LA SOUFFRANCE.

Conférence la plus importante après celle des remèdes, par rapport aux inquiétudes de notre esprit, qui se demande sans cesse qui est responsable de la souffrance.

L'examen des faits montre que chacun de nous est responsable d'une large part de ses souffrances, causées par ses propres fautes, son mauvais caractère, sa paresse, par l'impureté, et par d'autres péchés, dont les conséquences retombent sur lui. Mais ceux qui nous entourent sont également responsables d'une part de nos souffrances, comme nous d'une part des leurs. C'est cette solidarité humaine qui explique comment le péché originel pèse sur nous. Tous les péchés se ressemblent ; ils mettent le désordre, et font naître la souffrance.

Une question se pose : Dieu ne pouvait-il pas nous donner les grâces qui, empêchant tout péché, nous auraient préservés de toute douleur ? Mais nous avons tout le nécessaire. C'est bien ce que montre la vie, l'enseignement, l'amour du Christ. Jésus nous rend responsables de nos fautes et de nos souffrances. Mais il nous offre aussi les moyens de nous repentir et d'échapper aux plus graves de leurs conséquences. « Reconnaissons donc notre culpabi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lité et, dans un élan d'optimisme, livrons-nous à la conduite du Sauveur ; aux siens, joignons nos pauvres efforts pour arracher l'humanité à ses désordres : ce sera par là même l'arracher en grande partie à ses souffrances ! »

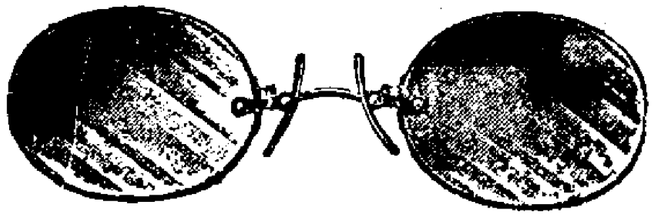
Quatrième Conférence de N.-D. : LE CHRIST ET LE REMÈDE FONCIER A LA SOUFFRANCE.

Les remèdes auxquels on pense trop souvent sont inopérants. On demande que Dieu supprime la souffrance : mais peut-il le faire quand nous recommençons à chaque instant à commettre des désordres qui renouvellent des souffrances ? On demande que Dieu multiplie les miracles. Mais ce serait un bouleversement épouvantable dans le monde, que cette nuée de miracles qui viendrait bouleverser toutes les lois du monde ! A des êtres libres, il ne faut pas offrir des remèdes qui ignorent leur liberté !

Le remède que Dieu nous envoie est infiniment plus précieux. C'est la Rédemption, opérée par son Fils lui-même. Puisque nos souffrances ont pour causes le désordre, celui que nos pères — depuis le premier — ont commis, et celui que nous commettons, le vrai remède est celui qui remet de l'ordre en nous. Par ses exemples, par ses conseils, et surtout par la force qu'il nous apporte, le Christ vient remettre de l'ordre en chaque âme de bonne volonté. C'est lui, et c'est lui seul, qui apporte *le remède foncier à la souffrance.*

Le succès des Conférences ne se dément pas. La foule est immense et profondément recueillie : pas le moindre bruit, pas un glissement de chaise ou de pieds, pas une toux. Petits signes, mais qui en disent long sur l'attention et l'intérêt des auditeurs !

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. No 15 — *Vendredi 16 Avril 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

18. Les Rameaux. sd. v. *V. sans mémoire.*
19. De la Férie. v.
20. De la Férie. v.
21. De la Férie. v.
22. Jeudi-Saint. 1re cl. B.
23. Vendredi-Saint. 1re cl. N.
24. Samedi-Saint. 1re cl. v. et B.
25. LA RÉSURRECTION DE N. S. J.-C. 1re cl., avec Oct. priv. du 1er ordre. B.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hospice de Landerneau ..... 18-19 | Kerbertrand, Quimperlé 20-21

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Action Catholique : Pèlerinages des jeunes ruraux aux sanctuaires de la Sainte Vierge ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Croisade Eucharistique ; Le Folgoët : Pèlerinage ; Landerneau : Avis ; Guilers : Retraites paroissiales ; Citation.

III. *Chronique générale.* — Œuvre des Retraites ; Apostolat de la Prière ; Les apparitions de Fatima ; Si l'on relisait son catéchisme ? Le Sacristain.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Action Catholique. — Pèlerinages des jeunes ruraux aux sanctuaires de la Sainte Vierge. — Nous rappelons que les jeunes gens de nos campagnes doivent se rendre en pèlerinage aux principaux sanctuaires de la Sainte Vierge pour consacrer à leur Mère du Ciel leur jeunesse et leur apostolat.

Voici les dates et centres choisis : I-V. ar Porzou : 9 Mai ; — I.-V. Ti-Mamm-Doue : 16 Mai ; — I.-V. Kernitron : 23 Mai ; — I.-V. Rumengol : 30 Mai ; — I.-V. ar Folgoat : 14 Juin.

Programme. — 9 h., messe de communion ; 11 h., grand' messe avec sermon ; 15 h., vêpres avec sermon, procession, consécration à la Sainte Vierge. La communion sera distribuée durant la matinée ; les pèlerins trouveront des prêtres à leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

disposition pour les confessions, mais nous leur conseillons de se confesser la veille dans leurs paroisses.

Nous espérons que toutes les paroisses du diocèse seront représentées à l'un ou l'autre de ces pardons. Le jour du pardon de la région, un *Pater* et un *Ave Maria* seront récités dans les paroisses, aux différentes messes, pour la jeunesse.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Louis Riou, vicaire à Pouldergat, décédé le 11 Avril, à l'âge de 68 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux (18 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 30 ; à 9 heures, bénédiction des Rameaux, grand'messe ; dernière messe à 11 h. 30. — Quêtes pour la Station de Carême. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h. 15, sermon du Carême et ouverture de la retraite des hommes.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 20 h. 15, sermon de la retraite des hommes.

Mercredi : après-midi, confessions.

Jeudi-Saint : messe paroissiale de communion à 7 h. 30. — A 9 heures, grand'messe pontificale et bénédiction des saintes Huiles. — A 14 h. 30, lavement des pieds des pauvres. — A 20 h. 15, sermon pour tous.

Vendredi-Saint : office à 9 heures ; quête annuelle pour les Lieux saints. — A 15 heures, chemin de la Croix. — A 20 h. 15, sermon de la Passion.

Samedi : à 7 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe. — Confessions de 14 h. à 19 h. et, pour les hommes seuls, de 20 h. à 21 h.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux* (18 *Avril*) : messes à 7, 8, 8 h. 45, 9 h. 30 (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction. — A 20 h. 15, ouverture de la retraite pascale des hommes et des jeunes gens, prêchée par M. le vicaire général Moënner, directeur diocésain de l'Enseignement. Sermons à 20 h. 15, lundi, mardi et mercredi.

Jeudi-Saint : à 8 h. 30, grand'messe. — A 20 h. 15, heure sainte pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint : à 8 h. 30, office. — A 20 h. 15, sermon de la Passion pour tous les fidèles.

Samedi-Saint : à 8 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux et grand'messe. — Confessions jusqu'à 20 heures.

Dimanche de Pâques : à 8 heures, messe de communion des hommes. — Vêpres et clôture de la Station du Carême à 14 heures.

Avis de service. — Pouldergat : Mardi 20 Avril, 11 heures (off.), service de huitaine pour M. Riou, vicaire, décédé le 11.

Croisade Eucharistique. — Les zélateurs et zélatrices de la C. E. se retrouveront :

A Quimper, patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin, le jeudi 29 Avril ;

A Lesneven, pensionnat N.-D. de Lourdes, le samedi 1er Mai.

Horaire : 10 h. 30 et 14 heures. Salut de clôture.

Directeur : M. le chanoine Cardaliaguet.

Prière de considérer cet avis comme une invitation.

Le Folgoët. — **Pèlerinage de la L. A. C. F.** — Mardi de Pâques, 27 Avril, pèlerinage de la Ligue d'Action Catholique féminine de l'arrondissement de Brest, sous la présidence de Mme la baronne de Taisne.

9 h. (heure légale), messe de communion ; 11 h., grand' messe, par M. le chanoine Kerbrat, professeur au Grand Séminaire; sermon breton par M. le chanoine Coadou, supérieur du Collège de Lesneven ; 14 h., réunion des dirigeants des comités paroissiaux ; 15 h. 30, vêpres, sermon français par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Landerneau. — **Avis.** — Le Curé de Landerneau avertit les confrères que les saintes Huiles ne pourront être distribuées que dans la matinée du Vendredi-Saint.

Guilers. — **Retraites paroissiales.** — A défaut d'une mission — la mission fixée du 8 au 25 Décembre avait été décommandée — M. le Recteur de Guilers a fait donner à ses ouailles une série de retraites. A défaut d'autres missionnaires — avec l'aide de quelques confrères du ministère paroissial — le P. Le Jollec a assumé la direction de ces exercices spirituels. Après deux jours consacrés aux enfants, il a, du 9 au 17 Décembre, évangélisé les mères et les pères de famille — puis, du 1er au 8 Avril, les jeunes filles et les jeunes gens — trois jours pleins à chaque catégorie.

Guilers reste digne de sa réputation de paroisse profondément chrétienne: pratiques religieuses en honneur chez tous, cultivateurs et ouvriers ; culte de la famille et amour du prêtre; nombreuses âmes adonnées à la piété. A quoi attribuer ce maintien de la vie religieuse ? Sans parler d'autres facteurs, mentionnons les écoles libres, l'une déjà ancienne, l'autre plus récente, toutes deux florissantes, toutes deux zélées pour la formation des âmes ; l'influence discrète mais profonde des dirigeants de l'Action catholique ; plus encore et surtout le dévouement silencieux et surnaturel du bon M. Paugam qui a été, pendant 28 ans, le pasteur vénéré et aimé de Guilers. Au nom du recteur, on pourrait ajouter celui de son digne sacristain, M. Jourden, qui n'a pas tardé à le rejoindre dans la tombe, ou plutôt dans la gloire du ciel.

Les retraites auront apporté aux âmes un regain de vie chrétienne. Entretenue par l'Eucharistie, soutenue par le zèle d'un recteur et d'un vicaire également dévoués, sous les auspices de la Vierge Immaculée, cette vie chrétienne s'épanouira chaque jour davantage.

L. J. C.

Citation. — M. Jean-Mathieu Moal, clerc minoré de Lannédern, a fait l'objet de la citation suivante :

Le général d'armée Huntziger, commandant en chef des forces terrestres, ministre secrétaire d'Etat à la Guerre, cite :

A l'ordre de l'Armée : Moal Jean-Mathieu, sous-lieutenant du 141e Régiment d'Infanterie Alpine :

« Officier plein d'entrain, ayant un grand ascendant moral sur sa section. Au cours du combat du 11 Juin 1940, au bois de Rozières, a fait preuve du plus bel esprit de sacrifice et d'abnégation, en partant en tête de sa section repousser les forces ennemies qui le cernaient. A été tué au cours de l'action. »

Le 2 Octobre 1940. Signé : Huntziger.

(Croix de guerre avec palme et Légion d'honneur.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Œuvre des Retraites. — *Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine).* — Retraites principales s'ouvrant le 5 Juillet, les 16 et 30 Août, les 13, 20 et 27 Septembre, les 11 et 18 Octobre, les 15 et 29 Novembre, le 13 Décembre, avec, dans le même ordre que les Retraites : 1. P. Pinard de la Boullaye ; 2. P. Panici ; 3. chan. Drault ; 4. Arnous-Rivière ; 5. P. Courtade ; 6. R. P. du Passage ; 7 et 8. P. Gicqueau ; 9. P. de Lamarzelle ; 10. P. de Meaupeou ; 11. P. Robbe.

Des retraites de trois jours, pour diverses catégories, seront données les 9 et 16 Janvier, le 5 Février, le 25 Mars, le 20 Avril, le 20 Mai, les 2 et 11 Juin, le 11 Juillet, le 12 Août, le 30 Octobre.

Demander renseignements et s'inscrire d'avance.

Apporter sucre et cartes d'alimentation.

Apostolat de la Prière. — L'Apostolat de la Prière et la Croisade Eucharistique organisent à Montpellier, les 1er, 2, 3 et 4 Mai, des Journées de Formation et Veillées de prière, sous la présidence de S. Exc. Mgr Brunhes, évêque de Montpellier, avec la participation de LL. Exc. NN. Girbeau, Pays, Delay, évêques de Nîmes, Carcassonne et Marseille.

Journées d'étude, dont le sujet sera la famille. Journées de prières, dont l'urgence et l'objet sont trop évidents à cette heure.

Nous y convions nos directeurs, zélateurs et zélatrices de toute la France.

Montpellier est une ville de grandes ressources. Montpellier a grand cœur. Venez. On vous désire. On vous attend.

Nous espérons faire la pension complète à 40 fr. ; loger les prêtres gratuitement chez les particuliers. Qu'ils se hâtent de donner leur adhésion...

Demander le programme. R. P. Parra.

Les apparitions de Fatima. — Le dimanche 13 Mai 1917, alors que la guerre était déchaînée en France, la Sainte Vierge apparut à trois enfants de 7, 9 et 10 ans, à Fatima, petit village du Portugal, comme naguère à Bernadette de Lourdes. Elle leur dit : « Voulez-vous offrir à Dieu des sacrifices et accepter toutes les souffrances qu'il vous enverra en réparation des péchés si nombreux qui offensent sa divine Majesté ? Voulez-vous souffrir pour la conversion des pécheurs, pour réparer les blasphèmes, ainsi que toutes les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie ? — Nous le voulons », répondit Lucie, qui était l'aînée.

La Vierge revint cinq fois encore, le 13 de chaque mois. Le 13 Juin, elle dit à Lucie : « Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

Chaque fois, elle demande aux enfants de réciter le chapelet pour la conversion des pécheurs. La troisième et la cinquième, elle précise : « Dites-le pour obtenir la fin de la guerre : seule l'intercession de la Sainte Vierge peut obtenir cette grâce aux hommes. »

A la dernière apparition, celle du 13 Octobre, qui fut accompagnée de prodiges éclatants dans le ciel — vus par 60.000 personnes — la Sainte Vierge dit : « Je suis Notre-Dame du Rosaire. Je suis venue pour exhorter les fidèles à changer de vie, à ne pas affliger par le péché Notre-Seigneur, déjà trop offensé; à réciter le saint Rosaire, et à faire pénitence de leurs péchés. » Elle ajoute que, « si les hommes se convertissent la guerre finira bientôt ».

Le 3 Mai 1922, l'autorité ecclésiastique ouvrit sur ces faits un procès canonique ; le 13 Octobre 1930, l'évêque de Leiria les déclara authentiques ; et le 13 Mai 1931, l'épiscopat portugais tout entier, sous la présidence de S. Em. le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, participa officiellement à un pèlerinage national d'actions de grâces au cours duquel il consacra le Portugal au Cœur Immaculé de Marie.

Notons qu'avant 1917, le Portugal, miné par la Franc-Maçonnerie, était gouverné par un pouvoir violemment antireligieux, qui avait rompu avec Rome, confisqué les biens d'Eglise, chassé les religieux, persécuté le clergé. De 1910 à 1926, le communisme s'y déchaîna : il y eut sans cesse des troubles, des révolutions partielles, tandis que l'irréligion et l'anarchie progressaient dans les masses. Dès 1917, le pays donna des signes d'apaisement et de relèvement ; en 1918, les évêques reviennent d'exil et se réunissent à Lisbonne, les relations sont reprises avec Rome, la loi de Séparation est corrigée jusqu'à ce qu'enfin le général Carmona prenne le pouvoir et choisisse pour chef de son gouvernement un catholique éminent, M. Salazar. On sait le reste. « C'est à peine, disait le cardinal Cerejeira à un journaliste français, en Août 1941, si dans tout le pays vous parviendriez à réunir une poignée d'ennemis de la religion. »

La cause de ce changement, ne faut-il pas la voir dans la protection de la Vierge de Fatima ? Les évêques portugais l'ont officiellement reconnu et proclamé. Benoît XV, dès 1918, évoquait le « secours extraordinaire » apporté par Marie au Portugal. Pie XI, en 1933, parlait de « la nation florissante par l'esprit chrétien à laquelle, dernièrement encore, la Mère de Dieu a daigné accorder des bienfaits extraordinaires ». Enfin, S. S. Pie XII, en 1939, écrivait, dans une Lettre apostolique au Portugal : « Dieu bénira le chevaleresque peuple que protège Notre-Dame de Fatima, la bienheureuse Vierge du Rosaire qui obtint la victoire de Lépante. »

Mais voici que le Souverain Pontife vient de donner à l'événement de Fatima une consécration bien autrement précise, vraiment authentique, et d'une portée universelle. Au jour où le Portugal célébrait solennellement le 25e anniversaire des apparitions — 31 Octobre 1942 — il adressa un message à l'Episcopat et à la foule des pèlerins, comportant une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie. C'est la réponse de l'Eglise au désir de la Sainte Vierge.

Si l'on relisait son catéchisme ?... — Oserons-nous dire, en toute simplicité, que ce n'est pas par la lecture des Œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin, ni même par celle de la « Somme théologique » qu'il est opportun de commencer cette étude plus approfondie de la Religion à laquelle nous convie l'esprit du saint temps de Carême, mais tout simplement par la lecture attentive du catéchisme.

Que l'on veuille bien nous croire : le catéchisme « national » se trouve dans la plupart des foyers où il y a des enfants, mais

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

aux personnes adultes qui peuplent aussi ces foyers on pourrait répéter, à propos de ce petit livre, la parole que saint Jean-Baptiste disait à ses disciples à propos de Notre-Seigneur : « Il y en a Un au milieu de vous que vous ne connaissez pas » !

— Mais nous avons su par cœur notre catéchisme quand nous préparions notre Première Communion, l'aurait-on changé par hasard, ce cher, ce fameux catéchisme ?

Non, certes ; il est toujours le même ; c'est à peine si l'on en a modifié un peu la disposition et les formules. Mais c'est vous qui avez changé, et si vous preniez soin de le relire, vous y découvririez un sens nouveau, infiniment plus plein et plus riche.

Vous est-il arrivé de relire, parvenu au zénith de votre vie, les classiques de votre enfance scolaire : Corneille, Racine, La Bruyère, voire ce « bon » La Fontaine que vous marmottiez déjà, à peine échappé des genoux de votre maman ? Si vous avez tenté cette expérience, vous aurez nécessairement conclu : « Mais je n'y avais rien compris jusqu'ici ! » Il est un ordre religieux éminent où l'on fait recommencer à l'âge de la maturité une grande partie des études censées terminées au seuil de l'adolescence, même si elles ont été sanctionnées par des diplômes. C'est une méthode excellente. Pourquoi ne serait-elle pas valable pour tous les fidèles, surtout en matière de connaissances religieuses ?

Vous avez su le catéchisme, dites-vous. Mais avec quels yeux l'avez-vous lu ? Avec les yeux d'un enfant qui ne savait rien, et ne pouvait rien savoir, du monde et de la vie. Or la religion prétend justement, et à bon droit, s'offrir à vous comme une explication totale de l'univers et de la vie ; comment ses formules ne rendraient-elles pas un son entièrement nouveau, puisque votre intelligence des termes qu'elles emploient et du sens qu'ils renferment a radicalement changé, au contact de votre expérience et de vos réflexions ?

Reprenez donc sans fausse honte votre catéchisme, de préférence dans une édition où il soit accompagné d'un bref et substantiel commentaire. Vous serez surpris d'y réaliser à chaque pas les découvertes les plus fécondes et parfois les plus inattendues.

Les non-baptisés qui adhèrent au catholicisme aux environs de la vingtième année ou plus tard encore, sont souvent très frappés de la simplicité grandiose du Dogme chrétien, de la noblesse si humaine de sa Morale, de la richesse pédagogique, de la plénitude divine de ses Sacrements. Chrétiens de toujours, il est à votre portée de vous procurer ces richesses spirituelles, trésor insuffisamment connu de vous ou trop chichement utilisé. Relisez le catéchisme de votre enfance ; nulle résolution plus actuelle ne pourrait vous être suggéré à l'occasion du Carême de cette année.

Le sacristain. — Parmi les différentes professions qui sollicitent l'activité des hommes, je voudrais en souligner une, qui va vous surprendre, car elle est assez restreinte et, pour beaucoup de profanes, elle apparaît peu reluisante.

Et, pourtant, après le sacerdoce, c'est une des belles vocations d'ici-bas.

Cette profession est celle de sacristain, c'est-à-dire de l'homme qui vit dans la sacristie... qui a la responsabilité des

autels... qui est le lien constant entre le prêtre et la masse des fidèles ; celui qui, placé au point de friction de journalières difficultés, peut les dénouer aimablement, ou les rendre plus offensives.

Voici une âme inquiète, qui cherche un prêtre pour une confidence pénible...

Voici un marié — et combien j'en ai vus ! — tout épouvanté à l'idée de se confesser, et qu'on peut rebuter, ou conquérir, suivant l'accueil qu'on lui fera...

Voici une personne qui accourt, cherchant le prêtre de garde pour un mourant...

Voici une famille en deuil qui voudrait des renseignements pour un convoi...

Si le sacristain est intelligent, et, surtout, s'il a conscience du rôle splendide que, très humblement, il peut jouer auprès des croyants et des infidèles, quelle valeur alors il représente pour le bien d'une paroisse !

Quand mes employés viennent me souhaiter ma fête, ou la bonne année, j'ai l'habitude de leur dire que le meilleur moyen de me prouver l'objectivité de leurs vœux, c'est la netteté des autels, la propreté de l'église, l'amabilité constante avec les paroissiens et que chacun d'eux sente, sur ses épaules, la responsabilité de tous.

... J'ajoute qu'il serait infiniment désirable qu'à leur tenue, à leur conversation, les fidèles aient la conviction qu'ils sont parmi les premiers croyants.

... Et je termine en leur disant que ce n'est pas seulement l'intérêt de leurs âmes, mais aussi de leur situation matérielle. Car il y a une bien grande différence entre tel et tel employé, suivant qu'il est l'employé de mon rêve, ou bien... celui pour lequel c'est le simple « boulot » et qui est employé d'église comme il serait gardien de musée.

Maintenant si vous me demandez pourquoi j'écris, aujourd'hui, cet article inattendu, je vous répondrai, d'abord, qu'il y a longtemps que j'y pense intensément, et que nous sommes à une date où le besoin de l'église s'impose plus que jamais à toutes les âmes en désarroi.

Et, qu'alors, il faut que cette église leur soit particulièrement accueillante.

... Aussi, quelle erreur de sous-estimer cette fonction d'employé d'église.

Elle est parmi les plus belles pour un chrétien qui a la foi, et que ne ronge pas le cancer du respect humain.

Car cet employé a toute la douceur de l'église, sans être écrasé par ses lourdes responsabilités.

Sa vie se consume silencieusement comme un cierge.

Et, au delà de son traitement terrestre, il a la consolation de vivre auprès du Maître des maîtres, qui se souviendra de lui au dernier jour : « C'est parce que tu as été fidèle dans les petites choses, que je t'établirai sur de plus grandes... ».

Pierre L'Ermite.

Radio-Vatican a diffusé le démenti suivant :

« Jamais le Pape Pie XI, non plus que le Pape Pie XII, n'ont demandé ou fait demander que soient faites, dans les églises d'un pays quelconque des prières pour le bolchevisme. Le peuple russe a toujours trouvé place dans le cœur du Saint-Père, mais le régime communiste n'a jamais eu son approbation. Nous connaissons le peuple russe, ses misères et ses tourments, et nous prions Dieu de le pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

téger, mais nous ne saurions admettre, en aucun cas, un régime qui, lui, n'admet pas l'église catholique. Ni le Pape, ni ses Cardinaux, a conclu Radio-Vatican, n'ont demandé, a l'occasion de l'anniversaire de l'armée rouge aux Anglo-Américains ou à aucun peuple de faire des prières en faveur du bolchevisme.

BIBLIOGRAPHIE

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Cinquième Conférence de N.-D. : LE CHRIST ET LA VALEUR DE LA SOUFFRANCE. — Nul esprit réfléchi n'attendra la disparition de la douleur ! Elle reste, quoique diminuée. Il faut donc apprendre à l'utiliser, en apprenant *la valeur de la souffrance.*

La souffrance lutte contre elle-même, en nous poussant à la supprimer. Son caractère intolérable nous pousse à en rechercher les causes et les remèdes. Elle constitue un avertissement, un frein, un stimulant, qui nous invitent, ou nous obligent, à réagir contre les désordres, causes des souffrances.

Mais l'homme n'a pas à regarder seulement sa vie naturelle. Il doit vivre d'une vie surnaturelle, importante sur terre, bien plus importante dans l'autre vie. Or la souffrance, épreuve de la foi, de l'espérance et de la charité, nous mène, si nous savons l'utiliser, à un magnifique développement des vertus théologales. Impossible de résumer ces passages : il faut les avoir entendus, ou les lire et les méditer.

S. N. C. F. — MODIFICATIONS DANS LE SERVICE DES TRAINS

Depuis le 8 Avril 1943. — Dép. Paris 17 heures ; arr. Rennes 22 h. 10. — Dép. Paris 8 h. 40 ; arr. Saint-Brieuc 16 h. 07.

Dép. Rennes 6 h. 50 ; arr. Saint-Malo 9 h. 13.

Dép. Le Mans 19 h. 10 ; arr. Laval 21 h. 10 ; — dép. Laval 7 h. 06 ; arr. Le Mans 9 h. 10.

Depuis le 9 Avril 1943. — Dép. Rennes 7 h. 24 ; arr. Paris 12 h. 42 ; dép. Saint-Brieuc, 11 h. 11 ; arr. Paris 18 h. 33.

Depuis le 9 Avril 1943. — Dép. Saint-Brieuc, Morlaix, 19 h. 27 ; arr. Brest 21 h. — Dép. Brest 5 h. 34 ; arr. Morlaix 7 h. 16.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

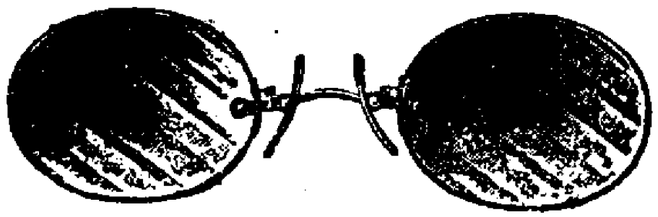
et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 16 — *Vendredi 23 Avril 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Élie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril-Mai).

25. *La Résurrection.* 1re cl. et Oct. priv. 1er ordre. B.
Vêpres sans mémoire.
26. De l'Octave. 1re cl. B.
27. De l'Octave. 1re c. B.
A V., mém. de S. Paul de la Croix.
28. De l'Octave. sd. B.
29. De l'Octave. sd. B.
30. De l'Octave. sd. B.
1 *Mai.* De l'Octave. sd. B.
2. Dim. *in albis.* dm. B.
V. de l'Invention de la Croix, mém. de S. Athanase.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kérozal, Locquénolé 26-27
Hospice de Morlaix 28-29
Maison S.-Joseph à St-Pol. 30-2 *Mai*

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prescriptions relatives à la Confirmation ; Réunion des Conseils paroissiaux ; Registres paroissiaux ; Assemblée générale de l'Association diocésaine ; L'Association l'Hulst.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Rectifications à l'*Ordo* diocésain ; Kerdévot : Pèlerinage de la L.A.C.F. ; Nécrologie : M. le chanoine Le Bec, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun ; Informations scolaires relatives au Baccalauréat, etc...

III. — *Aonnonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Prescriptions relatives à la Confirmation. — 1° En raison des circonstances actuelles, on s'abstiendra de placer des décorations extérieures et d'organiser des cortèges. L'Evêque sera reçu à petite distance de l'église par les enfants rangés en procession et conduit ainsi jusqu'à l'entrée.

2° On se conformera, par ailleurs, pour les cérémonies, aux indications de la brochure : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

(1) En vente à Quimper, chez M. Le Goaziou et M. Guivarch, libraires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En ce qui concerne spécialement l'*Antienne du Patron de la paroisse*, avec verset correspondant, on aura soin de l'entonner dès que le Curé aura chanté à l'autel l'oraison prescrite (2).

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur*, qui seront confirmés, ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent* leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la *signature* du curé, ou d'un vicaire.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1940.

d) Le registre spécial indiquant en détail l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts), qui doit toujours se trouver à la sacristie.

MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur, conduit au presbytère à la fin de la cérémonie, recevra le Conseil paroissial et les Comités de l'Action Catholique. — Puis il visitera, comme de coutume, les écoles chrétiennes, s'il y a un local où l'on puisse réunir les enfants.

7° Les dispositions prises pour le logement de l'Evêque et de sa suite sont susceptibles d'être modifiées en cours de route. MM. les Curés en seront toujours avisés à temps.

Les heures des cérémonies seront toujours indiquées d'après l'heure légale.

Les conseillers paroissiaux pourront être invités, suivant

(2) *Dans les communautés religieuses et pensionnats*, on observe pour la réception de l'Evêque un cérémonial plus simple :

L'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante deux ou trois couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commence immédiatement la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au chapitre IV, p. 8, de l'opuscule mentionné plus haut.

l'usage, au repas de midi. On se contentera d'une table simple, conforme au régime des restrictions. — Aucune invitation ne sera faite pour le repas du soir.

II. Réunion des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux tiendront le 2 Mai, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Nous rappelons que ces Comptes et Budgets doivent être expédiés, en double exemplaire, à l'Evêché, *dans le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Joindre un timbre pour le renvoi.

III. Registres paroissiaux. — La Direction de l'*Imprimerie Cornouaillaise*, rue des Gentilshommes à Quimper, nous fait savoir qu'elle ne pourra — faute de papier — renouveler en fin d'année tous les registres paroissiaux. — Elle demande en conséquence à MM. les Curés et Recteurs qui pourraient faire deux ans avec leur registre actuel de *l'en aviser d'urgence*.

IV. Assemblée Générale de l'Association diocésaine. — Le jeudi 15 Avril, à 14 heures, s'est tenue à l'Evêché l'assemblée générale de l'Association diocésaine, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur l'Evêque.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée, Mgr Cogneau, délégué par le Conseil d'administration, présenta son rapport sur les comptes de l'exercice 1942, qui furent approuvés à l'unanimité.

Monseigneur l'Evêque entretint ensuite l'Assemblée de diverses questions intéressant l'activité de l'Association et fit procéder, conformément aux statuts, au renouvellement partiel du Conseil d'administration. MM. Joncour, vicaire général, et Guéguen, doyen du Chapitre, membres sortants, ont été réélus à l'unanimité.

V. L'Association d'Hulst. — Sous ce titre existe à Paris une œuvre, trop ignorée du clergé de notre diocèse, qui a pour objet de faciliter aux prêtres le travail intellectuel ou la lecture des ouvrages qui intéressent leur ministère. Fondée en 1920, elle est aujourd'hui d'une opportunité plus grande que jamais. Les livres sont actuellement si chers et les revues si rares que peu de prêtres sont en mesure de se les procurer. A cette difficulté vient remédier l'*Association d'Hulst*, en mettant à la disposition de ses membres, sous forme de prêt, pour une somme très modique, les livres, revues et publications qui répondent à leurs besoins.

C'est ainsi que, pour un abonnement forfaitaire de 35 francs par an, l'*Association d'Hulst* offre à ses adhérents les avantages suivants :

1° Un colis de trois volumes en prêt tous les deux mois ;

2° Un colis de deux ou trois volumes de « nouveautés » tous les deux mois également ;

3° Le service d'une revue, soit hebdomadaire, soit mensuelle, au choix de l'abonné ;

4° Le service d'autres revues spirituelles comme « Paroisse et fiches », « Feux nouveaux », etc.

Pour devenir membre participant, s'adresser par simple

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lettre à la Direction, qui enverra tous les renseignements nécessaires (1).

MM. les Curés et Recteurs, MM. les Supérieurs d'établissement ecclésiastique sont priés de communiquer cette note à leurs collaborateurs.

(1) M. le Directeur de l'Association d'Hulst, 52, avenue de Breteuil, Paris (7e). Chèque postal : Paris 552.35.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques (25 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 9, 10 h. (grand'messe pontificale) et 11 h. 30. — A 8 heures, messe de communion des hommes. — Après la grand'messe, bénédiction papale. — Quêtes pour les Séminaires. — A 14 h. 30, vêpres pontificales, bénédiction. — A 20 h. 15, clôture de la Station. Allocution par Monseigneur Duparc.

Lundi : messes basses à 7, 8, et 9 h. ; grand'messe à 10 h. — Vêpres à 14 h. 30.

Mardi : messes basses à 7 et 8 h. ; grand'messe à 9 h. — Vêpres à 14 h. 30.

Vendredi : à 20 h. 15, ouverture du mois de Marie : sermon, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Pâques (25 Avril) :* messes à 7, 8 h. (messe de communion des hommes), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres, sermon de clôture des retraites pascales ; prières pour la paix et bénédiction. — Aux messes, quête pour le Séminaire ; aux vêpres, quête pour l'église.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 7 et 7 h. 30 ; à 8 h. 30, grand'messe. — A 20 h. 15, complies et bénédiction.

Les autres jours de la semaine : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Intentions recommandées.— Plogonnec : la Retraite pascale, du 26 Avril (lundi de Pâques) au 9 Mai.

— Plozévet : la Retraite-Adoration, du 30 Avril au 15 Mai.

Rectifications à l' « Ordo » diocésain. — I. La fête des saints Philippe et Jacques, apôtres, doit être fixée au 4 Mai, la fête de saint Marc, au 5 Mai. De ce fait, les vêpres du lundi 3 Mai sont des saints Philippe et Jacques, avec mémoires de l'Invention de la Sainte Croix de N. S. J.-C. et de sainte Monique.

II. Il n'y a pas cette année de solennité transférée du Sacré-Cœur de Jésus. Le dimanche 4 Juillet, on doit faire au chœur la solennité des saints apôtres Pierre et Paul avec mémoires du dimanche et du Sacré-Cœur de Jésus.

Annoncer le dimanche 27 Juin la quête qui doit se faire le 4 Juillet pour le Denier de Saint-Pierre.

Kerdévot. — **Pèlerinage de la L. A. C. F.** — Dimanche 2 Mai, pèlerinage de la L.A.C.F. du canton de Quimper à Notre-Dame, sous la présidence de Son Exc. Mgr Duparc.

9 heures : messe de communion ; 11 heures ; grand'messe, sermon breton par M. le Curé-Doyen d'Elliant ; 16 heures : vêpres, sermon français par M. le vicaire général Moënner.

Les adhérentes du canton et des paroisses voisines sont invitées à y venir en grand nombre.

Les véhicules seront gardés.

Nécrologie. — *M. le Chanoine LE BEC, ancien Recteur de Beuzec-Cap-Sizun.* — Le jeudi 1er Avril 1943 mourait à l'hôpital des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, à l'âge de 94 ans, M. le chanonie Le Bec, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun, doyen de notre clergé.

Jean-Marie Le Bec naquit à Plovan le 5 Mars 1849, au sein d'une famille patriarcale qui compta neuf enfants, dont la remarquable longévité mérite de retenir l'attention : trois de ses membres quittèrent ce monde à 96, 92 et 91 ans. Cinq frères et sœurs totalisaient naguère 430 ans ! L'unique survivante, impotente, mais à tête claire et coffre solide, est âgée de 86 ans.

Promu au sacerdoce le 10 Août 1875, M. Le Bec fut nommé, cinq jours plus tard, vicaire à Primelin. De là il passa successivement à Scaër (1876), à Pont-Croix (1885) et fut nommé recteur de Guengat (1892), puis de Beuzec-Cap-Sizun (1901). Il devint, en 1927, pensionnaire de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé. Aveugle depuis trois ans, il n'en était pas moins d'humeur toujours égale, supportant son mal en grande patience, égrenant continuellement son rosaire, conservant ses facultés notamment sa mémoire très fidèle. Ce n'est qu'à la veille de sa mort qu'on crut bon de lui donner les dernières onctions: on n'avait pas idée auparavant que le vieux chêne pût tomber ! Le malade expira très paisiblement comme il avait vécu, le 1er Avril dernier, à 9 h. 20 du soir, au moment où les Religieuses, réunies à la chapelle pour l'Heure Sainte du premier vendredi, adressaient à Dieu, en sa faveur, une pieuse prière.

Les obsèques furent célébrées dans l'église paroissiale le lundi 5 Avril. M. le vicaire général Joncour présida le nocturne et donna l'absoute ; la messe fut chantée par M. Louis Cléac'h, ancien recteur de Saint-Méen, assisté de MM. Albert Grall et Cudennec comme diacre et sous-diacre. Au chœur, M. le Curé de Pont-l'Abbé, MM. les chanoines Le Louët et Pérennès, M. Bizien, recteur de N.-D. de Quimperlé ; M. l'Aumônier des Religieuses Augustines, et plusieurs Recteurs du canton. On remarquait dans l'assistance, M. le sénateur Quéinnec et M. Daniel Le Bec, maire de Plovan.

Une deuxième cérémonie funèbre eut lieu à Plovan dans l'après-midi. Elle fut présidée par M. le Curé de Plogastel-Saint-Germain, l'absoute donnée par M. le chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix. Au chœur, treize prêtres. Dans l'assistance figuraient une trentaine de personnes, venues de Beuzec-Cap-Sizun, où le vénéré défunt n'est pas encore oublié.

M. Le Bec laisse le souvenir d'un prêtre très digne, très serviable, très dévoué au service des âmes, extrêmement sympathique à tous, et il y a tout lieu de croire qu'il a été fort bien reçu là-haut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Informations scolaires, relatives au Baccalauréat

I. *Précisions sur les programmes* (Cir. 11-3-43). — Les présentes instructions complètent ce qui est dit dans la circulaire du 22-2-43.— Pour toutes les matières, sauf les sciences physiques, les programmes suivis dans les classes de Première sont ceux qui ont été annexés à l'arrêté du 23-12-41, et en ce qui concerne les langues vivantes à l'arrêté du 13-4-42. Pour les sciences physiques, l'arrêté du 1-7-42 a prévu un programme transitoire valable pour la seule année scolaire 1942-43.

a) Classe de première (classique et moderne). Le problème proposé au baccalauréat peut porter sur le programme de géométrie plane de la classe de seconde aussi bien que sur le programme de la classe de première. — La géométrie descriptive n'a dû faire l'objet d'aucun exposé systématique ; elle n'a été introduite que pour substituer à des figures en perspective des épures simples. Les corps à représenter sont toujours placés dans les positions les plus commodes et dans le premier dièdre formé par les plans de projection. Aucune question de géométrie descriptive proprement dite ne doit être posée. — Les formules qui donnent les volumes de la pyramide, du cône, l'aire de la zone, l'aire et le volume de la sphère, doivent être admises sans démonstration. — L'étude des fonctions circulaires (continuité, variations) n'est pas au programme. Aucun problème de résolution de triangles ne doit être proposé. — En algèbre, toutes les questions relatives aux fonctions ne se posent que sur des exemples numériques. La dérivée n'est introduite qu'en un point et pour une valeur numérique de la variable. Aucun théorème général n'est connu des élèves qui, pour calculer une dérivée pour une valeur de la variable, ne peuvent qu'appliquer la définition à l'exemple numérique choisi. La fonction dérivée leur est inconnue.

b) Classe de Mathématiques. La règle de dérivation des fonctions de fonction n'est pas au programme. Par contre, l'inversion et la projection stéréographiques, omises par erreur au *Journal Officiel* du 7-1-43, ont fait l'objet d'un erratum et figurent au programme.

II. *Organisation des épreuves physiques* (Instr. du 22-1-43). — Les modifications de détail suivantes sont apportées aux épreuves prévues en 1942 : 1° lancer de balles : dix balles seulement seront lancées ; chaque balle placée dans la cible donnera deux points. — 2° Course à pied : l'usage des chaussures à pointe est autorisé. — 3° Saut en hauteur : le règlement appliqué sera celui de la F. F. A.

Seront seuls admis à subir les épreuves physiques de la 2e session : 1° les candidats qui ne se sont pas présentés à l'ensemble des épreuves de la 1re session du baccalauréat ; 2° les candidats qui n'ont pu subir les épreuves physiques de la 1re session pour raison de santé, sous réserve qu'ils adressent à M. le Directeur départemental de l'Education générale et des Sports, dans les 15 jours qui suivent l'examen d'éducation physique de la 1re session un certificat établi par un médecin assermenté.

III. *Epreuve facultative d'enseignement ménager* (décret du 10-4-43). — L'épreuve facultative d'enseignement ménager (jeunes filles) portera exclusivement, jusqu'à ce que de nouvelles dispositions soient prises, sur la couture.

Cette épreuve comprend, au choix de la candidate : soit l'exécution d'une pièce ou d'une partie d'une pièce de layette ; soit tout ou partie d'un objet d'usage courant : un poignet boutonné, un col et son montage, une guimpe simple, un coin de taie d'oreiller ou de mouchoir orné.

L'épreuve est d'une durée de trois heures. Elle est notée sur 10. Seuls entrent en ligne de compte, pour l'admission, les points supérieurs à la moyenne.

IV. *Examens* (décret du 10-4-43). — Par dérogation, à titre exceptionnel, les épreuves du baccalauréat pour les deux sessions de l'année scolaire 1942-43 comprennent uniquement des épreuves écrites.

Pour ces mêmes sessions, les jeunes filles peuvent choisir, comme matière facultative comptant pour l'écrit, soit l'épreuve d'éducation physique, soit l'épreuve d'enseignement ménager.

A la gloire de nos cantiques bretons. — Sous les auspices de la Bibliothèque Nationale, il est procédé actuellement à l'élaboration d'une bibliographie de toutes les publications faites en langue bretonne.

Dans le cadre de ce travail confié à des spécialistes de la bibliographie bretonne, le docteur Dujardin à Saint-Renan désirerait consacrer une étude aux Cantiques et auteurs de cantiques, en recueils et sur feuilles volantes : (Kantikou ha Kantikerien Breiz-Izel).

Il recevrait avec reconnaissance tous renseignements et documents sur les recueils, les feuilles volantes et leurs auteurs, rembourserait frais de port d'exemplaires rares adressés pour examen ou les achèterait.

Le même travail serait fait pour les catéchismes.

Demander aux bureaux de la *Semaine religieuse*, 31, rue Elie-Fréron, Quimper : LA DÉFENSE DU BRETON, plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la *Semaine religieuse*, une chanson inédite : *An Emgleo*, et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader : La Langue celtique.

Prix : 6 fr. ; franco, 7 fr. 50.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La situation au 31 Janvier 1943 est établie conformément au nouveau cadre-type imposé par la Commission de Contrôle des Banques.

Elle atteint le total de 33 milliards 134 millions, en augmentation d'un milliard 27 millions sur la situation au 31 Décembre.

Au passif, l'ensemble des Comptes Créditeurs s'élève à 31 milliards 486 millions, contre 30 milliards 370 millions, en augmentation de plus d'un milliard.

On notera qu'à l'actif le Portefeuille-Effets s'inscrit à 23 milliards 934 millions contre 22 milliards 932 millions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE SECOURS NATIONAL agit POUR L'ENFANCE

Cantines scolaires. Biscuits caséinés. Bonbons vitaminés. Maisons d'enfants. Centres de repliement pour enfants sinistrés. Placement familial. Garderies et Colonies de vacances : 600.000 enfants en 1941. 1.050.000 en 1942

★

AIDER LE SECOURS NATIONAL A agir C'EST AIDER LA FRANCE A revivre !

AP.3

si le basset avait gagné
A LA LOTERIE NATIONALE
il aurait acheté ...



un escabeau !

si le lapin avait gagné
A LA LOTERIE NATIONALE
il aurait acheté...

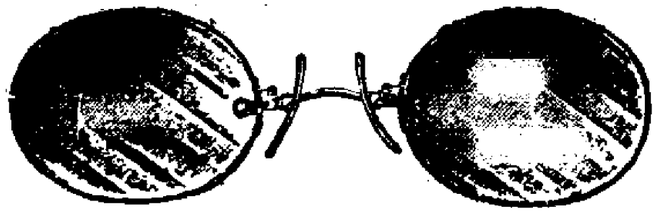


un tambour !

m 33

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Flouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 17 — *Vendredi 30 Avril 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

2. Quasimodo (*In albis*). dm. B. *A V., Mm. de S. Athanase.*
3. Invention de la Ste Croix. 2e cl. R.
4. Ss. Philippe et Jacques, ap. 2e cl. R.
5. S. Marc, évang. 2e cl. R.
6. S. Jean, ap., devant la Porte latine, dm. R.
7. S. Stanislas, Ev. et M., d. R.
8. Apparition de S. Michel, arch. dm. B.
9. 2e dim. après Pâques. sd. B. *Facultatif :* solennité de Ste Jeanne d'Arc. *A V., Mm. de S. Antoine, de S. Grégoire, des Ss. Gordien et Epimaque.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph, Saint-Pol.	1-2	Ec. filles du St-Esprit, St-Pol..	6-7
Providence Landerneau	3-4	Hospice Quimperlé	8-9
Ec. des garçons, St-Thégonnec..	5		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordination ; Allocations familiales ; Registres paroissiaux ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Quimper : La fête de Pâques à Saint-Corentin ; Kergoat-Quéménéven : Pardon ; Lothey-Landremel : Retraite paroissiale ; Crozon : Clôture du Vœu à Sainte Anne ; Enseignement ménager, etc...

III. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordination. — Le 10 Avril, en la chapelle Saint-Joseph de l'Evêché, Son Excellence Monseigneur Cogneau a conféré la *prêtrise* à MM. Louis Corvest, de Pont-Croix, François Quéméner, de Saint-Pol de Léon, Jean Suignard, de Landeleau ;

et le *diaconat* à MM. Joseph Grall, de Landivisiau, Jean Bellec, de Roscoff, René Fertil, de Gourlizon, et Jean Guéguen, de Lesneven.

II. Allocations familiales. — Un grand nombre de paroisses n'ont pas encore versé la redevance de 10 % due pour le 1er trimestre 1943. Nous leur demandons de vouloir bien se mettre en règle au plus tôt. (C/C 3480 Nantes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Registres paroissiaux — La Direction de l'*Imprimerie Cornouaillaise*, rue des Gentilshommes, à Quimper, nous fait savoir qu'elle ne pourra — faute de papier — renouveler en fin d'année tous les registres paroissiaux. — Elle demande en conséquence à MM. les Curés et Recteurs qui pourraient faire deux ans avec leur registre actuel de *l'en aviser d'urgence.*

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Hervé Monot, recteur de Commana, décédé le 26 Avril, à l'âge de 68 ans.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
5 Mercredi...	Sizun — Saint-Cadou.....	Locmélard.
6 Jeudi.....	Commana.....	St-Sauveur — Loc-Eguiner.
7 Vendredi..	Plounéour-Ménez.....	Le Cloître — Guervénan.
8 Samedi....	Plougonven — St-Eutrope ..	Lanneanou.
9 Dimanche.	Guerlesquin.....	Botsorhel.
10 Lundi.....	Plouégat-Moysan.....	Plouigneau.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation et sera accompagnée de M. le vicaire général Messager.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Quasimodo (2 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur à 8 h. Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, mois de Marie, bénédiction. De 20 à 21 h., heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs (sauf vendredi) : à 20 h. 15, prières pour la paix et mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Quasimodo (2 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 et 11 h. 30. A 9 h., fête du Travail : messe dialoguée sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau. A 10 h., première messe solennelle du R. P. de Couesnongle, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ; allocution par M. l'abbé Prodo, recteur de Sainte-Jeanne-d'Arc de Lorient. A 14 heures, vêpres ; procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Jeudi : confessions à partir de 14 heures.

1er *vendredi du mois :* messe à 7 h. à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 à 17 h. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, heure sainte pour les hommes.

Tous les soirs : à 20 h. 15, excepté vendredi, exercice du mois de Marie et prières pour la paix.

Avis de service. — Plabennec : lundi 3 Mai, 11 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Pouliquen, ancien curé-doyen.

QUIMPER. — **La fête de Pâques à Saint-Corentin.** — Malgré les fatigues accumulées d'un si long ministère, le poids de l'âge et des fonctions exercées encore les jours précédents, malgré l'obstacle imprévu et malencontreux d'une irritation de la gorge

qui s'est présentée tout d'un coup, Monseigneur, avec son zèle et son courage indompté, n'a pas cru devoir se dispenser de célébrer encore la messe pontificale à l'occasion de la solennité de Pâques. Il a cru qu'il le devait à son peuple, et qu'il lui incombait aussi, à lui personnellement, en ce jour mémorable, de donner à ses ouailles, si nombreuses, si pieuses et si recueillies en ce jour, la bénédiction papale.

La cathédrale était pleine comme on ne la vit jamais. Le matin déjà, la foule des hommes se pressait à la messe de communion. C'était le résultat et le fruit d'une retraite pascale qui leur avait été prêchée par le R. P. Le Huédé, prédicateur du Carême, et sans doute, comme le dira Son Excellence dans son allocution du soir pour clore la station, l'effet du zèle et du dévouement d'un clergé modèle dans la paroisse de Saint-Corentin.

La retraite et la communion des hommes avaient été précédées d'autres retraites et communions toutes aussi édifiantes. Après la communion pascale des enfants, les jeunes filles et les dames avaient été appelées à des journées de prières et de recueillement mêlées d'instructions que leur dispensa le R. P. Prédicateur, avec sa science, son talent et son cœur, et dont la caractéristique se résume en trois mots : simplicité, clarté, conviction, ou plus simplement encore en un mot : l'Evangile et le ton qui convient.

Jamais on ne vit tant d'hommes aux instructions, « jamais, dit M. le Curé, tant d'hommes à la communion ».

La matinée fut pieuse, la messe solennelle. Monseigneur, assisté de son auxiliaire, de son cortège de vicaires généraux, de chanoines titulaires et honoraires en ornements de cérémonie, de prêtres et d'enfants de chœur suppléant au défaut des séminaristes, retrouva une voix assez forte et assez claire pour être entendu de toute la foule.

Le chant, je n'en dirai rien, n'étant point compétent ; mais il fut certainement à hauteur, en sa partie musicale comme en sa partie grégorienne, et la musique tout autant, en haut comme en bas.

La journée s'est terminée par un salut solennel, à 8 heures du soir.

Le P. Prédicateur a fait un beau sermon sur la Résurrection, fondement et assise inébranlable de notre foi, de notre espérance et de notre amour. Puis il a remercié Monseigneur de son accueil si bienveillant, de ses prières, du réconfort que lui assuraient sa présence et sa parole.

A son tour, Monseigneur est monté en chaire. Après avoir remercié le R. P. Prédicateur en le félicitant de son éloquence pieuse et entraînante, il a félicité les fidèles, le clergé, la chorale, puis il a commenté la Consécration de la France et du monde au Cœur immaculé de Marie, auquel il a confié une fois de plus les peines et les espoirs du Pays, en souhaitant à la jeunesse les vertus austères qui relèveront la France par la charité, l'union, l'Action catholique, et en formulant l'espoir d'un recrutement sacerdotal plus abondant et d'un progrès croissant des écoles catholiques par la multiplication des vocations religieuses et des jeunes auxiliaires laïques de l'enseignement libre.

De beaux chants bien exécutés par la chorale, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement ont clos la cérémonie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

KERGOAT-QUÉMÉNÉVEN. — **Premier Pardon de N.-D. de Kergoat.** — Dimanche 2 Mai, premier pardon de N.-D. de Kergoat. Samedi, la veille, 1ères vêpres à 5 h. — Dimanche, messes à 8 h. et 9 h. 30 ; grand'messe à 11 h. 30 ; vêpres à 4 heures.

LOTHEY-LANDREMEL. — **Retraite paroissiale** (11-18 *Avril*). — Pour remplacer l'adoration et préparer les Pâques, M. le Recteur de Lothey a fait donner à ses ouailles huit jours d'exercices spirituels. Les ouvriers en ont été, avec M. le Recteur de Gouézec, les PP. Le Jollec et Le Carre. Pour une population de 717 habitants — à défalquer 31 prisonniers de guerre et de nombreux ouvriers travaillant au loin — à ajouter plusieurs familles brestoises réfugiées dans la commune — ont suivi les exercices 540 (179 hommes, 266 femmes, 95 enfants). Chaque soir, une instruction spéciale était faite pour les réfugiés.

Un document du XVe siècle, conservé aux Archives Vaticanes, appelle Lothey *locus Dei*, le *lieu de Dieu*. Pour que la paroisse réalise de plus en plus ce nom, les missionnaires ont insisté sur les devoirs envers Dieu. Faisant allusion aux rivières qui bornent la commune et spécialement à l'Auine qui s'en sépare à regret — tant elle multiplie ses méandres — un historien breton dit que Lothey est un endroit charmant où le dieu de la paix semble avoir élu domicile. Les missionnaires ont stigmatisé tout ce qui pourrait porter atteinte à cette paix. Du côté de la montagne, la commune est traversée par le mur du Duc, appelé vulgairement le mur du diable. Les missionnaires ont fortement recommandé aux paroissiens d'élever un mur infranchissable contre les deux fléaux que l'enfer déchaine sur le monde actuel, à savoir la course à la richesse et la frénésie du plaisir. Que les saints patrons — saint They au vieux bourg, saint Fiacre à Landremel — leur obtiennent de mener toujours, à l'exemple de leurs ancêtres, une vie pieuse, modeste, austère ! Ce sera la meilleure consolation pour le pasteur qui, depuis tant d'années déjà, a la charge de leurs âmes. L. J. C.

CROZON. — **Clôture du Vœu à Sainte Anne.** — Au mois d'Août, l'année dernière, la presqu'île de Crozon commençait son Vœu solennel à sainte Anne. Chaque mois, les fidèles se sont rendus avec un empressement toujours croissant aux différentes stations : leur confiance en la puissante protection de sainte Anne n'a pas été trompée. Aussi la journée de clôture à Crozon, en ce dimanche de la Passion, fut-elle un véritable triomphe en l'honneur de notre Patronne. Les âmes avaient été préparées par une retraite prêchée aux jeunes filles et aux mères de famille par les Pères Cadour et Trébaol, Montfortains. 600 communions de jeunes filles, 1.200 communions de femmes mariées et 950 communions d'enfants préludèrent à l'inoubliable cérémonie du Vœu.

Son Exc. Mgr Duparc, notre évêque vénéré, le plus assidu, le plus aimant et le plus auguste des pèlerins de sainte Anne, avait accepté de présider notre pardon. Il avait même tenu à prendre part à la fête tout entière. Il assista à la grand'messe, entouré de M. le vicaire général Joncour et de M. le chanoine Le Goasguen. M. le chanoine Abguillerm, curé de Recouvrance, célébra la messe. M. le Recteur de Hanvec, le doyen des prêtres de Crozon, M. Cornec, directeur d'école à Lilia, firent les offices de diacre et sous-diacre. La vaste église est pleine : hommes et femmes chantent, on se croirait dans une église du Léon. La

chorale des jeunes filles exécute les parties propres de la messe. Au chœur, les cérémonies liturgiques se déroulent sous la direction de M. Le Guen, vicaire de Plabennec, récemment rapatrié d'Allemagne.

Bien avant les vêpres, la foule se presse à l'église et sur la place. Jamais, dit-on, l'on n'avait vu pareille affluence à Crozon. Aussi Monseigneur parlera-t-il tout à l'heure des pèlerins accourus en nombre « invraisemblable » des paroisses les plus éloignées. On évalue à plus de 10.000 le nombre des personnes présentes à l'heure des vêpres. Voici les processions de Camaret et de Lanvéoc qui arrivent en chantant les louanges de sainte Anne. Les autres paroisses ont déjà rangé leurs croix et leurs bannières devant l'église. On récite le chapelet. Puis les vêpres commencent. Grâce aux haut-parleurs, on peut répondre de l'extérieur aux prières et aux chants de l'intérieur.

Après le *Magnificat*, Monseigneur monte en chaire. Il laisse déborder son cœur : il parle de sainte Anne. N'est-elle pas notre Grand'Mère ? Jamais confiance ne fut mieux placée. « Nous irons tous ensemble, dit Monseigneur, accomplir notre vœu au sanctuaire de la Palue. » Sainte Anne, la patronne des marins, saura aussi aider les paysans et protéger les citadins. Elle gardera nos vies : celle du corps et celle de l'âme. Sainte Anne veille sur nos enfants, sur nos jeunes gens et nos jeunes filles, sur les pères et mères de famille. Elle sera le salut de la Bretagne et de la France. Paroles réconfortantes, avis opportuns et salutairs, faits et anecdotes à la gloire de sainte Anne font vibrer nos âmes.

A cette voix paternelle, nos cœurs se consolent, se dilatent et s'ouvrent à l'espérance ; nos esprits se rassurent, s'éclairent et se redressent ; nos volontés s'affermissent dans la voie du devoir, se fortifient pour les combats du lendemain et se tendent pour les victoires durables.

M. le Curé remercie Son Excellence du grand honneur et de l'immense joie qu'il nous a procurés à tous et prononce la formule du Vœu. La procession s'organise. Grâce aux commissaires, l'ordre est parfait. En tête, la croix d'or de Crozon, le patronage de vacances, les enfants des écoles ; puis le drapeau français et le drapeau breton avec leur garde d'honneur. Viennent ensuite les belles croix et les riches bannières des paroisses voisines : Argol, Camaret, Landévennec, Lanvéoc, Roscanvel, Telgruc et Trégarvan. Devant les enfants de chœur, le clergé et Son Excellence, la grande statue de sainte Anne, portée sur les épaules d'anciens prisonniers, domine tout ce féerique cortège. Et c'est la foule interminable des hommes et des femmes qui suit les autorités civiles des communes de la presqu'île et qui chante sans cesse le cantique à sainte Anne.

Au moment où la statue de sainte Anne va pénétrer sous le grand portail, les acclamations retentissent, répétées par l'assemblée ; c'est l'instant le plus solennel et le plus émouvant de la fête : « Sainte Anne, priez pour nous ! sauvez la France ! délivrez nos prisonniers ! consolez les mères qui pleurent ! obtenez-nous la paix ! etc... » Des larmes coulent ; on devine des sanglots à peine étouffés. Larmes qui soulagent et consolent, larmes que sainte Anne écoute comme la prière du cœur ! La bénédiction du T. Saint-Sacrement descend sur ces milliers de fronts inclinés et l'hosanna final s'élève de tous les cœurs en suprême cri de reconnaissance au Divin petit-fils de sainte Anne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement ménager. — Le stage préparatoire au Certificat d'aptitude à l'enseignement ménager agricole aura lieu au Nivot, du 2 au 23 Août.

En vue de faciliter la préparation à l'examen, Mlle Le Bras donnera des conférences aux candidates, dans les centres suivants :

Mois de Mai. — Saint-Renan, mardi 4 ; Saint-Pol de Léon, vendredi 7 ; Morlaix, samedi 8; Lesneven, lundi 10 ; Landerneau, mardi 11 ; Landivisiau, mercredi 12 ; Châteaulin, lundi 17 ; Carhaix, mardi 18 ; Douarnenez, lundi 24 ; Pont-Croix, mardi 25 ; Quimper, mercredi 26 ; Quimperlé (la Retraite), jeudi 27 ; Pont-l'Abbé, samedi 29.

Extrait de la Lettre Pastorale de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon sur « le Grand Jubilé de Lyon ». — Ce Jubilé a lieu chaque fois que la fête du Saint-Sacrement se rencontre avec la fête de Saint Jean-Baptiste, Patron de la Primatiale, le 24 Juin. C'est ce que précise, en termes dignes de remarque, un document d'importance capitale en cette matière, l'Ordonnance de publication par le Chapitre du Jubilé de 1546, où on lit : « De l'autorité de Monseigneur Révérendissime et « Illustrissime le Cardinal de Ferrare, Archevêque et Comte de « Lyon, Primat de France, et de Messeigneurs les Doyens et « Chapitre, Comtes de la Grande Eglise Monsieur Saint-Jean de « Lyon, est publié et dénoncé à tous bons fidèles le grand et « général Pardon de plénière indulgence et rémission d'icelle « Eglise, reçu et approuvé et confirmé d'ancienneté en notre « Mère Sainte Eglise Catholique, et par si long temps qu'il n'est « mémoire du contraire, toutes et quantes fois il advient concur- « rence de la très sacrée Fête du Précieux Corps de Notre- « Seigneur, Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ avec la solen- « nelle Fête de la Nativité de Son glorieux Précurseur, Monsieur « Saint Jean Baptiste, comme adviendra cette présente année... »

A l'inverse de ce que suppose le Jubilé de Saint-Nizier, cette coïncidence se produit les années où Pâques occupe son *ultima sedes*, c'est-à-dire tombe le plus tard possible, le 25 Avril. Elle s'est réalisée cinq fois déjà : en 1541, au temps du Cardinal Charles de Bourbon ; — en 1546, sous le Cardinal de Ferrare ; — en 1666, Mgr Camille de Neuville de Villeroy étant Archevêque de Lyon ; — en 1734, durant l'épiscopat de Mgr Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne ; — en 1886, sous le Cardinal Caverot. Elle existe en 1943, et reviendra ensuite en 2038, 2190, 2258, 2326, 2410... De sorte qu'elle apparaît, en fait, jusqu'à présente, et pour longtemps encore, une fois par siècle : c'est pourquoi le nom de *Jubilé séculaire* a été donné à ce Pardon.

Il faut noter pourtant qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Des calculs patients faits en 1734 par le Père Grégoire, du Tiers-Ordre de Saint-François, il résulte qu'après l'an 3000, le retour séculaire de la coïncidence cesse d'être régulier. Le XXXI^e^ siècle la verra deux fois, d'autres jamais. A dater de l'année 5120, il se produit une interruption de treize siècles, et une autre de cinq siècles après l'an 11520...

BIBLIOGRAPHIE

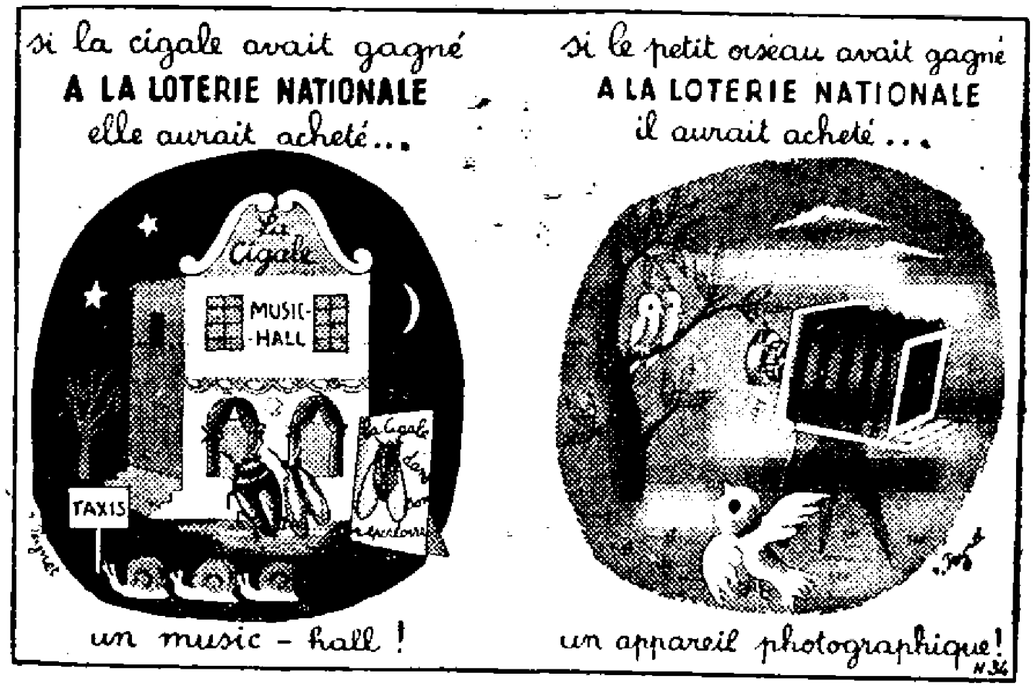
Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

Sixième Conférence de N.-D. : LE CHRIST ET LA TRANSFIGURATION DE LA SOUFFRANCE. — Le P. Panici désire montrer quelles attitudes sont profitables ou nuisibles, dans les moments où la souffrance nous atteint. Il étudie successivement les attitudes mauvaises, — incompréhension, amertume, révolte et accablement, — puis les attitudes bonnes, résignation, acceptation, enfin, amour de la souffrance. Non pas amour de la souffrance pour elle-même, ce qui serait morbide, mais pour les effets que la souffrance bien acceptée et bien utilisée, peut produire dans notre vie, et même dans la vie du monde. Si nous savions tirer parti de nos souffrances, nous arriverions à faire de la terre une espèce de Paradis !

On retrouve ici cette psychologie fouillée de la souffrance et de l'utilisation possible, si remarquée déjà. On y retrouve encore ce souci de ne laisser rien perdre, et d'inviter tous ceux qui souffrent, — et c'est presque toute l'humanité ! — à ne rien laisser perdre de sa souffrance.

Enfin, un raccourci, très vigoureux, résume le Carême tout entier.

Prix d'abonnement : 37 francs franco. — Dans toutes les librairies : chacune des 6 Conférences, 4 fr. 50 ; franco, 5 fr. 20. — La Retraite Pascale, 10 francs ; franco, 11 fr. 20.



LE SECOURS NATIONAL *agit*

Secours d'urgence. Ouvroirs. Maisons de repos. Bourses d'études. Création des « Maisons du Prisonnier ». Liaison avec les camps. Aide juridique. Service médico-social. Visites aux familles : 500.000 en 1941, 1.000.000 en 1942

POUR LES FAMILLES DE PRISONNIERS

★

AIDER LE SECOURS NATIONAL A *agir*

C'EST AIDER LA FRANCE A *revivre !*

AR4

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce qu'il faut savoir

des

BONS DU TRÉSOR

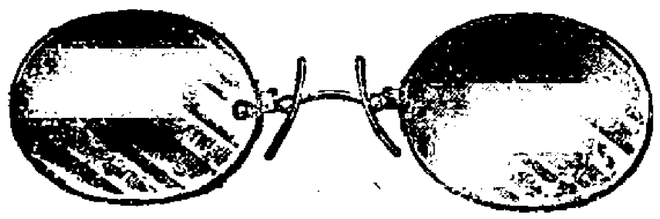
- Ils vous permettent de tirer **profit** de tout l'argent liquide dont vous n'avez pas immédiatement besoin ;
- Les **échéances** sont à 6 mois, 1 an, 2 ans.
- Les **coupures** sont de 1.000 francs, 5.000, 10.000 et au-dessus.
- **L'intérêt, payé d'avance,** est de : 1,75 % pour un Bon à 6 mois ; 2,25 % pour un Bon à 1 an ; 2,50 % pour un Bon à 2 ans.
- Les Bons sont délivrés au **porteur** ou **à ordre.**
- *VOUS TROUVEREZ DES BONS : dans les Caisses publiques et les Banques ; chez les Agents de change et les Notaires ; auprès des Caisses d'épargne.*

AC 9

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 18 — *Vendredi 7 Mai 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Mai).

9. 2e dim. après Pâques. sd. B.
   Au ch., facultatif, Sainte Jeanne d'Arc.
   A V., Mm. du suiv., de S. Grégoire, et des Ss. Mm.
10. S. Antonin, Ev. et C. d. B.
11. Translation des RR. des Ss. Corentin et Paul. dm. B.
12. Solennité de S. Joseph, 1re cl. Oct. comm. B.
13. S. Robert Bellarmin, Ev., C. et D. d. B.
14. S. Brieuc, Ev. et C. d. B.
15. S. Jean-Baptiste de la Salle, C. d. B.
16. 3e dim. après Pâques. sd. B.
    Au ch., facultatif, Solennité de S. Joseph.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hospice, Quimperlé	8- 9	Noviciat, Likès	14-15
Keranna	10-11	Kernisy	16-17
Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven	12-13		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites sacerdotales ; Retraite des professeurs ; Examens de rectorat ; Fête nationale de sainte Jeanne d'Arc ; Propagation de la Foi ; Inspection diocésaine ; Colonies de vacances ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Indulgences attachées au mois de Marie ; Intention recommandée ; Avis de services ; Santec : Le crucifix à la mairie ; Kersaint-Plabennec : Retraite de jeunes ; Informations scolaires, etc...

III. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Collège de Lesneven.

La première retraite commencera le mardi soir 13 Juillet et se terminera le vendredi soir 16 Juillet.

La deuxième retraite commencera le mardi soir 20 Juillet et se terminera le vendredi soir 23 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1937, 1938 et 1939.

Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite les prêtres ordonnés en 1940, 1941 et 1942.

Les examens auront lieu les lundis 12 et 19 Juillet et commenceront à 9 heures. Les prêtres qui ont l'intention d'arriver la veille devront en aviser M. l'Econome du Collège.

II. Retraite des professeurs. — Une retraite particulière sera prêchée cette année du mardi soir 14 Septembre au vendredi soir 17, à MM. les Professeurs de nos maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs soumis à l'examen, qui commencera le mardi matin, à 9 heures, seront reçus au Séminaire dès le lundi soir, s'ils le désirent ; il leur suffira de faire connaître leur intention à M. l'Econome du Grand Séminaire.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire le mardi 14 Septembre et commencera à 9 heures.

Devront se présenter à cet examen tous les prêtres ordonnés en 1928 ainsi que les retardataires susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Collège et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

L'examen oral, qui ne pourra pas avoir lieu, sera remplacé par une troisième composition écrite comportant une question d'Histoire et une question d'Ecriture Sainte.

Tous ceux qui prendront part soit aux examens soit aux retraites devront se munir de leurs tickets d'alimentation.

IV. Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. — La fête de sainte Jeanne d'Arc devra être célébrée avec toute la solennité possible, dimanche 9 Mai.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et leur réserver des places à l'église.

V. Propagation de la Foi. — *Recettes du diocèse en* 1942. — Les recettes de la P. F. s'élèvent, non compris celles reçues au siège de l'Œuvre, à Paris, dont le montant ne nous est pas encore connu, à 1.539.957 francs : soit une augmentation de 500.000 francs pour cette seule année !...

Le rapport annuel, qui n'attend plus que l'approbation de Son Excellence et le bon plaisir de l'imprimeur, fait mention à son Tableau d'Honneur de 69 paroisses, avec 2 francs de moyenne ; — 40, avec 3 fr. ; — 20, avec 4 fr. ; — 6, avec 5 fr. ; — 5, avec 6 fr. ; — 1, avec 7 fr. ; — 1, avec 11 fr., et enfin une dernière paroisse, Saint-Divy, avec 15 fr. 30 de moyenne par habitant.

Merci à tous, et *Laus Deo !*

Chanoine J.-R. Guéguen,
Directeur Diocésain.

Conseil Central de Paris :

	1941	1942
Propagation de la Foi (Conseil de Paris)	8.000.000	12.500.000
Saint-Pierre-Apôtre (Conseil de Paris)	2.000.000	2.700.000
	10.000.000	15.200.000

Le chiffre global des subsides recueillis par les deux Conseils de Paris et de Lyon dans l'ensemble des diocèses sera publié ultérieurement. Ces subsides sont aussitôt répartis, d'après les instructions du Saint-Siège, entre les vicariats apostoliques des colonies françaises.

VI. Inspection diocésaine. — 1° M. l'Inspecteur diocésain se permet de rappeler aux Supérieurs des écoles secondaires et aux Directeurs des écoles primaires, la demande parue dans les « Avis », n° 5, page 2. Il doit communiquer au plus tôt à l'organisme intéressé les noms et adresses de tous les professeurs et instituteurs prisonniers. Il serait reconnaissant aux chefs d'établissement de vouloir bien répondre d'urgence à cet appel.

2° Examens des Bourses. — Les épreuves auront lieu dans les centres suivants :

3e et 4e séries :

Landerneau : Cours Complémentaires des garçons.
Quimper : Lycée des filles.
Morlaix : Pradigou.

5e et 6e séries :

Quimper : Lycée des garçons.
Morlaix : Pradigou.

Enseignement technique : 3e et 4e séries :

Landerneau : Cours Complémentaire des garçons.
Quimper : Ecole des garçons, rue du Lycée.

Ces examens auront lieu le 20 Mai. Les épreuves écrites commenceront à 8 heures. Il n'est pas adressé de convocations individuelles.

3° Colonies de vacances. — (Voir à la partie non officielle.)

VII. Colonies de vacances — *Une session de formation de monitrices de colonies de vacances,* en vue de l'obtention du diplôme officiel de monitrice, aura lieu à Quimper, au patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin, du vendredi 4 Juin, 14 h., au lundi 7, 12 heures.

Les directrices et monitrices, qui désirent y prendre part, devront s'inscrire à la Direction des Œuvres, rue Feunteunic-ar-Lez, avant le 20 Mai.

Tous renseignements utiles leur seront envoyés dès leur inscription.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
11 Mardi.....	Plouégat-Guerrand.....	Locquirec.
12 Mercredi...	Lanmeur — Guimaëc.....	Garlan.
13 Jeudi.....	Saint-Mathieu, Morlaix.....	Pens^{t} St-Joseph, r. de Brehat.
14 Vendredi..	Saint-Martin — Sainte-Sève.	Saint-Melaine.
15 Samedi....	Plougasnou.....	Saint-Jean-du-Doigt.
16 Dimanche.	Plouézoc'h.....	Ploujean.
17 Lundi.....	Plourin-les-Morlaix.....	Trévidy.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation et sera accompagnée de M. le vicaire général Messager.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2^{e} *dimanche après Pâques* (9 *Mai*) *:* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., panégyrique de sainte Jeanne d'Arc par M. l'abbé Bosson, aumônier du lycée Brizeux. A la grand'messe, *Te Deum* de clôture du temps pascal. Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. A 20 h. 15, tous les soirs, mois de Marie. Bénédiction.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Lundi : à 8 h., à la chapelle, messe des Mères chrétiennes ; à 15 h., conférence et bénédiction.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : à 9 h., messe mensuelle des prisonniers.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas communié.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2^{e} *dimanche après Pâques* (9 *Mai*) *au chœur, solennité de sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France :* messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, panégyrique de sainte Jeanne d'Arc par M. l'abbé Louarn, secrétaire de l'Evêché, et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Mercredi et samedi : à 17 heures, confession des filles et des garçons des écoles communales.

Tous les soirs : à 20 h. 15, exercice du Mois de Marie.

Indulgences attachées au mois de Marie. — 1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront *une indulgence de* 300 *jours pour chaque fois* (Pie VII, Rescrit du 21 Mars 1815);

2° De plus, *une indulgence plénière* peut être gagnée, un jour du mois au choix, ou l'un des huit premiers jours du mois suivant, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences, accordées pour dix ans par Pie VII (21 Mars 1815), ont été par lui, le 18 Juin 1822, confirmées à perpétuité. Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Intention recommandée. — Lampaul-Ploudalmézeau : Retraite-Adoration, du 16 au 23 Mai.

Avis de services.— Deux services seront chantés pour M. Monot, recteur de Commana,

1° A Commana, le mardi 11 Mai, à 11 heures (h. of.) ;

2° A Cléder, le jeudi 20 Mai, 11 heures (h. of.), messe de huitaine.

Santec. — **Le crucifix à la Mairie.** — Une cérémonie très émouvante dans sa simplicité a marqué la solennité pascale : à l'issue de la grand'messe, un grand et beau crucifix a été porté processionnellement de l'église à la mairie. M. Emmanuel Henry, maire, le recevant des mains de M. le Recteur, l'accrocha au mur. Et de cette place d'honneur, présidant désormais à toutes les décisions, l'image du Christ rappellera à tous leur devoir civique : aux gouvernants la sublimité de leur fonction et l'origine divine de leur autorité ; aux administrés l'obéissance confiante, généreuse et active en vue du Bien Commun de la Société.

Puisse ce geste vraiment chrétien être pour la commune de Santec un gage de prospérité spirituelle et matérielle ; et pour d'autres, un exemple à imiter !

Kersaint-Plabennec. — **Retraites de jeunes.** — « Gardez nos âmes dans la paix. » C'est le cri de reconnaissance de la jeunesse de Kersaint-Plabennec après les journées récentes de la retraite. Les jeunes gens d'abord suivirent avec recueillement les exercices d'une retraite de trois jours prêchée par le R. P. Vigouroux. On ne pouvait souhaiter meilleure préparation à la communion pascale qui eut lieu le dimanche 11 Avril. Ce jour fut une journée de prières pour la France en union avec les agriculteurs en pèlerinage à Montmartre. Aux deux messes du R. P. Prédicateur, où l'on pensa au triste état de notre pays, à nos frères exilés, à la nécessité de travailler au redressement du pays, succéda le soir une veillée organisée par la J. A. C. naissante et la J. A. C. F., où furent rappelés les noms des victimes de nos deux dernières guerres, et répété le serment de fidélité à la foi de nos pères.

Le lundi 12 Avril, les jeunes filles de la paroisse bénéficièrent à leur tour de la parole du R. Père pour se préparer à la communion pascale qui eut lieu le lendemain et à la suite de laquelle 11 d'entr'elles firent leurs promesses jacistes.

Et voici les deux journées rurales féminines depuis longtemps attendues. Les 13 et 14 Avril, Sœur Jeanne du Sacré-Cœur, A. S. R., en des causeries fort intéressantes, découvre à ses auditrices la beauté de la vocation paysanne, leur fait étudier les responsabilités de la femme et la tâche qui attend la jeune fille au foyer de demain : préparer des chrétiens à la France et des saints au paradis. On y aborda également les questions ménagères. Un salut du T. Saint-Sacrement terminait chaque journée.

Jeudi matin, une petite fête de famille réunissait aux pieds de Jésus la plupart des parents pour la communion privée des enfants. C'est le R. Père qui les prépare encore. Après la cérémonie, il rappelle aussi aux assistants la nécessité de l'éducation et de la formation religieuses des enfants. La présence des parents à ce premier contact de leur enfant avec Jésus, rappelle celle de Joseph et de Marie offrant Jésus au Temple.

Dans l'après-midi, Sœur Jeanne donna quelques avis aux mamans, et le lendemain aux jeunes filles de 14 à 17 ans.

Ce sont là des journées qui ont paru à tous trop courtes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Informations scolaires

Epreuves écrites du Baccalauréat (*Circulaire ministérielle du 23 Avril*). — Un décret du 10 Avril 1943 supprime, pour les deux sessions de l'année scolaire 1942-1943, les épreuves orales du Baccalauréat.

Ces modifications ne sauraient avoir pour conséquence que les candidats se désintéressent des matières qui ne figurent qu'au programme de l'oral et qui néanmoins ne laissent pas d'avoir de l'importance pour la formation de ces candidats : l'enseignement de l'histoire et des langues vivantes, par exemple. Des mesures ont été déjà prescrites par la Direction de l'Enseignement Secondaire pour obvier à cet inconvénient ; mais il convient de les compléter en invitant les jurys, lorsqu'ils examineront les livrets scolaires, au moment de la délibération, à tenir le plus grand compte des notes et des places obtenues, par chaque candidat, pendant toute la durée de l'année scolaire, pour toutes les disciplines, mêmes celles qui ne donnent matière qu'à des épreuves orales ; les appréciations sur le travail du candidat, formulées par chaque professeur, devront être également prises en considération par le jury.

J'ai décidé que pour les deux sessions de la présente année scolaire, l'un des trois sujets de composition française proposés au choix des candidats de 1re partie, sera obligatoirement emprunté au programme d'histoire de la classe de 1re. Je précise qu'il ne s'agit pas d'une composition d'histoire dans laquelle on demanderait au candidat de faire preuve de connaissances spéciales, mais d'une composition historique, d'un caractère assez général, pour permettre au candidat d'exposer, d'ordonner et d'exprimer des idées ; c'est avant tout au point de vue littéraire qu'elle devra être jugée ; aussi, devra-t-elle être soumise non pas au jugement de spécialistes, mais à celui des *mêmes correcteurs* auxquels seront soumises les compositions portant sur les deux autres sujets.

En ce qui concerne la 2e partie, je prévois que, pour la présente année scolaire, une épreuve écrite d'histoire ou de géographie supplémentaire se substituera à l'interrogation orale d'histoire et de géographie, cette épreuve ne comprendra qu'une question de cours. Les dispositions réglementaires relatives à cette épreuve vont faire l'objet d'un décret actuellement à l'étude...

Colonies de vacances. — La direction de la Caisse des Allocations familiales d'Angers fait connaître aux allocataires de l'enseignement ou du culte, qui songent à confier leurs enfants à des colonies de vacances, qu'ils peuvent se mettre en instance pour obtenir un secours. L'attribution et l'importance de celui-ci dépendent du nombre des demandes. La commission de gestion en décidera définitivement au cours d'une prochaine réunion. Il est indispensable que les demandes parviennent à la direction de la Caisse, 27, rue Volney, pour le 20 Mai, au plus tard.

Les demandes doivent être formulées par les parents qui indiqueront :

1° l'adresse de la colonie ; 2° la durée du séjour ; 3° le montant des frais de séjour ; 4° s'il y a lieu le montant de la

participation de la Caisse d'Assurance Sociale à laquelle ils appartiennent.

Ils devront en outre produire l'avis favorable de la Direction diocésaine de l'enseignement.

Avis. — M. Paul Le Marchant de Trigon, 27, quai de Tréguier, à Morlaix, serait reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de lui communiquer photos et cartes postales des églises et chapelles de l'arrondissement de Quimperlé, en vue d'un catalogue illustré à éditer.

Demander aux bureaux de la *Semaine religieuse*, 31, rue Elie-Fréron, Quimper : La Défense du Breton, plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la *Semaine religieuse*, une chanson inédite : *An Engleo*, et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader : La Langue celtique.

Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

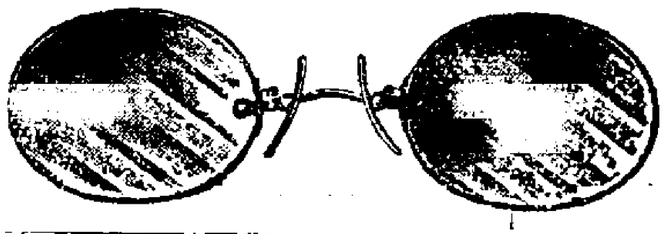
BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Y. Estienne : UN JARDIN EN SUISSE. Roman in-8, 203 pages.
Oliviero : POUR MARIER GERTRUDE. Roman in-18, 208 pages.

EDITIONS SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).

R. P. Plus : SACRIFICE ET CHASTETÉ *dans la vie spirituelle*. — 8 fr.
Chanoine Bouchedomme : AIMER POUR VIVRE. — 11 fr.
R. P. Rigaux : AUTOUR DES EVANGILES : *Ephrem - L'indécis - Le premier témoin - Etudes d'âmes*. — 21 fr.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des billets de banque qui rapportent :

LES BONS DU TRÉSOR

AA 12

LE SECOURS NATIONAL *agit* POUR LA FAMILLE FRANÇAISE

★

Centres sociaux, Maisons de la Mère, Ouvroirs, Enseignement ménager, Conserves et jardins familiaux, Enquêtes sociales, Dons et prêts d'honneur, Placement familial, « Goûter des Mères » : 3.000.000 de goûters servis en 1942

AIDER LE SECOURS NATIONAL A *agir* C'EST AIDER LA FRANCE A *revivre !*

AR 6

Le Gérant : D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

58e Année. N° 19 — *Vendredi 14 Mai 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

16. 3e dim. après Pâques. sd. B.
Facultatif, Solennité de S. Joseph,
ou à Vêpres, Mm. du suivant, de S. Ubald et de l'Octave.
17. S. Pascal Baylon, d. B.
18. S. Venant, M. d. R.
19. Oct. de la Sol. de S. Joseph. dm. B.
20. S. Bernardin de Sienne, C. sd. B.
21. De la Férie. B.
22. De la B. V. M. s. B.
23. 4e dim. après Pâques, sd. B.
A Vêpres, Mm. des Ss. Donatien et Rogatien.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kernisy	16-17	Coray	20-21
Lampaul-Ploudalmézeau	18-19		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Inspection diocésaine ; Registres paroissiaux ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Son Eminence le cardinal Gerlier à Quimper ; Citation ; Toujours les mêmes avis, si importants ; Notre-Dame de Kerdévot : Pèlerinage.
III. *Chronique générale.* — Le réalisme du chrétien (à suivre) ; Institut catholique professionnel de Nantes « La Joliverie ».
IV. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Nominations. — Son Eminence le Cardinal Gerlier, primat des Gaules, archevêque de Lyon, a daigné agréer le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper.

A son tour, Son Eminence a prié Son Excellence Monseigneur Duparc d'accepter le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale de Lyon.

— Mgr l'Evêque a nommé chanoine d'honneur Monseigneur Béchetoille, protonotaire apostolique, vicaire général de Lyon et doyen du Chapitre de la Primatiale.

— M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Brest, a été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nommé par Son Excellence le Cardinal Gerlier chanoine honoraire de Lyon.

— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Commana, M. Jean-Marie Péron, recteur de l'île Molène ;

Recteur de l'île Molène, M. Jean-Pierre Le Gall, vicaire de Brasparts.

II. Inspection diocésaine. — 1° AVIS IMPORTANT ET URGENT. — Des dispenses d'âge pour le D. E. P. peuvent être accordées aux candidats qui se destinent aux écoles secondaires libres, tout comme à ceux qui se destinent aux collèges et cours complémentaires publics.

Adresser *d'urgence* les demandes à M. l'Inspecteur d'Académie : ne pas omettre d'indiquer l'Ecole secondaire ou le Cours complémentaire où l'élève est inscrit ou va être inscrit.

2° Les examens des 2e et 3e degrés comprendront les seules épreuves suivantes : Orthographe, Composition française, Mathématiques, Sciences, Breton et, pour les séries C, anglais. Il n'y a pas d'oral.

Programme limitatif pour les Sciences : 2e *degré :* l'homme et les animaux ; 3e *degré :* la Zoologie.

3° Un arrêté ministériel a fixé au 12 Juin la date des vacances; mais il ajoute que les maîtres restent jusqu'au 31 Juillet à la disposition de l'Administration pour l'organisation des garderies ; ce qui veut dire que l'obligation scolaire cesse légalement au 12 Juin ; par suite, les parents ne sont pas tenus d'envoyer leurs enfants en classe à partir du 12 Juin ; mais les écoles resteront ouvertes. Nous vous aviserons ultérieurement de la date à laquelle pourront cesser les classes ou les garderies.

III. Registres paroissiaux. — La direction de l'*Imprimerie Cornouaillaise,* rue des Gentilshommes à Quimper, nous fait savoir qu'elle ne pourra — faute de papier — renouveler en fin d'année tous les registres paroissiaux. — Elle demande en conséquence à MM. les Curés et Recteurs qui pourraient faire deux ans avec leur registre actuel de *l'en aviser d'urgence.*

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles M. Louis Pennec, doyen honoraire, ancien recteur d'Ergué-Gabéric, décédé le 6 Mai, à l'âge de 82 ans.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	*Matin*	*Soir*
18 Mardi.....	.....	Saint-Thégonnec.
19 Mercredi...	Taulé.....	Locquénolé.
20 Jeudi.....	Carantec.....	Henvic.
21 Vendredi..	Saint-Pol, Paroisse.....	Collège.
22 Samedi....	Plougoulm.....	Sibiril.
23 Dimanche .	Santec.....	Sanatorium.
24 Lundi.....	Plouénan.....	Ecole Sainte-Anne.
25 Mardi.....	Ile-de-Batz.....	Roscoff.
26 Mercredi ..	Mespaul.....	Plouvorn.
27 Jeudi	Plouzévédé — Trézilidé.	

Son Excellence Monseigneur Duparc donnera la Confirmation et sera accompagnée de M. le vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche après Pâques* (16 *Mai*) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Procession du T. Saint-Sacrement. Bénédiction.

A 20 h. 15, chaque soir, mois de Marie ; prières pour la Paix et bénédiction.

Lundi et *mardi :* A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche après Pâques* (16 *Mai*) : Messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Au chœur, solennité de Saint Joseph, patron de l'Eglise Universelle. — A 14 heures, vêpres, prières pour la Paix et bénédiction.

Tous les soirs, à 20 h. 15, exercice du Mois de Marie.

Son Eminence le Cardinal Gerlier à Quimper. — Se rendant à Brest, le Cardinal-Archevêque de Lyon est arrivé à Quimper samedi matin. Après avoir célébré la sainte messe à la Cathédrale. Son Eminence donna sa bénédiction à la foule très nombreuse qui était venue le saluer et se rendit à l'Evêché où eut lieu une réception à laquelle, avec la famille épiscopale, assistaient M. le Préfet et M. le commandant Delamaire, camérier secret de Sa Sainteté.

Dans l'après-midi, le Cardinal, accompagné de Monseigneur l'Evêque, rendit visite à M. le Préfet et salua également M. le Maire de Quimper.

Les deux prélats partirent ensuite pour Brest.

Citation. — Le général d'armée Cdt en chef des Forces terrestres, Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre, vu le décret du 5 Septembre 1939, inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire, pour prendre rang du 27-12-40 :

« *Corre Henri,* soldat au 41e Régiment d'Infanterie :

« A servi volontairement au Groupe franc de son bataillon. Le 5 Juin 1940, devant Péronne, parti seul en reconnaissance, a ramené un prisonnier. A été grièvement blessé alors que, remplaçant un agent de liaison, il tentait de franchir les lignes ennemies. »

La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Vichy, le 15 Mai 1941. G' HUNTZIGER.

M. Henri Corre est clerc-minoré au Grand Séminaire de Quimper.

Toujours les mêmes avis, si importants

Rappeler le numéro, au recto du coupon.
Tous les numéros sont changés, renoncez aux anciens.
Rappelez l'adresse précédente, en cas de changement à faire.
Donnez l'adresse de votre bande, pas une autre.
Gratias obsequentibus...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre-Dame de Kerdévot. — **Pèlerinage.** — Le dimanche 2 Mai eut lieu à Notre-Dame de Kerdévot le pèlerinage de la Ligue d'Action Catholique du canton de Quimper.

A neuf heures, M. Guéguen, recteur d'Ergué-Gabéric, célébra la messe de communion. A onze heures, c'est la grand'messe. Revêtu d'une chape précieuse où resplendit l'image de N.-D. de Kerdévot, ayant à ses côtés M. le vicaire général Moënner et M. le chanoine Pérennès, Mgr Duparc est au trône. Le Saint-Sacrifice est célébré par M. le chanoine Le Grand, official du diocèse, assisté de MM. Paul Guillou, vicaire de la paroisse, et Floc'h, vicaire à Briec : tous trois sont parés d'ornements somptueux où sur le drap d'or tranchent des orfrois en panne de soie brume.

A l'Evangile, M. Le Berre, curé d'Elliant, gravit les degrés de la chaire pour exposer à son auditoire, en belle langue bretonne, le but des pèlerinages de l'Action Catholique Française : prier la Sainte Vierge et entendre ses leçons. Par son site et ses magnificences, Kerdévot est au premier rang. Les pèlerins s'y sont rendus surtout pour prier, en vue du redressement du pays et du rétablissement de la vie chrétienne. De cette vie surnaturelle la Sainte Vierge nous offre la norme ; elle nous prêche les vertus individuelles comme les vertus sociales, bon exemple, éducation, apostolat.

A l'issue de la cérémonie, Monseigneur, conduit par M. le Recteur, visite, avec grand intérêt, le sanctuaire de Kerdévot qu'il voit pour la première fois, et en admire les beautés, notamment le merveilleux retable flamand qui domine le maître-autel.

Comme le temps demeure incertain, des vêpres sont chantées dans la chapelle. Le soleil, cependant, finit par se montrer. Monseigneur et le clergé prennent place sur l'estrade dressée contre le calvaire, et c'est de là que M. le chanoine Moënner, devant la foule rangée en hémicycle, prononce son allocution française : *Salve regina, mater misericordiæ et spes nostra.* La souffrance est inscrite sur le berceau de l'humanité, elle a toujours été le partage du genre humain. Si Marie a ce qu'il faut pour l'apaiser, c'est qu'elle l'a connue et en a triomphé. Pour lui plaire prions, faisons pénitence, et livrons-nous à l'apostolat.

Après le Salut du Saint-Sacrement, Monseigneur clôt la fête par quelques paroles bien senties. Il rappelle les deux sermons de la journée, dit son bonheur d'être à Kerdévot au milieu des pèlerins, lance un appel en faveur de l'Action Catholique et laisse comme consigne dans la présente tribulation ces deux mots : « Courage et confiance ! »

Au total ce pieux pèlerinage à N.-D. de Kerdévot fut un réconfort pour tous ceux qui y prirent part. Il nous reste à rendre grâce à l'actif et dévoué recteur d'Ergué-Gabéric, pour l'avoir bien organisé.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le réalisme du chrétien.

Le dimanche 7 Mars, en présence du cardinal, des évêques de Paris, d'un grand nombre de curés et d'hommes d'œuvre réunis pour recevoir des directives d'apostolat et de « large action catholique », Mgr Chevrot a prononcé un admirable discours sur le « Réalisme du chrétien », dont nous voulons au moins reproduire quelques extraits.

Qu'est-ce que le Réalisme du chrétien ?

Après avoir dit que le devoir du chrétien, même et surtout au point de vue civique, ne se présente pas toujours avec la netteté et la clarté qui emportent du premier coup et sans hésiter l'adhésion,

Qu'aucun problème ne se pose quand l'option se présente entre le bien et le mal, le devoir et le péché,

Qu'il existe des cas où l'on a à choisir, « non plus entre le bien et le mal, mais entre le bien total et une approximation du bien, ou entre un mal sans contre-partie et un moindre mal, d'où peut sortir un plus grand bien », est-il expédient de dire alors invariablement : « tout ou rien », « tout de suite ou jamais ? », ou plus avantageux d'attendre pour saisir le moment favorable ?

Mgr Chevrot condamne l'*opportunisme* qui fait céder les principes et les met en sommeil pour obtenir une fin bonne,

Et aussi bien la *chimère et l'utopie*, qui maintient ces principes « coûte que coûte » toujours absolus et intransigeants, au risque de déconcerter une coopération de bonne foi et de la rejeter dans l'opposition.

C'est ici que se situe la position intermédiaire « du réalisme chrétien » aussi éloigné de l'utopisme que de l'opportunisme, position qui non seulement peut apaiser, mais doit satisfaire les consciences les plus délicates.

La formule du « réalisme chrétien » est celle que les saints répètent à l'envi : « Les yeux fixés au ciel, mais les pieds sur la terre », ou comme dit Son Eminence : « Voir ce qui est sur la terre à la lumière de ce qui est dans le ciel ».

Dans toute notre vie, spirituelle ou morale, il faut, pour ne pas errer, se guider sur des principes éternels, et, pour ne pas trébucher, tenir compte des conditions temporelles. Les premières nous apprennent ce qui *doit* se faire, les secondes nous avertissent de ce qui *peut* être fait.

Si nous ouvrions l'Evangile, Messieurs ? Il n'y est pas question de l'action civique, mais celle-ci n'est qu'un des aspects du service fraternel que Jésus commande à tous ses disciples. Et si, à propos de l'apostolat religieux, Notre Seigneur admet que des transactions soient possibles, à plus forte raison des tempéraments seront-ils plausibles dans l'action civique, dont l'objet n'est pas religieux, quoique ses conséquences puissent intéresser la religion.

Voyons d'abord *la question des collaborations*. Vous relirez bientôt le passage de l'Evangile où le Sauveur, odieusement accusé d'être le suppôt de Satan, appelle à ses côtés tous ceux qui veulent se dresser contre les forces du mal. Dans la lutte qu'il déclare au péché, nul n'est autorisé à rester neutre ; tous doivent se rallier à lui. « *Qui n'est pas avec moi*, dit-il, *est contre moi* » (1). Hors de cette action commune, il n'y a que discorde : on n'amasse rien, on dissipe ses ressources. Voilà une affirmation catégorique, absolue, intransigeante.

Or, à quelque temps de là, Jésus envoya ses apôtres prêcher le règne de Dieu et chasser les démons et deux d'entre eux dont l'un était saint Jean, avaient rencontré un exorciste juif qui,

(1) Luc, xi, 23.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui aussi, chassait les démons. Cet homme, ayant observé que les esprits impurs s'enfuyaient au nom de Jésus, s'était mis à invoquer le nom du Seigneur pour les expulser. Les disciples, forts du principe « Qui n'est pas avec moi est contre moi » s'opposèrent à l'usurpation de l'exorciste. A leur retour, ils racontent l'incident au Seigneur et justifient ainsi leur conduite : « Nous l'avons empêché, expliquent-ils, parce que cet homme n'est pas des nôtres, il ne marche pas avec nous, il ne nous suit pas. »

Les apôtres n'étaient-ils pas logiques ? A coup sûr, mais ils n'avaient pas été réalistes. Le Maître leur répondit : « Ne l'empêchez pas, car s'il chasse les démons en mon nom, comment pourrait-il ensuite s'opposer à moi ? *Qui n'est pas contre nous est pour nous* (2). « L'exorciste devrait évidemment rejoindre le groupe des disciples ; il y viendra, espérons-le, quelque jour; en attendant il faut tenir compte de ce fait qu'il ne combat pas l'Evangile, même il le sert à sa façon, qui est incomplète. N'étant pas contre nous, il est pour nous. »

Notre Seigneur aurait-il, à l'expérience, relâché la rigueur de sa déclaration antérieure ? Nullement. On le voit au contraire s'appliquer à renforcer l'unité de son Eglise. Avant d'aller souffrir, il priera avec des accents émouvants pour que cette unité ne soit pas brisée : « Père, qu'ils soient un ! qu'ils ne fassent qu'un ! » Le principe reste intangible. Qui n'est pas avec lui est contre lui.

Mais ce n'est pas entamer l'unité de l'Eglise que de collaborer occasionnellement avec quelqu'un du dehors qui se propose une fin bonne. De le repousser l'écarterait peut-être de venir à la vérité totale. La charité peut tolérer un bien incomplet. Tenons compte des réalités. Pour combattre le mal, les hommes de bonne volonté ne seront jamais trop nombreux dans cette croisade, « qui n'est pas contre nous est pour nous ».

(*A suivre.*)

(2) Marc, IX, 40.

Institut Catholique Professionnel de Nantes « La Joliverie ». *Saint-Sébastien-sur-Loire* (*L.-I.*). — Les épreuves du Concours d'admission à l'Institut Professionnel de Nantes « La Joliverie » (13 à 16 ans) auront lieu les 29 et 30 Juin. — L'examen d'entrée au Cours Préparatoire (12 ans et demi à 15 ans), le 29 Juin.

Par décision du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, l'Institut Catholique professionnel de Nantes « La Joliverie » est assimilé aux Ecoles Nationales Professionelles en ce qui concerne les différentes attributions de bourses et exonérations.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTION « LES GRANDS CŒURS »

Duc de Lévis Mirepoix : JEANNE DE FRANCE, *Fille de Louis XI* (*La Cendrillon des Valois*). — Jeanne de France, que l'Eglise a portée sur les autels, présente un des caractères les plus émouvants que l'on puisse rencontrer dans l'histoire de la monarchie française. Le duc de Lévis-Mirepoix en a tracé un portrait d'une vie intense et qui, autour d'elle, recrée toute une époque, avec ses intrigues, ses cruautés, mais aussi son amour de Dieu et les traditions qui firent de la France un grand peuple.

Un volume in-16 jésus. — Prix : 30 francs. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

EDITIONS SPES, 79, *rue de Gentilly, Paris* (13e).

Paula Hoesl : SI TU VEUX REGARDER LA VIE EN FACE. — 61 p. 8 fr.

Demander aux bureaux de la Semaine religieuse, 31, *rue Elie-Fréron, Quimper :* La Défense du Breton, *plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la* Semaine religieuse, *une chanson inédite :* An Emgleo, *et un poésie française de M. Frédéric Le Guyader : La langue celtique.*

Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

LOTERIE NATIONALE

LE NOUVEAU TABLEAU DES LOTS

Les principales modifications apportées par le nouveau tableau de lots de la Loterie Nationale consistent surtout en une augmentation fort substantielle des gros lots et les lots moyens.

C'est ainsi que pour chaque tranche, la Loterie va désormais distribuer 9.300.000 francs de plus en gros lots et en lots moyens.

D'autre part, des séries A et B continuent à conserver chacune leurs caractéristiques principales. La série A offre toujours des gros lots extrêmement importants dont le fameux gros lot de 5 millions, la série B, si elle est moins chargée en gros lots (quoique l'on vienne de porter à 500.000 francs chacun des 4 lots de 200.000 qui existaient auparavant, et à 125.000 ses 8 lots de 100.000 francs) offre par contre des lots moyens fort intéressants, que ce soient ceux de 25.000, de 50.000 ou de 75.000 francs.

En résumé, et plus que jamais, la sagesse au point de vue Loterie consiste à acheter surtout des billets complets, c'est-à-dire des billets portant le même numéro dans la série A et dans la série B... On est ainsi sûr de ne pas avoir de déception et de ne pas voir son numéro gagner plus en série A, si on le possède en série B, et inversement.

Plus que jamais, pour avoir toutes les chances avec soi, il faut acheter des billets complets de la Loterie Nationale.



Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

LE BON D'ÉPARGNE

COMPORTE DE NOMBREUX AVANTAGES :

- Rapport 3 % net d'impôts sur les valeurs mobilières
- 2 ans d'intérêt payables d'avance
- secret de placement
- faculté de remboursement anticipé.
- etc...

UN PLACEMENT SÛR, COMMODE, RENTABLE :

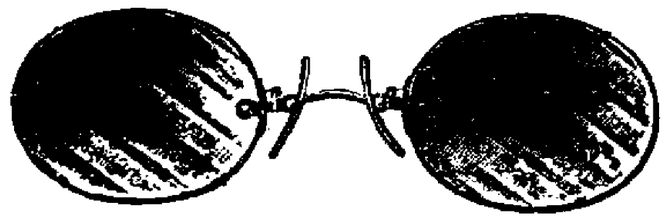
LE BON D'ÉPARGNE

RE 15

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 20 — *Vendredi 21 Mai 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

23. 4e dim. après Pâques. sd. B. *A V., mém. du suivant.*
24. Ss. Donatien et Rogatien, Mm. sd. B.
25. S. Grégoire VII, Pp. et C. d. B.
26. S. Philippe Néri, C. d. B.
27. S. Bède le Vénérable, C. et D. d. B.
28. S. Augustin, Ev. et C. d. B.
29. Ste Marie Madeleine de Pazzi, V. d. B.
30. Ste Jeanne d'Arc, V. 2e cl. B. *A V., mém. de Ste Angèle de Mérici et du 5e dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Coray	20-24	Saint-Cadou	28-29
Guimaëc	25-27	Loc-Maria-Berrien	30-31

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Note aux cultivateurs ; Erection d'une nouvelle paroisse ; Examens des jeunes prêtres ; Fête des Mères ; Attribution du prix de Vulpian ; Registres paroissiaux ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Pour les sinistrés de Brest ; Décès ; Avis de services ; Intention recommandée ; Nécrologie : M. Riou, vicaire de Pouldergat ; M. Louis Pennec, ancien recteur d'Ergué-Gabéric ; S. Em. le cardinal Gerlier à Brest. — Le réalisme chrétien (suite et fin).

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Note aux cultivateurs. — Vous avez entendu le cri d'alarme et l'appel pressant que M. le Préfet régional vient d'adresser aux paysans de Bretagne.

Trois mois nous séparent de la récolte nouvelle. Pour permettre d'assurer la soudure du ravitaillement en pain de la région, il manque à cette heure 200.000 quintaux de blé. C'est donc une quantité d'environ 50.000 quintaux qu'il faudrait trouver dans chacun des quatre départements bretons : soit, en moyenne, un quintal par exploitation.

Nous n'ignorons pas les sacrifices que vous avez déjà consentis au salut commun ; et, cependant, parce que Nous connaissons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

votre générosité, Nous n'hésitons pas à demander un nouvel effort à votre foi patriotique et chrétienne.

La France se doit à tous ses enfants. Comprenez bien qu'il s'agit en ce moment d'elle et d'elle uniquement. L'assurance nous en a été donnée solennellement : actuellement, pas un sac de blé ne quitte le territoire français. Ce fait impose à tous les possédants des devoirs auxquels ils n'ont pas le droit de se dérober, sans risquer de provoquer entre la ville et la campagne un divorce redoutable dont pâtirait cruellement le pays tout entier.

Il n'est pas davantage permis à un chrétien d'économiser des réserves, pendant qu'autour de lui des infortunés manquent du nécessaire. Fruit du sol naturel et du labeur humain, le blé est destiné à l'alimentation de tous les habitants de la terre, tous enfants du Père qui est dans les cieux et frères dans le Christ. Il trahirait les intentions de la Providence et l'amour du Cœur de Jésus, celui qui prendrait la liberté de le gaspiller ou de le retenir à son usage strictement personnel. Disciples de l'Evangile, faites à votre prochain ce que vous voudriez qu'on fasse à vous-mêmes. Livrez, livrez généreusement jusqu'à l'extrême limite de vos possibilités. Epargnez à votre vieil évêque la douleur d'entendre dire : les petits enfants ont demandé du pain, et personne ne s'est trouvé pour leur en donner.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse et à toutes les messes, le dimanche qui en suivra la réception.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Erection d'une nouvelle paroisse. — Par ordonnance en date du 14 Mai 1943, Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, a érigé en paroisse, sous le vocable de Notre Dame, le quartier de Lilia, en Plouguerneau.

Ce quartier possédait déjà une chapelle et deux écoles chrétiennes.

A l'ordonnance se trouvent annexées la description et la délimitation de la nouvelle paroisse, qui comprendra 1.500 habitants environ.

III Examens des jeunes prêtres. — A cause des difficultés de communication, les examens des jeunes prêtres sont retardés d'un jour et auront lieu seulement les mardis 13 et 20 Juillet, à Lesneven, commençant à 9 heures.

Tous les retraitants doivent lire attentivement les *Avis* imprimés, page 138, dans la *Semaine religieuse* du 7 Mai.

IV. Fête des Mères. — Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de faire participer leur paroisse à la fête des Mères du 30 Mai, en organisant à cette occasion quelque cérémonie religieuse avec prédication et prières spéciales.

— Les paroisses rurales peuvent se procurer à l'Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper, une veillée de prières en breton spécialement adaptée à cette fête.

V. Attribution du prix de Vulpian. — La commission chargée de l'attribution du prix de Vulpian s'est réunie à l'Evêché le lundi 12 Mai.

Dix-neuf dossiers ont été examinés, tous bien intéressants. Le prix a été attribué à la famille Le Gall, qui exploite une ferme de Kergoulaouen, en Trégunc. Sur les 12 enfants nés en ce

foyer, 10 sont encore vivants, élevés avec soin et chrétiennement. Six d'entre eux, en âge scolaire, suivent les classes aux écoles chrétiennes de Trégunc, en attendant que les plus jeunes viennent les y rejoindre. Les parents ont toujours été des chrétiens modèles, fidèles aux offices paroissiaux et à la communion mensuelle, malgré leur éloignement (6 km.) de l'église paroissiale, — et des travailleurs courageux faisant l'admiration de leurs concitoyens.

Brutalement privée de son mari, victime en Octobre dernier d'un accident de travail, Mme Le Gall continue, aidée de son fils aîné, à mener de front les travaux de la ferme et l'éducation de ses enfants.

Sa douloureuse épreuve, qui n'a pas abattu sa vaillance chrétienne, la rend plus digne encore du prix qui lui échoit et qui sera pour elle un réconfort moral.

Ce prix de 4.000 francs lui sera remis par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, le dimanche 30 Mai, jour de la fête des Mères, pendant la messe célébrée à la cathédrale à 9 heures et au cours de laquelle M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, prononcera une allocution.

VI. Registres paroissiaux. — La direction de l'*Imprimerie Cornouaillaise,* rue des Gentilshommes à Quimper, nous fait savoir qu'elle ne pourra — faute de papier — renouveler en fin d'année tous les registres paroissiaux. — Elle demande en conséquence à MM. les Curés et Recteurs qui pourraient faire deux ans avec leur registre actuel de *l'en aviser d'urgence.*

VII. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine honoraire, M. Hénaff, curé-doyen de Saint-Thégonnec ;

Recteur de la nouvelle paroisse Notre-Dame de Lilia, en Plouguerneau, M. Jean-Louis Gourmelen, vicaire à Plouguerneau.

VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai-Juin	*Matin*	*Soir*
28 Vendredi..	Cléder.....	Tréflaouénan.
29 Samedi....	Plouescat.....	Tréflez.
30 Dimanche.	Plounévez-Lochrist.....	Lanhouarneau.
31 Lundi.....	Landivisiau.....	Lampaul.
1 Mardi.....	Guiclan.....	Guimiliau.
2 Mercredi..	Bodilis.....	Plougourvest.
3 Jeudi.....	Plougar.....	Saint-Derrien.
4 Vendredi..	Plounéventer - Lanneuffret..	Saint-Servais.

Son Exc. Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 5480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4e *dimanche après Pâques* (23 *Mai*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 16 h., réunion du Tiers-Ordre. A 18 h., réunion bretonne : sermon, vêpres des morts.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, mois de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e dimanche après Pâques* (23 *Mai*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction. Journée mensuelle de prières pour la France. En dehors des offices, récitation du Rosaire devant l'autel de la Sainte Vierge.

Tous les soirs : à 20 h. 15, exercice du mois de Marie.

Pour les sinistrés de Brest. — Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Caisse d'allocations familiales de l'Enseignement privé et des cultes de la région de l'Ouest : 1.000 francs.

Décès. — On recommande aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, et surtout aux prêtres et à ses condisciples de Pont-Croix, le R. P. Jean L'Helgouach, O. M. I., qui vient de mourir pieusement le 10 Mai, dans la maison de son Ordre, à Pontmain.

— On recommande aux prières, le R. P. Pierre Hascoët, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé à Langonnet le 25 Avril.

Avis de services. — Services anniversaires pour M. Roudaut, recteur de Kernével : 1° à Kernével, le jeudi 27 Mai, à 11 heures ; 2° à Saint-Vougay, le mardi 1er Juin, à 11 h. (h. off.).

— Plomodiern : lundi 24 Mai, à 11 h. (off.), service pour le R. P. Jean L'Helgoualc'h, oncle, O. M. I., décédé à Pontmain, le 10 Mai 1943.

— Services d'octave pour M. Rozec, recteur de Saint-Sauveur : 1° à Saint-Sauveur, mardi 25 Mai, à 11 h. ; 2° à Saint-Derrien, lundi 24 Mai, à 11 heures.

Intention recommandée. — Bénodet : l'Adoration, du 31 Mai au 5 Juin.

Nécrologie. — *M. RIOU, Vicaire de Pouldergat.* — Louis-Yves Riou naquit à Saint-Corentin de Quimper en 1875. Après de fortes études à Pont-Croix et quatre années passées au Grand Séminaire de Quimper, il fut prêtre de l'ordination de Noël 1899. Comme beaucoup de jeunes prêtres de l'époque, il fut vicaire auxiliaire dans plusieurs paroisses avant d'être nommé vicaire titulaire d'abord à Penmarc'h, puis à Lanriec et enfin à Pouldergat, où il passé 16 ans. Son état de santé ne lui a pas permis de devenir recteur. Dans ces différents postes, M. Riou fut très apprécié de ses confrères et de la population à cause de ses belles qualités d'esprit et de cœur, ses vastes connaissances et sa grande générosité. Il aimait beaucoup à faire le catéchisme et ce fut pour lui une grande privation quand ses infirmités ne lui permirent plus de s'occuper des enfants. Depuis deux ans, ne pouvant plus exercer que partiellement et difficilement son ministère, il aurait voulu se retirer. Dieu ne l'a pas permis, sans doute, parce qu'Il voulait réaliser son dernier désir : dormir son dernier sommeil à Pouldergat, le dernier champ de son ministère, comme il aimait à le répéter. M. Riou est décédé à Pouldergat tout doucement le dimanche de la Passion, pendant que la paroisse faisait la veillée de prières en union avec Montmartre. La mort ne l'a pas surpris : depuis longtemps, il s'y préparait en mettant ordre à toutes ses affaires. Malgré les difficultés des voyages et les inconvénients du temps pascal, plus de trente prêtres sont venus rendre les derniers honneurs au

confrère qui aimait tant leur compagnie. La population de Pouldergat a montré sa reconnaissance à son regretté vicaire en priant et en faisant prier pour le repos de son âme, en remplissant l'église le jour de son enterrement, le 13 Avril, et encore le 20 Avril, pour le service de huitaine. Et maintenant que le bon M. Riou repose en paix à l'ombre de l'église où il aimait à prier.

Son Eminence le Cardinal Gerlier à Brest. — C'est le samedi 8 Mai, vers 17 heures, que M. le Curé-Archiprêtre de Brest, entouré des plus hautes autorités civiles et militaires de la ville, accueillit Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon et Son Excellence Monseigneur Duparc, qu'accompagnaient Monseigneur Béchetoille, vicaire général et doyen du Chapitre de Lyon, et M. le commandant Delamaire, camérier secret de Sa Sainteté.

Dans la soirée, au collège de Bon-Secours, Son Eminence donna audience aux délégations des différentes œuvres de la ville.

Le lendemain, dimanche, les offices furent d'une splendeur sans égale. Une foule serrée d'hommes remplit la grande nef de l'église Saint-Louis : à leur tête, M. le Préfet du Finistère et toutes les autorités. Le reste de l'église ne suffit pas à contenir le grand nombre des assistants. M. le vicaire général Moënner chante la messe. Après l'Evangile, Monseigneur Duparc présente à l'auditoire le cardinal dont il rappelle le prestigieux curriculum vitae, puis il dit au cardinal la foi et le courage des Brestois, ses auditeurs, et lui exprime leur gratitude et la sienne pour le grand intérêt qu'il porte à la ville de Brest. En terminant, il prie Son Eminence de lui faire l'honneur d'accepter le titre de chanoine d'honneur de sa cathédrale pour la gloire de tout le diocèse de Quimper.

L'après-midi, la foule est encore plus nombreuse aux vêpres. Tous veulent voir et surtout entendre le cardinal dont l'éloquence est légendaire. Leur attente ne sera pas trompée. En quelques mots, Son Eminence, rappelant les souvenirs et les liens qui l'attachent déjà à la Bretagne, remercie Monseigneur l'Evêque de lui avoir offert le titre de chanoine d'honneur de Quimper, mais ce titre il ne l'acceptera qu'à la condition que Monseigneur Duparc veuille à son tour prendre place parmi les chanoines d'honneur de la Primatiale de Lyon. Puis, après avoir dit le dévouement de tout Lyon à tout Brest, il félicite les Brestois de leur vœu à N.-D. du Folgoët et leur promet qu'à leurs prières se joindront celles des Lyonnais. « Pourquoi, s'écrie-t-il, toutes ces souffrances où le monde entier est plongé ? » — Ces souffrances sont une expiation, la condition nécessaire de la Rédemption. Acceptons-les pleinement. Il ne suffit pas de prier la Sainte Vierge, il faut opérer notre redressement et vivre notre christianisme. Et le cardinal termine par un ardent appel à Marie, Reine de la Paix.

Le soir eut lieu à la sous-préfecture une réception toute cordiale.

Le lendemain, lundi, les prélats rendirent visite à l'hôpital Ponchelet, au restaurant d'entr'aide, à la marine où un déjeûner fut offert par le contre-amiral Le Normand, à l'hôtel de ville enfin, où M. Euzen remercia, au nom de la ville, le cardinal qui, à son tour, lui dit l'excellent souvenir qu'il gardera de son trop

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bref séjour dans Brest et de l'accueil si cordial qu'il y a reçu de toutes les autorités.

Le soir, pendant que Monseigneur Duparc rentrait à Quimper par la route, le cardinal prenait à Brest le train qui l'emmenait vers Paris et Lyon, laissant à tous le souvenir de sa bonté, de sa bienveillance, de son éloquence et de sa grande simplicité.

Le réalisme du chrétien *(suite et fin).*

Cette leçon de réalisme, donnée par Notre Seigneur sur le plan strictement religieux, ne calmera-t-elle pas vos appréhensions, Messieurs, lorsque l'action civique vous fera collaborer avec des hommes qui ont abandonné ou qui ne partagent pas encore vos croyances, et que l'œuvre qui vous réunit est une œuvre bonne ? A observer de près l'idéal, la valeur, le désintéressement des chrétiens, ces hommes reviendront peut-être sur leurs préjugés ? du moins l'esprit qui vous anime contribuera-t-il à ce que l'entreprise commune ne dévie pas de sa fin honnête et atteigne même plus efficacement le bien recherché.

C'est là, dira-t-on, ce qui fait question. Dans les institutions, groupements ou comités rassemblant des hommes de toute mentalité, *les chrétiens qui prêtent leur concours seront-ils écoutés et suivis ?*

J'invoquerai à ce propos un exemple célèbre. Dès les débuts du christianisme, saint Paul, qui évangélise les païens, se fait l'interprète de la morale de Jésus en proscrivant l'esclavage. « Il n'y a plus de distinction, écrit-il, entre l'esclave et l'homme libre : l'un et l'autre sont égaux dans le Christ Jésus » (3). *Le principe est posé.* Logiquement l'Eglise ne devait-elle pas s'insurger aussitôt contre une institution périmée qui donnait lieu dans la société romaine aux plus lamentables abus ? Du moins, lorsqu'au IVe siècle, les empereurs furent chrétiens, l'Eglise ne devait-elle pas user de son influence pour obtenir la suppression d'une institution qui aliénait les droits de la personne humaine ?

Or *l'Eglise tint compte des réalités.* Abolir l'esclavage d'un trait de plume, ou encourager les esclaves à la révolte aurait, étant donné la structure sociale, déterminé une catastrophe qui anéantissait le monde antique. C'est pourquoi l'Eglise toléra pendant plusieurs siècles un désaccord provisoire entre les lois civiles et les principes chrétiens. Cependant il s'en faut qu'elle soit demeurée inactive. Réaliste, elle fit réaliser peu à peu les réformes contenues dans sa doctrine.

Saint Paul n'ordonne pas l'élargissement immédiat des esclaves, mais il commande aux maîtres de les traiter avec douceur : « Ne pesez pas sur eux par la terreur, mais souvenez-vous qu'ils ont le même Dieu que vous et que ce Dieu vous jugera les uns et les autres, sans regarder à la condition des personnes » (4). Il demande à Philémon de recevoir Onésime, son esclave fugitif que l'apôtre a sur les entrefaites converti au Christ, « non plus comme un esclave, mais comme un frère chéri » (5). Dans les assemblées liturgiques la matrone romaine et son esclave participaient l'une à côté de l'autre au repas eucharistique. Bientôt des esclaves sont admis au sacerdoce et à l'épiscopat. Peu à peu les maîtres chrétiens se font une loi d'affranchir leurs esclaves : au Ve siècle, ce sont les esclaves

(3) Gal., III, 28.
(4) Ephes., VI, 9.
(5) Philem., 15.

qui refusent de quitter les meilleurs des maîtres. Parallèlement, l'Eglise relève la dignité du travail manuel ; les moines se font un honneur d'accomplir les besognes qui avaient été jusqu'alors le lot de la servitude.

Enfin le servage remplace l'esclavage, ce qui marque un progrès, puisque le serf, attaché au sol, ne dépend plus d'un autre homme. Hélas ! les nouvelles sociétés barbares eurent vite infligé au serf un sort douloureusement injuste. Avec la même patience, l'Eglise s'appliqua à l'adoucir et en même temps à humaniser des mœurs contraires à l'esprit chrétien.

Devant ce problème de la liberté humaine, le réalisme de l'Eglise a consisté à supporter d'abord, pour éviter un plus grand mal, un état de choses antichrétien, tout en s'efforçant de le bannir successivement des cœurs, puis des mœurs et finalement des lois.

N'y a-t-il pas là, Messieurs, un exemple à monnayer dans les circonstances où, sur une plus petite échelle, les chrétiens se trouvent momentanément contraints de subir des institutions qui sont en contradiction avec les principes de l'Evangile et les lois de l'Eglise, tout en s'employant activement à les amender, jusqu'au jour où ils peuvent leur substituer des institutions plus conformes à la justice ? On conviendra donc que pour corriger des lois injustes, pour améliorer des organismes imparfaits, les catholiques ne doivent pas faire figure d'émigrés à l'intérieur, en se désintéressant systématiquement des affaires de la cité.

Combien de questions actuelles auraient pu être traitées à la lumière des mêmes considérations ?

Demander aux bureaux de la Semaine religieuse, 31, *rue Elie-Fréron, Quimper :* La Défense du Breton, *plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la* Semaine religieuse, *une chanson inédite :* An Emgleo, *et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader :* La langue celtique.

Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

LOTERIE NATIONALE

UN NOUVEAU TABLEAU DE LOTS

Tous les amateurs de la Loterie Nationale seront ravis d'apprendre que les tableaux de lots de la Série A et de la Série B, tableaux de lots qui étaient en vigueur depuis Juillet 1942, viennent d'être renouvelés et d'une manière fort intéressante.

D'abord, 32 nouveaux lots de 100.000 francs sont créés, 16 dans chaque série.

Ensuite, la série B voit porter à 500.000 francs chacun les quatre lots de 200.000 francs qu'elle offrait auparavant, et à 125.000 francs chacun ses huit lots de 100.000 francs précédents.

On peut dire en bref que la Loterie Nationale, avec ses trois tirages mensuels, va distribuer chaque mois 15 millions de plus en gros lots et 15 millions de plus en lots moyens.

Tous les souscripteurs de billets complets (c'est-à-dire de billets portant le même numéro dans la série A et dans la série B) vont trouver là, s'il en est besoin, une raison supplémentaire de persévérer. Avec des tableaux de lots aussi intéressants, il faut mettre toutes les chances de son côté... Les billets complets de la Loterie Nationale donnent à chacun une chance complète.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

ÉMISSION
D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR
3 1/2 % NET D'IMPOTS

AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

●

PRIX D'ÉMISSION : 4.925 frs
par obligation de 5.000 frs

●

INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE
JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

●

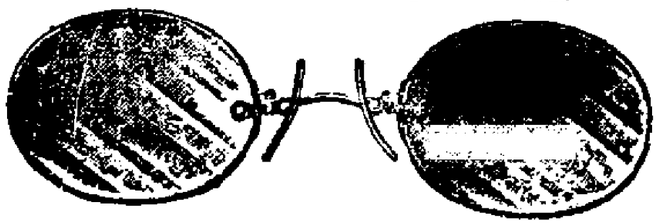
L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 21 — *Vendredi 28 Mai 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai-Juin).

30. Ste Jeanne d'Arc, V. 2e cl. B.
A V., mém. de Ste Angèle et du 5e dim.
31. *Rogations.* Ste Angèle de Mérici, V. d. B.
1 Juin. *Rogations.* S. Ronan, E. et C. d. B.
2. *Rog. et Vig. de Ascension.* B.
3. Ascension. 1re cl. et Oct. priv. 3e ordre. B.
A V., mém. du suivant.
4. S. François Caracciolo, C. d. B.
5. S. Boniface, E. et M. d. R.
6. Dim. dans l'Oct. sd. B.
A V., mém. de l'Oct. et de S. Norbert.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Maria-Berrien	30-31 Mai.	Le Trévoux	4-6
Bénodet	1- 3 Juin.		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Université Catholique de l'Ouest; Décorations diocésaines ; Registres paroissiaux ; Nominations ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Pour la Fête des Mères ; Plogonnec : Retraite pascale ; Landerneau : Pèlerinage à N.-D. de Pencran ; Rumengol : Journée d'Action Catholique féminine ; Informations scolaires. — Rogations.
III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Université Catholique de l'Ouest. — I. Quête. — Le jour de l'Ascension ramène la quête annuelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au secrétariat de l'Evêché. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir*. Ils liront en chaire, dimanche prochain 30 Mai, à chacune des messes, la note ci-dessous qui fait ressortir l'importance de l'enseignement supérieur chrétien, en même temps qu'elle montre les besoins de l'Université Catholique. Ils répondront au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

désir de Monseigneur l'Evêque en mettant cette note à la portée de leurs fidèles par quelques paroles appropriées et encourageantes.

II. NOTE A LIRE EN CHAIRE. — « L'Eglise a reçu de Notre-Seigneur la mission d'enseigner la vérité à tous : elle ne peut s'y dérober. Aussi a-t-elle toujours entretenu, grâce à la générosité de ses fils, des écoles, des collèges, des universités pour la formation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Notre diocèse a ses écoles chrétiennes paroissiales et aussi ses collèges catholiques florissants. Il s'est uni aux autres diocèses de l'Ouest pour établir, à Angers, afin de procurer aux jeunes catholiques l'achèvement de leurs études, une Université Catholique Régionale.

Cette Université Catholique se compose des Facultéés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, d'une section d'Etudes Physiques, Chimiques et Biologiques, des Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, d'une Ecole Normale Sociale, d'une Ecole Supérieure Agricole et Ménagère. Elle compte aujourd'hui plus de 1.500 étudiants.

Il s'agit d'assurer la prospérité de cette grande institution en plein développement.

Notre diocèse doit prendre généreusement sa part des charges qu'impose son bon fonctionnement. Ces charges sont nombreuses : bibliothèque, laboratoires, entretien des bâtiments, traitement des professeurs, etc... Elles sont lourdes : les sommes annuellement versées par l'Etat aux Facultés de l'Etat comparables à nos Facultés Catholiques se chiffrent par dizaine de millions. Notre Université Catholique, pour l'heure, attend encore *tout* de la générosité des catholiques éclairés qui savent que son enseignement, libéralement dispensé, est pour notre pays, *une condition de salut.* Ses maîtres, dont un bon nombre sont pères de famille, donnent l'exemple d'une magnifique générosité : avec le plus parfait désintéressement, ils sacrifient toute leur vie. Vivement encouragés par le Souverain Pontife, vos Evêques vous demandent de vous associer généreusement au sacrifice que font à leur foi ces savants éminents et de les aider à *former des professeurs pour nos Collèges,* à confirmer, dans la science et dans la foi, les jeunes étudiants qui sont destinés à constituer l'élite dirigeante, *spirituelle, professionnelle, sociale,* condition du salut national.

En soutenant l'Université Catholique, vous promouvrez, du même coup, le progrès des Sciences et l'honneur de l'Eglise, surtout vous contribuerez, pour votre part, à établir le règne du Christ sur l'intelligence française et dans la vie nationale, autant dire, vous contribuerez puissamment à refaire la France chrétienne et, *dans la même mesure, à relever la Patrie.*

C'est pour un catholique français, la première des missions.

III. PRÉDICATIONS MISSIONNAIRES. — Nous donnons ici la liste des paroisses désignées par Monseigneur l'Evêque pour recevoir, au cours des mois prochains, la visite des Missionnaires de l'Université Catholique. S'il est en dehors de cette liste, des paroisses qui accepteraient volontiers une journée Universitaire Catholique, MM. les Curés et Recteurs sont autorisés à s'entendre, pour cela, directement, avec Mgr le Recteur de l'Université Catholique ou même avec tel de Messieurs les Anciens Etudiants d'Angers qu'il leur agréera.

Les paroisses qui auront la journée universitaire ont la faculté de se réserver la quête de l'Ascension.

Audierne Bannalec, Bodilis, Bourg-Blanc, Camaret, Carantec, Châteaulin, Cléden-Poher, Combrit, Dinéault, Gouesnou, Guiclan, Guilers (Brest), Guipavas, Henvic, Irvillac, Kerfeunteun, Kersaint-Plabennec, Lambézellec, Landerneau, Landivisiau, Mahalon, Milizac, Nizon, Ouessant, Plobannalec, Plogoff, Plogonnec, Plomeur, Plouédern, Plouézoch, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Plouguin, Plouhinec, Plouider, Plounéour-Trez, Plourin, Ploudalmézeau, Plouvorn, Plozévet, Pont-Aven, Pont-l'Abbé, Pouldreuzic, Querrien, Roscoff, Saint-Marc, Saint-Pol-de-Léon, Sant-Renan, Saint-Thégonnec, Santec, Tréboul, Treffiagat, Le Trévoux.

II. Décorations diocésaines. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mme Agostini, de Lannéanou, dévouée aux œuvres paroissiales depuis de très nombreuses années ; à MM. Jean-Marie Joncour, de Saint-Thégonnec, conseiller paroissial depuis 33 ans ; François Le Menn et Yves Guernigou, de Saint-Sauveur, conseillers paroissiaux depuis 31 ans ; Yves Riou, de Saint-Melaine de Morlaix, au service des œuvres paroissiales et de l'église pendant près de 60 ans ; M. Jean Person, de Mespaul, conseiller paroissial depuis 35 ans.

III. Registres paroissiaux. — La direction de l'*Imprimerie Cornouaillaise,* rue des Gentilshommes à Quimper, nous fait savoir qu'elle ne pourra — faute de papier — renouveler en fin d'année tous les registres paroissiaux. — Elle demande en conséquence à MM. les Curés et Recteurs qui pourraient faire deux ans avec leur registre actuel de *l'en aviser d'urgence.*

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Sauveur, M. Michel Suignard, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Recteur de Trémaouézan, M. Yves Favé, vicaire à N.-D. de Kerbonne ;

Vicaire à N.-D. de Kerbonne, M. Jacques Le Hénaff, vicaire à Ploujean.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-Baptiste Rozec, recteur de Saint-Sauveur, décédé le 15 Mai, à l'âge de 63 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5e *dimanche après Pâques, sainte Jeanne d'Arc* (30 *Mai*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., fête des Mères, remise du prix de Vulpian, sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. A 20 h. 15, mois de Marie.

Lundi : à 20 h. 15, clôture du mois de Marie ; réunion à Loc-Maria.

Lundi et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Lundi, mardi et *mercredi :* Rogations ; départ à 10 heures.

Jeudi, l'Ascension : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. Quêtes pour l'Institut Catholique d'Angers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vendredi : 1er vendredi, exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 12 h. ; à 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., adoration pour les hommes et les jeunes gens.

— Eglise de Saint-Matthieu. — 5e dimanche après Pâques, office de sainte Jeanne d'Arc, vierge (30 Mai) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30 Vêpres à 14 heures, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi : clôture du mois de Marie à Loc-Maria.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations ; à 8 h., procession à l'intérieur de l'église et messe chantée.

Mercredi : confessions à partir de 14 heures.

Jeudi, fête de l'Ascension : offices aux mêmes heures que le dimanche. A la grand'messe, sermon par M. l'abbé Hamon, inspecteur diocésain.

Vendredi : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur. Bénédiction après la messe de 7 h. 30. Exposition du Saint-Sacrement de 9 h. à 17 h. A 17 h., bénédiction.

Tous les soirs, sauf lundi, jeudi et vendredi : à 20 h. 15, prières pour la paix.

AVIS. — *La fête de l'Ascension ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.*

Pour la Fête des Mères. — **Une veillée de prières en breton, spécialement adaptée à cette fête est en vente à l'Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper, où les paroisses rurales peuvent se la procurer, au prix de 1 franc l'exemplaire.**

PLOGONNEC. — **Retraite pascale (26 *Avril*-9 *Mai*).** — **Une fois de plus, la chrétienne paroisse de Plogonnec a eu le bonheur de se replonger dans l'atmosphère bienfaisante d'une retraite, d'une retraite paroissiale de deux semaines, qui a permis à tous les groupes d'écouter et de goûter la voix chaude et entraînante des PP. Médard et Brieuc, et de se convaincre toujours plus de l'importance de leurs devoirs religieux.**

Au cours de cette retraite, une innovation a été introduite, innovation nécessitée par les circonstances : les sermons ont été donnés dans deux centres : au bourg et dans la chapelle Saint-Albin, quartier éloigné de l'église de plus de 7 km. et qui groupe quelques 300 habitants.

Au bourg 350 hommes, 270 jeunes gens, 500 femmes et 250 jeunes filles ont participé aux exercices ; à Saint-Albin, 550 personnes ont également suivi les deux jours fixés pour chaque groupe. Ainsi, dans l'ensemble de la paroisse, il n'y a guère eu d'abstentions.

Dans quel centre la retraite a-t-elle été le mieux suivie ? Il serait bien difficile de donner une préférence, car si, à l'église paroissiale, les différents exercices ont été suivis avec une régularité et une piété exemplaires, à Saint-Albin, les habitants du Gorré ont pris part aux instructions avec un enthousiasme et une attention remarquables, particulièrement fiers de pouvoir faire leurs dévotions dans la chapelle qu'ils considèrent, à juste titre, comme leur église paroissiale.

Au jour de clôture de chaque série, les mêmes regrets fusaient sur toutes les lèvres : « Ce n'est pas deux jours qu'il aurait fallu, c'est huit jours que nous aurions souhaité », preuve visible que les Pères ont su captiver leur auditoire et faire goûter à ces âmes de bonne volonté le bonheur de posséder Dieu, de l'aimer et de vivre en son amour.

De bonnes résolutions ont été prises par tous ; les mouvements d'A. C. en ont aussi bénéficié ; et nul doute que la paroisse de Plogonnec continuera, comme par le passé, à donner aux autres paroisses de Cornouaille l'exemple entraînant d'une vie intensément chrétienne et toujours plus féconde.

LANDERNEAU. — **Pèlerinage à N.-D. de Penecran** (9 *Mai*). — Les circonstances actuelles si pénibles, le besoin plus pressant que l'on a de Dieu, de la Sainte Vierge et des Saints ont rassemblé un peu partout dans le diocèse de grandes foules pour prier dans les sanctuaires renommés. Landerneau, si visiblement protégée dans les heures si pénibles des bombardements de Brest et de sa banlieue, n'a pas manqué de s'unir depuis longtemps aux diverses cérémonies du Vœu de Brest et a fait, elle-même, un vœu à Notre-Dame du Folgoat et de Pontmain. Que de prières, de messes, de communions, de sacrifices forment le trésor offert à Dieu pour notre ville, pour nos prisonniers et pour tous ceux qui souffrent !

Et c'est tout cela qu'une foule de 5 à 6.000 personnes est allée offrir à N.-D. de Pencran en ce dimanche 9 Mai, où la nature, entre des journées si vilaines, s'est faite clémente et belle, favorisant ainsi trois pieuses et recueillies processions composées de toute l'élite des hommes, des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles de Landerneau, Pencran, Saint-Urbain. Les vêpres furent chantées devant un splendide reposoir édifié par les châtelains dans le cadre grandiose du parc et du château de la comtesse et du colonel de Rosmorduc. Quelle piété, quelle émotion, quel enthousiasme dans cette foule heureuse de se voir si nombreuse, si ardente dans la prière et la reconnaissance !

M. le chanoine Pol Aubert, curé-doyen de Landerneau, sut, avec son éloquence ardente et vibrante, rappeler à ses auditeurs les leçons austères de la défaite, la nécessité de continuer à être les meilleurs ouvriers du redressement de notre pays qui ne se fera que par les vertus chrétiennes les plus hautes de piété, de travail, de charité, d'union, d'obéissance aux lois de Dieu dans la famille, le mariage, la vie sociale. L'élite qui l'écoutait et qui a déjà donné de si beaux exemples, l'a compris, suivra son programme et essaiera d'y amener le plus d'âmes possible.

Après ce sermon, les trois processions se dirigèrent vers l'église paroissiale de Pencran où une bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement clôtura ce pieux pèlerinage qui aura attiré sur nos prisonniers, notre ville et ses environs, les meilleures bénédictions de Dieu et de Notre Dame. T.

RUMENGOL. — **Journée d'Action Catholique féminine** — Le mardi 18 Mai, une journée d'Action Catholique réunit dans notre pieux sanctuaire les 250 ligueuses appartenant aux paroisses du canton de Daoulas dans lesquelles il y a des groupes féminins d'Action Catholique. Plougastel dominait nettement par le nombre de ses déléguées, reconnaissables à leur costume breton.

Deux messes, à 8 h. 30 et à 9 h. 30, permirent à toutes celles qui le désirèrent de faire leurs dévotions.

Deux conférences furent faites dans l'église à 10 h. et à 3 h., par M. le chanoine Pencréach, qui rappela aux ligueuses l'obli-

Archives diocésaines Quimper et Léon

gation que tous les chrétiens ont de se dévouer pour le salut de leur prochain et les différents moyens de le faire.

Après midi, avant la deuxième conférence, les dizainières eurent une réunion spéciale au patronage.

Bonne journée, terminée par un salut solennel, et favorisée par un temps ravissant, qui a permis de ranimer le zèle de toutes et a fait voir à chacune des ligueuses qu'elle n'est pas seule à travailler dans son coin dans le champ immense du Père de famille.

Informations scolaires

I. — CARTES D'ALIMENTATION DES FAMILLES NOMBREUSES. — En vue d'assurer l'inscription des enfants des familles nombreuses, internes dans des établissements d'enseignement, sur la carte familiale pendant la période des vacances et les rayer de cette carte au moment de leur rentrée dans les établissements, M. le Directeur régional du Ravitaillement général a pris les dispositions suivantes :

a) *Rènvoi des enfants dans leur famille.* — Au moment de la remise de la carte d'alimentation à chaque enfant, l'établissement intéressé délivre un certificat de cessation de subsistance dans l'établissement. Ce certificat indique, en outre, la date probable de rentrée des classes.

Sur le vu de ce certificat, les services municipaux de ravitaillement intéressés inscriront l'enfant sur la carte de famille nombreuse.

b) *Rentrée de l'enfant* (1re *rentrée ou à l'ssue des vacances*). — Le Directeur de chaque établissement adresse, dès la rentrée des élèves, au Maire qui a délivré la carte de famille nombreuse, un certificat de présence dans l'établissement.

Sur le vu de cette pièce, les services municipaux du ravitaillement procéderont à la radiation de l'élève sur la carte spéciale.

II. — BACCALAURÉAT. — J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous copie d'un télégramme adressé par M. le Ministre à M. le Recteur de l'Académie :

« Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale porte à la connaissance des candidats les modalités d'application du décret du 12 Mai 1943 qui institue pour les deux sessions de l'année scolaire 1942-1943 une épreuve écrite d'histoire et de géographie à la 2e partie du baccalauréat.

1° A la session de Juin 1943, cette épreuve sera une épreuve d'histoire ;

2° Cette épreuve portera sur un programme limité à la période 1815-1870 ;

3° Les trois questions entre lesquelles les candidats auront le choix seront tirées de parties différentes de ce programme limité ;

4° Cette épreuve aura le caractère non d'une composition, mais d'une interrogation écrite ; les sujets seront des portions de cours.

Pour les traiter, les candidats n'auront pas à en emprunter les éléments aux différentes parties du programme et à regrouper ces éléments par un effort de composition que la durée de l'épreuve ne leur permettrait pas d'accomplir ;

5° Les candidats n'auront pas à faire preuve d'érudition,

ils devront montrer seulement qu'ils possèdent la connaissance des faits essentiels, qu'ils en comprennent le sens et l'enseignement et qu'ils sont capables de les exposer dans une langue claire et correcte. »

Rogations (lundi 31 Mai, mardi 1er et mercredi 2 Juin). — POUR LES FRUITS DE LA TERRE. — Nous avons toujours grand besoin du secours de Dieu. Que pourrions-nous faire sans Lui ? C'est Lui qui est le vrai Maître des moissons et de toutes les récoltes. Nous travaillons, certes, nous nous donnons de la peine. Mais qui nous envoie le soleil ou la pluie dont la campagne a besoin ? Qui commande à l'orage et à la tempête ? Qui préside à la gelée, à l'inondation, à la sécheresse brûlante ? Nous sommes fiers des conquêtes de la science et nous avons raison, puisqu'elle est l'œuvre de l'intelligence humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Mais nous en connaissons trop bien les limites et nous ne possédons pas encore les moyens d'assurer le plein rendement de notre labeur s'il n'est pas béni par Dieu. Nous sommes capables d'améliorer notre sol par des engrais ; nous connaissons les semences qui nous donneront le meilleur rendement. Tout cela est très bien. Nous serions coupables si nous refusions d'étudier la science agricole et d'utiliser les procédés qu'elle nous enseigne. Mais lorsque nous avons fait cela, il nous reste encore quelque chose d'essentiel à faire ; il nous reste à prier.

Nous le savons bien d'ailleurs, même lorsque nous ne le faisons pas. Il s'agit de faire passer dans notre vie extérieure, dans notre vie publique les sentiments que nous éprouvons au plus profond de nous-mêmes. Et ce n'est pas si difficile. Les circonstances nous y incitent plus que jamais en nous obligeant de compter davantage avec les éléments, dont dépend pour une part notre ravitaillement et notre subsistance. Réveillons donc notre foi et allons prier Dieu de bénir nos champs, de nous permettre de continuer à les cultiver en paix et de leur assurer un plein rendement. (*Sem. relig.* de Rennes.)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'Assemblée générale s'est tenue le 5 Mai, sous la présidence de M. Henri ARDANT.

Le rapport du Conseil rappelle qu'au cours de l'exercice 1942, la Société a réalisé avec un plein succès une double opération consistant à libérer complètement son capital ancien et à le porter à 750 millions de francs intégralement versés.

Il indique ensuite que les dépôts bancaires ont poursuivi leur mouvement ascendant, mais à un rythme plus lent et moins régulier. Chez la Société Générale, les dépôts ont atteint 30.325 millions au 31 Décembre, soit, en un an, une progression de 4.542 millions.

L'Assemblée a donné quitus de sa gestion à M. Philippe CROZIER, ainsi qu'à la succession de MM. Joseph SIMON et Edmond TAFFINEAU.

Elle a ratifié la désignation comme Membres du Conseil de M. Jacques LACOUR-GAYET, et renouvelé les mandats expirés de MM. DE MOUY et JOURDAIN. Elle a également renouvelé le mandat de M. DREVON, Censeur.

Les bénéfices de l'exercice s'élèvent a 60.493.129,07 contre 56.818.275,97 en 1941. Le dividende a été fixé à 42 fr. 60 par action libérée obligatoirement le 15 Octobre 1942 et à 52 fr. 50 par action libérée volontairement avant le 21 Août 1942.

Un acompte ayant été distribué le 1er Novembre dernier, le solde net du dividende est mis en paiement à partir du 6 Mai, à raison de 22 fr. 32 pour les actions nominatives et 14 fr. 93 pour les actions au porteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Modification des trains de voyageurs. — Depuis lundi 17 Mai 1943, un nouveau service de trains de voyageurs, comportant diverses modifications et améliorations, est mis en application sur l'ensemble des lignes de la S. N. C. F.

Les voyageurs sont priés de s'adresser aux gares pour obtenir tous renseignements utiles.

Demander aux bureaux de la Semaine religieuse, 31, *rue Elie-Fréron, Quimper :* LA DÉFENSE DU BRETON, *plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la* Semaine religieuse, *une chanson inédite :* An Emgleo, *et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader :* La langue celtique.

Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

Vous

QUI AVEZ DES DISPONIBILITÉS PLACEZ-LES EN

BONS D'ÉPARGNE

3 % net d'impôts

deux années d'intérêt payables d'avance

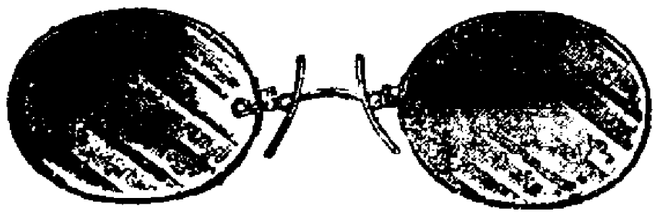
Nombreux cas de remboursement avant l'échéance.

UN PLACEMENT SÛR RENTABLE, COMMODE.

DELBENN DEPOSEE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 22 — *Vendredi 4 Juin 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Juin).

6. Dim. après l'Ascension. sd. B.
A V., mém. de l'Oct. et de S. Norbert.
7. De l'Oct. sd. B.
8. De l'Oct. sd. B.
9. De l'Oct. sd. B.
10. Oct. de l'Ascension dm. B.
11. S. Barnabé, Ap. dm. R.
12. *Vigile* de la Pentecôte, *sans jeûne.*
13. PENTECÔTE. 1re cl. Oct. privil. 1er ordre.
V. sans mémoire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Trévoux ..... 4-6 | Cléder 7-13

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services; Simple avis de réception ; Morlaix : Pèlerinage des Rapatriés ; Coray : l'Adoration ; Nécrologie : M. Louis Pennec, ancien recteur d'Ergué-Gabéric ; La dévotion mariale dans nos écoles (à suiv.).

III. — *Chronique générale.* — Union missionnaire du Clergé ; La France et les œuvres pontificales missionnaires ; L'enfant de chœur.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Neuvaine préparatoire à la Fête de la Pentecôte. — Monseigneur l'Evêque rappelle au clergé et aux fidèles que la Neuvaine de la Pentecôte commencera le vendredi 4 Juin pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe, ou le soir au salut, de l'hymne *Veni Creator,* avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit.

Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pourront gagner chaque jour une indulgence de sept ans, et, le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces mêmes indulgences seront accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la neuvaine, adresseront chaque jour une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières, en public ou en particulier, pendant l'octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité, inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières et partielles.

II. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Benjamin Drénou, recteur de Tréméven, décédé le 30 Mai, à l'âge de 64 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension* (6 *Juin*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 80, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : à 17 h., ouverture de la retraite des enfants, prêchée par M. l'abbé Calvez, vicaire à Lesneven.

Jeudi, vendredi et *samedi* : retraite des enfants.

Samedi : à 6 h. 30, bénédiction des fonts du baptême.

Dimanche de la Pentecôte : communion solennelle des enfants.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de l'Octave de l'Ascension* (6 *Juin*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 11 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

Lundi et *mardi* : à 20 h. 15, neuvaine du Saint-Esprit et prières pour la paix.

Mercredi : à 17 h. 15, ouverture de la retraite des enfants des communions solennelles qui sera prêchée par M. l'abbé Cotten, vicaire à St-Marc.

Jeudi, vendredi et *samedi* : exercices de la retraite à 8 h. 15, 11 h., 13 h. 45 et 17 heures. Neuvaine du Saint-Esprit et prières pour la paix au dernier exercice de chaque jour.

Samedi : à 7 h., bénédiction des fonts baptismaux.

Avis de services. — Services pour M. Benjamin Drénou, recteur de Tréméven : 1° à Tréméven, mardi 8 Juin, 11 h. (off.) ; 2° à Moëlan, jeudi 10 Juin, 11 h. (off.).

Simple accusé de réception. — *Beaucoup se plaignent d'irrégularités dans la distribution de la* Semaine religieuse. *Nous n'y pouvons rien : la* Semaine *est déposée à la poste toujours le jeudi soir.*

Morlaix (*La Salette*). — **Pèlerinage des Rapatriés et des Familles de Prisonniers à la Salette,** le lundi de la Pentecôte, 14 Juin.

A 11 heures : Messe des Prisonniers, dite par M. Pelleau, directeur d'école d'Henvic ; Sermon aux rapatriés par M. Uguen, professeur à Pont-Croix.

A 14 heures : Chemin de Croix, prêché par M. Guéguen, vicaire à Saint-Martin.

A 15 heures : Vêpres.

Allocution aux familles des Prisonniers par M. le chanoine Grill, délégué de S. Exc. Mgr Duparc.

— Nous prions MM. les Curés et Recteurs des deux archiprêtrés de Morlaix et Sain-Pol de Léon de vouloir bien annoncer ce pèlerinage le dimanche précédent.

Coray. — **L'Adoration.** — L'Adoration est terminée : sans rien exagérer, on peut dire qu'elle fut un triomphe pour Notre Seigneur et une grande consolation pour les vaillants missionnaires qui en eurent la direction.

Sans doute, malgré les sévères leçons de la divine Providence, plusieurs paroissiens n'ont pas senti le besoin de se rapprocher de Dieu qui les attendait pour leur communiquer sa paix.

Il n'en reste pas moins que le succès fut réel. Quand on sait que plus de 130 sont toujours maintenus en captivité, près d'un millier de personnes ont suivi la plupart des exercices et se sont approchées avec foi de la Table Sainte.

Dans ce chiffre, auquel il faut ajouter celui de 145 pour les enfants, on a dénombré plus de 600 femmes et 350 hommes et jeunes gens. La grâce a touché un certain nombre de prodigues ; puissent-ils rester fidèles aux bonnes résolutions prises !

C'est le vœu très ardent formé par le pasteur, lequel est heureux d'adresser ses meilleurs remerciements aux Pères Pronost et Jaffrès ainsi qu'aux prêtres dévoués qui les ont aidés aux confessions.

Nécrologie. — *M. Louis PENNEC, ancien Recteur d'Ergué-Gabéric.* — Dans un article bien intéressant sur *Le Clergé du diocèse de Quimper,* M. le chanoine Cardaliaguet nous citait, il y a quelques semaines, le chiffre de 21 prêtres ayant 80 ans et plus : l'un d'eux vient de s'éteindre doucement et pieusement, et entouré des soins les plus dévoués, au couvent des Religieuses Augustines hospitalières de Pont-l'Abbé. C'est M. l'abbé Louis Pennec, doyen honoraire, ancien recteur d'Ergué-Gabéric, né à Port-Launay, le 23 Décembre 1860, dans une famille qui compta 17 enfants.

M. Pennec fit ses études primaires chez les Frères de Lamennais, à Châteaulin ; puis il entra au Petit Séminaire de Pont-Croix où il fit d'excellentes études. De là il passa, tout naturellement, au Grand Séminaire de Quimper, où il reçut, en 1884, la prêtrise tant désirée. Après un stage au Petit Séminaire de Pont-Croix comme maître d'étude, il fut nommé, en 1885, vicaire à Lennon ; en 1889, vicaire à Kerfeunteun ; en 1905, recteur à Irvillac, et en 1914, recteur à Ergué-Gabéric, et c'est là, qu'en 1935, à l'occasion de ses noces d'or, Monseigneur l'Evêque voulut récompenser sa prudence, sa piété, sa charité, sa douceur et son zèle sacerdotal, en lui conférant la mosette de doyen honoraire ! Il en fut encouragé à continuer son ministère pendant trois années encore ; puis, Monseigneur l'Evêque ayant accepté sa démission, il se retira au presbytère de l'Ile-Tudy, chez son neveu, comme il aimait à dire, jusqu'au moment où des infirmités graves l'obligèrent à solliciter les soins des bonnes Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

M. Pennec a été le prêtre humble, effacé, n'essayant pas d'attirer les regards ni l'attention. Il aurait pu prendre pour devise l'*Ama nesciri !* de l'Imitation. C'est ce que lui disait au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

banquet de ses noces d'or, le doyen d'âge des prêtres du ministère, le vénérable chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec-de-l'Odet : « Toi, mon cher Louis, tu n'as pas été connu ; si tu l'avais été, ton existence en aurait été changée ! »

Il y a parfois dans les paroisses des situations délicates, où il faut éviter de heurter les personnes et les gens, sous peine de les écarter, pour toujours quelquefois, de la religion et des œuvres ; M. Pennec a connu ces cas difficiles, mais grâce à son profond bon sens, à son excellent tact et à son extrême délicatesse, il s'en est toujours tiré très heureusement.

Quand Dieu, dit-on, créa le cœur de l'homme, il y mit d'abord la bonté. M. Pennec a été bon, « eun den mad » : bon pour les pauvres, à qui il ouvrait largement sa bourse ; bon pour les confrères, toujours sûrs de trouver près de lui un accueil souriant et affectueux ; bon pour ses séminaristes, petits et grands, pour qui son presbytère était la véritable maison familiale. C'était sa façon de protéger, de sauvegarder les vocations sacerdotales et religieuses qui lui tenaient tant à cœur.. Et c'est ainsi que maintenant, non seulement dans notre cher diocèse, mais aux îles de l'océan Pacifique, en Haïti, en Tunisie, il y a des prêtres et des religieux qui prient ou qui prieront bientôt, pour le repos de l'âme du « bon M. Pennec » !

Ses obsèques ont été célébrées à Port-Launay, le vendredi 7 Mai ; une foule de paroissiens emplissait l'église, montrant ainsi en quelle estime elle tenait et le vénéré défunt et sa famille, et une bonne douzaine de prêtres étaient là présents aussi, et parmi eux M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, et M. le chanoine Alcide Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse de Quimper.

Le diocèse de Quimper compte un octogénaire de moins, mais, espérons-le, un protecteur de plus dans le Paradis !

La dévotion mariale dans nos écoles

(Extraits d'un rapport d'une Religieuse enseignante.)

La dévotion à la Sainte Vierge est-elle vivante chez nos élèves ? Comment se manifeste-t-elle ?

Voici comment dans une enquête faite ces jours-ci, une de nos aînées analyse son amour pour la Sainte Vierge : J'aime à voir ses images, ses statues et à les orner de fleurs, à visiter ses sanctuaires. Je tiens à mettre son image dans toutes les pièces de la maison. J'ai pour la Sainte Vierge un amour sincère et réel, mais Elle n'est pas pour moi une mère en qui l'on a toute confiance, à qui l'on recourt spontanément dans les joies comme dans les peines. Elle me semble trop souvent un personnage fictif, perdu dans sa sainteté, loin de nos misères et de nos faiblesses. Si je réalisais vraiment qu'elle a été jeune fille comme moi, qu'elle a connu les désirs et les aspirations de mon âge, mon amour pour elle serait plus vivant, moins théorique. La Sainte Vierge n'occupe pas dans ma vie la place qu'elle devrait y tenir. On m'a appris de bonne heure à la prier matin et soir ; j'ai continué à le faire, mais d'une façon routinière, sans conviction solide. Si je l'aimais davantage, je m'efforcerais d'imiter ses vertus.

« A la génération actuelle, nourrie de dogme et d'Eucharistie et donc qui connaît le Christ, il reste à découvrir la Sainte Vierge, » a écrit le Père Donceur. Une enquête menée à fond par la J. E. C. sur la dévotion à la Sainte Vierge a aidé beaucoup de jeunes filles à la découvrir. Le numéro de leur Revue de Mai 1938 est plein de leurs recherches et de leurs réflexions.

Eprises d'un idéal concret, vivant, abordable, elles le trouvent en la Sainte Vierge, une fois qu'elles se sont dégagées des idées fausses qui leur faisaient voir en la Mère de Dieu un être de rêve, flottant entre ciel et

terre ». Quel émerveillement, quel enthousiasme quand elles se sont trouvées en face d'une personne réelle ayant cheminé sur nos routes, ayant mis la main à nos besognes quotidiennes, quand elles ont compris que la Sainte Vierge a eu leur âge, a évolué comme elles, a connu leurs aspirations les plus nobles, qu'elle a souffert comme elles, de l'incompréhension, des jalousies, des procédés malveillants de son entourage, sans parler des incomparables souffrances qui lui venaient de son union étroite avec son divin Fils. Ainsi étudiée sous son vrai jour, Marie apparaît à la jeunesse moderne comme le type de la femme : « Elle lui montre le rôle qu'elle peut et doit jouer auprès des autres. » Trop souvent la dévotion à la Sainte Vierge se présente, non comme une dévotion éclairée, vivante, mais comme un ensemble de pratiques, de neuvaines, de cierges, de médailles, toutes choses que nous respectons, mais que certaines âmes considèrent parfois comme l'essence même de cette dévotion. « La véritable dévotion à la Sainte Vierge doit consister — ce sont les jécistes de Saint-Pol-de-Léon qui le disent — en un amour sincère et confiant pour une Mère qui, seule, peut conduire sûrement au Christ-Jésus. Marie est une Mère auprès de laquelle elles trouvent lumière et soutien pour leur vie spirituelle et matérielle ; Elle est un lien entre le Christ et elles. La connaissance approfondie du Christ éclairera et fortifiera la dévotion envers Marie. »

Après ces considérations, voici quelques témoignages de l'amour confiant qu'inspire la Sainte Vierge : Pour se consoler de l'éloignement de leur maman, de nouvelles pensionnaires s'endorment en pensant à la Sainte Vierge. Une enfant qui ressent vivement la mort de sa mère dit à sa maîtresse : « Depuis que vous m'avez parlé de la Sainte Vierge, je ne me sens plus seule. » Une autre enfant de 12 ans, atteinte du mal de Pott, s'écrie après un pèlerinage à Lourdes : « Puisqu'elle ne m'a pas guérie, c'est que la mort vaut mieux pour moi. » Une jeune fille, s'en allant de la poitrine, ne veut pas qu'on s'adresse à d'autres qu'à la Sainte Vierge pour obtenir sa guérison et, comme plusieurs neuvaines successives n'ont apporté aucune amélioration à son état : « Je suis perdue ! Puisque la Sainte Vierge ne m'a pas guérie, les médecins ne le feront pas non plus, car Elle est meilleure et plus puissante qu'eux tous. »

La jeunesse aime le chant. Laissées à elles-mêmes, nos élèves choisissent souvent des canitques en l'honneur de Marie, particulièrement le samedi et les jours qui précèdent ses fêtes. Parmi ces cantiques, elles préfèrent ceux qui exaltent Marie, ceux qui disent ce qu'elle est. La dizaine de chapelet quotidienne demandée aux Croisées et aux Cadettes, elles la disent en particulier. Si elles n'ont pu la réciter dans la journée, elles s'agenouillent le soir auprès de leur lit pour s'acquitter de ce devoir envers leur Mère du ciel... Toutes les équipes de travail ont pour nom un vocable de la Sainte Vierge ; la décoration du coin d'équipe — leur œuvre personnelle — comporte toujours ou sa statue ou son image. Pendant le mois de Mai, chaque classe tient à dresser un trône à la Sainte Vierge et ce sont les élèves qui renouvellent fleurs et bougies. C'est là, comme aux pieds de l'Enfant Jésus de la Crèche, en Janvier, qu'elles déposent leurs humbles présents : chocolat, gâteaux et friandises, tous fruits de leurs sacrifices et destinés aux pauvres ou aux prisonniers. Beaucoup de nos élèves portent sur elles une image de la Sainte Vierge, quelques-unes le chapelet qui ne les quitte même pas la nuit. Certaines Enfants de Marie veulent avoir deux médailles : l'une pour les cérémonies officielles, l'autre qu'elles portent constamment sur elles. Nous avons aussi remarqué que l'un des prénoms de leurs filleuls est souvent « Marie », quand elles ont le bonheur d'être marraines.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Union Missionnaire du Clergé. — *La Journée Missionnaire des malades du dimanche de la Pentecôte.* — C'est le 13 Juin prochain (dimanche de la Pentecôte) que les malades sont invités à unir silencieusement leurs souffrances et leurs prières à l'intention des missions.

Des images appropriées sont envoyées gratis sur demande adressée au Secrétariat de l'U. M. C., 5, rue Monsieur, Paris (7e).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La France et les Œuvres Pontificales Missionnaires en 1942.— Les offrandes recueillies en 1942 dans les 82 diocèses de France (non compris ceux d'Afrique du Nord et ceux de Metz et Strasbourg), ont permis de mettre à la disposition du Conseil Supérieur de Rome, pour la Propagation de la Foi et pour Saint-Pierre-Apôtre, une somme globale de Frs : 27.150.500 au lieu de Frs : 18.800.000 en 1941.

L'apport de chaque Conseil a été le suivant :

Propagation de la Foi	1941	1942
Conseil central de Paris....	3.000.000	12.500.000
Conseil central de Lyon....	7.200.000	9.700.000
Saint-Pierre-Apôtre		
Conseil central de Paris....	2.000.000	2.700.000
Conseil central de Lyon....	1.600.000	2.250.000
	18.800.000	27.150.500

L'enfant de chœur. — La sacristain a eu, dans la *Semaine religieuse*, son article tracé par une main experte et une plume depuis longtemps célèbre, celle de Pierre l'Ermite. Il existe un autre employé du culte plus humble et plus modeste, moins considérable et moins considéré, mais non moins important ni moins nécessaire, c'est le petit enfant de chœur. Qui fera le portrait du petit enfant de chœur ?

Il a de 6 à 12 ou 13 ans, mais il est comme le complément obligé du prêtre. Il le sert à l'autel, à la table de communion, au prie-Dieu des mariages, même au siège de chantre, au chevet des malades, aux fonts baptismaux, au service des trépassés, au cimetière... Qui pourrait le remplacer ?

C'est un petit bonhomme à la mine éveillée, à l'œil vif et luisant, au visage enjoué, respirant en même temps la confiance et l'affection, au geste prompt et à la démarche empressée, ne semblant vivre que pour rendre service et à Dieu et aux hommes.

Il est là dans un coin, aux premières heures du jour, souvent, surtout en hiver, bien avant que le soleil se lève. On ne le voit pas toujours, mais on l'entend, car il a soin de ne pas se laisser oublier. Il n'est pas seul d'ailleurs, mais multiplié généralement à plusieurs exemplaires.

Vous avez besoin de lui ? Appelez-le. Il accourt au premier mot ou au premier signal...

Quel autel, Monsieur ? — Tu es éveillé ? — Oui. — Eh bien ! où tu voudras. En un instant c'est prêt : les burettes sont en place, les cierges allumés, le missel dans ses bras... Allons !

Le voici au pied de l'autel : barrette, cloche, etc... bien planté sur ses genoux, droit, fixe, il répond d'une voix claire, nette, bien ponctuée à toutes les prières et tous les versets du prêtre, faisant en temps et lieu les inclinations, les signes de croix, toutes les cérémonies commandées ; il ne tourne pas la tête pour regarder à droite, à gauche, surtout par derrière. Il est attentif à tout, comme un enfant bien élevé.

C'est qu'il est pieux, comme doivent être pieux tous les enfants de chœur ; il a conscience de ce qui se passe à l'autel : le sacrifice de la Croix renouvelé, la présence du Corps et du Sang de N. S. J.-C., la communion du prêtre et des fidèles, la sienne, oh ! comme il est à désirer que l'enfant de chœur communie aussi tous les jours !... et qui donc l'en empêche ?... le peuple qu'il représente, les fidèles qui sont derrière lui et les fidèles du monde entier... Comment ne serait-il pas pieux ?

Ange lui-même, à la fleur de l'innocence, il est là parmi les anges, qui en foule entourent l'autel, avides de contempler sous les espèces le Corps et le Sang de leur Maître, le Roi du Ciel et le Rédempteur du monde, *in quem desiderant Angeli prospicere.*

Ce n'est pas seulement à l'autel qu'il est pieux... Il l'est dans toutes ses fonctions. Au chœur et au lutrin, il représente les chœurs célestes, qui célèbrent en tout temps les louanges du Très-Haut... Près des malades, il remplace les Vierges qui accompagnent le Seigneur en tous lieux... Au baptême, il chante avec les cloches, le *Te Deum* d'un nouvel enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ... Au cimetière, il conduit les âmes à Dieu, et les corps à leur dernière demeure, où ils attendent la Résurrection...

Comment ne serait-il pas attentif et pieux, au cours de ces cérémonies ?

L'enfant de chœur a cependant des ennemis, ou rencontre des obstacles qui s'opposent à sa tenue digne, normale et régulière.

Faut-il les énumérer ? En voici quelques-uns.

Il a d'abord son âge, réfractaire au recueillement et à l'application trop longtemps soutenue.

Les camarades et les jeux, qui le sollicitent continuellement.

Peut-être l'éducation, l'école et la famille. Le *premier servi* n'y est pas toujours le bon Dieu.

L'heure matinale : le soleil aujourd'hui se lève ou trop tôt ou trop tard... L'enfant ne se lèvera pas, si son père est au lit... Les nouvelles lois sociales, la journée de huit heures, etc., les loisirs, les congés...

Les vacances, les sports...

Qui l'eût cru ? Même les remplaçants de bonne volonté, les servants de messe d'occasion s'opposent à sa régularité. Le matin, de bonne heure, un enfant de chœur se présente... Mais un autre arrive là, un jeune homme, un homme, une dame !... Il attend, un, deux, trois tours... il ne trouve pas à s'employer... Il s'en va... et ne reviendra pas le lendemain.

Le laisser-aller, la négligence, l'excessive bonté, la mansuétude de leur moniteur : on ne veut pas les déranger, leur faire de la peine... On néglige les appels, les répétitions, les admonitions... on multiplie les congés, les promenades, les faveurs... on n'exige pas l'exactitude, la toilette, la bonne tenue. On tolère les membres nus, les souliers crottés, les habits déchirés. On supprime la soutane. L'enfant de chœur arrive en débraillé, courant, criant, faisant le plus de tapage possible. On n'y prend pas garde. Vite, un missel et en route !...

Trop de liberté donné à l'enfant le fait penser tout de suite qu'il n'est pas nécessaire, qu'on peut se passer de lui, qu'on ne pense pas à lui, et on l'entend dire : je ne vais pas à vêpres... pourquoi ?... « Les filles chanteront. » Et le chant des filles, qui est un élément de beauté, alterné comme il doit être, devient une occasion pour les hommes et les enfants de s'absenter.

Croye-moi, sur ce point en particulier : la soutane de l'enfant de chœur est le signe, le symbole du respect que l'enfant de chœur doit à lui-même et aux fonctions qu'il exerce. Pour qu'il respecte l'église, il faut qu'il se respecte lui-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qui donc remettra un peu d'ordre dans tout cela ? Il faudrait que tout le monde y contribue : les enfants, les parents, l'école, le prêtre et les fidèles, de quelque catégorie qu'ils soient. L'enfant de chœur pieux, exact, fidèle, plein de vénération pour ses parents, sans doute, mais respectueux aussi de lui-même et des matières qu'il traite, est comme le sacristain, une nécessité du culte. Qu'on se le dise ! Ainsi soit-il !

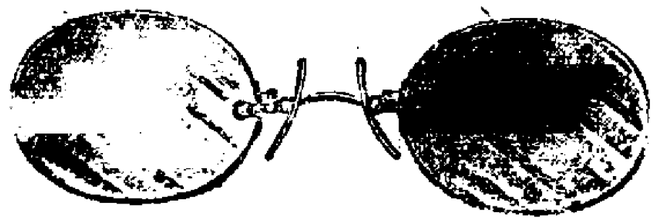
Demander aux bureaux de la Semaine religieuse, 31, *rue Elie-Fréron, Quimper :* La Défense du Breton, *plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la* Semaine religieuse, *une chanson inédite :* An Emgleo, *et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader :* La langue celtique.
Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

UNE REVUE CATHOLIQUE. — Sur l'initiative de S. E. le cardinal Liénart, paraissait à Lille, il y a un an, la revue *Feux Nouveaux*. Cette publication, unique en son genre, publie des articles de doctrine sur les grandes questions du jour, cherche à apporter des réponses chrétiennes aux problèmes actuels, en même temps qu'elle donne un grand nombre de nouvelles sur l'activité des chrétiens dans tous les domaines. Fidèle à la consigne que donnait récemment S. S. Pie XII, à savoir que « le devoir de l'heure présente n'est pas de gémir, mais d'agir », *Feux Nouveaux* découvre des raisons impératives pour les chrétiens de notre temps d'être présents partout pour bâtir dans l'espoir et la joie chrétienne.

Feux Nouveaux, revue mensuelle, 1, rue François-Baës, Lille. — Prix du numéro : 4 fr. 50. — Souscription pour six numéros : 25 fr. — Exemplaire gratuit sur demande. — C. C. P. 559.11 Lille.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DEPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 23 — *Vendredi 11 Juin 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Juin).

13. Pentecôte. 1re cl. Oct. priv. 1er ordre. R.
14. De l'Octave. 1re cl. R.
15. De l'Octave. 1re cl. R.
16. *Quatre-Temps.* De l'Oct. sd. R.
17. De l'Octave. sd. R.
18. *Quatre-Temps.* De l'Oct. sd. R.
19. *Quatre-Temps.* De l'Oct. sd. R.
20. La T. Ste Trinité. 1re cl. B.
A V., mém. de S. Louis de Gonzague et du dimanche.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléder	7-13	Ploudiry	16-18
Roscanvel	14-15	Guilligomarc'h	19-21

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prorogation de l'Indult de l'Autel privilégié ; Journée de Presse ; Vacances scolaires ; Décorations diocésaines ; Nomination ; Diplôme de monitrice ; Confirmation.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Rumengol : Pardon de la Trinité ; Informations scolaires ; Au Stalag II D ; La dévotion mariale dans nos écoles (suite).
III. *Chronique générale.* — Jeunes filles d'aujourd'hui, etc...
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Prorogation de l'Indult de l'Autel privilégié. — Un décret de la Sacrée Pénitencerie, en date du 8 Mai 1943, fait savoir que, répondant aux instantes suppliques qui lui sont venues de divers pays, le Saint-Père a daigné proroger jusqu'au 29 Juin prochain l'Indult accordé à l'occasion de son Jubilé épiscopal.

Nous rappelons qu'en vertu de cet Indult, tout prêtre célébrant le Saint-Sacrifice peut gagner et appliquer indépendamment de l'intention de sa messe, une indulgence plénière en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faveur d'une âme du Purgatoire, désignée *ad libitum* par lui-même.

Tous nos prêtres profiteront avec reconnaissance de la faculté ainsi octroyée et s'empresseront de venir en aide aux âmes des fidèles encore retenues dans le lieu de l'expiation dont ils sont à même de leur ouvrir les portes.

II. Journée de Presse. — La journée de la Presse est fixée au dimanche 20 Juin.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir largement la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, par des prières et des communions.

Une quête sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

III. Vacances scolaires. — En exécution de la loi du 5 Juin, les élèves de tous les établissements privés — et publics — seront mis en vacances aux dates suivantes : le 12 Juin pour les établissements d'enseignement primaire, et le 30 Juin pour les établissements des autres ordres d'enseignement.

L'obligation scolaire cesse donc légalement le 12 Juin pour l'enseignement primaire, et le 30 Juin pour l'enseignement secondaire et technique. Les parents ne sont pas tenus d'envoyer leurs enfants en classe au delà de ces dates. Toutefois, nos écoles primaires libres resteront ouvertes jusqu'au 13 Juillet inclus. Nous faisons nôtres à ce sujet les instructions de M. l'Inspecteur d'Académie à son personnel : « Il conviendra d'insister auprès des familles pour qu'elles continuent à envoyer à l'école les élèves qui ne seront pas occupés aux travaux des champs... Je compte sur vous pour les occuper de façon à la fois attrayante et utile. Une grande place sera faite aux causeries instructives et aux activités d'éducation générale ; mais il ne sera pas interdit de faire exécuter quelques exercices scolaires. » (*Bulletin de l'Enseignement primaire*, Avril-Mai, p. 43.)

D'autre part, il est souhaitable que les colonies de vacances soient en mesure de recevoir cette année le plus grand nombre possible d'enfants et qu'elles soient ouvertes dès le 14 Juin.

IV Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean-Pierre Picart et Jean-Louis Inizan, de Plougourvest, conseillers paroissiaux depuis 30 ans.

V Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Coajou, recteur de Plougoulm, est nommé chanoine honoraire à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise.

VI Une session pour l'obtention du diplôme de monitrice du Rayon Sportif Féminin se tiendra du 14 au 30 Juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper, avant le 27 Juin.

VII. Confirmation. — Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation à l'Ile de Sein le 17 Juin, et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché . c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Pentecôte* (13 *Juin*) : messes à 6, 7, 8, 8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. (La messe de 8 h. 30 est la messe de communion solennelle des enfants.) Quêtes pour les Séminaires. Pas de vêpres. A 15 heures, cérémonie de la Rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, procession.

Lundi : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) ; à 9 h., messes d'action de grâces ; chant de l'absoute pour les parents défunts des communiants. Pas de vêpres. A 14 h. 30, fête de la Sainte-Enfance : procession, sermon, bénédiction.

Mardi et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte* (13 *Juin*) : messes à 6 h. 30, 7, 8 (messe de communion solennelle), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A toutes les messes, quête pour les Séminaires. A 15 h., vêpres ; rénovation des promesses du baptême ; consécration à la Sainte Vierge, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi de la Pentecôte : messes à 7 h. et 7 h. 30 ; à 8 h., service solennel pour les parents défunts des enfants ; à 8 h. 30, messe chantée. A 14 h., fête de la Sainte-Enfance : procession, instruction et bénédiction du St-Sacrement.

Mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

A partir de mardi : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Ploudiry : Retraite-Adoration, du 13 au 20 Juin.

Rumengol. — **Pardon de la Trinité,** *les* 18, 19 *et* 20 *Juin,* sous la présidence de Leurs Excellences NN. SS. Duparc et Cogneau. — *Vendredi* 18 : messes basses à partir de 7 heures ; grand'messe à 11 h. 30. Vêpres et bénédiction à 15 heures. Prières à 21 heures.

Samedi 19 : messes basses à partir de 6 heures ; grand'messe à 11 h. 30 en plein air, chantée par M. Bizien, doyen honoraire, recteur de Notre-Dame à Quimperlé ; sermon breton par M. Herry, curé-doyen de Saint-Renan. A 15 heures, vêpres, procession dite des miracles, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Prières à 21 heures. (L'église sera fermée après les prières du soir jusqu'à 4 h. 30 le lendemain.)

Dimanche 20 : messes basses à partir de 5 heures ; grand'messe à 11 h., en plein air, chantée par M. Herry ; sermon par M. Bizien. A 15 h., vêpres solennelles, allocution française par M. le chanoine Pichon, curé de la cathédrale de Quimper ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Sauf avis contraire, arrêt de tous les trains de voyageurs à la halte de Rumengol.

Informations scolaires

Service civique rural. — M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education nationale nous adresse la note suivante destinée aux établissements d'enseignement supérieur, secondaire et technique :

« Je vous invite à collaborer étroitement avec MM. les Pré-

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

fets régionaux et départementaux, ainsi qu'avec les représentants de la Corporation paysanne, pour l'organisation et le fonctionnement du Service civique rural qui est pour la jeunesse un devoir national et au succès duquel je tiens essentiellement.

« Je vous prie, afin de préparer la tâche qui va vous être demandée, de procéder sans délai, avant que les étudiants et les élèves ne quittent nos établissements, aux deux opérations essentielles du recensement et de la visite médicale.

« Vous ferez établir, dans chaque établissement d'enseignement public ou privé (Facultés, Grandes Ecoles, Lycées, Collèges, Ecoles techniques) des listes de tous les jeunes gens de 16 à 20 ans qui donnent pour chacun d'eux ses nom et prénoms, la date et le lieu de sa naissance, son domicile, son adresse de vacances, le résultat de la visite médicale, et, s'il y a lieu, d'autres renseignements (périodes d'indisponibilité pour examens ou concours, volontariat avec ou sans condition). Ces listes, établies en plusieurs exemplaires, seront ensuite remises, selon les instructions des Préfets, aux divers organismes chargés de les utiliser.

« Vous organiserez d'autre part la visite médicale de tous les jeunes gens, volontaires ou requérables. Des crédits seront mis à la disposition de MM. les Préfets par le Ministère de l'Agriculture pour couvrir les frais relatifs à cet examen médical. »

Nous prions MM. les Chefs d'établissements susvisés de se conformer aux instructions ministérielles.

Au Stalag II D. — M. l'abbé Delesalle, aumônier du Stalag II D, adopté par notre diocèse de Quimper, vient de donner à Monseigneur l'Evêque des nouvelles vraiment consolantes de son immense paroisse de 25.000 âmes.

Pour les prêtres du Stalag, les fêtes de Pâques ont été des journées de joie et de réconfort : au camp même, on a constaté beaucoup de retours au Christ après de longues années d'indifférence, et les offices célébrés partout avec solennité, ont été partout suivis par un très grand nombre de prisonniers qui ont accompli, en toute générosité, leur devoir pascal. Dans les kommandos isolés en pleine campagne, les prêtres ont reçu le meilleur accueil, et en certains secteurs plus favorisés, on a compté la presque totalité des prisonniers à la Sainte Table.

Toutes ces grâces, écrit M. l'abbé Delesalle, « nous les devons aux mérites de nos prisonniers et de leurs familles, aux prières des diocésains de Quimper, spécialement de la jeunesse ». Les aumôniers de kommandos ont reçu des enfants des écoles « de magnifiques gerbes de sacrifices », et tous sont unanimes à déclarer que ce sont nos petits enfants qui, par leurs prières, ont obtenu ces communions si nombreuses.

A l'approche de la Communion solennelle, les prisonniers vont, à leur tour, prier de tout leur cœur pour les enfants. En ce moment, il en est parmi eux qui songent avec tristesse à leurs chers petits qu'ils auraient été si heureux d'accompagner en ce beau jour à la Table Sainte. Quelle peine pour eux ! Ce sacrifice, ils l'offriront pour leur communiant, pour tous les communiants du diocèse de Quimper.

Le dimanche de la Pentecôte, tout le Stalag sera en prières pour les enfants du diocèse. Qu'ils unissent donc tous, leurs prières en ce jour, à celles de nos chers prisonniers, afin de hâter l'heure de la paix et de leur retour au foyer.

La dévotion mariale dans nos écoles *(suite)*

Pour avoir un sens, pour atteindre leur véritable but, les manifestations de piété envers la Sainte Vierge doivent être le fruit d'une connaissance approfondie de la doctrine mariale. Elles doivent s'alimenter à l'étude des grandeurs, des privilèges, des perfections de Marie, n'être que l'épanouissement normal du respect, de l'admiration, de l'amour et de la confiance que la contemplation de la Sainte Vierge fait naître dans les âmes. Pratiquement dans nos écoles, la dévotion à Marie s'éclaire, à chacune de ses fêtes d'une mise en commun des réflexions dogmatiques et morales que suggère le mystère que l'Eglise honore. Pour échauffer le cœur et mouvoir la volonté à reproduire le modèle qu'est la Sainte Vierge dans toutes les circonstances de sa vie, il faut d'abord jeter la lumière dans les esprits. Il faut que les pratiques de dévotion en son honneur reposent sur des convictions nettes et fortes et partent d'un cœur aimant et résolu. Qu'on me permette de parler en détail de certaines réalisations qui ont été, je crois, chez nos élèves, le fruit spontané d'une initiation bien conduite.

La première fête de la Sainte Vierge faisant date dans l'année scolaire est celle de sa Présentation au Temple. Les jours qui ont précédé la fête, on a fait réaliser aux enfants que la Sainte Vierge a été pensionnaire, qu'elle a joué, travaillé comme elles. La petite Marie devient tout naturellement leur modèle aimé. En sixième, toutes les élèves se font ses compagnes, demandent que l'on place son image bien en vue pour pouvoir plus aisément la regarder, la saluer, lui montrer la tâche faite et elles s'efforcent d'imiter sa perfection dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état. Cet aspect de la Sainte Vierge exerce sur elles une attirance extraordinaire qui se prolonge après la fête. Le jour même de la présentation est celui de la rénovation des promesses. Croisées et Cadettes s'offrent avec la Très Sainte Vierge et se proposent encore plus fermement de l'imiter dans le don d'elle-même à toutes les volontés de Dieu. L'obéissance est la vertu propre du mystère à laquelle elles s'affectionnent et s'appliquent. Parfois, une mise en scène avec paroles appropriées vient renforcer l'impression salutaire déjà produite par une fervente préparation à la fête.

Tôt après arrive le 8 Décembre. Pendant 9 jours, on étudie la nature du privilège de l'Immaculée-Conception. Chacune est invitée à dire comment elle le comprend, ce que la Sainte Vierge en pense, la gloire qui en revient à Jésus et à la Trinité tout entière. On cherche dans l'Ave-Maria les paroles qui rappellent à Marie ce privilège insigne et on s'applique davantage à la récitation du *Je vous salue, Marie.* Les petites de 12 ans ont ensuite déclaré qu'elles avaient du goût à faire cette prière parce qu'elles en comprenaient mieux le sens. On suggère aux aînées d'entraîner les plus jeunes à l'église pour la récitation d'une dizaine de chapelet et de leur parler de la Sainte Vierge. Elles le font persévéramment et sans respect humain. La préparation à la fête comporte aussi la pratique d'une vertu dont la Sainte Vierge leur donne l'exemple. Celles qui, chaque jour, ont noté le nombre d'actes pratiqués en font le total le soir du 7. Un petit papier préparé d'avance et décoré par chacune à son gré indique la nature du bouquet de fête offert à Marie et déposé à ses pieds dans une cérémonie qui réunit toute l'école à l'église. Certains de ces billets anonymes ont dû plaire plus particulièrement à Marie. Si le destin trahit une main inhabile, on y lit un amour délicat : « Maman du ciel, c'est pour vous toute seule, que j'ai fait cela. » « Bonne fête, Maman du ciel. » « Si je n'ai pas été généreuse, ma Mère, pardonnez-moi. » « Ave Maria gratia plena. » « Vous êtes toute belle, ma Mère. » La Vierge Immaculée trône dans le chœur de l'église et de là reçoit les hommages de ses enfants. Avant la première messe, elles défilent en chantant ; quatre des aînées portent la statue de Marie sur un brancard qu'entourent 8 petites, voilées de blanc, tenant un lis à la main. La même cérémonie se déroule pendant la procession qui suit les vêpres. Pendant la messe, les cantiques alternent avec des acclamations prononcées par une élève et répétées par toutes. Nos enfants proclament ainsi la beauté, la plénitude de grâce, la sainteté de la Sainte Vierge, remercient le Seigneur de l'avoir faite si belle, si pure, si sainte, la saluent comme leur Reine, leur Mère et implorent son assistance pour elles, leurs familles, nos prisonniers, la France, le monde entier. Une louange et une prière ininterrompue marquent ce jour

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

de fête car nos enfants ont demandé à ne pas laisser la Sainte Vierge seule un instant. Accédant à leurs désirs, nous avons autorisé les grandes à diriger chants, prières et acclamations. Nous avons été vraiment édifiées de l'allure qu'a prise cette garde d'honneur auprès de Marie. Il faisait nuit depuis longtemps et l'on entendait encore à l'église louer la Sainte Vierge :

« Vierge Immaculée, vous êtes pleine de grâce »,
« Soyez bénie, Trinité sainte, d'avoir fait notre Mère si belle, si sainte »,
« Bénie soit l'Immaculée-Conception de Marie »,
« Vierge Immaculée ; nous vous louons, nous vous aimons ».

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Jeunes filles d'aujourd'hui... — Une des conséquences les plus douloureuses de la guerre est le sort des jeunes filles.

Par suite des circonstances, la jeune fille est *désaxée :* elle est sortie de la ligne de son évolution normale.

Nous avons connu la jeune fille modeste, timide, vivant à l'ombre du foyer, enveloppée de pudeur et de réserve, se préparant dans le sanctuaire familial à sa tâche d'épouse et de mère.

Aujourd'hui, tout est changé.

Est-ce encore une femme, cet être que nous voyons circuler dans nos rues avec une robe qui n'est plus qu'un souvenir... montrant les jambes comme les hommes ne les montrent pas... l'air hardi, le regard audacieux et désinvolte ?

⁂

Cette évolution n'est ni un incident, ni un accident.

Elle a ses causes profondes.

Il y a d'abord la raison philosophique... le danger de toujours... le besoin de cet être tourmenté qu'est la femme, de trouver une autre formule de victoire que celle de sa force éternelle, faite de tendresse, de sacrifice et de beauté.

Il y a la guerre..., la terrible guerre pendant laquelle le foyer est désorganisé, la jeune fille privée de la sauvegarde que constituait pour elle la présence du père, absent ou prisonnier.

Il y a la crise conjugale. Les jeunes hommes qui, par centaines de mille, séjournent dans les camps ou partent pour l'étranger, correspondent à autant de jeunes filles restant seules, désemparées, sans espoir de mariage prochain, devant un avenir fermé.

Il y a l'effondrement des fortunes moyennes qui a créé le besoin impérieux de gagner de l'argent, non en amateurs, mais en professionnels.

⁂

Alors la jeune fille quitte son foyer.

Elle va au bureau, à l'atelier ; elle prépare des concours dans les Universités ; elle tape sur les machines à écrire.

C'est maintenant une employée, une ouvrière, une étudiante, comme M. Dupont ou M. Durand. Elle va... elle vient... *Elle est de la profession.*

De là à prendre des habitudes d'indépendance, de coquetterie, de flirt, de dépenses extérieures, il n'y a qu'un pas facile à franchir et qui entraîne presque toujours le dégoût du travail et du séjour à la maison.

La jeune fille moderne.. ? Voyez-la rentrer le soir chez elle, la tête vide, les bras las, rouage vivant et douloureux de la gigantesque machine qui la dévore parce qu'il faut vivre...

Et comme on comprend que, parfois, devant le vide de sa vie, où il n'y a plus que de l'argent à gagner, elle éprouve le vertige qu'on a devant certains abimes...

⁂

Puisque trop souvent, hélas ! elle vit hors de sa famille, la jeune fille d'aujourd'hui doit se prémunir contre les dangers du tourbillon infernal qui risque de l'entraîner.

Que d'imprudentes, jetées dans la mêlée, n'ont pas su résister aux séductions, aux promesses trompeuses, aux passions naissantes : « Moins nombreuses sont les barques englouties dans la vaste mer, que les naufrages de ces vies privées d'ancres... »

Par contre, cette lutte a aguerri et élevé bien des cœurs.

Dans les villes s'accroissent les phalanges des Jeunes Ouvrières et des Jeunes Etudiantes.

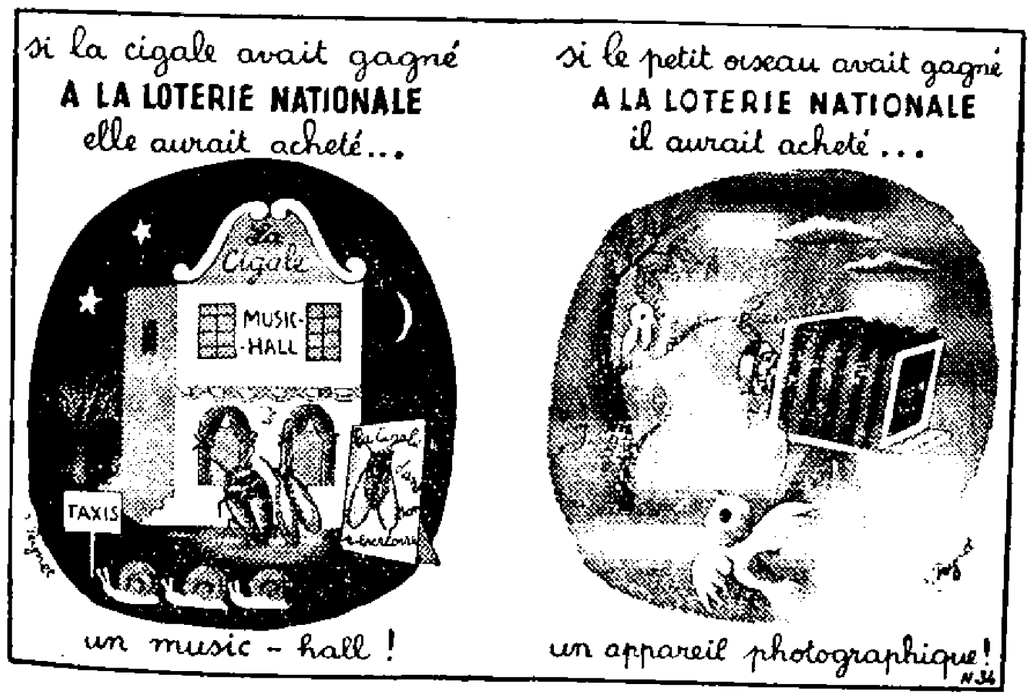
Elles sont ardentes dans leur foi, généreuses dans le sacrifice, souriantes au milieu des difficultés.

Elles songent à leur avenir d'épouse, de mère... et veulent apporter à leur foyer toute la pureté, la fraîcheur et la force de leur amour.

En silence, elles se préparent à leur noble mission de femmes chrétiennes et françaises. *(L'Echo de Brest.)*

« Sauvons le breton ». — Qui donc a soulevé cette question du breton à l'école ? L'article n'en parle pas : il n'avait pas à en parler. La question reste tout entière : tout ce qui se fait en faveur du breton ne peut que nous être agréable.

Une chose cependant est certaine. Si on n'apprend pas le breton en famille, on ne l'apprendra pas à l'école. Qui le voudra ?



Archives diocésaines de Quimper et Léon

AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX

Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix

Longueur minimum 20 cm.

POSTICHES J. LECLABART

12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

POUR LA FRANCE DE TOUJOURS



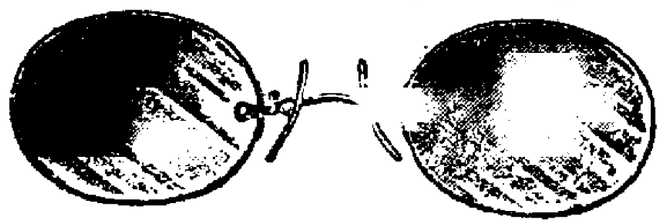
SOUSCRIVEZ AUX

BONS DU TRÉSOR

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 24 — *Vendredi 18 Juin 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin).

20. *La T. Ste Trinité.* 1re cl. B.
A V., mém. du suivant.
21. S. Louis de Gonzague. d. B.
22. S. Paulin, E. et C., d. B.
23. *Vigile* de S. Jean-Baptiste s. v.
24. *Le T. St-Sacrement.* 1re cl., oct. priv. 2e ordre. B.
25. *Nativité de S. Jean-Baptiste.* 1re cl., oct. commune. B.
A V., mém. du suivant et des SS. Jean et Paul.
26. De l'Oct. du T. Saint-Sacrement.
27. 2e dim. après la Pentecôte. sd. B.
Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guilligomarc'h ..... 19-21 | Plouguerneau 22-28

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les écoles chrétiennes du diocèse ; Inspection diocésaine ; Action catholique ; Décoration diocésaine ; Nomination.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Information scolaire ; Plozévet et Saint-Cadou : Adoration ; Décès : La R. M. de Demandoix ; La dévotion mariale dans nos écoles (suite et fin).
III. *Chronique générale.* — A-t-on lu l'Evangile ? Décès d'Evêques.
IV. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Quête pour les écoles chrétiennes du diocèse. — Nous rappelons que, conformément à l'art. VI du Mandement de Carême, cette quête doit être faite à toutes les messes, le dimanche du Très Saint-Sacrement, 27 Juin.

Le montant en sera adressé immédiatement à l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

II. Inspection diocésaine. — Les autorités d'occupation nous demandent une statistique des écoles atteintes par les bombardements. Prière de nous adresser les renseignements en distinguant : 1) les écoles bombardées avant l'armistice ; 2) les écoles bombardées après l'armistice. Indiquer pour chacune, dans quelle proportion elle a été atteinte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Action catholique. — L'Union des Colonies de Vacances fonctionne toujours, mais a son siège provisoire 31, rue Madame, Paris (6e).

« Saines vacances » paraîtra incessamment.

On peut continuer, comme par le passé, à correspondre avec l'O-Gé-O.

IV. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Jean-Marie Tanguy, de Locquirec, fabricien de N.-D. du Lengouëz, depuis 35 ans.

V. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Pol Kerbiriou, directeur de l'école Saint-Charles de Kerfeunteun, est nommé recteur de Tréméven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sainte Trinité* (20 *Juin*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle, procession du Saint-Sacrement, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : à 7 h. 15, service de fondation pour Mme Leyer.

Jeudi, Fête-Dieu : exposition du T. Saint-Sacrement depuis 8 h. 30 jusqu'au soir. A 20 h. 15, prières pour la paix, procession du Saint-Sacrement dans la cathédrale.

Vendredi, fête de S. Jean-Baptiste : messes à 6, 7, 8, 9 h. ; grand'messe à 10 h. Vêpres à 14 h. 30.

Vendredi et *samedi* : à 20 h. 15 et *dimanche* après vêpres, prédication du Triduum Eucharistique par M. l'abbé Kérautret, sous-directeur des Œuvres diocésaines.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Trinité* (20 *Juin*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Information scolaire

Loi du 5 Juin 1943 fixant pour 1943 la durée des grandes vacances scolaires des établissements d'enseignement privé. (*J. O.* 6-6-43.)

Art. 1er. — Conformément à ce qui a été décidé pour l'enseignement public, les élèves de tous les établissements d'enseignement privé seront mis en vacances aux dates suivantes :

Le 12 Juin 1943, après les classes du soir, pour les établissements d'enseignement primaire ;

Le 30 Juin 1943, après les classes du soir, pour les établissements des autres ordres d'enseignement.

Art. 2. — Des garderies scolaires pourront se tenir dans les établissements d'enseignement primaire jusqu'au 31 Juillet 1943.

Art. 3. — La rentrée des classes ne pourra avoir lieu avant la date fixée pour les établissements d'enseignement public.

Art. 4. — Toute infraction aux dispositions des articles 1er et 3 entraînera la fermeture de l'établissement.

Plozévet. — **Retraite-Adoration** (30 *Avril*-15 *Mai*). — Elle fut prêchée par les RR. PP. Pronost et Jaffrès avec toute l'ardeur qu'on leur connaît, et leurs paroles n'ont pas été sans impressionner fortement les paroissiens de Plozévet.

La messe de communion pour le 1er groupe (femmes mariées) rassembla dans l'église — devenue réellement trop petite pour la circonstance — une assistance peu ordinaire : plus de 1.100 femmes et portant presque toutes la coiffe bigoudenne ! Pour le 2e groupe (hommes mariés) on compta 455 communions ; pour le 3e groupe (jeunes gens) on en compta 298, et enfin 356 pour le groupe des jeunes filles. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter les 350 communions des enfants.

Le nombre de communions eût été sans doute plus élevé si tous les paroissiens de bonne volonté avaient eu la possibilité de suivre la retraite, mais il en reste 190, encore retenus en captivité !

Notre Seigneur, n'en doutons pas, a répandu d'abondantes grâces sur la paroisse pendant ces jours bénis et nous espérons qu'elles produiront des fruits durables. Il y a lieu d'en remercier les vaillants missionnaires qui se sont dépensés sans compter, et aussi les prêtres des paroisses voisines (Plogastel, Landudec, Guiler, Plouhinec, Pont-Croix, Audierne, Poulgoazec, Esquibien) qui, malgré le temps pascal qui exigeait leur présence chaque matin dans leurs paroisses, n'ont pas hésité à faire, chaque jour, le voyage de Plozévet pour aider aux confessions.

Saint-Cadou. — **L'Adoration** (23-29 *Mai*). — Sur le versant Nord de l'une des crêtes des monts d'Arrée, se dresse, émergeant d'un bouquet d'arbres, le gracieux clocher de Saint-Cadou. L'église, jadis chapelle de Sizun, est de proportions modestes ; le maître-autel est doté d'un retable qui rappelle les splendeurs de l'église-mère. Pour vivre sur un sol quelque peu ingrat, la population doit unir à la culture de la terre le commerce du cheval ; en un demi-siècle, elle est tombée de 900 à moins de 600 habitants, dont 40 encore prisonniers de guerre.

La foi reste profonde dans les âmes. Aussi, malgré la crise de la main-d'œuvre et les travaux de sarclage, malgré la proximité des Pâques, les paroissiens ont écouté l'appel de leur pasteur. Avec une régularité et une ferveur dignes d'éloges, ils ont suivi les exercices de l'adoration que donnaient les PP. Le Jollec et Le Carre. Pour la 1re série d'adultes, on a compté 132 communions (37 hommes) ; pour la 2e série, 112 (42 hommes). Une cinquantaine d'enfants sont venus payer leur tribut d'hommages au Dieu de l'Eucharistie. En dépit des restrictions, les paroissiens de Saint-Cadou ne se sont pas présentés les mains vides devant l'autel du Seigneur.

Le rétable du maître-autel comporte, avec de belles statues de la Mère de Dieu et de saint Cadou, de splendides colonnes torses où figurent des angelots présentant des grappes de raisin. Que les paroissiens de Saint-Cadou croissent chaque jour en

Archives diocésaines Quimper et Léon

dévotion envers leur saint Patron et envers la Vierge Marie, qu'ils fréquentent l'Eucharistie, leurs âmes s'épanouiront de plus en plus pour la consolation de leur pasteur et leur propre consolation ! L. J. C.

Décès. — *La R. M. de Demandolx, religieuse du S.-C., ancienne maîtresse générale de Quimper. — In memoriam.*

Lyon 6 *Mars* 1943.

Les anciennes élèves du S.-C. de Quimper savent ce que ce nom évoque de charme, d'intelligence, de surnaturel dévouement et se rappelleront la flamme qui brillait dans ces yeux superbes. Il semblait que par elle le soleil de Provence éclairait nos brumes armoricaines. — Dès sa jeunesse, le *Barzaz-Breiz* avait révélé la Bretagne à la Mère de Damandolx. « Si « vous saviez, écrivait-elle, combien mon âme provençale s'était « vite sentie en harmonie avec l'âme bretonne. Les Mères de « Kergos, mes encourageants mentors aux chemins de leur « pays natal, avaient la bonté de me rassurer en disant que « la « payse » de Mistral et des félibres semblait la sœur de « cœur, sinon de langage de vos Bardes déjà tant aimés d'elle. « — Et cela me rendait fière ! — En tant que maîtresse des « deux classes supérieures j'enthousiasmais mes enfants pour « le rénovateur de la langue et des poésies bretonnes. »

Malgré les postes les plus lointains, en France, à l'étranger, elle n'oubliait rien des souvenirs du Pensionnat de Quimper, de son excellent aumônier : le chanoine Peyron. « En parlant « de mes anciennes élèves bretonnes, écrivait-elle en 1940, « je retrouve tous les élans de ma jeunesse... La Providence « vient de me faire rencontrer (à Metz) la famille de notre « excellente sœur Quéré (Quimper). Quelle émotion, en aper- « cevant cette coiffe ! ces airs honnêtes ! ces petits enfants ; « en entendant les échos du parler de là-bas ! Ah ! que j'ai « parfois « le mal du pays » en pensant à la Bretagne !... En « effet, j'aurais aimé Monseigneur Duparc,... partout où je ren- « contre son nom, un désir de le voir, de l'entendre, s'allume dans mon âme ! à l'occasion obtenez-moi sa prière ! »

Ardente monarchiste, par tradition de famille et par raison, elle restait fidèle à la devise de sa famille: « *Pro fide et Rege* ». Petite-nièce de Mgr de Mazenod (fondateur des Oblats de Marie-Immaculée), comme lui, elle désirait mériter cette épitaphe : « C'est un cœur ». Pour ce cœur si vibrant, si Français, les dernières années furent poignantes ;... il lui fallut s'arracher à son cher Montigny-les-Metz (si rempli des souvenirs de la Mère Barat), mais « même avec un cœur brisé, écrivait-elle, « gardons l'Espérance dans la conviction que Dieu nous aime « prodigieusement, nominalement, indiciblement. Cette pensée: « Je suis aimée de Lui éclaire la souffrance d'un jour nouveau. »

La mort, qu'elle craignait tant, fut pour elle très douce, elle s'est éteinte peu de jours avant ses 89 ans... Une de ses dernières lettres de Metz se terminait ainsi : « A Dieu ! Vive la « France, plus aimée, parce que plus malheureuse, nous aussi, « souffrons, mourons pour elle ! Peut-être « ce sera moins terrible que je n'aurais cru », comme disait votre petit sergent « breton ».

La dévotion mariale dans nos écoles *(suite et fin)*

Noël a aussi sa préparation, en compagnie de la Sainte Vierge. L'évangile de l'Annonciation est alors étudié tout particulièrement. On essaie de pénétrer l'âme de Marie, de connaître ses sentiments à l'approche de la naissance de son Jésus ; on cherche quels durent être ses premiers actes après cette naissance bénie. Le 2 Février offre l'occasion d'une mise en scène très goutée. La fête de l'Annonciation, le 25 Mars, se prête à une reproduction du même genre. Le 17 Janvier, on se rassemble autour de la statue de Notre-Dame de Pontmain et on répète les prières et cantiques de l'Apparition. Le 11 Février, quand les circonstances le permettent, une procession aux flambeaux se déroule dans les galeries de la maison, au chant du cantique des Apparitions, et l'on se rend à la chapelle devant une grotte qui abrite une statue de Notre-Dame de Lourdes avec une Bernadette vivante à ses pieds. Là, on récite quelques dizaines de chapelet les bras en croix. Ces « Ave » sont extremêlés des invocations que se font à Lourdes

Toutes ces cérémonies aimées et désirées par nos élèves mettent en relief les fêtes de la Sainte Vierge.

Les Congrégations d'Enfants de Marie n'ont généralement pas la faveur des jeunes ; on ne les trouve plus « à la page ». Différentes causes ont contribué à créer cet état d'esprit fait d'indifférence ou même d'un certain mépris. Parfois, le recrutement se fait sans condition et comme automatiquement. On ne connaît pas ses devoirs et on ne les remplit pas. « Je ne veux entrer que dans un mouvement qui m'impose des obligations et dont le règlement est bien observé », répond une jeune fille pour motiver son refus de faire partie de la Congrégation. Dans quelques paroisses, le groupement compte surtout des « vieilles filles » et cela n'est pas fait pour attirer les jeunes. Une nécessité semble donc s'imposer : celle de fixer une limite d'âge pour continuer à faire partie de la Congrégation. Les idées et les mentalités évoluent avec l'âge ; un moment vient où les aspirations diffèrent trop de membre à membre et une scission devient nécessaire pour conserver au groupement sa vitalité. Dans nos écoles, tous les éléments sont encore jeunes et ce fait explique que nos élèves s'affilient en majorité à la Congrégation, témoignent même un ardent désir d'y être admises. Elles sont vivement peinées lorsque, à la proclamation des votes, elles n'entendent pas leur nom et elles redemandent leur admission après avoir été écartées, même deux fois.

Les sentiments qui les portent à se consacrer officiellement à la Sainte Vierge sont résumés dans ces réponses recueillies lors d'une enquête : « Etant Cadette, petite sœur du Christ, il est tout naturel que je sois Enfant de Marie. » Une autre veut se lier par des obligations. Une troisième sent le besoin d'affirmer solennellement son amour pour Marie et son désir d'être son enfant. Toutes parlent de l'attirance qu'exerce sur elles l'idéal de beauté, de pureté, de lumière qu'est la Sainte Vierge et du besoin qu'elles éprouvent de se rapprocher d'Elle, de vivre dans son intimité, d'avoir à son égard l'attitude de l'enfant vis-à-vis de sa mère. Leur titre d'Enfant de Marie leur paraît être le gage assuré d'une connaissance et d'un amour plus profonds de la Sainte Vierge.

Leur attachement à la Congrégation ne les empêche pas d'exprimer quelques souhaits que je signale en terminant :

1° Connaître les obligations imposées par les statuts ;

2° Fixer une limite d'âge, 30 ans, par exemple, pour appartenir au groupement ;

3° Supprimer rubans et médailles et les remplacer par un insigne ;

4° Transformer les réunions et donner un rôle actif aux Congréganistes en procédant par enquêtes, comme dans les mouvements spécialisés de jeunesse ;

5° Grouper les Congréganistes en équipes ; réunir les chefs d'équipes et leur donner des consignes pour la quinzaine ou le mois ;

6° Organiser au moins chaque année, des Congrès régionaux ;

7° Composer des films montrant la Sainte Vierge dans le milieu où elle a vécu, illustrations par exemple de la « Vie de Marie, mère de Jésus », par M. le chanoine Willam.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A-t-on lu l'Evangile ? — Il y a environ quarante ans, une personne fort pieuse, appartenant aux milieux les plus distingués, vint demander conseil, pour les lectures que devait faire **sa fille**, à l'un des vicaires de sa paroisse. Celui-ci indiqua quelques ouvrages : ils n'intéressaient pas, ou avaient déjà été lus. Il hasarda alors cette suggestion : « possède-t-elle les Evangiles ? »

Inattendue (incroyable, mais strictement vrai !), cette question désarçonna la digne chrétienne. Elle balbutia de vagues syllabes, puis, recouvrant soudain l'inspiration et la parole : « Ah oui ! Monsieur l'Abbé, déclara-t-elle, je crois bien qu'elle les a dans son Manuel du catéchisme ! » L'abbé dut la détromper, et lui indiquer qu'il songeait aux quatre évangiles canoniques ; grande nouveauté pour la pieuse personne, qui n'eût certainement pas été capable de citer « dans l'ordre » les noms de leurs auteurs !

Cette ignorance absolue est-elle aujourd'hui moins générale? nous n'en sommes pas très sûr. En tout cas, elle n'est vraiment plus de saison. Tout catholique, cultivé ou non, pourrait et devrait lire chaque année, à la suite, au moins l'un des quatre évangiles. Sinon, comment se représenter avec justesse la physionomie morale de notre Sauveur, comment connaitre avec exactitude ses enseignements, ses attitudes, ses miracles, les épisodes majeurs de sa vie ?

N'est-il pas des catholiques, même pratiquants, même admis à la communion fréquente, pour lesquels la Vie de Jésus-Christ est aussi ignorée que celle du Bouddha ? Ignorance toujours choquante, qui peut devenir dangereuse par le hasard de conversations avec des incrédules qui, eux, croient avoir appris la **Vie** de Jésus dans Renan, Guignebert ou Loisy. Ignorance inexplicable alors que, depuis vingt ans, il existe tant de bons ouvrages, les uns accessibles aux plus simples comme ceux de Fouard ou de Mgr Landrieu, les autres qui sont à la portée des plus cultivés, tels ceux du P. Lagrange ou du P. de Grandmaison ? Ignorance inexplicable, disions-nous ; pourquoi ne pas ajouter : inexcusable, impardonnable même ?

Les équipes d'Action catholique, qu'elles s'adressent à la classe ouvrière ou à la bourgeoisie, ont toutes mis à l'ordre du jour de chacune de leurs réunions l'étude d'un ou plusieurs textes extraits des Evangiles ; on en explique d'abord le sens littéral, puis on en déduit en commun les conclusions pratiques pour la vie personnelle, familiale et sociale. Cette excellente méthode porte déjà ses fruits, car rien n'est plus salutaire au chrétien qu'un contact direct avec la parole de Jésus et sa pensée. Qu'est-ce qu'un chrétien, sinon l'homme qui s'efforce de penser, juger, parler, agir, comme ferait Notre Seigneur s'il se trouvait dans la même conjoncture ? Saint Paul nous l'enseigne clairement : Dieu attend de nous « que nous devenions conformes à l'image de son Divin Fils ». Mais comment nous y conformer si nous ne la connaissons pas ? Et comment la connaître si nous ne possédons pas à fond les Evangiles ?

Décès d'Evêques. — Après la mort de Mgr Chaptal, évêque d'Isionda, auxiliaire de Paris, décédé il y a deux semaines,

On annonce celle de Mgr Bruley des Varannes, archevêque de Claudiopolis, ancien évêque de Monaco, décédé à Toulon, à l'âge de 80 ans.

Demander aux bureaux de la Semaine religieuse, 31, *rue Elie-Fréron, Quimper :* La Défense du Breton, *plaquette illustrée in-8°, réunissant un article déjà paru dans la* Semaine religieuse, *une chanson inédite :* An Emgleo, *et une poésie française de M. Frédéric Le Guyader :* La langue celtique.

Prix : 6 francs ; franco, 7 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

CATÉCHISME DES TOUT-PETITS. — Pour préparer vos petits enfants à la Communion privée, demandez le Catéchisme des Tout-Petits, au presbytère de Guissény. Prix : 3 francs. C. C. P. 163.98 Rennes.

DÉFRICHEUSES DE LA ZONE (2e édition, 12e mille). — Les nouveaux livres sont rares actuellement. En voici un qui sera lu et dévoré avec les plus poignantes émotions...

« Livre passionnant », déclare Son Eminence le cardinal Gerlier, qui a daigné écrire une lettre autographe de quatre pages pour le recommander.

La 1re édition a été rapidement épuisée. De très nombreuses lettres d'évêques, de prêtres, de laïcs, de personnes d'œuvres ont témoigné d'une admiration, d'un intérêt, d'une sympathie vraiment extraordinaires.

Tous voudront, à leur suite, « se passionner » à la lecture de *Défricheuses de la Zone* et liront « avec profit, édification et des larmes pleins les yeux, ces belles et riches pages d'Action catholique ».

Nouveauté originale, actualité prenante, style alerte, dessins inédits, récits vécus, le tout pris sur le vif.

Beau volume illustré, broché de 240 pages, format in-16 jésus. Prix imposé : 25 fr. ; franco, 30 fr.

S'adresser à la Direction des Apostoliques de M. I., 2, place du Pérollier, Ecully (Rhône). Compte chèques postaux n° 148-02 Lyon.

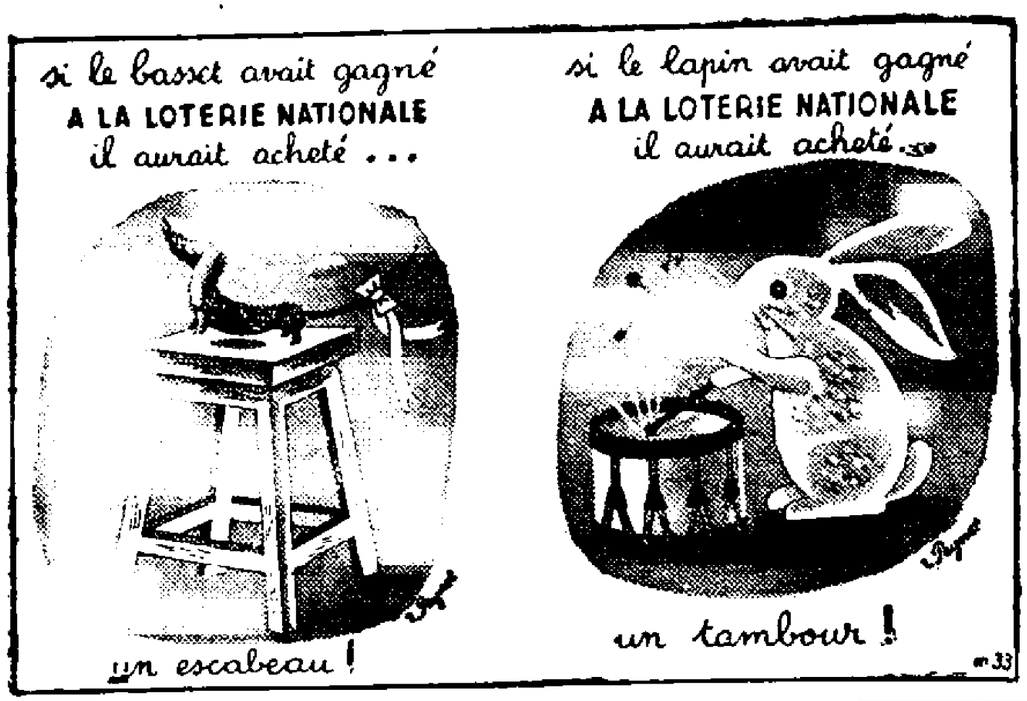
PAUL LEROY, par Henri Barbeau, aumônier d'étudiants. — Etudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles aux Facultés Catholiques de Lille, mort en 1940, ce jeune homme a donné le témoignage d'une vie féconde. Admirablement servi par les plus belles qualités de chef, Paul Leroy a su être, pendant les années de sa vie universitaire, le type achevé de l'étudiant chrétien, au plan du travail, de l'amitié et de l'apostolat dans la joie la plus authentique. Toute une vie ardente dans le don de soi. Un modèle pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Un volume, 25 fr. ; franco, 27 fr. (Réduction par quantité.)

« *Feux Nouveaux* », 1, *rue François-Baës, Lille* (*Nord*). *C. C.* 559.11.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX

Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix

Longueur minimum 20 cm.

POSTICHES J. LECLABART

12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

Bureaux permanents

et nombreux bureaux périodiques

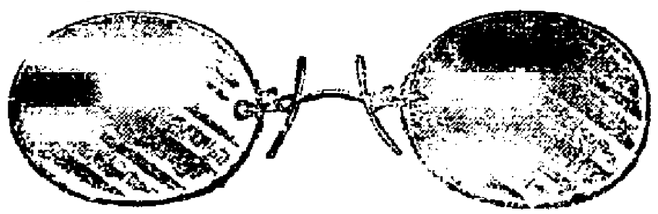
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

68e Année. N° 25 — *Vendredi 25 Juin 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Juin-Juillet).

27. Dim. dans l'Oct., 2e après Pentecôte. sd. B.
Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.
28. *Vigile* des SS. Pierre et Paul. De l'Octave. sd. B.
29. SS. Pierre et Paul, Ap. 1re cl. Oct. comm. R.
30. De l'Oct. du T. Saint-Sacrement. sd. B.
1 *Juillet.* Oct. du T. St-Sacrement. dm. B.
2. *Sacré Cœur de Jésus.* 1re cl. Oct. du 3e ordre. B.
3. Le Précieux Sang de N. S. 1re cl. R.
4. Dim. dans l'Oct. du S. C. sd. B.
Au chœur, solennité des SS. Pierre et Paul, avec mém. du dim. et du S. C.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguerneau	22-28	Relig. de Picpus, St-Pol-de-Léon	1-2 Juillet.
Locquirec	29-30	Telgruc	3-5 —

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La Fête du Sacré Cœur ; Inspection diocésaine ; Œuvre du Denier du Culte et des Vocations diocésaines ; Secours pour les écoles.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Des nouvelles de Mgr Pichon ; Intronisation du Sacré Cœur ; Le Pardon de Rumengol ; Plougoulm ; Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. La Fête du Sacré Cœur. — Comme les années précédentes, la fête du Sacré Cœur devra être célébrée solennellement le jour de l'incidence, vendredi 2 Juillet, dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Le programme de la journée comporte : le matin, messe de communion ; — le soir, réunion avec sermon, procession au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chant des litanies du Sacré Cœur, Acte de Réparation, bénédiction du Saint-Sacrement. (Voir *Ordo*, pages A et B.)

Nous demandons, en outre, que l'on chante la grand'messe et les vêpres ce jour-là dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible.

Enfin, pour Nous conformer aux instructions du Souverain Pontife, Nous ordonnons que le Saint-Sacrement soit exposé dans toutes les églises et chapelles où l'on pourra assurer tout le long du jour le devoir de l'adoration.

Le dimanche 4 Juillet, où l'on célèbre dans ce diocèse la solennité du Sacré-Cœur, on doit réciter, *devant le Saint-Sacrement exposé,* le même Acte de Réparation avec les litanies du Sacré Cœur.

C'est seulement ce dimanche 4 Juillet qu'on peut gagner les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922): *7 ans et 7 quarantaines* aux fidèles qui y assistent, *indulgence plénière* pour ceux qui se confessent et font la sainte communion (S. Pénitencerie, 1er Juin 1928).

La grand'messe et les vêpres sont obligatoirement en France de Saint Pierre et de Saint Paul.

II. Inspection diocésaine. — Il est arrivé à la connaissance de l'Inspection Académique que les écoles libres continuent à fonctionner comme par le passé, avec classe toute la journée, leçons et devoirs. Nous rappelons que tous doivent se conformer à la loi sous peine de sanctions. Les écoles restées ouvertes doivent être transformées en *garderies,* où ne doivent être donnés ni leçons ni devoirs ; se reporter à ce sujet à nos instructions précédentes : quelques exercices scolaires peuvent être faits le matin, mais le matin seulement. Le soir, on s'adonnera à des exercices d'éducation générale : chants, gymnastique, travaux manuels, promenades, etc... A cette condition seulement les écoles peuvent recevoir des enfants ; et nous rappelons qu'elles *doivent* recevoir ceux qui se présentent jusqu'au 13 Juillet au moins ; bien entendu, il ne leur est pas interdit de continuer leurs garderies jusqu'au 31 Juillet, date de la fermeture des garderies de l'enseignement public.

III. Œuvres du Denier du Culte et des Vocations diocésaines. — Le produit des quêtes faites pour ces deux œuvres doivent parvenir au plus tôt à M. le Secrétaire général qui aura à distribuer, au cours des retraites ecclésiastiques, les secours attribués par la Commission épiscopale.

IV. Secours pour les écoles. — Les quelques écoles qui peuvent encore solliciter un secours de la Caisse des écoles doivent demander au secrétariat de l'Evêché les formules de demande, *en joignant un timbre pour l'envoi.*

Ces formules, remplies, devront être adressées à M. le chanoine Le Ster, inspecteur, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper, avant le 6 Juillet.

V. L'Union des Colonies de Vacances a son siège, *61,* rue Madame, Paris, et non, 31, comme il a été publié la semaine dernière.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Fête-Dieu (27 Juin)* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 30 ; à 9 h., (grand'messe, procession) ; dernière messe à 11 h. 30. Vêpres à 15 h. ; sermon de clôture du Triduum Eucharistique, bénédiction.

Toute la semaine : exposition après la 1re messe ; grand'messe à 10 h. ; vêpres à 16 heures.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Vendredi, fête du Sacré Cœur : messes à 6, 7, 8, 9 h. ; à 10 h., messe pontificale. Vêpres pontificales à 16 h. Le soir, sermon par le R. P. Fily, procession du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche après la Pentecôte, solennité du Saint-Sacrement (27 Juin)* : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession à l'intérieur de l'église et bénédiction.

Tous les jours de la semaine : le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la 1re messe à la cérémonie du soir. A 20 h. 15, vêpres et procession du Saint-Sacrement.

Vendredi 2 Juillet, fête du Sacré Cœur : grand'messe à 8 h. 30. A 20 h. 15, sermon par M. le chanoine Le Grand, official ; procession et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, présidées par S. E. Mgr Cogneau.

Parcours de la procession du dimanche 4 Juillet : rues de Douarnenez, du Pontigou, du Cosquer, de la Providence, de Locronan, de Douarnenez.

Des nouvelles de Monseigneur Pichon. — Nous sommes heureux de publier le message suivant que vient de recevoir de son frère, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

« Retiré pour cause âge, infirmités. Santé bonne. Prie pour « toi, famille, amis. Hommages évêques Quimper et supérieur « Saint-Jacques. Bonjour amis divers. T'embrasse. — Jules. »

Intronisation du Sacré Cœur. Appel aux familles. — Le vendredi 2 Juillet, à 20 h. 15, une cérémonie réunira à la Cathédrale, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, toutes les familles qui ont intronisé le Cœur de Jésus et se sont consacrées à Lui.

Le sermon sera donné par le Révérend Père Fily, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, secrétaire général de l'Œuvre de l'Intronisation.

On parle beaucoup et avec raison du redressement du Foyer, condition indispensable du relèvement de notre chère Patrie. Des initiatives de toutes sortes se multiplient pour rappeler aux parents et aux enfants leurs responsabilités et les aider à en prendre conscience.

Tout cela est nécessaire et doit être encouragé, mais n'oublie-t-on pas trop souvent que la seule évocation des idées d'effort, de devoir, risque de décourager parce qu'elle manque d'attrait ? N'obtiendrait-on pas beaucoup plus en faisant du Christ le centre de la vie familiale ? « Pour faire revivre dans la maison l'âme ardente et fière de la France » mettez un grand Amour au cœur des parents et des enfants. Avant de leur énumérer en une longue liste toutes leurs obligations, montrez-leur un Ami à aimer. — Ami toujours fidèle qui soutient aux heures d'épreuve, relève

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après les faiblesses, réconforte dans les lassitudes et éclaire de son sourire divin la monotonie des tâches quotidiennes. Et seulement après avoir installé cette douce Présence au Foyer, parlez de devoir, de tâches austères, vous serez compris car on n'hésite pas devant les renoncements quand on vit dans l'intimité d'un Dieu crucifié.

C'est ce que cette cérémonie du 2 Juillet voudrait faire comprendre. Familles consacrées, venez nombreuses dire au Cœur de Jésus que c'est *Lui* qui sera la Vie de chacun de vos foyers, *Lui* qui leur donnera une puissance d'apostolat intense, *Lui* encore qui les fera rayonner d'abord pour le salut de notre chère France, puis, par elle, pour celui du monde entier.

Le Pardon de Rumengol. — Selon de vieilles légendes bretonnes, le roi Grallon et saint Guénolé reviennent chaque année sur le Méné-Hom, pendant le pardon de Rumengol, voir si les Bretons sont restés fidèles à la foi qu'ils leur prêchèrent jadis, et au pèlerinage qu'ils fondèrent après la submersion de la ville d'Ys. Cette année encore, les deux vieux Bretons auront été fiers des fils de ceux qu'ils commandèrent autrefois. Car les pèlerins sont venus nombreux de tous les coins du Finistère, de la ville comme de la campagne, du Léon comme de la Cornouaille. Et pour beaucoup, ce pèlerinage représente un gros effort : les moyens de communication sont devenus aujourd'hui à peu près aussi rudimentaires qu'au temps du roi Grallon, et le ravitaillement en cours de route est bien plus difficile. Beaucoup sont donc venus, comme leurs ancêtres, à pied, mais moins favorisés que ces ancêtres, il leur a fallu emporter leurs vivres. Et cela nous a valu quelques silhouettes auxquelles nous n'étions pas habitués : nos scouts et nos guides ont depuis longtemps rendu familier le sac tyrolien, mais l'on n'avait pas encore vu cet attirail sur le dos de paysannes en coiffe de Saint-Renan ou du pays de Saint-Pol.

Ce qui, du reste, frappait dès l'abord l'attention, c'était bien moins le pittoresque des costumes, que l'atmosphère de recueillement et de prière intense qui baignait cette foule. Tout le long du jour, des groupes égrenaient leurs *Ave* tout autour de la vieille église, ou à l'intérieur, aux pieds de la Vierge. Chez beaucoup de pèlerins, la démarche et les traits révélaient la lassitude d'une longue route, et le geste traditionnel de faire toucher son bâton à la statue de Notre Dame prenait pour ces gens une signification particulièrement riche : c'était l'hommage fait à Marie des longues heures pendant lesquelles ils avaient peiné sur des routes interminables, pour lui témoigner leur amour et obtenir d'elle la paix, le retour d'êtres chers, des guérisons, des conversions, la fin de toutes ces misères qui nous accablent. Toutes ces faveurs, Marie nous les obtiendra de son divin Fils, si nous savons la prier avec beaucoup de confiance : tel fut le thème central sur lequel chacun des prédicateurs broda ses variations : M. le chanoine Pencréach, M. Bizien, recteur de Notre-Dame de Quimperlé, et M. Herry, curé de Saint-Renan.

Aux vêpres, M. le chanoine Pichon, curé de la cathédrale de Quimper, prononce une vibrante allocution en français :

« C'est vers la Vierge de Rumengol, dit-il notamment, que nous sommes accourus ; Rumengol le plus antique des lieux de pèlerinage de chez nous et où, depuis les siècles les plus reculés, nos pères ont prié ; Rumengol où l'autel de la Vierge s'est

dressé sur les ruines des autels païens et des dolmens renversés; Rumengol où la Vierge est appelée Notre-Dame de tous Remèdes.

« C'est à elle que nous venons, comme le faisaient autrefois les malades et les infirmes, montrer nos plaies pour les guérir. »

M. le chanoine Pichon énumère ensuite tous nos malheurs, toutes nos ruines, toutes nos misères et demande à la Vierge de nous rendre la paix et une France unie, prospère, chrétienne ; une Bretagne où refleuriront des foyers fortement chrétiens, où naîtront nombreuses des vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires.

La clôture du pardon, présidée par S. E. Mgr Duparc, vit accourir une foule immense de fidèles, et se déroula dans l'harmonieux déploiement de la procession : les soutanes rouges des choristes du Faou, les robes bleues de ceux de Rumengol contrastaient agréablement avec la sobriété toute monastique des cérémoniaires dont l'aube blanche s'ornait sur la poitrine d'une croix potencée. Sur le tout planait la prière des cloches, mêlée aux strophes inlassablement répétées du cantique du pèlerinage. Belle fête, en vérité, toute de confiante supplication, en attendant celle de l'action de grâces pour la paix retrouvée et pour la « recouvrance » de tous nos chers absents.

Plougoulm. — **Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur.** — 27 Mai 1893-17 Juin 1943 ! L'ordination sacerdotale et la cinquantaine ! Deux dates qui chantent dans le cœur du prêtre lorsque, parvenu à ce stade de sa carrière, il repasse en sa mémoire la longue série des joies et des peines, des bienfaits et des faveurs, des honneurs et des humiliations qui lui ont été ménagées par la Providence. Mais, quoi qu'il en soit, c'est d'actions de grâces qu'il s'agit aujourd'hui et c'est tout le sens de la fête qui groupe en ce jeudi 17 Juin à Plougoulm, autour de M. le chanoine Louis Coajou, recteur de la paroisse, une cinquantaine d'ecclésiastiques et presque toutes les familles de la localité représentées par l'un ou l'autre de ses membres.

A l'appel du carillon, mais sous un ciel maussade qui ne deviendra serein qu'au cours de l'après-midi, la procession conduit solennellement du presbytère à l'église le vénérable jubilaire qui a pris place sous le dais, porté par MM. Sourimant, Berthevas, Burel et Cueff, conseillers paroissiaux. Les croix sont aux mains de MM. C. Moysan, Y. Moal, J. Jacq, Th. Sévère, tandis que les Jacistes, jeunes gens et jeunes filles, portent les bannières. Et c'est la longue théorie des blancs surplis et des camails de chanoines, où nous reconnaissons, à côté de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol et de M. le chanoine Grall, curé-doyen de Fouesnant, MM les chanoines Kerbaol, de Plouescat; Méar du Kreisker; Guéguen, du Folgoët ; Le Bihan, de Landerneau ; Le Roux, de Cléder ; Jan, d'Haïti ; MM. les Curés de Plouévédé et de Plougastel ; MM. les Recteurs, Aumôniers et Vicaires du doyenné ; des confrères de Guipavas, Locunolé, Plouescat, etc., etc... Les enfants de chœur du Collège de Saint-Pol, vêtus d'aubes blanches ou de soutanes rouges, ouvrent le cortège, suivis des enfants de l'école, au chant de l'*Ave Maris Stella*, tandis que les paroissiens, en rangs serrés, se pressent sur le passage, pour admirer.

L'église est déjà pleine lorsque le célébrant fait son entrée. Elle est parée comme aux grands jours. Le spectacle est magnifique lorsque M. le Recteur, vêtu d'une riche chasuble en drap

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'or, don de ses paroissiens, commence la messe, assisté de MM. les abbés Didou et Herry, recteurs de Trégourez et de Logonna. Et voici que s'élève la mélodie grégorienne du *Spiritus domini*, le joyeux et enthousiaste Introït de la Pentecôte, que la maîtrise de N.-D. du Kreisker interprète avec un sens délicat des nuances et du rythme, sous la direction de M. l'abbé Tanguy, maître de chapelle. A ces voix argentines répond de façon très heureuse le chœur des fidèles qui chantent à plein cœur la messe royale de Dumont.

Après l'Evangile, M. le chanoine Grall monte en chaire. Natif de Plougoulm, c'est à lui qu'il appartenait de présenter à ce bel auditoire le prêtre que nous fêtons aujourd'hui et qui nous a convoqués à ses Laudes. Le prédicateur retrace en traits rapides les étapes de cette carrière sacerdotale qui, de Poulder-gat où il est né le 21 Septembre 1867, puis du Petit Séminaire de Pont-Croix et du Grand Séminaire (ordination le 27 Mai 1893), le conduit par Guipavas (vic. org. pendant 19 ans : 1893-1912), Tourc'h (recteur de 1912 à 1916), Hanvec (1916-1927), à Plougoulm où M. l'abbé Coajou, succédant au bon M. Salou, arrive un jour de Janvier prendre possession de sa nouvelle église, rebâtie il y a 20 ans à peine, et apporter aux âmes de cette riche contrée du Léonais, les trésors de son dévouement, prodigué dans près de 200 « missions », et de son expérience déjà longue. Voici 16 ans passés qu'il est là, presque aussi jeune qu'en arrivant, aussi alerte du moins ! Et la paroisse est témoin que son ardeur ne s'est pas ralentie puisqu'on l'a vu construire une école chrétienne de filles, qui groupe la presque totalité des enfants, et un patronage, dont les bienfaits se font déjà sentir. Aussi S. E. Mgr Duparc, lors de sa récente visite pastorale, décidait-il de récompenser ce zèle en apportant au jubilaire une nouvelle et éclatante distinction : le camail de chanoine honoraire de son insigne cathédrale. Et le prédicateur de proclamer, dans un langage sobre, mais profond, les beautés du sacerdoce et les devoirs des fidèles dans cette grande famille que constitue une paroisse. M. le chanoine Grall a su convaincre et émouvoir.

Après le chant du *Credo*, un cantique de circonstance, dû au talent d'un ami, fut chanté par tout l'assistance. Et la messe se poursuivit, dans le recueillement et la prière, tant les âmes se sentaient élevées par la belle ordonnance des cérémonies, sous la direction de M. l'abbé Cadiou, et l'onction de la mélodie grégorienne si bien exécutée par la schola. Dans cette atmosphère de jeunesse la belle voix du célébrant n'avait rien perdu de sa légèreté et de sa chaleur, et la préface fut chantée sur les sommets !

Un Salut solennel du Saint-Sacrement termina cette matinée de prières. L'*Adoromp holl*, le *Salve Regina solennel*, le *Te Deum* composaient le programme jusqu'au moment où, après le chant du *Tantum ergo*, l'ostensoir vint courber tous les fronts sous le large signe de croix de l'officiant, fier et très ému, lui aussi.

Et pour clore la cérémonie, la cantate de Vincent d'Indy : *Salut, noces d'or du Cénacle...*, par la schola du Collège qu'on ne se lassait pas d'entendre.

Au cours des agapes qui réunirent au presbytère le clergé, M. le Maire, les Conseillers paroissiaux, les serviteurs dévoués de l'église, et la famille de M. le Recteur, on eut plaisir à écouter sur des modes et des formules diverses un concert de louanges et de souhaits. MM. les abbés Le Bot, vicaire à Plougoulm ;

Herry, recteur de Logonna ; Guerch, vicaire à Roscoff ; Guézennec, de la Maison Saint-Joseph ; Kermarrec, recteur de Sibiril ; Sibiril, curé-archiprêtre de Saint-Pol, exaltèrent tour à tour les mérites du jubilaire et chantèrent à l'envi l'*Ad multos annos* traditionnel auquel s'associaient sans réserve tous les convives. M. le chanoine Coajou répondit par un chaleureux merci à tous.

Concluons ce compte rendu en transcrivant ici le couplet final du cantique breton de la messe de ce matin, qui sera notre vœu le meilleur :

Ha pa deuio pred an diskuiz,
E llorz ar Baradoz,
Ra vezo e Blougouloumiz
Kurunen o ferson koz.
Ni vevo gant sent Breiz-Izel
Pell diouz ar boan, an anken,
O veuli an Dreinded santel
En eürusted da viken.

BIBLIOGRAPHIE

Editions SPES, 75, rue de Gentilly, Paris (13e).

P. Panici, S. J. : *Retraite pascale :* A LA POURSUITE DU BONHEUR. — 70 pages.

Opuscules à 30 pages, et à 3 fr. 50. — Mgr Bros : LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE.

Gaëtan Bernoville : SAUVONS L'ESPRIT.

R. P. Dassonville : LA LOI CHRÉTIENNE DE LA FAMILLE.

Joseph Wilbois : LA MISSION DU CHRÉTIEN DANS LE MONDE DE DEMAIN. — 30 pages : 8 fr. 50.

Gonzague Truc : LE MESSAGE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. — 30 pages : 3 fr. 50.



Archives diocésaines Quimper et Léon

AIDEZ-NOUS ! à maintenir l'activité de nos ouvrières en postiches en nous réservant vos coupes de CHEVEUX

Achat de coupes de cheveux et démêlures aux meilleurs prix

Longueur minimum 20 cm.

POSTICHES J. LECLABART

12, rue de l'Industrie, COURBEVOIE (Seine)

LE

BON D'ÉPARGNE

par les avantages qui lui sont attachés : intérêt 3 % net d'impôts sur les valeurs mobilières, facilités de remboursement anticipé, etc...

Constitue le placement le plus avantageux et le plus commode.

Placez vos disponibilités en

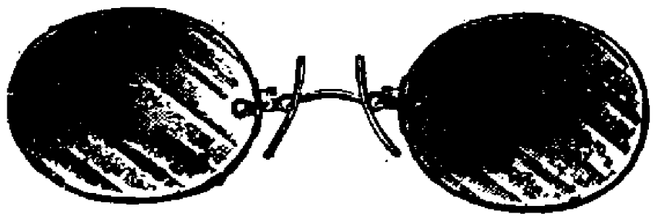
BONS D'ÉPARGNE

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC

Opticien diplômé

BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 26 *Vendredi 2 Juillet 1943* P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Juillet).

4. Dim. dans l'Oct. du S. C. 3e dim. après Pent. sd. B.
   Au chœur, solenn. des SS. Pierre et Paul, mém. du dim. et du Sacré Cœur de Jésus.
5. *Visitation de la B. V. M.* 2e cl. B.
6. Oct. des SS. Pierre et Paul, dr. R.
7. SS. Cyrille et Méthode, Ev. et Conf. d. B.
8. Ste Elisabeth, R., Vve. sd. B.
9. Oct. du Sacré Cœur de Jésus. dm. B.
10. Les SS. Sept Frères et leurs Compagnons. Mm. sd. R.
11. 4e dim. après Pentecôte. sd. V.
    A V., mém. de S. Jean Gualbert et des SS. Nabor et Félix.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Telgruc	3-5	Guerlesquin	8-10
Trémaouézan	6-7	Saint-Sauveur	11-13

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché : Ordo* diocésain; Commission nationale du Catéchisme.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Plogoff : Grand Pardon de N.-D. de Bon-Voyage ; Quimper : La Fête-Dieu ; Concert de musique religieuse ; Nécrologie : M. Jean-Baptiste Rozec, recteur de Saint-Sauveur ; Université Catholique de l'Ouest : Concours 1943.

III. *Chronique générale.* — Bourges ; Le chantre (à suivre) ; Les litanies de l'amour maternel.

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I *Ordo* diocésain. — La solennité de saint Pierre et de saint Paul devant être célébrée le 4 Juillet, il ne faut pas tenir compte de l'indication de l'*Ordo* diocésain la fixant au 11 Juillet.

II Commission nationale du Catéchisme — Le premier fascicule des travaux de la Commission Nationale du Catéchisme (Documentation catéchistique), publié sous le haut patronage des Cardinaux et Archevêques de France, vient de paraître à la Maison Mame, 6, rue Madame, Paris (6e). Son prix est de 16 francs.

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche après la Pentecôte* (4 *Juillet*), *solennité du Sacré Cœur de Jésus* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., 1re messe de M. l'abbé Hardouin, sermon par M. l'abbé Cadiou, curé-doyen de Plabennec. Les vêpres à 14 h., procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale. A 20 h. 15, prières pour la paix. — Quêtes pour la presse catholique.

Lundi et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi : messe mensuelle de la Ligue d'Action Catholique féminine. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche après la Pentecôte, solennité de S. Pierre* : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h. 30, vêpres et procession du Saint-Sacrement (rues de Douarnenez, de Pontigou (reposoir), du Cosquer, de la Providence, de Locronan), bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

Mardi : à 10 h., service anniversaire de M. le chanoine Le Jollec, ancien recteur de la paroisse.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Services anniversaires de M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu de Quimper : 1° à Saint-Mathieu, mardi 6 Juillet, à 10 heures ; 2° à Lothey, lundi 12 Juillet, à 11 heures (heure officielle).

Plogoff. — **Grand Pardon de N.-D. de Bon-Voyage,** *dimanche* 11 *Juillet*. — Messe à 8 heures (h. a.) ; grand'messe à 12 heures ; célébrant, M. le chanoine Marc, recteur de Querrien.

Vêpres à 17 heures, procession, sermon de M. Kersalé, d'Argol, bénédiction du Saint-Sacrement.

Confessions, samedi soir et dimanche.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les âmes du purgatoire.

A la sacristie, cierges et médailles de N.-D. de Bon-Voyage.

Quimper. — **La Fête-Dieu.** — *Christum Regem adoremus.* Toute la nature, animée, inanimée, chante à l'envi, à l'unisson, son Roi, le Christ Jésus.

Le soleil, le soleil de Juin, avec ses plus purs, ses plus clairs, ses plus beaux rayons ; les cloches, les belles cloches de Saint-Corentin ; un murmure joyeux qui se répand dans les airs dès les premières heures du matin.

La nature s'éveille, un doux zéphyr agite les jeunes feuilles des arbres sur leurs branches reverdies. Les oiseaux chantent leur prière du matin, apprise de Dieu même.

Maintenant c'est le mouvement rapide et intense, les hommes, les femmes, les enfants s'empressent aux messes du matin et à la communion.

Et puis, comme l'heure avance, et que l'office appelle plus tôt, ce sont les groupes, les écoles, les communautés, les prêtres, les religieux, la foule de toutes les paroisses, avec des enfants

aux brassards blancs, des filles aux voiles et aux robes blanches, qui traversent les rues et qui vont s'enfoncer dans le bel édifice incapable de contenir un peuple si nombreux.

Le séminaire est absent, hélas ! les abbés sont remplacés par les frères du Likès, et leurs enfants costumés en moines pour former la schola.

Les chants seront splendides, à l'égal des plus beaux jours. L'orgue fera merveille.

Et voici la procession : la croix et les bannières, les établissements par ordre de priorité, filles, garçons, sur deux rangs de chaque côté, par intervalles des groupes de jeunes chanteurs, moines, enfants de chœur de Saint-Matthieu, de Saint-Corentin, chœur d'hommes derrière le dais, et sous le dais l'hostie royale portée par Mgr Cogneau.

Les maisons sont pavoisées de guirlandes et de fleurs, les rues tapissées de verdure, d'écussons, de roseaux, de fleurs ; des deux côtés, une foule énorme réunie, non plus dans un but de curiosité, mais dans l'attitude du respect et de l'adoration.

Il faut renoncer à décrire le reposoir, sur le champ de foire de là-haut, avec son bosquet de verdure, la variété des fleurs les plus riches et les plus fines, œillets, hortensias, etc., etc., surtout la corbeille de fleurs rares en forme de clochettes suspendues autour du tabernacle...

Il faut du temps pour se remettre en marche, tant la foule est nombreuse, et l'on descend la rampe du Pichéry pour arriver à la place Médard, à la rue Kéréon, et enfin à la Cathédrale.

Là, dernière station et bénédiction pour clore toutes les acclamations adressées au divin Roi, à notre Auguste Souverain Dieu et homme pendant toute la durée de la procession : *Lauda Sion, Salvatorem, — Lauda Jerusalem Dominum, — Panis Angelicus, — O salutaris hostia... Tantum ergo sacramentum.*

Le reste de la journée se passe comme à l'ordinaire, avec un sermon prononcé à vêpres, pour clore le triduum de la Fête eucharistique.

Concert de musique religieuse. — Tous les amis de la musique religieuse sont invités au concert qui aura lieu le 4 Juillet 1943, à 17 heures, en la cathédrale Saint-Corentin de Quimper.

Le programme sera composé d'œuvres de Bach, Haendel et Vivaldi.

Nécrologie. — *M. Jean-Baptiste ROZEC, Recteur de Saint-Sauveur.* — Le vendredi 14 Mai, les paroissiens de Saint-Sauveur furent surpris d'apprendre la mort de leur bon recteur, emporté subitement par une crise cardiaque que rien ne laissait entrevoir.

Né en 1880, à Saint-Derrien, c'est auprès du sanctuaire de la chrétienne paroisse où son père était sacristain, que le jeune Jean-Baptiste entendit l'appel du Maître. Après de bonnes études au collège de Lesneven, il fut au Grand Séminaire d'une régularité exemplaire.

Ordonné prêtre en 1907, il fut pendant trois ans surveillant au collège Saint-Louis : il conserva un très bon souvenir de ce premier contact avec les jeunes, auxquels il demeura attaché pendant tout son ministère.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Il fut d'abord vicaire à Saint-Evarzec. Mais bientôt la guerre de 1914 vint fournir au prêtre-brancardier un autre champ et un autre genre d'apostolat : sur les divers fronts français et en Italie, M. Rozec fut toujours et avant tout l'homme de Dieu.

A son retour, en 1919, il fut nommé vicaire à Lanmeur. Sur ce terrain plutôt rocailleux, M. Rozec se donna tout entier et fit beaucoup de bien, surtout aux jeunes. Sous la sage et paternelle direction du bon curé qu'il vénérait, il obtint une belle salle de patronage, et les directeurs de sociétés se rappellent encore le directeur des Gars de Kernitron se déplaçant, et défilant, sac au dos, à 50 ans, avec ses jeunes. N'eût-il pas des fêtes à plein succès, présidées par un amiral et Mgr Chaptal ? Et la présence, à ses obsèques, d'une délégation de jeunes trégorrois, prouve que son influence était profonde. C'est en 1935, qu'il devint recteur de Saint-Sauveur. Dès le premier jour, il se fit tout à tous. Son grand souci fut d'enseigner aux enfants le catéchisme et de les former à la piété et au chant. Il embellit son église restaurée et procura aux âmes le bienfait d'une grande mission.

M. Rozec ne comptait que des amis. Il aimait ses paroissiens et ceux-ci l'aimaient : la foule qui remplissait l'église le jour de l'enterrement l'a bien montré. Sa bonté souriante, sa prudente réserve, avec une piété profonde et un grand esprit de foi lui auront permis de ramener bien des âmes à Dieu, en qui sans nul doute, il a reçu la récompense de son zèle.

Université Catholique de l'Ouest. — Concours 1943.

I. Concours Régional d'Instruction religieuse du 14 Mai 1943

Classe de Philosophie-Mathématiques (69 concurrents). — 3e mention, M. Jean Calvez, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 8e mention, M. Yves Calvarin, institution Saint-François, Lesneven ; 10e mention, M. Joseph Le Roy, institution Saint-Vincent, Pont-Croix.

Classe de Première (103 concurrents). — 3e mention, M. Gildas Nicolas, institution Saint-François, Lesneven ; 13e mention, M. Marcel Corre, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 18e mention, M. Georges Le Meur, collège Saint-Louis, Brest.

Classe de Seconde (96 concurrents). — 6e mention, M. Paul Le Reste, institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 12e mention, M. François Ménec, institution Saint-François, Lesneven.

II. Concours général des Institutions libres de l'Ouest (*Lettres et Sciences*), 1er Juin 1943

Classe de Philosophie. — Dissertation philosophique (96 concurrents). — 2e mention, M. Joseph Le Roy, institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 7e mention, M. Yves Calvarin, institution Saint-François, Lesneven ; 12e mention, M. André Jacq, institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 13e mention, M. Jean Calvez, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 17e mention, M. Loïc de Cambourg, école Saint-Yves, Quimper.

Sciences physiques (64 concurrents). — 6e mention, M. Jean-Louis Creignou, institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 12e mention, M. Jean-Yves Calvez, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

Sciences naturelles (72 concurrents). — 6e mention, M. Joseph Le Roy, institution Saint-Vincent, Pont-Croix.

Classe de Mathématiques. — Sciences mathématiques (57 concurrents). — 11e mention, M. Michel Feillet, école Saint-Yves, Quimper.

Classe de Première. — Dissertation française (131 concurrents). — 13e mention, M. Goulven Laurent, institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 21e mention, M. Jean Coatmeur, institution Saint-Vincent, Pont-Croix.

Version latine (130 concurrents). — 20e mention, M. Gildas Nicolas, institution Saint-François, Lesneven ; 23e mention, M. Guy Barreau, école Saint-Yves, Quimper.

Classe de Seconde. — Devoir français (122 concurrents). — 4e mention, M. Yves Nicolas, institution du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

Version latine (124 concurrents). — 2e mention, M. Louis Simier, institution Saint-François, Lesneven ; 22e mention, M. Yves Nicolas, institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

III. Section de l'École Supérieure de Commerce

Anglais (20 concurrents). — Médaille, M. Jacques Pré, collège Saint-Louis, Brest ; 3e mention, M. Corentin Le Guellec, école Sainte-Marie du Likès, Quimper.

Espagnol (8 concurrents). — Médaille, M. Pierre Monfort, collège Saint-Louis, Brest.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Bourges. — Le Pape a nommé archevêque de Bourges Mgr Joseph Lefebvre, évêque de Troyes. Le nouvel archevêque, qui a cinquante et un ans, est originaire de Tourcoing. Il a été missionnaire diocésain à Poitiers, vicaire général de ce diocèse en 1936, évêque de Troyes en 1938.

Le chantre. — Le chantre ? Où est-il ? Je crois qu'il n'existe plus. Le temps l'a emporté avec le progrès et la vie facile. *Apparent rari nantes in gurgite vasto !...*

On me demande un article sur le chantre, après ceux qui ont paru sur le sacristain et les enfants de chœur. Je veux bien. Mais où est-il, le chantre, encore une fois, et à qui adresser mon article ? Ne voit-on pas que c'est toute une dissertation sur la foi, la liturgie, la religion, la pratique de la religion surtout, qu'on me demande ? Je n'en ai pas le talent, et puis ce n'est pas de mon ressort ni de ma compétence.

Si je l'essaie, c'est avec la ferme résolution de ne faire aucune incursion sur le terrain étranger, et le désir sincère de ne blesser aucune susceptibilité.

Il y avait donc autrefois des chantres. J'en ai vu quatre à l'église cathédrale au temps de mon séminaire. J'en avais deux moi-même dans ma modeste paroisse. Ils ont disparu les uns après les autres sans laisser de successeur. La tradition est rompue.

Je comprends qu'il soit difficile aujourd'hui d'entretenir des chantres. La vie est dure pour eux aussi bien que pour les autres, et les paroisses, surtout à la campagne, n'ont pas tou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jours les ressources suffisantes pour leur assurer un sort convenable. Mais ce n'est pas cela. On trouvait autrefois les ressources, ou plutôt on trouvait des dévouements et des concours volontaires et désintéressés. Aujourd'hui ce n'est plus aussi bien porté, le poste est moins honorifique, et il faut sacrifier son temps et sa personne. Peu en ont le loisir et le courage.

Et pourtant le chantre demeure nécessaire, nécessaire comme le sacristain et le petit enfant de chœur. Comment voulez-vous célébrer un office sans chantre ? Songez donc aux paroisses où le prêtre est seul. Et dans les grandes paroisses, où il y a curé et vicaires, pensez à la complication du service, au ministère plus absorbant, aux œuvres, aux enterrements multipliés : vous vous rendrez bien compte que le clergé ne peut pas tout faire, celui-là spécialement des vicaires qui est préposé au chant et à son accompagnement.

Malgré tout, il y a des paroisses où les traditions se maintiennent, et très-honorablement. « Comme c'est beau », s'écriait un jour Mgr Duparc, entendant dans une église, un jour de confirmation, le *Credo* royal chanté à l'unisson par toute la population. Il ne pouvait cacher ni son émotion ni son admiration.

Ils n'étaient point artistes, les fidèles qui remplissaient l'église de Milan au temps de saint Ambroise ; et saint Augustin pleurait en les entendant chanter tous ensemble les psaumes et les cantiques. Un groupe de virtuoses chantant à leur place n'aurait pas produit cette émotion sur le fils de sainte Monique.

Abbé Baudot, S. J. : *Documents de ministère pastoral.*

Heureuses les paroisses qui ont su conserver ces nobles traditions ! Elles sont déjà moins nombreuses, hélas ! et leur nombre s'en va toujours décroissant.

Mais n'est-ce pas ici précisément, que se trouvent le nœud et l'explication de la crise ? La foi diminuant, les offices moins suivis, surtout la grand'messe et les vêpres solennelles, le plaisir recherché, la plus courte messe possible, la *messe des dames*, (le diable trouve toujours son profit dans nos petites vanités), la désertion de l'église, les jeux, les sports, les spectacles...

Depuis quelque temps, les évêques élèvent fortement la voix pour condamner ces abus, et voici ce que disait, le 13 Mars dernier, aux prédicateurs du Carême à Rome, S. S. Pie XII en personne : « Le dimanche doit être le jour du repos corporel et de l'élévation spirituelle, et non pas celui des excès sportifs et des divertissements exagérés, toutes choses qui énervent et fatiguent plus que le travail des jours d'œuvre et, loin de conduire à Dieu, éloigneraient plutôt de lui. »

On veut s'amuser le dimanche, et la louange divine, que nous devrions célébrer sur la terre au moins un jour de la semaine, avant de la continuer au ciel durant toute l'éternité, est négligée et délaissée.

Voilà où nous en sommes, et la cause profonde de la disparition des chantres et des chanteurs.

Y a-t-il un remède à cela ?

Vous le voyez, c'est toute la religion qui est en cause.

Quand nous étions enfants, le dimanche matin il y avait toujours un mouvement extraordinaire à la ferme. « Allons, l'Angelus est sonné » : l'homme de 1re messe se hâtait pour être à l'église au premier signe de croix. Chacun, levé aussitôt, s'empressait à ses affaires : les hommes aux chevaux, les femmes à l'étable, la ménagère auprès du feu et de la grande marmite... les enfants tôt debout... tout respirait la joie et l'allégresse... l'atmosphère était plus claire, l'air semblait plus chaud et plus vivifiant... On entendait de tous côtés comme des sonorités de cloches, de chant et de musique... un homme fredonnait là-bas les hymnes et les tons du jour qu'il connaissait par cœur. — Bref, c'était un jour de fête, et non plus un jour de peine, de fatigue et de travail commun : l'esprit se reposait déjà avec le corps.

Que ne pouvons-nous revivre ces jours saints et bénis ! Est-ce qu'on les connaît encore à la campagne ? Oui, je l'espère, dans les familles foncièrement chrétiennes. C'est là que se préparaient les convictions fermes et sincères, les chrétiens fervents et dévoués : la paix dans la famille, l'assistance aux offices, le repos joyeux et frugal, la prière en commun, la lecture de l'Evangile et de la vie des Saints, tout ceci pour le dimanche, et pour le reste du temps, et tous les jours de la semaine, la bonne éducation des enfants, le travail âpre et courageux, assaisonné de prières, au commencement, au milieu et à la fin du jour. Voilà ce qui a fondé chez nous d'innombrables familles de bons et généreux chrétiens. (*A suivre.*)

Les Litanies de l'amour maternel. — Le jour de la fête d'une mère, chacun pense à celle qui lui a tant donné... Les uns la possèdent encore et la regardent avec affection... Les autres en sont éloignés et contemplent son image avec émotion... D'autres en sont séparés qui l'ont vue partir vers le ciel... Tous recherchent cette figure... la plus connue des jeunes années... Tous l'aiment et veulent la retrouver...

Depuis toujours, l'Eglise rappelle cet amour de la mère, objet du 1er commandement qui regarde le prochain... Aujourd'hui spécialement la France veut retrouver la mère de famille... Voulez-vous qu'en cette fête où il s'agit de reconnaître les mérites des mères pour les honorer, nous composions ensemble *les litanies de l'amour maternel.*

« Il est généreux, il est prodigue, il ne mesure pas, il ne calcule pas, il n'économise pas, cet amour qui est comme un élan spontané de l'être, un jaillissement de la vie, une irradiation de toutes les puissances de l'âme et de la chair.

Il est doux, il est tendre, il est délicat, plein d'attentions, de soins, de caresses, indulgent, pitoyable, joyeux de se mettre au service des faibles et des malades, prompt à jeter le voile du pardon sur les défaillances ou les ingratitudes, au premier signe du repentir.

C'est un amour de pitié qui se donne avec effusion à l'infirme et au malheureux. On m'a raconté ce trait admirable d'une mère canadienne. Un prêtre étant allé lui rendre visite, elle lui présente avec fierté ses beaux et nombreux enfants ; puis, au moment où elle allait se retirer : « Venez, dit-elle ; ce n'est pas tout encore, je vais vous en montrer un autre. » Et le précédant, elle le fait monter dans une chambre où il voit étendu sur un lit un pauvre et grand garçon sourd, muet et aveugle. Et la mère dans un transport passionné : « Oh ! celui-là, père, il ne faudrait pas lui faire du mal ! Je l'aime trop ! »

Et pas plus que la déchéance physique, cet amour n'a horreur de la déchéance morale elle-même. La mère de l'Enfant Prodigue, croyez-vous qu'elle eût attendu patiemment à la porte de la maison son incertain retour ? Non, elle aurait couru à sa

Archives diocésaines Quimper et Léon

recherche ou plutôt elle eût tout fait pour l'empêcher de partir.

En même temps qu'il est doux et pitoyable infiniment, cet amour est fort, austère, religieux. Il respecte l'enfant, il le sert, il se dévoue à lui mais sans faiblesse, sachant l'instruire, le redresser, le punir, ayant le courage de se priver de la joie trop humaine qu'il goûte en cette tendresse pour procurer le vrai bien de celui qu'il aime.

Amour intuitif, amour clairvoyant, amour qui voit et qui devine, pour s'accorder, pour s'harmoniser avec les désirs et les besoins de l'enfant. La mère sait par une divination instinctive redescendre les degrés de la vie et se retrouver de plein pied avec ce petit être ignorant et si faible, pour lui servir de guide et d'initiatrice. Mais lorsqu'elle dort, on dirait qu'elle perçoit encore par un sens mystérieux les dangers qui peuvent menacer cette frêle vie : Son sommeil est pour ainsi dire transparent : elle voit, elle entend, elle est debout à la minute même où l'on a besoin d'elle : c'est son cœur qui lui sert de réveille-matin. Amour fort, amour patient qu'aucune tâche ne rebute, qu'aucun péril n'épouvante, qu'aucun échec ne décourage.

(A suivre.)

P.V.13

NON!

Vous ne laisserez pas les enfants des villes affronter un nouvel hiver sans qu'ils aient été à l'Air Pur...

Vous ne condamnerez pas des petits à traîner dans les rues tout l'été ou à jouer dans des cours sordides...

Vous ne partirez pas en vacances en laissant derrière vous des enfants qui habitent toute l'année des taudis...

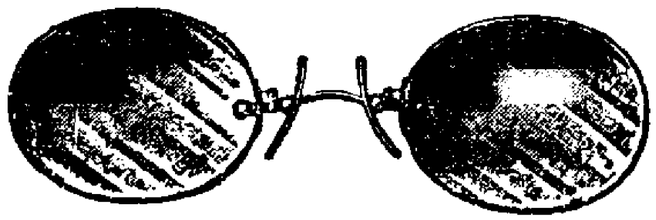
VOUS ACHETEREZ DES BONS DE SOLIDARITE AU FACTEUR OU DANS LES P. T. T. POUR LES COLONIES DE VACANCES

SECOURS NATIONAL

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 27 *Vendredi 9 Juillet 1943* P. C. 406

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

11. 4e dim. après Pentecôte. sd. V. *A V., mém. du suivant, et des SS. Nabor et Félix.*
12. S. Jean Gualbert, Ab. d. B.
13. S. Thurien, Ev. et C. sd. B.
14. S. Bonaventure, Ev., C. et D. d. B.
15. S. Henri, Emp., C. sd. B.
16. N.-D. du Mont-Carmel. dm. B.
17. S. Alexis, C. sd. B.
18. 5e dim. après Pentecôte. sd. V. *A V., mém. de S. Vincent de Paul et de S. Camille de Lellis.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur ..... 11-13 | Plogoff 14-18

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordination ; Syndicat ecclésiastique ; Retraites ecclésiastiques ; Bicyclettes.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Leuhan : Le Pardon ; Quimperlé : Journée Eucharistique ; Succès universitaires.
III. *Chronique générale.* — Le chantre (suite et fin).
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordination. — L'ordination de fin d'année aux Ordres Majeurs s'est déroulée encore cette année dans l'église paroissiale de Saint-Michel de Lesneven, le mardi 29 Juin, en la fête des SS. Pierre et Paul.

Son Excellence Mgr Duparc a conféré

le Sous-Diaconat à MM. :

Jean Baraer, de Gouézec ;
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas ;
Henri Corre, de Roscoff ;
Antoine Ellégoet, de Loc-Brévalaire ;
Claude Falc'hun, du Bourg-Blanc ;
Yves Garo, de Dinéault ;
Jean Hirrien, de Saint-Pol-de-Léon ;
Georges Kernéis, de Plouédern ;
Antoine Labbat, de Guipavas ;
François Le Borgne, de Plouzévédé ;
Evy Le Donge, de Plonéour-Lanv. ;
François Milin, de Mespaul ;
François Moysan, de Plougoulm ;
André Nicol, de Lampaul-Guimil. ;
Emmanuel Pengam, de Ploudaniel ;
Pierre Péron, de Loctudy ;
Yves Quéméneur, de Plouénan ;
Joseph Séité, de Cléder.

Archives diocésaines Quimper et Léon

la Prêtrise à MM. :

Jean Bellec, de Roscoff ;
Louis Bernard, de Plonévez-du-F. ;
Pierre Bihaneis, de Saint-Louis de Brest ;
Joseph Bougaran, de Plourin-Ploudalmézeau ;
Jean-Marie Breton, de Pluguffan ;
Gabriel Cabon, de Plouguerneau ;
François Caër, de Plougourvest ;
François Calvez, de Plouguerneau ;
Julien Creff, de Brignogan ;
André Crocq, de Tréboul ;
René Fertil, de Gourlizon ;
Joseph Grall, de Landivisiau ;
Jean-Louis Guéguen, de Locmaria-Plouzané ;
André Hardouin, de Saint-Corentin de Quimper ;
René Huitric, d'Ergué-Gabéric ;
Joseph Jézéquel, de Saint-Louis de Brest ;
Corentin Le Berre, de Ploneour-Lanvern ;
Anatole Le Borgne, de Peumerit ;
Jean-Mie Le Bras, de Ploudaniel ;
Lucien Le Gléau, de Saint-Renan ;
Louis Le Goff, de Lampaul-Plouarzel. ;
Joseph Le Grand, de Plounéour-Ménez ;
Michel Magadur, de Goulien ;
François Ménez, de Plougonven ;
Maurice Menou, de Saint-Melaine de Morlaix ;
Hervé Moal, de Saint-Pol-de-Léon ;
Mathieu Moal, de Lannédern ;
Jean Moalic, de Saint-Thonan ;
Michel Pavec, de Plonéour-Lanv. ;
Hervé Quillivéré, de Lanhouarneau ;
Mathieu Rolland, de Plougastel-Daoulas ;
Alexis Roué, de Plouider ;
Henri Sergent, de Beuzec-Cap-Siz. ;
Jean Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun ;
Guillaume Sparfel, de Plouider ;
Louis Sparfel, de Plougourvest ;
Roger Urien, de Landivisiau ;
Dom Abaléa, O. S. B., du monastère de Kerbénéat ;
Michel Burel, Michel Guyomar, Mathurin Hamery, Auguste Pape, Yves Poulhazan, Anselme Ropars, de la Province ecclésiastique d'Haïti.

La veille, dans la chapelle de la Retraite, Mgr Duparc avait ordonné 32 acolytes, 32 minorés et 3 tonsurés.

II. Syndicat ecclésiastique. Avis de convocation. — L'Assemblée annuelle du *Syndicat Ecclésiastique* se tiendra à Lesneven, au Grand Séminaire, le jeudi 22 Juillet, à 16 heures. Tous les membres du Syndicat y sont convoqués.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article XI des Statuts, tous les membres du Syndicat, titulaires et adhérents, peuvent prendre part aux assemblées générales ; mais seuls les membres titulaires y ont voix délibératives.

III. Retraites ecclésiastiques. — Le *dernier car* de Brest à Lesneven quitte le garage Citroën (haut de la rue de Paris) à 4 h. 45. — De Landerneau à Lesneven *un seul car* quittant la gare à 7 heures.

Prière ne pas oublier ses tickets d'alimentation.

IV. Bicyclettes. — Pour éviter toutes complications, chaque demande, adressée à M. le Secrétaire général de l'Evêché, devra désormais — contrairement à la règle déjà portée — être accompagnée du versement du droit de souscription de 10 francs et de deux timbres à 1 fr. 50.

Nous rappelons qu'à chaque demande doit en plus être adjoint l'engagement écrit et signé dont la *Semaine religieuse* a publié le modèle.

La demande faite, il faut plus que jamais s'armer de patience et ne pas importuner les services de l'Automobile-Club Saint-Christophe qui font tout ce qu'ils peuvent et ont obtenu déjà de si beaux résultats.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (11 *Juillet*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières bretonnes, sermon, bénédiction. — Les quêtes pour le denier de Saint-Pierre.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.
Tous les jours : à 7 h. 45, services.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (11 *Juillet*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h., services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Intention recommandée. — Saint-Sauveur : l'Adoration, du 11 au 18 Juillet.

LEUHAN. — Le grand Pardon de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes aura lieu le 18 Juillet, le troisième dimanche du mois. Messes à 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 h. 30 (h. all.) ; vêpres à 4 heures.

QUIMPERLÉ. — **Journée Eucharistique.** — Organisée par les groupes de Quimperlé, la Journée Eucharistique du 1er Juillet a rassemblé, dans les locaux de la Retraite, plus de huit cents croisés venus de toutes les paroisses voisines : Bannalec, Clohars-Carnoët, Locunolé, Mellac, Le Trévoux, Querrien, Rédéné, Tréméven, conduits par leurs présidents de groupes respectifs, la plupart accompagnés de leurs recteurs ou vicaires.

Le matin, la messe de communion réunit plusieurs centaines d'enfants de Quimperlé à la chapelle de la Retraite. La grand' messe y fut chantée par M. l'abbé Pondaven, supérieur de l'école Saint-Yves, et les chants assurés par les chorales de Kerbertrand et de l'école Sainte-Croix, accompagnés par la R. Mère organiste de la Retraite, cependant que M. l'abbé Bourhis, professeur à Sainte-Croix, veillait à la parfaite exécution générale de l'ensemble.

Au chœur, entourant M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre, qui présidait, et M. l'Aumônier de la Retraite, prirent place : M. l'abbé Bizien, recteur de Notre-Dame ; MM. les Aumôniers de l'école Sainte-Croix, de Lanorgard et de Kerbertrand ; MM. Le Boulch et Kéraudren, de l'école Sainte-Croix ; MM. les Vicaires de Quimperlé, Bannalec, Clohars, ainsi qu'une cinquantaine d'enfants de chœur. A l'issue de la grand'messe, M. le Curé-Archiprêtre reçut solennellement des nouveaux croisés et apôtres, et de nouvelles cadettes. Les vêpres et la procession solennelle du Saint-Sacrement furent un triomphe. Le reposoir était érigé au fond de l'allée des peupliers au bord de la Laïta. Un défilé interminable et multicolore, où alternaient agréablement avec les multiples verts du décor champêtre, les blancs surplis, les costumes gracieux des croisés, les fanions éclatants, les soutanes écarlates et violettes des enfants de chœur précéda le Saint-Sacrement au chant des cantiques, bercé par le flux de la marée montant dans le lit de la rivière.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Au retour, à la chapelle, dans une allocution toute simple, M. l'abbé Pondaven commenta aux enfants la devise de la Croisade et leur recommanda de la pratiquer tout spécialement au cours des vacances qui vont bientôt commencer.

La fête se termina par une réunion récréative dans la prairie, au bord de l'eau. Une adresse de filial respect à Monseigneur l'Evêque fut unanimement acclamée.

Succès universitaires (*session de Juin*). — Ont obtenu:

M. *Brenaut*, de l'Institution Saint-Vincent, à Pont-Croix, devant la Faculté de Rennes, avec mention *Assez Bien*, son quatrième et dernier certificat de licence ès-lettres ;

M. *Nouy*, de l'école Saint-Louis, de Brest, devant la Faculté de Caen, le certificat de Physique générale qui lui vaut le diplôme de licence ès-sciences physiques ;

M. *Bihan*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, devant la Faculté de Poitiers, un certificat d'Etudes pratiques de langue anglaise ;

M. *Alphonse Guiriec*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, devant la Faculté de Rennes, un certificat de Logique et Philosophie générale ;

M. *Sibiril*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, devant la Faculté de Paris, un certificat de Littérature française, avec mention *Assez Bien*, et un certificat de Grec ;

M. *J. Le Guellec*, de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest, un certificat de Littérature française, avec mention *Assez Bien*, devant la Faculté de Paris ;

M. *Boucher*, de l'Ecole Saint-Yves, à Quimper, un certificat de Littérature française avec mention *Assez Bien*, devant la Faculté de Paris ;

M. *Feutren*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, un certificat de Mathématiques générales, devant la Faculté de Rennes ;

M. *Toulemont*, de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest, un certificat d'Etudes Littéraires classiques, avec mention *Assez Bien*, devant la Faculté de Toulouse ;

M. *Abiven*, clerc minoré, un certificat d'histoire de la Philosophie, devant la Faculté de Paris.

Objet trouvé. — On a trouvé, le jour de l'ordination, à l'hôtel de France, à Lesneven, un surplis oublié par son propriétaire. Le réclamer au presbytère du Cloître-Pleyben. Le surplus porte la marque : + C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le chantre (*suite et fin.*) — Mais que devient le chantre au milieu de tout cela ? — Le chantre ? mais il est là. Il est là dans la famille : c'est dans la famille qu'il se forme, comme toute bonne chose, on peut dire.

Un enfant élevé dans cette atmosphère et cette piété est préparé à devenir un excellent chrétien, un enfant pieux de l'église. Qui est-ce qui chante à l'église, si ce n'est les chrétiens et les enfants qu'ils ont formés. Le plus beau chant d'église, je l'ai insinué tout à l'heure, c'est le chant à l'unisson d'une paroisse tout entière, de toutes les familles d'une même paroisse.

L'enfant, élevé dans les conditions que nous venons de dire, est tout prédisposé à prendre part à tous les chants liturgiques. Les cantiques entendus à la maison, les cantiques du mois de Marie en particulier auxquels il aura pris part, auront formé son goût, sa voix et ses oreilles à chanter aussi à l'église les mélodies du culte public. Il le fera avec d'autant plus de plaisir qu'il s'y sera plus exercé.

Voilà pour la première éducation du chant.

J'aurais voulu qu'à l'école on continuât cette éducation. Toute ma vie de pasteur, je me suis efforcé de la produire. On ne forme pas la voix à 20 ans d'existence. On ne crée pas un musicien à 18 ou 25 ans : il faut s'y prendre plus tôt, pour le goût, pour le gosier, et même pour les doigts. Ainsi donc un enfant doit apprendre à chanter à l'école, qu'il s'y exerce au solfège, aux mélodies, à toutes sortes de modulations. Chez les Frères autrefois, on faisait tout cela : dans les petites classes on chantait des cantiques ; dans les classes supérieures, c'était la lecture du latin, les notes du plain-chant, l'office du dimanche. Je suis sûr qu'aujourd'hui, chez nos maîtres chrétiens (il y a parmi eux tant d'artistes et de musiciens) on agit partout de même.

Il n'y a pas que les écoles : on veut aujourd'hui par les patronages, les groupements de jeunes gens J. O. C., J. A. C., J. I. C., J. E. C., etc., masculins et féminins, refaire l'élite chrétienne. On n'y parviendra pas sans faire des jeunes gens chrétiens 100 pour 100 comme on dit, par conséquent des jeunes gens (h. et f.), pratiquant toute la religion chrétienne, y compris les offices et la réception régulière des sacrements. Que l'on s'efforce donc de les y amener. Voilà encore des éléments tout trouvés de bons chantres d'église. Qu'ils se groupent pour le chant et les offices comme ils se groupent pour le reste.

Enfin, il reste encore le Séminaire.

Oh ! je n'oublie pas les Collèges et le Petit Séminaire. Là aussi se préparent des chantres et des musiciens, et qui plus est, des formateurs, des animateurs de chantres et de musiciens.

Je recommande à tous, aux parents et aux fidèles de favoriser le mouvement qui porte à l'étude du chant et de la musique. Il y a toute espèce de moyens pour cela. Je connais un bon prêtre déjà âgé, qui, possédant un harmonium et ne pouvant plus s'en servir, s'adressa à M. l'Econome du Grand Séminaire : « J'ai un harmonium, lui dit-il, il ne fait rien chez moi. Venez le prendre, il est à vous. »

C'est au Grand Séminaire surtout que l'on forme des musiciens pour les paroisses. Ils n'ont pas toujours assez d'instruments pour leurs études. Aidez-les en nature ou en numéraire. Ils vous en seront reconnaissants et vous récompenseront, en prières et en plus actif dévouement, de les avoir aidés à louer Dieu et à sauver les hommes, en formant des chantres pour les paroisses.

Je n'ai parlé qu'en passant d'un autre progrès à faire ou plutôt d'un obstacle à franchir. Mais celui-ci d'autant plus résistant qu'il est plus invétéré. Il s'agit de l'assistance aux offices. Le dimanche, autrefois, c'était surtout la grand'messe et les vêpres ; les messes basses étaient pour gens de garde et de service, ou se trouvant dans une situation spéciale : on pleurait d'être de basse messe. Aujourd'hui tout est changé. Or, il faudrait, pour ranimer le chant et retrouver des chantres, que la messe et les vêpres reprennent leur importance et que les fidèles y assistent en masse, comme en ce bon vieux temps.

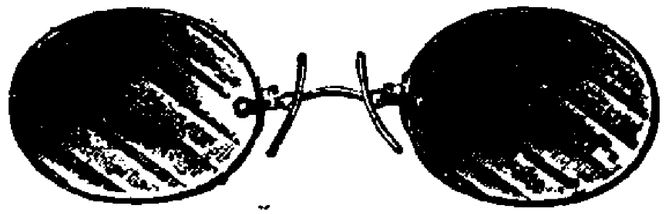
Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est dans la population chrétienne encore que l'on trouve ces équipes de vieux chantres, qui se soutiennent et se perpétuent de génération en génération, faisant les délices de leurs concitoyens, la consolation de leurs prêtres, le soutien et l'édification de leur église. Est-ce que l'Action catholique ne pourrait pas nous fournir encore de ces éléments ? La religion et sa pratique ne sont pas seulement l'affaire du prêtre. Il n'en porte pas seul la responsabilité : elles sont de tous les chrétiens, et chacun des fidèles est tenu à part lui, de la maintenir, de la défendre et de la propager.

Voilà encore une source de recrutement pour les chantres de nos églises. Ils sont les plus dévoués, les plus désintéressés, les plus pieux, les plus constants et les plus fidèles. Une communauté religieuse, une paroisse se suffisant à elle-même : c'est l'idéal en cette matière !

Que l'on veuille bien y réfléchir, et que ceux-là qui ont la principale charge du culte religieux dans une paroisse s'efforcent donc d'obtenir, dans la famille d'abord, des habitudes chrétiennes qui se traduisent par un vrai concours aux offices, — dans leurs écoles, une formation et une préparation plus immédiate au chant liturgique, — dans la jeunesse, des groupements qui consentent à se produire dans les offices publics, — dans toute la population une contribution efficace aux divers chants de la messe, et parmi l'élite des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes, des équipes comme il en existe encore, qui conservent ou rendent au culte et à la liturgie, sa vie, sa beauté, et toute son attirance. Ainsi soit-il !...

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Le BON D'ÉPARGNE

est émis au porteur et RAPPORTE UN INTÉRÊT DE 3 % dont la moitié est payable à la souscription. Il est exempt de tous impôts présents et futurs touchant les valeurs mobilières et bénéficie des mêmes facilités que le Bon du Trésor.

En outre,

Le BON D'ÉPARGNE

peut être remboursé à toutes époques, sur demande du porteur,

dans certains cas précis (maladie grave, intervention chirurgicale, invalidité, naissance, mariage, décès, acquisitiond'un bien rural,sinistre, retour de captivité, etc...)

d'une manière générale
en cas d'évènement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant pour le porteur la nécessité de mobiliser tout ou partie des bons qu'il détient.

On souscrit aux BONS D'ÉPARGNE dans toutes les Caisses publiques, les Perceptions, les Bureaux de Postes, à la Banque de France, aux Caisses d'Épargne, dans les Banques, chez les Notaires, etc.

BE II

7.050.000 ENFANTS DES VILLES
× 30 JOURS DE VACANCES
31.500.000 JOURNÉES DE SOLEIL DANS LES COLONIES DE VACANCES

Voilà ce qui a été réalisé en 1942 grâce au SECOURS NATIONAL. Cette année il faut faire mieux encore : les enfants des villes en ont encore davantage besoin !

VOUS ACHÈTEREZ AU FACTEUR OU DANS LES BUREAUX DE POSTE DES BONS DE SOLIDARITÉ POUR LES COLONIES DE VACANCES

LA "CROISADE DE L'AIR PUR" SAUVERA LES ENFANTS DES VILLES

SECOURS NATIONAL

P.V.H.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des trésors dans votre grenier

Vous allumez une lampe électrique, ou vous faites un de ces menus gestes qui nous dispensent chaque jour les bienfaits de l'électricité ; vous savourez à table un substantiel plat de pommes de terre, des fruits, un verre de vin ; vous admirez la puissance de cette locomotive ou de ce lourd camion qui assurent le transport de notre ravitaillement... Mais avez-vous songé que vous seriez bientôt privé de tout cela si le cuivre venait à manquer ? Ne joue-t-il pas en effet un rôle essentiel dans la production et la transmission de l'électricité, dans la lutte contre les maladies qui ravagent nos champs, nos vignes, nos vergers, dans la fabrication des pièces essentielles de nos moyens de transport ?

Or la France qui ne produit pas de cuivre, ne reçoit plus aucune importation de ce métal, par voie de mer, depuis 3 ans. Et il en est de même pour d'autres métaux également indispensables à notre économie : le plomb, l'étain, le nickel. Où trouver ces irremplaçables matières premières ailleurs que sur notre sol, dans nos maisons, dans nos caves et nos greniers où elles dorment, recouvertes de poussière, sous forme d'objets inutilisés ou facilement remplaçables ?

L'annonce de l'Impôt-métal a sans doute provoqué votre mauvaise humeur. Vous avez craint de trouver difficilement chez vous le poids de cuivre ou de métaux non ferreux que vous aurez à verser dans les centres de collecte. Vous redoutez d'avoir à vous séparer de souvenirs ou d'objets aimés. Est-ce bien nécessaire ? Connaissez-vous toutes les ressources de votre maison ? Vous allez, Madame — car c'est à vous surtout qu'incombera ce tri délicat — explorer vos placards, vos réduits, votre cave, votre grenier et vos débarras où vous ferez, nous n'en doutons pas, abondante récolte de casseroles percées, de chaudrons réformés, de vieux bains-marie, de garnitures de cheminées « 1900 » et autres objets démodés. Cintres, patères, tringles à rideaux, suspensions, bougeoirs, gonds et poignées de porte inutilisés, bronzes d'art délaissés, voilà de véritables trésors pour l'industrie et l'agriculture françaises.

Le législateur vous a d'ailleurs laissé la latitude de transformer votre apport de métaux cuivreux en une quantité déterminée de plomb, d'étain ou de nickel. Les quelques grammes qui vous manqueraient pourraient être payés en espèces ; mais nous sommes persuadés que vous aurez à cœur d'apporter tout ce que vous aurez pu trouver. Ce que vous aurez versé au delà de votre imposition vous sera remboursé d'après un tarif affiché dans les Centres de collecte.

Nous en sommes convaincus ! vous avez chez vous de quoi satisfaire largement aux besoins de l'Impôt-métal : gageons que cet inventaire vous aura permis de découvrir une quantité de vieilles choses oubliées dont vous allez pouvoir tirer un précieux parti : des étoffes ou des vêtements moins usagés que vous le pensiez, des objets que vous croyiez perdus et dont vous devrez la découverte à l'Impôt-métal. N'est-il pas vrai que le Français digne de ce nom, sait toujours faire son devoir avec le sourire ?

58e Année. N° 28 — Vendredi 16 Juillet 1943 — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

18. 5e dim. Pentecôte. sd. V.
A V., mém. du suivant et de Ste Marguerite.
19. S. Vincent de Paul, C. dm. B.
20. S. Jérôme Emilien, C. d. B.
21. S. Thénénan, Ev. et C. d. B.
22. Ste Marie Madeleine, pénit. d. B.
23. S. Apollinaire, Ev. et M. d. R.
24. *Vigile* de S. Jacques. V.
25. S. Jacques, ap. d. 2e cl. R.
V. de Ste Anne, mém. du précédent et 6e dimanche.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogoff	14-18	Port-Launay	22-23
La Feuillée	19-21	Tréflévénez	24-25

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Processions ; Nominations.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Appel de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, en faveur d'une statue colossale du Christ-Roi ; Indulgences accordées par le Souverain Pontife à l'occasion du 75e anniversaire du Couronnement de N.-D. du Roncier et de Sainte-Anne d'Auray ; Université Catholique d'Angers.
III. *Chronique générale.* — Nouveaux évêques, etc...
IV. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Processions. — Les services de la Sûreté allemande exigent que désormais, dans tout le département, les processions ne pourront avoir lieu qu'après autorisation de l'autorité d'occupation.

Les demandes devront parvenir au *service de sûreté allemande,* 15, rue Laënnec, à Quimper, *huit jours au moins avant la cérémonie.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Pierre Guéguen, vicaire à Sizun ;

Vicaire à Plouguerneau, M. Jean-Louis Corfa, professeur à Lesneven ;

Vicaire à Pouldreuzic, M. Maurice Dolou, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper ;

Vicaire à Pouldergat, M. François Joly, professeur à l'école de Guissény ;

Vicaire à Treffiagat, M. Joseph Legrand, jeune prêtre de Plounéour-Ménez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (18 *Juillet*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, procession du Saint-Sacrement (confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration Perpétuelle).

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 45, services.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (18 *Juillet*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 heures, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

Vendredi : journée mensuelle de prières mariales pour la France.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Appel de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc en faveur d'une Statue colossale du Christ-Roi. — Nous publions ici quelques extraits de cet appel adressé aux diocésains de Saint-Brieuc :

Nos très chers Frères,

Le 11 Décembre 1925, en clôture de l'Année Sainte du Jubilé et pour en perpétuer le souvenir, le Souverain Pontife Pie XI instituait la fête du Christ-Roi par son Encyclique « *Quas Primas* » et ordonnait que tous les ans elle fût célébrée solennellement le dernier dimanche d'Octobre...

... Depuis lors, tous les ans, d'un bout à l'autre de l'Univers, la fête est célébrée et je sais que vous vous y associez de tout votre cœur.

... Ne serait-il pas possible toutefois d'intensifier davantage cet effort et de rendre plus effective, plus pleine et entière la soumission de votre être avec toutes ses facultés au gouvernement du Christ-Roi ? Je me suis posé la question et, me souvenant du proverbe qui veut que lorsqu'on est loin des yeux on soit facilement loin du cœur, je me suis dit que pour parvenir à donner au culte de ce Divin-Roi toute l'ampleur désirable, il fallait en imposer la pensée à l'esprit en imposant sa représentation au regard.

... Pourquoi n'y aurait-il pas dans le Diocèse un lieu spécialement consacré au Christ-Roi, où dans des manifestations plus

larges et plus imposantes, nous irions lui porter nos hommages de sujets aimants et dévoués ? Un lieu où nous dresserions une statue qui, par ses dimensions puissantes d'une part, par l'élévation du terrain qu'elle occuperait d'autre part, s'imposerait à l'attention de toute une région ?

Or, voici qu'un de nos prêtres a nourri la même pensée et s'offre à élever une pareille statue dans sa paroisse. A quelques centaines de mètres de son église, un tertre se dresse qui porte le nom de Roche-Blanche et d'où la vue s'étend au loin sur les campagnes des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine. Son désir serait qu'il y fut construit un autel pour qu'aux jours de grande solennité la sainte messe pût y être célébrée. Au-dessus de cet autel, il rêve, et nous rêvons avec lui, d'une statue colossale de 15 mètres de haut et de 5 de large qu'on verrait de plusieurs lieues à la ronde, qui serait comme un rappel perpétuel à l'observation des lois du Christ dans le respect de sa royauté pour tous ceux qui l'apercevraient.

Ce rêve n'est déjà plus un rêve : la réalisation en est ébauchée. Un artiste chrétien, proclamé par le passé le meilleur ouvrier de France, a, sur la demande de ce prêtre, fait une maquette du monument à exécuter et le travail a été jugé remarquable par des hommes du goût le plus sûr et le plus affiné. Les autorisations que réclame l'utilisation du site ont été accordées. Il ne reste plus qu'à réunir les ressources nécessaires pour mener l'œuvre à bonne fin. Ces ressources, il est vrai, devront être assez considérables, étant données l'importance des travaux et la cherté des matériaux. La question est donc de savoir si nous pourrons obtenir l'indispensable et ici, N. T. C. F., c'est à vous qu'il appartient de donner la réponse. Nous ne faisons aucun doute que, fidèles à vos traditions de générosité, vous la donnerez pleinement favorable.

† François-Jean-Marie, *Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.*

Monseigneur l'Evêque de Quimper applaudit à ce projet et sera heureux de voir ses diocésains aider à sa réalisation.

Les offrandes doivent être adressées à M. Jallu, recteur de Guenroc, par Caulnes (C.-du-N.). C/C Rennes 556.34.

Indulgences accordées par le Souverain Pontife à l'occasion du 75e Anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Roncier et de Sainte Anne d'Auray. — Nous nous proposons de célébrer en Septembre prochain, avec toute la solennité qui sera permise par les circonstances, le 75e anniversaire de deux grands événements de l'histoire religieuse du diocèse. C'est en 1868 que furent couronnées les deux statues vénérées de Notre-Dame du Roncier et de Sainte Anne d'Auray. Notre-Dame du Roncier fut couronnée le 8 Septembre et Sainte Anne d'Auray le 30 Septembre. Ce double événement sera commémoré à la date exacte de l'anniversaire.

A l'occasion de la célébration prochaine de ce double jubilé, nous avons demandé au Souverain Pontife la concession d'indulgences en faveur des pèlerins qui iront prier dans les deux Basiliques pendant les trois mois précédant la commémoration jubilaire.

A la date du 29 Mai, par un acte de la S. Pénitencerie Apostolique que nous venons seulement de recevoir, Sa Sainteté Pie XII

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a daigné accorder aux pèlerins du Roncier et de Sainte Anne les indulgences que voici :

1° *Du* 15 *Juin au* 15 *Septembre inclus*, les pèlerins qui visiteront *en groupes* la Basilique de Notre-Dame du Roncier pourront gagner à *chaque fois* une *indulgence plénière*, aux conditions ordinaires (confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) : les pèlerins *isolés* ne pourront gagner l'indulgence plénière qu'une *seule fois* pendant ces trois mois, aux mêmes conditions.

2° De même, *du* 1er *Juillet au* 3 *Octobre inclus*, tous les pèlerins qui visiteront *en groupes* la Basilique de Sainte-Anne d'Auray pourront gagner à *chaque fois* une *indulgence plénière*, aux conditions ordinaires (confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) : de même encore, les pèlerins *isolés* ne pourront gagner qu'une *seule fois* cette indulgence plénière pendant la période susdite.

Nous avions demandé l'indulgence plénière, chaque jour, pour tous les pèlerins en général. La réponse de Rome, voulant manifestement encourager les pèlerins en nombre, fait expressément la distinction entre les pèlerins qui viendront en groupes et les pèlerins isolés. L'indulgence plénière pourra être gagnée *a christifidelibus confessis ac sacra communione refectis*, a) *quoties ad memoratam Basilicam* (*utramque*) *pietatis causa invisendam durante prœfato temporis spatio turmatim peregrinati fuerint*, b) *semel per idem temporis spatium si eamdem Basilicam singulatim devote visitaverint ac, uti supra, pie oraverint.*

Nous nous empressons de faire part à nos diocésains des précieuses faveurs spirituelles que vient de nous accorder le Saint-Père.

† Eugène-Joseph-Marie, *Evêque de Vannes.*

(*Semaine religieuse de Vannes.*)

Université Catholique d'Angers. — *Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture*, 33, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire). Tél. : 11-55. — Le Centre d'Enseignement Rural par Correspondance d'Angers a créé, voici déjà quelques années, une section spéciale destinée aux artisans ruraux.

Elle s'adresse aux jeunes gens ou jeunes filles titulaires ou non du certificat d'études primaires désirant se perfectionner dans leur métier et soucieux de compléter leur formation générale.

Ces cours durent six mois par an, d'Octobre à Mars inclus. Pour une dépense modique, ils permettent aux jeunes gens ou jeunes filles de travailler chez eux en utilisant leurs heures de loisirs.

L'enseignement comprend deux catégories distinctes :

1° Les artisans qui recoivent :

a) Une formation générale commune à tous les métiers ;

b) Une formation technique propre à leur métier et comprenant chaque mois un questionnaire de technologie et de dessin. Ce cours existe actuellement pour les professions suivantes :

Menuisiers - ébénistes, charpentiers, ajusteurs - mécaniciens, forgerons, électriciens, maçons, ferblantiers-plombiers-zingueurs.

Les études sont réparties sur 8 années : un cours d'apprentissage (4 ans) ; un cours normal (2 ans) ; un cours supérieur (2 ans).

2° Les artisanes dont le programme est spécialement destiné aux jeunes filles des bourgs.

Les études sont réparties sur 8 années : un cours d'apprentissage (3 ans) ; un cours normal (3 ans) ; un cours supérieur (2 ans).

Matières enseignées. — Pour les jeunes gens : commerce et comptabilité, droit fiscal, culture générale, arithmétique, algèbre, géométrie, dessin, sociologie.

Pour les jeunes filles : commerce et comptabilité, droit fiscal, arithmétique, algèbre, enseignement ménager, couture, coupe, tricot, hygiène, enseignement social.

Frais d'études. — De 185 à 225 fr. suivant le cours.

Ces prix comprennent avec la correction des copies, l'abonnement à la revue mensuelle « le C.E.R.C.A. » qui fournit chaque mois les corrigés et le classement des élèves. Les questionnaires sont envoyés au début de l'année.

Un règlement général des cours sera expédié gratuitement sur simple demande.

Depuis 17 ans, le Centre d'Enseignement Rural par Correspondance d'Angers a contribué à la formation professionnelle de plus de trente mille jeunes ruraux ; l'an dernier, plus de 13.000 élèves suivaient régulièrement les cours.

Le programme de ces cours (formation générale et technique) est établi conformément aux programmes officiels des chambres de métiers ; les résultats obtenus au Certificat d'Aptitude Professionnelle par nos élèves sont des plus encourageants.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nouveaux Evêques. — Paris. — Sont promus évêques auxiliaires Mgr Stanislas Courbe (évêque titulaire de Castoria), et Mgr Paul Touzé ,évêque titulaire de Lebessus). — Castoria est un ancien diocèse de Grèce; Lebessus, de Lycie en Asie-Mineure. Ils remplacent Mgr Crépin et Mgr Chaptal, décédés. — Mgr Touzé a 68 ans, il est l'animateur des « Chantiers du Cardinal » ; Mgr Courbe a 59 ans ; il a été avocat, directeur des Œuvres, secrétaire général de l'Action Catholique Française. L'un et l'autre sont vicaires généraux de Paris depuis 1931.

Blois. — Mgr Rousseau, vicaire général, est promu évêque auxiliaire de Mgr Audollent, qui est âgé de 76 ans.

Statistiques ecclésiastiques. — D'après le nouvel *Annuario pontificio*, il y a dans le monde 1.995 évêques, archevêques ou patriarches, parmi lesquels 772 sont évêques titulaires. Les vicariats et préfectures apostoliques et les missions *sui juris* atteignent le nombre de 459. Dans les circonscriptions dépendant de la Propagande, il y a, d'après les statistiques de 1940, 20.578 prêtres, 8.514 Frères laïques, 44.895 religieuses, soit près de 74.000 personnes. Au cours de l'année 1942, 58 archevêques ou évêques ont été nommés par le Pape et il y a eu, à quelques unités près, le même nombre de décès. De nouveaux diocèses ont été créés à Honolulu (Pacifique), à Amargosa (Brésil), à Lirus (Australie), à Taghilara (Philippines), etc. Au cours des trois années du pontificat actuel, ont été établis 28 nouveaux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

évêchés, abbayes ou prélatures *nullius*, 42 vicariats, préfectures apostoliques et missions *sui juris*, ce qui représente un total de 70 nouvelles circonscriptions ecclésiastiques.

Le Sacré Collège. — Il ne comprend plus actuellement que 50 membres, dont 29 Italiens et 21 étrangers. Il y a actuellement 20 sièges vacants.

Pèlerinage national de Lourdes. — Le pèlerinage national de Lourdes aura lieu cette année du jeudi soir 19 Août au lundi matin 23.

Les litanies de l'amour maternel (*suite*). — Amour violent, passionné, obstinément fidèle, qui aime gratuitement, pour donner, sans réserve, sans mesure, bien au delà du mérite, et qui n'a pas besoin pour durer d'être payé de retour. Il se satisfait en lui-même, il s'entretient, il se développe dans l'abondance même de ses dons, il s'exalte en la grandeur de ses sacrifices, il s'y complait, il y trouve sa suprême jouissance.

Amour raisonnable, certes, mais qui n'est point l'effet d'un raisonnement. Il a sa source au fond du cœur d'où aucun obstacle, aucune ingratitude ne l'empêche de jaillir. Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. Amour intelligent qui s'adapte au caractère, aux besoins de l'enfant, qui grandit et se transforme à chaque degré de sa croissance et de ses changements successifs. Amour infiniment varié en ses qualités, en ses nuances pour être toujours en harmonie avec une réalité en perpétuel devenir.

Il y a pour chaque mère une manière personnelle, indéfinissable, incommensurable d'aimer ses enfants, chacun de ses enfants. Car elle les aime avec un cœur à soi qui n'est pas celui des autres mères, un tempérament, une âme, des qualités qui ne sont qu'à elle.

Et l'enfant lui-même n'est pas un numéro de série, mais un être individuel, profondément original, un être nouveau jamais encore apparu sur la terre, fort ou faible, timide ou hardi, lymphatique ou nerveux, généreux ou égoïste, un mélange unique d'aptitudes, de qualités et de défauts.

L'amour de la mère doit s'adapter à chacun de ses enfants, s'attendrir, se viriliser, se raidir suivant chaque nature, suivant les circonstances, suivant les besoins, suivant l'âge. Elle ne peut plus calmer d'un mot, assouplir d'une caresse, comme le chagrin d'un tout petit, la peine d'un cœur adolescent, la grande angoisse morale, le doute, la révolte, le remords peut-être de ses fils devenus de grands garçons et des hommes. Alors, son amour sait se pénétrer davantage de raison, devenir plus discret, plus fort, plus patient, plus résigné au sacrifice en lequel il s'achève, comprendre que ce n'est pas pour soi qu'on élève un enfant, mais pour lui, pour le libérer, le mettre à même de vivre sa vie, de courir son destin d'autant plus dangereux souvent qu'il est plus beau. C'est mal aimer son enfant que de ne pas l'aimer jusque là. Car la sublime mission des mères c'est de ne plus vivre pour elles, mais pour ceux à qui elles ont donné la vie, comme la plante vit pour sa fleur et son fruit qu'elle nourrit de sa sève en les faisant aussi haut qu'elle peut, monter dans la lumière. »

(*Sem. relig. de Rennes.*)

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

FEUILLES SACERDOTALES. — La Bonne Presse vient d'éditer la quatrième série de ses *Feuilles sacerdotales* (*Prêtre et Apôtre*) : Doctrine, pédagogie religieuse et catéchistique, tracts, expériences d'apostolat, échos et renseignements y sont agréablement mêlés.

Doctrine : La présence du Christ dans le prêtre. — Sacerdoce et vie religieuse (un projet, des idées). — Plaidoyer pour la force...

Pédagogie : Qu'est-ce que communier ? — Comment faire suivre la messe à un groupe d'enfants ? — Initiation par l'*Ave Maria*...

Apostolat : L'Evangile au Stalag. — Peut-on se fier aux Evangiles ? — L'apostolat des hommes. — Législation pratique, etc.

Chaque dossier, 48 pages : 8 francs. Port : 1 fr. 20.
Souscription à 4 dossiers : 35 fr. franco.

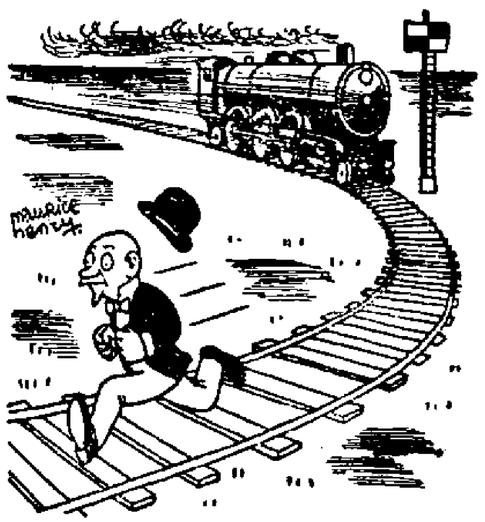
UNE NOUVELLE PIÈCE DE THÉATRE. — Job de Roincé, Juvigné (Mayenne), auteur de « Un drame au large », vient de publier une nouvelle pièce de théâtre, pour patronages, « *Le Chevalier masqué* », ne comportant que des rôles d'hommes.

En vente chez l'auteur : 15 francs franco.

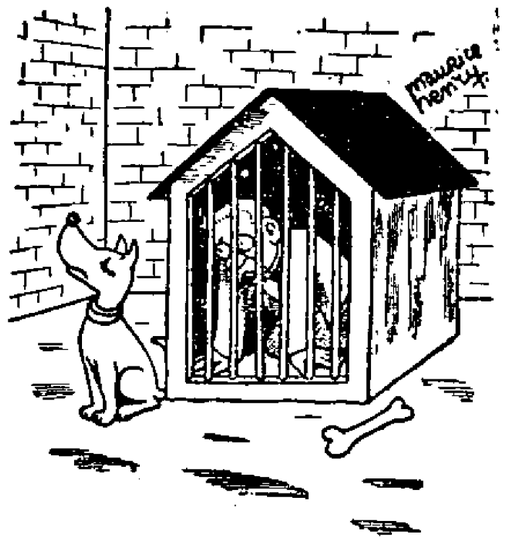
Librairie CELTIQUE, Paris (6e).

F. Falc'hun : *La langue bretonne et la linguistique moderne*, problèmes de phonétique indo-européenne.

LA CLEF DES SONGES



Si vous rêvez de locomotive



Si vous rêvez de prison

ACHETEZ UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE
T13

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P.V.13

NON!

Vous ne laisserez pas les enfants des villes affronter un nouvel hiver sans qu'ils aient été à l'Air Pur...

Vous ne condamnerez pas des petits à traîner dans les rues tout l'été ou à jouer dans des cours sordides...

Vous ne partirez pas en vacances en laissant derrière vous des enfants qui habitent toute l'année des taudis...

VOUS ACHETEREZ DES BONS DE SOLIDARITE AU FACTEUR OU DANS LES P. T. T. POUR LES COLONIES DE VACANCES



SECOURS NATIONAL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

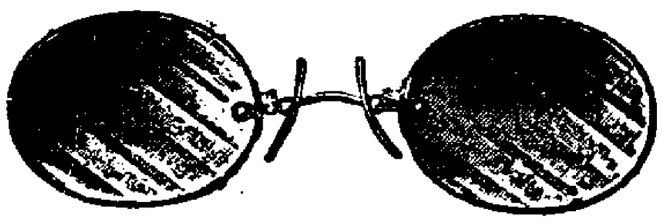
et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 29 — *Vendredi 23 Juillet 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

25. S. Jacques, Ap., 2e cl. R.
V. de Ste Anne, mém. du préc. et du 6e dim.
26. Ste Anne, Mère de la B. V. M., patronne principale de la Province, 1re cl. et Oct. comm. B.
27. 2e jour Oct. de Ste Anne. sd. B.
28. S. Samson, Ev. et C. sd. B.
29. Ste Marthe, V. sd. B.
30. 5e jour de l'Oct. de Ste Anne. sd.
31. S. Ignace, C. dm. B. [B.
1er *Août.* 7e dim. Pent.
Au chœur, solennité de Ste Anne.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréflévénez 24-25
Retraite de Quimperlé 26-31
Augustines de Pt-l'Abbé.. 1-8 Août.

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Certificat de baptême en vue du mariage ; Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes ; Inspection diocésaine.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Décès ; Pèlerinage national de Lourdes ; Retraite de NN. SS. les Evêques de l'Ouest.
III. *Chronique générale.* — Le fidèle.
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Certificat de baptême en vue du mariage. — Par décision de l'Assemblée des Evêques de la Province de Rennes du 7 Juillet 1943, le certificat de baptême en vue d'un mariage doit toujours être demandé à une paroisse d'un autre diocèse, non par les futurs époux, mais par le *Curé lui-même* qui doit procéder à la célébration de ce mariage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes *en union avec le pèlerinage national* (19-23 *Août*) *qui sera la grande supplication de la France à la Vierge.*

La Neuvaine se fera du 14 au 22 Août, aux trois grandes intentions qui se partageront les journées de Lourdes :

Le vendredi 20 Août : *le redressement de l'individu ;*
Le samedi 21 Août : *le redressement de la famille ;*
Le dimanche 22 Août : *le redressement de la nation.*

On recommande de la faire dans les églises paroissiales et les chapelles ; les malades, les enfants, les familles, les communautés religieuses sont spécialement priés de s'unir à ces prières. Mais on peut les faire aussi en particulier.

Le dimanche 22 Août, il y aura une Heure Sainte devant la Grotte, de 15 à 16 heures.

A Paris, la clôture de la Neuvaine aura lieu à Notre-Dame des Victoires, le dimanche 22 Août, à 7 h. 30 du soir.

Les prières de la Neuvaine sont :

1° une dizaine de chapelet,
2° les Litanies de la Sainte Vierge,
3° la prière à Notre-Dame de Lourdes :

O Vierge Immaculée de Lourdes, pour la troisième fois, dans les circonstances que nous traversons, nous venons nous jeter à vos genoux et implorer votre maternelle bonté.

Plus que jamais, écoutez nos supplications : notre France est toute meurtrie. Bénissez nos prisonniers ; rendez-les à leurs familles. Protégez nos chers travailleurs. Laissez-vous toucher par toutes les ruines que la guerre accumule, par tant de douleurs, de misères, d'angoisses, par tant de vies fauchées à la fleur de l'âge. Faites cesser ce fléau de la guerre qui désole le monde et obtenez-nous enfin la paix, une paix solide et durable dans la justice et la charité.

Mais la France ne souffre pas seulement de la guerre. Elle souffre encore parce qu'elle s'est éloignée du Christ, et cette souffrance est la plus grave. O Marie, accordez-lui aussi la grâce de ce miracle. Qu'elle se rappelle son histoire : c'est lorsqu'elle a été la plus chrétienne qu'elle a connu sa plus grande prospérité ; qu'elle opère aussi un redressement indispensable. Qu'elle se remette à marcher dans la belle voie qui a été la sienne si longtemps. Que la religion reprenne sa place dans nos institutions, qu'elle guide de nouveau la jeunesse et qu'elle refleurisse dans nos familles.

Oui ! O Vierge triomphante, soyez notre salut, en nous délivrant au plus tôt des maux effroyables de la guerre ; notre salut encore, en nous ramenant à votre divin Fils, en rendant à notre cher pays l'âme d'une nation véritablement chrétienne.

4° Les invocations répétées trois fois :

Cœur sacré de Jésus, sauvez la France,
Cœur immaculé de Marie, priez pour nous,
Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous,
Saint Michel, patron de la France, p. p. n.,
Saints et Saintes de France, priez p. n.

III. Inspection diocésaine. — 1° Subventions. — La première tranche des subventions pour l'année scolaire 1942-1943 a été adressée à chaque école. Les directeurs et directrices qui, au 25 Juillet, n'auraient pas reçu notre envoi, sont priés de nous en aviser au plus tôt.

2° Retraites. — Les institutrices qui prendront part aux différentes retraites de Quimper, Lesneven et Cours Normal, sont priées d'apporter, outre leurs tickets de pain et de viande, leur provision de beurre et de sucre, et, dans la mesure du possible, leurs draps de lit.

3° D. E. P. P. — Une deuxième session pour le *Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires* aura lieu en Septembre.

4° Personnel enseignant. — La réquisition des jeunes maîtres pour le Service Obligatoire du Travail nous place dans une situation angoissante pour la prochaine rentrée scolaire. Aussi serions-nous particulièrement reconnaissants aux Supérieurs de collèges et aux prêtres des paroisses de nous aider activement dans le recrutement du personnel : qu'ils fassent appel à l'esprit d'apostolat des jeunes gens et des jeunes filles, âgés de 18 ans et munis du Brevet ou du Baccalauréat, et qu'ils veuillent bien nous les signaler. La vie de plusieurs écoles est en jeu.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 6e *dimanche après la Pentecôte* (25 *Juillet*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 16 h., réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 18 h., sermon breton, vêpres des morts.
Tous les matins : à 7 h. 30, services.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 6e *dimanche après la Pentecôte* (25 *Juillet*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières pour la paix, salut du Saint-Sacrement.
Lundi, mardi, mercredi : à 8 heures, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de service. — Quimper (Saint-Corentin) : jeudi 29 Juillet, à 10 heures, service anniversaire pour M. le chanoine Salomon, ancien inspecteur.

Décès. — On annonce le décès, à Pontmain, du R. Père Joseph Lagathu, O. M. I., originaire de Plougastel-Daoulas, et ancien missionnaire à Ceylan. R. I. P.

La plaquette illustrée « La Défense du breton » est épuisée. Un nouveau tirage prévu n'a pas été autorisé.

Pèlerinage national de Lourdes. — On annonce que le pèlerinage national de Lourdes aura lieu du jeudi soir 19 Août au lundi matin 23.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Retraite de NN. SS. les Evêques de l'Ouest. — Tous les deux ans, NN. SS. les Evêques de l'Ouest se réunissent, la première semaine de Juillet, à Notre-Dame du Chêne, pour faire en commun leur retraite. Mgr Grente prit l'initiative de le leur proposer, dès 1921, et, depuis, ces saints exercices se sont poursuivis avec une édifiante régularité.

Malgré la difficulté des communications, le vénérable évêque de Quimper, Mgr Duparc, qui n'y a jamais manqué, n'a pas craint d'imposer à ses 86 ans la fatigue du voyage et du règlement de la retraite, et cinq septuagénaires l'avaient imité. Bel exemple pour leurs prêtres.

Etaient ainsi réunis au sanctuaire marial, avec la régularité et le silence de séminaristes, pendant la semaine du 5 Juillet : NN. SS. Gaillard, archevêque de Tours ; Roques, archevêque de Rennes ; Grente, archevêque du Mans ; Duparc, évêque de Quimper ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Costes, évêque d'Angers ; Pasquet, évêque de Séez ; Richaud, évêque de Laval ; Villepelet, évêque de Nantes ; Le Bellec, évêque de Vannes ; Cazaux, évêque de Luçon ; Cogneau, auxiliaire de Quimper ; Massé, auxiliaire de Luçon ; Foin, auxiliaire du Mans.

Le prédicateur de la retraite était M. le chanoine Audrain, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Versailles.

Mgr de la Selle, supérieur de N.-D. du Chêne et les Missionnaires reçurent les vénérés retraitants avec beaucoup de respect et de bonne grâce. Les petits clercs assurèrent pieusement le service des messes et les chants des Saluts du Saint-Sacrement.

Tout le personnel de l'Etablissement, sous la conduite des dignes religieuses, s'efforça de laisser à NN. SS. les Evêques le souvenir de son dévouement.

Après la clôture de la retraite, S. E. Mgr Gaillard, archevêque de Tours, exprima fort délicatement les remerciements de NN. SS. les Evêques à S. E. Mgr Grente et le félicita, de nouveau, et de l'honneur insigne que lui avait fait le Saint-Père, et des grâces de son jubilé.

Mgr l'Archevêque répondit par d'aimables remerciements et pria S. E. Mgr Roques, archevêque de Rennes, de bien vouloir accepter le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale du Mans.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le fidèle. — On m'a fait l'honneur, peu escompté, encore moins attendu, d'approuver, presque de louer les articles qui ont paru dans la *Semaine religieuse* sur le sacristain, l'enfant de chœur, le chantre... Je n'en ai guère le mérite : le premier n'est pas de moi, les autres ont été ou dictés ou inspirés... Mais, puisqu'ils plaisent, et qu'ils peuvent servir, me dit-on, à faire un peu de bien, cet accueil qui leur est fait semble une invitation à continuer. D'où ce nouvel article se rapportant au même sujet.

Le sacristain, l'enfant de chœur, le chantre, avons-nous spécifié, sont nécessaires à l'église. On a pu se demander s'ils sont les seuls, s'il n'y en a pas d'autres.

Eh ! bien oui, il y en a d'autres, beaucoup d'autres, et beaucoup plus nécessaires que le sacristain, l'enfant de chœur, le

chantre... j'allais dire que le prêtre lui-même... Je m'arrête sur celui-ci : car je viens d'entendre une exclamation. Laissons donc là le prêtre pour le moment, et interrogeons nos fidèles lecteurs : qui donc, demandez-vous, serait à l'église plus nécessaire que le chantre, le sacristain et l'enfant de chœur ? — Eh ! quoi, vous ne le devinez pas ? Vous hésitez ? Vous voilà interdits, sans parole ? — Eh ! bien, c'est vous-mêmes, c'est chacun de vous, c'est le chrétien fidèle — le fidèle, en un seul mot : celui qui a la foi, celui qui vit de la foi, celui qui vit sa foi : fidèle signifie tout cela.

Les autres, chantre, sacristain, enfant de chœur, prêtre même, nous vous l'expliquerons, ne sont que des instruments, — le fidèle est on peut dire la substance de la religion. C'est par lui et pour lui que la religion existe.

Pourquoi le Fils de Dieu est-il venu sur la terre ? Pour qui s'est-il fait homme ? Pour qui a-t-il vécu, est mort, est ressuscité, a institué l'Eucharistie, les Sacrements, l'Eglise ? Pour qui est-il présent dans nos temples, sur nos autels, dans la Communion ? Pour qui ? — pour le fidèle, pour que le fidèle existe, qu'il ait la foi, qu'il vive de la foi, qu'il se sauve par la foi et les œuvres.

Et voilà pourquoi sa présence à l'église est nécessaire ; à l'église où il naît à la foi par la grâce du Baptême, où il reçoit la doctrine de la foi par la prédication de l'Evangile, où il entretient la foi par la réception des Sacrements, où il respire l'atmosphère de la foi, par le contact avec ses ministres et ses frères en Jésus-Christ, où il se renouvelle à la vie de la foi, s'il a eu momentanément le malheur de la perdre... où il se trouve, en un mot, avec tous les siens, sur le chemin du Ciel.

De qui donc la présence est-elle plus nécessaire à l'église, que celle du chrétien fidèle ?

Aujourd'hui les faibles d'esprit s'imaginent que le prêtre est seul intéressé à la pratique de la religion. Mais le prêtre n'est pas prêtre pour lui : il est prêtre pour les fidèles. J.-C. lui a dit : « *Recevez le Saint-Esprit, allez, enseignez toutes les nations ; baptisez-les...* »

Il a reçu le Saint-Esprit, ce n'est pas pour lui, c'est pour le communiquer, c'est pour recevoir de lui ce pouvoir divin, inexprimable, incompréhensible, de le transmettre aux autres, à tous les fidèles, à vous qui êtes les frères et le troupeau de Jésus-Christ, à vous qui êtes les appelés et qui serez un jour les élus du ciel, par la doctrine, le baptême, la prédication de la loi et des préceptes : « *Euntes, docete, baptizantes, docentes quæcumque mandavi vobis.* »

C'est le fidèle qui a donc proprement sa place à l'église ; c'est là sa maison, c'est son foyer, il y est chez lui, — et quand il en est sorti, pour son travail et ses besoins quotidiens, sa pensée doit l'y ramener sans cesse, comme à la maison de famille, où il est si bon d'habiter avec son Père et tous les siens.

L'église est la maison du chrétien. Le prêtre aussi s'y trouve, mais à un autre titre, nous le verrons plus tard.

Le chrétien doit y être, en raison de son salut, aussi souvent, aussi longtemps que l'Eglise et son salut le demandent.

Comprenez-vous ces baptisés qui boudent les offices, qui s'abstiennent quelquefois et y viennent comme malgré eux, qui choisissent les plus courts, et négligent les autres, qui s'y tiennent sans convenance, froids et indifférents, peut-être les mains dans les poches, la ceinture ou le turban, qui n'ouvriront pas

Archives diocésaines Quimper et Léon

un livre, ou ne remueront pas les lèvres pour formuler une prière, moins encore pour participer au chant, qui s'ennuieront d'un bout à l'autre, et n'attendront avec impatience que le moment de sortir.

Le fidèle est plus avisé, plus réfléchi et plus positif. Il ne va pas à l'église seulement pour l'acquit de sa conscience : c'est un devoir, il le sait, et il l'accomplira ; mais il l'accomplira avec toute sa ferveur et sa dévotion.

Il sait que pour entendre validement la messe, il suffit de maintenir son attention à Dieu. Mais cet effort n'est pas pour lui un travail machinal. Il sait que la sainte messe est le sacrifice renouvelé de Jésus au Calvaire, qu'il y doit prendre sa part pour offrir à Dieu avec la sainte Victime, son adoration, ses actions de grâces, ses satisfactions et sa prière. « *Adimpleo ea qua desunt passionum Christi* (Col. I. 24) et il s'unit de son mieux aux intentions du prêtre, qui sont les mêmes que celles de Jésus, à celles de ses frères, les autres assistants, à tous ceux qui du ciel, de la terre et du purgatoire s'intéressent à la fonction sainte, suivant autant que possible sur un livre les diverses parties, et si c'est la grand'messe, prenant part à tout le chant.

Le fidèle arrive à la messe pour le commencement et il ne part pas à l'*Ite missa est*...

Le fidèle ne dort pas au prône et à l'instruction. Les prières sont pour lui, l'Eglise, la paroisse, et tous ceux qu'il aime, vivants ou morts. L'instruction, d'où qu'elle vienne, est pour lui toujours intéressante. Il y trouve toujours du nouveau ou y raffermit ses convictions.

Il sortira de l'église, heureux et rajeuni ; et le soir, après les vêpres, quand il jettera sur la journée, en disant sa prière avec tous les siens, un regard rétrospectif, il se réjouira d'avoir vécu un jour sanctifiant, rempli de repos et de consolation.

Le vrai chrétien, disais-je plus haut, ne se contente pas d'avoir passé à l'église quelques heures le dimanche. Il y revient souvent, au moins par la pensée. Plus d'un y reviennent volontiers personnellement au cours de la semaine. C'est qu'il y a sur semaine aussi bien que le dimanche, la messe et la communion. Les délices du bon chrétien sont la messe et la communion. Notez bien que je dis la messe et la communion, et non pas la messe seule et la communion seule. Toute ma vie, je me suis efforcé, d'aucuns en sont témoins, d'unir chez les fidèles les deux actes de piété. Je ne fais que répéter ici ce que j'ai exprimé maintes fois : je ne comprends pas la messe sans la communion, la communion sans la messe : l'une est le complément de l'autre.

Et pourquoi n'y aurait-il pas, dans une paroisse chrétienne, beaucoup plus de fidèles à entendre la messe et à communier sur semaine ?

« Ce ne sont pas seulement, en effet, ceux que notre Pontife Jésus-Christ a choisis comme ministres pour offrir à la Majesté divine *du levant au couchant l'oblation pure* (Mal. I. II)) qui prennent part à ce sacrifice mystérieux, et exercent la fonction de satisfaire et de sacrifier ; c'est le peuple chrétien tout entier qui est appelé par le Prince des Apôtres *race royale, sacerdoce royal* (I Pierre II, 9) et qui doit offrir pour soi et pour tout le genre humain le *sacrifice pour le péché* au même titre, à peu près, que les prêtres et les pontifes pris parmi les hommes et attachés en faveur des hommes aux fonctions qui regardent le service de Dieu. »

(L'Encyclique de S. S. Pie XII.)

Le bon prêtre gémit, quand après mille efforts, il voit une partie notable de son troupeau lui échapper, et négliger, souvent par un misérable respect humain, la pratique de la religion.

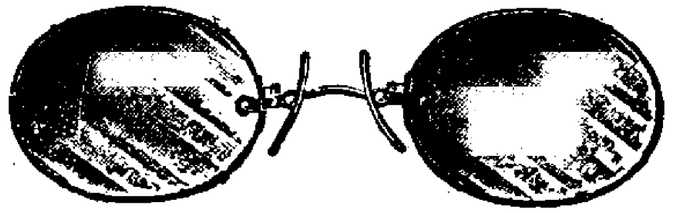
Il n'est guère moins affligé, lorsque dans une paroisse nombreuse, avec une agglomération importante, groupée autour de l'édifice, il voit son église déserte, et la table de communion sinon abandonnée, du moins rarement fréquentée par un tout petit nombre de fidèles, hommes ou femmes.

Réveillez votre foi : soyez dociles à la voix de votre pasteur. Ne vous contentez pas de le respecter, de le vénérer. Entendez sa voix, suivez son appel.

Un bon chrétien, en toute occasion, est de l'avis de son curé ou de son recteur, lorsqu'il s'agit des intérêts de son âme et de la défense des droits de Dieu. Il doit être son écho fidèle pour répéter et réaliser la consigne, par exemple de l'Action catholique, ou même de l'Action électorale, si la foi et la religion s'y trouvent engagées.

Nous ne parlons pas aujourd'hui de la conduite dans la vie privée, du travail et de la vie de famille. Toutes ces choses doivent être ordonnées au service de Dieu, et soumises, en tant que telles, au contrôle du pasteur et de l'autorité ecclésiastique.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

LE
BON D'ÉPARGNE
par les avantages qui lui sont attachés : intérêt 3 % net d'impôts sur les valeurs mobilières, facilités de remboursement anticipé, etc...
Constitue le placement le plus avantageux et le plus commode.
Placez vos disponibilités en
BONS D'ÉPARGNE

LA CLEF DES SONGES



Si vous rêvez que vous volez

Si vous rêvez de pluie

ACHETEZ UN BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE

58e Année. N° 30 — *Vendredi 30 Juillet 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Août).

1. 7e dim. Pent. sd. V.
   Au chœur. solennité de Ste Anne.
2. Octave de Ste Anne. dm. B.
3. Invention de S. Etienne, M. sd. R.
4. S. Dominique, C. dm. B.
5. Dédic. de Ste Marie aux Neiges. dm. B.
6. Transfiguration de N. S. J.-C. 2e cl. B.
7. S. Gaëtan, C. d. B.
8. 8e dim. Pent. sd. V.
   A V., mém. de S. J.-M. Vianney, des SS. Cyriaque et Comp., et de S. Romain.

Samedi 14 : *dispense de jeûne et d'abstinence.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé ..... 1-8 Août.

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Inspection diocésaine ; Nominations ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis important ; Avis de services ; Pèlerinage à la Mère-de-Dieu ; Semaine pédagogique ; Trémaouézan ; Kenvreuriez ar Brezoneg.
III. *Chronique générale.* — Le témoignage chrétien.
IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Inspection diocésaine. — L'Inspection diocésaine tient à la disposition des chefs d'établissements (collèges et cours complémentaires) des *Etats de liquidation des Bourses d'entretien* exigés trimestriellement par l'Inspection académique en triple exemplaire. Qu'ils veuillent bien se pourvoir dès maintenant en vue de l'année scolaire 1943-1944 du nombre d'imprimés nécessaires ; prix de l'unité 0 fr. 60. Compte courant de l'Inspection diocésaine : Le Ster Fr., insp. écoles privées, 528.80 Rennes.

Archives diocésaines Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— Vicaire à Roscoff, M. Loaec Jean-François, professeur à N.-D. du Creisker (Saint-Pol-de-Léon) ;

— Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Joseph Jézégou, vicaire-instituteur à Arzano ;

— Vicaire-instituteur à Arzano, M. Jean Bronnec, instituteur à Landivisiau ;

Vicaire à Coray, M. Alain Paul, instituteur à Kerfeunteun ;

— Vicaire à Lennon, M. Jean Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun ;

— Vicaire à Ploujean, M. François Ménez, jeune prêtre de Plougonven ;

— Vicaire à Cléder, M. Julien Ménez, instituteur à Plouescat;

— Vicaire à Beuzec-Conq, M. Louis Bernard, jeune prêtre de Plonévez-du-Faou.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François Sellin, ancien recteur de Tréguennec, décédé à Pont-Aven, à l'âge de 69 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché . c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *7e dimanche après la Pentecôte* (1er *Août*), *solennité de Ste Anne :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Procession des confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction. A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confessions des filles du catéchisme.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

Du samedi 7 à midi au dimanche 8 au soir, indulgence de la portioncule à chaque visite faite à la cathédrale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *7e dimanche après la Pentecôte* (1er *Août*): messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h., services pour les Trépassés.

Jeudi : à partir de 14 heures, confessions.

Le premier vendredi du mois : messe à l'autel du Sacré-Cœur, bénédiction après la messe de 7 h. 30. De 9 h. à 17 h., exposition du Saint-Sacrement. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs, sauf vendredi : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Avis important. — *En raison des congés annuels, les ateliers et bureaux de l'imprimerie Cornouaillaise seront fermés du* 1er *au* 16 *Août.*

La parution de la Semaine religieuse *est suspendue pendant cette quinzaine.*

Avis de services. — Quimper (Saint-Corentin) : samedi 7 Août, à 10 heures, service anniversaire pour M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain.

— Pont-Aven : mardi 3 Août, à 11 heures, service de huitaine pour M. l'abbé François Sellin, ancien recteur de Tréguennec.

Pèlerinage à la Mère-de-Dieu. — La Ligue Féminine d'Action Catholique organise, le dimanche 8 Août, un pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, sous la présidence de S. E. Monseigneur Duparc.

11 h., grand'messe, chantée par M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mathieu ; sermon breton par M. l'abbé Guichaoua, aumônier de la Retraite.

15 h. 30, vêpres. Sermon français par M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les ligueuses du canton de Quimper et des paroisses voisines sont invitées à y venir en grand nombre prier avec leurs familles pour la France et son avenir.

Semaine pédagogique (30 *Août*-4 *Septembre* 1943). — Organisée par l'Union des Religieuses enseignantes du diocèse de Quimper à la Retraite du Sacré-Cœur, 10, rue Verdelet, Quimper, sous la présidence de LL. EE. Mgr Duparc et Mgr Cogneau. Conférencier : R. P. Delaage, S. J. Sujet des Conférences : *Nos adolescents :* leur psychologie ; formation de l'intelligence, du cœur ; sens de l'effort ; problème de l'autorité.

Horaire : 8 h., messe (facultative) ; 9 h. 30, conférence ; 11 h., cours technique ; 15 h. 30, cours tecnnique ; 17 h. 30, Conférence, Salut du Saint-Sacrement.

Lundi 30 Août : ouverture, messe à 9 h. 30 ; 11 h., conférence du Révérend Père.

Les cours techniques indiqués par l'horaire porteront sur l'enseignement des mathématiques, des sciences, de l'anglais de la classe de 6e à la classe de 1re et seront suivis d'un échange de vues. Les professeurs non religieuses pourront prendre part à cette session de formation.

Conditions d'inscription : 60 fr. par personne.

Trémaouézan. — Parrezig an Dre, e-doug ar sizunveziou tremenet, he deus bevet derveziou kaer...

Da sul ar Pantekost eo bet tronet an Aotrou Person nevez, an Aotrou Favé, ginidik eus Kernilis, hag a oa betek-hen kure e parrez Itron-Varia Kerbonne.

Na pegen c'houek eo gwelout eur barreziad tud o tigemerout ar beleg evel eun tiad, bugale o tigemerout eun Tad ! Ha pa vez ar barrez-se eur barrez kristen, evel hini an Dre, n'eo ket hepken evel eun tad e vez digemeret ar beleg, met evel an hini a zeu da zerc'hel plas Hor Salvez Jezuz-Krist.

Eus pep ti, a dra-sur, e oa tud oc'h heuilh ar prosesion a gasas an Aotrou Person eus e bresbital betek an Iliz.

An daez, ar c'hroaziou, ar bannielou a oa douget gant kerent an Aotrou Person, e vreudeur, e c'hoarezed-kaer, e nized hag e nizezed. E vamm, ivez, daoust d'he 82 vloaz, a oa deuet laouen da gemerout perz er gouel kaer, da welet troni he mab.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— Vicaire à Roscoff, M. Loaec Jean-François, professeur à N.-D. du Creisker (Saint-Pol-de-Léon) ;

— Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Joseph Jézégou, vicaire-instituteur à Arzano ;

— Vicaire-instituteur à Arzano, M. Jean Bronnec, instituteur à Landivisiau ;

Vicaire à Coray, M. Alain Paul, instituteur à Kerfeunteun ;

— Vicaire à Lennon, M. Jean Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun ;

— Vicaire à Ploujean, M. François Ménez, jeune prêtre de Plougonven ;

— Vicaire à Cléder, M. Julien Ménez, instituteur à Plouescat;

— Vicaire à Beuzec-Conq, M. Louis Bernard, jeune prêtre de Plonévez-du-Faou.

III. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François Sellin, ancien recteur de Tréguennec, décédé à Pont-Aven, à l'âge de 69 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché . c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (1er *Août*), *solennité de Ste Anne :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Procession des confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction. A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confessions des filles du catéchisme.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

Du samedi 7 à midi au dimanche 8 au soir, indulgence de la portioncule à chaque visite faite à la cathédrale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (1er *Août*): messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h.; procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h., services pour les Trépassés.

Jeudi : à partir de 14 heures, confessions.

Le premier vendredi du mois : messe à l'autel du Sacré-Cœur, bénédiction après la messe de 7 h. 30. De 9 h. à 17 h., exposition du Saint-Sacrement. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs, sauf vendredi : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Avis important. — *En raison des congés annuels, les ateliers et bureaux de l'Imprimerie Cornouaillaise seront fermés du* 1er *au* 16 *Août.*

La parution de la Semaine religieuse *est suspendue pendant cette quinzaine.*

Avis de services. — Quimper (Saint-Corentin) : samedi 7 Août, à 10 heures, service anniversaire pour M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain.

— Pont-Aven : mardi 3 Août, à 11 heures, service de huitaine pour M. l'abbé François Sellin, ancien recteur de Tréguennec.

Pèlerinage à la Mère-de-Dieu. — La Ligue Féminine d'Action Catholique organise, le dimanche 8 Août, un pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, sous la présidence de S. E. Monseigneur Duparc.

11 h., grand'messe, chantée par M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mathieu ; sermon breton par M. l'abbé Guichaoua, aumônier de la Retraite.

15 h. 30, vêpres. Sermon français par M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les ligueuses du canton de Quimper et des paroisses voisines sont invitées à y venir en grand nombre prier avec leurs familles pour la France et son avenir.

Semaine pédagogique (30 *Août*-4 *Septembre* 1943). — Organisée par l'Union des Religieuses enseignantes du diocèse de Quimper à la Retraite du Sacré-Cœur, 10, rue Verdelet, Quimper, sous la présidence de LL. EE. Mgr Duparc et Mgr Cogneau. Conférencier : R. P. Delaage, S. J. Sujet des Conférences : *Nos adolescents :* leur psychologie ; formation de l'intelligence, du cœur ; sens de l'effort ; problème de l'autorité.

Horaire : 8 h., messe (facultative) ; 9 h. 30, conférence ; 11 h., cours technique ; 15 h. 30, cours technique ; 17 h. 30, Conférence, Salut du Saint-Sacrement.

Lundi 30 Août : ouverture, messe à 9 h. 30 ; 11 h., conférence du Révérend Père.

Les cours techniques indiqués par l'horaire porteront sur l'enseignement des mathématiques, des sciences, de l'anglais de la classe de 6e à la classe de 1re et seront suivis d'un échange de vues. Les professeurs non religieuses pourront prendre part à cette session de formation.

Conditions d'inscription : 60 fr. par personne.

Trémaouézan. — Parrezig an Dre, e-doug ar sizunveziou tremenet, he deus bevet derveziou kaer...

Da sul ar Pantekost eo bet tronet an Aotrou Person nevez, an Aotrou Favé, ginidik eus Kernilis, hag a oa betek-hen kure e parrez Itron-Varia Kerbonne.

Na pegen c'houek eo gwelout eur barreziad tud o tigemerout ar beleg evel eun tiad, bugale o tigemerout eun Tad ! Ha pa vez ar barrez-se eur barrez kristen, evel hini an Dre, n'eo ket hepken evel eun tad e vez digemeret ar beleg, met evel an hini a zeu da zerc'hel plas Hor Salvez Jezuz-Krist.

Eus pep ti, a dra-sur, e oa tud oc'h heuilh ar prosesion a gasas an Aotrou Person eus e bresbital betek an Iliz.

An daez, ar c'hroaziou, ar bannielou a oa douget gant kerent an Aotrou Person, e vreudeur, e c'hoarezed-kaer, e nized hag e nizezed. E vamm, ivez, daoust d'he 82 vloaz, a oa deuet laouen da gemerout perz er gouel kaer, da welet troni he mab.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Iliz e voe tronet ar Person nevez gant an Aotrou Chaloni Ar Roux, person Kleder, ginidik eus parrez an Dre. D'an Aviel, an Aotrou Ar Roux a savas er gador, hag, e berr gomzou hag a yeas eeun d'ar galon, e tisplegas d'e genvroiz pegen pounner eo karg ar beleg, he pegen bras dever en deus pep kristen da enori, da skoazella ha da garout ar beleg, dreist-holl beleg ar barrez, an Aotrou Person.

⁂

Teir sizun goude gouel kaer an dronidigez, setu ar pardon bras, pardon Itron-Varia an Dre.

Ouz an aoter gant an oferenn-bred eman an Aotrou Arc'hant, person Plouzeniel. Ha daou gapusin a weler ivez er c'heur... Deuet int da brezeg an Adorasion.

Ha kaer eo bet an adorasion-se !... Tud an Dre fi'o deus ket marc'hatet evit diskregi diouz o labouriou ha dont d'o iliz-parrez adalek an eur kenta. Eno, e ano an eskopti, o deus adoret Hor Salvez en e Sakramant, dre o c'han (hag en Dre e ouezer kana) hag o fedennou, selaouet e genteliou displeget d'ezo gant an Tadou Brieuc hag Aimé, ha kempennet o c'halon dre eur gofesion vat evit reseo o Doue dre ar gomunion. Gant ar rummad kenta, ez eus bet ouz an daol santel 47 gwaz ha 79 maouez, ha gant an eil rummad 85 gwaz ha 81 maouez.

Ar vugale o deus bet ivez daou zerveziad adorasion. E serr ober o adorasion o deus graet ivez o retred. Ha Pask ar vugale (62 a oa anezo) en deus klozet dispar an adorasion.

O klevout ar vugale o renevezi promesaou o badiziant hag oc'h en em ouestla d'an Itron-Varia, me gav d'in, holl barrezianiz an Dre o deus ivez prometet d'an Aotrou Doue kaout soni eus kenteliou an adorasion, ha goulennet digant an Itron-Varia sikour anezo da veza gwelloc'h bugale d'ezi...

Derveziou kaer, derveziou laouen, derveziou pinvidik eo bet goueliou parrez an Dre ; lakaet o deus ar c'halonou da dridal gant an tanva eus levenez ar baradoz... ha tennet o deus war ar barrez ha war he Ferson nevez bennoziou puilh Hor Salver Jezuz-Krist hag ar Werc'hez Vari.

Kenvreuriez ar Brezoneg a tenu sa réunion annuelle le 6 Juillet, sous la présidence de M. le vicaire général Joncour. Elle a rendu compte aux membres présents de son activité durant la première année de son existence et établi un programme de travail pour la deuxième année.

Mandatée par Monseigneur l'Evêque pour maintenir et propager la langue bretonne dans le diocèse, *Kenvreuriez ar Brezoneg* a engagé résolument la lutte, et cette première année d'action a été féconde en initiatives heureuses.

L'étude du breton a été rendue obligatoire dans toutes les écoles primaires libres. Cette « révolution » scolaire, dont le mérite revient aux inspecteurs diocésains, est bien ébauchée ; elle sera poursuivie. Il y a dix ans, elle eût été irréalisable ; les idées bretonnes ont fait leur chemin. Les Congrégations enseignantes ont témoigné d'une compréhension et d'un esprit de discipline qui les honorent. Pour préparer maîtres et maîtresses à cet enseignement, le breton est étudié jusque dans les juvénats et les noviciats.

Une autre réalisation d'importance a été la traduction du catéchisme. Ce travail s'imposait. Mais cela ne se fait pas en un

jour. D'ores et déjà cependant le *Katekiz bihan* est sous presse, assuré de paraître en Octobre. Le *Katekiz krenn*, retardé par la crise du papier, est promis pour Décembre. Le *Katekiz bras* sera mis en chantier dès que les retouches prévues au catéchisme national auront été publiées. Sous sa nouvelle forme, le catéchisme breton ne fera plus figure de parent pauvre ; les petits bretonnants disposeront d'un manuel attrayant, bien illustré, moderne, rédigé en un langage clair et concis qui plaira.

La presse locale a porté à la connaissance de tous le grand succès du *Sulvez ar Brezoneg* qui s'est déroulé à Cléder le 7 Mars. L'essai a été concluant. Les *Sulveziou ar Brezoneg* devront se multiplier et contribueront à redresser les esprits farcis de préjugés anti-bretons. Pour cette réalisation, *Kenvreuriez ar Brezoneg* sollicite le concours des prêtres des paroisses.

De son côté, elle se propose de les aider. C'est ainsi qu'elle espère, pour la fin de l'année 1944, mettre à leur disposition un recueil de sermons bretons. La doctrine chrétienne y sera exposée suivant le plan de prédication des Statuts diocésains. Un premier volume traitera du Symbole ; un second des Sacrements ; un troisième des Commandements ; un quatrième de la Prière et de la Liturgie ; le cinquième sera un recueil d'Homélies ; un sixième volume est prévu pour les Retraites diverses, et un septième pour les Sermons de circonstances.

Tous ces ouvrages seront menés de front et sont déjà en train. Chaque volume, confié à un « responsable », sera revu et achevé en équipe. A chaque responsable de chercher de la collaboration.

En même temps, on prépare une Vie de N. S. J.-C. et une Messe dialoguée pour les enfants.

Pour les patronages et les écoles, des traductions et des adaptations de pièces françaises sont prévues.

Le Concours de Catéchisme breton se fera encore cette année et sur une plus vaste échelle.

Kenvreuriez ar Brezoneg se trouve devant une besogne assez lourde et son action reste encore incomprise d'un grand nombre. Mais elle est forte de sa cohésion et de l'appui de Monseigneur l'Evêque. Elle a foi dans la puissance de l'effort organisé et tenace, et aussi dans le sentiment breton qui anime encore la grande majorité du clergé.

Devant l'étendue de la tâche qu'assumait jusqu'ici un trop petit nombre de confrères, il a fallu élargir le bureau de *Kenvreuriez ar Brezonez*, qui est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. le vicaire général Joncour ;
Président : M. le chanoine Le Ster, inspecteur diocésain ;
Trésorier : M. l'abbé Nédélec, directeur au Grand Séminaire;
Secrétaire : M. l'abbé Guivarc'h, aumônier du Cours Normal;
Membres : M. le chanoine Pencréac'h, aumônier du pensionnat Jeanne-d'Arc, Brest ; M. le chanoine Favé, sous-directeur des œuvres ; M. l'abbé Rannou, inspecteur diocésain ; les RR. PP. Eugène, capucin ; Rozec, montfortain ; Pronost, O. M. I., et Vigouroux, S. J.

Le bureau fait un appel pressant à tous les confrères, leur demandant leur appui moral et aussi leur appui matériel par leur inscription dans *Kenvreuriez ar Brezoneg* (cotisation 20 fr.), l'un et l'autre permettront à l'œuvre de réaliser sa tâche si urgente : l'âme bretonne est en jeu... Aidez *Kenvreuriez ar Brezoneg* à la sauver.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le témoignage chrétien. — *En ce temps-là,* lisons-nous dans l'Evangile de ce jour, Jésus dit à ses disciples : « *Lorsque le Consolateur sera venu, l'Esprit de vérité qui procède du Père et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi ; et vous aussi, vous me rendrez témoignage parce que vous êtes avec moi dès le commencement.* » (Marc, XVI.)

Témoigner, ce n'est pas seulement affirmer qu'une chose est vraie, c'est se donner soi-même pour garant de la vérité.

C'est pourquoi le témoignage est toujours une chose grave qui engage la responsabilité de celui qui le prononce.

Devant la Justice on ne témoigne que sous la foi du serment.

Apporter à quelqu'un son témoignage, c'est engager pour lui, dans une certaine mesure, son honneur et sa personne. C'est une des plus grandes preuves d'estime et de confiance qu'un homme puisse donner à un autre homme.

Quand Jésus disait à ses Apôtres : « Vous serez mes témoins ». Il leur demandait l'héroïsme.

Ces hommes ignorants, timides, auront à proclamer à la face du monde ce qu'ils ont vu et entendu. Ils auront à soutenir devant les grands et les puissants que ce Jésus, mort sur une Croix, est le Fils de Dieu, le Roi du Ciel et de la terre. Ils auront à enseigner une doctrine en opposition complète avec les croyances et les mœurs de leur temps. Ils auront à défendre le Christ, à établir son Eglise contre la résistance d'un monde. Pour cela il leur faudra sacrifier leur repos, leurs biens, affronter les persécutions et donner leur vie.

Voilà le témoignage que le Christ leur demande.

Livrés à leurs propres forces, les Apôtres en étaient incapables. Lorsqu'il s'est agi de témoigner pour Jésus pendant la Passion, saint Pierre l'a renié, les autres se sont enfuis.

Mais le Saint-Esprit est venu en eux. Il les a remplis du don de Force, et Il a fait d'eux les plus grands conquérants spirituels de tous les temps.

Relisons les « Actes des Apôtres », nous verrons comment ils ont « témoigné » pour le Christ :

— par leurs prédications incessantes, leurs démarches infatigables ;

— par la sainteté de leur vie, si conforme à celle de leur Maître ;

— par leur courage à confesser le Christ, malgré les menaces et les persécutions ;

— par leur martyre qui est bien le plus persuasif des témoignages : « Je crois à des témoins qui se font tuer », dira-t-on d'eux dans l'avenir.

Cette foi des Apôtres, elle est venue jusqu'à nous par une chaîne ininterrompue de « témoins » dont beaucoup l'ont confessée jusqu'au sang.

Elle nous est transmise par l'Eglise, qui en a conservé le dépôt intact, à travers tant de vicissitudes, et qui nous le confie à notre tour.

Ce dépôt de la foi, nous l'avons reçu au Baptême ; il a été développé en nous par l'instruction religieuse et par de multiples grâces. La Confirmation a fait de nous des soldats du Christ.

Nous avons le devoir strict d'être ses « témoins ». Même si ce témoignage devait être onéreux, héroïque même, nous n'aurions pas le droit de nous dérober.

Nous n'avons pas à prêcher, mais nous avons parfois à parler de notre religion. C'est une erreur, et souvent un prétexte pour notre lâcheté, que de dire : « Mes convictions ne regardent que moi ».

Jouir d'une fortune, en laissant mourir de faim nos voisins, ne serait pas plus égoïste que de profiter des immenses bienfaits de notre Christianisme, sans essayer de les communiquer.

Il faut savoir parler pour *enseigner :* il y a tant d'âmes ignorantes et avides ! Enseigner le catéchisme aux enfants ; rappeler à ceux qui ont oublié, tel enseignement de notre foi ; donner une réponse exacte et opportune à une question.

Il faut savoir parler *pour défendre notre foi* lorsqu'on l'attaque ; cela sans colère, sans haine, avec sagesse et charité. Il faut savoir affirmer quand on nie, réfuter quand on se trompe. Souvent une affirmation tranquille et résolue est le meilleur redressement de l'erreur. « Vous pensez ainsi, mais moi qui suis chrétien, je pense autrement... Voici ce que ma religion m'enseigne. »

Notre façon de vivre est le plus éloquent des témoignages. Il faudrait qu'en nous voyant agir en toutes les circonstances, chacun pût se dire : « Voilà donc ce qu'est un chrétien », et qu'on nous enviât notre foi.

En ce moment, nous avons de multiples occasions de rendre ce témoignage :

Accepter avec courage et sérénité les privations et les épreuves, quelle excellente façon d'affirmer que nous n'avons pas mis tout notre bonheur en cette vie et que les promesses du Christ restent vraies : « Bienheureux les pauvres... les persécutés... les éprouvés... ! »

Garder intacte notre confiance, quand tout croule autour de nous, n'est-ce pas rappeler à tous la parole du Maître : « Ne craignez pas, petit troupeau... J'ai vaincu le monde » ?

Etre sans haine, sans désir de vengeance, n'est-ce pas rappeler Celui qui a dit : « Aimez vos ennemis » ?

La mort est le témoignage suprême, celui dont on doute le moins.

Le chrétien qui accepte sans murmures l'épreuve de la maladie, les affres de l'agonie ; celui qui, en pleine connaissance, fait à Dieu le sacrifice de sa vie, reçoit les derniers Sacrements, puis s'endort dans le Seigneur — celui-là témoigne vraiment de la sincérité de sa foi.

On peut encore arborer une façade pendant sa vie ; on se révèle vraiment tel qu'on est à l'heure de la mort. C'est pourquoi nos défunts qui sont morts saintement ont vraiment rendu témoignage au Christ et à l'efficacité de sa grâce.

Certains ont rendu un témoignage plus éclatant encore : ce sont ceux qui ont versé leur sang pour la cause du Christ et de son Eglise. Le martyre est l'acte de charité le plus parfait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui soit, car on ne peut rien donner de plus précieux que sa propre vie.

A ces morts, à ces martyrs, demandons la grâce de vivre comme ils ont vécu, de mourir comme ils sont morts, en vrais témoins du Christ. (*Sem. relig. de Rennes.*)

ÉMISSION
D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR
3 1/2 % NET D'IMPÔTS

AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

PRIX D'ÉMISSION : **4.925** frs
par obligation de 5.000 frs
sous déduction de l'intérêt afférent à la période 26 Juillet-15 Août 1943
SOIT NET : **4.915** frs

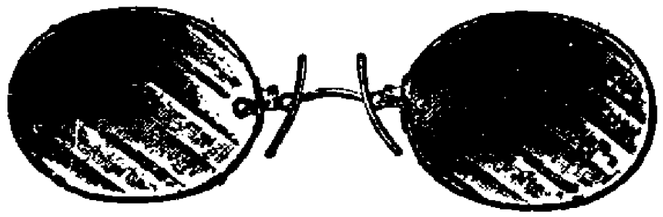
INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 31 — *Vendredi 20 Août 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Août).

22. 10e dim. Pent., 4e Août. sd. V. *A V., mém. du suivant et du jour Oct. Assomption.*
23. *Vigile* de S. Barthélemy. S. Philippe Beniti, C. d. B.
24. S. Barthélemy, Ap. 2e cl. R.
25. S. Louis, R. C. dm. B.
26. S. Zéphyrin, Pp. et M. s. R.
27. S. Joseph Calasanç, C. d. B.
28. S. Augustin, E. C. et D. d. B.
29. 11e dim. Pent., 1er Sept. sd. V. *A V., mém. de Ste Rose de Lima, de S. Jean-Baptiste, des SS. Félix et Adaucte.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix ..... 17-23 | Ursulines de Morlaix 24-31

Sommaire :

cations de l'Evêché : Une lettre du Souverain Pontife au Cardinal-Vicaire à Rome ; Aux Séminaristes ; Processions ; Décorations diocésaines ; Session Agricole au Nivot ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Plonévez-Porzay, Châteauneuf-du-Faou, Kergoat-Quéménéven : Grands Pardons ; Kenta kendalc'h « Kenvreuriez ar Brezoneg » eskopti Kemper.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Une lettre du Souverain Pontife au Cardinal-Vicaire à Rome.— Le Souverain Pontife Pie XII a fait parvenir à Son Eminence Révérendissime le Cardinal Francesco Marchetti Salvaggiani, Evêque Suburbicaire de Frascati, Son Vicaire Général à Rome, la Lettre suivante :

Monsieur le Cardinal,

A Vous qui participez d'aussi près à Notre gouvernement et à Nos soucis pastoraux pour ce diocèse de Rome, centre et capitale de l'Univers catholique, de la pensée et de la foi chrétienne, Nous voulons faire parvenir Notre parole en une heure de particulière amertume, dans laquelle est plongée Notre âme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous savez bien comment le triste spectacle des massacres et des ruines qui s'accumulent — douloureuse primauté de la présente guerre ! — sur les populations sans armes et innocentes, Nous a poussé, dès le début du conflit à tout tenter pour que, même dans le heurt des armes, les sentiments et les principes d'humanité ne fussent pas complètement bouleversés et étouffés par les passions.

C'est pourquoi dans Nos Messages à tous les fidèles Nous avons rappelé aux belligérants, de quelque côté qu'ils combattent, que s'ils voulaient tenir bien haut la dignité de leurs Nations et l'honneur de leurs armes, ils eussent à respecter la vie des citoyens pacifiques et les monuments de la foi et de la civilisation. Pensez — voulions-Nous leur dire — quel jugement sévère les générations futures porteront sur qui a détruit ce qui devait être jalousement gardé du progrès des peuples comme richesse et gloire de toute l'humanité. Réfléchissez que la haine ne fut jamais la mère de la paix, et le ressentiment causé par de vastes et non nécessaires destructions fait surgir plus tardif et moins stable, moins serein, le jour d'un pacifique accord, lequel ne peut consister dans l'humiliation des vaincus, mais ne repose et ne s'affermit que sur la concorde fraternelle, réconciliatrice des esprits et modératrice des passions et des rancunes.

Comme Evêque de cette noble Cité, Nous Nous sommes employé avec un intérêt assidu — et Vous avez suivi vous-même, Monsieur le Cardinal, toutes nos démarches — à ce que fussent épargnés à Notre chère Rome les horreurs et les dommages des bombardements.

Sans rappeler l'immense importance historique de la Ville antique, pour Nous, Rome est la cité sainte du catholicisme, élevée à une gloire nouvelle et plus brillante grâce au nom du Christ, riche de remarquables monuments de la religion et de l'art, gardienne de reliques et de documents extrêmement précieux : Rome, dont les souterrains furent, aux temps des plus violentes persécutions, les premiers refuges du peuple chrétien et des martyrs qui rendirent sacrés les amphithéâtres et les cirques, aux tombeaux desquels on descend encore pour prier comme au berceau du christianisme ; Rome, sur le territoire de qui sont disséminés les Dicastères de la Curie Romaine, de nombreux Instituts et Œuvres Pontificales; des organismes internationaux et des Collèges qui dépendent de Nous ; tant et tant de sanctuaires, sans compter Nos superbes Basiliques Patriarcales ; tant de Bibliothèques et d'œuvres des plus fameux génies des Beaux-Arts ; Rome, où tant d'hommes viennent du monde entier pour apprendre non seulement la foi, mais encore la sagesse ancienne, vers qui ils regardent comme vers un phare de civilisation fondée sur les vertus chrétiennes. Mais en outre, presque au centre de la Ville — et par conséquent exposée aux dangers des attaques aériennes — se trouve Notre Cité du Vatican, Etat indépendant et neutre, qui rassemble d'inestimables trésors de foi et d'art, patrimoine sacré non seulement du Siège Apostolique, mais du monde catholique tout entier.

Tout cela, Nous l'avons rappelé clairement et à plusieurs reprises, recommandant à qui de droit, au nom de la dignité humaine et de la civilisation chrétienne, l'intégrité de Rome.

Il Nous semblait permis d'espérer que la force de si évidentes raisons, l'autorité dont Nous sommes revêtu, malgré Notre indignité, la reconnaissance commune de Notre suprême impartialité, de Notre large et constante activité de bienfaisance au

profit de tous, sans distinction de nationalité ou de confession religieuse, Nous auraient procuré, au milieu de tant d'amertumes, le réconfort de trouver auprès des deux Parties belligérantes accueil pour Notre intervention en faveur de Rome.

Mais, hélas ! Notre espérance si raisonnable a été déçue. Et maintenant, ce que Nous avons voulu écarter, est arrivé ; ce que Nous avons prévu en craignant est une bien triste réalité, car une des plus insignes Basiliques romaines, celle de S. Laurent-hors-les-murs — sacrée à la vénération de tous les catholiques par ses antiques souvenirs et par le noble tombeau de Notre vénéré Prédécesseur Pie IX, est désormais en grande partie détruite. En contemplant les ruines de ce Temple célèbre, Nous sont revenues à la mémoire les paroles du prophète Jérémie (*Lament.* 4. 1) : « Comment l'or s'est-il terni, l'or pur s'est-il altéré ? Comment les pierres sacrées ont-elles été dispersées... ? »

La douloureuse expérience des faits démontre encore une fois comment, malgré les précautions que l'on veut prendre, il est presque impossible d'éviter, sur ce sol sacré de Rome, l'effondrement de vénérables édifices.

C'est pourquoi Nous Nous croyons en devoir d'élever de nouveau Notre voix pour défendre les plus hautes valeurs qui font l'ornement et la grandeur de l'homme et du chrétien, et aussi parce que c'est Notre intention, comme Notre cœur Nous y pousse, de protéger devant l'opinion de tous les gens de bien et le jugement des générations futures, le dépôt que Nous avons reçu la charge de garder et de transmettre.

Si Notre parole jaillit d'un cœur blessé, elle ne veut être nullement une excitation au ressentiment et à la haine, mais un appel insistant et — Nous voudrions le souhaiter — efficace à des sentiments de noble compréhension du destin sacré de Rome, non moins que d'humanité et de charité chrétienne.

A Nos diocésains de Rome si durement éprouvés, et dont Nous avons pu voir de Nos propres yeux le sort malheureux, au milieu des ruines récentes, Nous avons cherché à venir aussitôt au secours avec tous les moyens dont Nous avons pu disposer. Nous leur disons : Montrez aujourd'hui plus que jamais l'ardeur et la preuve de cette foi que l'Apôtre des Nations louait déjà chez vos ancêtres. La résignation chrétienne vous rendra supportables la douleur et les privations. Que le malheur soit pour vous un stimulant à purifier vos âmes, à expier vos fautes, à retourner au Seigneur ou à vous en approcher davantage.

A tous Nos fils, qui ont les yeux fixés sur Rome et sur le Vicaire du Christ, lequel comme Evêque est à un titre spécial leur père affectueux, partout où ils se trouvent — et particulièrement à tous ceux que dans le monde entier l'expérience de leur propre douleur et de celle des autres a rendus plus compatissants aux multiples misères humaines — Nous adressons avec une paternelle insistance l'invitation à faire monter des prières confiantes vers le Seigneur, pour qu'Il hâte l'heure de sa miséricorde, quand, une fois les armes déposées et les esprits apaisés, resplendira de nouveau sur le monde bouleversé la lumière et la joie de la véritable paix.

Avec cet espoir dans le cœur, Nous vous accordons, à Vous, Monsieur le Cardinal, à Notre Clergé et à Notre peuple très chers de Rome, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près S. Pierre, le 20 Juillet de l'an 1943, le 5e de Notre Pontificat.

PIE XII, PAPE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Aux Séminaristes — Tous les candidats au Grand Séminaire, susceptibles d'y entrer en Septembre prochain, ont été avisés des conditions de leur admission. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas reçu avant le 25 Août la feuille destinée à leur obtenir de la Préfecture les bons nécessaires à leur habillement et qui est expédiée au fur et à mesure des demandes d'entrée, devront de nouveau la réclamer à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Lesneven. Les nouveaux qui n'auront pas pu se procurer des vêtements ecclésiastiques seront admis en civil.

Sauf les sous-diacres et les séminaristes nés en 1923 ou après dont les places sont retenues d'office, tous les théologiens ou philosophes de Seconde-Seconde devront, avant le 10 Septembre, faire connaître à M. l'Econome leur intention de rentrer.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de communiquer ces renseignements aux intéressés.

III. Processions. — La police de sûreté allemande, 15, rue Laënnec, à Quimper, fait savoir que, comme par le passé, toutes les demandes d'autorisation de procession devront lui parvenir directement, au moins 8 jours avant la cérémonie.

Toute demande, parvenue dans les délais et qui n'aura pas reçu de réponse, pourra être considérée comme autorisée.

IV. Décorations diocésaines. — S. Exc. Monseigneur l'Evêque décerne la médaille du Mérite diocésain, au titre de services dans l'enseignement chrétien, aux instituteurs et institutrices libres dont les noms suivent :

MM. G. Bernard, Plabennec, 43 ans ; J. Bernard, Saint-Louis-Brest, 40 ans ; Gourvest, Saint-Louis-Brest, 40 ans ; L. Rouat, Saint-Louis-Brest, 40 ans ; Stéphan, Saint-Louis-Brest, 40 ans ; E. Tréguier, Saint-Louis-Brest, 40 ans ; M. Thomas, Saint-Louis-Brest, 35 ans ; M. Floc'h, Saint-Louis-Brest, 35 ans ; J. Le Teurs, Plouarzel, 31 ans ; N. Emily, Saint-Pol-de-Léon, 30 ans.

Mlles I. Tanquerey, Tréboul, 42 ans ; J. Créach, Saint-Pol-de-Léon, 41 ans ; M.-A. Cossin, Roscoff, 39 ans ; M.-F. Furet, Lannédern, 39 ans ; A.-M. Morvan, Roscoff, 37 ans ; B. Cornec, Saint-Sauveur-Brest, 36 ans ; J. Le Meur, Tibidy, 36 ans ; F. Bothorel, Tréboul, 35 ans ; J. Le Fèvre, Landivisiau, 34 ans ; G. Quentel, Porspoder, 34 ans ; J. Quiniou, Ploujean, 34 ans ; M. Guivarc'h, Plouescat, 33 ans ; M. Quéré, Pleyber-Christ, 33 ans ; M. Ropars, Landivisiau, 33 ans ; H. Coffec, Tréboul, 32 ans ; A. Guillerm, Ploudalmézeau, 32 ans ; A. Moré, Saint-Sauveur-Brest, 32 ans ; A.-M. Ropars, Ile Molène, 32 ans ; E. Talhouas, Quimperlé, 32 ans ; H. Scanvic, Tibidy, 31 ans ; A. Simon, Hanvec, 30 ans.

V. Session agricole au Nivot, *du* 30 *Août au* 15 *Septembre.* — Le lundi 30 Août s'ouvrira au Nivot une session d'études agricoles pour les prêtres et les instituteurs chargés du cours post-scolaire agricole. Ce stage est nécessaire à tous les maîtres qui désirent se préparer au certificat d'aptitude à l'enseignement post-scolaire agricole. Il est particulièrement utile aux jeunes prêtres qui entrent en Octobre prochain dans les écoles primaires.

Tous les sessionnistes sont priés d'apporter une paire de draps et des couvertures. Les prêtres devront en plus se munir,

si possible, d'un autel portatif, de linge d'autel et de vin de messe.

Prix de la pension: 40 fr. par jour.

Les bagages seront pris à la gare de Quimerc'h et à Brasparts.

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Sennet, recteur de Rosporden, est nommé chanoine honoraire, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise.

Monseigneur a autorisé M. Coquil, recteur de Kerfeunteun, à porter la mozette de doyen.

VII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Paul Jézéquel, ancien recteur de Trémaouézan, décédé le 9 Août, à l'âge de 64 ans ;

M. François Ollivier, ancien recteur de Henvic, décédé le 15 Août, à l'âge de 80 ans ;

M. Louis Le Goff, jeune prêtre de Lampaul-Plouarzel, décédé accidentellement le 16 Août, à l'âge de 25 ans.

M. Napoléon Olivier, ancien recteur de Saint-Frégant, décédé le 18 Août, à l'âge de 81 ans ;

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (22 *Août*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Chaque matin : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Chaque soir : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (22 *Août*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres ; clôture de la neuvaine de prières à N.-D. de Lourdes pour la France, en union avec le pèlerinage national ; bénédiction.

Lundi : journée mensuelle de prières pour la France : de 9 h. à 20 h. 15, récitation du rosaire devant l'autel de Notre-Dame.

Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Trémaouézan : mardi 17 Août, 11 h. (h. off.), service anniversaire pour M. Jézéquel, ancien recteur.

— Plomelin : mardi 24 Août, à 11 h., service anniversaire pour M. le chanoine Le Bris, ancien curé de Plogastel-Saint-Germain.

— Porspoder : mercredi 25 Août, à 11 h., service anniversaire pour M. l'abbé Herry, ancien recteur.

Plonévez-Porzay. — **Pardon de Sainte-Anne la Palud.** — *Samedi* 28 *Août* : messes basses à partir de 7 h. 30 ; grand'messe à 11 h. 30. Vêpres, sermon et procession à 16 h. (h. off.).

Dimanche 29 *Août* : messes basses à partir de 7 h. 30 ; à 11 h. 30, grand'messe sous la présidence de Leurs Excellences Nosseigneurs Duparc et Cogneau ; sermon par M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coadou, supérieur du Collège de Lesneven. A 16 h., vêpres ; sermon par M. le vicaire général Moënner ; procession.

Mardi 31 *Août :* tout comme le samedi.

Les trois jours, nombreux confesseurs à la disposition des pèlerins.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes** (28 *et* 29 *Août*). — *Samedi* 28 : messes à la chapelle à partir de 7 h. (h. off.) ; à 11 h., grand'messe, instruction. A 17 h., procession de l'église à la chapelle : vêpres, etc. *Pas de cérémonie de nuit.*

Dimanche 29 : messes à 6, 7, 8, 9 et 10 h. ; à 11 h., grand' messe et sermon. A 15 h. 30, vêpres, allocution, retour de la procession, bénédiction et Cantate.

Confessions tout le samedi et le dimanche dès 6 *heures.*

KERGOAT-QUÉMÉNÉVEN. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kergoat.** — *Dimanche* 22 *Août :* messes basses à 8 h. et 9 h. 30 ; grand'messe à 12 h. Vêpres à 16 h. 30, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Offices à l'heure officielle.

A Sainte-Anne d'Auray. — Le jeudi 30 Septembre auront lieu, à Sainte-Anne d'Auray, de grandes fêtes pour le 75e anniversaire du couronnement de la statue de sainte Anne. Le programme de ces fêtes sera donné ultérieurement.

L'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, 9, rue Duroc, Paris (7e), serait reconnaissante aux membres du clergé de bien vouloir lui signaler les cas de jeunes aveugles (jeunes gens et jeunes filles de 8 à 20 ans) ne recevant aucune instruction dans une école spécialisée, et cela en vue de les aider à recevoir une éducation en harmonie avec leur cécité.

Kenta Kendalc'h « Kenvreuriez ar Brezoneg » eskopti Kemper (*Landerne,* 1-2 *a viz Gwengolo* 1943). — Bloaz a zo eo bet savet *Kenvreuriez ar Brezoneg* eskopti Kemper gant aotre ha gourc'hemennou kalonek an aotrou 'n Eskop. Boda ra an holl veleien a zo darbaret gant amzer da zont ar brezoneg hag a fell d'ezo poania war an dachenn-se.

Labouret he deus ar *Genvreuriez* betek-hen hep ober nemeur a drouz — ar vad ne ra ket atao a drouz hag an trouz ne ra ket atao a vad ! — An daouzek miz tremenet a zo bet frouezus kaer ha deuet eo ar mare d'al labous bihan da zinoda ha da deurel e gan kenta. Deuet eo ar mare da embann ar pez a zo bet graet, ha da rei tro d'an holl veleien da anaout gwelloc'h menoziou, labourou ha mennadou ar *Genvreuriez,* da rei tro ivez d'ar re holl a labour war an hevelep tachenn d'en em welout, da studia a gevret. Setu perak e vo *kendalc'h e Landerne,* renet gant an ao. Joncour, vikel-vras, *en ano an aotrou 'n Eskob.* Fizians hon eus ive hon devezo kannaded eus eskoptiou *Sant-Brieg* ha *Gwened,* hag evelse e vo kavet e Landerne, en e fez, *Breiz ar Brezoneg.* Diwezatoc'h moarvat e c'hellimp goulenn gant eskoptiou all Breiz en em unani ganeomp evit kendalc'hou ar seurt-se.

Digeri a ray ar c'hendalc'h d'an deiz kenta a viz Gwengolo da 14 eur. Echui a ray antronoz wardro 16 eur.

Pedet eo da zont an holl veleien hag an holl gloareged a zo a-du ganeomp. Er zizun a zeu e vo kavet aman peb diskleriadur war al lec'h ma vo graet ar bodadennou ha war doareou all ar c'hendalc'h.

Setu aman *roll ar Studiadennou* hervez m'int renket ganeomp en deiz a hirio :

I. *An embannaduriou : Feiz ha Breiz, Ar Vuhez Kristen, Studi hag Ober, O Lo Le, Kannad ar Galon Zakr* hag ar *Courrier du Finistère, Lizeri Breuriez ar Feiz* (eur gerig gant ar veleien a zo o ren ar c'helaouennou-se pe karget da veilha warno). Penaoz kreski o brud hag o lufr...

II. *Al labour evit ar brezoneg.* — 1° *E eskopti Kemper :* Ar gudenn displeget dre vras. Perak eo mall labourat evit ar brezoneg, — petra zo bet graet, — pe seurt skoilhou a zo bet kavet, — petra a zo sonj da ober (an ao. Guivarc'h, aluzenner e skol Sant-Sebastian, Landerne, sekretour Kenvreuriez ar Brezoneg).

b) Er C'hloerdi Bras (an ao. Falc'hun, kelenner e kloerdi-bras Kemper) ;

c) Er Skoliou (an ao. chaloni Ar Ster, ensellour ar skoliou kristen, Penn-rener K. ar B.) ;

d) War dachenn an Obererez katolik (an ao. chaloni Favé, karget eus *Ykam* eskopti Kemper) ;

e) War dachenn ar parreziou : katekiz, prezegerez, etc. (an ao. Guivarc'h).

2° *E eskopti Gwened.* — Penaoz eman kont (eur beleg eus eskopti Gwened).

3° *E eskopti Sant-Brieg.* — Penaoz eman kont (eur beleg eus eskopti Sant-Brieg).

III. *Ar beleg e Breiz hag ar brezoneg.* — Petra lavar deomp an doueoniez war ar poent-se ; menoziou-diazez ar studiadenn, dever ar beleg war an dachenn pemdeziek (an ao. P.-Y. Nédéleg, kelenner er c'hloerdi-bras, tenzorier K. ar B.).

IV. *Kemennaduriou a bep seurt.* — Ar *Framm Keltiek, Unvaniez ar Skrivagnerien* (an ao. Loeiz ar Floc'h, rener *Studi hag Ober,* kure e parrez I.-V. ar Wir-Zikour e Gwengamp).

Ar *Bleun-Brug* (an ao. Perrot, rener *Feiz ha Breiz*).

Sulvez ar Brezoneg. Petra zo bet graet, penaoz ober gwelloc'h (an ao. Guillermou, kure e Kleder).

Breuriez Sant-Herve (an ao. chaloni Calvez, person Lesneven).

An hini an defe c'hoant lakaat tra pe dra all war roll al labourou a zo pedet da skriva diwar-benn-se d'an ao. chaloni Ar Ster, straed Penn-ar-Steir, Kemper.

Renerien Kenvreuriez ar Brezoneg.

Notenn. — Ar bodadennou a vo graet e ti ar *Brovidans* eus a 14 h. da 19 h. d'an deiz kenta hag eus a 9 h. da 16 h. d'an eil dervez. Goulenn a reomp digant ar veleien hag ar gloareged en em glask o-unan ar muia ma c'hellint evit o frejou ha dreist-holl evit o lojeiz. Koulskoude aes e vo rei da zibri da 40 pe hanterkant ha loja eun ugent bennak, ouspenn zoken nemet e vo en eun dortouer. Skriva eta ar c'henta ar gwella d'an Dimezell renerez ar Brovidans, Landerne.

Eur an treniou : da zigouezout e Landerne : diouz kostez Brest : 8 h. 21 — 13 h. 34 — 16 h. 28. Diouz kostez Montroulez :

Archives diocésaines Quimper et Léon

8 h. — 10 h. — 10 h. 52 — 18 h. 57. Diouz kostez Kemper : 12 h. 19 — 22 h. 37.

Da vont kuit : warzu Brest : 8 h. — 8 h. 56 — 10 h. — 10 h. 52 — 12 h. 19 — 18 h. 57. Warzu Kemper : 6 h. 1 — 16 h. 28. Warzu Montroulez : 8 h. 21 — 13 h. 34 — 15 h. 47 — 18 h. 54 — 19 h. 48.

Il a été trouvé un bréviaire moyen Mame (pars æstiva). Le prendre à l'Evêché.

L'INTÉRÊT NATIONAL EST L'INTÉRÊT DE CHACUN. APPORTEZ VOTRE CONCOURS.

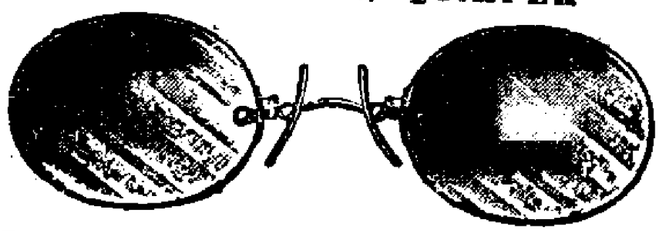
VOUS ÊTES SOLIDAIRE DE VOTRE PAYS, EN DÉFENDANT SES INTÉRÊTS VOUS PROTÉGEZ LES VOTRES.

AB 18

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 32 — *Vendredi 27 Août 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Août-Septembre).

29. 11e dim. Pent. 1er Sept. sd. V. *A V., mém. du suivant, de S. Jean-Bapt., des SS. Félix et Adaucte.*
30. Ste Rose de Lima, V. d. B.
31. S. Raymond Nonnat, C. d. B.
1er *Sept.* S. Gilles, Ab. s. B.
2. Les BB. Martyrs français, dm. R.
3. De la Férie. V.
4. De la B. V. M. B.
5. 12e dim. Pent. 2e Sept. sd. V. *A V., mém. de S. Laurent Justinien.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Morlaix ..... 24-31 | Plounéour-Trez ..... 1-5 Sept.

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Inspection diocésaine ; Union Missionnaire du Clergé ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Kerdévot et Le Folgoat : Grands Pardons ; Noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix ; Nécrologie : M. Jean-Hervé Monot, recteur de Comanna ; Mise au point. — Le principal secret de Fatima ; La langue bretonne et la linguistique moderne.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I Inspection diocésaine. — D. E P. P. — Une 2e session du D.E.P.P. aura lieu dans la dernière semaine de Septembre. Cette session sera ouverte : 1° aux candidats qui ont échoué en Juin ; 2° à ceux qui n'ont pu se présenter pour une raison majeure ; 3° exceptionnellement aux candidats nés en Juillet, Août et Septembre 1933.

Faire parvenir la liste à l'Inspecteur primaire de la circonscription avant le 1er Septembre ; y joindre l'autorisation de prendre part à l'examen pour les candidats visés au paragraphe 2, les dispenses d'âge pour les candidats visés au paragraphe 3.

Brevets. — Le *brevet élémentaire* aura lieu le 28 Septembre; le *brevet supérieur* le 5 Octobre.

Archives diocésaines Quimper et Léon

II. Union Missionnaire du Clergé. — *Modifications au régime des Privilèges spirituels concédés aux membres de l'U. M. C.* — Mgr Chappoulie, directeur national, est heureux de faire connaître aux membres de l'U. M. C. régulièrement inscrits après le 1er Avril 1933, et ayant acquitté leur cotisation annuelle, qu'ils peuvent obtenir les privilèges de la 2e série pour sept années. (Bénédiction des objets de piété avec application des indulgences apostoliques — chapelets des PP. Croisiers et des Sept Douleurs — application des indulgences de la *Via Crucis*, et de l'indulgence plénière de la bonne mort aux crucifix — Autel privilégié 4 fois par semaine.)

Il leur suffira d'envoyer leur nom, prénom et adresse à la direction de l'U. M. C., 5, rue Monsieur, Paris (7e), avec le montant d'une componende fixée par la S. Pénitencerie à 15 lires (50 francs), pour la totalité de ces privilèges. (Chèque postal Paris 1309-79.)

Ils recevront par les soins de la même direction signification de leurs privilèges sous forme d'un rescrit personnel.

Mgr Chappoulie envisage la transmission d'une première liste pour le 1er Octobre prochain.

Chanoine Guéguen, *Directeur diocésain.*

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Brasparts, M. Jean-Marie Cozic, vicaire à Melgven ;

Vicaire à Melgven, M. Yves Le Com, auxiliaire ;

Vicaire à Saint-Ségal, M. Jean-François Le Bars, ancien directeur d'école.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (29 *Août*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : 1er vendredi du mois, messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice à 8 h., au grand chœur. Exposition de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

Tous les soirs (sauf vendredi) : à 8 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Eglise de Saint-Mathieu. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (29 *Août*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h., prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.

Jeudi : à 8 h. 30, messe mensuelle pour les prisonniers ; confessions à partir de 14 heures.

1er *vendredi du mois* : messe à 7 h. à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., bénédiction.

Tous les soirs : à 20 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

Kerdévot. — **Grand Pardon** *le* 12 *Septembre*. — La veille, 1res vêpres à 16 h. Dimanche, messes basses à la chapelle à 7, 8, 9, 10 h. ; grand'messe à 11 h., chantée par M. le chanoine Le Grand, official ; sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'évêché. Vêpres à 16 h., procession, bénédiction.

Le Folgoat. — **Le grand Pardon.** — *Mercredi* 8 *Septembre*, grand Pardon de N.-D. du Folgoat, sous la présidence de Son Excellence Mgr Florent de la Villerabel, archevêque d'Aix-en-Provence, Arles et Embrun, et de Son Exc. Mgr Cogneau, évêque de Thabraca.

Mardi 7 *Septembre*, 16 h. (heure légale), 1res vêpres. Confessions jusqu'à 20 heures.

Mercredi 8 *Septembre*, de 6 h. à 11 h., messe à chaque heure ; 10 h., réception des processions ; 11 h., grand'messe par M. le chanoine Foll, curé de N.-D. du Mont-Carmel, Brest ; sermon breton par M. le chanoine Abguillerm, curé-doyen de N.-D. de Recouvrance, Brest ; 14 h., à l'église, chapelet, Rosaire par M. Guermeur, recteur de Saint-Méen ; 15 h., procession générale, vêpres, allocution française par Mgr de la Villerabel. Directeur du chant : M. Pennanéac'h, vicaire à Ploudaniel.

Indulgence plénière à gagner pendant les 2 jours du pardon.

N. B. — Prière à MM. les Ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur. Le presbytère étant occupé, M. le Recteur ne peut recevoir à sa table que MM. les Chanoines et les prêtres directeurs de procession.

Noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix (25 *Juillet*). — Ce fut une très belle fête.

La procession quitta le presbytère un quart d'heure avant la grand'messe. Derrière les bannières que portaient des petits séminaristes et de jeunes instituteurs libres originaires de Pont-Croix, marchait une longue file de prêtres. Venaient d'abord quelques jeunes de la dernière ordination, suivis des recteurs du canton, des professeurs du Petit Séminaire, des prêtres originaires de Pont-Croix, des chanoines Coajou, Sibiril, Pouliquen. Sous le dais, M. Le Gall priait, assisté de MM. les abbés Lazennec et Troadec. Enfin, derrière le dais, Son Excellence Mgr Cogneau bénissait la foule ; à ses côtés se trouvaient M. le vicaire général Joncour et M. le chanoine Le Berre, du Chapitre cathédral.

L'église était comble. Près de la chaire était agenouillée toute la famille de M. le Curé.

La cérémonie commença par le chant d'un cantique de circonstance : *Les noces d'or du sacerdoce* (musique de V. d'Indy). Puis ce fut la messe. L'office était celui de S. Jacques. Il fut bien exécuté par la chorale. Après l'Evangile, M. le chanoine Sibiril, qui jadis fut le premier élève de M. le Curé, monta en chaire. Il raconta la vie de M. Le Gall. Né en 1868, à Lababan, il fit ses études au Petit Séminaire. Le 27 Mai 1893, il reçut le sacerdoce des mains de Mgr Valleau. Successivement vicaire à Pleyber-Christ et à Briec-de-l'Odet, aumônier de l'hospice de Morlaix, il a exercé les charges de rectorat dans la paroisse de Gouesnou d'où il est venu à Pont-Croix au début de 1932... Le prédicateur montra que partout M. Le Gall remplit d'une manière sainte son ministère, et que partout il laissa après lui la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réputation d'un homme extrêmement zélé. La messe se termina par la bénédiction de Monseigneur.

M. le Curé réunit ses invités au collège, dans le réfectoire des grands, richement décoré pour la circonstance.

M. le vicaire de Pont-Croix, M. l'abbé Lazennec, MM. Le Chat et Gargadennec, M. Bizien, recteur de N.-D. de Quimperlé, M. le Supérieur de Saint-Vincent, M. le chanoine Le Berre, chantèrent tous à leur manière la régularité, la piété et la verte vieillesse de M. le Curé. Celui-ci remercia chaleureusement tout le monde, et Mgr Cogneau, rassemblant tous les éloges, les lui offrit en un bouquet qu'il enrichit de ses propres compliments.

Les vêpres solennelles et la bénédiction du Saint-Sacrement clôturèrent cette belle fête dont les fidèles de Pont-Croix garderont un souvenir durable.

Nécrologie — *M. Jean-Hervé MONOT, Recteur de Comanna.* — Le doyenné de Sizun a vu disparaître brusquement, dans l'espace de trois semaines, deux recteurs voisins : M. J.-B. Rozec, recteur de Saint-Sauveur, a rejoint dans l'éternité le vendredi 14 Mai, M. Monot, recteur de Comanna, appelé à Dieu le lundi de Pâques 26 Avril.

Jean-Hervé Monot, né à Cléder en 1874, était l'aîné de dix enfants. Les dispositions dont il témoigna dès le bas âge révélèrent une vocation en germe, et décidèrent ses parents à l'envoyer à Saint-Pol de Léon, au Petit Séminaire où cette vocation trouva le climat favorable à son développement. Mais après la troisième, le jeune Hervé dut interrompre ses études et rester à la maison pour aider son père dans l'exploitation du moulin familial. Il fut ainsi tour à tour cultivateur, surtout garçon meunier et enfin soldat. Dans ces diverses situations, il continuait d'entendre l'appel de Dieu et restait résolu d'y répondre un jour.

C'est ainsi qu'il rentra dans son cher Kéroulas en Octobre 1898, et qu'il prit rang parmi les élèves de rhétorique, dans une bonne équipe qui allait cette année recevoir les prémices de l'enseignement d'un jeune et brillant professeur. L'année suivante, il entra au Grand Séminaire d'où il sortit prêtre en 1903. Vicaire à Plonéis, puis à Guilers-Brest, il fut en 1927 nommé recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, d'où il fut transféré à Comanna en 1939. Dans ces divers postes, il sut toujours rester tel que ses camarades le connurent jadis au collège : doux, affable, placide, justifiant le surnom de « bonne sœur » qu'ils lui donnèrent.

Mais sous ses dehors de placidité et de nonchalance, il cachait une âme capable de grande énergie. Employé assez souvent dans les missions où il remplissait volontiers la fonction de directeur du chant, il apprit au cours de ces manœuvres spirituelles à mesurer la faiblesse humaine, et il comprit qu'un vrai pasteur ne doit pas seulement la nourriture aux âmes dont il a la charge, mais l'appui, le soutien, et donc l'exemple de la fermeté.

Pénétré du sentiment de sa responsabilité, il estimait que pour être digne de l'autorité dont on est investi, il faut avoir la force de l'exercer même au risque de déplaire. Pour faire son devoir, il faut pouvoir résister à la « libido placendi ». Discret, quoique ennemi des « bobards », il aimait mieux écouter que parler. Avec sa démarche chancelante et son air souffreteux, il sut toujours rester affable et, en montrant qu'une âme forte est toujours maîtresse du corps qu'elle anime, il inspira à tous une haute estime et une respectueuse pitié.

Privé de son vicaire par la mobilisation, il dut pendant plusieurs mois assurer seul le service de sa paroisse. Plus d'une fois, il fut appelé, dans la nuit, au chevet de malades éloignés ; et, sans chercher d'excuse, il allait dans l'obscurité, par des routes défoncées, cahoteuses, dans sa modeste voiture dont les glaces ne cessaient d'être voilées par des rafales de neige.

Son énergie se révéla surtout la veille de sa mort, le dimanche de Pâques. Fatigué par les confessions de la veille et de la matinée, il tint à faire le prône. Son apparition dans la chaire fit une profonde impression ; son visage décharné, pâle, sa voix faible, son souffle court, tout faisait craindre qu'il ne descendît pas vivant. Le lendemain, dans la matinée, il vint pour échanger quelques paroles avec sa sœur, et quand, peu après, sa chère Marie monta pour le rejoindre, elle le trouva étendu sur le plancher : la mort l'avait foudroyé.

Si le temps et la santé ne lui ont pas permis de donner toute la mesure de son zèle, son esprit de foi lui a inspiré, avant de mourir, une leçon d'énergie que ses paroissiens ont comprise et qu'ils n'oublieront pas : il est mort au champ d'honneur.

Dans la matinée du mercredi suivant, l'office funèbre fut célébré à Comanna, et dans l'après-midi la dépouille du bon M. Monot fut transportée à Cléder et inhumée dans le cimetière de sa paroisse natale dont il parlait toujours avec une légitime fierté.

Mise au point. — Nous engageons vivement nos diocésains à ne pas accepter sans contrôle les récits, prédications, prophéties, dont il pourrait leur être fait part dans des conversations ou par écrit par des personnes sans mission ni mandat.

En ce moment circulent des bruits suivant lesquels le Pape aurait annoncé, pour un avenir prochain, la fin de la guerre, et S. E. le Cardinal Archevêque de Paris aurait fait état de ces paroles pontificales dans la lettre adressée à ses diocésains à son retour de Rome.

Il nous paraît opportun de rappeler que le texte de cette lettre a été publié dans la *Semaine religieuse* des diocèses, notamment dans celle de Quimper, à la date du 19 Février 1943, p. 52, et que les fidèles ont intérêt à s'y reporter pour se former un jugement au sujet de ces bruits. Ils constateront que les paroles attribuées au Souverain Pontife concernant la fin de la guerre n'y figurent ni expressément ni par allusion. Qui pourrait d'ailleurs fixer avec précision la fin du conflit ?

Voici le passage de la lettre où le Cardinal reproduit les paroles du Pape : il n'y est pas question d'une date même approximative concernant la fin des hostilités.

« Nous nous sommes réjoui, d'abord, de trouver le Saint-Père en bonne santé, jouissant d'un calme tout surnaturel au milieu de ses innombrables soucis.

Nous avons admiré la hauteur de ses vues, la sérénité de son jugement qui envisage toutes choses du point de vue de l'éternité.

Sa grande bonté Nous a réconforté et encouragé. Surtout Nous avons été profondément ému lorsque Nous l'avons entendu parler de la France. « Dans son épreuve présente, Nous dit-Il, « la France Nous est plus chère que jamais. Nous sommes con- « vaincu, comme Nous l'avons dit à Notre-Dame de Paris, en « 1937, de la vocation spirituelle de Celle qui demeure à nos « yeux la Fille aînée de l'Eglise. Nous ne voulons douter ni de

Archives diocésaines Quimper et Léon

« son salut, ni de son avenir. Nous la voyons recueillant un jour « le fruit de ses travaux, de ses fatigues, de ses souffrances et « poursuivant à travers le monde une mission de choix. » Il va de soi que cette affection pour la France n'exclut pas celle que le Père commun des fidèles porte à tous les peuples : ses messages n'en sont-ils pas la vivante expression ? Nous avons été frappé de voir avec quel soin Il envisage les conditions d'une paix durable ; quel souci Il a de dégager les vrais principes visant à l'établissement d'une « communauté dans l'ordre », et d'une « communauté dans la tranquillité », assurant à tous les peuples la place à laquelle ils peuvent légitimement prétendre. »

(*Semaine religieuse de Paris.*)

Le principal secret de Fatima. — *L'attention est éveillée maintenant dans le monde entier sur les apparitions de Fatima, dans le Portugal. — La* Croix *vient de publier un volume sur le* Lourdes Portugais, NOTRE-DAME DU ROSAIRE DE FATIMA, *les Apparitions, le Pèlerinage, le Culte, par F. Carret-Petit.*

Dans une note documentaire : le principal secret de Fatima (d'après la *Croix* du 25-26-4-43), elle donne sur ce sujet une traduction d'un passage du livre *Le Maraviglie de Fatima* 1942 (p. 44147) du R. P. da Fonseca, grand spécialiste de Fatima ; la sûreté de son information est connue.

Après 25 ans, l'autorité ecclésiastique compétente croit le moment venu de dévoiler, au moins en partie, pour le bien des âmes, le second et principal secret de Fatima. Lucie, la jeune voyante de Fatima, raconte ainsi les révélations de la Sainte Vierge : « La guerre va finir (on est en 1917), mais si l'on ne cesse pas d'offenser le Seigneur, beaucoup de temps ne se passera pas sous le prochain pontificat (celui de Pie XI), sans que ne recommence une guerre encore pire. Quand vous verrez une nuit illuminée d'une lumière inconnue (l'aurore boréale de la nuit du 24 au 25 Janvier 1938), sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne et que la punition du monde pour ses grands péchés est prochaine, au moyen de la guerre, de la famine, de la persécution contre l'Eglise et contre le Saint-Père. Pour empêcher cela, je viendrai demander la Consécration du monde à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute ma demande, la Russie se convertira et l'on fera la paix. Autrement, une propagande impie diffusera de par le monde ses erreurs, en suscitant des guerres et des persécutions; beaucoup de bons chrétiens seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir ; plusieurs nations seront anéanties... Mais finalement mon Cœur Immaculé triomphera. »

Le livre du R. P. da Fonseca, *Le Maroviglie* (4e édit.) a paru en Mai 1942, à Rome, avec l'imprimatur du vicaire général de la Cité du Vatican.

La langue bretonne et la linguistique moderne, par F. FALC'HUN. — L'auteur de la brochure parue sous ce titre à la Librairie Celtique (108 bis, rue de Rennes, Paris (6e) est un prêtre de notre diocèse, en congé d'études près de l'Université de Paris. Muni du diplôme de Licencié en Langues classiques et du Certificat supérieur de Phonétique expérimentale qui lui valut, tout comme celui de Philologie, une mention des plus honorables, il poursuit actuellement, avec les encouragements de ses Supérieurs ecclésiastiques aussi bien que de ses Maîtres de l'Institut catholique, de la Sorbonne,

de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, de l'Institut de Phonétique et du Collège de France, des travaux de linguistique appelés, sans aucun doute, à retenir l'attention des spécialistes de France et de l'étranger.

Entre autres dons du Ciel, l'abbé F. Falc'hun a l'avantage de parler breton depuis son enfance. Or le breton est l'un des rares parlers de France qui aient gardé dans le peuple la vitalité des langues de l'antiquité « sans que leur évolution ait été influencée par l'écriture et l'école, qui tendent à figer dans l'immobilité toutes les langues de civilisation ». Il offre, par suite, « un riche champ d'observations qui peuvent aider à percer bien des mystères de la phonétique des langues anciennes. Il faut se hâter de l'exploiter avant que, sous peine de disparaître, il ne s'adapte aussi aux nécessités modernes de la vie des langues ».

L'abbé F. Falc'hun s'est donné pour tâche d'exploiter la langue bretonne en vue d'en dégager des lois aussi générales que possible. Et voici qu'au cours de ses défrichements, il a constaté que certaines solutions, tant morphologiques que phonétiques, qui semblaient acquises, ne cadraient ni avec les données de sa « conscience linguistique de bretonnant », ni avec les indications de ses appareils enregistreurs ; il s'est demandé si, depuis quelques décades, on n'avait pas accordé une importance excessive à la psychologie dans une science qui a tant de rapports avec la physique et la physiologie ; bien plus, sans intégrer la phonétique dans les mathématiques, il a pensé qu'elle pourrait, comme telle autre science, leur emprunter leur langage et s'exprimer en équations.

En lisant ce premier essai, donné d'abord en conférence à Rennes le 22 Novembre 1942 (d'autres conférences suivront, que l'Association Guillaume Budé se charge de publier), les « initiés » prendront intérêt à la critique de certaines doctrines officielles relatives aux lois qui régissent l'émission des sons vocaux ; les profanes eux-mêmes se plairont aux rapprochements que l'auteur établit entre divers vocables et aux conclusions qu'il en tire, soit du point de vue étymologique, soit du point de vue historique (baculus, beleg ; solidus, saout ; locusta, lapous ; thesaurus, tenzor, trésor ; lectio, kentel) ; les bretonnants aimeront à « réaliser » les nombreux traits donnés en exemple, telle la savoureuse anecdote de la tour de Pise (p. 43-44).

Ce n'est pas le lieu de nous étendre sur la nouveauté des problèmes soulevés par les expériences phonétiques de l'abbé F. Falc'hun, ni sur les solutions qu'il propose. Nous croyons savoir que le point essentiel de ses théories est déjà acquis : les relations suivies qu'il entretient avec des laryngologistes des hôpitaux de Paris lui ont permis d'en vérifier les bases physiologiques. La démonstration en sera faite ailleurs : elle constituera, pensons-nous, la principale originalité de la thèse que notre savant confrère présentera bientôt pour le Doctorat en Sorbonne. Nul doute qu'il ne la soutienne avec d'autant plus d'amour qu'il y verra une occasion de faire valoir en haut lieu la vieille langue de chez nous.

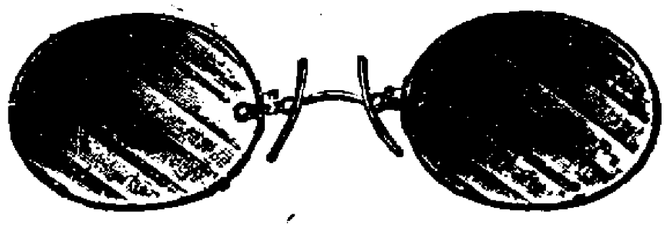
BIBLIOGRAPHIE

Lille, Auxiliaires des Missions.

Messe dialoguée, chœurs parlés, etc. Prix 5 fr. ; franco 6 fr. (C/C Lille, Auxiliaire des Missions, 1031-82.)

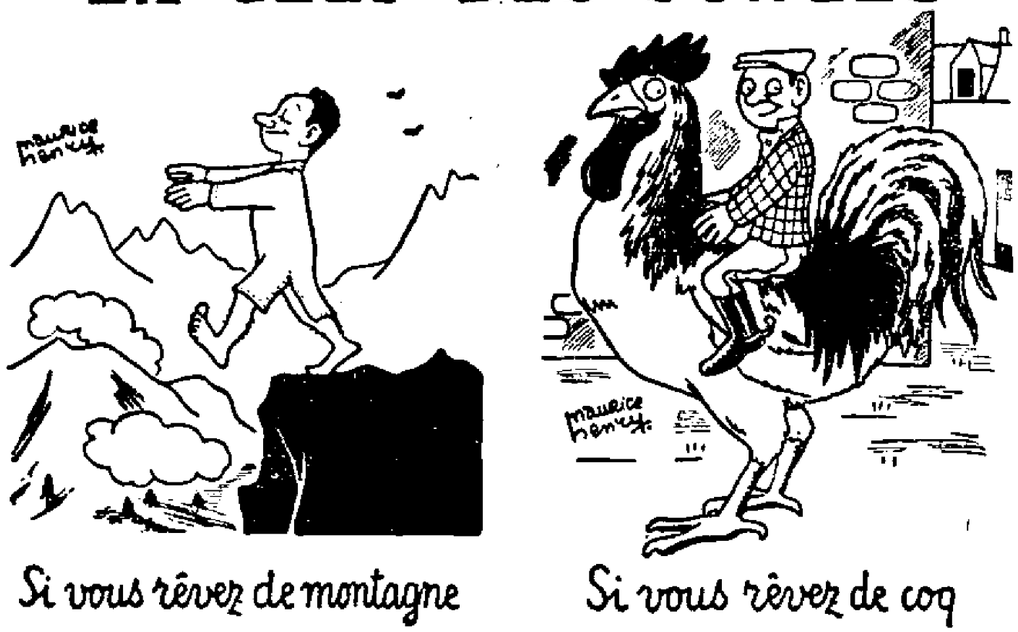
Editions SPES, 77, rue de Gentilly, Paris.

Chanoine F. TURCQ : *Nous nous comprenons.* 96 pages, 12 fr.
P. PANICI, S. J. : *Le Christ et la Souffrance.* Conférences 1943.

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines Quimper et Léon

LA CLEF DES SONGES



Si vous rêvez de montagne

Si vous rêvez de coq

ACHETEZ UN BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

T16

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST

QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 33 — *Vendredi 3 Septembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Septembre).

5. 12e dim. Pent. (2e Sep.). sd. V. *A V., mém. de S. Laurent Justinien.*
6. De la Férie. s. V.
7. De la Férie. s. V.
8. Nativité de la B. V. M., 2e cl., oct. s. B. *Vêpres sans mémoire.*
9. S. Gorgon, M. s. R.
10. S. Nicolas Tolentino, C. d. B.
11. De la B. V. M. s. B.
12. 13e dim. Pent. (3e Sep.). sd. V. *A V., mém. du Saint Nom de Marie.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Trez	1-5	Daoulas	9-11
Landunvez	6-8	Odern	12-16

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête annuelle pour l'Association diocésaine ; Journée nationale de prières pour les prisonniers.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Combrit et Pouldreuzic : Grands Pardons ; Quimperlé : Semaine d'études ; Rosporden : Noces d'or et noces d'argent de M. le Recteur ; Porspoder : Fête de l'Hostie ; Le Chanoine.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Quête annuelle pour l'Association diocésaine. — Une quête sera faite dans les églises paroissiales, le dimanche 12 Septembre, pour les besoins de l'Association diocésaine.

Le produit de cette quête sera expédié aussitôt au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480 Nantes.

II. Aumônerie des Prisonniers de Guerre. Journée nationale de prières pour les absents. — Comme l'année dernière, une Journée Nationale de prières sera organisée dans tous les diocèses de France pour les prisonniers et les travailleurs absents. Ce même jour, une prière semblable sera faite dans les camps pour les familles.

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques vient d'en fixer la date au dimanche 17 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Septembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Mercredi, Nativité de la Très Sainte Vierge : messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe). Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Jeudi : à 9 h., messe mensuelle pour les prisonniers.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Septembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Mercredi, fête de la Nativité de la Sainte Vierge : à 8 h. 30, messe chantée; à 20 h. 15, Complies.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Landunvez : Retraite-Adoration, du 5 au 12 Septembre.

— Daoulas : l'Adoration, du 6 au 12 Septembre.

COMBRIT. — **Grand Pardon de N.-D. de la Clarté.** — *Samedi* 11 *Septembre*. — Premières vêpres à 15 heures.

Dimanche 12 *Septembre*. — Messes basses à 7, 8, 9 et 10 heures. Grand'messe à 11 heures. Célébrant M. le chanoine Le Louët, aumônier de l'école Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé. Sermon par M. le chanoine Coadou, supérieur du Collège de Lesneven. — Vêpres à 16 heures. Procession, bénédiction.

— Confessions pendant l'octave du 8 au 15 Septembre.

— Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les âmes du purgatoire.

POULDREUZIC. — **Grand Pardon de N.-D. de Penhors** (8 *Septembre*). — Intention du Pardon : Retour des Prisonniers. Plusieurs messes basses à partir de 6 heures (heure solaire). Grand' messe à 10 heures, chantée par M. le chanoine Tanguy, du Chapitre. Sermon par le R. P. Jaouen, Père de la Salette.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

QUIMPERLÉ. — **Semaine d'études.** — *La Retraite, rue du Bourgneuf*. — Du lundi 25 Octobre, 17 heures (off.), au samedi 30 Octobre, 9 heures, Semaine d'Etudes de formation morale et technique pour jeunes rurales.

Adhésions à la Retraite, qui communiquera programme et renseignements.

ROSPORDEN. — **Noces d'or et noces d'argent de M. le Recteur.** — Le dimanche 8 Août a été célébrée solennellement à Rosporden, sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau, la double fête des noces d'or sacerdotales de M. le Recteur et de ses noces d'argent de bon pasteur.

Il est 10 h. 30. De nombreux fidèles se pressent sur la place de l'Eglise. Tous les regards se portent vers le vénérable jubilaire qui, agenouillé sur un prie-Dieu au seuil du presbytère sous un arc de triomphe, baise la croix d'or que lui présente M. le Curé d'Elliant, et le cortège se met en marche.

L'église, artistement décorée et resplendissante de lumières, a peine à contenir le flot des Rospordinois. La paroisse entière s'associe à la joie de son pasteur : elle a tenu, pour lui exprimer son estime et sa gratitude, à lui faire don d'un magnifique vitrail représentant le couronnement de la Sainte Vierge.

La grand'messe commence. M. le Recteur est assisté à l'autel de M. Combot, ancien directeur de l'école, et de M. Donval, jeune sous-diacre. Au chœur, aux côtés de Son Excellence et de MM. les vicaires généraux Joncour et Moënner, on remarque M. le Curé d'Elliant, MM. les chanoines Louarn, Le Louët, Perrot, Aug. Guillermit, Cabioc'h, Kerjean, Le Treut, Alcide Guillermit, M. le Curé de Concarneau, MM. les Recteurs des environs, les RR. PP. Guirriec et Quéméré, et M. Guiban, originaires de Rosporden, le directeur de l'école, etc...

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire ; il retrace très simplement la vie de M. le Recteur, son condisciple et ami. M. Sennet naquit à Quimperlé le 13 Août 1869 d'un père vendéen et d'une mère bretonne. Il commença ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix et les termina à Lesneven où son père, gendarme, fut transféré. Il entra au Grand Séminaire en 1887, partit pour la caserne en 1890 et fut ordonné prêtre en Août 1893. Après un stage d'un an au Collège de Lesneven comme surveillant, il fut nommé vicaire à Kernilis où il resta deux ans. En Avril 1897, il devint vicaire à Lambézellec où il exerça son ministère pendant 20 années. En Octobre 1917, Son Exc. Mgr Duparc lui confia la sympathique paroisse de Rosporden.

Son allocution terminée, Mgr Cogneau annonce à l'assistance que Mgr Duparc daigne élever à la dignité de chanoine honoraire M. Sennet : distinction qui souligne autant ses mérites qu'elle honore sa vivante paroisse.

D'une voix vibrante, M. le Recteur entonne le *Credo*, le cœur rempli de gratitude pour toutes les joies que lui ont procurées 50 années fécondes de sacerdoce.

Au cours du saint sacrifice, la magnifique chorale, dirigée par M. Le Saout, vicaire, interprète avec brio la messe en musique de Georges Renard, le cantique de J. Noyon en l'honneur du sacerdoce et l'angelus breton harmonisé par le regretté M. Mayet.

A midi, M. le Recteur réunit à sa table avec le clergé, M. Gestin, maire, les conseillers paroissiaux, M. Georges Donval, président de l'Association catholique des chefs de famille de Rosporden, et de l'Amicale de l'école Saint-Michel, M. Victor Donval, l'homme de tous les dévouements. Au cours du repas, M. le Curé d'Elliant se lève. En termes choisis, il rappelle les qualités de son suffragant, son dévouement aux écoles, sa modestie, sa bonne humeur. M. le Vicaire dit son affection pour son recteur et combien il est heureux de vivre avec lui. M. le chanoine Le Treut donne libre cours à sa verve, soulignant que M. Sennet a été, avec M. Mayet, le premier séminariste à porter sac au dos. Délicatement M. le Supérieur de Saint-Louis apporte au nouveau chanoine les bons souvenirs de Lambézellec. Enfin M. le Maire félicite M. Sennet pour le jugement et le tact dont il a toujours fait preuve.

Archives diocésaines d[illegible]Quimper et Léon

La réponse de M. le Recteur est empreinte de simplicité. Il avoue que, si sa vie n'a pas été marquée d'actions éclatantes, il s'est du moins efforcé d'accomplir son devoir et s'estime particulièrement heureux d'avoir pu construire une magnifique école de filles qui fait sa joie et sa fierté.

Mgr Cogneau, dont la présence a donné tant d'éclat à la fête, prend à son tour la parole. Il loue le zèle discret, la ténacité à toute épreuve de son ami et ne cache pas la joie qu'il a éprouvée en lui apportant le camail de chanoine.

C'est devant une assistance nombreuse encore que furent chantées les vêpres. Au salut, le *Te Deum* ébranla les voûtes. Un vibrant *Tollite Hostias* donna à la fête religieuse son couronnement final.

H. C.

Porspoder. — **Fête de l'Hostie** (19 *Août*). — Dès la veille, les routes qui de Larret... d'Argenton... de Melon... de Mazou, conduisent à Porspoder s'animaient comme un dimanche : les uns vont se confesser, les autres veillent aux préparatifs de la Journée Eucharistique cantonale.

La messe de communion groupe 200 enfants de la paroisse, auxquels se sont jointes les petites Croisées de Lanildut. La messe est dite par le R. P. Thépaut, des Missions Africaines de Lyon. M. le Recteur explique les cérémonies de la messe et prépare les enfants à communier.

A 11 heures, la grand'messe est chantée par M. l'abbé Le Bot, ancien vicaire de la paroisse, aumônier de Bonne-Nouvelle.

Plus de 600 Croisés et Croisées, venus de Landunvez, Lanildut, Brélès, Ploudalmézeau, Portsall, Plouguin, Lampaul-Ploudalmézeau, Saint-Renan, ont pris place dans l'église. Quelques Croisées ont fait plus de 8 km à pied. Au chœur, MM. les Recteurs de Landunvez, Lanildut, Plouguin, Lampaul-Ploudalmézeau ; MM. Taniou, Kerdilès, Cloâtre, vicaires ; Le Deun, professeur. M. le Recteur tient l'harmonium.

Jamais l'église ne fut plus magnifiquement ornée, ni à l'autel les fleurs mieux disposées. Au chœur de nombreuses oriflammes évoquent le nom du Cœur de Jésus dans son Eucharistie, dans la nef à chaque pilier des faisceaux de drapeaux. La messe de Saint Jean Eudes, apôtre du Cœur de Jésus et de l'Eucharistie, commence. A l'Evangile, M. l'abbé Kerdilès rappelle aux enfants que l'Eucharistie est le pain du ciel, le « pain de chez nous » préparé par l'amour de Jésus pour être la nourriture de leurs âmes et la grande source de force chrétienne. Les enfants chantent de toute leur âme la messe royale et leurs cantiques de Croisade en français et en breton.

A 2 heures, tous les enfants se retrouvent au patronage pour entendre la lecture des rapports remis par les groupes. M. le Recteur commente ces rapports, félicite les enfants, et insiste sur l'assistance à la messe et la communion en semaine. M. Le Bot rappelle ce qu'est l'offrande, prière du Croisé « courte à dire, longue à faire » et leur demande de veiller à leur trésor, qui les aidera à rester fidèles à leurs devoirs de Croisés et à leur volonté.

Mais voici l'heure des vêpres et de la procession solennelle du Saint-Sacrement. Par des rues aux maisons pavoisées de guirlandes aux multiples couleurs et sur un chemin de sable,

orné d'emblèmes de la Croisade, précédée des enfants, cortège de fraîcheur, de grâce, de couleur (plusieurs portent l'habit de la C. E., de nombreux groupes ont leurs drapeaux), l'Hostie vivante portée par M. le Recteur de Plouguin descend la route du Gratz, gagne la dune du Créach-Gwenn. Devant le dais les figurants de l'offrande avancent en 4 groupes : celui des visites au S.-S. porte des lampes rouges et encadre un ostensoir protégé par un manteau royal aux rutilantes couleurs ; celui des communions porte un plateau rempli d'hosties ; celui des messes, des épis de blé et des grappes de raisin ; celui des sacrifices, une croix. Face à la mer, le reposoir se dresse tendu de rouge. Au faîte l'insigne et la devise de la C. E. : « Prie, Communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre » et des drapeaux aux couleurs du Pape, qui claquent au vent.

L'autel, tout garni de bougies, se dégage en relief d'un immense parterre de fleurs. C'est là que Notre Seigneur bénit tous les enfants, leurs parents accourus nombreux, les chers absents, la terre, la mer qui mêlait à nos chants sa voix grave.

Au retour à l'église, c'est l'hymne d'allégresse : le *Te Deum*, suivi d'une courte allocution où M. l'abbé Le Bot rappelle aux enfants ce qu'est un sacrifice, « une chose qui coûte, qui demande un effort, et que l'on fait par amour pour quelqu'un. Il leur montre comment Notre Seigneur a pratiqué le sacrifice de la crèche au calvaire, et les invite à le suivre pour trouver la joie qui dure. Puis ce sont les acclamations vibrantes de foi, de confiance, d'amour qui arrachent des larmes à bien des parents.

Une dernière fois, Notre Seigneur bénit sa milice préférée dont le flot s'écoule lentement de l'église, pour se répandre sur les grèves voisines ou reprendre le chemin du retour, après avoir remercié encore Notre Seigneur de cette journée de renouvellement et lui avoir demandé de récompenser M. le Recteur et son Vicaire qui en furent les zélés organisateurs, les paroissiens, les jeunes gens et les jeunes filles qui leur ont si généreusement prêté leur concours pour que tout fut digne du Roi d'Amour.

Le Chanoine. — Le diocèse de Quimper possède actuellement un bon nombre de chanoines. Monseigneur notre évêque a quatre-vingt-sept ans : avant le grand départ, que nous souhaitons le plus éloigné possible, il ne veut laisser sans distinction aucun de ses prêtres capables ou méritants. Car le canonicat n'est pas un ordre, c'est un titre et une dignité, à l'exemple du cardinalat pour l'Eglise universelle.

Il y a le chanoine honoraire et le chanoine titulaire. L'évêque nomme celui-là après avoir pris l'avis de celui-ci. Le nombre n'en est pas limité, non plus que des chanoines titulaires. Mais les chanoines titulaires, dans l'état actuel de nos ressources, diminuées de tous les biens de fondation, sont à la charge de l'évêque ; les chanoines honoraires ne le sont pas.

Il y a eu, je crois qu'il y en a encore, des chanoines honoraires qui même ne sont pas prêtres.

Le Chapitre, ainsi s'appelle le collège de chanoines titulaires, est imposé à l'évêque par le droit canonique (391, p. 1) comme aide et comme conseil. Il en désigne les membres, mais il doit le consulter pour certaines affaires importantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les chanoines titulaires doivent assister l'évêque dans les cérémonies religieuses, les offices pontificaux... le remplacer quelquefois, par ordre de dignité, quand il se trouve lui-même absent ou empêché. — Ils vont le prendre et le reconduire chez lui avant et après l'office. Ils lui présentent l'eau bénite à l'entrée de l'église, et l'accompagnent partout, aussi longtemps qu'il est présent.

C'est le doyen ou un membre du Chapitre, par ordre d'ancienneté, qui lui présente ses souhaits de fête ou les vœux de bonne année, qui lui administre les derniers sacrements, qui lui rend avec tous ses confrères les justes devoirs à l'occasion des funérailles.

C'est le doyen aussi qui reçoit à la porte de l'église les visiteurs de marque, et le nouvel évêque, au jour de la prise de possession ou de l'intronisation.

Autrefois le Chapitre contribuait à la nomination du nouvel évêque : il n'en est plus ainsi.

Dans le cas de vacance du siège épiscopal, le Chapitre administre le diocèse : mais il doit, dans les huit jours, nommer un vicaire capitulaire.

Il y a aussi un vicaire du Chapitre, obligé comme les chanoines à l'office et à la résidence, appelé à les suppléer en cas de besoin ou de nécessité.

Le doyen du Chapitre installe les nouveaux chanoines.

Le Chapitre de Quimper compte aujourd'hui neuf membres : il pourrait y en avoir davantage. On le plaisante toujours volontiers, alors qu'on apprécie et estime hautement le titre de chanoine honoraire. On connaît les vers de Boileau dans le Lutrin :

« La jeunesse en sa fleur brille sur son visage,
Son menton sur son sein descend à double étage. »

L'opinion vient de là, ou de plus haut : le Français est né malin.

Aujourd'hui ce n'est plus cela, mais c'est le même sourire : Comme ils sont vieux ! C'est un corps mis à la retraite ! On m'a souhaité à moi-même, il y a quinze ans, une heureuse retraite !

Les occupations des chanoines ? D'abord l'office du chœur, deux fois par jour : bréviaire et messe le matin, autrefois office chanté, supprimé aujourd'hui par manque de personnel et de matériel, c'est-à-dire de ressources ; vêpres, matines et laudes le soir ; messes de fondation, semaine à tour de rôle. A tour de rôle aussi, et chacun sa semaine, les chanoines ont à dire la messe *pro populo*, comme tous les prêtres qui ont charge d'âmes.

Régulièrement, l'office canonial, même non chanté, exclut tout exercice à la même heure, à la cathédrale. La guerre a momentanément modifié tout cela.

C'est le grand office de la prière, fonction importante et nécessaire, office public au nom de tout le diocèse. Les prêtres disent aussi le bréviaire, mais non pas avec cette solennité. J'ai vu et entendu l'office dans la cathédrale de N.-D. de Paris : quelle piété, quelle dignité, quelle majesté !

Estimez-vous que c'est peu, cet office public de la prière ?

Les chanoines sont de plus, aumôniers de communautés, directeurs d'œuvres, comme Propagation de la Foi, Union apostolique, etc., théologal et curé de la cathédrale, rédacteur de l'*Ordo* diocésain, ou directeur de la *Semaine religieuse* avec l'œuvre des Saints Sacrifices, prédicateurs de retraites ou conférenciers, official, juges, défenseur du lieu, promoteur de la foi,

examinateurs du Grand Séminaire, aumônier de la prison et secrétaire du Chapitre, confesseurs de religieux et de religieuses, confesseurs ordinaires et pénitencier ... Une foule les attend souvent près du confessionnal, peu soucieuse du nombre et de l'heure, empiétant sur l'office...

Boileau parle dans son Lutrin de menton à double étage. Je crois qu'il serait difficile de le découvrir maintenant sur le sein des bons chanoines : notre régime alimentaire l'a bien fait disparaître, s'il a jamais existé : il ne reste plus pour les chers confrères, en fait d'embonpoint, que la charpente et l'ossature du corps. Quant à l'air de jeunesse, il s'en va aussi rapidement avec l'âge, et il arrive malheureusement et forcément que l'un des chanoines est le plus âgé, et par là se voit contraint plus souvent qu'il ne le voudrait, de s'appuyer prudemment sur son banc ou sa miséricorde.

Enfin ne trouvez-vous pas que le costume des chanoines, d'hiver et d'été, fait merveille à la cathédrale, et qu'il rappelle plusieurs fois, — quand il est obligé d'en sortir, comme pour les processions du Saint-Sacrement, des Rogations, des visites aux reposoirs du Jeudi-Saint, — les processions antiques et les défilés du moyen âge ?

Il est beau notre évêque entouré de ses chanoines vêtus presque comme lui, — siégeant seulement sur son trône avec ses deux assistants, — ou tenant chapelle avec chape, mitre et crosse, — ou célébrant pontificalement, avec diacre, sous-diacre, cérémoniaire, diacres d'honneur et chanoines parés rangés autour de l'autel ! Connaissez-vous dans une église un lustre et un ornement égaux à celui-là ?

Dites maintenant que le corps des chanoines est comme un magasin d'antiquités, ou, cela s'est dit, quelque chose qui ressemble au rien ou au néant ! Vous ne le croyez pas : ce sont propos en l'air et entretiens de libre et joyeuse conversation, de vaines et inoffensives facéties, auxquelles vous n'attachez aucune importance ; et vous n'estimez pas moins, au contraire, et les chanoines honoraires, et les chanoines titulaires. Vous les appelez à tout propos à vous faire plaisir, à vous rendre service : vous n'estimez pas une fête, pas un pardon, pas un pèlerinage ou une cérémonie où ne figurent un ou plusieurs chanoines titulaires ou honoraires, et vous avez soin de les noter dans tous vos comptes rendus. Vivent donc nos chanoines de l'une et l'autre catégorie, et veuille Dieu leur accorder, après le nombre de jours que sa bonté et sa Providence auront déterminés, la digne et inaltérable récompense que leurs soucis et leurs travaux leur auront méritée !

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).

F. Carret-Petit : *N.-D. du Rosaire de Fatima, le Lourdes portugais.* Apparitions, Pèlerinages, Culte. In-8° 205 pages.

Ombline P. de la Villéon : *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine, suzeraine magnanime et humble clarisse.* In-12 172 pages.

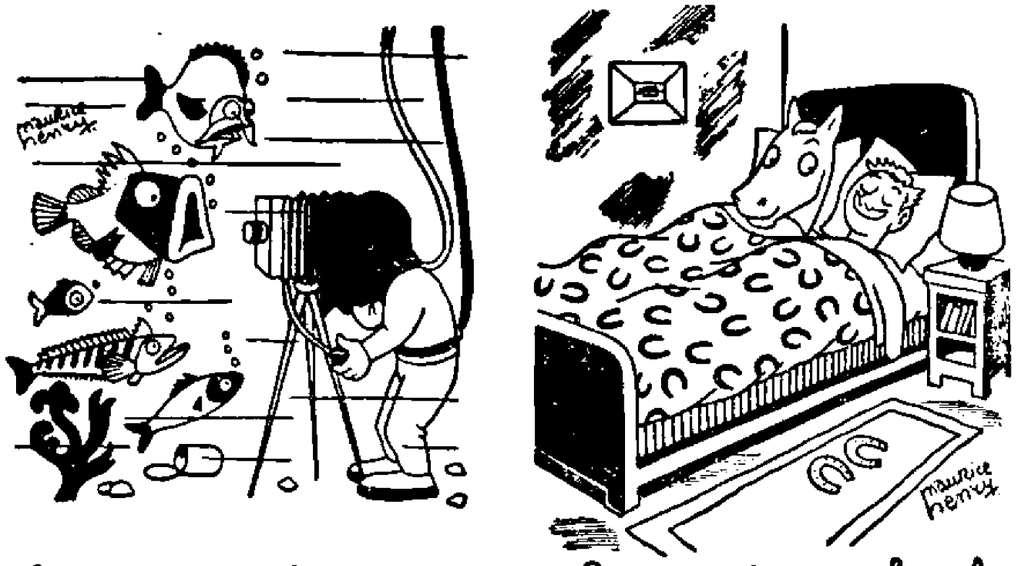
Henri Pradel : *Petit cours pédagogique.* In-16 127 pages.

Romans. — Guy Wirta : *Le Tourment.* In-8° 216 pages.

— Dominique : *Sous le joug du veau d'or.* In-12 217 pages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA CLEF DES SONGES



Si vous rêvez de poissons — Si vous rêvez de cheval

ACHETEZ UN BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

T17

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC

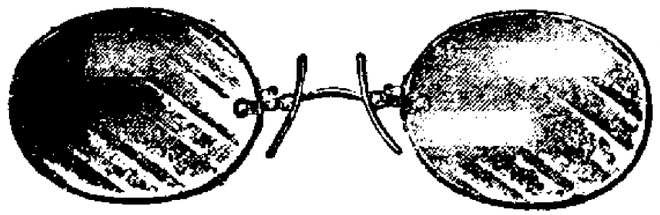
Opticien diplômé

BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 34 — *Vendredi 10 Septembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Septembre).

12. 13e dim. Pent. (3e Sept.). sd. V. *A V., mém. du S. Nom de Marie.*
13. De la Férie. s. V.
14. Exaltation de la Ste Croix. dm. R.
15. *Quatre-Temps.* Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge, 2e cl. B.
16. SS. Corneille, Pp. et S. Cyprien, Ev., Mm. sd. R.
17. *Quatre-Temps.* Les Stigmates de S. François, C. d. B.
18. *Quatre-Temps.* S. Joseph de Cupertino, C. d. B.
19. 14e dim. Pent. (4 Sept.). sd. V. *A V., mém. de S. Eustache, et des SS. Janvier et Compagnons, Mm.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Edern ..... 12-16 | Bodilis 17-19

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Honoraires de messes ; Examen de rectorat ; Registres et Ordos ; Décoration diocésaine ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix : Grand Pardon de N.-D. de la Salette ; Défense passive ; Edition bretonne du Catéchisme diocésain ; Plonévez-Porzay : Pardon de Sainte-Anne-la-Palud ; Lampaul-Plouarzel : Nécrologie ; Pouldergat : Cinquantenaire de M. le chanoine Coajou, recteur de Plougoulm ; Peden ar Misioner.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Honoraires de messe. — A partir du 1er Octobre, l'honoraire de messe sera porté à vingt-cinq francs. Les honoraires inférieurs compris dans les tarifs des cérémonies ou dans les charges des fondations devront tous être portés à ce taux. En cas de difficulté, on aura recours à l'Evêché.

A partir du 1er Octobre, le Secrétariat de l'Evêché n'acceptera plus aucune messe à 20 francs.

II. Examen de Rectorat. — Comme l'an dernier, il y aura deux centres pour l'examen de rectorat : Quimper (la Retraite, rue Verdelet) et Landerneau (la Providence).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les candidats doivent, au plus tôt, faire connaitre le centre de leur choix soit à M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, rue de Rosmadec, pour Quimper, soit, pour Landerneau, à M. le chanoine Aubert, curé-doyen. On leur demande d'apporter les tickets de pain et de matières grasses.

Quant à ceux qui ont à passer l'examen des jeunes prêtres, ils doivent tous, sans exception, se rendre à Lesneven.

Partout l'examen commencera à 9 heures, heure officielle. — Les confrères qui ont l'intention de venir la veille sont priés de préciser autant que possible l'heure de leur arrivée et s'ils comptent sur un repas du soir.

III. Registres et Ordos. — 116 paroisses ont répondu à l'Imprimerie au *sujet des registres*. Les autres paroisses sont considérées comme désirant maintenir le statu quo.

Pour les Ordos, la direction de l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, demande qu'on lui indique *de façon précise et en le réduisant au strict nécessaire le nombre d'Ordos* à fournir à chaque paroisse, à chaque collège, à chaque établissement religieux.

IV. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mme veuve Jégou, née Jeanne Kerjean, qui compte 35 ans de dévoués services à l'église de Guimaëc.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

A L'INSTITUTION SAINT-VINCENT, PONT-CROIX : *Professeurs :* MM. Suignard, jeune prêtre de Landeleau ; Crocq, jeune prêtre de Tréboul ; Le Borgne, jeune prêtre de Peumerit. — *Surveillants :* MM. Huitric, jeune prêtre d'Ergué-Gabéric ; Bougaran, jeune prêtre de Plourin-Ploudalmézeau.

A L'INSTITUTION N.-D. DU CREISKER, SAINT-POL-DE-LÉON : *Professeurs :* MM. Breton, jeune prêtre de Pluguffan ; Grall, jeune prêtre de Landivisiau. — *Surveillant :* M. Quéméneur, jeune prêtre de Saint-Pol.

A L'INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS, LESNEVEN : *Professeurs :* MM. Cabon, jeune prêtre de Plouguerneau ; Guéguen, diacre de Lesneven. — *Surveillants :* MM. Roué, jeune prêtre de Plouider ; Bianeis, jeune prêtre de Brest (Saint-Louis).

A L'ÉCOLE SAINT-LOUIS, BREST (repliée à Scaër) : *Professeur :* M. Bellec, jeune prêtre de Roscoff. — *Surveillants :* MM. Quillévéré, jeune prêtre de Lanhouarneau ; Rolland, jeune prêtre de Plougastel-Daoulas.

A L'ÉCOLE SAINT-YVES, QUIMPER : *Professeur :* M. Pavec, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern. — *Surveillants :* MM. Urien, jeune prêtre de Landivisiau ; Menou, jeune prêtre de Morlaix (Saint-Melaine).

A L'ÉCOLE SAINTE-CROIX, QUIMPERLÉ : *Professeur :* M. Hardouin, jeune prêtre de Quimper (Saint-Corentin).

A L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE, DE GUISSÉNY : *Professeurs :* MM. Calvez, jeune prêtre de Plouguerneau, et H. Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun.

Directeurs d'école : à Plabennec, M. Luguern, précédemment à Collorec ; à Collorec, M. Congar, précédemment à Cléden-Poher ; à Cléden-Poher, M. Dantec, adjoint à Ploudiry ; à Kerfeunteun, M. Bourhis, adjoint à Quimperlé ; à Arzano, M. Bronnec, adjoint à Landivisiau.

Instituteurs : à Landivisiau, MM. Le Gléau, jeune prêtre de Saint-Renan, et Magadur, jeune prêtre de Goulien ; à Plouescat; MM. Caër, jeune prêtre de Plougourvest, et H. Moal, jeune prêtre de Saint-Pol-de-Léon ; à Plounévez-Lochrist, M. Moalic, jeune prêtre de Saint-Thonan ; à Kerfeunteun, M. M. Moal, jeune prêtre de Lannédern ; à Ploudiry, M. Fertil, jeune prêtre de Gourlizon; à Portsall-Ploudalmézeau, M. G. Sparfel, jeune prêtre de Plouider ; à Kerlouan, M. L. Sparfel, jeune prêtre de Plougourvest ; à Guipavas, M. Creff, jeune prêtre de Brignogan ; à Moëlan, M. Le Berre, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern; à Ploumoguer, M. Kerboul, diacre de Ploudalmézeau.

VI. Décès. — Monseigneur recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-François Renaot, ancien recteur de Landéda, décédé le 5 Septembre, à l'âge de 75 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Septembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.
Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix. Bénédiction.
Semaine des Quatre-Temps : il n'y a ni jeûne ni abstinence.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Septembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour les besoins de l'Association diocésaine. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction.
Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Kernével : l'Adoration, du 19 au 26 Septembre.

— Bodilis : Adoration, du 12 au 19 Septembre, prêchée par les Pères Montfortains.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, PRÈS MORLAIX. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette.** — Dimanche 19 Septembre, dès 5 h. 30, confessions; messes à 6, 7 et 8 heures; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine P. Messager, vicaire général; sermon en breton par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin. A 14 h. 30, chapelet ; à 15 heures, vêpres ; sermon en français par M. le chanoine Messager, puis bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Défence passive. — MM. les Directeurs et Directrices d'écoles, groupant 200 élèves ou plus, sont priés de faire connaître *d'urgence* à l'Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, à Quimper : 1° les mesures de protection prévues par eux en cas de bombardement ; 2° les réalisations et projets de la municipalité à cet égard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Edition bretonne du Catéchisme diocésain. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au clergé, aux directeurs et directrices d'écoles et aux familles que la nouvelle édition bretonne du Catéchisme diocésain va paraitre incessamment.

Le premier ouvrage *Va c'hatekiz bihan* pourra être livré aux paroisses pour le 1er Octobre prochain. Il contient les prières usuelles, 80 questions de catéchisme — une croix indique les questions à exiger pour la communion privée — la manière de se confesser et quelques cantiques usuels.

Le deuxième ouvrage *Va c'hatekiz krenn* comprend 240 questions, tout ce qui est nécessaire pour la communion solennelle. Il ne pourra être livré avant le 1er Novembre.

Dès maintenant, nous demandons de passer les commandes pour l'un et l'autre ouvrage au plus tôt, à M. le chanoine Le Ster, rue Pen-ar-Stéir, Quimper.

Plonévez-Porzay. — **Pardon de Sainte-Anne-la-Palud.** — Par petites bandes familiales, nantis de leurs provisions de bouche, les pèlerins s'en viennent vers la solitude de Sainte-Anne-la-Palud. L'aube dominicale n'a pas dissipé la brume fine qui efface les horizons magnifiques de la baie de Douarnenez et empêche le piéton arrivé sur les dunes, de distraire son regard et sa pensée du sanctuaire béni qui dresse, à flanc de colline, son discret clocher à jour.

A la chapelle qui s'emplit d'une foule de plus en plus dense, la piété des fidèles a devancé le pardon officiel qui doit s'ouvrir à 11 h. 30, avec la grand'messe chantée en plein air. La première visite des pèlerins — aucun d'entre eux ne se permettrait l'impolitesse et la maladresse de l'omettre — fervente et filiale, est pour l'oratoire où les attend la vénérable statue de sainte Anne, quittée à regret quand sonne l'heure des offices, vite retrouvée aux temps libres, suppliée toujours par la flamme silencieuse des cierges.

Dans quelques instants, la liturgie donnera à ces dévotions spontanées et individuelles — qui ont, d'ailleurs, le souci d'étendre à bien des misères, leur rayonnement — la belle ordonnance et le sens intensément catholique des cérémonies de l'Eglise.

De la chapelle sort un long cortège qui doit se frayer un passage, tant la foule se presse dans le placître. On y remarque, en tenue, le Préfet du Finistère (1er préfet à Sainte-Anne) et le Sous-Préfet qui sont venus représenter officiellement l'Etat Français. Un nombreux clergé et plusieurs chanoines précèdent Leurs Excellences Mgr Cogneau et Mgr Duparc qui bénissent leurs fidèles.

Sous la présidence de Mgr Duparc, la messe est chantée par M. le chanoine Perrot, devant la foule immense, massée sur la lande qui descend en amphithéâtre vers l'esplanade, où le maître-autel se détache, avec netteté, d'un fond éclarlate, orné de trois banderoles blanches à l'effigie de sainte Anne.

M. le chanoine Coadou, à l'évangile, retrace l'historique du pardon de Sainte-Anne : les pèlerinages, à travers les siècles, de saint Corentin, de saint Guénolé et du roi Grallon, des seigneurs de Moëllien et du peuple, la révolution n'interrompant pas cette magnifique tradition, et indique les devoirs de louange et de prière qui incombent aux pèlerins actuels.

Aux vêpres, M. le chanoine Moënner développe l'antienne « O Mater Patriae » et, nous montrant dans sainte Anne un modèle de vie parfaite, la supplie de garder la foi au peuple de Bretagne, de préserver la pureté de ses mœurs, et de lui donner la paix. Le « Magnificat » chanté, voici que se déroule avec ses croix et ses bannières, les reliques de sainte Anne et sa statue, portées par hommes et femmes en somptueux costumes du Porzay, la splendide procession commencée depuis 15 ou 16 siècles, avec saint Guénolé et saint Corentin. Terre bénie de la Palud, qu'on sait avoir porté tant d'amour, si le sable des dunes n'a pas gardé l'empreinte des pieuses générations qui le foulèrent !

Sur la hauteur, face à la mer, dont quelques rangées de vagues, toutes blanches, émergent de la brume, la procession s'arrête, et l'on chante un « De profundis » pour les âmes des marins perdus en mer.

La bénédiction du Saint-Sacrement termine le pardon, et, dans le jour qui s'achève, les fidèles vont rendre une dernière visite à l'oratoire de sainte Anne. La lumière des cierges éclaire en plein les visages et montre à la bonne Aïeule l'espérance et l'amour qui les animent. C'est le dernier adieu... Tout à l'heure, ils repartiront le long des routes ; mais d'avoir tant contemplé la statue de sainte Anne, dans la clarté qui monte des veilleuses, les pèlerins la retrouveront, en eux, cette image, maternelle et secourable, pour lui adresser leur cri de détresse ou leur silencieuse action de grâces, aux jours qui viendront, apportant la souffrance ou la joie.

Lampaul-Plouarzel. — **Nécrologie.** — De quel bonheur et de quelle fierté rayonnait le peuple de Lampaul, en accompagnant, le 4 Juillet, à l'autel, son jeune prêtre, M. l'abbé Louis Le Goff. Hélas ! c'était à sa dernière demeure qu'il l'accompagnerait un mois et demi après. Un malheureux accident l'avait rappelé à Dieu. Quelle douleur pour sa famille si chrétienne, pour sa mère surtout ! L'épreuve tombait sur eux soudaine et terrible... Et quelle consternation pour ses amis et confrères, qui se félicitaient de le voir chargé à Lesneven, d'une œuvre tant adaptée à son âme d'artiste : la musique et le chant liturgique. Il leur reste la consolation du chrétien, qui ne peut pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Au ciel, il célébrera une louange plus parfaite à la Très Sainte Trinité, et il exercera un apostolat encore plus attentif et plus efficace envers ceux qui restent après lui.

Né le 14 Avril 1917, élevé par une mère profondément chrétienne au milieu de nombreux frères et sœurs, il fut à l'école de Plouarzel un élève d'élite : ses maîtres aiment à le rappeler, et lui-même garda d'eux un excellent souvenir. Le Petit Séminaire de Pont-Croix le reçoit bientôt. Ses études secondaires sont couronnées par le baccalauréat avec mention assez bien. Il entre au Grand Séminaire en Octobre 1934. La caserne, la guerre, la captivité lui rendront plus longues les étapes du sacerdoce. De retour en Août 1941, il recevait le sacerdoce le 29 Juin dernier, au milieu de l'allégresse de sa famille.

Ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher n'ont pu que reconnaître ses qualités naturelles. Il s'assimile facilement les leçons de ses maîtres, dont il pénètre à fond l'enseignement. Ses aptitudes semblent le pousser plutôt aux lettres. Epris de beauté, il se donne à la musique et au chant : excellent dans l'exécution, moniteur patient et régulier pour ses confrères, il est maître de chant dans sa paroisse au cours de ses vacances.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elevés encore par la grâce divine, ces dons avaient fait de lui une incarnation de l'idéal sacerdotal. Il avait employé ses ressources d'esprit à la conquête de la science indispensable. Ses préférences le portaient visiblement vers l'Ecriture Sainte. Il aimait à revenir sur certains passages d'Evangile pour les comprendre dans tout leur contexte historique. Quel plaisir pour lui de lire dans l'hébreu les textes sacrés, surtout les psaumes si souvent répétés au Bréviaire. Il ne récita que peu de temps la prière officielle de l'Eglise. Quelle vie cependant elle dut avoir pour lui, quelle odeur de suavité devant Dieu !

Sa charité surnaturelle était pour ainsi dire palpable dans tous ses actes. Les confrères du pays aimaient à se grouper près de lui. Il leur apprenait de petites chansons, s'acquittait de ce rôle en toute simplicité. Nous l'avons toujours connu prêt à rendre service, poursuivant son idéal, brûlant de le communiquer aux autres. Il apparaissait ainsi animé de la flamme apostolique.

Plusieurs fois, au milieu des événements imprévus de sa vie, il sembla craindre de n'être pas prêt pour recevoir le sacerdoce. Il y tendit cependant toujours, tout en faisant paraître la plus humble et la plus entière soumission à la volonté divine. Il restait toujours calme et recueilli dans ses occupations quotidiennes, faisant énergiquement pour Dieu sa longue et lourde tâche, et trouvant pour les plus faibles des encouragements.

Un fructueux apostolat lui semblait promis. Mais cet apostolat était déjà derrière lui, et c'est à notre égard qu'il a exercé son influence élevante. Au Séminaire, il entretient sans respect humain et en toute délicatesse, le climat surnaturel. Il pratique et encourage l'immolation quotidienne, d'une vie obscure de travail, d'obéissance et de piété. Cette ferveur puisée au cœur du Christ vivifie son existence de soldat et de prisonnier. La visite récente de plusieurs de ses camarades de stalag n'est-elle pas la meilleure preuve de la sympathie acquise par sa charité ? Prêtre, il aurait pu longtemps continuer d'offrir sa vie avec l'Hostie de chaque matin. Il s'unit désormais à la louange infinie du Christ-Prêtre devant le Trône de Dieu.

POULDERGAT. — **Cinquantenaire de M. le chanoine Coajou, recteur de Plougoulm.** — Le dimanche 22 Août, en la fête de Saint Ergat, patron de la paroisse, nous avions la joie de voir se dérouler en notre église paroissiale, que des mains délicates avaient richement décorée, une émouvante cérémonie plutôt rare : M. le chanoine Coajou, recteur de Plougoulm, célébrait dans l'église de son baptême son cinquantenaire de sacerdoce, qu'il avait déjà célébré dans sa paroisse de Plougoulm. A 9 h. 45, au son des cloches, la foule se massait aux abords du presbytère et la procession conduisait le Jubilaire à l'église. Le dais, les croix et bannières étaient portés par les membres de la famille. A l'autel le célébrant était assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Au chœur, une vingtaine de prêtres et séminaristes... L'église était insuffisante pour contenir la foule. La messe royale est chantée à la perfection tant par la foule que par les chanteurs et chanteuses.

Après l'Evangile, M. le chanoine Grill, aumônier à Quimper, dans une charmante allocution, trace rapidement les différentes étapes du ministère sacerdotal du Jubilaire : Vicaire à

Guipavas pendant 19 ans, recteur de Tourc'h 4 ans, de Hanvec 10 ans, et enfin de Plougoulm depuis plus de 16 ans ; puis il exalte la vocation et la grandeur du prêtre.

A l'offertoire s'élève une beau cantique de circonstance composé par M. l'abbé Cozanet et chanté avec enthousiasme par la foule des fidèles.

L'après-midi, les vêpres sont chantées sur les tons solennels des grands pardons, sous la direction de M. Yves Coajou, sacristain, frère du Jubilaire, chantre et organiste de la paroisse.

Au retour de la procession, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le chanoine Coajou monte en chaire et laisse parler son cœur pour remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de la fête, clergé, religieuses, chanteurs et chanteuses. Enfin il exhorte ses compatriotes à demeurer fidèles à la foi de leurs pères afin que la paroisse continue à mériter sa réputation de paroisse chrétienne. Et la fête se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement. *Ad multos annos !*

Dans le repas de famille, servi chez M. Le Moal, une quête faite par Mlle Hascoët, nièce du Jubilaire, a rapporté 230 fr. pour l'école chrétienne.

A cette même occasion, un don de 250 fr. a également été fait aux Prisonniers de la paroisse.

Merci aux généreux donateurs.

Peden ar Missioner

1.

Ho mouez e meuz klevet... Roit d'hin eun nerz santel,
Va Doue : mond a rankan !
Red eo d'hin mond du-hont, pell-pell diouz Breiz-Izel,
'Vid kas, gant hoc'h Hano, sklerijen an Aviel...
Ar brezel... ar maro : setu va lod breman.

2.

Di-rak hoc'h Aoter zakr, eun deiz a levenez,
E riz al le, Aotrou ;
Met, pa deu ar mare d'ober ho polontez,
Pe-rak e m' ene paour ' teu an dristidigez,
Pe-rak e m' daou-lagad e teu puilh an daerou ?...

3.

Hen touet e meuz, gwir eo ; met ato e m' c'hreizon
E lam kalon an den ;
Ha, pa rankan kwitâd kement ' zo evid-hon
Ken ker ha va buhez, na pe-bez rann-galon !
An dra-ze ' zeblant d'hin re galet plancden...

4.

Met nan, na lenvomp mui... Ho tiskibl ' dle bezan
Prest da beb seurt kimiad.
Diframma 'r bec'herien euz a skilfou Satan,
Daoust ha ne dalfe ket eun henor 'vel he-man
Hirvoud ha melkoni ha glac'har eun tachad ?...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

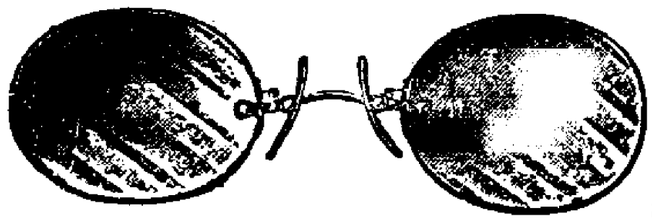
5.

Oh ! resevit eta 'r zakrifis ken dister
A ra d'Heoc'h ho peleg...
D'ho tro, o va Doue, bennigit va zud ker ;
Ha roit da vugale Kerne, Leon ha Treger
Ar c'hras da vea beb-pred kristenien kalonek...

G.-M. TRÉBAOL, O. M. I.

Objet trouvé. — Il a été trouvé, entre Saint-Martin et Lambézellec, dans l'Allée-Verte, un camail qui se trouve actuellement au presbytère de Lambézellec.

L'argent placé en
BONS D'ÉPARGNE
fructifie en sécurité
●
Les
BONS D'ÉPARGNE
sont faits pour vous
●
Souscrivez aux
BONS D'ÉPARGNE
BE 12

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 35 *Vendredi 17 Septembre 1943* P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Septembre).

19. 14e Dim. Pent. sd. V.
A V., mém. de S. Eustache, et des SS. Janvier et Compagnons, Mm.
20. *Vigile de S. Mathieu.* S. Eustache et ses Compagnons. d. R.
21. S. Mathieu, Ap. et Evang. d. R.
22. S. Thomas de Villeneuve, Evêq. et Conf. d. B.
23. S. Lin, Pape et Mart. sd. R.
24. N.-D. de la Merci. d. m. B.
25. De la B. V. M. s. B.
26. 15e Dim. Pent. sd. V.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Poher ..... 25-27 | Kernével 20-24

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Secours National ; Bicyclettes ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Châteauneuf-du-Faou : Le grand Pardon de N.-D. des Portes ; Premier Congrès de « Kenvreuriez ar Brezoneg » ; Centenaire de la naissance de Mgr Roull (à suivre) ; 75e Anniversaire du Couronnement de Sainte-Anne d'Auray. — Le Souverain Pontife et nos prisonniers.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Secours National. — Le 5e hiver de guerre qui va commencer dans quelques jours s'annonce particulièrement dur pour notre pays. Le Secours National, aidé des pouvoirs publics et de tous ceux qui ont encore quelque aisance, a le devoir de tout faire pour atténuer les souffrances de la population.

Les années précédentes la campagne d'hiver du Secours National a obtenu, dans notre département, un éclatant succès. Nul doute que tous ne lui prêtent à nouveau leur concours le plus entier : aide matérielle et morale. Il est indispensable de mettre à la disposition du Secours National tout ce dont il a besoin. Cette année, comme les années précédentes, cette campagne consistera en collectes financières et agricoles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La campagne d'hiver commencera vers le 15 Octobre.

Monseigneur l'Evêque demande à tous les membres des œuvres diocésaines d'aider, autant qu'il sera en leur pouvoir, les collecteurs du Secours National.

II. Bicyclettes. — *Avis important.* — Une circulaire de l'Automobile Club Saint-Christophe en date du 20 Août annonce que le 13 Juillet, le Comité d'Organisation de l'Automobile et du Cycle lui avait notifié qu'à compter du 1er Juillet les allocations de bicyclettes accordées aux organismes non porteurs de contingents devaient être considérées comme supprimées. Tout achat de bicyclettes doit, en effet, donner lieu à la remise au Comité d'Organisation de 30 kgs de monnaie matière. Par mesure de bienveillance, le Gouvernement avait bien voulu dispenser, durant les six premiers mois de 1943, l'A.C.S.-C. de cette obligation.

A la suite des démarches de cet organisme, l'affaire est arrangée. L'office des Fontes et Aciers a bien voulu fournir la matière par l'intermédiaire du Service Central d'Approvisionnement des Œuvres, 19, rue de Varenne. Le rôle de ce service va lui occasionner des frais qu'il importe de couvrir.

En conséquence, les droits d'inscription à dater du 1er Juillet sont les suivants :

1) Bicyclette : 25 fr. ; 2) Vélomoteur : 45 fr.

Ce droit d'inscription est largement absorbé par les frais de l'A.C.S.-C., auxquels s'ajoutent ceux du Service Central.

Pour les demandes adressées depuis le 1er Juillet jusqu'au 1er Septembre, l'Automobile Club Saint-Christophe réclamera directement aux intéressés le supplément des droits qui n'aura pas été versé en les avisant de l'acceptation de leurs commandes de bicyclette.

L'A.C.S.-C. demande aux intéressés de ne pas envoyer *directement* le droit d'inscription. Les envois individuels compliquent le travail et sont une source d'erreurs. Adresser tous les droits à M. le chanoine Perrot, C/C 3480 Nantes.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Gouesnou, M. Théophile Madec, recteur de Lanildut ;

Recteur de Lanildut, M. Charles Le Bot, chapelain à Kérinou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 14e *dimanche après la Pentecôte* (19 *Septembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Chaque matin : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Chaque soir : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 14e *dimanche après la Pentecôte* (19 *Septembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.

Jeudi : Journée mensuelle de prières pour la France : de 9 h. à 20 h. 15, récitation du Rosaire devant l'autel de la Sainte Vierge.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Dimanche 26 Septembre, solennité de saint Mathieu, patron de la paroisse : la grand'messe sera chantée par M. le chanoine Messager, vicaire général ; panégyrique de saint Mathieu par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale.

Intentions recommandées. — Guengat : Retraite-Adoration, 25 Septembre-2 Octobre.

— Sibiril : Mission, du 30 Septembre au 17 Octobre.

Avis de Service. — Landéda : vendredi 17 Septembre, à 11 heures, service de huitaine pour M. Renaot, ancien recteur.

Chateauneuf-du-Faou. — **Le Grand Pardon de Notre-Dame des Portes.** — Lorsque, après avoir traversé les régions arides de l'Arrée, on aperçoit les coteaux verdoyants où se cachent Lennon et Saint-Goazec, Châteauneuf apparaît comme une petite reine, assise au bord de l'Aulne, dans cette Cornouaille des Monts, dont le géographe Cambry pouvait dire à juste titre qu'ayant rencontré au cours de ses voyages des sites plus augustes, il n'en avait pas vu de plus agrestes ni de plus variés. Les comptes rendus du Pardon des Portes ont célébré à l'envi les beautés de cette campagne que domine le « blanc » clocher de Notre-Dame. Je n'y reviendrai pas.

En ce 29 Août 1943, Châteauneuf vient de revivre son 4e pardon de guerre. Il en a connu sans doute de plus solennels et de plus suivis ; peut-être pas de plus fervents. « Vers la Vierge des Portes » sont encore accourus « par tous chemins » de nombreuses « cohortes » de pèlerins, reconnaissants pour tous les bienfaits reçus ou implorant de nouvelles grâces. Nombreuses furent les confessions et les communions ; et si l'on n'a pu reprendre cette fois encore la veillée nocturne de prières non plus que la procession des lumières qui ouvrait la nuit sainte, du moins aux messes matinales et solennelles les prières furent ardentes et les chants pieux.

Le pardon fut présidé cette année par M. le chanoine Grill, aumônier à Quimper, et M. l'abbé Louarn, secrétaire de l'Evêché, qui, alternativement, chantèrent la grand'messe et assurèrent les prédications des deux journées. Les sermons furent ce que l'on attendait : confiance en la protection maternelle de la Vierge toute-puissante, Mère de Dieu, et appel à une vie chrétienne exemplaire, condition essentielle des faveurs divines.

Au chœur, le clergé des environs et les séminaristes dévoués qui s'employèrent aux cérémonies et aux fonctions diverses du pardon.

Pourquoi faut-il, hélas ! que nos assemblées religieuses soient troublées par ces spectacles forains dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas de mise en pareille circonstance ? Si nos populations réclament, comme au temps des Romains, « panem et circenses, du pain et des jeux », même en nos temps de souffrances et de misères, une entente loyale et ferme entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique ne pourrait-elle pas séparer le « pardon » et la « foire » quant au temps et quant au lieu ?... Châteauneuf déçoit tristement sur ce point. Qu'attend-on pour suivre l'exemple de Sainte-Anne la Palue et du Folgoët ?

Testis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Premier Congrès de « Kenvreuriez ar Brezoneg ». — Le premier Congrès de « Kenvreuriez ar Brezoneg » s'est tenu à Landerneau, à la maison de la Providence, les 1er et 2 Septembre 1943, sous la présidence de M. le vicaire général Joncour.

Une soixantaine de prêtres, religieux et séminaristes prirent part au congrès. Le diocèse de Quimper l'emportait évidemment par le nombre, étant données les circonstances ; M. Coetmeur, inspecteur diocésain de Vannes, et un petit groupe de Briochins, dont M. Loeiz ar Floc'h, directeur de « Studi hag Ober », représentaient les diocèses voisins.

C'est dans une atmosphère de joyeuse cordialité que se déroula devant les congressistes le programme prévu de conférences et de rapports. Successivement défilèrent tous les problèmes qui intéressent l'activité de « Kenvreuriez ar Brezoneg » : manifestations culturelles, ministère pastoral, catéchismes, presse, mouvements d'action catholique, enseignement du breton à tous les étages de la scolarité... Il est regrettable cependant que l'absence de l'enseignement secondaire n'ait pas permis d'envisager le problème du breton dans les collèges, question pourtant assez urgente.

De l'ensemble des considérations se dégage la certitude que dans tous les autres domaines, une grande progression a été réalisée, malgré les divers obstacles rencontrés, et dont certains subsistent encore. Un avantage notable de ce congrès a d'ailleurs été de faire mesurer exactement, au cours des discussions, la force des résistances qui restent à vaincre, et de montrer en conséquence les points sur lesquels « Kenvreuriez ar Brezoneg » devra cette année porter ses efforts, dans l'esprit de discipline aux consignes de la hiérarchie.

Si le diocèse de Quimper manifeste dans le travail accompli, une coordination plus étroite, grâce à l'impulsion vigoureuse de « Kenvreuriez ar Brezoneg » dûment mandatée, il est aussi encourageant de voir que l'œuvre progresse également dans les diocèses voisins, et ce fut un charme d'écouter les exposés — dont l'un en dialecte vannetais — de la situation telle qu'elle se présente chez nos frères morbihannais et briochins. Souhaitons que les liens se resserrent encore, dans une association interdiocésaine qui donnerait aux militants plus de force et de cohésion.

Une unification totale serait-elle possible ? Dans une conférence lumineuse fort goûtée de l'assistance, et qui en un exposé d'une heure et demie, permit de voir le problème sous un aspect nouveau et très séduisant, M. l'abbé Falc'hun, aumônier à Paris, fit part de ses projets sur cette question : l'unification devrait se faire, non pas tant en fonction de l'orthographe, — ce qui avancerait très peu le problème, — qu'en tenant compte des nécessités acoustiques, en ce 20e siècle où la radio offre des possibilités ignorées jusqu'à ce jour. Ces projets, dont la réalisation ne semble pas présenter de difficultés notables, ont reçu l'entière approbation de principe de toute l'assistance.

Les congressistes se séparèrent après accord sur un certain nombre de vœux et de décisions pratiques à mettre en vigueur sans retard.

Centenaire de la naissance de Monseigneur Roull (*29 Août 1943*).

« Ceux qui auront été savants brilleront comme la splendeur au firmament ; ceux qui en auront conduit beaucoup à la justice seront comme les étoiles éternellement. » (Daniel, XII, 3.)

Malgré la tristesse des temps, il ne convenait pas de laisser passer ce centenaire de la naissance de Mgr Roull : c'eut été livrer à l'oubli des hommes, le souvenir d'un prélat qui a honoré sa ville natale et qui en a été le bienfaiteur. Sans doute le temps qui vient à bout de tout chasse à grands coups de balai les célébrités usurpées. Souhaitons une revision équitable qui mettra à leur place les vraies et les fausses gloires. Il faut bien comprendre en effet que les honneurs publics rendus à un homme après sa mort accréditent devant les générations les idées qu'il avait défendues, les œuvres auxquelles il avait consacré son activité.

C'est pourquoi le temps si vorace, « tempus edax rerum » disent les Latins, respecte certaines gloires sur lesquelles ses dents ne peuvent pas mordre. Elles sont de métal pur. Les saints dont la foule entretient la mémoire avec fidélité et admiration sont de cette trempe : leurs exploits, leurs mérites et leurs vertus fixent l'attention et invitent à l'imitation : ils inspirent les poètes, les orateurs et les artistes, et les âmes honnêtes citent leurs noms avec un profond respect. Les humbles et les pauvres qui reçoivent la charité au nom de S. Vincent de Paul n'ont aucun besoin de connaître les gloires du siècle où il a vécu, il leur suffit de recevoir sous le patronage du Père des pauvres le pain de la charité chrétienne.

A un degré inférieur nous honorons des hommes qui sans avoir reçu la consécration officielle de la sainteté, sans avoir poussé peut-être aussi loin que les saints canonisés l'héroïsme de la vertu, ont cependant bien travaillé au service de Dieu et de leurs frères : ils ont mérité d'être appelés les serviteurs de Dieu ; ils ont fait honneur à leurs cités natales.

Landerneau jusqu'à présent s'est montré très peu soucieux de ses gloires. Elle pourrait à bon droit s'honorer d'être la patrie de celui que l'on a appelé le Vincent de Paul du XIXe siècle, l'abbé René-Michel Legris-Duval, prédicateur ordinaire du Roi, fondateur et directeur à Paris de nombreuses œuvres pour les pauvres, les enfants trouvés, les repenties. Mais il était lui-même le neveu du Père Mathurin de Querbeuf, né à Landerneau, qui eut avec Elie Fréron le rare mérite de déconcerter l'ironie froide de Voltaire, — neveu encore de l'abbé Mazéas, également né à Landerneau, célèbre professeur de l'Université de Paris, auteur de traités fameux d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie.

Je m'en serais voulu de laisser dans un injuste oubli ces gloires d'une paroisse dont Dieu m'a confié la charge. Mais j'ai pensé qu'il fallait commencer par sauver une célébrité landernéenne, assez proche encore de nous pour que le rappel des souvenirs qui la concernent nous apprenne à tous le respect des grands noms.

Il y a cent ans que naissait en face de l'église Saint-Houardon d'alors, celui qui devait être Mgr François-Aimé Roull. L'église où nous sommes a conservé les fonts baptismaux de l'ancienne, avec le porche, le plus beau des porches de la Renaissance bretonne et le clocher à dômes d'un style si pur. Je n'entreprendrai

Archives diocésaine Quimper et Léon

pas de vous raconter la vie de Mgr Roull. M. le chanoine Saluden l'a excellemment fait, mais je vous dirai seulement ce que j'ai conservé dans mes souvenirs, d'un prêtre qui s'est toujours intéressé à mes travaux et que je pouvais toujours aborder malgré son âge et ses dignités sans qu'il ait jamais paru importuné.

Quand j'étais tout petit, j'entendais mes grand'tantes parler de François Roull à qui personne n'aurait jamais osé prédire aucun avenir, tellement il paraissait chétif et malingre : il ne devait pas vivre.

Et j'étais encore tout petit, quand M. Roull, de principal du collège de Lesneven, devint curé-archiprêtre de Brest : dans la liste qu'il a soigneusement dressée des personnages qui assistaient à l'entrée solennelle du nouveau curé, M. Saluden a oublié de me citer. Je n'avais que 4 ans, mais je me souviens très bien que dans la salle de l'école de Mlle Le Gouas, rue Duquesne, sous la chapelle Saint-Joseph, j'ai récité à M. le Curé un compliment. Nos bonnes relations datent de ce jour.

Jeune homme, j'ai été le témoin de la prodigieuse activité de ce prêtre, si frêle d'apparence, dont la santé inspirait tous les ans de mortelles inquiétudes : tous les ans on disait des prières dans les écoles et aux cérémonies pour M. le Curé, et à peine remis de ses bronchites, M. le Curé descendait à l'église, un foulard autour du cou, les épaules couvertes d'une pélerine. Il confessait tous les matins ; après sa messe, il recevait des solliciteurs de tout genre et de tout âge, sans jamais manifester ni énervement ni lassitude, trouvant pour éconduire les importuns des mots qui ne blessaient jamais. Et c'était le travail de bureau: une correspondance très chargée, la composition de ses sermons : jusqu'à l'extrême vieillesse il prêcha tous les dimanches à la messe de 9 heures, des sermons qui attiraient surtout les hommes de toute la ville. Dans cet immense vaisseau de Saint-Louis, sa voix grêle mais bien timbrée se faisait mieux entendre que bien des organes d'un plus puissant volume ; et il faut dire que l'intérêt de l'auditoire était fortement excité par la méthode directe et la claire expression de l'orateur. M. Roull assurait à peu près seul la rédaction de son « Echo paroissial ». Après le repas de midi, il donnait audience dans son salon, courait à ses malades, le plus souvent dans les quartiers populeux, pour ne pas dire misérables, laissant partout avec les consolations de son ministère les aumônes de sa charité. L'un de ses anciens vicaires disait récemment : « Ce curé-là a travaillé ! »

Je l'ai approché moi aussi de très près et j'ai toujours été émerveillé par sa puissance de travail.

Et sa vie s'est étendue sur les périodes les plus tragiques de notre histoire. Des problèmes que nous voudrions croire définitivement résolus par le gouvernement du Maréchal se posaient avec une extrême acuité. Comme nous sommes menacés de les voir se poser à nouveau, je ne puis pas les passer sous silence : il s'agit de l'école et des relations avec le pouvoir politique.

Mgr Roull a passé 25 ans au Collège de Lesneven comme professeur et comme principal : il y était au service de l'Université de France ; il lui fallait concilier ses devoirs de fonctionnaire avec les exigences plus hautes et plus graves de sa conscience de prêtre éducateur. Les ministres de l'Instruction publique, grands maîtres de l'Université, étaient pour la plupart des incroyants sans aucune bienveillance pour l'Eglise, et supportant mal les accords qui assuraient la curieuse collaboration de l'Eglise et de l'Université dans l'éducation nationale. A l'épreuve,

le système n'a pas été jugé trop mauvais : on le doit sans aucun doute à l'extrême droiture du principal qui, sans jamais sacrifier les devoirs de son sacerdoce et les intérêts spirituels de ses élèves, sut se montrer loyal et déférent à l'égard de l'Université.

Devenu plus libre dans son zèle pour l'éducation, il fut un curé bâtisseur : Brest lui doit le collège Saint-Louis et l'école Sainte-Anne qui étaient arrivés en 1939, sous d'habiles directeurs, à une étonnante prospérité. Quand la persécution de 1902 frappa les écoles congréganistes, il fallut les remplacer par des cours. « Jeanne-d'Arc », « Fénelon » remplacèrent la Providence et la Retraite ; et Bon-Secours dut plusieurs fois son salut à l'intervention du curé de Saint-Louis.

(A suivre.)

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — *Jeudi* 30 *Septembre* 1943, **Grandes fêtes du 75e Anniversaire du Couronnement de Sainte-Anne** sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Roques, archevêque de Rennes, assisté de Leurs Excellences Nosseigneurs Le Bellec, évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Villepelet, évêque de Nantes ; Cogneau, évêque de Thabraca ; des Révérendissimes Pères Dom Dominique-Nogues, général des Trappistes ; Dom Demazure, abbé de Kergonan ; Dom Bernard, abbé de Sainte-Marie de Maguzzano, et de Mgr Le Marec, prélat de Sa Sainteté, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques.

PROGRAMME

Neuvaine à sainte Anne, du 20 au 29 Septembre. Clôture de la neuvaine le 29, à 19 h. 30. Salut solennel.

Jeudi 30 *Septembre.* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures. Procession à 11 heures avec la statue couronnée ; grand'messe pontificale chantée par Son Exc. Mgr Le Hunsec; sermon par le R. Père Panici, S. J., prédicateur de Notre-Dame de Paris. Vêpres à 15 heures. Allocution de Son Exc. Mgr Roques. Salut du T. Saint-Sacrement, procession avec la statue couronnée.

3 *Octobre.* — Fête du Rosaire et clôture des pèlerinages sous la présidence de Son Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes. Messes à 7, 8, 9, 10 heures ; grand'messe à 11 heures ; sermon par M. l'abbé Tanguy, missionnaire diocésain ; procession avec la statue couronnée. Vêpres à 15 heures, Salut du T. Saint-Sacrement, procession au monument des morts.

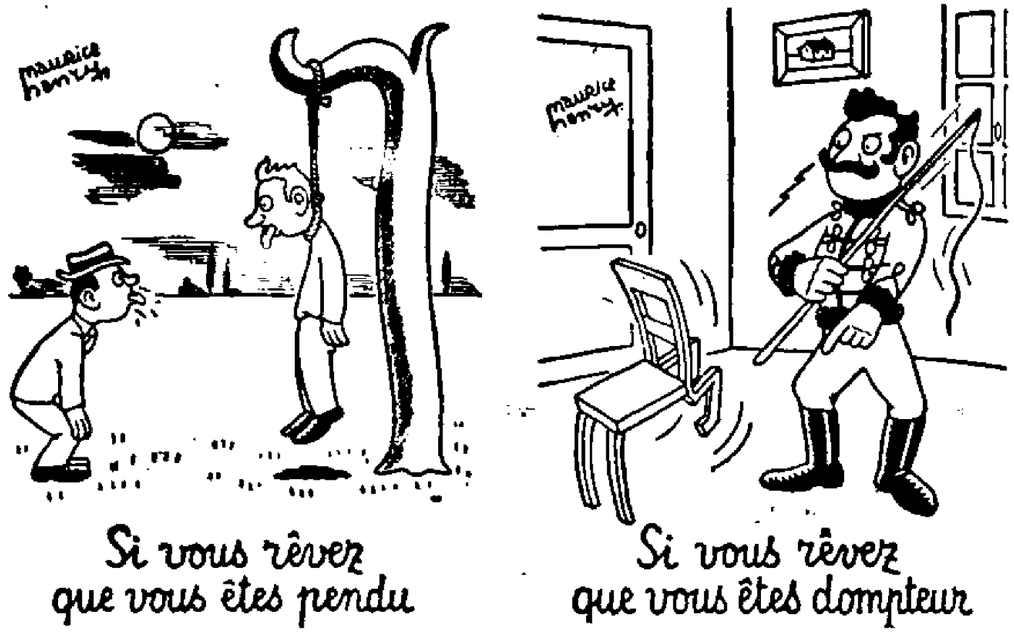
Le Souverain Pontife et nos prisonniers. — Au cours de son récent séjour à Paris, Son Excellence Mgr le Nonce Apostolique a tenu à visiter longuement les installations de l'Aumônerie générale des prisonniers et des travailleurs, 2, rue Leneveux.

Quelques jours après, Sa Sainteté Pie XII faisait remettre à l'Aumônier général des prisonniers un nouveau don de 150.000 francs.

Nos prêtres et tous nos prisonniers seront sensibles à cette nouvelle marque d'intérêt du Souverain Pontife. Cette somme emprunte aux graves circonstances de l'heure une signification qui va au delà de sa valeur matérielle.

Archives diocésaines Quimper et Léon

LA CLEF DES SONGES



Si vous rêvez que vous êtes pendu

Si vous rêvez que vous êtes dompteur

ACHETEZ UN BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

T 18

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

Bureaux permanents

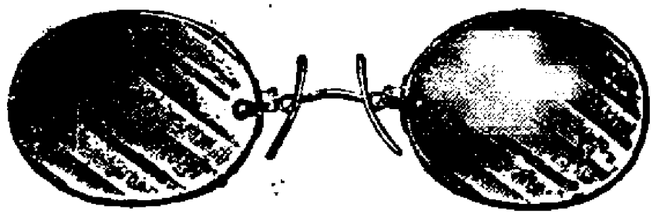
et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 36 — *Vendredi 24 Septembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1 fr. 50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1 fr. 50**

Offices de la semaine (Septembre-Octobre).

26. 15e dim. Pent. (5e Sept.). sd. V. *A V., mém. du suivant.*
27. SS. Côme et Damien, Mm. sd. R.
28. S. Wenceslas, Duc, Mm. sd. R.
29. S. Michel, Arch. 1re cl. B.
30. S. Jérôme, C. et D. d. B.

1 Oct. S. Rémy, Ev. et C. dm. B.
2. SS. Anges Gardiens. dm. B.
3. 16e dim. Pent. (1er Oct.). sd. V. *Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire. B.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Poher	25-27 Sept.	Plouarzel	1er-5 Oct.
Guengat	28-30 —		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Rectification ; Honoraires de messes ; Inspection diocésaine ; Action Catholique : Jeunes ruraux ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Bourses nationales ; Congrès de Kenvreuriez ar Brezoneg ; Quimper : Semaine pédagogique ; Centenaire de la naissance de Mgr Roull (suite et fin). — Œuvre de la Sainte-Enfance.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent se faire dans toutes les paroisses du diocèse. Ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent: elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du diocèse, le matin à la messe, ou le soir, on récitera, en méditant les mystères du Rosaire, cinq dizaines de chapelet, puis les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, ces prières *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction.

ART. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. 5. — Nous engageons les fidèles et les communautés religieuses à multiplier les communions et à joindre leurs ferventes prières à celles du Souverain Pontife pour obtenir aux nations la paix si désirée.

— Il est accordé à ceux qui pendant le mois d'Octobre réciteront, soit en public soit en particulier, au moins un chapelet en méditant sur les mystères du Rosaire, une indulgence de *7 ans et 7 quarantaines*, chaque jour :

— S'ils le font le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire et pendant toute son octave, *indulgence plénière*, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle publique ;

— *Indulgence plénière*, avec mêmes conditions, si, après l'Octave du Rosaire, ils font cette récitation au moins pendant 10 jours.

PARDON OU PORTIONCULE DU ROSAIRE. — Le premier dimanche d'Octobre, solennité du saint Rosaire, *dans toutes les églises où est érigée la Confrérie du Rosaire*, TOUS LES FIDÈLES peuvent gagner une indulgence plénière à *chaque visite* qu'ils feront à la chapelle du Rosaire ou à une statue de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis samedi midi jusqu'à minuit du dimanche soir, pourvu que, à chaque visite, ils récitent aux intentions du Souverain Pontife, *6 fois le Pater, l'Ave* et *le Gloria Patri*, prières prescrites et qu'on ne peut pas remplacer par d'autres.

La confession et la communion sont requises, mais dans les conditions prévues par le canon 931, savoir : la confession peut se faire le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent ; la communion peut se faire le jour même, la veille ou dans les huit jours qui suivent.

Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans les limites qu'on vient d'indiquer.

N. B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Honoraires de messes. — Nous rappelons qu'à partir du 1er Octobre, le Secrétariat de l'Evêché ne pourra plus recevoir et ne recevra plus les honoraires de messes à 20 francs.

III. Inspection diocésaine. — Sauf avis contraire, qui serait notifié ultérieurement, la rentrée des classes dans les écoles libres, primaires et secondaires, reste fixée au 1er Octobre.

IV. Action Catholique. Jeunes Ruraux. — M. le chanoine Favé commence, la semaine prochaine, la visite des secteurs.

Voici son itinéraire : mardi 28 Septembre : Châteauneuf-du-Faou (15 h.) ; 29 Septembre : Huelgoat (10 h. 30) ; Saint-Thégonnec (15 h.) ; 30 Septembre : Taulé (10 h. 30) ; Saint-Pol-de-

Léon (15 h.) ; 1er Octobre : Plouzévédé (10 h. 30) ; Plouescat (15 h.) ; 2 Octobre : Landivisiau (10 h. 30) ; Sizun (15 h.) ; 4 Octobre : Landerneau (10 h.) ; Lesneven (15 h.).

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chapelain du pensionnat Saint-Julien, à Landerneau, M. Jean-Louis Léost, vicaire à Landerneau ;

Vicaire à Landerneau, M. Yves Bellec, professeur au collège N.-D. du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon ;

Vicaire à Plomelin, M. Jean-François Ségalen, instituteur à Plouescat ;

Professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon, M. François Quéméneur, surveillant au même collège.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 15e *dimanche après la Pentecôte* (26 *Septembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 16 h., clôture de la retraite du Tiers-Ordre. A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Jeudi : après-midi, confessions.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. à 18 h. A 18 h., mois du Rosaire, autel du Rosaire, bénédiction. A 20 h., adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

A partir de vendredi 1er Octobre, les prières pour la paix seront dites à 18 h., en même temps que les prières du Rosaire.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 15e *dimanche après la Pentecôte, solennité de saint Mathieu, patron de la paroisse* (26 *Septembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 9 h. 45 (grand'messe) et 11 h. 30. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Messager, vicaire général, et le panégyrique de saint Mathieu sera prononcé par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale. A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix et Salut solennel du St-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.

Jeudi : à partir de 14 h., confessions. A 20 h. 15, ouverture du mois du Rosaire.

1er *vendredi du mois* : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., bénédiction.

Tous les soirs : à 20 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Gouesnac'h : Retraite-Adoration, du 3 au 10 Octobre.

— Cléden-Poher : Adoration, du 25 au 26 Septembre.

— Mespaul : La Retraite-Adoration, du 3 au 10 Octobre.

— Plouescat : Retour de Mission, du 3 au 16 Octobre.

Avis de service. — Service anniversaire pour M. Laot, recteur de Tréouergat, à Plouider, le 5 Octobre, à 11 heures (h. o.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bourses nationales. — *Une communication de M. l'Inspecteur d'Académie.* — M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, m'écrit le 8 Septembre 1943 :

« L'Instruction du 16 Décembre 1941 sur la liquidation des Bourses nationales prévoyait que les Bourses allouées aux élèves des établissements d'enseignement secondaire privés seraient liquidées comme Bourses d'entretien et mandatées individuellement au profit des familles des élèves.

A la demande des Chefs d'établissements d'enseignement secondaire privés, j'ai décidé de modifier cette procédure. A compter du 1er Octobre 1943, les Bourses allouées aux élèves des établissements d'enseignement secondaire privés seront liquidées et payées, comme dans les collèges, au profit du chef d'établissement ou de son délégué, pour le montant de la bourse correspondant à la rétribution scolaire perçue par l'établissement. L'état de liquidation sera dressé conformément au modèle n° 3 annexé à l'instruction du 16 Décembre 1941 et signé du chef d'établissement. Il indiquera clairement la personne au profit de qui le mandat de paiement doit être établi.

Lorsque l'élève bénéficiera d'une bourse d'entretien, en sus de la bourse d'externat ou d'internat, cette bourse sera liquidée distinctement, sur état modèle n° 4 et mandatée au profit de la famille. »

Je vous serais très obligé de vouloir bien porter cette circulaire à la connaissance des chefs d'établissements en les priant de vouloir bien s'y conformer.

Congrès de Kenvreuriez ar Brezoneg, Landerneau (1-2 *Septembre*). — Vœu de clôture lu par M. le chanoine Joncour, vicaire général de Quimper, et approuvé, sans opposition, par les soixante congressistes.

« Les Congressistes réunis à Landerneau pour l'anniversaire de « Kenvreuriez ar Brezoneg », association diocésaine du clergé de Quimper pour la défense du breton :

1° Emettent le vœu que soit bientôt créé, pour les trois diocèses bretonnants, un organisme interdiocésain chargé de coordonner l'action des trois diocèses sur le terrain culturel breton, et concernant le problème linguistique en particulier ;

2° Préconisent, au sujet de l'orthographe de la langue bretonne, le maintien du « statu quo », en attendant une solution satisfaisante du problème de l'unification ;

3° Unanimes sur l'intérêt que présente cette unification, demandent que la question soit mise à l'étude, et adoptent à ce sujet les principes exposés par l'abbé Falc'hun (d'Antony), après entente avec M. Pierre Le Roux, professeur de celtique à l'Université de Rennes ;

4° Font confiance à l'abbé Falc'hun pour présenter, dès qu'il le pourra, un projet d'unification sur lequel, avant réalisation définitive et mise en application dans les écoles, tous les intéressés pourront donner leur avis. »

Quimper. — **Semaine pédagogique** (30 *Août*-4 *Septembre*). — L'an dernier, l'Union des Religieuses enseignantes organisait pour la première fois à Quimper, avec l'actif concours de M. le vicaire général Moënner, directeur diocésain de l'Enseignement secondaire libre, une semaine pédagogique. Le succès remporté

par celle-ci avait fait désirer vivement aux 120 sessionnistes d'alors une nouvelle rencontre cette année.

Pour répondre à ce vœu, la session de 1943 s'ouvrait le 30 Août dernier, à la Retraite du Sacré-Cœur. Elle commençait par l'offrande du Saint-Sacrifice. Ne convenait-il pas en effet d'appeler avant tout les bénédictions divines sur ces journées de labeur apostolique ? Plus de 160 éducatrices étaient là, et, malgré la diversité des cornettes et des costumes, l'atmosphère fut tout de suite d'union fraternelle, dans la joie des revoirs et la plus amicale cordialité. On sentait qu'il allait faire bon travailler ensemble.

L'attente ne fut pas déçue. Le R. P. Delaage, S. J., supérieur du collège Saint-Grégoire de Tours, avait accepté de venir donner les conférences pédagogiques. Matin et soir, avec finesse et sympathie, il sut analyser « l'âme de l'adolescente » que des ministères variés l'ont mis à même de bien connaître. Il fit ressortir la complexité de cet âge de transition, s'arrêta successivement aux diverses manifestations de cette croissance sur l'intelligence, la volonté, la sensibilité des jeunes, étudia les problèmes de l'effort, de l'attention, de la maîrise de soi, de la discipline, à cette période de la vie où la jeune fille est si facilement découragée, instable, impulsive, indépendante.

Mais en éducateur judicieux, le Révérend Père, loin de se borner à la spéculation, fit part à ses auditrices de sa propre expérience. Et ce fut un vrai plaisir que de l'entendre exposer des conseils pratiques, des suggestions d'une riche personnalité, des exemples savoureux pris dans le concret de la vie. Vrai plaisir, mais aussi bienfaisant enrichissement pour l'esprit et pour l'âme, car le conférencier, chez qui l'on sent ce don « d'éveilleur d'âmes » qu'il souhaitait à toute éducatrice, mit en lumière la beauté d'une tâche qui paraît parfois si ingrate, la nécessité d'un amour compréhensif et désintéressé, d'un optimisme qui garde l'âme jeune et qui, fort de sa confiance en Dieu, sait que, malgré les apparences, « une terre ensemencée ne sera pas semblable à une terre abandonnée ».

Le jeudi 2 Septembre, Leurs Exc. Mgr Duparc et Mgr Cogneau honorèrent de leur présence la réunion du matin et les bienveillantes paroles de leur Evêque furent pour les sessionnistes un précieux encouragement.

Dans l'intervalle des conférences, des cours pratiques (cours d'anglais et de sciences donnés par des Religieuses du Saint-Esprit, cours de mathématiques donnés par des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen) furent suivis avec une assiduité et une attention qui prouvèrent combien étaient appréciés les professeurs. Après les cours, il y eut cette année l'heureuse innovation des « échanges de vues », de cercles d'études qui permirent aux professeurs d'une même matière de mettre en commun les richesses de leur expérience. A ce programme, vaste et si intéressant, s'ajoutèrent quelques réunions plus spéciales, telle la conférence de documentation que donna, avec toute sa compétence, Mlle Le Bras, sur le sujet de l'enseignement ménager familial.

Enfin, chaque soir, la bénédiction du Saint-Sacrement clôturait une journée bien remplie. Le vendredi, après que M. le chanoine Moënner eut remercié le R. P. Delaage au nom de toutes ses auditrices, un Salut plus solennel, au cours duquel l'*Ecce quam bonum* jaillit comme spontanément, marqua la fin de cette session trop vite passée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Travail fécond sous le regard de Dieu, union cordiale, confiance, enthousiasme même (les applaudissements qui saluèrent les dernières paroles du conférencier en furent la preuve) : voilà le souvenir réconfortant qu'ont emporté les sessionnistes de 1943. Il les aidera à garder le courage que leur souhaitait en conclusion M. le chanoine Moënner. « La plus grande force d'un pays, c'est l'école chrétienne », nous a dit le Souverain Pontife. L'union des Religieuses enseignantes peut être fière de son œuvre. Quelle tâche plus belle actuellement que de travailler, comme elle le fait par l'école chrétienne, au service de Dieu et des âmes et de préparer ainsi, de la manière la plus efficace, le redressement de notre bien-aimée Patrie ?

Centenaire de la naissance de Monseigneur Roull (*29 Août 1943*).

(suite et fin)

A Landerneau même, quand la municipalité sectaire entreprit la guerre à l'école chrétienne, M. Roull tint à s'inscrire le premier sur la liste de souscription ouverte par M. Fleury pour construire Saint-Julien et lui-même donna sa maison. Le 30 Août 1885, il bénissait la nouvelle école et dans son discours il disait cette parole qui condense toute son œuvre d'éducateur : « On n'élève pas les enfants sans Dieu, on les abaisse ».

Avec l'école, la question épineuse de cette période était celle des rapports de l'Eglise et de l'Etat, ou plutôt, puisque seul l'Etat voulait la guerre, la rupture du Concordat. Œuvre très imparfaite sans doute, alourdi de tout le gallicanisme césarien des articles organiques, le Concordat assurait une certaine harmonie entre les deux puissances : nous devons dire que l'Etat y gagne toujours plus que l'Eglise et nous ne sommes pas surpris d'entendre demander de tous les coins de l'horizon politique le retour à un régime qui permettrait au nom d'un traité et grâce à des interprétations partisanes, de museler la parole de Dieu. Comme il était observateur consciencieux du pacte qui le faisait fonctionnaire de l'Université, M. Roull eut à cœur, quand il devint curé, de ne jamais enfreindre les conditions du Concordat. Avec une dignité qui en imposait, il se rendait aux invitations qui lors des visites présidentielles ou ministérielles convoquaient les corps constitués : sans flatterie, sans flagornerie, il disait les paroles nécessaires. Et Brest se précipitait dans son église quand à l'occasion des catastrophes maritimes, l'archiprêtre y appelait les fidèles pour une prière publique. La lecture de ses discours de circonstances révèle un patriotisme éclairé, un loyalisme sincère et digne. S'il est vrai qu'il refusa l'épiscopat, ce refus est tout à son honneur, car le Ministère des Cultes imposait souvent des conditions humiliantes.

Les œuvres de jeunesse trouvent dans la vie de Mgr Roull une place prépondérante : ce n'est pas seulement l'école chrétienne qui absorbe son attention, c'est aussi les patronages, les œuvres qui en sont le complément et le développement. Si Saint-Louis de Brest lui doit le patronage de la rue Lannouron, Landerneau lui garde une reconnaissance particulière pour le don magnifique du patronage Saint-François, construit sur un terrain de l'ancien couvent des Capucins.

Mes frères, votre vénéré compatriote a connu dans sa longue

vie, des jours bien durs : il a connu la défaite de 1870 et il a pu voir à quels abîmes la politique anticléricale conduisait la France ; il a vu les troupes françaises lancées par la Franc-Maçonnerie contre nos écoles et nos hôpitaux, en expulser les Frères et les Sœurs, jeter à la rue les vieillards, les malades et les enfants ; il a vu les rues de Brest envahies par des foules hurlant les blasphèmes de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*, son église et son presbytère assiégés, la ville à tout instant en état d'émeute : au lendemain des jours les plus sombres, il s'en allait dans les quartiers les plus fiévreux, son sac noir sous le bras, visiter ses malades et porter des aumônes à ses pauvres. Il a eu le culte de la maison de Dieu, il s'est appliqué à embellir son église, à enrichir sa paroisse des œuvres les plus appropriées aux besoins des âmes dont il avait la charge.

Mourant, il demandait à ceux qui venaient le voir de prier Dieu de lui rendre ses jambes ; et il disait parfois : « On ne meurt que quand on ne veut plus vivre. » Sa volonté le haussait toujours au-dessus de ses forces : cela a assuré à sa vie pastorale le bel équilibre que nous avons admiré. Il a prêché aux jeunes dont j'étais la confiance et l'optimisme ; et en accomplissant chaque jour son devoir de prêtre et de pasteur, il a barré la route à bien des formes du mal.

Je ne dis pas qu'il aurait refusé la canonisation ; et il m'en voudrait certes, si je disais de lui : « C'était un saint », ce jugement n'appartient qu'à Dieu et à l'Eglise. Mais ce que je puis dire après Mgr Duparc, c'est que « Mgr Roull n'a cherché que la gloire de Dieu par le salut des âmes et par les services rendus à ses ouailles ».

Il fut un prêtre de grande distinction et un curé de toute première valeur. Il aimait à dire : « Si je n'étais pas né à Landerneau, j'aurais voulu être curé de Landerneau. » C'était assez dire à quel point il aimait sa paroisse natale. Il était de mon devoir de rappeler à votre mémoire et de fixer pour toujours sur la pierre le souvenir de ce prêtre qui vous honore par les honneurs même que lui ont décernés dans le cours de sa vie, l'Eglise et la Patrie.

Ainsi soit-il.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Malgré les circonstances et les événements, les recettes de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance ont, au cours de l'année 1942, considérablement progressé. Il est impossible d'avoir les résultats d'ensemble de tous les pays. Voici du moins ce qui concerne la France :

1940	1941	1942
4.128.328,39	5.213.626,17	7.403.077,10

Et dans la France, voici la progression de Quimper :

1940	1941	1942
134.819, »	194.835,40	325.267, »

Grâce à cette générosité des catholiques, les Missions, dont les besoins se sont accrus par suite du conflit mondial, pourront recevoir des allocations importantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)



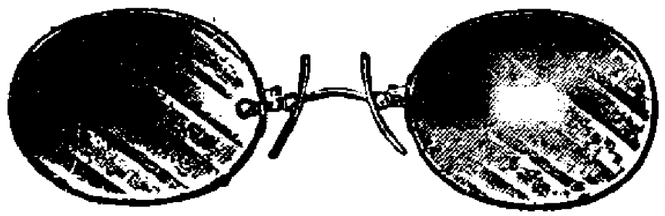
BONS DU TRÉSOR

Chaque saison requiert ses labeurs.
Chaque saison apporte ses richesses.
Souscrire, c'est faire confiance
à la générosité de la terre française.

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 37 — *Vendredi 1er Octobre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre).

3. 16e dim. Pent. (1er Oct.). sd. V. *Au chœur, solennité du T. Saint Rosaire.*
4. S. François, C. dm. B.
5. S. Maurice, Ab. sd. B.
6. S. Bruno, C. d. B.
7. Le T. S. Rosaire. 2e cl. B.
8. Ste Brigitte, Vv. d. B.
9. SS. Denys et Comp. Mm. sd. R.
10. 17e dim. Pent. (2e Oct.). sd. V. *Vêpres du suivant, mém. du dimanche.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouarzel	1-5	Mespaul	8- 9
Gouesnac'h	6-7	Plouégat-Guerrand	10-12

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordination ; Journée Nationale de Prières pour les absents ; La Journée Missionnaire ; Rentrée scolaire ; Action Catholique ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de l'Inspection diocésaine ; Mise en garde ; Université Catholique de l'Ouest ; Nécrologie : M. l'abbé Joseph Roué, recteur de Coatméal ; Le Folgoat et Morlaix (La Salette) ; Grands Pardons. — Le Pasteur (à suivre).

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordination. — Dimanche 26 Septembre 1943, dans la chapelle du Séminaire, à la Retraite de Lesneven, S. Exc. Mgr Cogneau a conféré le *diaconat* à

MM. Jean Baraër, de Gouézec ;
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas ;
Henri Corre, de Roscoff ;
Antoine Ellégoët, de Loc-Brévalaire ;
Claude Falc'hun, du Bourg-Blanc ;
Yves Garo, de Dinéault ;
Jean Hirrien, de Saint-Pol-de-Léon ;
Georges Kernéis, de Plouédern ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Antoine Labbat, de Guipavas ;
François Le Borgne, de Plouzévédé ;
Evy Le Donge, de Plonéour-Lanvern ;
François Milin, de Mespaul ;
François Moysan, de Plougoulm ;
André Nicol, de Lampaul-Guimiliau ;
Emmanuel Pengam, de Ploudaniel ;
Pierre Péron, de Loctudy ;
Yves Quéméneur, de Plouénan ;
Joseph Séité, de Cléder.

II. Journée Nationale de Prières pour les Absents (17 *Octobre*). — L'Aumônerie des Prisonniers organise une Journée Nationale de prières pour les absents, le dimanche 17 Octobre, et à cette occasion nous adresse l'appel suivant :

« Qui dira combien la Journée Nationale de prières de l'an dernier a parlé au cœur des captifs ?

Chaque stalag a su qu'un diocèse de France l'adoptait : là-bas la certitude de n'être pas oublié a grandi. Dans la famille des âmes un lien s'est resserré davantage parmi les français dispersés.

Et voici que cette année les civils français travaillant en Allemagne réclament le même parrainage. Chaque diocèse à son stalag adopté veut ajouter ses camps de travailleurs...

Le 17 Octobre, Journée Nationale des absents, une seule prière collective groupera invisiblement les prisonniers dans leurs barbelés, les travailleurs dans leurs camps, les familles dans leurs paroisses.

Une seule prière... Stalags et camps préparent depuis trois mois déjà les cérémonies de cette Journée. »

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le dimanche 17 Octobre, dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse :

1° On récitera à toutes les messes une dizaine de chapelet à l'intention des prisonniers avec les invocations suivantes :

Notre-Dame de la Merci, priez pour eux ;
Saint Jean-Baptiste, priez pour eux ;
Saint Pierre, priez pour eux ;
Saint Paul, priez pour eux ;
Saint Louis, priez pour eux ;
Saint Vincent de Paul, priez pour eux.

2° Une quête sera faite à toutes les messes et transmise sans retard à l'Evêché, qui la transmettra à l'Aumônerie générale des Prisonniers à Paris, chargée de l'organisation de cette journée nationale.

3° En plus de la journée du 17 Octobre, il est désirable qu'on organise dans chaque paroisse une journée de prières pour les enfants le jeudi 14 Octobre.

Nous demandons à tous nos fidèles de faire la Sainte Communion le 17 Octobre à l'intention des prisonniers.

N. B. — Les paroisses qui en feront la demande recevront gracieusement images à distribuer et la nouvelle brochure : « Pour comprendre nos Prisonniers ».

« Messe pour les Absents », 60 fr. le paquet de 100 (indivisible). — Aumônerie des Prisonniers, 2, rue Leneveux, Paris (14e). C. C. P. 1790-44.

III. La Journée Missionnaire — L'Aumônerie des Prisonniers organisant sa Journée Nationale de prières pour les absents le 17 Octobre, *la Journée Missionnaire* est fixée, cette année, au *dimanche* 24 *Octobre*.

IV. Rentrée scolaire. — La note de la *Semaine religieuse* du 24 Septembre était déjà imprimée lorsqu'est arrivé l'ordre d'ajournement. La rentrée des classes ne pourra pas se faire avant le 18 Octobre. Un avis ultérieur fixera la date précise.

V. Action Catholique. — *Jeunes Ruraux.* — Visite des Secteurs : 11 Octobre : *Briec* (10 h. 30), *Plomodiern* (15 h.) ; 12 Octobre : *Pleyben* (10 h. 30), *Quimerc'h* (15 h.) ; 13 Octobre : *Daoulas* (10 h. 30), *Ploudiry* (15 h.) ; 14 Octobre : *Lambézellec* (10 h. 30), *Saint-Renan* (15 h.) ; 15 Octobre : *Plabennec* (10 h. 30), *Plouguerneau* (15 h.) ; 16 Octobre : *Ploudalmézeau* (10 h. 30).

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Coat-Méal, M. Pierre-Marie Férec, directeur d'école à Plabennec ;

Vicaire à Tréboul, M. Pierre Bihanéis, surveillant à l'Institution Saint-François, à Lesneven ;

Surveillant à l'Institution Saint-François, M. Jean-Louis Guéguen, jeune prêtre de Locmaria-Plouzané.

VII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Joseph Roué, recteur de Coat-Méal, décédé le 22 Septembre, à l'âge de 55 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 16e *dimanche après la Pentecôte* (3 *Octobre*), *solennité du Très Saint Rosaire* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, procession, prières du mois du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction. Quêtes pour les Cercles et Patronages. Toute la journée, gain de l'indulgence de la portioncule du Rosaire.

Jeudi : à 9 h., messe d'ouverture des catéchismes.
Samedi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h., mois du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 16e *dimanche après la Pentecôte. Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire* (3 *Octobre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour les Patronages. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

De samedi midi à dimanche soir, on peut gagner l'indulgence de la portioncule du Rosaire à chaque visite faite à l'autel de la Sainte Vierge.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Intention recommandée. — Plouarzel : Adoration-Retraite, du 1er au 8 Octobre.

Avis de l'Inspection diocésaine. — Les Chefs d'établissements scolaires recevant des Boursiers trouveront à l'Inspection Diocésaine les « Etats de liquidation n° 3 » pour les Bourses d'Internat et d'Externat, comme il est indiqué dans la note de la *Semaine religieuse*, page 284. Prière de joindre le montant à la commande (1 fr. l'exemplaire).

Mise en garde. — Certaines paroisses du Léon, notamment, subissent en ce moment l'essai d'une opération de nature doublement suspecte.

L'affaire, offerte aux jeunes gens et aux jeunes filles, leur est présentée comme « un moyen honnête et économique de se constituer une bibliothèque ». Il suffit d'envoyer « un livre qui vaille la peine d'être lu » au n° 1 indiqué dans la lettre. Quand cette première personne a reçu ses 27 volumes, son nom est rayé et le n° 2 devient n° 1 et ainsi de suite. Il est relativement facile aux premiers inscrits d'être servis ; en revanche, les derniers n'auront que peu de chance, attendu qu'il faudrait trouver 729 volontaires (27×27) décidés à entrer dans le circuit.

Comme on le voit, c'est une application commerciale de la fameuse chaîne de prières, qui a été bien des fois dénoncée par l'Eglise, mais aggravée ici de l'amoralisme pratique, qui place tous les livres sur le même plan. Nulle part, en effet, n'est défini le caractère qui vaut à un livre la peine d'être lu, si bien que la série, commencée par un volume pieux pourra se continuer par des ouvrages légers, et s'achever en livres pornographiques. Attention !

Université Catholique de l'Ouest. — *Reprise des Cours.* — Conformément à la loi du 5 Juin 1943 et à l'interprétation qui nous en a été donnée officiellement, la reprise des cours à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers est reportée au début de Novembre.

La date précise sera indiquée ultérieurement.

Nécrologie. — *M. l'abbé Joseph ROUÉ, recteur de Coatméal,* décédé le mercredi 22 Septembre, en son presbytère. — Né à Plabennec en 1888 dans une famille très chrétienne de cultivateurs, il fut ordonné prêtre en 1913. Plusieurs vicariats lui furent confiés, à titre intérimaire ou non : Plouégat-Moysan avec Le Ponthou, Plouigneau et Ploujean, puis Guipavas et Guimiliau, Plourin-Léon et Ploudiry, Plounéour-Trez et Brignogan. Après avoir préparé l'érection de cet « écart » en paroisse, il fut nommé à Tréouergat, d'où il passa comme recteur à Coatméal. La guerre lui fit cumuler le service de Guipronvel avec celui de Coatméal. Une infirmité pénible rendait ce surmenage très fatigant, et M. Roué, toujours zélé, souffrit de ne pouvoir pas donner tous ses soins à chacune des deux paroisses. Il s'y épuisa. Depuis deux ans il était souffrant, dominant son mal à force de courage et de foi. Au début de Septembre, il se décida à consulter, et l'opération urgente fut fixée au 18. Il mit en

ordre, posément, toutes ses affaires spirituelles et temporelles, et il s'abandonna aux mains du Seigneur. Un instant, l'espoir parut permis, et aussitôt ce fut l'agonie. Le 22 au soir, après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance, il fut transporté dans son presbytère : il mourut en arrivant.

Très charitable, tout à son devoir, il laisse des regrets unanimes. — Il a été enterré le 24 à Plabennec. R. I. P.

Le Folgoat. — **Le Grand Pardon.** — Quelques jours après le 8 Septembre, un vénérable chanoine écrivait à M. le Recteur : « Le Pardon a été vraiment splendide, de piété, de recueillement, de prière intense et de sacrifices. Mis à part celui de 1938, c'est un des plus beaux que j'ai vus. » C'est l'opinion de tous ceux qui ont pris part à cette belle fête.

Déjà, le 7 Septembre, dans l'après-midi, sur toutes les routes qui mènent au Folgoat, quelques pèlerins cheminent, isolés ou en groupes. Près de la chapelle Saint-Eloi, une dizaine de femmes de Plougastel repartent après une halte dans le fossé ; une bande de leurs compatriotes les précèdent, qui atteignent déjà Ploudaniel. Bientôt tous ces courageux piétons sentiront se dissiper leur lassitude, lorsqu'ils verront se dresser, dans la paix du soir, l'imposante flèche de la chère basilique. Le bourg, à peine plus animé que de coutume, semble rêver aux jours anciens des processions aux flambeaux. Là-bas, au fond de la vaste place, une forme blanche va et vient dans la chapelle du couronnement, autour de l'autel dont on devine la belle parure. L'église aussi attend le grand jour ; la Vierge a quitté son piédestal et s'apprête à circuler parmi son peuple. Tout cela est simple, paisible, doux au cœur et l'on imagine l'émotion d'un prisonnier rapatrié qui entrerait ce soir dans cette église : il s'agenouillerait devant la Vierge noire et repasserait, d'un regard promené lentement sur les vitraux, la belle histoire de Salaün ar Foll qui fut si sage aux yeux de Dieu... Bien des absents, sûrement, à cette heure, reportent leur pensée vers ce coin béni, appelant de leurs vœux le jour où ils pourront y venir eux-mêmes.

C'est le souvenir des absents qui, le lendemain, amène aux pieds de Notre-Dame du Folgoët une foule plus nombreuse que jamais. De bon matin, des équipes de confesseurs, fournies surtout par le Collège de Lesneven, sont à l'œuvre et les dernières ne seront libérées qu'à 11 h. 30. Les pèlerins arrivent, assiègent patiemment les confessionnaux et attendent encore leur tour à la Sainte Table. Spectacle touchant et réconfortant que celui de cette foi vaillante, de cette piété énergique : c'est là, dans ce défilé devant l'autel, que l'on trouve la suprême beauté et le grand bienfait de ce pèlerinage : par la communion, il devient plus qu'une manifestation, une source de vie chrétienne.

C'est que tous ces chrétiens n'arrivent pas ici sans s'imposer quelques sacrifices. Voici le flot des Landernéens et des Brestois déversés par le train départemental ; voici les gens des bourgs et des campagnes qui arrivent à pied, à bicyclette, en chars-à-bancs. Les fidèles des paroisses environnantes, en grande tenue, avec leurs prêtres revêtus du surplis et de l'étole, suivent leurs croix et bannières en chantant le cantique *Patronez dous ar Folgoët.*

Les femmes de la Paganie surtout suscitent l'admiration par leurs précieuses robes de brocart, leurs châles de couleurs aux riches broderies, leurs guimpes de dentelle et leurs cornettes élancées ; auprès des légères toilettes modernes, signes d'une mode aussi capricieuse que tyrannique, ces costumes vénérables représentent une longue tradition de sagesse. Puisse-t-elle se maintenir encore longtemps ! Parmi les paroisses représentées, Landéda mérite une mention spéciale : ils sont venus à pied, au nombre de 200, recteur en tête, avec croix et bannières...

Après une pause à l'église, les processions sortent et gagnent le champ du couronnement. On chante le vieux cantique breton, les cloches sonnent à toute volée, la musique de Lesneven, dirigée par M. Guéguen, jette le rythme de ses airs dans le matin ensoleillé. On admire les belles croix d'or et d'argent et les bannières multicolores aux reflets moirés...

A 11 heures, la procession du Folgoat quitte le manoir presbytéral ; la marche est ouverte par MM. les gendarmes des brigades de Lesneven, Lannilis, Plabennec, Lambézellec et Guipavas, sous les ordres de M. le capitaine Meynier, aidés par une équipe de jeunes gens bénévoles, sous la direction de M. l'abbé Dantec, professeur de Lesneven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La foule, dense et recueillie, reçoit la bénédiction de Leurs Excellences Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper, et Mgr de la Villerabel, archevêque d'Aix-en-Provence, non sans regretter l'absence de Mgr Duparc que N.-D. du Roncier a ravi cette année à notre vénération.

Dans la chapelle du couronnement prennent place, MM. les chanoines Guéguen, recteur du Folgoat ; Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; Calvez, curé-doyen de Lesneven ; Aubert, curé-doyen de Landerneau ; Coadou, supérieur du Collège de Lesneven ; Kerbrat, professeur au Grand Séminaire ; Le Ster, inspecteur des écoles libres ; Abguillerm, curé-doyen de Saint-Sauveur de Brest ; Coajou, recteur de Plougoulm ; MM. les Curés de Plabennec et de Guipavas ; le R. P. Goulven Trébaol, des Oblats de Marie-Immaculée ; le R. P. Rosec, supérieur des missionnaires du Froutven-Guipavas, etc. Parmi les personnalités civiles, MM. Trouillé, sous-préfet de Brest ; Inizan et Trémintin, députés ; Le Corre, de Kerdrel, Caroff, de L'Hôpital, conseillers départementaux ; Inizan, maire du Folgoat ; le contre-amiral Le Normand, chef du 2e arrondissement maritime ; le colonel de Réals, président de la Croix-Rouge ; le vice-amiral Berthelot, du cadre de réserve ; de Dieuleveult, président de l'Action catholique du Folgoat ; Mme l'amirale Richard, du château de Maillé, en Plounévez-Lochrist, etc...

(A suivre.)

MORLAIX (*La Salette*). — **Le grand Pardon.** — Le grand Pardon de la Salette a eu lieu, cette année, le dimanche 19 Septembre. Malgré le mauvais temps qui sévissait depuis plusieurs jours, les pèlerins attendaient nombreux que fussent ouvertes les portes de la chapelle. Prenant conscience que cette visite à la Vierge devait avoir, au seuil de cette 5e année de guerre, le caractère d'un vrai pèlerinage de pénitence et de prière, les fidèles se confessaient et communiaient dans le plus édifiant esprit de foi.

La grand'messe nous réunit, non pas devant l'oratoire extérieur, mais dans la chapelle même : elle fut chantée par M. le chanoine Messager, vicaire général, assisté de MM. Le Scour et Gautier ; M. Lyvolant dirigeait impeccablement les cérémonies. Au chœur avaient pris place, avec les aumôniers de Saint-François et de la Salette, les prédicateurs et confesseurs, M. le Recteur de Saint-Martin-des-Champs, de nombreux prêtres et séminaristes des paroisses voisines. Après le prône, M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, fit le sermon breton. Sa longue expérience de prêtre, sa conviction d'apôtre, sa parole si aisée et si prenante de missionnaire rappelaient à la mémoire des auditeurs, en les adaptant, les recommandations que fit Marie aux deux petits bergers de l'Isère.

A l'issue de la grand'messe, le temps semblait se rasséréner ; et de fait, vers les 2 heures, le soleil reparut et les fidèles pouvaient se réunir cette fois sur le placître. Les pèlerins ne cessaient d'affluer. Le chapelet, récité devant le Saint-Sacrement exposé, la schola de Saint-Martin-des-Champs, sous la direction toujours si dévouée de M. Raguénès, entonne les vêpres solennelles de la Vierge : l'assistance chante et prie d'un seul cœur et d'une seule âme.

Après les vêpres, M. le chanoine Messager prend la parole en français. Ce fut une page d'histoire bien éloquente : cent ans d'intervention de Marie en faveur de notre pays : la Salette, Lourdes, Pontmain, et, au Portugal, Fatima. La parole de l'orateur partait du cœur : on le sentait ; n'était-ce pas d'ailleurs à la Salette même que l'abbé Messager, au lendemain de son ordination, il y a de cela un peu plus de 55 ans, célébra sa première messe, auprès de ce couvent de Saint-François de Cuburien, où

l'une de ses proches parentes était religieuse, en attendant qu'une parente, plus proche encore, y fut prieure pendant de longues années. La parole de l'orateur, partie du cœur, parlait au cœur, et les pèlerins, convaincus et persuadés, recueillaient ces enseignements de l'histoire qui complétaient si heureusement l'exposé de théologie morale que nous avait offert le sermon du matin.

Tard dans la soirée, les lumières parcimonieuses des cierges, devenus rares pendant la guerre, brûlèrent devant l'autel de la Vierge, symboles de la prière ardente et de la confiance toujours vive des fidèles en N.-D. de la Salette.

Le Pasteur. — Après le fidèle, le pasteur.

Le pasteur, c'est le curé ou recteur, celui qui a été chargé par l'Evêque, au nom du Pape et de N. S. J.-C., du soin de vos âmes ; celui à qui il a été dit, spécialement pour vous, pour chacun de vous : « Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti ; docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis ! Allez, enseignez tous les peuples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. »

Il a la responsabilité de vos âmes, de toutes vos âmes, pour les amener au salut.

Mais il y a dans le pasteur deux personnages, le pasteur et le fidèle : pasteur sous un rapport, le plus élevé, il est fidèle sous un autre rapport, qui le met au niveau du commun. Membre de l'Eglise et du Corps de N. S. J.-C., il a la même origine, les mêmes obligations, la même destinée que les autres membres, et il doit se sauver par les mêmes moyens, sauf qu'il doit y ajouter ceux qui sont inhérents à sa fonction. Né de l'eau et du Saint-Esprit, participant aux mêmes sacrements, soumis aux mêmes préceptes, il doit opérer son salut, comme les autres, avec crainte et tremblement. S. S. Pie X, dont la cause de canonisation vient d'être récemment introduite, sera examiné, dans ce procès qui lui sera fait, même sur la façon dont il a exercé ses augustes fonctions.

Ce qui n'empêche pas que le pasteur, en tant que pasteur, chargé du soin de vos âmes, occupe au-dessus de vous une position élevée au-dessus de toutes les positions de la terre : il est plus qu'un souverain, un roi, un potentat, de quelque nom que vous le désigniez, car il a, au-dessus de tous les pouvoirs de la terre, l'empire des âmes, qui est de l'ordre divin.

Et ceci n'empêche pas davantage que le pasteur lui-même soit pris parmi les autres hommes. Sa définition adéquate se trouve dans les Ecritures sous la plume de saint Paul (Hébr. V. 1) : Omnis namque Pontifex *ex hominibus assumptus*, pro hominibus *constituitur* in iis quæ sunt ad Deum... Tout Pontife, choisi *parmi les hommes, est établi* pour les hommes mandataire au service de Dieu. » Deux mots : *un homme*, mais *élevé* et *constitué* mandataire, au service de Dieu, ut offerat dona et sacrifia pro peccatis, pour offrir dons et sacrifices pour le péché.

Et qui donc a pu le choisir et l'élever de son rang infime à de si hautes fonctions, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis et pourquoi l'aurait-il appelé et choisi même dans ce rang infime ? La réponse se trouve dans le même texte de S. Paul : « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron : nul ne peut assumer cet honneur, s'il n'est appelé de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu, comme Aaron. » Et l'apôtre continue : C'est ainsi que le Christ lui-même ne s'est pas porté en avant ni mis en lumière pour être fait pontife, mais celui-là l'a établi, qui lui a dit : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui », de même qu'il lui a dit ailleurs : « Tu es sacerdos, secundum ordinem Melchisedech. Tu es prêtre selon l'ordre de Melchisedech. »

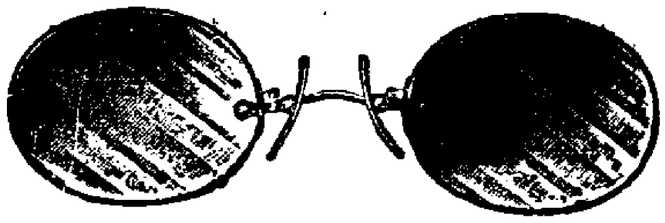
Et pourquoi ce choix parmi les hommes ? La raison en est dite encore au même endroit : « Qui condolere possit iis qui ignorant et errant, pour qu'il puisse compâtir à l'ignorance et à l'erreur, étant lui-même revêtu d'infirmité, obligé par là-même, de sacrifier pour lui comme pour le reste du peuple. » De même J.-C. en venant en ce monde, s'adressait à son Père : « Les hosties pour le péché, bêtes et choses semblables, ne pouvaient vous satisfaire, mais vous m'avez adapté un corps. Tunc dixi : ecce venio, alors j'ai dit, je viens, Seigneur, pour faire votre volonté, et alors, consommant son sacrifice (d'homme crucifié), il est devenu pour tous ses serviteurs, Causa salutis æternæ, cause du salut éternel.

Ainsi J.-C. notre sauveur est un homme. Il ne pouvait nous sauver qu'avec un corps d'homme, en se faisant homme comme nous. S'il n'avait pas été homme, il n'était pas de notre race, il ne pouvait rien pour nous. Un ange ni aucune créature ne pouvait nous sauver.

Et ceci nous explique, tout le long de sa vie, et durant ses travaux, et au cours de sa Passion, et la préparation et l'établissement de l'Eglise, et dans l'institution des sacrements, et dans tous ses bienfaits, et même dans ses plaintes au sujet de nos froideurs et de notre ingratitude, toute l'ardeur, l'empressement, la mesure, l'étendue de son amour pour nous.

Votre pasteur est un homme. A l'image de J.-C., il pourra vous aimer avec un cœur d'homme. Qui donc vous aimera et se dévouera pour vous, s'il n'a pas un cœur d'homme semblable au vôtre ? Ce cœur lui fera supporter travaux, fatigues, ennuis, outrages, dangers, menaces, persécutions, la mort elle-même par amour pour vous, pour vous conduire au salut : Qui condolere possit iis qui ignorant et errant, quoniam et ipse circumdatus est infirmitate.

(*A suivre.*)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 38 — *Vendredi 8 Octobre 1943* — P. C. 485

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre).

10. 17e dim. Pent. (2e Oct.). sd. V. *V. du suivant, mém. du dim.*
11. Maternité de la B. V. M. 2e cl. B.
12. S. Charles de Blois, C. d. B.
13. S. Edouard, R., C. sd. B.
14. S. Callixte Ier, Pp., M. d. R.
15. Ste Thérèse, V. d. B.
16. App. de S. Michel au mont Tombe. dm. B.
17. 18e dim. Pent. (3e Oct.). sd. V. *V. de S. Luc, mém. du dim. et de Ste Marie-Marguerite.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouégat-Guerrand	10-12	Plouvien	16-20
Hôpital-Camfrout	13-15		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Citation ; Bicyclettes.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Communication de M. l'Inspecteur d'Académie ; Les Catéchismes bretons ; Sainte-Anne-la-Palud et Pont-Croix : Pèlerinages ; Le grand Pardon du Folgoët (suite et fin) ; Nécrologie : M. Drénou, recteur de Trémeven ; Œuvre des Saints-Sacrifices ; Les Bretons du Sud-Ouest, à Lourdes. — Le Pasteur (suite et fin).

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Citation. — Nous sommes heureux de publier la citation obtenue par M. Albert Lozac'hmeur, recteur du Juch, et de lui présenter nos félicitations.

Ordre n° 1574/C (Extrait).

Le général de corps d'armée Bridoux, secrétaire d'Etat à la Défense, cite : à l'ordre du Régiment, Lozac'hmeur (Albert), aumônier militaire au 11e corps d'armée :

« Aumônier d'une modestie n'ayant d'égale que son dévouement et son courage. S'est dépensé sans compter du 12 au 15 Mai 1940, allant toujours aux endroits dangereux pour apporter

Archives diocésaines de Quimper et Léon

immédiatement aide, secours et consolation aux blessés mourants. »

Le présent ordre comporte en outre l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Vichy, le 21 Juin 1943. Signé : BRIDOUX.

II. Bicyclettes. — Prière de ne plus adresser de demandes jusqu'à nouvel ordre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 5480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (10 *Octobre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, procession, prières du Rosaire et pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Chaque soir : à 18 h., prières du Rosaire et pour la paix, bénédiction.

Jeudi : grande journée de prières pour les enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (10 *Octobre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour la Presse catholique. A 14 h., vêpres, mois du Rosaire et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, mois du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Intention recommandée. — L'Hôpital-Camfrout : la Retraite-Adoration, du 10 au 17 Octobre.

Avis de service. — Tréouergat : lundi 18 Octobre, à 10 heures, service anniversaire pour M. Laot, ancien recteur.

Communication de M. l'Inspecteur d'Académie. — *Ramassage des fruits sauvages* (C. M. du 28 Septembre 1943). — Le recul de la date de rentrée des classes ne doit pas porter préjudice aux ramassages prescrits par ma circulaire SG/IP/n° 3051 du 9 Août 1943. Dans tous les lieux où ces ramassages sont possibles, ils seront entrepris et intensifiés de façon à être achevés le 18 Octobre. Je vous prie de donner toutes instructions aux chefs d'établissements, directeurs et directrices d'école et à l'ensemble du personnel placé sous votre autorité pour que toutes initiatives nécessaires soient prises à cet égard, compte tenu des prescriptions sanitaires ou de sécurité en vigueur, avec l'accord de MM. les Préfets.

Les Catéchismes bretons. — « *Ar c'hatekiz bihan* » est paru. « *Ar c'hatekiz krenn* » paraîtra au début de Novembre.

L'Inspection diocésaine est chargée de leur diffusion. Mais elle est dans l'impossibilité d'effectuer des expéditions de colis faute de papier d'emballage. Nous avons donc établi des dépôts :

Aux écoles libres de filles de Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Saint-Pol (la Charité), Morlaix (N.-D. du Mur), Carhaix,

Châteaulin, Douarnenez, Pont-Croix, Pont-l'Abbé et à l'Inspection diocésaine.

La multiplicité de ces dépôts permettra à chacun de se ravitailler sur place ; les dépositaires ne peuvent pas, plus que nous, assumer la charge des expéditions. Nous vous demandons donc de vous adresser, *à partir du* 15, à ces différentes maisons. Le prix de vente du « Katekiz bihan » est de 5 fr. 50 au détail et de 5 fr. en gros. On voudra bien payer comptant pour nous éviter des complications de comptabilité.

SAINTE-ANNE-LA-PALUD. — **Pèlerinage.** — Le 17 Octobre prochain, pèlerinage régional à Sainte-Anne-la-Palud à l'occasion de la journée nationale de prières pour les prisonniers et tous les absents ; concours assuré d'aumôniers militaires et de prêtres prisonniers libérés. A 8 h. 30, messe de communion ; à 10 h. 30, grand'messe, allocution ; à 14 heures, chapelet avec explication des mystères, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement.

PONT-CROIX. — **Pèlerinage.** — Jeudi 14 Octobre, pèlerinage de l'Action Catholique à Notre-Dame de Roscudon.

Le grand Pardon du Folgoët (*suite et fin*). — La messe est célébrée par M. le chanoine Foll, curé de N.-D. du Mont-Carmel, Brest, assisté de MM. Maurice Dilasser, de Lesneven, et Sparfel, de Plouider. M. L'Haridon, directeur de l'école du Sacré-Cœur de Lesneven, tient l'harmonium; M. Louarn, professeur au Juvénat du Folgoat, fait maître de chœur, tandis que, devant le micro, M. Pennaneac'h, vicaire à Ploudaniel, dirige le chant de la foule.

Après l'Evangile, M. le Recteur fait prier pour Nosseigneurs les Evêques, Mgr l'Archevêque d'Aix-en-Provence, qui n'a pas hésité à traverser toute la France pour venir au Pardon du Folgoat — Mgr de la Villerabel, de vieille souche bretonne : sa mère, née demoiselle de Kersauson, habita le château de Pennandré, près de Lanrivoaré ; sa grand'mère était une sœur à Mgr du Marhallac'h, vicaire général de Quimper, dont l'effigie se voit au Folgoat, dans le vitrail du couronnement. Une prière aussi pour les prisonniers, entr'autres ceux du stalags 2 D., stalag qui a été adopté comme filleul par le diocèse de Quimper, et qui a envoyé, l'avant-veille du Pardon, un beau tableau, œuvre de l'artiste-peintre Yann Le Dall, P. G. « hommage des Bretons du stalag 2 D à N.-D. du Folgoat » ; pour les Bretons émigrés du pays de Guyenne et de Gascogne, dont les âmes, écrivait leur aumônier M. Mévellec, se nourrissaient encore du souvenir d'un pays de foi et d'une terre de bénédiction comme sera toujours pour elles la Bretagne, la vieille et chère Bretagne Puis M. le chanoine Abguillerm vient à l'ambon. En un breton clair et vigoureux, il exalte le courage de tous ceux qui ont tenu à honorer la Vierge de Salaün : « Bien des gens parmi les pèlerins ont le cœur gros. Mais ils sont pourtant venus joyeux et pleins d'espoir vers Le Folgoat : un enfant n'est-il pas joyeux quand il va revoir sa mère ? » En terminant son beau sermon aux accents si pénétrants, il évoque le jour où les Brestois reviendront en foule au Folgoat chanter le *Te Deum* de la délivrance et de la paix... Le *Credo* royal s'élève, puissant comme la voix de la mer. La messe s'achève ; les enseignes rentrent à l'église, et tous se dispersent pour se restaurer. Un déjeuner intime réunit au presbytère, les prélats et les chanoines, MM. les directeurs de processions et M. le Sous-Préfet. Au dessert, M. le Recteur remercia ses hôtes. Saluant Mgr l'Archevêque d'Aix, il évoqua le souvenir de Brizeux revenant des villes d'Italie :

« Où j'osai, dit-il, jeune et svelte,
Parmi ces hommes bruns montrer l'œil bleu d'un Celte.
Dès que je sentis, ô ma terre natale,
L'odeur qui des genêts et des landes s'exhale,
Lorsque je vis le flux et reflux de la mer,
Adieu les orangers et les marbres de Carrare... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Cognéau, au nom de Mgr Duparc, souhaita la bienvenue au Folgoat à Mgr d'Aix et Mgr d'Aix, à son tour, en une brillante improvisation, dit sa grande joie de revoir le pays de Bretagne.

... A 2 heures, M. Guermeur, recteur de Saint-Méen, recite le chapelet en commentant les mystères du Rosaire. A 3 heures, la grande procession s'organise et fait le tour de la grande place pour s'arrêter à la chapelle du couronnement. Mgr l'Archevêque d'Aix bénit une nouvelle statue de Notre-Dame, posée la veille au sommet du fronton de la chapelle, statue en granit, don d'une personne anonyme du pays de Léon, œuvre d'un artiste-sculpteur, 1er grand prix d'Algérie, M. François Caujan, de Landerneau.

Les vêpres sont chantées sur les grands tons, avec la même ardeur que la messe. Mgr de la Villerabel prend la parole. Il dit d'abord son bonheur de voir fêter si magnifiquement la Vierge Marie : « Ma fierté est grande de vous voir si nombreux, Bretons, mes frères — plus de quarante mille personnes, les deux places sont noires de monde ,— et de célébrer avec vous cette fête... » Il salua Mgr Dupare, honneur et gloire du diocèse, de la Bretagne et de la France. Expliquant l'objet de la fête, l'éloquent prélat expose le dessein divin de restaurer l'humanité coupable par l'entremise de la Vierge ; espérance des pécheurs, Marie est aussi l'espérance de la France ; l'histoire montre son amour pour nous. Elle attend, pour nous obtenir la miséricorde de Dieu, que nous montrions « notre volonté d'être fidèles ». Il termine par une magnifique péroraison où il exhorte les Bretons à appartenir, plus que jamais, à Jésus par Marie, afin de contribuer davantage au relèvement de leur pays. Beau et réconfortant discours, dont le souvenir restera longtemps vivant dans le cœur et l'âme de ses innombrables auditeurs.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, une dernière prière pour les prisonniers et les réfugiés, et les pèlerins reprennent le chemin du retour en chantant à plein cœur le vieux et si prenant cantique *Patronez dous ar Folgoat.*

Nécrologie. — *M. DRÉNOU, Recteur de Tréméven.* — Le 30 Mai 1943 décédait, à Tréméven, M. Drénou, recteur de la paroisse depuis 12 ans. Il y avait bien quelque temps que sa santé déclinait. Déjà l'hiver dernier, il avait dû s'aliter. Les soins qui lui furent alors prodigués par son entourage le remirent sur pied mais pour quelques mois seulement, car le mal dont il était atteint reparut et cette fois le terrassa. Le bon pasteur était prêt ; n'ayant jamais contrarié personne, il ne voulut pas contrarier sa sœur la mort et il lui sourit comme il avait toujours souri à la vie.

Né à Moëlan, à l'ombre même de l'église paroissiale, en 1879, M. Drénou (Benjamin) fit de brillantes études classiques au Petit Séminaire de Pont-Croix, puis d'honnêtes études philosophiques et théologiques au Grand Séminaire de Quimper. Là, il excella en géographie, ici en morale. A trente ans de là vous pouviez toujours lui demander de vous situer Tab-el-Bala ou de vous résoudre un cas de conscience, séance tenante, vous étiez servis. — « Tab-el-Bala ? Regardez donc au Sud-Est de la frontière marocaine ; à une centaine de kilomètres vous rencontrez un poste militaire, c'est Tab-el-Bala. » Les cas de conscience, il les tranchait avec les même rapidité, sûreté et précision.

L'abbé Drénou avait fini son stage réglementaire d'études et n'était pas encore dans les Ordres. La raison en était que, deux fois mis en sursis et reconnu apte par un troisième conseil de révision, il lui fallut passer un an à la caserne du 118e R. I. Il y souffrit dans son âme délicate et pacifique ; toute sa vie il garda de son séjour à l'armée une amertume qui s'exhalait ainsi : « les sous-off. ne savaient pas parler raison ni discerner une âme humaine dans les hommes ».

Une cinquième année de Séminaire, puis une année de surveillance au collège Saint-Yves, où fleurissait une exquise courtoisie entre les élèves et les maîtres, lui rendirent sa bonne humeur native.

Ordonné prêtre en 1904, M. Drénou fut vicaire à Landudec, puis à Plonévez-du-Faou, enfin recteur à Tréméven. Dans ces trois paroisses, il a laissé le souvenir d'un prêtre tout bon, bon pour tout le monde. Il était bon pour ses supérieurs : il ne les critiquait jamais ; il était bon pour ses collègues : il y avait du mérite ; il était bon pour tous les confrères du voisinage : pour lui le voisinage était à la mesure de son cœur, très large. Il était bon pour les petits, ayant su lui-même garder une âme d'enfant. Pour eux, il avait toujours une friandise en poche, un sourire épanoui sur la figure, un mot bienveillant aux lèvres ; et pour les déshérités parmi eux, il avait une aumône aussi discrète que substantielle... Combien d'entre eux lui auront dû le bienfait d'une éducation chrétienne ou l'éclosion d'une vocation religieuse ! Il était un père de miséricorde pour d'innombrables pénitents qu'il savait mettre à l'aise par une bonhomie paternelle, écouter avec une patience inlassable, encourager avec des mots du cœur. Il était la petite providence des malades et des vieillards : attentif à tous leurs besoins, il les voyait souvent, si lointaine que fût leur demeure, si mauvaises que fussent les routes y accédant. Une visite de M. Drénou, mais c'était du soleil plein la maison, du réconfort pour les malades, de la joie pour tous dans le village, car le pasteur connaissait toutes ses brebis et toutes les brebis chérissaient le pasteur et l'accueillaient comme le bon Dieu.

Si je ne puis ajouter qu'il fut bon pour ses ennemis, c'est qu'il n'en avait pas, du moins en tant qu'homme. Comme prêtre il lui est arrivé parfois d'entendre à son adresse des paroles désobligeantes. Il ne réagissait que par un haussement d'épaules ou cette réflexion marquée au coin de la charité : « Ce type-là n'est pas méchant, s'il avait un peu de savoir-vivre... »

Partout où il a passé, M. Drénou a préféré le mode obscur mais efficace de l'apostolat individuel à celui plus voyant des réunions de masse. Non pas qu'il ne sût intéresser un vaste auditoire : ses prônes étaient très goûtés parce que nourris de doctrine, bien exposés et mis à la portée de tous ; mais c'est dans l'intimité d'un tête à tête que sa causerie était délicieuse et conquérante, tant sa pensée était claire et juste, sa parole simple et affectueuse, son cœur transparent... Son prénom était Benjamin ; celui de Nathanael lui aurait convenu.

Tant de bonté lui avait gagné tous les cœurs. On l'a bien vu les jours de l'enterrement et du service de huitaine. Les familles de Tréméven étaient là représentées, toutes par leurs enfants, beaucoup d'entre elles par des hommes. Puisse la même bonté avoir également touché le Cœur de Dieu et conquis à celui qui tant la cultiva une place au ciel parmi les doux et les pacifiques !

Œuvre des Saints-Sacrifices — *Nos confrères nous demandent souvent l'état de leurs souscriptions à l'Œuvre des Saints-Sacrifices pour les prêtres défunts. Nous allons, peu à peu, essayer de les satisfaire. Il y aura peut-être des erreurs ou des omissions. C'est un travail long et difficile : qu'on veuille bien nous excuser.*

Nous allons commencer par l'année 1941, *c'est-à-dire par ceux dont le dernier versement remonte à* 1941 (*année* 1941 *dernière réalisée*). *Le nombre des manquements précédents ou*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même de 1941 *déficients sera marqué d'un chiffre à côté du nom*, + 1, + 2, + 3, + 4, *etc. Prière de nous couvrir par un mandat spécial,* DISTINCT DE TOUT AUTRE, *même de la* Semaine religieuse (*adresse, M. Berthou,* 31, *rue Elie-Fréron, Quimper* C/C 93.81).

Derniers versements opérés en 1941, les suivants restant dus:

MM. Abaléa ; M. Abily + 2 ; Abjean F. + 3 ; Affret ; Appéré A. + 2 ; Baron M. ; Baron A. ; Le Bars A. + 1 ; Batany A. +2 ; Bellec A. ; Brélivet + 2 ; Bernard P. + 2 ; Berthou A. + 1 ; Bescond + 1 ; Bihan J.-M. + 1 ; Bihan P.-M. ; Blons J[e] ; Bodéréou ; Le Borgne Gab. + 2 ; Bossennec + 3 ; Le Bot F.-M. ; Boucher A.; Branquec; Brazidec + 4; Burel, Morlaix, + 2; Bégoc + 2 ; Berthévas + 2 ; Le Bihan H. + 2 ; Le Bigot J. + 2 ; Le Bras F + 2 ; Boulic P. ; Caëric ; Cap + 1 ; Caugant V + 1 ; Chaussy + 1 ; Christien + 2 (suite réglée) ; Cléach C. + 1 ; Clec'h, Sizun, + 1 ; Cloarec F. + 1 ; Cloarec L. + 2 ; Cloarec L. + 4 ; Cloatre F. + 1 ; Coadou J. ; Coadou R. + 1 ; Colin J. ; Combot + 4 ; Congar G. + 1 ; Corre J. + 2 ; Le Corre A. + 4 ; Couloigner + 5 ; Crenn + 1 ; Cariou L + 2 ; Cariou P. + 2 ; Corolleur + 2 ; Craveur + 2 ; Calvez A. + 2 ; Dantec Jh. + 1 ; Daré J., XVII ; David J. + 2 ; Déniel L. + 2 ; Derven + 1 ; Drogou J. + 1 ; Dagorn Y. + 2 ; Dibit + 2 ; Eliès + 2 ; Eon + 2 ; Blaize + 1.

Les Bretons du Sud-Ouest à Lourdes, *le 8 Septembre* 1943. — Lors de son séjour en Bretagne, au mois de Juillet, M. l'abbé F. Mévellec, l'aumônier des Bretons de la Guyenne et de la Gascogne, nous avait fait part de son intention, d'accord avec M. le chanoine Perrot, directeur diocésain des pèlerinages à Lourdes, d'organiser, en union avec le grand pardon du Folgoët et le jour même de ce pardon, un pèlerinage des Bretons émigrés du Sud-Ouest, à Lourdes.

Ce pèlerinage a eu lieu. Dès le samedi 4 Septembre, plus de 250 pèlerins, dont beaucoup avaient revêtu pour la circonstance les vieux costumes portés jadis en Bretagne, se trouvaient fidèles au rendez-vous de leur aumônier. Ils venaient de tous les points de la colonie bretonne — Breiz-Nevez — et spécialement de Périgueux et de ses environs, de Toulouse, Agen et Pau.

Pendant cinq jours le sanctuaire de Lourdes fut le témoin de la foi et de la piété des Bretons.

De nombreux prêtres accompagnaient et guidaient les pèlerins : M. le Curé-Archiprêtre de Seyches, M. l'abbé Donniou, aumônier-adjoint pour le diocèse d'Agen, M. l'abbé J. Cozic, vicaire de Brasparts, le Père Kernoa, de Loctudy, le Père Le Dé, de Scaër, le Père Doué, de Crozon, l'abbé M. Pavec, professeur à l'école Saint-Yves.

Le 8 Septembre, des milliers de pèlerins étaient accourus à la Grotte de Massabielle. Les Bretons se joignirent à eux pour participer tous ensemble aux belles cérémonies de la fête, présidée par Mgr Choquet. Ils eurent l'honneur de porter le dais et les bannières pendant la procession qui suivit les vêpres.

A l'issue de la procession, ils se retrouvèrent une dernière fois à la basilique pour la cérémonie de clôture que tint à présider lui-même S. Exc. Mgr Choquet.

M. l'Aumônier y prit la parole ; il rappela en termes savoureux et touchants les origines de N. D. du Folgoët, évoqua le

souvenir et la vision de ces milliers de pèlerins venus à pied de l'Arvor et de l'Argoat implorer les faveurs de leur douce patronne. Il exhorta ses compatriotes à rester fidèles à la Bretagne, à tout ce qui fait sa gloire et sa noblesse, à son culte et à ses traditions religieuses qui ont moulé pour des siècles l'âme de tous les Bretons.

On reprit alors avec plus de ferveur le cantique du Folgoët : *patronez dous ar Folgoët.* C'était l'écho, l'écho du Ciel — car Lourdes c'est un peu le Ciel sur la terre — des chants plus puissants qui à cette heure même, au Folgoët, montaient vers Notre Dame.

Après l'invocation des Saints et Saintes de Bretagne, Mgr Choquet adressa aux Bretons une chaude et fraternelle allocution. Il salua la Bretagne fière et fidèle, rendit un respectueux hommage à Son Exc. Mgr Duparc, le doyen de l'épiscopat français, à sa noble et digne attitude qui force l'admiration et le respect de la France tout entière, et il termina en suppliant les Bretons émigrés de rester fidèles à leur vocation, à leur vocation de missionnaires dans leurs pays d'adoption, desséchés et tués par l'incrédulité et l'indifférence religieuse.

Le pèlerinage était terminé. Chacun reprit le lendemain le chemin du retour, plus fort et plus confiant dans la Mère du Ciel, plus fier aussi d'être chrétien et Breton, décidé à rester fidèle à la devise inscrite sur l'insigne du pèlerinage : *Doue ha Breiz !*

Le Pasteur (*suite et fin*). — Mais pourquoi un tel est-il pasteur plutôt qu'un autre ? Impossible de vous répondre. Répondez donc vous-même. L'auriez-vous souhaité, vous, personnellement ? Tant de gens ont entendu les avances de J.-C. et les ont déclinées, comme ce jeune homme de l'Evangile, ou même dédaignées. D'autres ont préféré les plaisirs, les honneurs ou les richesses de la terre. D'autres... mais à quoi sert de répondre : Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron. Dieu est le maître : il appelle, il admet, il écarte, comme il lui plaît : il est maître de son choix, de ses desseins, il n'a pas à en répondre.

En fait, le pasteur est chargé de tout le mandat du Sauveur. Il est Jésus-Christ au milieu de vous. Il est muni de sa doctrine, de sa grâce, de sa force, de sa puissance, et de son autorité. Soyez en paix, il vous conduira par les droits sentiers, dans les gras pâturages. Il vous donnera la vie et l'entretiendra dans vos âmes ; il la réveillera, si elle venait à s'alanguir ou à s'assoupir ; il la ressuscitera, si elle venait à mourir ; il dissipera vos doutes, vos craintes, vos désespoirs ; il éloignera le loup, s'il venait à paraître ; il vous ramènera, si vous vous égarez ; il vous assistera dans les moments les plus terribles, surtout à l'heure de la mort quand l'heure sera venue de paraître devant le juste juge ; et même après la mort, il ne vous abandonnera pas ; par ses prières et ses suffrages, il insistera auprès de la miséricorde divine pour que le voyage soit abrégé entre le lit funèbre et le séjour de la gloire.

Et tout cela il le fait aux dépens de sa paix et de sa tranquillité. Vous avez mille exemples de pasteurs dépensant et donnant leur vie pour leurs brebis : vous avez lu l'histoire de la Révolution française.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A ce dévouement absolu et inlassable, que doivent les brebis répondre de leur côté ? Avec la même force et la même autorité que Jésus a employées pour tracer les devoirs du pasteur, il a aussi tracé les devoirs des ouailles. D'un côté il a dit : Euntes, docete... de l'autre, il réplique : Qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit. Aux prêtres : Euntes, docete, allez, enseignez... aux fidèles : Qui croira sera sauvé, qui ne voudra point croire, sera condamné. » Dans une autre circonstance : « Qui vos audit, me audit, Qui vos spernit, me spernit. Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise, me méprise, — et une troisième fois : s'il n'écoute pas l'Eglise, considérez-le comme un païen et un publicain. »

Qu'on ne vienne donc pas nous dire (je l'ai entendu une fois) : « J'ai ma religion : j'adore Dieu, mais à ma façon. » Il n'y a pas deux façons d'adorer Dieu, il n'y en a qu'une seule : celle que Dieu a établie. A votre façon ! vous n'avez pas cette liberté.

Ne dites pas davantage : la religion est pour les prêtres ! Non, la religion est pour vous ; c'est vous qu'il faut sauver, et vous vous sauverez en la pratiquant : le prêtre n'est là que pour vous aider.

Le fidèle doit au pasteur l'obéissance : n'est-ce pas assez dit ? le respect : il est le représentant, le ministre de Jésus-Christ : Sacerdos alter Christus ; — l'aide et le soutien, qui se traduisent :

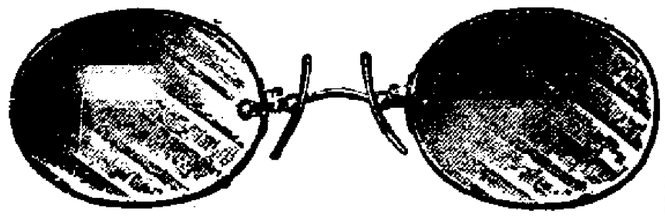
1° par un concours matériel : logement, subsistance, matériel de l'église, denier du culte ;

2° un concours moral : l'approuver, le soutenir, le défendre contre mauvaises langues, mauvais esprits, tous adversaires, peines et difficultés ;

3° un concours spirituel : pratiquer sa religion, fréquenter les sacrements, suivre les offices, vie, habitudes chrétiennes, action catholique ;

4° concours direct et personnel, en cas de besoin, au presbytère, à l'église par soi-même ou par les siens : chant, servants de messe, charrois, etc. N'est-il pas lamentable de voir le prêtre souvent le matin, ne pouvant célébrer, ou obligé d'attendre longuement, par défaut d'enfants de chœur ?

Le pasteur et les fidèles ne doivent former qu'une famille dont le pasteur est le père, et les fidèles les enfants.

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 39 — *Vendredi 15 Octobre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre).

17. 18e dim. Pent. (3e Oct.). sd. V. *V. de S. Luc. Mém. du dim. et de Ste Marguerite-Marie.*
18. S. Luc, Ev. 2e cl. R.
19. S. Pierre d'Alcantara, C. d. B.
20. S. Jean de Kenty, C. d. B.
21. S. Conogan, Ev. et C. d. B.
22. Anniv. de la dédicace de l'église cath. 1re cl. Oct. comm. B.
23. S. Mélar, M. sd. R.
24. 19e dim. Pent. (4e Oct.). sd. V. *A V., mém. de S. Gouesnou, de S. Raphaël, de l'Oct., des SS. Chrysanthe et Daria, Mm.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouvien ..... 16-20 | Melgven 21-25

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Journée des Absents ; Appel de M. le Préfet régional de Rennes, en faveur des sinistrés de Nantes ; Corrections à l'*Ordo* ; Rentrée des classes ; Action Catholique ; Retraite ; Nomination ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Remise de décoration ; Lothey-Landremel : Une première messe ; Nécrologie : M. Sellin, ancien recteur de Tréguennec, etc...

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Journée des Absents. — *Lettre signée par Leurs Eminences les Cardinaux de Lille, Paris et Lyon et destinée à être lue en chaire le 17 Octobre.*

Nos très chers Frères,

Nous vous avons conviés à prier aujourd'hui d'un cœur unanime pour les « absents » : prisonniers, travailleurs, pour tous les Français que la guerre et ses suites ont arrachés à leurs foyers. Il convient, en effet, à mesure que l'épreuve se prolonge et se fait plus douloureuse, que notre prière ne cesse de s'élever

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

vers Dieu, plus instante et plus confiante. « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser » nous dit l'Evangile.

Cet avertissement de Notre-Seigneur ne prend-il pas une valeur toute particulière d'actualité quand il s'agit de ces absents dont les épreuves sont à tout instant présentes à nos esprits et à nos cœurs ? Si les liens de l'affection familiale nous attachent étroitement à beaucoup d'entre eux, nous savons aussi que la nation tout entière a contracté vis-à-vis de la masse des absents une dette à laquelle aucun Français ne peut se soustraire.

Qui voudrait oublier que les prisonniers des Stalags et des Oflags ne sont tombés aux mains de l'ennemi que parce qu'ils accomplissaient courageusement leur devoir de soldat et servaient de rempart à la liberté de la patrie ? Quel cœur bien-né ne s'émeut devant les travailleurs qui supportent virilement une lourde discipline par esprit de solidarité nationale et qui ont ainsi l'occasion de donner à l'étranger une haute idée des qualités morales du peuple français ? Enfin qui ne partage les souffrances et l'angoisse des êtres chers qu'ils ont laissés loin d'eux au pays, parents, épouse, enfants ? Qui n'aurait le souci d'alléger la peine et le fardeau de ceux-ci ?

Prier Dieu pour les absents et les leurs, Nos très chers Frères, c'est donc acquitter un tribut de reconnaissance. C'est aussi confesser toute l'espérance que nous mettons en nos absents. N'écrivions-Nous pas Nous-mêmes aux prisonniers l'an passé : « Mûris par une épreuve énergiquement supportée, vous serez les meilleurs instruments de redressement de la patrie ? » Aujourd'hui il faut que de nos travailleurs aussi, nous affirmions qu'ils seront demain les agents du relèvement national, car la souffrance trempe les caractères qui savent faire face au sacrifice.

Prier pour les absents, Nos très chers Frères, c'est vouloir enfin demeurer fidèles à l'engagement que nous ne saurions les oublier malgré les mois qui s'écoulent, c'est entretenir dans nos cœurs le sentiment de leur présence, c'est garder jalousement leur place au foyer familial, aux champs, à l'usine, au bureau.

⁂

La prière, cette prière qui ne connait pas les obstacles humains, mais nous fait par la foi rejoindre et retrouver en Dieu les êtres que nous aimons, vos Evêques, vous le savez, Nos très chers Frères, se sont efforcés d'en faciliter l'exercice aux prisonniers et aux travailleurs. Et à cet égard, ils ne sauraient trop exprimer leur gratitude à l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre. Grâce à elle, nos prêtres captifs des Oflags et des Stalags ont pu développer parmi leurs camarades d'épreuve une vie spirituelle intense, entretenir et faire grandir en eux l'esprit de prière. Aujourd'hui, le désir le plus ardent de vos Evêques serait que nos jeunes travailleurs puissent avoir, eux aussi, leurs aumôniers. En ce jour de supplication nationale pour les absents, demandez instamment à Dieu que l'appel de vos chefs spirituels soit enfin entendu.

Ainsi la prière, fortifiée par l'assistance à la sainte messe et la pratique des sacrements, montant sans trêve du cœur de chacun de nous et du cœur de nos absents, fera de nous tous une famille étroitement unie dont les membres se rejoignent dans l'amour commun du Sauveur. Que la Très Sainte Vierge Marie, Reine du Rosaire et Reine de France, que nous saluons dans la

Sainte Famille de l'incomparable titre de Mère, nous aide de toutes les puissances de son cœur maternel à grandir sans cesse dans cette charité mutuelle ! Qu'Elle soit le plus sûr rempart contre les maux qui pèsent sur nous et la raison la plus ferme de notre espérance !

Le 7 Octobre 1943.

En la Fête du Très Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie.

† Achille Cardinal LIÉNART,
Evêque de Lille.

† Emmanuel Cardinal SUHARD,
Archevêque de Paris.

† Pierre-Marie Cardinal GERLIER,
Archevêque de Lyon.

II. Appel de M. le Préfet Régional de Rennes en faveur des sinistrés de Nantes. — Au lendemain du désastre qui a si durement éprouvé la ville de Nantes, M. le Préfet Régional a lancé un appel à la population des départements bretons et ouvert une souscription au profit de ses anciens administrés. Sachant combien sont lourdes les conséquences des raids aériens, le sort de nos frères malheureux ne saurait nous laisser insensibles. Aussi voulons-nous faire écho à cet appel et demandons-nous aux clergé et fidèles du diocèse de n'y pas rester sourds.

Les membres du clergé, les Communautés religieuses et les fidèles qui se proposent de venir en aide à la population sinistrée de Nantes, peuvent envoyer, s'ils le désirent, leurs offrandes à l'Evêché qui les transmettra à la Préfecture Régionale.

Voici le texte de l'appel :

Bretons,

Vous qui au cours de votre histoire avez toujours su vous montrer très généreux, je viens faire appel à votre cœur pour vous demander d'aider vos compatriotes nantais.

Depuis longtemps la guerre n'avait pas épargné la Bretagne. Nombre de ses villes avaient été cruellement frappées : Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Rennes et maintes autres villes et même villages de votre Province. Nantes, la plus grande ville de la Bretagne, cité industrielle et commerciale, Nantes qui fut capitale des Ducs de Bretagne, vient d'être meurtrie. A trois reprises en quelques jours, Nantes a subi de durs bombardements.

Plus de mille de ses enfants sont morts, d'autres sont disparus et ne seront jamais retrouvés. Des milliers de maisons sont détruites, de plus nombreuses encore seront à jamais inhabitables. Plus de cent mille Nantais ont dû fuir leur foyer dévasté : leur détresse est navrante.

Dès le soir du premier bombardement, j'ai tenu à mobiliser les disponibilités de la Bretagne en faveur de Nantes, cité qui m'était à beaucoup de titres très chère.

Mais il m'est apparu qu'il serait beau et digne de la Bretagne qu'à côté de l'aide des Pouvoirs publics une vaste souscription populaire s'organisât. Il n'est pas un Breton, quelles que soient ses ressources, qui ne voudrait donner quelques francs pour soulager ses compatriotes nantais.

Je voudrais que tous les Nantais puissent sentir que leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

frères de race partagent leur douleur et veulent, par leur générosité, les aider.

Les coups qui ont frappé Nantes ont meurtri la Bretagne tout entière. Montrez par votre geste de solidarité que tous les Bretons sont unis dans la souffrance et qu'ils sont solidaires dans la misère.

Adressez vos dons soit aux administrations publiques : Préfectures, Sous-Préfectures, Mairies, qui les transmettront à la Préfecture Régionale, soit aux représentants locaux du Secours National, soit aux organismes économiques ou sociaux habilités par le Secours National.

Je demande à tous ceux qui ont un peu de cœur de m'aider et d'aider le Secours National à recueillir ces dons.

Bretons, j'ai confiance en vous. Je sais que vous êtes généreux. Par avance, je vous remercie.

Fait à Rennes, le 29 Septembre 1943.

Le Préfet Régional : Philippe DUPARD.

III. Corrections à l'*Ordo*. — Afin de nous aider à faire disparaitre le plus possible d'erreurs dans la rédaction de l'*Ordo* 1944, ceux qui en auraient remarqué dans celui de 1943 nous rendraient service en nous les signalant.

Nous prions MM. les Supérieurs des maisons d'éducation de bien vouloir nous indiquer, de même, la répartition de leur personnel au début de la nouvelle année scolaire.

Ces divers renseignements devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché avant le 25 Octobre.

IV. Rentrée des Classes. — La rentrée des établissements publics et privés de l'enseignement primaire, secondaire et technique est fixée au 18 Octobre 1943, sauf dans les agglomérations de Brest et de Morlaix, comprenant les communes ci-après :

Brest : Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec ;

Morlaix : Ploujean, Saint-Martin-des-Champs.

Des instructions touchant les modalités d'ouverture des établissements seront données ultérieurement.

(Arrêté préfectoral du 9 Octobre 1943.)

P. S. — MM. les Directeurs et Directrices pourront prendre connaissance des instructions ci-dessus annoncées à la mairie de leur commune.

V. Action Catholique. — JEUNES RURAUX. — *Visite des Secteurs* (suite). — 24 Octobre : secteur de *Riec*, Maison de Retraite de Quimperlé, pendant la session d'étude ; 27 Octobre : *Bannalec* (10 h. 30) ; *Scaër* (15 heures) ; 28 Octobre : *Elliant* (10 h. 30) ; Trégunc (secteur de Concarneau) (15 heures) ; 29 Octobre : *Fouesnant* (10 h. 30) ; *Pont-l'Abbé* (15 heures) ; 31 Octobre : *Plogonnec* (secteur de Douarnenez) (à l'issue des vêpres) ; 3 Novembre : *Esquibien* (secteur de Pont-Croix) 10 h. 30) ; *Plogastel-Saint-Germain* (15 heures) ; 4 Novembre : *Quimper* (15 heures).

VI. Retraite. — Une retraite pour les dames de l'Action Catholique sera prêchée à Quimper, du 25 au 29 Octobre, par le R. P. de la Chevasnerie, S. J.

Prière de s'inscrire au Couvent, rue Verdelet, à partir du 18 Octobre.

VII. Nomination — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Plounéour-Trez, M. Joseph Bougaran, maître d'études au Petit Séminaire de Pont-Croix.

VIII. Décès. — Monseigneur recommande aux prières du clergé et des fidèles l'âme de M. le chanoine Eugène Le Garrec, doyen du Chapitre de la cathédrale de Vannes. Ce prêtre, aussi pieux que distingué, était chanoine honoraire de la cathédrale de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* . c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 18e *dimanche après la Pentecôte* (17 *Octobre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Prières et quêtes pour les prisonniers. Vêpres à 14 h. 30, procession, prières du Rosaire et pour la paix. Bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 heures, prières du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 18e *dimanche après la Pentecôte. Journée nationale de prières pour les Prisonniers et Travailleurs à l'étranger* (17 *Octobre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., messe, avec prières et chants, pour les Prisonniers. A toutes les messes, quête pour les Prisonniers. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, mois du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

Jeudi : à 8 h., messe d'ouverture des catéchismes.

Samedi : journée mensuelle de prières pour la France : récitation du chapelet à l'autel de la Sainte Vierge de 8 h. 30 à 18 h. 15.

Tous les soirs : à 18 h. 15, mois du Rosaire et prières pour la paix.

Intention recommandée. — Kernilis : Retraites paroissiales, du 24 au 31 Octobre.

Remise de décoration. — Monseigneur l'Evêque a remis lui-même à M. Lozac'hmeur, recteur du Juch, en présence de tous les membres de la maison épiscopale, la Croix de guerre qui vient de lui être attribuée au titre de la dernière guerre.

M. Lozac'hmeur était déjà titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre 1914-1918.

LOTHEY-LANDREMEL. — **Une première messe.** — Le dimanche 19 Septembre, le P. René Nicot, S. J., chantait, dans sa paroisse natale, sa première messe. Onzième enfant d'une famille plus favorisée des bénédictions du ciel que des biens de la terre, privé de bonne heure de l'assistance paternelle, le P. René a eu pour mère l'une de ces *femmes fortes* dont l'Esprit-Saint a tracé le portrait, qui font leur devoir avec intelligence et courage. Pour nourrir et élever ses enfants, Mme Nicot s'est dépensée sans compter. Pendant 21 ans, ses huit garçons ont rempli, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lothey, les fonctions d'enfants de chœur : elle aurait été heureuse de les donner tous à Dieu : le plus jeune a été l'élu du Seigneur.

Le nouveau prêtre était assisté, à l'autel, par M. Bosson, aumônier du lycée Brizeux, et par le P. Le Goff, S. J. Deux autres membres de la Compagnie de Jésus occupaient les stalles à côté du vénéré recteur. Le P. Férec, religieux de la Salette, brillant professeur de théologie — lui aussi enfant de la paroisse — tenait l'harmonium : sous sa direction, rivalisant avec le célébrant, les frères Nicot ont exécuté avec maestria les chants tant liturgiques que populaires. Le sermon de circonstance a été donné par le P. Le Jollec, qui, parlant des grandeurs du sacerdoce, a su remuer, une fois encore, le cœur de ses compatriotes. Avec de nombreux étrangers, les paroissiens étaient accourus en foule, fiers de voir un prêtre de plus sortir de leurs rangs, heureux de montrer leur sympathie à l'élu du Seigneur, plus heureux de lui offrir, pour ses prémices, avec de larges dons, leurs vœux les plus ardents, lui souhaitant, avec le prédicateur, un long et fructueux apostolat en Breiz-Izel.

TESTIS.

Nécrologie. — *M. SELLIN, ancien Recteur de Tréguennec.* — Né à Riec en 1874, François-Guillaume Sellin appartenait à une famille profondément chrétienne, qui devait donner deux prêtres à l'Eglise, lui-même et son frère Christophe, mort vicaire à Plouénan. Au Petit Séminaire de Pont-Croix, il fit de bonnes études et apprit la musique ainsi que l'accompagnement du plain-chant.

Promu au sacerdoce en 1897, il fut nommé l'année suivante, vicaire à Botsorhel, où il occupait ses loisirs à lire l'*Histoire de l'Eglise* de Rohrbacher. Vicaire de Ploumoguer en 1904, il est le collaborateur du bon chanoine Kersimon, dont la personnalité fit sur lui une impression profonde. A Tréboul, où il arrive six ans plus tard, il s'occupe du patronage, fonde une chorale de jeunes gens, et tient l'harmonium au cours des offices. C'est en 1919, à l'issue de la guerre, dont il sortait, que Monseigneur Duparc lui confia la paroisse de Tréguennec. De longues années durant, il y fit le bien à sa manière, c'est-à-dire discrètement.

Plutôt timide et réservé, il aimait la bienheureuse solitude et charmait ses moments libres en jouant à l'harmonium les chansons du Barzaz-Breiz et celles de Botrel. Sa grande originalité le portait parfois au paradoxe et le rendait obstiné dans sa façon de voir.

Depuis déjà longtemps, il souffrait de diabète. Revenant un jour de Saint-Jean-Trolimon, vers 1936, il s'affaissa brusquement sur le sol et on dut le transporter à son presbytère. Depuis ce moment, sa santé déclina et en Mars 1939, il se retirait à Pont-Aven, dans sa famille.

Force lui fut vers Pâques de cesser de dire la messe. Le 17 Juillet, il reçut les derniers sacrements, répondant lui-même aux prières de l'Extrême-Onction. Le vendredi 24, il mourait paisiblement.

Ses obsèques furent célébrées le surlendemain. La levée du corps fut faite par M. Tanguy, recteur. M. le chanoine Pérennès

présida le nocturne et donna l'absoute devant une assistance de seize prêtres et de nombreux fidèles.

Et maintenant celui qui fut François Sellin dort son dernier sommeil, là-haut au cimetière, dans le caveau de famille, à dix pas de la tombe de Botrel, face à la jolie chapelle Notre-Dame de Trémalo, dont le clocher pointe vers le ciel comme une prière à la Bonne Mère de l'Espérance.

Œuvre des Saints Sacrifices pour les prêtres défunts (*suite*). Prière de relire l'avis du numéro précédent. Les cotisations sont de 20 fr. jusqu'à 1941 ; de 25 fr. depuis 1942 inclus.

2e *Liste.* — MM. Fer; Floc'h F.-M., Plouvien (début manque) ; Floc'h L., 3 ; Furet, 4 ; Falc'hun G., 2 ; Le Gall J.-J., 3 ; Gargadennec Y.; Goarant (déb. m.); Goarin, 3 ; Goaster, 4 ; Goulm, 1 ; Gourlaouen J., 2 ; Grall A. ; Graveran, 5 ; Grill ; Guégan ; Guellec (déb. m.); Guilcher ; Guillerm J.-A., 1 ; Guillerm, Rosporden, 2 ; Guillet, 5 ; Guillou F., 1 ; Guillou J.-M., 2 ; Guillou Paul, 2 ; Gallic L., 1 ; Guézengar L.

Hall, 7; Hémery (déb. m.); Henry, 2 ; Herriou, 1; Herry J. 1; Heydon, 3 ; Hubert, 1.

Inizan, Guissény, 3 ; Jaffré, 2 ; Jaouen, G. ; Jaouen I., 2 ; Jézégou J., 1 ; Jézégou, Brennilis, 1 ; Jestin L., 2 : Jézégou Jos., 1.

Kerboul, 2 ; Kermanac'h ; Kermarec L., 2 ; Kermorgant, 2 ; Kerninon ; Kerouanton P. ; Kerrien, Saint-Yves, 2 ; Kervella J. (déb. m.) ; Kervenoaël M., 2 ; KeravalA., 3.

Le Lec P., 3 ; L'Hour, 2 ; Loaëc J.-F., 2 ; Louarn, 4 ; Loaëc, Lesneven, 2.

Madec Th., 1 ; Marc H., 1 ; Mazeau, 2 ; Mazurié, 2 ; Le Menn L., 3 ; Mérien, 1 ; Messager P., 2 ; Le Meur, Saint-Pol ; Mével ; Moalic, 1 ; Le Moign, 1 ; Merrien F., 2 ; Mazé J., 2 ; Ménez J. (lequel ?), 2 ; Mercier, 2 ; Nicolas F.-L., 2 ; Ollivier J., 1 ; Nouv Al., 2.

Pape A., 4 ; Pellé H. ; Pellé P. ; Pelléter, Plomodiern, 2 ; Pemp C., 2 ; Pennec H. (tout le début m.) ; Pensec, 2 ; Péron J.-L., 1 ; Perrot V., 1 ; Picard J.-M., 1 ; Pichon J.-M.; Piriou G., 3; Plouzennec J., 1 ; Pondaven Arth., 2 ; Pavec J.-L., 2.

Quéau J. ; Queffélec, 1 ; Quéguiner, 2 ; Quéméner, 3 ; Quéméneur J., 4 ; Quiniou P., 5 ; Robin, 3 (deux derniers payés) ; Rolland J., 1 ; Rosec F., 1 ; Rosec J.-F., 1 ; Le Roy P. (tout, moins 2); Le Ruë, 1 ; Le Roux Ars., 2.

Salaün Y. ; Le Séac'h ; Sergent G., 1 ; Simier, 2 ; Simon P.-G., 2 ; Soubigou F.-L., 1 ; Salaün Y., 2 ; Tirilly L., 2 ; Viol, 6 ; Yeurc'h, 2.

L'Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi demande à ses associés : 1° une prière : récitation quotidienne d'un « Notre Père », d'un « Je vous salue Marie » et de l'invocation « S. François Xavier, priez pour nous » ; 2° une offrande : versement d'une cotisation annuelle d'au moins 15 fr. ou perpétuelle d'au moins 300 francs.

Chaque jour une messe est dite à Saint-Pierre de Rome pour tous les Associés. On peut y faire inscrire les défunts moyennant un versement unique de 300 francs au moins.

Renseignements au Secrétariat de l'Œuvre, 5, rue Monsieur, Paris (7e). C. Ch. Post. Paris 618-25.

Calendrier recommandé : « Les Missionnaires français en pays étranger ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — BREST, QUIMPER

Bureaux permanents — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

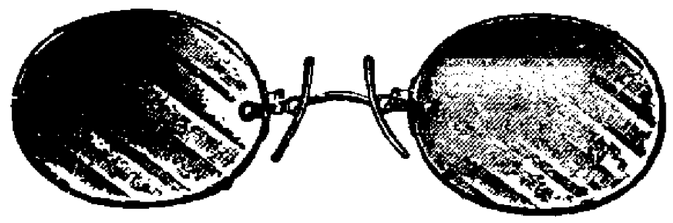
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 40 — *Vendredi 22 Octobre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre).

24. 19e dim. Pent. (4e Oct.). sd. V. *A V., mém. du suivant, de S. Raphaël, de l'Oct. et des SS. Chrysanthe et Daria.*
25. S. Goueznou, E. et C. sd. B.
26. S. Alor, E. et C. d. B.
27. *Vigile des SS. Simon et Jude.* — S. Magloire, E. et C. sd. B.
28. SS. Simon et Jude. 2e cl. R.
29. Oct. de la dédicace Cathédrale. dm. B.
30. *Sine jejunio.* — Vigile Toussaint. s. v.
31. Fête de N. S. J.-C. Roi. 1re cl. B. *V. de la Toussaint. Mém. du préc. et du 20e dimanche.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Melgven	21-25	Saint-Yvi	29-31
Collorec	26-28		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Appel en faveur des sinistrés nantais ; Certificats de Baptêmes ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Semaine rurale ; Morlaix (Saint-Mathieu) : L'Adoration ; Œuvre des Saints Sacrifices ; A propos du breton (à suivre). — Angers : Université Catholique de l'Ouest.

III. *Chronique générale.* — Fin de la Conférence de S. Em. le cardinal Suhard, à la Retraite ecclésiastique de Paris.

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Appel en faveur des sinistrés nantais. — La grande cité nantaise, l'ancienne capitale des ducs de Bretagne, vient d'être ravagée par les bombardements.

Plus de mille de ses enfants sont morts ; d'autres, par centaines, ont disparu et ne seront sans doute jamais retrouvés.

Des milliers de maisons sont détruites et d'innombrables familles ont dû abandonner leurs foyers dévastés.

Sur l'initative de M. le Préfet Régional de Bretagne, une vaste souscription populaire est organisée afin de venir en aide à ces malheureux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A son vibrant appel, publié récemment dans la presse, nous joignons le nôtre et nous demandons à tous les Finistériens de faire un geste, si modeste soit-il, en faveur de leurs compatriotes nantais.

Vous tiendrez, par ce geste, à montrer que tous les Bretons sont unis dans la souffrance et qu'ils sont solidaires dans le malheur.

Dans chaque commune, le Maire, le Recteur et le Correspondant du Secours National s'associeront pour recueillir vos dons.

Finistériens ! Soyez généreux ! La misère n'attend pas.

DUPIECH, *Préfet du Finistère.*

† Adolphe DUPARC, *Evêque de Quimper et de Léon.*

LEVAUFRE, *Délégué départemental du Secours National.*

Quimper, le 18 Octobre 1943.

Les souscriptions recueillies dans le département seront centralisées à la délégation du Secours National du Finistère, à Quimper (Compte Chèques Postaux Rennes n° 34.976).

II. Certificats de Baptêmes. — Le Secrétariat fait savoir à MM. les Curés et Recteurs que l'Evêché ne possède que les registres paroissiaux postérieurs à 1859.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Gourlizon, M. Joseph Kervran, recteur de Landévennec, en remplacement de M. Goulven Séité, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Landévennec, M. Pierre Brénéol, ancien professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché **. c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 19e *dimanche après la Pentecôte* (24 *Octobre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, procession et prières du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction. Toutes les quêtes pour les œuvres missionnaires.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Jeudi : à 7 h. 45, service anniversaire pour M. Rospars, rue Elie-Fréron.

Tous les jours : à 18 h., prières du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 19e *dimanche après la Pentecôte* (24 *Octobre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour les missions. Vêpres à 14 h. Mois du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et *mercredi :* à 8 h., services pour les Trépassés.

Mardi et *mercredi :* confession des enfants des catéchismes.

Jeudi : à 8 h. 30, messe de communion des enfants.

Tous les soirs : à 18 h. 15, mois du Rosaire et prières pour la paix.

Intention recommandée. — Collorec : la Retraite-Adoration, du 24 au 30 Octobre.

Semaine rurale. — Une Semaine d'études pour les jeunes filles aura lieu à la Retraite de Quimperlé. Ouverture : lundi 25 Octobre, à 17 heures (heure off.) ; clôture : samedi 30 Octobre, à 9 heures.

Toutes les jeunes rurales soucieuses de leur formation morale et technique y sont invitées. Prière d'envoyer les adhésions à la Retraite, rue du Bourgneuf, Quimperlé, qui communiquera le programme et donnera tous les renseignements utiles.

MORLAIX (*Saint-Mathieu*). — **L'Adoration** (4-10 *Octobre*). — Les paroissiens de Saint-Mathieu se rappelleront longtemps cette seconde adoration de guerre, prêchée par M. l'abbé Hall, curé de Saint-Michel de Brest, dont la parole éloquente les a impressionnés.

Plusieurs centaines de fidèles, à chaque réunion plus nombreux, se pressaient tous les soirs pour entendre célébrer les louanges de Jésus-Hostie.

Le matin, les femmes et les jeunes filles vinrent nombreuses méditer les allocutions spéciales qui leur étaient réservées.

Des cérémonies émouvantes furent organisées : la fête de Lourdes, le mercredi, avec les acclamations qui firent revivre les heures inoubliables passées auprès de la Grotte ; la cérémonie de la Réparation du vendredi et la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église. Enfin la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus clôtura ces journées de foi et d'amour.

Le nombre des confessions et des communions, la ferveur des auditeurs témoignent du succès de l'adoration. Jésus-Hostie a répandu sur la paroisse des grâces abondantes qui produiront, espérons-le, des fruits nombreux et durables.

Œuvre des Saints Sacrifices (*suite*). — *Prière de relire les deux numéros précédents. Les cotisations sont de 20 fr. jusqu'à* 1941 ; 25 *fr. depuis* 1942 *inclus.*

1° Doivent pour 1942 inclus et années suivantes :

3e *Liste.* — MM. Abaléa ; Abily (3 encore depuis 1939) ; Abjean F. ; Affret ; Appéré A. ; Baron A. ; Baron M. ; Baron Guiler; Le Bars A. ; Batany ; Bellec A. ; Brélivet ; Bernard P. ; Berthou A. ; Bescond ; Bihan J.-M. ; Bihan P.-M. ; Blaize ; Blons Je; Le Borgne ; Le Bot F.-M. ; Boucher A. ; Branquec ; Brazidec ; Burel, Morlaix ; Bégoc ; Berthévas ; Le Bihan H. ; Le Bigot J. ; Le Bras F. ; Boulic P. ;

Cabioc'h ; Caëric ; Le Cap ; Capitaine A. ; Capitaine J. ; Cogant ; Chalm ; Chaussy ; Cleac'h C. ; Clech ; Cloarec F. ; Cloarec L. ; Cloarec L. ; cloatre ; Coadou Jér. ; Coadou R. ; Colin J. ; Combot ; Corre J. ; Couloigner ; Crenn ; Cariou L. ; Cariou P. ; Corolleur ; Craveur ; Calvez A. ;

Dantec J. ; Daré ; David ; Déniel L. ; Derven ; Didou + 6 précédents ; Drogou ; Dagorn Y. ; Dibit ; Dolou (42 seul) ; Eliès ; Eon ;

Fer ; Floc'h Y. ; Foll ; Furet ; Falc'hun G. ; Le Gall J.-J. ; Gaonac'h Jér. ; Gargadennec ; Goulen ; Gourlaouen ; Grall A. ; Grill ; Guilcher ; Guillerm J.-L. ; Guillerm J.-L. ; Guillet ; Guillou F. ; Guillou J.-M. ; Guillou, Plougonven ;

Hall ; Hémery ; Henry, Pleuven ; Herriou ; Herry I. ; Heydon ; Hubert ; Inizan ; Jacolot J. ; Jacolot L. ; Jacq P.-M. ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jaouen G.; Jaouen I.; Jézégou J.; Jézégou, Penmarc'h; Jestin L.; Kerboul, Kermanac'h ; Kermarrec ; Kermorgant ; Kerninon ; Kérouanton P. ; Kervella J. (1942 seul) ; Kervénoaël ;

Le Lec P.; L'Hour; Loaëc J.-F.; Louarn; Lyvolant; Legendre; Marc H. ; Mazeau ; Mazurié ; Le Menn ; Mérien ; Le Meur, Quimper ; Mével ; Moalic ; Le Moign ; Merrien ; Mazé J. ; Ménez J. ; Mercier; Naour; Nerrant; Nicolas J.; Ollivier J.; Orven; Nouy; Pape A. ; Paul Al. (tout le début) ; Pellé H. ; Pellé P. ; Pelléter (tout le début) ; Le Pemp C. ; Pennec H (tout le début) ; Pensec ; Péron J.-L. ; Picart J.-M. ; Pichon J.-M. ; Piriou G. ; Plouzennec J. ; Pondaven Ath. ; Pavec ;

Quéau J. ; Queffélec ; Quéméner ; Quéméneur J. ; Quiniou P.; Rosec F. ; Rosec J.-F. ; Le Roy ; Le Ruë ; Le Roux Ars. ; Salaün Y. ; Le Séac'h ; Sergent G. ; Simier ; Simon P.-G. ; Soubigou F.-L. ; Tanguy J. ; Troadec ; Tirilly ; Yeurc'h.

NOTA. — *Qu'on ne se méprenne pas : ceux dont le dernier versement est de* 1941, *devront aussi* 42, 43 *et* 44, *comme il est spécifié dans le* 1er *avis.*

A propos du breton. — Je n'ai pas assisté au Congrès de Landerneau. Je ne le pouvais pas, et... je ne le voulais guère.

Je n'aime pas ces discussions parfois orageuses, qui n'aboutissent pas toujours à des résultats tangibles. Je préfère exposer mes idées dans le calme, nettement, avec précision, sans bruit et sans parti-pris. On en tient le compte que l'on veut. On peut les ignorer, les dédaigner, les contredire.

Horace est toujours mon recours en cette matière :

« Délicat et châtié dans son style, l'auteur d'un poème (ceci vaut pour tout écrit) que le public attend, doit montrer un goût sévère à l'égard des mots qu'il emploie. Le secret, pour être admiré, c'est de savoir, par une alliance ingénieuse, rajeunir une expression surannée. Vous faut-il des termes nouveaux, pour exprimer des idées nouvelles : eh bien ! vous créerez des mots inconnus à nos vieux Céthégus. Oui, vous aurez ce privilège, mais n'en abusez pas ; surtout, et alors, ces mots neufs, ces mots de création nouvelle sont assurés de faire fortune, si, dérivés du grec (le grec dominait alors), ils se latinisent sans effort (parce détorta, à peine déformés)... S'il est un droit qu'on a toujours eu, c'est celui de mettre en circulation un mot frappé au coin de l'usage... Tous les ouvrages mortels périront, et la langue garderait une fraîcheur, une grâce inaltérable ! Que de mots déjà tombés, qui renaîtront un jour, sans doute ! Que d'autres, qui sont de mode aujourd'hui, tomberont à leur tour, si l'usage le veut, l'usage, cet arbitre absolu, ce maître, ce régulateur du langage. »

Toute langue, en effet, se compose de deux éléments : le lexique et le vocabulaire, la syntaxe et la grammaire. Le lexique et le vocabulaire, en sont l'élément variable. Nous ne parlons pas aujourd'hui le même breton que l'on parlait du temps de César et de Vercingétorix : bien des mots ont changé, et cela est nécessaire dans toute langue vivante, qui a à tenir compte des événements, des situations et des inventions nouvelles.

La syntaxe et la grammaire en sont au contraire comme l'élément fixe ou très peu variable, lui gardant à travers les âges et même les révolutions, son caractère, son génie et sa physionomie.

C'est de cela qu'il faut tenir compte dans tous les efforts que

l'on fait pour rajeunir, purifier, enrichir notre langue. C'est sur ce point que se sont mépris Ronsard et la Pléiade, qui, sous le même prétexte, ont mis en circulation une avalanche de mots nouveaux pris sans discrétion chez les Grecs et les Latins. Ils ont introduit des expressions nouvelles, s'adaptant tant bien que mal au français que l'on parlait, et ils ont fait disparaître une foule de termes anciens, plus naturels, plus limpides, plus simples et plus expressifs que l'on regrette encore aujourd'hui.

Il ne faut pas que la même chose arrive aux réformateurs modernes. Qu'ils prennent bien leur temps et qu'ils soient plus avisés. Qu'ils examinent d'abord si le terme nouveau leur est absolument nécessaire. Il existe dans notre langue bien des expressions connues de nos contemporains, et qui ne se trouvent pas dans le bagage ordinaire des modernes celtisants : il s'agit de les découvrir et de les mettre en circulation. Un bon breton généralement n'est pas à court d'expressions. Quant aux autres, qui parlent souvent de pauvreté en parlant de leur langue, je me demande s'ils ne sont pas, eux, d'abord, les premiers pauvres.

Que l'on fasse donc cet examen d'abord... et ensuite qu'on voie si le mot nouveau est indispensable. On parle de mots abstraits, dont le breton est dépourvu. Ce n'est pas absolument exact. Nous possédons passablement de mots collectifs et abstraits. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que le génie breton ne se prête pas aux abstractions. Il aime mieux le concret, plus simple et plus à la portée du peuple. Et pourquoi ne pas tourner la difficulté, si une difficulté se rencontre, par un détour sur la phrase, ou une circonlocution ? Il arrive en toute langue, qu'on ne peut traduire directement un mot usité dans une autre langue. On s'y prend d'autre manière. Avez-vous vu, par exemple, un prédicateur de mission, arrêté dans ses conférences ou ses instructions, par manque d'expressions ?

On dira : il faut des termes choisis pour exprimer des idées élevées, des pensées nobles et sublimes ! Les voilà sur les lèvres de ces prédicateurs ; mieux encore, est-ce que l'Evangile, l'Ecriture et les Pères n'en sont pas remplis ? Qui donc a rendu des idées plus nobles que S. Paul ?... Ils ont parlé en tout temps le langage du peuple, et, s'il leur a fallu des termes nouveaux, pour exprimer les idées nouvelles, celles de religion, par exemple : grâce, sacrements, trinité, rédemption, etc. etc., ils sont là sous vos yeux, vous n'avez qu'à les prendre.

Si vous avez réellement besoin d'un mot nouveau, n'allez pas le chercher loin de vous, dans un site inexploré, prenez-le sous vos pieds, dans vos mains en quelque sorte, au moins dans votre voisinage, et souvenez-vous qu'il est fait pour l'usage, et qu'il doit être préparé pour l'usage. « Le secret, dit Horace, est de savoir rajeunir une expression surannée. » Je n'aime pas ces mots étranges, hirsutes et rébarbatifs, en ur ou autres terminaisons, qui se multiplient maintenant par séries, mots que le peuple ne connaît pas, n'aime pas et n'acceptera pas. Il m'est revenu dernièrement (je ne sais pas si l'histoire est vraie) que des fidèles là-bas, du côté du Morbihan, sont allés trouver leur pasteur, et lui ont dit très humblement : « M. le Recteur (ou M. le Curé), nous vous en prions, parlez-nous français, nous comprendrons quelque chose ; mais nous n'entendons plus rien à votre breton ! » Si le Recteur s'exprimait dans le breton moderne, je ne m'étonne pas. Dans d'autres contrées, on n'est pas loin de tenir le même propos.

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je crois avoir assisté à la genèse du mot Kentadou, employé maintenant partout. Je ne veux pas dire trop de mal de lui. Mais il m'a paru dès le premier jour avoir un faux air de breton. D'où vient-il, et quel besoin avait-on de lui ? Kentadou ? Kenta tadou ? Kent tadou ? premiers pères, autrefois pères ? Kentadou peut-être, comme Kendro, alors compères ?... Que veut-on ? Est-ce que tadou koz et tud koz ne valaient pas autant ?

Même réflexion pour Kentskrid... Pourquoi pas prefas, vieux mot déjà employé ? et nous avons la préface de la messe : prefas.

Kenvreuriez : confrérie, société. On se contentait naguère du mot breuriez. Dira-t-on aussi arc'hkenvreuriez, archiconfrérie ?

Asprena ou dasprena (asprena est le vrai mot), racheter. Mais s'il s'agit de la Rédemption, je préfère l'ancienne formule : Jesus-Christ maro var ar groas evit hor prena.

Lianen-fri... Lianen ! La lianen ne sert pas pour le nez. On a peur du mot mouchoir... et pourtant... Mouchoir et mouchouer, mouchouer godel, viennent directement (lequel le premier ?) du mot latin mucus qui a fait mucus en français, muqueuse, mucosité, — et en latin mucari, se moucher, mouchoir. Voulez-vous un mot vraiment breton ? Vous avez du même *mucus*, d'abord les mots meg'hi, morve, meg'hiec, dindon ou morveux et finalement si vous le voulez, à la place de mouchoir : meg'hier.

Je n'insiste pas davantage. Ces mots ne sont pas les plus étranges, et je ne veux pas entrer dans cette controverse.

Parlons un peu de la grammaire, de l'orthographe et de la syntaxe :

On mène aujourd'hui grand train autour des mots graet et great, ainsi que de tous les participes en eat ou aet. — Aet est, dit-on, le vrai participe. Je n'y contredis pas. On peut même avoir raison au point de vue logique, historique et linguistique. N'empêche qu'on dit eat dans une bonne partie de la Bretagne. Il faut considérer la chose au point de vue populaire et pratique. Le Kerne aura vite fait de tourner par le mot grêt, contracté de l'un et de l'autre, et il sera heureux et fier d'avoir eu cet esprit. — Mais le Léonard, lui, est plus lent et plus tenace : il s'entêtera. En vain lui écrirez-vous, même dans vos meilleurs livres, graet au lieu de great, aet au lieu de eat, etc., il lira et il dira toujours : great et non pas graet, eat et non pas aet. — Vous lui crierez graet, etc., etc., il continuera de dire eat, great jusqu'à la mort. Cassez-lui la tête, en mourant, il criera : Great eo ganen, en taol-ma ; et ses parents, ses amis, sur sa tombe écriront : « Eat da anaon ». — Qu'importe, après tout ? l'essentiel est de sauver son âme.

(*A suivre.*)

ANGERS. — **Université Catholique de l'Ouest.** — La reprise des cours à l'Université Catholique de l'Ouest aura lieu le jeudi 4 Novembre.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée à 8 h. 30 dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, 44, rue Rabelais, sous la présidence de S. Exc. Mgr Costes, évêque d'Angers, chancelier de l'Université.

Les cours commenceront dans toutes les Facultés et Ecoles à 10 h. 30.

Les étudiants, anciens et nouveaux, qui ne l'auraient pas fait encore, agiront prudemment, en s'assurant de leur chambre auprès du Secrétariat général, place André-Leroy, Angers.

Fin de la Conférence de Son Em. le cardinal Suhard, à la Retraite ecclésiastique de Paris. — De ce que nous venons de dire, il résulte qu'il se fait un travail de prix dans le diocèse. Il y a beaucoup à faire encore. Reste à savoir dans quel esprit il faut travailler. Je résume cet esprit d'un mot qui dans ma pensée est un appel et un appel urgent : *il nous faut plus que jamais un esprit de « conquête et de conquête missionnaire »*.

Pour se rendre compte de la gravité du problème, il convient de se représenter l'état actuel du monde au point de vue religieux. Il peut se résumer à peu près comme suit : d'une part, les croyants, convaincus, pratiquants et agissants qui constituent la « communauté chrétienne » ; d'autre part ceux que l'on appelle les incroyants, les indifférents et qui sont encore des ignorants. Ceux-ci sont dans de nombreuses régions une part importante de la population : hommes, femmes, jeunes gens de toutes les classes, surtout de la classe populaire. En fait ils sont hors le christianisme dont ils ignorent la nature et presque l'existence, à plus forte raison les lois et la pratique.

Or, d'un tel état nous disons qu'il constitue un réel péril, un péril religieux, car sans préjuger de l'issue de telles vies, on peut et on doit dire qu'elles sont sans religion, sans morale chrétienne et donc hors de la voie qui mène à Dieu ; péril social aussi, car à de telles vies manque exactement ce qu'il faut pour former des consciences.

Contre ce danger il n'y a pas d'autre remède que la conversion au catholicisme, ou tout au moins un essai de conversion. Nous ne pouvons nous dissimuler la difficulté d'une telle entreprise, car s'il est déjà malaisé d'aborder pour un premier contact ces vies que tant de préjugés séparent de nous, combien plus le sera-t-il de les amener à faire le trajet qu'elles auront à parcourir pour arriver jusqu'à nous.

Le moyen le plus propre à obtenir ce résultat est que « la communauté chrétienne » se fasse la convertisseuse de la masse païenne. La communauté qui comporte le clergé, mais pas tout seul, le clergé avec le groupe des chrétiens pratiquants et simplement sympathisants. Ce travail est en germe dans notre Action Catholique, laquelle est à base d'apostolat, mais celle-ci a besoin de faire un double pas en avant : 1° Il faut qu'elle soit « généralisée ». Il n'est personne dans la communauté chrétienne qui ne puisse et ne doive faire partie de cette croisade. Or, combien de chrétiens restent en dehors de ce mouvement ? 2° Il faut qu'elle soit « d'essence missionnaire », c'est-à-dire que chacun se persuade qu'il a mission de conquérir du fait de son christianisme ; que cette mission doit s'exercer envers les âmes matérialisées qui résident en France, tout près de nous, et qu'au service de cette mission, il doit utiliser les moyens qui s'imposent.

⁂

Il faut qu'une croisade soit organisée pour « axer » la communauté chrétienne sur la conquête des masses paganisées. Elle comporte le travail de ceux qui abordent directement les milieux à évangéliser : prêtres spécialisés, militants et militantes, qui sont les pionniers de cette croisade, — et le travail de tous ceux qui dans la communauté chrétienne doivent leur venir en aide. Il faut que sur ceux-ci passe un souffle d'apostolat chrétien qui tue en eux l'individualisme religieux et qui les oriente vers le salut de leurs frères... Il appartient à nos prêtres de répandre ce souffle par la prédication (prônes, missions, retraites, récol-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lections, les cercles d'études, les réunions pieuses, et au confessionnal).

Le même travail doit être accompli dans nos œuvres, collèges, pensionnats. Bien compris il peut susciter un élan de vie chrétienne et même de vocations sacerdotales et religieuses... Exemple de la « Mission de France ».

Il faut donner à la communauté chrétienne une armature de conquête missionnaire qui comprendra :

un clergé plus abondant ; — sagement utilisé par les chefs de paroisses et d'institutions ; — la formation de nos jeunes clercs à cet esprit missionnaire, et celle de la jeunesse ; — une action catholique intensifiée, élargie, aux mouvements convergents ; — un enseignement doctrinal puissant.

Il s'agit de présenter à ces néo-païens le vrai visage du Christ de telle sorte qu'il engendre en eux la conviction et crée un attrait. Cela ne peut être fait que par ceux qui possèdent du Christ et de son œuvre une connaissance exacte et approfondie, permettant de monnayer la doctrine et de l'adapter à l'auditoire. Parmi nos contemporains, il en est qui sont assez versés dans les sciences humaines, spéculatives et pratiques ; d'autres sont incultes... Aux premiers, il faut une présentation exacte et scientifique, aux autres un exposé simple, catéchistique ; à tous un enseignement précis, clair, et donc sérieusement préparé.

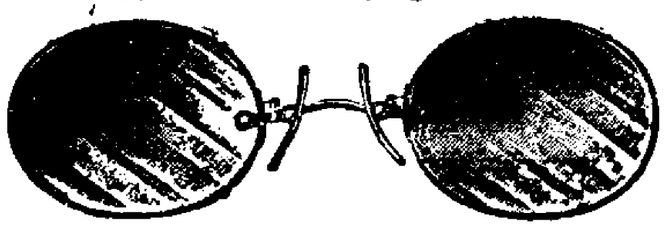
Enfin, cette armature de conquête missionnaire demande un esprit de sainteté. C'est l'œuvre de Dieu plus que la nôtre : soyons de bons instruments aux mains de Dieu ; mais l'instrument adapté est un sujet qui possède la sainteté. C'est aussi affaire de conviction. Elle suppose chez l'apôtre une foi ardente, pénétrante, une conviction ferme : autant de qualités qui sont encore « un capital surnaturel ou de sainteté ». Il y faut un don de soi total et absolu tant il requiert d'esprit d'abnégation, d'indulgence, de bonté ; or, ce sont là des qualités divines. En un mot c'est une œuvre de Dieu impossible aux hommes, possible seulement à ceux qui sont les familiers de Dieu.

Telle est l'activité de conquête que je vous demande de toute mon âme. Je vous le demande pour Jésus, pour la Sainte Eglise, pour vous-même, pour la France. Et si nous nous donnons tout entiers à cette grande œuvre, nous avons le droit de tout espérer.

Ajouter la prière : sans Dieu tout est impossible.

(Semaine religieuse de Paris.)

Offre d'emploi. — Delabourdonnaye *demande institutrice* 3e et 6e classes. Ploudalmézeau (Finistère).

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

58e Année. N° 41 — *Vendredi 29 Octobre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Octobre-Novembre).

31. Fête du Christ-Roi. 1re cl. B.
V. du suivant, mém. du préc. et du 20e dimanche.
1 *Nov.* La Toussaint. 1re cl. Oct. comm. B.
V. sans mém.
2. *Les fidèles défunts.* d. N.
3. S. Guinal, ab. sd. B.
4. B. Françoise d'Amboise, Vve. d. B.
5. Les SS. Reliques. dm. R.
6. St. Iltud, ab. sd. B., ou Dédic. de l'église pr. 1re cl. et Oct.
7. 21e dim. Pent. (3e Nov.)
A V., mém. de l'Oct. et des 4 SS. couronnés.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Yvi	29-31 Oct.	Lababan	3-4
Loc-Maria Quimper	1- 2 Nov.	Saint-Martin Morlaix	5-11

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Appel aux Cultivateurs ; Inspection diocésaine ; Propagation de la Foi ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Les Catéchismes bretons ; Catéchismes des Tout-Petits ; Œuvre des Saints Sacrifices pour les prêtres défunts ; A propos du breton (suite et fin).
III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Appel aux cultivateurs. — Deux mois à peine nous séparent de la récolte de l'année ; et déjà se pose le problème du pain avec ses angoisses poignantes. Les autorités civiles ont jeté le cri d'alarme, et leur inquiétude Nous émeut Nous-même. Comment pourrait-il en être autrement, devant la situation qui nous est exposée par M. le Préfet : « Tandis que les cultivateurs des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine ont déjà assuré, pour de longs mois, l'approvisionnement en pain de ces deux départements, dans le Finistère, au contraire, les quantités de blé livrées aux organismes stockeurs pendant le mois de Septembre correspondent à peine à deux semaines de pain » ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paysans bretons, votre patriotisme est au-dessus de tout soupçon. Vous n'avez jamais refusé l'impôt du sang, aussi souvent qu'il vous a été demandé. Il s'agit à présent d'assurer le pain indispensable à la subsistance du pays. Allez-vous le garder jalousement ?

Le chrétien qui prie dit au Père commun, qui est aux cieux : « Donnez-*nous* aujourd'hui *notre* pain quotidien ». Comprenez bien : *nous, notre,* et non, moi, mon. Donnez à nous tous, aux habitants des villes comme à ceux des campagnes. Le paysan a le devoir de nourrir le monde. Il irait à l'encontre des intentions de la Providence le cultivateur qui distribuerait aux bêtes un blé destiné tout d'abord aux hommes, ou qui trafiquerait de de son blé, sans avoir égard que ses spéculations égoïstes menacent de réduire à la famine des frères malheureux.

Pour vous encourager au devoir, ici comme toujours et partout, la religion s'accorde avec votre intérêt bien entendu. Réfléchissez aux conséquences graves à l'extrême qui pourraient résulter d'un conflit entre le peuple des villes et le peuple des campagnes. Ce malheur terrible, il faut, coûte que coûte, l'éloigner de notre horizon. Vous avez l'assurance formelle que tout le blé que vous livrerez restera et sera consommé dans le département.

Au nom de la Patrie et de la Religion, Nous vous supplions d'écouter votre conscience et de livrer, sans attendre trop tard, le blé disponible, après réserve permise de la quantité nécessaire aux prochaines semailles et à votre juste consommation personnelle.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse et à toutes les messes, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 20 Octobre 1943.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

D'al labourerien-douar.

Daou viz zo a-veac'h abaoe m'eo echu an eost, ha dija emaor gwall nec'het gant ar berrentez bara.

Mistri ar Vro o deus embannet o enkrez. Hag ouz o gwelet enkrezet, ni hon-unan a zo ive glac'haret d'hon tro. Penaoz miret d'her beza, o sellet ouz an daolenn displeget dirazomp gant ar Prefed : « Labourerien-douar ar *C'hôtes-du-Nord,* emezan, ha re an *Ille-et-Vilaine,* o deus roet dija danvez bara evit meur a viz d'an daou *zepartamant*-se. Er c'hontrol, er *Finistère,* an holl winiz berniet e miz Gwengolo ne roio nemet pemzek derveziad bara, a-veach ».

Breiziz, labourerien-douar, ne lakear douetans ebet war ho karantez evit ar Vro. N'hoc'h eus morse nac'het skuilh ho kwad ken alies gwech m'eo bet goulennet kement-se ouzoc'h. Ar pez a zo hirio e penn kont, eo rei d'an dud ar bara ret d'ezo kaout da jom beo. Daoust ha miret a rafec'h ar bara-se evidoc'h hoc'h-unan hepken, hep truez ebet ouz ar re all ?

Ar c'hristen, pa bed, a lavar d'an Tad a zo eñ nenv : « Roït *d'eomp* hirio *hor* bara pemdeziek ». Ententit mat : hor bara, d'eomp-ni. Ne vez ket lavaret : va bara, d'in-me. Roït d'eomp holl : da dud kear kerkouls ha d'an dud diwar ar meaz. — Al labourer-douar a dle poania da rei da zebri d'an holl. Mont

a rafe enep bolontez an Aotrou Doue, ma teufe-hen da rei d'e loened ar greun a dle talvezout da genta da vuhez an dud. Mont a rafe c'hoaz enep bolontez Doue, ma teufe-hen da werza ar greun-se eur priz kals re uhel; hep derc'hel kont e laka ar priziou diskiant-se an dud all da gouveza en dienez hag en naonegez. N'eo ket awalc'h sellet ouzomp hon-unan hepken : ret eo derc'hel kont eus ar re all, a zo ive hor breudeur.

D'ho sikour da ober ho tever, ar relijion a zo aman adarre, kouls hag ato, e pep leac'h hag et pep tra, a du gant ho mad hoc'h-unan, pa gomprenoc'h ar vad-se evel m'eo dleet.

Sonjit, ha sonjit piz, en darvoudou spontus a zigouezfe, ma teuje tud ar c'hêriou d'en em zevel enep tud ar mêziou. Ret eo, kousto pe gousto, kas kuit an daolenn skrijus-se a-zirak an daoulagad. Prometi start a rear kement-man d'eoc'h : an holl winiz dastumet a jomo en *departamant,* ha d'ezan hepken eo e talvezo.

En ano ar Vro hag en ano ar Relijion, e teuomp d'ho pedi muia ma c'hellomp da zelaou mouez ho koustians, Araok ma vezo re ziwezat, roït an holl winiz a c'helloc'h da zioueret, goude beza dalc'het ganeoc'h, — just eo, — al lodenn a zo ret kaout da vaga tud ho ti ha da hada eost ar bloaz a zeu.

Lennet e vezo ar pennad-man e holl ilizou ha chapeliou hon eskopti, hag en holl oferennou, er zul warlerc'h ma vezo digouezet.

Kemper, an 20 a viz Here 1943.

† ADOLPH, *Eskob Kemper ha Leon.*

II. Inspection diocésaine. — 1° Il nous manque quelques institutrices. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler des jeunes filles, âgées de 18 ans au moins, munies du Brevet ou du Baccalauréat (1re et 2e parties) et désireuses de se consacrer à l'enseignement.

2° Nous avons reçu une deuxième tranche des subventions : les 3/4 de la seconde moitié. Il restera donc à percevoir, pour une troisième tranche, le 1/8 de la subvention totale. L'envoi de la deuxième tranche est en cours : il sera terminé avant la fin du mois. Ceux qui, au 1er Novembre, n'auraient pas reçu la somme qui leur est destinée, voudront bien nous en aviser.

III. Propagation de la Foi. — *Rectifications au Compte rendu annuel.* — Offrandes paroissiales : au lieu de S. Pierre 8.100 fr., Kerbonne 5.055 fr., lire *Kerbonne* 8.100 fr., *S. Pierre* 5.055 fr.

— Tableau d'Honneur : *S. Nic* a été omis par mégarde, avec la belle moyenne de 3,80 par habitant.

De même, parmi les paroisses dont l'accroissement a été le plus notable, *Plabennec* qui passe d'une année à l'autre de 9.500 fr. à 22.142 fr. a été oublié.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Adolphe Cléach, chanoine honoraire, ancien professeur au Grand Séminaire, décédé le 22 Octobre 1943, à 64 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché . c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 20e *dimanche après la Pentecôte, fête du Christ-Roi* (31 *Octobre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 2 h. 30, vêpres, procession, prières du Rosaire et pour la paix, bénédiction.

Lundi 1er *Novembre, la Toussaint* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe pontificale) et 11 h. 30. Bénédiction papale à la fin de la grand'messe. A 14 h. 30, vêpres, sermon par M. le chanoine Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse, vêpres des morts. A 18 h., sermon breton et vêpres des morts.

Mardi : messe de demi-heure en demi-heure à partir de 6 h. A 8 h., office paroissial ; à 10 h., office canonial.

Mercredi : à 7 h., services pour les curés et vicaires défunts ; à 9 h., services pour les évêques et chanoines. Confession des filles des catéchismes.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., adoration pour les hommes et jeunes gens.

A partir du mercredi 3 : les prières pour la paix, à l'autel de la Victoire.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 20e *dimanche après la Pentecôte, fête du Christ-Roi* (31 *Octobre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, mois du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction. Confessions de la fin des vêpres à 19 heures.

Lundi 1er *Novembre, fête de tous les Saints* : messes aux mêmes heures que le dimanche. A 14 h., vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement, sermon par M. l'abbé Rannou, inspecteur diocésain, et vêpres des morts.

Mardi, fête des morts : messes basses de 7 à 9 h. A 10 h., office des morts et procession au cimetière. — Du 1er Novembre à midi au 2 Novembre au soir, gain de l'indulgence de la Portioncule pour les Trépassés.

Vendredi : 1er vendredi du mois, à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., bénédiction. A 20 h. 15, heure sainte pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs : à 18 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

Les Catéchismes bretons. — Malgré l'avis paru, page 298, dans la *Semaine religieuse* du 8 Octobre, nous continuons à recevoir des demandes d'expédition du petit Catéchisme breton. Nous avons expliqué pourquoi nous ne pouvons pas nous charger de ces envois. Qu'on veuille bien prendre ou faire prendre les commandes dans l'un ou l'autre des 11 dépôts que nous avons établis. Ici et là les stocks sont déjà épuisés ; mais sous quelques jours la librairie Tolra aura effectué de nouveaux envois. Plus de 10.000 exemplaires sont déjà placés. — Un prochain avis fera connaître la date exacte de la parution du *Katekiz Krenn*.

Catéchisme des Tout-Petits. — Pour préparer vos enfants à la Communion privée donnez-leur le Catéchisme des Tout-Petits (*édition française*), gracieuse plaquette illustrée contenant près d'une centaine de questions, les prières usuelles, et des exercices préparatoires à la Confession et à la Communion.

Prix de l'unité : franco, 3 fr. 50, au presbytère de Guissény.

Œuvre des Saints Sacrifices pour les prêtres défunts. — *Prière de lire les numéros précédents depuis le 8 Octobre. — Les cotisations sont de 20 fr. jusqu'à 1941 inclus, de 25 fr. depuis 1942 inclus.*

Les sommes versées d'avance servent année par année jusqu'à la mort ; le surplus rentre en caisse pour tous les confrères, ou pour le confrère lui-même s'il l'a spécifié : autant de messes que de fois la cotisation (on peut recevoir des offrandes pour l'Œuvre) ; les sommes versées en moins réduisent le nombre des messes : une messe par année omise.

Doivent donc pour 1943 et les années suivantes :

4e *Liste.* — MM. Abolivier Y. (+ le suppl. de 5 fr.) ; Balbous Y. ; Bellec J.-P. ; Bellec Joël ; Le Berre Eug. ; Le Berre J.-M. ; Le Berre, Angers ; Berrou ; Bervas ; Bianéis ; Bihan J.-M. (+ 1) ; Bihan A. ; Bodériou ; Boulc'h ; Le Bouc'h H. ; Boulic P. ; Branellec Y. ; Breton F. ; Le Bris J. ; Le Brun Y. ; Bellec Y. ; Cadiou J. ; Calvez H. ; Cariou J. ; Cariou P. ; Chuiton ; Conseil ; Corre Julien ; Corre Léon ; Cotten J. ; Courtet ; Creignou ; Cueff ; Le Dant (suppl. 10 fr.) ; Derrien A. ; Le Duff ; Dilasser M. ; Férellec ; Floc'h Y. (et suppl. de 20 fr.) ; Furet ; Le Goasguen ; Le Goff J.-F. ; Gonédec ; Gourmelon ; Grall Ch. ; Le Grand C. ; Le Grand H. ; Grignoux ; Guézennec ; Guillermit Aug. ; Guillou J.-M. ; Guivarc'h F.-M. ; Guivarc'h T. ; Guyader ; Gougay H. ; Guyomar P. ; Jaffrès J.-S. ; Kerbaol ; Kérébel A. ; Kérébel J. ; Kerhervé ; Kermarrec ; Kerrien ; Kervellec ; de Keroullas P. ; Laviec ; Léost ; Léostic ; Lespagnol ; Loaëc P. ; Madec J.-F. ; Manuel R. ; Mao J. ; Ménez T. ; Messager J.-F. ; Moënner ; Néildé J. ; Le Normand ; Le Paul F. ; Pelleau ; Pelliet ; Le Pemp C. ; Pérès J.-M. ; Philippe F. ; Pichon L. ; Plantec ; Prigent G. ; Peuziat ; Quéguiner ; Quiniou J. ; Bihan Y. Rannou F. ; Rolland G.-F. (tout le début) ; Le Roux Y. ; Le Roy Y. ; Saillour ; Salaün F.-M. ; Séité A. ; Sennet ; Simon H. ; Le Ster ; Tanguy J. ; Tanguy J.-M. ; Trévidic J. ; Vicaire.

Chacun de ces Messieurs voudra bien considérer lui-même jusqu'à quelle année il doit étendre ses cotisations, pour être complètement à jour. En général, on verse pour deux années consécutives, pour attendre la retraite suivante.

Nous attendons les versements : ils ne viennent pas.

A propos du breton (*suite et fin*) (1). — On me fait un grief d'écrire ar Verg'hez pour ar Verc'hez. Que voulez-vous ? je suis Léonard, je persiste à écrire comme j'ai toujours écrit, comme j'entends prononcer et comme je prononce moi-même : ar Verg'hez et non pas ar Verc'hez. Il y a une grande différence entre ces deux prononciations. Je veux essayer de vous le prouver :

Il y a dans l'alphabet deux lettres, deux gutturales, le c et le g. Je vous demande pardon : il paraît qu'il n'y a plus de c : le c est devenu un k, comme en grec. Je le veux bien encore,

---

On trouve, en d'autres mots, des variations semblables : *Eal* de angelus, ange, *ael*, axe, essieu, *ear*, de *aer*, l'air, *meaz*, dehors, *meaziou*, *mechou*, les campagnes, de *mes*, et non *maes*, comme mais pe, de magis, maes et *magos* (corn). Un mien voisin, au bréviaire, un Cornouaillais, ne manquait jamais de prononcer *deis* au lieu de *dies*, *deis*, de *dies* et *hodie*, qui devient, selon le canton, *hirio*, *izio*, *hio*, *icho* ou *izio*, *ehio*, *hoï en espagnol*, jour lui-même vient de *dies*, par *diurnus*, *diurnalis*, *journal*, *journalier*, *journée*, *jour*.

Et tant d'autres !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quoique le c'ait pris sa revanche dans le c'h, et vise à se venger même dans le g'h, qu'il veut aussi c'h. — Cela m'est égal, mais raisonnons sur le cas du k et du g : ce sont deux lettres de l'alphabet, deux gutturales, l'une forte, l'autre douce. Comment les prononcerez-vous, si elles deviennent aspirées toutes les deux, et le cas se présente à chaque instant. Ce sont d'ailleurs deux lettres de la même famille, deux sœurs, si on peut dire, qui font entre elles de mutuels échanges, et qui se remplacent souvent l'une l'autre dans leurs évolutions. Je vous propose un petit exercice, que nous ferons sans querelle et sans animosité :

Prenons deux mots, très connus et très usités : kar, charrette, et gar, jambe. Mettons-les en face l'un de l'autre, comme ceci par exemple : **kar, charrette, gar, jambe.**

Dites une charrette d'abord et une jambe après.

Ecrirez-vous pour charrette eur c'har, et pour une jambe eur c'har, et prononcerez-vous de même pour une charrette eur c'har et pour une jambe eur c'har également ? On ne vous comprend pas : il y a confusion entre le c'h dur et le c'h doux. Ainsi j'écrirai, moi, pour

kar, charrette	gar, jambe
eur c'har, une charrette	eur g'har, une jambe.

Poursuivons l'exercice, cela devient très intéressant. Appelons à notre aide les adjectifs possessifs : mon, ton, son, notre, votre, leur.

Kar, charrette,	Gar, jambe,
Eur c'har, une charrette.	Eur g'har, une jambe.
Va g'har,	Va gar,
Da gar,	Da g'har,
He gar, He g'har (à elle),	He g'har, He gar (à elle),
Hor c'har,	Hor gar,
Ho kar,	Ho kar,
Ho g'har.	Ho gar.

Continuez avec les adjectifs numéraux cardinaux, vous rencontrerez les mêmes échanges, les mêmes évolutions, les mêmes mutations, les mêmes changements d'accents, mais pour chacune des lettres à part.

Un ami, excellent bretonnant, qui n'est pas chez nous, mais qui est de chez nous, m'écrivait quelques jours avant le congrès de Landerneau, sans y avoir été provoqué de nulle façon, une lettre avec un tableau où il établit le renforcement et l'affaiblissement des consonnes de l'alphabet (car il n'y a pas que le c'h et le g'h à subir ces transformations), selon leur rôle et leur emploi dans la phrase, et il marque, il souligne d'un trait les lettres ou syllabes affaiblies : je vous le montrerai quelque jour. Pour l'instant cela suffit. Je ne fais pas autre chose, en distinguant le g'h du c'h par une autre méthode. Je persiste donc à écrire Guerg'hez, teg'het, neg'het, nag'het, pulug'het, etc., comme je l'ai fait jusqu'ici. Qui donc m'en empêchera ?

Il serait cruel de rappeler, surtout à ceux qui ont débuté tardivement, que dans la langue bretonne, l'adjectif ne prend pas la marque du pluriel, et qu'il ne faut pas dire : saout lardou, kezec lijerou, per trenkou, mais simplement, saout lard (ar seiz bioc'h lard ou treut — les 7 vaches grasses ou maigres, en Egypte), kezec lijer, chevaux rapides, per trenk, poires acides.

Plus malséant encore de dire aux personnes de la campagne qui ont reçu une éducation plus soignée dans une école supérieure (collège ou couvent), qu'elles ne doivent pas pour cela oublier ou mépriser le breton, pour n'estimer ou ne parler que le français : ce serait bien fâcheux et bien peu opportun.

Mais les deux inconvénients prouvent, l'un, qu'il est nécessaire d'apprendre le breton dans la famille, pour l'étudier ensuite, le mieux comprendre et l'approfondir à l'école ; l'autre, qu'il est aussi nécessaire de poursuivre à l'école l'étude du breton, de pousser cette étude jusqu'aux exercices et à la composition en breton, comme on fait pour les autres langues.

C'est le seul moyen d'ailleurs de faire du breton une langue cultivée, avec ses règles, ses formes, son orthographe même bien déterminées.

Pour ne parler que de l'orthographe, elle ne se fixera que par l'usage et la composition d'œuvres dignes, nobles ou familières, de chefs-d'œuvre peut-être, qui l'imposeront par le style et par l'emploi constant qu'on en fera.

Le breton est une langue assez noble pour subir ce travail dans les écoles, non seulement primaires, mais secondaires, et même supérieures.

Je voudrais que ceux qui écrivent (livres ou articles bretons), sachent bien distinguer entre style noble et style familier. Il y en a parmi nous qui les mélangent et les confondent sans cesse. On peut passer du noble au doux, du plaisant au sévère. Mais cela dépend toujours du sujet que l'on traite, ou du moins du passage, de la partie, de la matière que l'on a à rédiger. Il y a les styles sublime, noble, élevé, tempéré, familier, populaire, trivial, et même bas. A chaque sujet son accent (caractère).

On trouve dans nos écrits (même dans certaines vies des Saints), un autre défaut, que l'on m'a souvent signalé : leurs auteurs parlent français en breton. D'autres aussi parlent breton en français : je ne m'occupe pas de ceux-ci. Mais ceux-là qui ont la prétention de parler un breton pur et qui le parlent quelquefois, devraient pratiquer la pureté jusqu'à proscrire la tournure française pour ne nous servir que de la pure composition bretonne.

Ai-je fini ? Je veux m'arrêter là. Peut-être ai-je affligé, même blessé quelques-uns. Je ne l'ai pas fait exprès. Mais j'ai pris à cœur de servir la cause bretonne, langue et coutumes, avec la foi, dont elles sont les servantes. Si je succombe dans mon effort, ce sera, je le crois, pour une cause noble et digne.

EXPÉDITIONS FAMILIALES DE POMMES DE TERRE

La S. N. C. F. communique :

— Les gares n'acceptent que les envois par sacs de 50 kilos au maximum.

— Le prix de transport est fixé par sac et comprend la livraison à domicile. Expéditions en port payé seulement, sans remboursement ni débours.

— N'ajoutez aux pommes de terre aucune autre denrée.

— Une étiquette-adresse en toile, très solide, est obligatoirement cousue sur chaque sac.

Faites-y figurer :

— l'adresse complète du destinataire en n'oubliant pas, pour Paris, le n° de l'arrondissement ;

— la mention *très importante :* « Partie de..... sacs » même si l'expédition ne comprend qu'un sac.

— Répétez ces indications sur une seconde étiquette en carton ou en papier fort, qui sera placée à l'intérieur de chaque sac.

— Ecrivez très lisiblement avec de l'encre indélébile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ÉMISSION
D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR
3 1/2 % NET D'IMPÔTS

AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

●

PRIX D'ÉMISSION : **4.925** frs
par obligation de 5.000 frs
sous déduction de l'intérêt afférent
à la période 26 Oct.-15 Nov. 1943
SOIT NET : **4.915** frs

●

INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE
JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

●

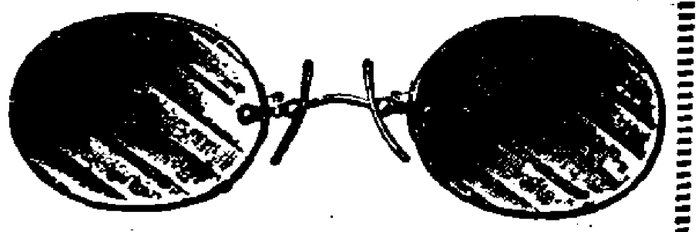
L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : P. PLOUZENNEC. — Quimper. Imprimerie Cormeraillais.

58e Année. No 42 — *Vendredi 5 Novembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Novembre).

7. 21e dim. Pent. (3e Nov.) sd. V. *A V., mém. du suivant, et des 4 Saints Couronnés.*
8. Octave de la Toussaint. dm. B.
9. Dédic. du SS. Sauveur. 2e cl. B.
10. S. André Avellin, C.
11. S. Martin, Ev. et C. dm. B.
12. S. Martin Ier, P. et M. sd. R.
13. S. Didace, C. sd. B.
14. 22e dim. P. (4e Nov.). sd. V. *A V., mém. du suivant et de S. Josaphat.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Martin, Morlaix ..... 5-11 | Guiclan 12-16

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X ; Journée nationale de prières pour les morts, victimes militaires et civiles de la guerre ; Ligue Féminine d'Action Catholique ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Catéchismes bretons ; Sibiril : La Mission.

III. *Chronique générale.* — Fête de J.-C. Roi ; Les auxiliaires du prêtre (à suivre).

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous fixons, pour cette année, au dimanche 7 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, si elle est chantée par le Curé, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 7 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, ou du Bureau de Bienfaisance, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem* seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse et de la France qui n'ont pas été encore l'objet d'aucune restitution.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 7 Novembre est la première du 2 Novembre, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Journée nationale de Prières pour les Morts, Victimes militaires et civiles de la Guerre. *dimanche* 14 *Novembre.* — Conformément à la décision des Cardinaux et Archevêques, le dimanche 14 Novembre sera une journée nationale de prières pour les victimes de la guerre, pour ceux qui sont tombés sur les champs de bataille, ou qui sont morts en captivité, pour ceux qui ont été frappés par les bombardements, pour tous ceux qui depuis Septembre 1939 sont morts pour la Patrie.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

1) Par faveur spéciale du Souverain Pontife, une messe de *Requiem* pourra être célébrée le dimanche 14 Novembre dans les églises paroissiales pour toutes les victimes de la guerre (mais dans les églises paroissiales seulement). Après cette messe sera donnée une absoute solennelle. Prendre la messe quotidienne des défunts avec une seule oraison: *Deus veniæ largitor* et ajouter la prose *Dies iræ.*

2) Pour les autres messes de ce dimanche, on devra se conformer aux indications de l'*Ordo* diocésain ; mais à l'issue de chacune d'elles sera chanté le *De Profundis* avec l'oraison *Deus veniæ largitor.*

3) A toutes les messes de ce jour une brève allocution sera prononcée afin de rappeler le souvenir des victimes de la guerre et d'inviter les fidèles à travailler dans l'union et l'esprit de sacrifice au relèvement matériel et moral de la France.

4) L'Indult pontifical n'autorisant pas la célébration de la messe de *Requiem* dans les chapelles, MM. les Aumôniers se contenteront d'une absoute solennelle à l'issue de la messe, et du chant du *De Profundis* avec l'oraison *Deus veniæ largitor* à l'office de l'après-midi.

5) MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers s'efforceront de

donner à cette journée nationale toute la solennité possible. Ils l'annonceront aux fidèles dès dimanche prochain. Ils les inviteront à offrir pour les morts de la guerre prières et communions, à venir nombreux à la messe officielle de *Requiem.* Ils y convoqueront spécialement les veuves de guerre, les pères et mères des victimes et leurs enfants.

6) Pour assurer à cette journée de prières un caractère vraiment national, on invitera les représentants des autorités civiles à la cérémonie principale.

III. Ligue Féminine d'Action Catholique. — La Ligue Féminine d'Action Catholique organise à *Châteaulin* une journée de récollection pour les adhérentes des Unions paroissiales du canton, le mercredi 10 Novembre.

Elle sera prêchée par M. l'abbé Pichon, vicaire à la Cathédrale.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Jean Guennou, ancien professeur au Collège de Bon-Secours à Brest, décédé le 30 Octobre, à l'âge de 58 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 21e *dimanche après la Pentecôte (7 Novembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., messe du Souvenir Français, allocution par M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mathieu ; à 10 h., grand'messe de *Requiem* pour les fondations spoliées.

Lundi : à 8 h., messe mensuelle des Mères chrétiennes à la chapelle. A 15 h., conférence, bénédiction.

Jeudi : à 9 h., messe mensuelle des prisonniers ; à 10 h., service anniversaire pour Mme Mourrain, rue du Sallé.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 21e *dimanche après la Pentecôte (7 Novembre)* : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h. 45, office des morts, suivi de la messe de *Requiem* pour les défunts frustrés de leurs pieuses fondations. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi* : à 8 h., services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Rosnoën : la Mission, qui doit avoir lieu du 11 au 28 Novembre.

Avis de services. — Loperhet : Jeudi 11 Novembre, 11 heures, service pour M. l'abbé Jean-François Guennou, décédé à Rumengol-Keraudren, le 30 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Catéchismes Bretons. — Les stocks de *Katekiz bihan* avaient été rapidement épuisés ; un nouvel envoi vient d'être fait par l'éditeur aux mêmes écoles que précédemment ; celui qui nous était destiné est arrivé à l'Inspection diocésaine le 2 Novembre ; nous espérons qu'il en est de même pour les autres dépôts, qui vont dès maintenant pouvoir faire face à toutes les demandes. Qu'on veuille donc s'adresser à l'une ou l'autre de ces maisons : Ecoles des filles de Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Saint-Pol (La Charité), Morlaix (N.-D. du Mur), Châteaulin, Carhaix, Pont-Croix, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Inspection diocésaine.

On nous fait toujours espérer la parution du *Katekiz Krenn* avant la fin de Novembre.

A ce propos, nous nous permettons de rappeler ce passage de la lettre que Monseigneur a bien voulu adresser au Président de Kenvrèuriez ar Brezoneg : « *Diwar vreman, ar c'hatekiz nevez a vo katekiz an eskopti. N'eus digarez ebet mui da zilezel ar c'hatekiz brezonek, ha fizians hon eus e vo lakaet muioc'h-mui war ar c'hatekiz brezonek bugale ar barreziou diwar ar maez. Mad ar feiz en hon eskopti eo her goulenn.* »

Sibiril. — **La Mission.** — Les cloches de Sibiril diversement célébrées par José-Maria de Hérédia et par l'un de nos plus savoureux poètes bretons ont chanté durant dix-huit jours les joies d'une grande mission.

A quelques exceptions près, toute la paroisse s'est livrée, et avec quelle ardeur, à la parole qui éclaire, à la prière qui monte suppliante et sûre d'obtenir, aux communications divines, mystérieuses de la grâce qui transforme en donnant et en augmentant la vie.

Remarquables ont été l'empressement à accourir dès la première heure, l'assiduité aux exercices, cette attention qui fixe le regard et prouve au prédicateur qu'il est suivi et apprécié, l'enthousiasme du chant, le silence bien gardé, les visites prolongées du Saint-Sacrement et le chemin de la Croix fait individuellement ou en groupe dans l'intervalle des instructions. Saisi et comme soulevé par cette ambiance surnaturelle chacun a vécu sa mission manifestement désireux de participer toujours plus au don de Dieu.

Les PP. Le Provost, Chevance, Guervenou, Le Carre ont sûrement été contents de leur auditoire et, avec le zélé pasteur de cette généreuse population, ils ont eu la satisfaction de compter 172 communions d'enfants, 1.005 communions de grandes personnes. Et sans doute aucun des 62 absents retenus au loin n'aurait manqué sa mission.

Diverses fêtes ont souligné la marche des exercices. Voici les tout-petits enfants, groupe trottinant et bruyant, venus en grand nombre assister leurs frères et sœurs qui renouvellent les vœux de leur baptême et se consacrent à la Sainte Vierge en lui offrant leurs couronnes.

La fête eucharistique, elle aussi, a été bien touchante. Sur un trône de pourpre, l'ostensoir d'or. Prédication, chants de masse, silence d'adoration se succèdent, et dans le chœur artistement orné s'insinuent enfin deux files d'enfants, longues robes blanches ceinturées de bleu, voiles à amples traînes. Une simple note à l'harmonium et, à l'unisson les voix montent vers Jésus.

Elles chantent : *Notre Père... Plus près de toi, mon Dieu. Biskoaz kement all e Sibiril,* a-t-on répété de différents côtés. En fait, c'était prenant. Par la douceur nuancée des inflexions, ces chants devenaient un pur accent du cœur, à la fois élan, plainte, prière, action de grâces et surtout divine confiance.

A noter la procession qui a accompagné jusqu'à la mairie le crucifix désormais solidement fixé dans la salle de délibération. Ce geste décidé bien avant la mission restera gravé dans les mémoires.

La cérémonie de clôture a été une pure réussite. La procession se déploie dans toute son ampleur. A la variété et à la richesse des enseignes et des reliquaires s'adjoint l'élégance des longues robes, des fins tabliers, des châles brodés et frangés de soie. M. le Recteur veille à tout, dirige le parcours. M. le chanoine Méar, supérieur du collège de Saint-Pol, préside. Dans le cortège, les maîtresses de l'école ont introduit une délicieuse sainte Agnès à la voyante Cappa semée d'hermines et qui présente un agneau immaculé sur un coussinet d'azur. Admirez cet Enfant Jésus souriant et sérieux, très à l'aise au milieu de sa cour angélique : il marche avec modestie sous la discrète auréole d'or qui domine sa blonde chevelure ondulante. Le cortège chante à pleine voix. Au retour, l'église est trop petite. Bientôt, des abords immédiats du chœur, dans le silence de quelques secondes d'attente, résonne la voix des jeunes filles, vraie coulée d'harmonie qui fuse vers l'hostie exposée et s'épand radieuse et fraîche sur l'assistance toute émue. On chante bien à Sibiril.

Cloches, que l'on vous entende une dernière fois ! A n'en pas douter vous dites la véritable joie, celle du cœur fidèle, du cœur sanctifié.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Fête de J.-C. Roi. — *Nous avons commencé de parcourir l'Orbite du Sanctuaire : nous y reviendrons. Mais voici en passant, le Soleil du Sanctuaire, l'Hôte du Tabernacle, le Roi des cœurs et des intelligences, le Christ-Roi.*

La royauté de Jésus-Christ
(d'après Mgr Pie, évêque de Poitiers).

Jésus-Christ est roi ; il est roi non seulement du ciel mais encore de la terre et il lui appartient d'exercer une véritable et suprême royauté sur les sociétés humaines : c'est un point incontestable de la doctrine chrétienne. Ce point, il est utile et nécessaire de le rappeler en ce siècle. On veut bien de Jésus-Christ Rédempteur, de Jésus-Christ Sauveur, de Jésus-Christ prêtre, c'est-à-dire sacrificateur et sanctificateur ; mais de Jésus-Christ roi, on s'en épouvante ; on y soupçonne quelque empiètement, quelque usurpation de puissance, quelque confusion d'attributions et de compétence. Etablissons donc rapidement cette doctrine, déterminons-en le sens et la portée et comprenons quelques-uns des devoirs qu'elle nous impose dans le temps où nous vivons.

Jésus-Christ est roi; il n'est pas un des prophètes, pas un des évangélistes et des apôtres qui ne lui assure sa qualité et ses

Archives diocésaines de uimper et Léon

attributions de roi. Jésus est encore au berceau et déjà les mages cherchent le roi des Juifs : *ubi est qui natus est rex Judæorum.* Jésus est à la veille de mourir : Pilate lui demande : Vous êtes donc roi ? Vous l'avez dit, répond Jésus. Et cette réponse est faite avec un tel accent d'autorité, que Pilate, nonobstant toutes les représentations des Juifs, consacre la royauté de Jésus par une écriture publique et une affiche solennelle. « Ecrivez donc, s'écrie Bossuet, écrivez, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte et dont vous n'entendez pas le mystère. Quoi que l'on puisse alléguer et représenter, gardez-vous de changer ce qui est déjà écrit dans le ciel. Que vos ordres soient irrévocables, parce qu'ils sont en exécution d'un arrêt immuable du Tout-Puissant. Que la royauté de Jésus-Christ soit promulguée en la langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu, et en langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes, et en la langue romaine qui est la langue de l'empire du monde, la langue des conquérants et des politiques. Approchez maintenant, ô Juifs héritiers des promesses ; et vous, ô Grecs, inventeurs des arts ; et vous, ô Romains, maîtres de la terre ; venez lire cet admirable écriteau ; fléchissez le genou devant votre roi. »

Elle date de loin et elle remonte haut cette universelle royauté du Sauveur. En tant que Dieu, Jésus-Christ était roi de toute éternité ; par conséquent, en entrant dans ce monde, il apportait avec lui déjà la royauté à la sueur de son front, au prix de tout son sang. « Le Christ, dit saint Paul, est mort et il est ressuscité à cette fin d'acquérir l'empire sur les morts et sur les vivants » : *In hoc Christus mortuus est et resurrexit, ut et mortuorum et vivorum dominetur.* Aussi le grand apôtre fonde-t-il sur un même texte le mystère de la résurrection et le titre de l'investiture royale du Christ. « Le Seigneur a ressuscité Jésus, ainsi qu'il est écrit au psaume second : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. » Ce qui veut dire : De toute éternité, je vous ai engendré de mon propre sein, dans la plénitude des temps je vous ai engendré du sein de la Vierge, votre mère ; aujourd'hui, je vous engendre en vous retirant du sépulcre et c'est une nouvelle naissance que vous tenez encore de moi. Premier-né d'entre les vivants, j'ai voulu que vous fussiez aussi le premier-né d'entre les morts, afin que vous teniez partout la première place : *Primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens.*

Vous êtes donc mon Fils ; vous l'êtes à tous les titres puisque je vous ai triplement enfanté, de mon sein, du sein de la Vierge, et du sein de la tombe. Or, à tous ces titres, je veux que vous partagiez ma souveraineté, je veux que vous y participiez désormais comme homme, de même que vous y avez éternellement participé comme Dieu. « Demandez donc, et je vous donnerai les nations en héritage et j'étendrai vos possessions jusqu'aux extrémités de la terre. »

Et Jésus-Christ a demandé, et son Père lui a donné, et toutes choses lui ont été livrées. Dieu l'a fait tête et chef de toutes choses, dit saint Paul, et de toutes choses sans exception. Son royaume n'est pas, assurément, de ce monde, c'est-à-dire ne provient pas de ce monde, et c'est parce qu'il vient d'en haut et non d'en bas qu'aucune main terrestre ne pourra le lui arracher. Entendez les derniers mots qu'il adresse à ses apôtres avant de remonter au ciel : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, et enseignez toutes les nations. » Jésus-

Christ ne dit pas tous les hommes, tous les individus, toutes les familles, *mais toutes les nations.* Il ne dit pas seulement : Baptisez les enfants, catéchisez les adultes, mariez les époux, administrez les mourants, donnez la sépulture religieuse aux morts. Sans doute, la mission qu'il leur confère comprend tout cela, mais elle comprend plus que cela : elle a un caractère public, un caractère social. Et, comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les nations et vers leurs chefs pour leur reprocher leurs apostasies et leurs crimes, ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les peuples, vers les empires, vers les souverains et les législateurs, pour enseigneur à tous sa doctrine et sa loi. Leur devoir comme celui de Paul, est de « porter le nom de Jésus-Christ devant les nations, et les rois, et les fils d'Israël. » *Ut portet nomen meum coram gentibus et regibus et filiis Israel.*

Les auxiliaires du prêtre. — Toute paroisse bien constituée doit avoir son école, une école chrétienne.

Je dis d'abord une école : il faudrait dire deux, car il y a les garçons et les filles.

Une école chrétienne : car tout enfant baptisé a droit à l'éducation chrétienne.

L'éducation de leurs enfants incombe tout d'abord au père et à la mère : ils leur ont donné la vie, ils leur doivent l'entretien, nourriture et vêtement, l'éducation, l'instruction nécessaire selon leurs moyens et leur situation, pour atteindre leur fin temporelle et éternelle.

Je ne dirai pas des parents qu'ils sont les auxiliaires de leur pasteur ou du prêtre. Non, l'obligation qui s'impose à eux vient de leur qualité même : parents, auteurs, générateurs ; de celle de leurs enfants, rejetons, progéniture ; de la transcendance de Dieu, premier auteur et créateur.

En toutes choses en effet, Dieu doit être le premier connu et le premier servi. « Possedi hominem per Deum, disait Eve à la naissance de son premier enfant. — Dieu m'a donné un fils. » (Gen. IV, 1.)

De même la mère des sept frères Macchabées : « Je ne sais pas comment vous êtes apparus dans mon sein ; ce n'est pas moi qui vous ai donné l'intelligence et la vie, qui ai assemblé vos membres, mais bien le Créateur du monde, qui a donné à l'homme la naissance et à toutes choses l'existence, et qui vous rendra un jour miséricordieusement la vie que vous méprisez pour lui. »

Les enfants sont donc à Dieu d'abord, à leurs parents ensuite, à ceux-ci évidemment avec dépendance de Dieu.

Ce n'est guère ici le lieu ni l'heure de parler des droits et des devoirs de l'Etat. Il en a évidemment, et des deux sortes, puisque les parents et les enfants font partie de la nation, qu'il a le devoir de les protéger, de les aider à obtenir leur fin temporelle et même surnaturelle, et que ceux-ci à leur tour lui doivent soutien et soumission.

Nous en venons à parler des aides et auxiliaires du pasteur. Les maîtres et maîtresses d'école, le directeur et l'instituteur, comme on dit généralement lorsqu'il s'agit des garçons, la directrice ou la supérieure ou même la mère, quand il s'agit des filles, et que les maîtresses ou directrices sont des religieuses.

Il va sans dire que la meilleure éducation, la plus saine, la mieux fondée, la plus durable et la plus pénétrante est celle que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'enfant reçoit au sein de sa famille. Il n'oubliera jamais les tendresses, l'amour et la sollicitude de sa mère, les exemples, les conseils avisés, l'affectueuse autorité de son père. Si jamais il lui arrive de s'égarer, et, après avoir glissé de chute en chute, de se voir réduit dans un pays éloigné, comme l'enfant prodigue, à un extrême état de misère corporelle et spirituelle, comment sortira-t-il de l'abîme autrement qu'en retraçant dans sa pensée le tableau des joies et du bonheur passés : l'affection de sa mère, la bonté, la condescendance, l'amitié toujours vivante et palpitante du cœur de son père? « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous... Je ne mérite plus d'être appelé votre fils : faites-moi un de vos esclaves ou de vos serviteurs. »

Cependant le père et la mère ne peuvent suffire à assurer seuls l'instruction et l'éducation de leur enfant ; et c'est ici que commence le rôle du maître et de la maîtresse d'école, de ceux que nous appelons les auxiliaires du prêtre.

Ses auxiliaires, oui, puisque l'éducation de l'école doit se continuer sur le même plan que celle de la famille ; et de plus, puisque la famille est chrétienne, sur le même plan et dans la même direction que l'Eglise imprime.

La famille ne saurait confier ses enfants à d'autres qu'à des maîtres chrétiens. A enfants baptisés, maîtres, maîtresses et écoles chrétiennes. C'est forcé ! Je ne dirai que du bien des maîtres et maîtresses, même simples laïques, qui, sans être astreints à des vœux ou obligations religieuses, simples chrétiens comme tous les autres, assument la lourde charge de donner aux enfants l'instruction et l'éducation chrétiennes. Tout le monde sait bien quel fardeau est celui de l'enseignement : inculquer la science et en même temps la doctrine : commencer au plus bas des degrés de l'ignorance, pour monter progressivement aux sommets de la science, ouvrir et meubler peu à peu des intelligences assez souvent bornées, émouvoir et mettre en mouvement des cœurs parfois rebelles ou engourdis, animer une matière inerte pour en faire un être vivant, éclairé, consciencieux, en possession de toute la science divine et humaine, et capable de produire des fruits excellents pour la vie présente et pour la vie future, des vertus et des mérites précieux aux yeux de Dieu et des hommes, quelle entreprise et quel fardeau ! (*A suivre.*)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Modifications des Horaires.

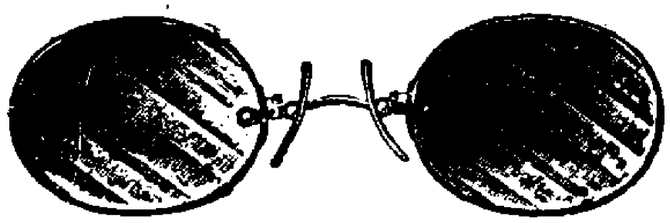
A partir du lundi 1er Novembre 1943, des modifications d'horaires seront apportées à certains trains de voyageurs sur l'ensemble de la S.N.C.F.

Prière se renseigner dans les gares.

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 43 — *Vendredi 12 Novembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre).

14. 22e dim. Pent. (4e Nov.). sd. V. *A V., mém. du suivant et de S. Josaphat.*
15. S. Albert le Grand, E., C., D. d. B.
16. Ste Gertrude, V. d. B.
17. S. Grégoire Thaumaturge, E., C. sd. B.
18. Dédic. Basil. SS. Pierre et Paul. dm. B.
19. Ste Elisabeth, Vve. d. B.
20. Du samedi. sd. V.
21. Dern. dim. Pent. (5e Nov.), sd. V. *A V., mém. de Ste Cécile et de la Présentation.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pabu	12-14	Rosnoën	20-22
Guiclan	15-19		

Sommaire :

I. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Décès ; Inspection diocésaine ; Nécrologie ; M. le chanoine Adolphe Cléach.

II. *Chronique générale.* — Les auxiliaires du prêtre (suite et fin) ; Préparons déjà la grande Neuvaine de l'Immaculée Conception, etc.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 22e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., messe pour les victimes militaires et civiles de la guerre, sermon par S. Exc. Mgr. Duparc. Aux messes, sermon et quête par M. l'abbé Le Chat, recteur de Saint-Melaine, en faveur de son église. A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction. Après vêpres, chant des prières bretonnes et sermon breton, bénédiction.

Tous les matins : services pour les Trépassés à 7 h. 30.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — 22e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Novembre*) : Journée nationale de prières pour les victimes de la guerre. Messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. La messe de 9 heures, qui sera une messe de *Requiem*, avec chants, sera célébrée pour tous les morts de cette guerre. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction.
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Lennon : Retraite-Adoration, 21-28 Novembre.
Plouézoc'h : L'Adoration-Retraite, du 21 au 28 Novembre.

Décès. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du Père Joseph Simon, de Brest, curé des Cayes. Jacmel, archidiacre de Port-au-Prince, mort d'une fièvre hématurique.

Inspection Diocésaine. — 1° Défense Passive. — Nous recevons de M. l'Inspecteur d'Académie des instructions complémentaires pour la protection de la population scolaire :

« Les instructions préfectorales du 12 Octobre indiquent la nécessité de consulter les Services de Défense Passive.

« I. — Je précise que, pour chaque établissement, un plan de fonctionnement doit être élaboré et après l'avis du Maire ou des Services locaux de Défense Passive, *recevoir finalement l'approbation de M. le Directeur départemental de la D. P.* J'indique de plus que, pour être agréé, ce plan devra comporter les renseignements suivants :

a) *La dispersion envisagée pour les locaux.* — En principe, on ne doit pas rassembler plus de 40 enfants dans des locaux juxtaposés ou superposés, afin de réduire les conséquences d'un coup direct survenant avant la sortie des enfants pour se rendre dans les abris éventuels.

b) *L'indication des travaux de Défense Passive* existant et projetés, ou dispersion dans la campagne.

c) *Programme d'alerte projeté.* — Les exercices doivent avoir lieu *simultanément* pour *tous* les élèves devant emprunter les *mêmes voies* de dégagement.

« II. — Ces instructions sont applicables :

a) Dans les localités *classées en 1re urgence.*

(Ces localités sont : l'agglomération brestoise et morlaisienne, avec Plourin et Ploujean, l'agglomération quimpéroise avec Ergué-Armel, Kerfeunteun et Penhars ; puis Concarneau, Le Passage-Lanriec, Beuzec-Conq, Guipavas, Landerneau, Le Relecq, Douarnenez, Quimperlé, Crozon, Châteaulin (les autres localités de première urgence n'ont pas d'écoles libres.)

b) Dans les autres localités que la Direction départementale de la Défense Passive aura jugée assez sensibles pour nécessiter ces précautions, sur la proposition de M. le Maire ou des Inspecteurs primaires, diocésains ou d'académie. (Se renseigner à la Mairie.)

« III. — Le plan approuvé dont il est question au paragraphe I doit être notifié en double par l'intéressé à son supérieur hiérarchique direct, qui en transmettra un exemplaire à l'Inspecteur d'Académie. »

Vous voudrez donc nous adresser au plus tôt le plan que

vous aurez établi pour l'organisation de la Défense Passive. Ce plan devra faire connaître *le mode de dispersion des classes.* Nous vous faisons remarquer qu'au paragraphe *a*) il s'agit de 40 élèves au maximum et non pas 40 dans chacun des locaux juxtaposés ou superposés; c'est-à-dire que des locaux peuvent être juxtaposés ou superposés si au total ils ne reçoivent pas plus de de 40 élèves.

Le plan établi par vous *en double exemplaire* sera certifié par le Maire ou le Directeur local de la Défense Passive. Nous aurons à le présenter à l'approbation du Directeur départemental de la Défense Passive.

2° Prix de Pension. — Les chefs d'établissements qui reçoivent des boursiers sont priés de nous adresser d'urgence les prix de pension établis pour l'année scolaire 1943-1944.

3° Billets de Tombola. — La plupart des écoles qui ont procédé au ramassage des vieux papiers ont déjà reçu les billets de tombola correspondant à la quantité collectée. S'il en est qui n'ont rien reçu, c'est qu'elles n'ont pas fait parvenir à l'Inspection Académique le récépissé qu'a dû leur délivrer le collecteur. Qu'elles se hâtent si elles veulent participer au tirage de la tombola, qui aura lieu avant la fin du mois.

Nécrologie. — *Monsieur le Chanoine Adolphe CLEACH.* — M. le chanoine Adolphe Cléach naquit à Brest, le 17 Août 1879. Il y fréquenta l'école de Frères de la Doctrine Chrétienne, puis passa au Petit Séminaire de Saint-Pol, où il fit de brillantes études. Au Grand Séminaire de Quimper, mêmes succès : après quoi ses Supérieurs l'envoyèrent à l'Université d'Angers. Prêtre en 1903, c'est encore le Grand Séminaire qui le reçut, mais cette fois comme directeur et comme professeur de sciences physiques et naturelles, puis d'histoire ecclésiastique. Sa compétence et son zèle lui valurent en 1927 le canonicat. Concurremment il enseigna à l'Ecole Saint-Yves et au Petit Séminaire de Pont-Croix, lorsque ces établissements furent en difficulté de personnel. Sa curiosité était extrême qui le poussait à interroger sans cesse, comme autrefois à voyager, en Italie, en Autriche, en Tunisie, aux Etats-Unis, et même au Spitzberg.

Si M. le chanoine Cléach fut tout dévoué aux jeunes hommes que la Providence lui avait départis, sa prédilection allait aux petits enfants. Toute sa vie, ceux-ci l'attirèrent irrésistiblement. Il inaugura, vers 1900, le patronage des vacances à Saint-Louis et le dirigea pendant près de 15 ans. Les Patronages de Saint-Mathieu de Quimper et de Sainte-Thérèse connurent bien longtemps encore son assiduité. A l'Institution N.-D. du Créisker, il connaissait tous les petits et en était connu. Pendant les trois ans de son séjour à Saint-Pol, le catéchisme des tout-petits, à la paroisse, fut sa principale occupation. Et quand il dut s'aliter pour la dernière fois, il donnait encore des leçons de latin à des commençants.

Ainsi, M. le chanoine Cléach vivait heureux à l'Institution N.-D. du Creisker, lorsque s'aggrava l'affection cardiaque qui en 1940 l'y avait conduit à la retraite. Tout de suite, il affirma qu'il allait mourir et prit ses dispositions en conséquence. Le jeudi 21 Octobre les derniers sacrements lui furent conférés, lui-même répondant aux prières ; puis il nota : « Je ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pensais pas qu'il fût si facile de mourir ». Il s'observait, analysant les signes précurseurs de la mort, gardant toute sa connaissance jusqu'à la fin. Il fit demander s'il pourrait être enterré dans le cimetière de la Maison Saint-Joseph : « parce qu'on y prie beaucoup pour les confrères défunts » ; et quand on lui rapporta une réponse affirmative un sourire illumina son visage crispé par la souffrance. Une heure encore, heure de prière, le chapelet à la main. Puis il dit simplement : « Je m'en vais »... Et ce fut le dernier soupir : M. le chanoine Cléach avait remis sa belle âme à Dieu.

Après les funérailles célébrées en la chapelle de N.-D. du Créisker, son corps fut conduit, par tous les élèves du Collège, les enfants de son catéchisme, les représentants de diverses communautés et de nombreuses familles à la demeure qu'il lui avait choisie, à l'ombre du grand Christ de Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les auxiliaires du prêtre (*suite*). — Ils consument leur vie à cette tâche, les maîtres et maîtresses de nos écoles, même les plus humbles d'entre eux, même ceux qui ne sont ni prêtres, ni religieux. Et l'on ne dira pas qu'ils ne rendent pas service à nos pasteurs et prêtres, comme ils en rendent également aux familles et aux parents chrétiens.

La tâche est plus facile peut-être à ceux qui ont voué leur vie à Dieu, par le sacerdoce et la vie religieuse, parce qu'ils ont reçu une formation spéciale. Mais là aussi, que de sacrifices il a fallu faire, que de dévouements à consentir, et que de soucis à joindre à ceux que réclament la vie sacerdotale et le régime de communauté ! Il est vrai qu'ils ont cette joie de travailler plus exclusivement pour le bon Dieu, et que les enfants leur accordent plus d'estime et de vénération à cause de leur caractère sacré. Heureuses les paroisses qui jouissent de ces faveurs !

La bonne entente et une certaine collaboration doivent toujours exister entre la famille et l'école. L'une est la continuation de l'autre ; les maîtres continuent les parents, ils doivent élever les enfants dans le même esprit et les mêmes sentiments. Les parents doivent soutenir les maîtres et ne pas les contrarier dans leur enseignement ni dans leur méthode. Ils peuvent être assurés d'avance que ceux-ci, en toutes choses, enseignement et discipline, ne visent qu'au plus grand bien de leur progéniture. Qu'on ne vienne donc pas se plaindre que le fils n'apprend pas, et qu'il a été puni injustement. Cela risque de tout gâter, et de gâter au surplus les enfants.

Il ne s'agit pas de savoir si l'éducation familiale est supérieure à l'autre. Les deux, chacune à son point de vue, sont nécessaires et avantageuses. Comme les flots les galets, la vie commune adoucit et arrondit les caractères, elle provoque l'émulation, elle instruit autant que les maîtres, par le contact des intelligences, elle fait naître des amitiés et des relations qui durent autant que la vie...

L'école dépend-elle du Curé ?... Un maître vint me trouver un jour, ému et scandalisé, et me confia sans préambule : « On

vient de nous dire que l'école ne regarde pas le curé, qu'il n'a pas de compte à l'école, ni l'école avec lui... »

Voyez d'ici la thèse et la suggestion, et si la mesure se généralisait, toutes les conséquences !...

Comment, ces écoles paroissiales, objet des plus grands soucis, cause des insomnies, source des embarras quelquefois les plus pénibles et les plus douloureux de ceux qui les ont bâties et qui les entretiennent au prix de leurs sueurs et souvent de leurs deniers, la portion la plus intéressante de leur domaine spirituel, la pépinière de leur troupeau et de leur population, ils n'auraient pas à s'en occuper et à s'en préoccuper, et ils laisseraient là maîtres et enfants sans un mot et un regard de celui qui doit les mener dans les gras pâturages et dans les jardins du Seigneur ?... Ah ! non, celui qui a pu formuler cette proposition ne se rendait pas compte de ce qu'il insinuait ce jour-là.

Les relations doivent être fréquentes entre l'église et l'école, le pasteur et les petits agneaux. Il doit remercier les maîtres de le représenter auprès des enfants, de leur apprendre la prière et le catéchisme, d'imprégner tout leur enseignement de doctrine chrétienne, de former en même temps des sujets d'élite pour le pays et pour l'Eglise. Les maîtres ne manquent pas, ceci est d'expérience, de lui rendre l'affection, le respect et l'obéissance.

Et les enfants ? Je voudrais que vous puissiez voir la visite du curé dans les classes. Ce n'est pas un événement, c'est de la joie, de l'allégresse, un jour de congé, une fête, une jubilation ! Le maître s'avance avec une feuille imposante, chargée de noms et de chiffres : c'est la liste des élèves, ce sont les notes du mois.

Le visiteur, sans se départir de son sérieux et de sa gravité, a vite fait de constater les mérites et les défauts..., de distribuer les éloges et les blâmes, les compliments et les réprimandes où l'on fait intervenir la conscience, les parents, la bonne renommée, l'énergie ou la mollesse incorrigible du sujet. Un bon mot dit en passant, un peu piquant, pas blessant, fait bonne figure en ce dernier cas, et déride tout le monde, même celui qui est victime. Un coup de fouet réveille sans déchirer.

Les garçons eurent toujours la réputation d'être bruyants, turbulents, difficiles à conduire. J'interroge les demoiselles qui parfois, en pénurie de maîtres masculins, leur ont fait la classe. « Les garçons, disent-elles à l'unisson, nous les aimons mieux que les filles, et nous préférons leur faire la classe. »

Je fais mes excuses aux filles: j'ai aussi du bien à dire d'elles. Traitez-les de bavardes, coquettes, grimacières, sournoises même et menteuses : elles ne se fâcheront pas ; elles croiront plutôt que c'est vrai, puisque vous le dites. Mais dites-leur que vous êtes content d'elles, et que vous voulez leur accorder une faveur, un congé par exemple, à l'occasion de votre fête,... vous verrez aussitôt les fronts se rembrunir, et comme un geste de protestation sur tous les petits visages. « Un congé, qu'est-ce que cela ?... — Un jour où il n'y aura pas classe ; vous serez libres de rester chez vous, et de vous amuser... — Nouveau geste, plus accentué, de dénégation... — Quoi ? vous n'en voulez pas ? — Non. — Vous aimez mieux venir en classe ? — Oui. » Croyez-moi, je n'invente pas, et alors je prends un détour, pour leur imposer un congé, sans les offenser. — « Ah ! vous n'en voulez pas, pour vous. Mais je vais le donner à vos maîtresses, qui sont fatiguées, et qui ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

besoin de repos. Voulez-vous ? — Oh ! oui, alors d'une seule voix toutes mes filles consentent, le congé est accordé, et tout le monde en profite, les maîtresses et les enfants.

Allez dire après cela que les filles n'aiment pas le travail et les maîtresses qui les guident. — Il y a parmi celles-ci des demoiselles qui, par dévouement, sont venues à la rescousse, quand les écoles ont été fermées et les religieuses expulsées, il y a 30 et 40 ans. Elles ont pris résolument les rênes, ont mené l'attelage, sont restées quand celles-là sont revenues, et elles y sont encore, honorées et choyées, heureuses de leur sort comme au tout premier jour.

Voulez-vous faire plaisir à vos enfants, garçons et filles, en sortant de l'école après la visite, l'inspection ou les sanctions ? Contez-leur une histoire, ou bien, ce qui est bien mieux, et bien plus intéressant, demandez-leur une histoire. Quelquefois ils dérailleront, n'ayant pas l'habitude, vous les redresserez, ils se remettront en route, et, soutenus par la faveur et l'hilarité générale, ils arriveront au but, qui sera un triomphe. Ils vous raconteront *Fri plat, Les grenouilles de la mare,* ou *Le noyé pendu,* celui qui est allé se pendre parce qu'on l'empêchait de se noyer, et qui est resté pendu parce qu'on croyait qu'il voulait se sécher.

Tous les regrets vous suivront, et votre retour le mois suivant sera ardemment désiré.

Il y a des paroisses où les maîtres de l'école (prêtres) sont en même temps vicaires : c'est l'idéal du dévouement sous la charge d'un double fardeau : celui du ministère et celui de l'enseignement. Ils le portent allègrement pour l'amour de Dieu et des âmes.

Il y en a d'autres, d'autres paroisses, où les professeurs, prêtres également, sont officiellement chargés de quelques-unes des messes, le dimanche et sur semaine. Ils remplissent aussi régulièrement leur office.

Il y a des écoles qui réclament à peu près toute l'activité des maîtres honorés du sacerdoce : ils cumulent la direction, les comptes, la surveillance, l'enseignement, le soin des malades quand il n'y a pas de religieuses pour le trousseau et l'infirmerie, les relations avec les familles, etc., tout ce qui incombe aux responsables de pareils établissements. Mais même là j'ai vu des maîtres qui ne se désintéressaient pas du ministère des paroisses, et qui, outre les catéchismes, aidaient aux confessions, réclamaient ou acceptaient volontiers, au moins de temps en temps, un tour de messe ou de grand'messe. J'en ai vu qui se plaignaient de n'être pas invités assez souvent, et je ne crois pas qu'il puisse y avoir aujourd'hui qui hésitent à accepter ces services. Voilà la vraie fraternité entre confrères des paroisses, la vraie collaboration entre pasteur et auxiliaires. Dieu ne peut que bénir de pareilles relations !

Préparons déjà la grande Neuvaine de l'Immaculée Conception (30 *Novembre-8 Décembre.*) — Jamais autant qu'à l'heure actuelle, nous n'avons eu besoin du secours de Dieu et de l'intervention de sa divine Mère !

Le Saint-Père, en appelant de tous ses vœux l'avènement de la paix, ne cesse de nous le rappeler.

Or, une merveilleuse occasion est incontestablement *la Neuvaine de l'Immaculée Conception,* qui heureusement devient de plus en plus populaire.

Il est donc à souhaiter que, cette année, MM. les Curés apportent encore plus de soin à la bien préparer.

Un bon nombre de prêtres nous signalent que la Neuvaine, bien faite, donne lieu à des retours inespérés et, souvent, à un véritable renouveau chrétien de toute la paroisse.

L'Œuvre du « Chapelet des Enfants » vient d'éditer une gracieuse image en couleurs, invitant tous les fidèles à prendre part à la Neuvaine de l'Immaculée Conception. Elle porte l'imprimatur de S. E. le cardinal Suhard et un extrait de la Consécration au Cœur Immaculé de Marie, de S. S. Pie XII. (Prix 20 fr. le 100; 180 francs le mille), et se vend aux Bureaux de l'Œuvre du Chapelet : zone occupée : Paris, 5, rue de l'Université, C.C.P. 892.05; zone libre : Beybleu par Chaneins (Ain)

On demande une cloche. — Institution Notre-Dame du Kreisker cherche cloche pour chapelle. Poids maximum : 50 kilog. — Faire offres à M. l'Econome.

BIBLIOGRAPHIE

MIGNARD, Paris, 38, rue Saint-Sulpice.

Brochure de 36 pages, à 3 fr. 50, par M. l'abbé Le Borgne, professeur à N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon, revêtue d'imprimatur.

LA COMMUNION FRÉQUENTE DES MALADES. — C'est une brochure serrée, imprimée en très petits caractères, qui semblent confus de paraître, et qui aurait dû se présenter au contraire en pages larges et lumineuses, invitant à lire, prêtres, parents, infirmières, etc., en un mot tous ceux qui ont à s'occuper des malades, dans les hôpitaux, les maisons particulières, et qui devraient être sensibles à leurs besoins, à leurs plaintes, à leurs supplications, aux réclamations de leurs cœurs et de leurs âmes souffrantes.

L'auteur sait ce qu'il en dit, ayant passé lui-même par le sana. Il rappelle les enseignements de l'Eglise, les décrets de Pie X, les constitutions des Congrégations romaines, la *Semaine religieuse* de Nantes, les directions de l'Episcopat, les conclusions du cardinal Jorio, etc., surtout les cris des malades rappelant : le Parvuli petierunt panem, et le Hominem non habeo !

Je croyais le temps passé, où les chefs d'établissement, les religieuses infirmières et leurs supérieurs se permettaient dans leurs maisons, hôpitaux, collèges, institutions de toutes sortes, de régler non seulement le nombre, mais le droit à la communion, et écartaient de la Sainte Table, selon leur fantaisie, ou leur règlement à eux, ceux qui devaient ou ne devaient pas communier, tant par mois ou par semaine. Et c'était lamentable : j'en ai souffert moi-même, et protesté auprès de qui de droit. — Je croyais ce temps périmé. Il paraît qu'il n'en est rien, du moins qu'il en reste des traces. Il est temps que cela finisse.

Cette brochure y apportera sa contribution, et voilà pourquoi elle doit être recommandée au clergé des paroisses, au clergé régulier, au personnel des hôpitaux, à tous en un mot, aux malades eux-mêmes et à tous ceux qui les soignent.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sécurité d'abord !

Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées !

En cas de destruction de vos BONS DU TRÉSOR et de vos BONS D'ÉPARGNE, si vous avez pris la précaution de noter leurs numéros, ils seront remplacés et vous retrouverez votre avoir, capital et intérêts compris.

Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente : Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc...

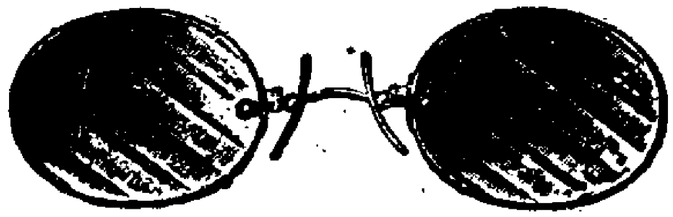
TE 3

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Ployennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 44 — *Vendredi 19 Novembre 1943* — P. C. 406

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 —, Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre).

21. Dern. dim. Pent. (5e Nov.). sd. V. *A V., mém. du suivant et de la Présentation.*
22. Ste Cécile, V. et M. d. R.
23. S. Clément, P. et M. d. R.
24. S. Jean de la Croix, C. et D. d/ B.
25. Ste Catherine, V. et M. d. R.
26. S. Sylvestre, Ab. d. B.
27. De la B. V. M. s. B.
28. 1er dim. Avent. sd. v. *A V., mém. de S. Houardon et de S. Saturnin.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rosnoën	20-22	Plouzéoc'h	26-28
Lennon	23-25		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché : Ordo* diocésain 1944 ; Allocations familiales ; Décoration diocésaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Quimper : Journée Nationale de prières pour les morts de la guerre ; Nécrologie : M. Guennou, ancien professeur de N.-D. de Bon-Secours ; Statistique des prêtres.

III. *Chronique générale.* — L'Encyclique « Mystici Corporis » ; Prélature ; La dévotion du premier samedi du mois ; Gardiennage des églises, etc.

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. *Ordo* diocésain 1944. — En raison de la pénurie de papier, nous avons dû supprimer dans l'*Ordo* 1944 les règles liturgiques des pages I à XXIV (exception faite du tableau des messes votives, pages X et XI), ainsi que les pages A à E.

Nous conseillons vivement à tous les prêtres de conserver l'*Ordo* 1943, jusqu'à ce que nous puissions rétablir les pages supprimées.

II. Allocations Familiales — De nombreuses paroisses n'ont pas encore effectué le versement de 10 % obligatoire du 3e trimestre écoulé. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien se mettre en règle au plus tôt (C/C 3480 Nantes).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mlle Camille de la Villemarqué, de Nizon, pour son dévouement à l'église, à l'école et à toutes les œuvres paroissiales.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* (21 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., messe pour les anciens combattants, sermon par M. le chanoine Grill, ancien aumônier militaire. A 14 h. 30, vêpres, procession du T. Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* (21 *Novembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 8 h., messe de clôture de la retraite des jeunes gens. A la messe de 9 h., à l'occasion de la fête de sainte Cécile, musique religieuse par un groupe de professeurs, et quête par les dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul pour leurs pauvres. A 11 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi, mercredi et *jeudi* : services pour les Trépassés.

Mardi : journée mensuelle de prières pour la France : récitation du Rosaire à l'autel de la Sainte Vierge, de 9 h. à 19 h.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Plougoulm : la Mission, du 25 Novembre au 12 Décembre.

— Trégarantec : La Retraite-Adoration, du 28 Novembre au 3 Décembre.

— Ploudalmézeau : L'Adoration, du 28 Novembre au 5 Décembre.

— Landeleau: la Retraite-Adoration, du dimanche 5 Décembre au dimanche 12.

Avis de service. — Quimper (Saint-Mathieu) : mardi 23 Novembre, à 10 heures, service de huitaine de M. l'abbé J.-L. Le Meur, ancien recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

Quimper. — **Journée Nationale de prières pour les morts de la guerre.** — Dimanche 14 Novembre, à l'occasion de la Journée nationale de prières organisée dans toute la France à la demande des Cardinaux et Archevêques, une messe de *Requiem* a été célébrée à 9 heures, à la cathédrale, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, pour toutes les victimes de la guerre, soldats tombés sur les champs de bataille ou morts en captivité, civils, victimes des bombardements aériens.

Une foule nombreuse et recueillie assistait à cette émouvante cérémonie à laquelle avaient été conviées tout spécialement les familles durement éprouvées par la guerre ; au haut de la nef

avaient pris place, auprès de M. le Préfet, les représentants des autorités civiles et des associations patriotiques.

La messe était célébrée par M. le Curé-Archiprêtre et accompagnée des chants de la petite schola de la cathédrale. A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire. « Nous venons, dit-il, prier pour nos morts, ceux de la guerre 1914-1918 dont le sacrifice nous valut la victoire, ceux de 1939-1940, qui sont tombés pour la France. Du ciel, où ils sont établis dans la paix du Seigneur, ces héros continuent à veiller sur nous ; ils écartent de nous tous les dangers, d'où qu'ils viennent et, par leurs prières, obtiendront du Christ Jésus le relèvement de notre Patrie malheureuse. Nous ne saurions les oublier auprès de Dieu... C'est pour nous qu'ils sont morts. »

La cérémonie s'est terminée par une absoute solennelle donnée par Monseigneur.

A tous ceux que la guerre a frappés, aux soldats tombés en pleine bataille, aux prisonniers morts en exil, aux pauvres victimes des bombardements, donnez, Seigneur, le repos et la lumière éternelle !

Nécrologie. — *M. GUENNOU, ancien Professeur de Notre-Dame de Bon-Secours.* — Un prêtre doit être orné de toutes les vertus et donner aux autres l'exemple de sa sainte vie (*Imitation*, IV-V-2). M. Guennou a été ce modèle dans sa vie et dans sa mort. Il a rendu son âme à Dieu le samedi 30 Octobre, à 5 h. 30 du matin, à l'aube de la vigile anticipée de la fête de tous les Saints. Il attendait depuis longtemps l'heure de son exode : il savait que le mal qu'il avait contracté sur le front au début de 1918 et qu'une attaque de gaz avait empiré, l'emporterait un jour. Mais il tenait à retarder ce jour et à user en bon comptable du capital de vie que le Maître lui avait confié.

M. Guennou était né à Loperhet le 1er Mars 1885, dans une famille chrétienne, orientée comme les familles du pays et comme le pays lui-même vers la terre et la mer. Il fut mis au Petit Séminaire de Pont-Croix avec son frère Jean, quelque peu plus jeune ; et la Providence donna la vocation sacerdotale à l'aîné, qui avait une âme de paysan, et la vocation paysanne au cadet, qui avait une âme de marin, en faisant de lui un chef d'exploitation agricole et un père de onze enfants.

M. Guennou acheva avec aisance son collège et son séminaire, encore qu'il ait vécu les heures pénibles de l'expulsion et l'installation de fortune à l'ancien Carmel de Brest.

Il fut ordonné prêtre en 1910 et nommé surveillant au collège de Lesneven. Il venait d'être installé comme vicaire à Plourin-Morlaix, grande paroisse rurale, et se trouvait au comble de ses vœux, lorsque la guerre l'envoya combattre sur le front de Bapaume en 1914. De combattant, il devint ensuite brancardier divisionnaire et fut cité deux fois à l'ordre du jour avec le groupe des brancardiers de la 152e division. Au début de 1918, il fut si gravement atteint, que le 21 Janvier, il fut proposé pour la réforme n° 1.

Il se crut alors au terme de sa carrière; il n'était qu'à son début. Il se rétablit et fut nommé professeur de 6e à Bon-Secours, poste qu'il occupa 20 ans. Que de générations il a initiées au latin et surtout à la formation religieuse ! Son autorité s'imposait d'elle-même, douce d'habitude et forte au besoin. Il aimait ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sixièmes et ses sixièmes le lui rendaient bien. Ses collègues aussi avaient un grand attachement pour lui, en raison de sa bonté, de sa piété, de son jugement plein de bon sens. Que de parties pleines de repos il nous a procurées,, comme aux grands élèves d'ailleurs, à bord de son petit côtre, la *Sainte-Brigitte*. Et quand il raclait sa gorge dans le tréfonds des notes basses, chacun essayait de l'imiter, et tout le monde riait.

Hélas ! c'était cette gorge, c'étaient ces poumons, qui devaient lui faire défaut et le contraindre à quitter l'enseignement et à se retirer dans la maison de Keraudren, où il fut pour M. le chanoine Manchec un aide précieux pour la taille des arbres et la culture des jardins, en même temps qu'un bon conseiller à l'occasion.

Avec la maison de Keraudren, il s'est replié en 1941 au presbytère de Rumengol et c'est là qu'il a terminé son pèlerinage mortel. Il a fait de tout cœur le sacrifice de sa vie, et gardé toute sa connaissance jusqu'à son trépas.

Aussi nous espérons que le bon Dieu l'a pris dans son ciel pour en faire l'intendant de ses jardins. Mais, comme les jugements divins sont insondables, nous le recommandons cependant avec instance aux prières de ses frères dans le sacerdoce et à celles de ses anciens élèves. J. P. P.

Statistique des prêtres. — En vue de compléter une statistique déjà bien avancée, MM. les Recteurs des paroisses désignées ci-dessous sont priés par M. l'Aumônier de Saint-Joseph, rue de Ploudiry, Landerneau, de lui fournir *la liste des prêtres* (du diocèse, des diocèses de France, des congrégations religieuses, des missions), originaires de leurs paroisses, avec les dates les concernant et leur poste passé ou présent. Ne pas craindre de faire double emploi avec la liste publiée dans *Lizeri Breuriez ar Feiz* de Genver-Ebrel 1935. D'avance, merci.

Tout prêtre désirant des chiffres sur le nombre de prêtres originaires d'une paroisse du diocèse de 1802 à 1943, peut écrire à la même adresse. Il sera aimablement répondu à ceux qui joindront enveloppe et timbre à leur demande.

Listé des paroisses. — Argol, Bannalec, Baye, Bénodet, Beuzec-Conq, Bohars, Bolazec, Botmeur, Botsorhel, Brennilis, Clohars-Fouesnant, Coatméal, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Le Cloître-Pleyben, Collorec, La Forêt-Fouesnant, Le Faou, Fouesnant, Garlan, Gouesnach, Goulven, Gourlizon, Guilers-Brest, Guiler-Plogastel, Guengat, Guilligomarch, Guilvinec, Guipronvel, Hanvec, L'Hôpital-Camfrout, Huelgoat, Kergloff, Kernével, Lababan, Lambert, Lanaryily, Lampaul-Plouarzel, Landeleau, Landrévarzec, Landudal, Landunvez, Lanildut, Lannéanou, Lannédern, Lanneufret, Lanrivoaré, Lanvéoc, Laz, Lennon, Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Maria-Berrien, Locmélard, Loc-Eguiner-Ploudiry, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Logonna-Daoulas, Logonna-Quimerch (Pont-de-Buis), Locunolé, Loperhet, Loqueffret, Lothey, Meilars, Melgven, Mellac, La Martyre, Molène, Motreff, Névez, Nizon, Penhars, Pleuven, Ploéven, Plogastel-Saint-Germain, Plomelin, Plonéis, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouguer, Plounévézel, Plourin-Morlaix, Plouyé, Le Ponthou, Pont-Aven, Quimerch, La Roche, Roscanvel, Rosnoën, Rédéné, Rumengol, Santec, Saint-Cadou, Saint-Eloi, Saint-Coulitz, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Goazec, Saint-Hernin, Saint-Nic,

Saint-Pabu, Sainte-Sève, Saint-Servais, Saint-Thois, Saint-Thonan, Saint-Thurien, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Rivoal, Sein, Spézet, Telgruc, Tourch, Trébabu, Treffiagat, Tréflévénez, Trégarvan, Tréglonou, Tréguennec, Le Tréhou, Tréméven, Tréméoc, Tréogat, Tréouergat, Le Trévoux, Trézilidé, Ile-Tudy.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'Encyclique « Mystici Corporis ». — *Nous ne pouvons songer à publier, ni même à analyser dans l'espace si restreint de la* Semaine religieuse, *le texte intégral et officiel de l'Encyclique* « Mystici Corporis ». *Nous en donnons à nos lecteurs un résumé pris dans la* Semaine religieuse *du Mans, qui leur montrera l'importance de ce document. C'est un substantiel traité théologique de l'Eglise, pour ainsi dire vue de l'intérieur.*

On peut se procurer le document lui-même à la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e), au prix de 5 francs, franco 6 fr. 20.

Sa Sainteté Pie XII, dans l'Encyclique qu'il a publiée à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, traite, avec ampleur et profondeur de doctrine, de l'Eglise en tant que Corps mystique de Jésus-Christ et de notre union au Christ dans cette Eglise.

L'Encyclique commence par les mots *Mystici Corporis*, qui lui donneront son nom, et porte la date du 29 Juin, fête des saints Pierre et Paul. Elle constitue un substantiel traité théologique sur l'Eglise. Cette Encyclique offre une magnifique affirmation des richesses et des merveilles de la doctrine catholique, qui acquiert un relief fortement accusé en face de la crise de la civilisation moderne bouleversée par la guerre mondiale et en face des erreurs qui, depuis un certain temps, se répandent avec les théories modernes du Corps mystique.

Le première partie explique et commente les paroles de saint Paul, qui, le premier, appela l'Eglise le Corps du Christ.

A la ressemblance du corps humain, l'Eglise mérite le nom de Corps à cause des membres divers qui la composent, hiérarchiquement constitués dans leur être et dans leur opération, avec variété de fonctions et fin dernière commune. Sous cet aspect, l'Eglise est nécessairement visible et reconnaissable ; bien que soumise aux imperfections de tout ce qui est humain, elle est toutefois, comme institution divine, incorruptible et infaillible, et elle se renouvelle en s'adaptant sans cesse aux besoins nouveaux de l'humanité, sous l'impulsion immanente de l'Esprit-Saint qui l'informe.

L'Eglise est le *Corps du Christ*, parce que le Christ en fut le *Fondateur*, quand Il investit de pouvoirs surnaturels les apôtres, déjà appelés et formés à la sublime mission de la propager dans le monde entier ; quand, par sa mort, prit fin l'ère ancienne et entra en vigueur la nouvelle loi consacrée par le sang du Rédempteur; quand, dans le mystère de la Pentecôte, Il promulgua son Eglise en la fortifiant par les dons merveilleux de son Esprit divin.

Mais le Christ n'est pas seulement le Fondateur de l'Eglise, Il en est encore le *Chef*, surtout par sa dignité suréminente et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par son excellence, parce que, tout en exerçant son empire invisible et direct sur les intelligences et sur les volontés humaines, Il gouverne aussi visiblement l'Eglise entière, par le Pontife de Rome, son Vicaire sur terre, et chaque diocèse, par le moyen des évêques ; enfin, par cette plénitude avec laquelle, en vue de l'unité et de la sainteté, Il transmet sa grâce dans l'Eglise.

Le Christ est encore le *soutien* de son Corps mystique, soit parce qu'Il entretient l'Eglise juridiquement par la triple mission d'enseignement, de sanctification et de gouvernement des apôtres ; soit parce qu'Il communique sans cesse à l'Eglise son Esprit, qui est pour ainsi dire l'âme du Corps mystique. De ce double motif, il résulte que l'Eglise vit de la vie du Christ, et, comme un autre Christ, elle peut perpétuer à travers les siècles l'œuvre de la Rédemption commencée sur la croix.

Finalement, le Christ est encore le *Sauveur* et le *Sanctificateur* du Corps mystique, parce que, chaque jour, dans l'Eglise, Il continue l'œuvre commencée sur la croix et, avec elle, en communique les effets, si bien que l'Eglise ne constitue pas seulement une société d'hommes rachetés, mais aussi sauveurs.

Afin que cette admirable expression de saint Paul, « l'Eglise, Corps du Christ », fût comprise comme il faut, l'antiquité chrétienne et la science théologique attribuèrent à l'Eglise la qualification de *Corps mystique du Christ* pour le distinguer du corps physique, dans lequel les membres n'ont pas d'existence propre distincte de celle de l'organisme, tandis que les membres de l'Eglise sont des personnes dont chacune jouit d'une individualité complète et est individuellement destinée à la vision de Dieu.

Par ce même mot de « mystique », l'Eglise est encore distinguée du corps moral et juridique qu'est la société, car, comme fidèles, nous ne sommes pas seulement unis par une commune fin surnaturelle et par le lien de l'autorité qui fait converger vers elle les volontés particulières, mais aussi bien plus puissamment unifiés par un élément intime, opérant et vivifiant du dedans, un élément surnaturel qui est l'Esprit-Saint Lui-même, avec ses dons et ses charmes.

(*A suivre.*)

Prélature. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a daigné nommer prélat de sa Maison M. le chanoine Trochu, pour ses travaux d'hagiographie, notamment les biographies du Saint Curé d'Ars et de Saint François de Sales.

La dévotion du premier samedi du mois. — Cette pratique comprend, le *premier samedi du mois :*

1° Une communion, accompagnée d'une confession dans la quinzaine, soit avant, soit même, si elle n'est pas imposée par le retour en grâce, après la communion ;

2° Un chapelet ;

3° Une méditation d'un quart d'heure sur les mystères du Rosaire ;

4° L'intention dans tous ces actes d'honorer le Cœur Immaculé de Marie et de *lui faire réparation de toute* l'ingratitude dont souffre son amour et pour tous les blasphèmes proférés contre ses prérogatives et sa sainteté.

Origine : Pie X, par un décret du Saint-Office, le 13 Juin 1912, avait précisé et encouragé cette dévotion en l'enrichissant d'*une indulgence plénière chaque premier samedi du mois.*

Notre-Dame l'a maintenant elle-même consacrée en promettant la grâce de la persévérance finale à ceux qui auraient pratiqué cette dévotion cinq premiers samedis du mois consécutifs.

Dans la troisième apparition de *Fatima*, le 13 Juillet 1917, Marie a dit aux enfants : « Je suis venue pour demander la consécration du monde à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice du premier samedi du mois. »

Le 10 Décembre 1925, elle déclare à Lucie, la dernière survivante des voyantes : « Vois, ma fille, mon Cœur tout entouré d'épines que les hommes, par leurs blasphèmes et leurs ingratitudes, m'y enfoncent à tout moment. Toi, du moins, console-moi et fais savoir que je promets d'assister à l'heure de la mort, en leur procurant les grâces nécessaires au salut, tous ceux qui, le premier samedi du mois, cinq samedis de suite, se confesseront, communieront, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie un quart d'heure en méditant sur le mystère du Rosaire, dans le but de me faire réparation ».

L'*Osservatore Romano* rappelait cette « grande promesse », dans un article publié les 7-8 Janvier 1943.

(*Semaine religieuse de Vannes.*)

Gardiennage des églises. — D'après la *Voix diocésaine de Besançon :* « Certaines municipalités ne savent pas sur quels textes appuyer une délibération concernant le gardiennage d'église. Voici une formule ou, pour le moins, les éléments suffisants pour donner bonne et due forme à une délibération :

« Le Conseil municipal de X..., en conformité à la loi du « 13 Avril 1908, modifiant l'article 13 de la loi du 9 Décembre « 1905, et disposant que les communes « pourront engager les « dépenses nécessaires à l'entretien et à la conservation des « édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la « loi » — et en application des circulaires ministérielles : l'une « du 20 Mai 1921, fixant le taux de la rétribution du gardien- « nage à 300 fr. par an, l'autre du 11 Novembre 1940, admettant « que cette rétribution peut normalement être portée à 1.200 « francs en raison de l'augmentation du prix de la vie depuis « vingt ans — décide de créer dans la commune de X..., un poste de gardien de l'église.

« Il demande à M. le Préfet de ...., de bien vouloir agréer « cette création, ainsi que la nomination à cette fonction de M. « l'abbé Y..., curé de la paroisse de ...., y demeurant.

« Il fixe à 1.200 francs les émoluments de cette charge « sous réserve de l'approbation préfectorale qu'il sollicite par « la même délibération. »

Avis. — Pour recevoir gratuitement les images propageant l'Indulgence plénière pour l'heure de la mort, s'adresser à la Villa de l'Angélus, Lourdes (H.-Pyr.). Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.

Le Gérant : D. Ploezennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Sécurité d'abord!

Un Bon du Trésor n'est jamais perdu!

En cas de *sinistre* (incendie, inondation ou destruction) vos BONS DU TRESOR et vos BONS D'EPARGNE, sont remplacés si vous avez pris le soin de noter leurs numéros.

En cas de *vol*, si vous avez pris le soin de les barrer ou de les domicilier, ils ne peuvent être négociés et vous reviendront forcement.

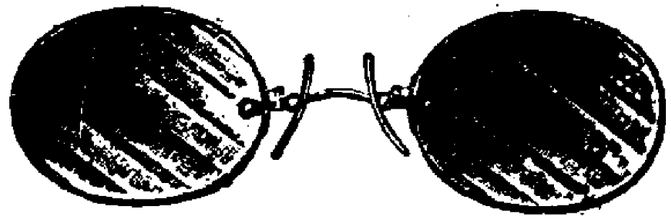
Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente: Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc...

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

58e Année. N° 45 — *Vendredi 26 Novembre 1943* — P. C. 406

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Novembre-Décembre).

28 Nov. 1er dim. de l'Avent. sd. v. *A V., mém. du suivant et de S. Saturnin.*
29. *Vigile de S. André.* S. Houardon, E., C. d. B.
30. S. André, Ap. 2e cl. R.
1 Déc. S. Tugdual, E., C. dm. B.
2. Ste Vivienne, V., M. sd. R.
3. S. François Xavier. dm. B.
4. S. Pierre Chrysologue, E., C., D. d. B.
5. 2e dim. Avent. sd. v. *A V., mém. de S. Nicolas.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouézoc'h	26-28	Ploudalmézeau	1-5
Trégarantec	29-30		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Vacances scolaires ; Avis.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Information scolaire ; Succès universitaires ; Décès ; Morlaix (St-Martin) ; L'Adoration ; Nécrologie : M. l'abbé Renaot, ancien recteur de Landéda.

III. *Chronique générale.* — L'Encyclique « Mystici Corporis » (suite et fin) ; Le Catéchiste (à suivre) ; Vers un nouveau milliard d'« Ave » à offrir à N.-D. de Pontmain ; Consignes d'union.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Vacances scolaires. — A l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel An, les écoles diocésaines, secondaires et primaires, auront congé du jeudi 23 Décembre au lundi 3 Janvier inclus.

II. Avis. — Nous rappelons que le *service central des Œuvres, Ecoles et Collectivités privées, 19, rue de Varenne, Paris* (7e), est à la disposition de ses ressortissants pour la satisfaction de leurs besoins en ce qui concerne la production industrielle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Premier dimanche de l'Avent* (28 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. Après vêpres, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 18 h., sermon breton et vêpres des morts,
Mercredi : confession des filles des catéchismes.
Jeudi : après-midi, confessions.
Vendredi : messe du Sacré-Cœur, communion générale, au chœur, à 8 h. Exposition de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., adoration pour les hommes et jeunes gens.
Samedi : confession des garçons.
Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 6 h., prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche de l'Avent* (28 *Novembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction.
Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.
Mercredi : confession des enfants des écoles chrétiennes.
Jeudi : à 8 h. 30, messe mensuelle pour les prisonniers. A partir de 14 h., confessions.
1er *vendredi du mois* : messe à 7 h., à l'autel du Sacré-Cœur ; bénédiction après la messe de 7 h. 30 ; le Saint-Sacrement sera exposé de 9 à 17 h. A 17 h., bénédiction. A 20 h. 15, heure sainte pour les hommes et les jeunes gens.
Samedi : confessions des enfants des écoles communales.

Information scolaire. — A la demande du Commissariat général interministériel à la main-d'œuvre, le Commissaire régional prie les chefs d'établissements scolaires de lui adresser d'*urgence* la liste des étudiants nés entre le 1er Janvier 1914 et le 31 Décembre 1924, inscrits dans leurs établissements.

Ces listes devront comporter les noms, prénoms, dates de naissance, adresses et nature des études entreprises — et être envoyées directement, avant le 25 Novembre, à M. le Commissaire régional de la main-d'œuvre, 33, rue d'Antrain, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Succès universitaires. — M. l'abbé *Y. Bihan*, professeur au collège N.-D. du Créisker, Saint-Pol-de-Léon, a subi avec succès devant la Faculté de Poitiers les épreuves du Certificat de Littérature anglaise.

M. l'abbé *Troadec*, professeur au collège Saint-François, Lesneven, a été reçu par la Faculté de Paris, au Certificat d'Histoire ancienne, avec mention Assez bien, qui lui confère, avec les certificats antérieurs, le diplôme de licence ès-lettres (Histoire-Géographie.

Décès. — Les journaux ont annoncé la mort à Paris, des suites d'un accident, du grand peintre Maurice Denis. C'est à son talent que nous devons la belle mosaïque consacrée dans notre cathédrale aux prêtres et séminaristes tombés au champ d'honneur pendant la grande guerre.

Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Morlaix (*Saint-Martin*). — **L'Adoration** (7 *au* 14 *Novembre*). — La paroisse a eu son tour de garde auprès de Jésus-Hostie. Avec une assiduité qui ne s'est pas démentie, la prière a monté vers l'ostensoir en acclamations, supplications et témoignages de repentir, d'amour, de reconnaissance, de foi ardente.

Entraînée par l'apostolique parole du R. P. Le Quéré, Oblat de Marie, la population s'est empressée au pied de la chaire, et l'église paroissiale a connu les auditoires des grandes journées de foi.

Petits et grands, hommes et femmes ont rivalisé de bonne volonté, d'entrain, de piété : Notre Seigneur peut compter sur les cœurs de ses enfants de Saint-Martin qui garderont le souvenir des imposantes cérémonies qui les ont groupés en masse compacte près du Cœur du Maître.

Réconfortante semaine qui a produit dans les âmes une profonde impression, de généreuses résolutions qui, Dieu aidant, ne demeureront pas stériles. *Laudetur Jesus Christus !*

Nécrologie. — *M. l'abbé RENAOT, ancien Recteur de Landéda.* — Le souvenir que laisse parmi nous M. l'abbé François Renaot est celui d'un prêtre « bon et fidèle ».

Né à Brest en 1868, il fit, chez les Frères, de bonnes études. Il pensa même suivre la vocation de ses premiers maîtres. Le Seigneur l'invitait à monter plus haut et le jeune François vint au Collège de Saint-Pol, où il rencontra de bons amis qu'il accompagna au Grand Séminaire. Il aimera plus tard à rappeler son goût pour les mathématiques : de fait, on en trouve trace dans les palmarès.

Le Grand Séminaire le conduisit jusqu'au sacerdoce, sans heurts, avec cette simplicité droite qui fut la marque de toute sa vie. Il fut vicaire à Plouégat-Guerrand, au Conquet, puis à Saint-Pol-de-Léon. En 1914, il fut nommé recteur de Plouézoc'h, et en 1931, à Landéda.

Partout où il a passé, M. Renaot a été l'homme de Dieu, sympathique à la population. Il pensait que le prêtre est l'homme de l'église et du presbytère. Il voyait ses confrères chez eux et chez lui, mais demeurait fidèle à la résidence, grand devoir de celui qui a charge d'âmes.

M. Renaot fut bon. Les marins du Conquet s'en souviennent, et les pauvres de Saint-Pol et de Landéda. Mais sa main droite ignorait se que donnait la main gauche. Il demeurait ferme cependant quand l'exgeait le bien commun. Certain cahier de prônes en garde encore la preuve.

La piété simple de M. Renaot se manifestait par les prières traditionnelles à l'église et au presbytère. Ses vicaires et ses familiers sont d'accord pour témoigner qu'il fut, dans sa vie, d'une régularité exemplaire, suivant avec scrupule son règlement de Séminaire. Simple aussi fut son activité. Il n'était pas de ceux qui se croient indispensables : il faisait son travail, il laissait aux vicaires de faire le leur.

Plouézoc'h et Landéda lui doivent leur salle de patronage. Là aussi il savait encourager et se réjouir du bien fait par les autres. En 1933, il fit donner, aux paroissiens de Landéda, une mission, la première que l'équipe des Oblats de Marie eût prêchée *en breton*, dans le diocèse. Ses écoles libres trouvèrent en lui un protecteur zélé, et il aimait à recevoir dans son presby-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tère les collégiens auxquels il donnait volontiers les premières leçons de latin et de sciences.

Son aménité ne se démentait guère, même dans la plaisanterie qu'il comprenait et acceptait volontiers.

La sagesse de M. Renaot fut souriante. Il se plaisait où il était, et pensait que le meilleur moment de la vie était le moment présent. Il semblait vivre sans regrets ni espérances; il répétait souvent le mot de S. François de Sales : « Ne rien demander, ne rien refuser ». Il allait même sans doute jusqu'à ne rien désirer, pour lui, car pour sa paroisse, il la servait et ne s'en servait point. Il disait volontiers : « Quand je ne pourrai plus faire mon travail, je laisserai ma place à un autre. »

Le moment vint en Juin 1939. Il accepta l'offre de démission que ses supérieurs lui transmirent. Il se retira à Saint-Pol-de-Léon, au manoir des de Kervénoaël, qui voulurent donner à l'ancien vicaire de Saint-Pol ce témoignage de sympathie. Avec une joie qu'il ne dissimulait pas, M. Renaot retrouva la cathédrale, où il donna, durant sa retraite, l'exemple édifiant d'une piété assidue et régulière.

Cette retraite aurait pu se prolonger « dans la vie montante du vieillard ». On songeait à fêter solennellement son jubilé sacerdotal. La Providence ne le permit pas. Ce fut, par degrés, le crépuscule, puis la nuit de l'esprit. A mesure que les forces déclinaient, l'état de M. Renaot devint pénible, surtout pour son entourage. Ce bon prêtre eut l'immense avantage d'être entouré, jusqu'à la fin, par un personnel d'élite qui le soigna « maternellement ».

« Chacun porte sa croix », dit-il un jour à un ami fidèle, pendant un moment de lucidité. La sympathie de M. le Curé-Archiprêtre et de quelques confrères, l'appui de paroissiens discrets et reconnaissants soutinrent M. Renaot dans sa lente agonie. Il mourut le jour même du pardon de S. Pol Aurélien.

Nous qui croyons à la Communion des Saints, nous espérons que S. Pol aura conduit son pieux vicaire vers les tabernacles éternels. Et en gardant sa mémoire, qui fut celle d'un « juste », nous prierons pour le serviteur fidèle et bon qui nous a laissé, dans l'humilité du devoir, un exemple frappant de dignité sacerdotale.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'Encyclique « Mystici Corporis » (*suite et fin*). — Dans la deuxième partie de l'Encyclique, le Pape traite de notre *union au Christ dans l'Eglise et par l'Eglise*. Nous en avons une première réalisation dans les vertus théologales, qui nous font adhérer aux vérités révélées par Dieu et gardées en dépôt par l'Eglise ; qui nous font vivement espérer les biens suprêmes promis par Jésus-Christ à ses fidèles ; qui nous font aimer d'une manière surnaturelle Dieu et notre prochain, spécialement ceux qui font partie de l'Eglise. Cette union se réalise encore plus mystérieusement, en premier lieu, dans le Cœur du Sauveur, où Lui-même, avec son amour rédempteur, tient perpétuellement en sa présence tous ses membres ; deuxièmement, dans les âmes des justes par l'inhabitation du Saint-Esprit ;

enfin, dans la sainte Eucharistie, signe d'amitié, nourriture des voyageurs et gage de vie éternelle.

Tandis que la parole du Souverain Pontife scrute les secrets de cette mystérieuse union, elle invite les âmes à ces hauteurs sublimes que la grâce nous fait atteindre, même si nous ne les comprenons pas, et indique aux hommes d'étude cette contemplation intelligente et humble qui peut faire briller un rayon de lumière dans l'âme aimante ; lumière voilée, il est vrai, selon l'avertissement du Concile du Vatican, mais qui nous réconforte, néanmoins, dans le pèlerinage de cette terre, et qui est une pâle image de cette pleine lumière dont nous jouirons dans la vision béatifique.

⁂

Ces vérités, pieusement et correctement comprises, aideront les fidèles à éviter certaines erreurs qui se sont répandues, ces derniers temps, sur ce sujet du Corps mystique : une certaine confusion dans les rapports entre Jésus-Christ et le fidèle, qui touche à l'hérésie, à savoir un faux mysticisme qui semble vouloir nous unir substantiellement au Christ et nous diviniser en Lui ; un quiétisme blafard qui disqualifie l'activité et l'ardeur du chrétien, comme si, dans l'œuvre de son salut, la créature ne devait rien faire ; un certain discrédit sur l'usage fréquent du sacrement de pénitence, comme s'il pouvait être utile seulement lorsque l'âme est chargée de péchés mortels ; un « liturgisme » de mauvais aloi qui méconnaît la valeur de la prière privée pour n'en attribuer qu'à la prière liturgique et commune de l'Eglise ; finalement, une certaine tendance à ne voir en Jésus-Christ que le médiateur et l'intercesseur, en oubliant qu'Il est en même temps Fils de Dieu et vrai Dieu, et que, par conséquent, nos prières peuvent et doivent être adressées non seulement au Père, mais aussi au divin Rédempteur.

⁂

Enfin, l'Encyclique proclame le devoir *d'aimer l'Eglise*, non pas seulement dans ses éléments principaux et divins, mais aussi dans ses membres, d'un amour effectif qui se manifeste par les œuvres, la prière et le sacrifice ; qui n'exclut personne, pas même les égarés, les dissidents, les ennemis et les persécuteurs.

Le Souverain Pontife fait un chaleureux appel à l'union de tous dans la véritable Eglise de Jésus-Christ, avec le vif sentiment de la responsabilité que tous doivent avoir vis-à-vis de Jésus-Christ, Sauveur et Juge suprême. D'une manière spéciale, le Souverain Pontife inculque ensuite cet amour, de nos jours si méconnu, des faibles, des enfants, des malades, des abandonnés.

L'Encyclique se réclame du célèbre document de Léon XIII, *Divinum illud*, et en développe les enseignements suivant les temps et les besoins actuels, montrant comment, dans le Corps mystique qui est l'Eglise, tous les hommes sont appelés à réaliser leur salut éternel, comme aussi à collaborer avec le Christ pour le salut du monde.

Si la méconnaissance de la Révélation et de la Loi de Dieu est cause de la situation actuelle, qui semble menacer de destruction le monde entier, cet enseignement élevé rappelle l'humanité aux lois inviolables de la vie et du progrès chrétiens.

En face des actes d'hostilité, des calomnies qui s'attaquent à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Eglise, en un procès qui ressemble toujours à celui qui fut fait à Jésus-Christ, voilà l'enseignement substantiel et irréfutable pour tous les chrétiens, pour tous les constructeurs de demain, pour tous les hommes d'étude qui seront appelés à remettre sur pied, avec l'Esprit de Dieu, ce qui fut démoli avec l'esprit exterminateur.

C'est par une admirable invocation à la Sainte Vierge que conclut le texte pontifical. Seule son intercession, sa divine, sa radieuse bonté nous rendront dignes d'être des membres de cette Eglise dont le Christ est la tête.

Le Catéchiste. — En parlant, dans l'article précédent, des maîtres et maîtresses chrétiens, auxiliaires du Curé, éducateurs de l'enfance, je n'ai peut-être pas insisté suffisamment sur leur rôle de catéchistes : c'est cependant le premier et le plus nécessaire, celui sans lequel tout le reste est vain et inutile.

Il faut des catéchistes partout, partout où il y a des écoles, partout où il y a des chrétiens. Les missionnaires, dans la brousse, dans tous les pays neufs, ont toujours avec eux des frères, souvent des religieux, pour les aider dans les travaux manuels, pour abattre les forêts, défricher les terrains incultes, surtout cultiver les âmes, construire des maisons (ou des huttes), des églises, — et des religieuses, pour tenir le ménage, enseigner le travail aux filles, coutures, confections, tenue des habitations,... mais surtout pour enseigner aux enfants des deux sexes le catéchisme. Le prêtre, le missionnaire, quel que entreprenant et actif qu'il soit, ne peut suffire à tout cela. C'est pour la même raison que le catéchisme, chez nous, est confié aux maîtres chrétiens. Pas tout le catéchisme : le prêtre en a la grande part, la surveillance, la direction, le contrôle. Pour faire le catéchisme de manière adéquate, il faut connaître à fond les mystères de la foi, les vérités révélées et leur explication, les préceptes de la foi, la grâce, les Sacrements, et nul ne saurait le faire, s'il n'a étudié convenablement son Cours de Théologie.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas aujourd'hui, parmi les chrétiens, des hommes et des femmes capables d'enseigner et de faire un bon catéchisme aux enfants. Avec les excellents manuels aujourd'hui en usage, avec les examens de plus en plus approfondis qu'on leur fait subir, les personnes qui se dévouent à ces méritoires fonctions, connaissent parfaitement leur religion, et sont très à même de l'inculquer aux enfants. Encore y faut-il cependant le coup d'œil du maître, et la grâce d'état de celui qui en a reçu officiellement la mission.

Mais même ici encore, il en faut dire davantage. Il n'y a pas partout des écoles chrétiennes ; des paroisses en sont dépourvues, et alors c'est aux personnes de bonne volonté de se mettre en avant pour créer l'élément qui manque. Des femmes généralement, jeunes ou déjà sur l'âge, dévouées, instruites, peu avares de leur temps ou de leurs aises, s'entendront avec M. le Curé pour réunir des groupes d'enfants, à heure fixe, tous les jours ou plusieurs jours par semaine, pour leur enseigner patiemment, courageusement, méthodiquement, toutes les vérités de la religion. Les plus jeunes commenceront par les enfants plus jeunes, d'autres prendront de plus âgés, quelqu'une

ou quelques-unes, plus spécialisées s'occuperont des retardataires ou des mémoires plus ingrates, et ainsi se fera, à la satisfaction de tous, du ciel et de la terre, même dans ces paroisses déshéritées, l'œuvre de l'éducation chrétienne et du salut des âmes. Et ce sera grâce à vous, nos chères filles, mesdames ou mesdemoiselles, qui n'aurez pas épargné votre peine.

(A suivre.)

Vers un nouveau milliard d' « Ave » à offrir à Notre-Dame de Pontmain. — Le 17 Janvier dernier, dans une cérémonie inoubliable, deux milliards d'*Ave* ont pu être offerts à Notre-Damede Pontmain. Nous avons laissé depuis se poursuivre la campagne pour les milliards d'*Ave* qui viennent d'être présentés à Notre-Dame de Verdun et Nous Nous y sommes associé de grand cœur. A l'approche du nouvel anniversaire de l'apparition, Nous invitons prêtres, fidèles, religieux et religieuses de Notre diocèse à mettre tout en œuvre pour rassembler encore au moins *un milliard d' « Ave Maria » qui seront offerts à la Vierge des grandes épreuves nationales, le* 17 *Janvier* 1944. Nous demandons qu'ils soient récités sous la forme du chapelet. Marie ne s'est-elle pas complu à la récitation du chapelet durant les trois heures où elle est restée de suite dans le ciel étoilé de Pontmain ? Son image a grandi, à ce moment, aux yeux des enfants. Plus récemment, Notre-Dame de Fatima a demandé qu'on intensifie la dévotion au Rosaire pour que grandisse chez les hommes le repentir de leurs fautes et la volonté de se convertir. Le Souverain Pontife, lui-même, en plusieurs actes et spécialement à propos de la Consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie, a donné la consigne de supplier la Sainte Vierge en faveur de la paix par la récitation du chapelet.

C'est donc le nombre de chapelets, promis d'ici le 17 Janvier prochain, qui doit être envoyé à *Mgr Even, Recteur de la Basilique, Pontmain* (*Mayenne*), avec les recommandations d'intentions particulières s'il y a lieu (Compte chèques postaux, Paris, 1976-71). Vingt millions de chapelets fourniront le milliard d'*Ave*. Rien n'empêche d'offrir à N.-D. de Pontmain les chapelets qui sont récités à des intentions particulières.

† Paul, *évêque de Laval.*

Prière de vous unir à cette intention.

Consignes d'Union. — La simple hypothèse de la guerre civile doit suffire pour accroître entre tous les concitoyens d'un même pays la volonté d'union. C'est ce que souligne *La Dépêche du Maine*, en proposant à ses lecteurs les considérations suivantes :

1° Une guerre étrangère n'est rien, à côté de l'horreur d'une guerre civile. Qu'on songe à celle toute récente d'Espagne... Il faut tout faire pour éviter de voir cela.

2° Une nation se remet beaucoup plus vite d'une guerre étrangère que d'une révolution sanglante. Les destructions opérées sont en effet réparables, mais les haines accumulées ne peuvent s'éteindre d'un seul coup et empoisonnent pour bien des lustres la vie politique du pays.

3° La plupart des Français, durant les terribles événements que nous subissons, ont agi pour le mieux, pour sauver ce qui pouvait être sauvé, avec les rares moyens qui restaient à notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

disposition. On aurait pu agir autrement. Ce sera facile à dire quand la tempête sera passée. De plus, la violence une fois déclenchée, on ne sait pas où elle mène, ou plutôt on devine trop bien qu'elle conduit à des excès qui entraineront tôt ou tard une réaction qu'on n'eût pas désirée.

4° Il faut être calme. Ne jamais perdre son sang-froid. Ne jamais nous abandonner à nos réflexes de vengeance personnelle, au sentiment du « c'est bien son tour ». La raison doit toujours dominer nos instincts.

5° Avoir foi dans les destinées de la France dont le prestigieux passé « mérite » un avenir moins cruel que notre présent.

6° Avoir foi surtout dans la Providence. Elle mène souvent les hommes par des chemins rudes, mais qui, en fin de compte, aboutissent au bien de l'humanité.

Occasion. — A VENDRE, ensemble ou séparément, 2 *appareils de cinéma* 16 m/m, Pathé-Rural, état neuf. — S'adresser à la Direction des Œuvres.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvre Sainte-Françoise-Romaine, 19, *rue de Varenne, Paris* (7e).

Pour entrer dans la nouvelle année chrétienne, préparer et fêter Noël, vivons dans la lumière et l'espérance de la Sainte Eglise.

La troisième brochure SAISONS ET FÊTES CHRÉTIENNES nous offre en un raccourci plein de vie et d'attrait les richesses de l'Avent et Noël, et nous ramène aux sources de la chrétienté.

6 francs, port en plus, 19, rue de Varenne.

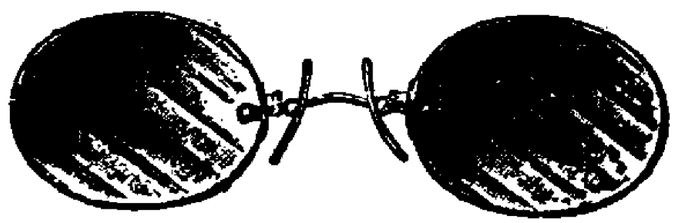
Très prochainement : *Méthode très simple pour s'unir à la messe.* S'adresse à tous ceux qui désirent « connaître et comprendre ».
— 38 pages, 4 schémas. Prix : 2 francs, port en plus.

FICHES PASTORALES. — 5e série dont voici quelques éléments : 1. *Catéchisme* (conception exacte de la religion) ; 2. *Liturgie vivante* (offices vivants, la participation à la messe) ; 3. *Mariale* (Fatima) ; 4. *Pastorale* (baptême à domicile, le prêtre et l'instituteur) ; 5. *Prédication* (l'Immaculée Conception, Noël, l'Epiphanie ; 6. *Rurale* (le catéchisme en milieu rural).

96 pages, 20 francs franco. — *Centre d'Etudes Pastorales*, 80, *rue de l'Université, Paris* (7e), ou C. chèque postal : Paris C. 3009-98, *Mlle L. Devilliers*, 80, *rue de l'Université, Paris* (7e).



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. No 46 — *Vendredi 3 Décembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaines (Décembre).

5. 2e dim. Avent. sd. v.
A V., mém. du suivant.
6. S. Nicolas, E., C. d. B.
7. *Vigile de l'Imm. Conception.* S. Ambroise, E., C., D. d. B.
8. La Conc. Immaculée de la B.V.M. 1re cl. avec Octave commune. B.
A V., mém. de la Férie.
9. 2e jour de l'Octave.
10. 3e jour de l'Octave.
11. S. Damase, Pp. et C. sd. B.
12. S. Corentin, E. et C., titulaire de l'église cathédrale, et patron princ. du diocèse. 1re cl. avec oct. comm. B.
A V., mém. de Ste Lucie et du 3e dim. de l'Avent.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudalmézeau	1-5	Tréouergat	9-10
Landeleau	6-8	Saint-Matthieu, Morlaix	11-17

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Citations ; Nécrologie : M. Jean-François Rosec, chanoine titulaire. — Un éloquent appel à l'Union de S. Exc. Mgr Roques, archevêque de Rennes ; Rentrée de l'Université Catholique de l'Ouest.

III. *Chronique générale.* — Le Catéchiste (suite et fin).

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés chanoines titulaires, MM. les chanoines Yves Perrot, secrétaire général de l'Evêché, en remplacement de M. le chanoine Rosec, décédé, et Joseph Brénéol, professeur de dogme au Grand Séminaire, en remplacement de M. le chanoine Le Louët, démissionnaire.

M. Perrot est maintenu dans ses fonctions.

M. Brénéol est nommé aumônier de la maison de Kernisy, à Quimper, en remplacement de M. Eugène Rosec, démissionnaire pour raison de santé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-François Rosec, chanoine titulaire de la cathédrale, décédé le 12 Novembre, à l'âge de 69 ans, et M. Jean-Louis Le Meur, ancien recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, décédé le 13 Novembre, à l'âge de 68 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche de l'Avent* (5 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h. 30, vêpres, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 10 h., service anniversaire pour M. Ory.

Mercredi, fête de l'Immaculée Conception : messes et vêpres comme le dimanche. Après vêpres, sermon par M. l'abbé Mével, professeur à St-Yves.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche de l'Avent* (5 *Décembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A toutes les messes, prédication et quête par M. l'abbé Le Chat, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, en faveur de son église. A 14 heures, vêpres, procession du Rosaire, neuvaine de l'Immaculée Conception, bénédiction.

Lundi et *mardi* : à 18 h. 15, neuvaine de l'Immaculée Conception.

Mercredi, fête de l'Immaculée Conception : messe chantée à 8 h. 30. A 18 heures, complies, sermon, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, vendredi et *samedi* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Tous les jours, sauf mercredi : services pour les Trépassés.

Intentions recommandées. — Tréouergat : la Retraite-Adoration, du 7 au 11 Décembre.

— Saint-Pabu : la Retraite-Adoration, du 5 au 12 Décembre.

— Quéménéven : Retraite-Adoration, 18-25 Décembre.

Avis de service. — La R. Mère générale et les Religieuses de l'Adoration feront célébrer, dans leur chapelle, rue de la Providence, lundi 13 Décembre, à 10 h. 30, un service anniversaire pour le repos de l'âme de Marguerite Le Maître, fondatrice de l'Orphelinat de la Providence, décédée le 27 Mai 1837, et de Marie-Olympe de Moëlien, fondatrice de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, décédée le 13 Décembre 1843, et invitent à y assister les amis et les bienfaiteurs de la Congrégation.

La cérémonie sera présidée par Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper.

Citations. — Ordre 1500/C. *Grill*, aumônier à la 21e Division:

« Bien que dégagé de toute obligation militaire, est parti comme aumônier volontaire à la 21e Division.

Au cours des combats soutenus sous Dunkerque par un Régiment, du 25 Mai au 4 Juin 1940, s'est toujours porté aux points les plus exposés, pour y apporter aux combattants le

réconfort moral et exalter leur esprit de sacrifice. Est resté à Tétéghem pendant trois jours sous les bombardements incessants d'avions en piqué qui ont écrasé le poste de secours, pulvérisé la plus grande partie de la localité, se prodiguant à la recherche des blessés. A fait l'admiration de tous. »

Vichy, le 11 Mai 1943. Signé : Bridoux.

M. le chanoine Grill est aumônier de l'Institution Sainte-Anne de Quimper.

Ordre 1580/C. *Urien*, soldat au dépôt d'infanterie 211.

« S'étant joint aux unités du 144e R. I. A., pour continuer à remplir ses missions d'infirmier après la dislocation de son dépôt, a fait preuve sur le pont de Sully, d'un admirable dévouement et mépris du danger en secourant sous les bombes de l'aviation des blessés et en les transportant à l'abri. A travaillé pendant deux jours et deux nuits jusqu'à épuisement de ses forces. »

Vichy, le 15 Juillet 1943. Signé : Bridoux.

M. Urien est surveillant au collège Saint-Yves de Quimper.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre.

Nous sommes heureux d'offrir à M. le chanoine Grill et à M. Urien nos respectueuses félicitations.

Nécrologie. — *M. Jean-François ROSEC, Chanoine titulaire.* — Ce fut le 12 Novembre au matin, en arrivant à la cathédrale, que les membres du Chapitre cathédral de Quimper apprirent avec stupeur la mort inopinée de leur vénéré collègue, M. Jean-François Rosec. Rien ne faisait prévoir une disparition si soudaine. M. Rosec se portait bien : la veille, il avait récité l'office avec les autres chanoines. Rentrant à Kernisy, il avait donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement à la Communauté. Il avait soupé de bon appétit, et c'est au milieu de la nuit, vers 11 heures, que se sentant suffoquer, il dut, de son lit, appeler au secours. Sa sœur et son frère, ses commensaux habituels, se trouvaient absents. Son frère l'aumônier et sa domestique accoururent. Il eut tout juste le temps de recevoir ses sacrements. Les médecins, appelés en toute hâte, arrivèrent trop tard : il était mort.

Le lendemain, étendu sur son lit funèbre, il semblait reposer d'un sommeil paisible. Monseigneur et son auxiliaire Mgr Cogneau vinrent faire leur visite. Le Chapitre en corps et en habit de chœur, vint, selon la tradition, psalmodier les vêpres des morts.

Les funérailles, à cause de l'absence des principaux membres de la famille, furent remises au lundi. Une nombreuse assistance de chanoines, de prêtres, et même de fidèles (M. Rosec avait été vicaire à Saint-Mathieu), y prit part. M. J.-R. Guéguen, doyen du Chapitre, en l'absence de nos deux évêques, Mgr Duparc et Mgr Cogneau, appelés à Angers pour la rentrée de l'Université, présida la cérémonie et donna l'absoute, et le corps, après la messe chantée par M. le chanoine Le Sann, fut porté, en attendant son transfert à Plouigneau, où devait avoir lieu l'enterrement, au bas de la cathédrale, auprès de la chapelle sépulcrale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

M. Rosec n'était pas né à Plouigneau, mais à Plonévez-Porzay, où il a d'ailleurs conservé une bonne partie de sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parenté. Le R. P. Le Floc'h, ancien directeur du Séminaire français, était le cousin de sa mère. Il passa cependant à Plouigneau une grande partie de son enfance et de sa jeunesse, son père y ayant été directeur d'école pendant 21 ans. Voilà pourquoi il se considérait comme étant de Plouigneau, et c'est là qu'il venait, quand il était libre, se reposer et prendre quelques jours de vacances.

Il fit ses études au collège de Saint-Pol-de-Léon, puis au Grand Séminaire de Quimper, enfin au Séminaire français de Rome, d'où il revint docteur en théologie. Vicaire d'abord à Tréboul, puis longtemps à Saint-Mathieu de Quimper, il fut ensuite recteur d'Ergué-Armel et de Saint-Melaine de Morlaix où il donna une mission, enfin chanoine depuis 1935. Dès lors, il partagea son activité entre la cathédrale et Kernisy, où il aidait M. l'Aumônier son frère. Il laisse le souvenir d'un homme très doux, très serviable, un peu timide, d'une exquise délicatesse. Il fut le modèle des frères et des amis, et un saint prêtre.

M. Rosec repose dans le caveau familial, à Plouigneau, près de la grande croix du cimetière.

Un éloquent appel à l'union de S. Exc. Mgr Roques, archevêque de Rennes. — Prenant la parole dimanche dernier dans la chaire de sa cathédrale métropolitaine à l'occasion de la messe de *Requiem* pour les victimes militaires et civiles de la guerre, S. Exc. Mgr Roques, archevêque de Rennes, a prononcé un très éloquent discours dont il convient d'extraire le passage suivant particulièrement important, au moment où s'accroît la haine entre Français :

« Imaginons un instant, a dit Mgr l'Archevêque de Rennes, que les morts de la guerre soient sortis du tombeau pour se concerter en vue d'un message à envoyer aux vivants.

« Ayant constaté l'état chaotique dans lequel se débat actuellement notre patrie harassée et fourbue, ils rappelleraient les vivants au respect de quelques principes essentiels qui forment toujours l'armature et la sauvegarde de toute société. Ils les inviteraient notamment à la pratique de l'union, de la discipline, de l'esprit de sacrifice et ils s'exprimeraient vraisemblablement en ces termes :

« Peuples, soyez unis. Hommes, soyez humains. Nous avions versé notre sang pour le salut de la patrie ; mais puisque ce sacrifice, pourtant bien dur, s'est avéré insuffisant, il nous était doux de penser que vous, les survivants, sauriez le compléter, l'enrichir même, par l'acceptation courageuse, digne, fière de l'épreuve. Et ainsi, du sacrifice commun, définitif pour nous, temporaire pour vous, aurait résulté une activité rajeunie. Une France, momentanément terrassée par les événements, aurait bientôt vu s'ouvrir devant elle de rassurantes perspectives d'avenir.

« Mais, hélas, quel affreux spectacle nous voyons à cette heure. Depuis que le malheur s'est abattu sur notre pays, il semble que la raison ait perdu tous ses droits. Partout ce ne sont que divisions stérilisantes, rancunes tenaces, ressentiments inacceptables, dénonciations abominables, incoercible frénésie de jouir, inconcevable âpreté au gain, qui menacent de tout saccager, de tout compromettre.

« Notre sang ne suffira-t-il donc pas à vous réconcilier, à vous ramener à la réflexion, à l'amour maternel, au culte de la patrie ? A quoi auront servi nos souffrances, nos fatigues, notre sang, si vous persistez à vous déchirer, à vous haïr ?

« Nous voulons vous rappeler à l'observation de certains principes fondamentaux que Dieu mit à la base de toute civilisation et dont la violation explique toutes les déchéances, toutes les décadences, toutes les tristesses et toutes les ruines : tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne commettras point d'adultère. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces et le prochain comme toi-même. »

« Voilà la charte véritable de l'humanité où doit s'alimenter quiconque porte en soi le souci de l'avenir de son pays. »

Rentrée de l'Université Catholique de l'Ouest. — Les Cours ont repris aux Facultés Catholiques d'Angers le jeudi 4 Novembre.

8 h. 30, à Saint-Thomas-d'Aquin, messe du Saint-Esprit ; 1.600 étudiants, les professeurs en toge. Jamais encore pareille affluence.

La messe est célébrée par M. le chanoine Pinier, secrétaire général, et les chants repris par toute l'assistance.

A l'Evangile, Mgr le Recteur, du haut de la chaire, rappelle, avec l'autorité et le charme qu'on lui connaît, les responsabilités qui s'imposent à ceux qui se préparent aux plus hautes manières de « servir ».

Tôt après, un peuple joyeux d'étudiants se serraient autour des maîtres qu'ils étaient venus chercher de la Bretagne, de la Touraine ou des Charentes.

⁂

Le 16 Novembre, l'Assemblée des Evêques protecteurs venait apporter à l'Université Catholique son estime et sa bienveillance avec ses directions et ses avis précieux.

Le Conseil se trouve au grand complet à l'évêché d'Angers, près du chancelier, Mgr Costes, qui lui offre toujours une hospitalité empressée.

Il comprend cette fois trois archevêques : Mgr Gaillard, de Tours, qui préside ; Mgr Roques, de Rennes, et Mgr Grente, de l'Académie Française, archevêque du Mans. Tous les diocèses de Bretagne sont là : Mgr Duparc, le vénérable évêque de Quimper avec son auxiliaire Mgr Cogneau, NN. SS. Serrand, de Saint-Brieuc, Le Bellec, de Vannes, Richaud, de Laval, Villepelet, de Nantes, et Foin, auxiliaire du Mans, complétant la province ecclésiastique de Tours. NN. SS. Mégnin, d'Angoulême, Mesguen, de Poitiers, Mgr Cazaux, de Luçon, et Massé représentent la province de Bordeaux.

Arrivées dès la veille, Leurs Excellences prolongèrent leurs délibérations toute la journée du mardi. Elles se firent rendre compte de toutes les activités scolaires et religieuses, et, à tour de rôle, Recteur et Doyens de Facultés, Directeurs d'Ecoles Supérieures et chefs de services vinrent exposer leurs rapports.

C'est avec une visible joie que NN. SS. les Evêques constatèrent la prospérité de leur grande œuvre régionale, les installations matérielles reconstituées malgré les difficultés du moment, le bon esprit, le travail et les succès aux examens des étudiants (plus de 400 diplômes obtenus devant des Jurys d'Etat), les travaux des Professeurs qui honorent la science

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catholique ; et par-dessus tout ce que Mgr le Recteur, dans son rapport, put appeler, d'après un témoignage de poids, « la montée spirituelle » de notre grande famille.

Les hommages rendus aux vivants ne firent pas oublier les morts. Le matin, un service solennel fut célébré pour tous les défunts de l'Université.

Le R. P. Nielly, ancien étudiant, maître des Novices au Couvent des Dominicains d'Angers, rappela, dans une très belle allocution, nos plus récents deuils : MM. Couette et Bernard, de la Faculté des Sciences ; Vinet et Andouard, de l'Ecole Supérieure d'Agriculture ; Jean Chevalier, étudiant en Droit.

Le R. P. de Moré Pontgibaud, doyen de la Faculté de Théologie, officiait. A l'absoute, les cordons du poële furent tenus par M. Charron (Faculté des Sciences), M. Percher (Ecole d'Agriculture), M. l'abbé Hervouet, étudiant en Lettres, et M. Pierre Huvey, étudiant en Droit.

En fin de journée, une délégation d'étudiants vint offrir à Leurs Excellences, au nom de tous leurs camarades, l'hommage de leur respect et de leur gratitude.

Brève rencontre qui ne fait qu'aviver le regret des séances solennelles où Evêques, autorités universitaires, étudiants et bon peuple de la ville, se rencontraient dans le charme des splendides cortèges et des beaux discours.

⁂

Le 27 Octobre dernier, anticipant sur la rentrée officielle, M. l'abbé Blond, du diocèse d'Angers, a soutenu devant le jury de la Faculté de Théologie une thèse pour le doctorat sur « l'Encratisme hétérodoxe pendant les quatre premiers siècles », thèse couronnée par la mention la plus rare « summa cum laude » avec félicitations du jury à l'unanimité. Ce travail honore le jeune docteur et les professeurs qui l'ont formé, parmi lesquels il va désormais prendre rang.

⁂

M. Prée, Doyen de la Faculté de Droit, sur la proposition du Conseil Supérieur de NN. SS. les Evêques Protecteurs, a été promu par le Souverain Pontife, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Catéchiste (*suite et fin*). — Je me reprocherais de ne pas signaler à l'admiration de tous l'initiative prise par des jeunes gens, étudiants des hautes études, d'aller se mettre, à Paris et en province, même chez nous quelquefois, à la disposition des localités dépourvues de catéchistes et de maîtres chrétiens, pour enseigner le catéchisme aux enfants. Dieu ne peut manquer de bénir un si louable effort. Voilà de la vraie Action catholique, heureuse et féconde. Puissent ces jeunes apôtres trouver encore beaucoup d'imitateurs !

Bien des choses restent à dire encore cependant, et ceci concerne également tous les catéchistes, ceux des écoles, et ceux que j'appellerai, hors des classes, les catéchistes bénévoles.

Si vous voulez faire un catéchisme vraiment pratique, plus concret, plus clair, et plus à la portée des enfants, appuyez-le

sur l'Evangile et sur l'histoire Sainte, sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Tout vient de là, le *Credo*, les Commandements, la Grâce, la Morale et la Liturgie. J'ai rencontré des jeunes gens, élevés à l'école chrétienne (aujourd'hui il n'en serait pas de même), qui ignoraient l'histoire d'Abraham ! On n'apprenait pas l'histoire Sainte à l'école ! Aidez-vous d'images, pour l'histoire Sainte et le catéchisme. L'image retient l'esprit, fixe les idées, aide à mieux comprendre. Je sais des catéchistes qui dépensent leur fortune, ou du moins tout leur argent disponible, pour se procurer des images, qui ne comprennent pas qu'on puisse faire le catéchisme sans images, et s'étonnent qu'on n'impose pas les images à tous ceux qui se consacrent à cet intéressant ministère. Et pour ceux-là, qui suivent la méthode, le résultat est merveilleux.

Où faire le catéchisme ? Les prêtres le font à l'église, les maîtres à l'école, les autres où ils peuvent, chez eux, au patronage, dans une salle d'œuvres, partout où ils peuvent trouver un local.

En quelle langue ? mais dans la langue des enfants, celle qu'ils parlent et qu'ils doivent parler. Sur ce point, il faut se montrer intraitable, ne pas tenir compte du sentiment des parents qui par entraînement de vanité veulent aujourd'hui le catéchisme français, ou même le désir des maîtresses, qui, disent-elles, pour raison de commodité, pour ne pas changer de classe, ni multiplier les leçons, veulent pour tous les enfants le même catéchisme français. Il ne s'agit pas de vaine gloire ni de commodité, il s'agit de se mettre à la portée des enfants, dans le langage qu'ils comprennent le mieux. Vous pouvez être sûrs qu'ils ne comprendront pas mieux le français que le breton ; tout catéchisme, français ou breton, a besoin d'explications.

Comment ? dans un langage simple, courant et usuel, évitant les mots nouveaux, savants, compliqués, forgés, s'il s'agit de breton, sous prétexte de purisme, forgés, dis-je, par série, dans une langue qui n'est plus ni le français ni le breton, mais aussi bien le chinois ou le hottentot.

Comment encore ? Il ne m'appartient pas d'imposer une méthode à qui que ce soit. La méthode peut changer avec les enfants, leur âge, leur sexe, le caractère et l'esprit du catéchiste lui-même. L'essentiel est qu'il soit compris, intéressant, qu'il se mette à la portée de tous, et qu'il leur fasse aimer en même temps le texte et la leçon. Aux petits on fera répéter souvent les mêmes formules, aux moyens on fera tenir l'ensemble de la leçon ; aux plus grands, on tâchera de mieux faire pénétrer le sens et les applications ; à tous, des exemples, des histoires, surtout celles de la Bible, des comparaisons seront utiles, et partout des images.

Voulez-vous un modèle ? Prenez exemple sur la mère de famille. Elle est, sans contredit, le premier éducateur et le meilleur catéchiste.

Dans une famille nombreuse, et beaucoup d'entre vous en ont fait partie, vous pouvez voir comment une mère élève son enfant. Après avoir dit à Dieu, comme Eve, en le mettant au monde : « J'ai un fils, de par Dieu », la première chose qu'elle fait est de lui présenter le sein, et lui, de prime abord et par instinct, s'y attachera aussitôt pour y puiser sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

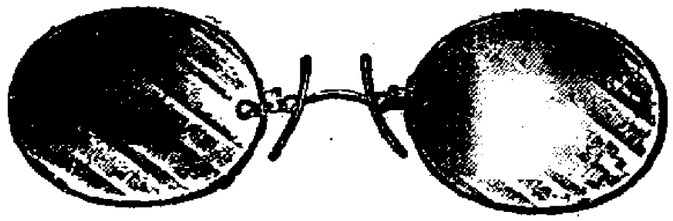
nourriture. Ce sera de sa part le premier signe de vie, tout d'abord inconscient. Puis il y reviendra. Il se verra enveloppé dans des langes ou sur des coussins moëlleux, sur les genoux de sa mère, ou dans son gentil berceau ; des mains pieuses le berceront, et une voix tendre et émue s'efforcera de le faire dormir au son de mille chansons. Il ne s'en rendra pas compte d'abord, mais peu à peu il comprendra qu'une Providence veille sur lui, remplie de sollicitude. Puis ses yeux s'ouvriront à la Lumière : il verra devant lui une forme attentive guettant son premier regard et son premier sourire. Des caresses et des baisers y répondront. Ce sera le premier réveil de la conscience. Désormais le bébé connaît sa maman, et il ne voudra plus d'autres bras pour le porter que les bras de sa mère. Et voici la première parole, attendue, sollicitée depuis si longtemps, enseignée et répétée mille fois par jour : « Papa ! maman ! » quel délire l'accueille !

Ce n'est pas la fin : maintenant la maman peut essayer davantage : elle saisit son enfant, le porte dans ses bras devant une belle image (dans la maison, à l'église, il n'importe) et là, tandis que le bébé tend les bras, dirige ses yeux émerveillés sur mille belles choses qui l'entourent, elle (sa mère) tâche de le fixer sur cette unique image, celle de la mère de Dieu. « Doue, mam Doue ,» fait-elle, insinuante. Il détourne la tête, ne comprenant pas d'abord. Puis remarquant un bel enfant, comme lui sur les bras de sa mère, il revient encore, regarde, et regarde sa mère : « Jésus, mam Doue ! » lui dit-elle encore, d'une voix plus douce, plus émue et plus tendre. — Alors c'est lui, dans un élan qui l'étonne lui-même, qui répète Jésus ! Mam Doue ! — et il revient aussitôt cacher son joli visage dans le sein de sa maman... Voilà la première leçon de catéchisme.

A partir de ce jour, peu à peu, la mère continuera ses instructions, la Croix, le signe de la Croix, le *Pater*, l'*Ave-Maria*, Je crois en Dieu, etc., soir et matin elle fera dire les prières, à genoux, les mains croisées ; et, un jour viendra, l'enfant ayant grandi, et ayant besoin d'instruction plus étendue, et de convictions plus fermes, pourra être livré aux vrais maîtres de la paroisse.

DELBENN DEPOSEE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Flouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 47 *Vendredi 10 Décembre 1943* P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Décembre).

12. S. Corentin, E., C., Titulaire de l'église cathédrale, principal patron du diocèse. 1re cl. Octave commune. B.
A V., mém. du suiv. et du 3e dim.
13. Ste Lucie, V., M. d. R.
14. 7e jour de l'Oct. de l'Imm. Conc. sd. B.
15. *Jeûne.* Oct. de l'Imm. Conc. dm. B.
16. S. Judicaël, Roi, C. sd. B.
17. *Jeûne.* De la Férie. s. v.
18. *Jeûne.* De la Férie. s. v.
19. 4e dim. Avent. sd. v.
A V., O Radix.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Matthieu, Morlaix ..... 11-17 | Quéménéven 18-20

Sommaire :

I. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Intentions recommandées ; Information scolaire ; Lesneven : Fête de la Présentation au Grand Séminaire ; Lennon : L'Adoration ; Nécrologie : M. l'abbé Jean-Louis Le Meur ; L'Association d'Hulst. — Film de Monseigneur Tréhiou.

II. *Chronique générale.* — Nouvel évêque ; Privilèges réservés aux membres de l'Union missionnaire du Clergé.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche de l'Avent, solennité de S. Corentin* (12 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe pontificale) et 11 h. 30. A 7 h., panégyrique breton de S. Corentin par M. l'abbé Pichon, vicaire. A 14 h. 30, vêpres pontificales ; panégyrique de S. Corentin par Son Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, procession des Reliques, Salut solennel.

Lundi : à 8 h., messe à l'autel de Saint-Corentin. Exposition des Reliques pendant toute la semaine. A 8 h., à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes ; à 15 h., conférence au patronage de la Sainte-Famille, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : à 10 h., service anniversaire de M. Oudinet.
Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche de l'Avent, solennité de S. Corentin, patron du diocèse* (12 *Décembre*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. En raison de la solennité de S. Corentin à la cathédrale, il n'y a pas de vêpres à l'église paroissiale.
Tous les matins : sauf lundi et jeudi, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Avis de services. — Services anniversaires de M. Morvan, ancien recteur de Plonéour-Lanvern : 1° à Plonéour-Lanvern, le jeudi 16 Décembre, à 11 heures ; 2° à Ploujean, le jeudi 30 Décembre, à 10 h. 30 (heure off.).

Intentions recommandées. — Tréflez : Retraite-Adoration, 19-26 Décembre.
— Trégarvan : Retraite-Adoration, du 23 au 29 Décembre.
— Trébabu : Retraite-Adoration, du 25 Décembre au 1er Janvier.

Information scolaire. — Il y a lieu d'apporter le rectificatif suivant à l'avis paru dans la *Semaine religieuse* du 26 Novembre, page 354 : il s'agit des étudiants nés entre le premier Janvier 1914 et le 31 Décembre 1925 (et non 1924).
Prière d'adresser à M. le Commissaire régional les renseignements complémentaires éventuels.

Lesneven. — **Fête de la Présentation au Grand Séminaire.** — C'est dans le cadre sévère de « La Retraite » à Lesneven, qu'une fois de plus se sont déroulées les cérémonies du « *pardon* » du Séminaire, pardon un peu spécial qui ne connaît pas les grands concours de foules accourues autour de nos vieux sanctuaires, qui voudrait être le pardon des clercs du diocèse assemblés autour de leur vénérable Evêque pour renouveler leur promesse cléricale sous le patronage de Marie, leur Mère.
La Vierge que nous fêtons en ce jour de la Présentation au Temple est bien un modèle magnifique pour tous ceux qui viennent renouveler leur oblation cléricale : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* ». La Vierge a vraiment choisi le Seigneur pour son héritage, Elle qui a été la Fille privilégiée du Père, la Mère du Verbe et l'Epouse du Saint-Esprit. Dès sa conception, elle a été toute à Dieu, « *Ancilla Domini* » ; l'Esprit-Saint a toujours trouvé en Elle une épouse fidèle, « *Virgo fidelis* », qui a pris sa part au calice de son Fils. Aussi le Seigneur lui a-t-il bien rendu son héritage : « *Fecit mihi magna qui potens est* », et c'est comme Reine du ciel qu'elle a patroné notre fête.
Cette année le 21 Novembre tombait un dimanche et l'on pouvait craindre que nous n'eussions pas pu célébrer la messe de la Sainte Vierge. Mais un Indult, demandé à temps par notre prévoyant professeur de liturgie, arrangea tout et nous permit d'avoir les cérémonies comme à l'ordinaire. Dès la veille, les premières vêpres nous réunissent à la chapelle. Et la psalmodie se déroule tantôt suivant le chant simple et léger de la mélodie grégorienne, tantôt plus ornée dans les faux-bourdons exécutés

par la chorale, tandis que dans le sanctuaire évoluent les chapiers soulignant les différentes phases de la prière liturgique. Le *Salve Regina* solennel, calme et suppliant, termine cet office en nous mettant sous la protection de la Vierge.
Le lendemain, à 10 heures, nous sommes de nouveau à la chapelle pour la grand'messe. Celle-ci est chantée par M. le chanoine Coadou, supérieur du collège de Lesneven, encadré par nos deux « grands présidents » comme diacre et sous-diacre, suivant la tradition. Pendant que l'organiste joue un Choral de Boëllman, Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau font leur entrée et montent vers le sanctuaire. Mgr Duparc, revêtu de la chape et de la mitre, crosse en main et assisté de MM. les vicaires généraux Louvière et Moënner, étend sa main bénissante sur ses chers enfants. Il gagne son trône pour l'Asperges. Au chœur, nous remarquons M. le Curé de Lesneven, M. Paul, aumônier de l'Hospice, ainsi que quelques professeurs du collège.
L'aspersion terminée, Monseigneur se rend au pied de l'autel pour dialoguer avec le célébrant l'Introïbo, dialogue que est repris par les deux groupes des assistants et des diacre et sous-dacre. La schola fait monter un « *Salve sancta Parens* » majestueux, puis c'est le *Kyrie* de la belle messe « *cum jubilo* » de la Sainte Vierge. Le célébrant, de cette voix harmonieuse que nous lui connaissons bien, entonne le « *Gloria in excelsis* » et la messe se poursuit avec toute la splendeur que lui donne la liturgie. Mais le sanctuaire de notre chapelle s'avère un peu étroit pour le déploiement de toutes les cérémonies d'une messe avec assistance de l'Evêque : porte-crosse, porte-mitre, etc... se heurtent quelque peu et quand Monseigneur vient s'agenouiller pour la consécration, les céroféraires ont peine à trouver quelque espace où se placer. Cependant la blanche Hostie s'élève, attirant tous les regards, car c'est pour Elle que sont toutes ces splendeurs et c'est vers Elle que tout doit converger. Le « *Benedictus* » vient marquer cette présence du Christ sur l'autel et nous conduire au « *Pater* » et aux suppliants « *Agnus Dei* ». L'antienne « *Beata viscera* » nous met une fois de plus sous le signe de la Vierge qui a porté dans son sein ce Christ que le matin nous avons reçu dans la sainte communion. Puis Monseigneur fait descendre sur nous sa bénédiction solennelle.
La messe finie, Son Excellence monte sur le palier de l'autel et de là nous invite à méditer la meilleure manière de s'unir à la Sainte Vierge au Temple, dans la prière, l'étude et la communion selon la méthode du Bienheureux (bientôt Saint) Grignon de Monfort.
La prière, c'est tout le programme de notre vie. Nous devons être comme les Apôtres « *perseverantes unanimiter in oratione... cum Maria* ». La Vierge préside notre prière, l'inspire et nous aide à surmonter les obstacles, qui d'ailleurs sont un stimulant pour monter.
L'étude doit être aussi la grande occupation du clerc. Il ne s'agit pas pour nous d'être des gens de lettres, mais des gens d'étude pour conquérir les âmes et nous diviniser. Il faut diriger ses études dans le sens chrétien et pour cela les mettre sous la direction du Christ et de sa Mère, « *Mater boni consilii* ». C'est Elle qui nous aidera à comprendre la lumière de l'Esprit. Elle est aussi « *Virgo prudentissima* », elle demande que nous soyons des hommes de bon sens, de ce bon sens qui, poussé à un haut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

degré, a fait le génie de Bossuet. Par le ministère de notre enseignement, nous apporterons à la France cette vérité dont elle a tant besoin. Demandons donc à Marie la force d'être des hommes d'étude.

La Sainte Vierge sera encore notre guide à la Table Sainte. Elle aussi a communié et Elle a ressenti les effets merveilleux du Pain de vie. Mais nous, malgré nos fréquentes communions, nous demeurons imparfaits. Demandons à Marie de nous donner le goût de l'Eucharistie et de nous préparer à sa réception. C'est Elle qui nous fera retirer de nos communions, des résolutions pratiques d'humilité, de chasteté et d'obéissance. Ainsi nourris de l'Eucharistie, nous nous sanctifierons et, par notre sainteté, nous gagnerons les âmes.

Marie a offert le sacrifice de la Croix avec son Fils en vertu de l'autorité humaine qu'Elle avait sur ce Fils. Et maintenant du haut du ciel elle prend part à nos oblations, aux renouvellements du sacrifice de la Croix, auquel se mêlent les nôtres. Elle se penche en particulier sur le sacrifice de la « Fille aînée de l'Eglise », qui, actuellement est meurtrie et semble même anéantie. Mais ce n'est là que le prix de ses fautes. Nous devons convertir notre France et cela par l'Eucharistie, pour la rendre à sa mission de rédemption de l'humanité à travers l'histoire. A cette fin, prions la Sainte Vierge de nous faire réaliser nos promesses cléricales.

Après nous avoir ainsi enseigné les leçons de cette journée, Monseigneur descend les degrés de l'autel et, à genoux devant le tabernacle ouvert, redit la formule de la promesse, conviant ainsi tous ses clercs à venir renouveler cette offrande qu'ils ont faite depuis plus ou moins longtemps. Et une longue file monte vers l'autel pour répéter le « *Tu es pars hæreditatis meæ...* » et recevoir la bénédiction de leur Evêque. Cependant il y a des manquants. Certains, un bon nombre même, sont encore retenus loin de nous derrière les barbelés ; peut-être se seront-ils réunis aussi devant un tabernacle pour prononcer les mêmes paroles. D'autres ont été atteints par la loi du service du travail. Mais tous certainement se seront unis par la pensée et la prière à cette fête qui est aussi la leur.

Quand le dernier clerc est redescendu de l'autel, le tabernacle s'ouvre une fois de plus pour la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Nous écoutons le « *O Sacrum Convivium* » et l'« *Ave Maria* » à quatre voix qu'exécute la chorale. Suit le *Tantum ergo* repris à quatre voix par la chorale qui, décidément, n'épargne pas sa peine. Puis Monseigneur trace sur nos têtes le signe de la Croix avec l'Hostie sainte. Et l'office s'achève sur un « *Cantate Domino* » à quatre voix, aux fantaisies charmantes qui vaudra à la chorale les félicitations de Monseigneur.

L'après-midi, les vêpres sont présidées par Monseigneur Cogneau lui-même. Nous assistons au même office que la veille mais avec plus de solennité du fait de cette présence inaccoutumée. Une dernière cérémonie, la bénédiction du T. Saint-Sacrement, nous rappelle à la chapelle avant que nous reprenions notre vie régulière du séminaire, vie où il s'agira de réaliser la promesse de ce jour, « *Dominus pars hæreditatis meæ...* » par l'accomplissement du « terrible quotidien » avec le secours de Marie.

LENNON. — **L'Adoration.** — Dans la semaine du 18 au 26 Novembre, la Madone de Kernac'hguen a, de nouveau, réalisé pour ses enfants de Lennon, le doux vocable de N.-D. de Bonne-Nouvelle. En leur montrant son divin Fils, Sauveur unique des nations comme des individus, présent et vivant dans l'Eucharistie, Elle a, en ces temps troublés, rasséréné les esprits, réconforté les cœurs, relevé les mains languissantes.

La mission, donnée en 37 par les Capucins, avait été une réussite : l'adoration de 43, confiée aux fils d'Ignace, a été un digne retour de mission. Pour une population de 1.354 — dont 58 encore prisonniers de guerre — on a compté, grâce à l'appoint des réfugiés, 1.024 communions : 150 enfants, 384 hommes, 490 femmes. Malgré le mauvais temps, l'assistance aux exercices a été régulière ; la parole de Dieu a été écoutée avec avidité. La prière des petits enfants, l'heure d'adoration avec ses allocutions, ses chants, ses minutes de silence, l'apothéose de la clôture avec ses hosanna enthousiastes, ont fait couler des larmes d'émotion, attendri du même coup le cœur de Dieu et fait pleuvoir les grâces sur la France et sur le monde entier. Ces manifestations de foi et de piété ont consolé le pasteur qui, avec tant de distinction et de bonté se donne sans compter à ses ouailles, consolé les missionnaires qui, eux aussi, n'ont pas ménagé leur peine. Ces missionnaires étaient, avec les PP. Le Jollec et Le Carre, M. Orven, vicaire à Pleyben, et M. Kérébel, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Il y a un siècle, l'agriculture, à Lennon, était peu avancée ; on y voyait des terres incultes. Aujourd'hui, la commune se classe au premier rang : on le doit à l'intelligence, à la ténacité, à la bonne entente de tous, propriétaires et fermiers, patrons et ouvriers. Le progrès spirituel a marché de pair : les familles à l'aise prêchent d'exemple ; les vocations ecclésiastiques et religieuses se multiplient ; l'école libre des filles est florissante ; de nombreux enfants vont chercher dans les meilleures institutions du diocèse une culture plus développée ; les bonnes âmes se dévouent pour le catéchisme et les œuvres d'assistance ; sous l'impulsion éclairée d'un jeune vicaire, J.A.C. et J.A.C.F. s'organisent. Le titulaire de l'église est la sainte Trinité ; le patron secondaire, saint Pierre. On y voit un vitrail — qu'on peut critiquer — représentant le Christ en croix. La paroisse possède trois chapelles de dévotion : Saint-Maudez, Saint-Nicolas et Sainte-Barbe. Avec une pareille nuée de témoins et de protecteurs, comment les paroissiens de Lennon n'iraient-ils pas de l'avant, pour la gloire de la Sainte Trinité, les yeux fixés sur le Christ Jésus, reproduisant en eux la foi de Pierre, la piété de Maudez, la charité de Nicolas, la force d'âme de la Vierge-Martyre !

Nécrologie. — *M. l'abbé Jean-Louis LE MEUR.* — Le vendredi12 Novembre, M. l'abbé Jean-Louis Le Meur a rendu son âme à Dieu, après une longue et cruelle maladie, courageusement supportée.

Il naquit à Pluguffan dans une famille foncièrement chrétienne. Mais celle-ci ne tarda pas à venir s'établir à Quimper, et le petit Jean-Louis put fréquenter l'école Saint-Joseph, tenue par les Frères des écoles chrétiennes.

Dans un tel milieu, les germes de vocation se révélèrent de bonne heure, puis se confirmèrent et s'affermirent, au cours des

Archives diocésaines de C...nper et Léon

études cléricales, au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper. Aussi, le jeune séminariste accéda-t-il tout naturellement au sacerdoce.

Ordonné prêtre en 1900, à une époque où le grand nombre des ordinands permettait à l'évêque de Quimper de venir en aide à des diocèses plus pauvres en vocations, il consacra les quatre premières années de son ministère au service du diocèse de Saint-Brieuc.

Mais, dès 1904, nous le retrouvons vicaire à Plobannalec, puis à Cléder en 1907, à Commana en 1913. Enfin recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec de 1923 à 1927, date à laquelle il fut démissionnaire.

Des confrères qui l'ont connu au temps de son vicariat à Cléder, ont conservé de lui le souvenir d'un prêtre zélé, dont les sermons, toujours soignés, faisaient impression sur l'imagination de ses jeunes auditeurs des retraites de communion. Mais, ce qu'on peut surtout retenir de son ministère dans cette paroisse, est son souci constant d'éveiller et de recruter des vocations sacerdotales. Il aimait, d'ailleurs, à rappeler que ses efforts furent couronnés de succès, et il gardait un souvenir ému de l'imposant groupe d'élèves qui l'entourait lors de ses visites au collège de Saint-Pol-de-Léon.

A Quimper, où il s'était retiré, ses dernières années furent attristées par l'inactivité forcée. Ses confrères trouvèrent toujours auprès de lui cependant un accueil affable, et toujours il était disposé à leur rendre les services en son pouvoir.

Le bon Dieu a permis que la souffrance vint couronner sa carrière. Elle n'a pas surpris ce prêtre surnaturel. A l'exemple du divin Maître, il a accepté la croix qui se présentait. Et nul doute qu'il en ait retiré les fruits ordinaires de purification.

Ses obsèques furent célébrées à Saint-Mathieu, le mardi 16 Novembre, en présence de deux vicaires généraux, d'une dizaine de chanoines et d'un nombre égal de prêtres. Suivant sa volonté, il a été inhumé dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Marc, un des buts préférés de ses dernières promenades à Quimper. R. I. P.

L'Association d'Hulst. — En Avril dernier, la *Semaine religieuse* recommandait au clergé du diocèse cette Association, dont le but est de faciliter aux prêtres le travail intellectuel ou la lecture d'ouvrages intéressant leur ministère, en mettant à leur disposition, sous forme de prêt, les livres, revues et publications qui répondent à leurs besoins.

L'Association comptant aujourd'hui dans le diocèse un groupe d'associés assez important, il a paru utile de nommer *un directeur diocésain,* à qui les membres de l'œuvre puissent s'adresser et qui s'emploie à la faire connaître à ceux qui en ont besoin.

Monseigneur a bien voulu désigner pour cette fonction M. l'abbé Louis Le Baccon, directeur au Grand Séminaire.

Film de Monseigneur Tréhiou. — Les deux premières éditions du film de Monseigneur Tréhiou étant épuisées, une troisième et dernière édition de 50 exemplaires vient de sortir des laboratoires. Adresser les commandes à M. l'abbé Lohier, vicaire-

instituteur à Bubry. Des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur ont empêché jusqu'ici la sortie de la brochure explicative des vues, mais que les souscripteurs prennent patience, les travaux sont mis en voie de réalisation prochaine.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nouvel évêque. — S. S. Pie XII vient de nommer évêque de Troyes M. l'abbé Julien Le Couëdic, chanoine titulaire de Versailles.

Privilèges spirituels réservés aux membres de l'Union missionnaire du Clergé. — 1re série : *Privilèges communs à tous les membres, quelle que soit leur date d'inscription à l'U. M. C. :* 1° Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux fêtes de l'Epiphanie, des Saints Apôtres, de Saint Michel archange, de Saint François-Xavier, une fois par mois à un jour choisi à volonté, à l'article de la mort.

2° Indulgence de cent jours pour toute œuvre en faveur des Missions.

3° Pouvoir (pourvu que l'on soit approuvé pour les confessions) de bénir et d'imposer avec les rites prescrits les scapulaires de la Passion, de l'Immaculée Conception, de la Sainte Trinité, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Notre-Dame du Mont-Carmel.

4° Pouvoir de bénir et d'imposer ces scapulaires avec une seule formule, et sans obligation de les inscrire sur les registres.

5° Faculté d'anticiper, dès midi, la récitation de matines et laudes du lendemain, pourvu que l'office du jour soit terminé.

2e série : *Privilèges concédés aux membres inscrits avant le 1er Avril 1933 et pouvant être accordés, sur demande, aux autres membres, par rescrit de la S. Pénitencerie :* 1° Pouvoir (pourvu que l'on soit approuvé pour les confessions) de bénir, hors de la ville de Rome, par un seul signe de croix, les chapelets, rosaires, croix, crucifix, médailles et petites statues, et de leur appliquer les Indulgences apostoliques.

2° Pouvoir de bénir d'un seul signe de croix les chapelets et rosaires et de leur appliquer les indulgences des Pères Croisiers.

3° Pouvoir de bénir et d'indulgencier les chapelets de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

4° Pouvoir de bénir les crucifix d'un seul signe de croix, et de leur appliquer les Indulgences du Chemin de la Croix en faveur des personnes empêchées légitimement d'en parcourir les stations.

5° Faculté de bénir d'un seul signe de croix les crucifix et de leur appliquer l'indulgence plénière *in articulo mortis* pour ceux qui au moins contrits de cœurs, les baiseront ou, au moins, les toucheront en quelque manière.

6° Faveur de l'autel privilégié quatre fois par semaine, pourvu que l'on n'ait pas obtenu de faveur semblable pour d'autres jours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BONS D'ÉPARGNE

TOUT A ÉTÉ PRÉVU...

REMBOURSABLES

SANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ
EN CAS DE :



1° MARIAGE DU PORTEUR
naissance ou mariage d'un descendant du porteur en ligne directe,
2° DÉCÈS DU PORTEUR
3° INVALIDITÉ
4° MALADIE GRAVE
5° ACQUISITION RURALE
6° ÉTABLISSEMENT AGRICOLE OU RURAL
7° ACHAT, CONSTRUCTION OU RÉPARATION (Exploitation agricole ou rurale)
8° SINISTRE RURAL
9° ÉVACUATION, DESTRUCTION
10° RETOUR DE CAPTIVITÉ

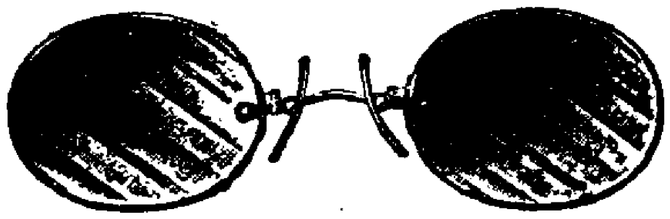
Enfin, d'une manière générale, en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant des besoins d'argent.

3 % à 4 ans — BE 16

SOUSCRIVEZ !

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 48 — *Vendredi 17 Décembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **35** francs — Le numéro, **1** fr. **50**

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

Offices de la semaine (Décembre).

19. 4e dim. Avent. sd. v. *A V., « O Radix ».*
20. *Vigile de S. Thomas.* De la Férie, v.
21. S. Thomas, Ap. 2e cl. R.
22. De la Férie. v.
23. De la Férie. v.
24. *Jeûne. Vigile de la Nativité.* v.
25. Nativité de N. S. J.-C. 1re cl. avec Oct. priv. de 3e ordre. B. *A V., mém. de S. Etienne.*
26. S. Etienne, 1er Marl. 2e cl. Oct. s. R. *A V., mém. du suivant et de l'Oct. de la Nativité.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Quéménéven	18-20	Le Juch	24-25
Tréflez	21-23	Trégarvan	26-27

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Allocution prononcée par Son Exc. Monseigneur l'Evêque aux obsèques de M. l'abbé Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac ; L'instruction « Sacrosanctum » sur le mariage ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Pardon de Saint-Corentin ; Rosnoën : La Mission ; Gloar da Jesus ; Saint-Herbot.

III. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Allocution prononcée par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, aux obsèques de M. l'abbé Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac.

« Je viens prendre part à votre deuil, et je commence par vous dire l'horreur que m'inspire comme à vous-mêmes l'assassinat dont votre dévoué recteur vient d'être la victime. L'homicide est un crime, quand il n'est pas un acte régulier de la justice humaine. Dieu nous a dit : « tu ne tueras pas ». Le meur-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tre accompli dimanche à Scrignac, au sortir de la messe, est un de ces actes que la conscience humaine condamne formellement dans le monde entier.

Je plains la famille du bon Monsieur Perrot et je partage sa tristesse. Je plains également la paroisse de Scrignac, qui avait en lui un pasteur plein de zèle et d'intelligence, un prêtre qui n'a jamais reculé devant l'accomplissement des devoirs de son ministère. Son esprit élevé, sa science sacerdotale, sa connaissance parfaite du breton, son éloquence dans les deux langues, lui assuraient une autorité et une influence que vous avez tous constatée. Je lui rends le témoignage qu'il remplissait consciencieusement toutes les obligations de sa charge.

Il avait une passion ardente pour la cause bretonne, qu'il aimait à soutenir dans la revue *Feiz ha Breiz*, dans ses articles culturels, dans les congrès de son *Bleun Brug*, et jusque dans sa belle *Vie des Saints*.

Mais s'il aimait la Bretagne, il servit loyalement la France, avec un esprit de sacrifice aussi patriotique que sacerdotal, et je connais des blessés qui lui ont gardé une profonde reconnaissance pour les soins qu'il leur a donnés sans se lasser. Voici d'ailleurs une citation qui prouve assez sa vaillance :

« Perrot Jean-Marie, brancardier au G. B. D. 40. — S'est présenté comme volontaire pour évacuer, sur brouette, un blessé urgent, sur une route très violemment battue par l'artillerie, et, malgré les gaz toxiques, a réussi à accomplir la mission dont il était chargé. »

Je prierai de tout cœur, et avec confiance, pour le repos de son âme.

C'est une chose effrayante d'être jeté brusquement devant le tribunal du Souverain Juge. Monsieur Perrot y était préparé. Il venait de dire la sainte messe, dans laquelle il avait prié de toute son âme pour vous, pour ses parents, pour la Bretagne et pour la France. Dieu lui aura fait bon accueil comme à un serviteur fidèle. La Sainte Vierge, dont il a ranimé le culte et restauré la belle chapelle à Coatquéau, lui a porté secours à l'heure du sacrifice suprême. Nous l'invoquons tous avec confiance :

Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

Sainte Anne et Saint Yves étaient là et tous les vieux Saints de Bretagne pour l'aider à franchir le tunnel de la mort, en offrant ses souffrances pour le relèvement du pays.

Sa mort tragique donne au pays tout entier une grande leçon : la leçon de l'union fraternelle de tous les citoyens nécessaire pour le salut de la France. Les partisans de la guerre civile nous mèneraient aux abîmes. Unissons-nous autour du grand chef que le pays s'est donné, et prions avec reconnaissance pour tous nos morts de la guerre.

II. L'instruction « Sacrosanctum » sur le mariage. — Le Code de droit canonique (canon 1.020) prescrit au curé auquel appartient le droit d'assister comme témoin qualifié au mariage à célébrer, de rechercher avec soin si rien ne s'oppose à sa célébration licite et valide. Pareille enquête s'impose à la conscience sous peine de péché grave ; sans elle, le sacrement serait exposé soit à la nullité, soit à une grave irrévérence. Pour mieux assurer la pratique et le résultat de cette enquête, la Sacrée Congrégation des Sacrements a publié, en 1941, des Instructions détaillées dans lesquelles sont longuement et minutieusement exposées les règles à suivre pour faire pratiquement l'examen des futurs conjoints, l'interrogatoire des témoins, et des parents, s'il y a lieu, les inscriptions et notifications des mariages, etc.

La *Semaine religieuse* publiera vendredi prochain le texte de l'Ordonnance que Nous avons prise pour l'application de l'Instruction « *Sacrosanctum* » dans Notre diocèse.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Sizun, M. Pierre Le Hir, vicaire à Camaret ;
Vicaire à Camaret, M. Jean-Marie Le Bars, vicaire à Telgruc;
Vicaire à Telgruc, M. Pierre Heydon, auxiliaire à Sizun ;
Vicaire à Plouédern, M. Hervé Quillivéré, surveillant à l'école Saint-Louis de Brest.

IV. Décès — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac, décédé accidentellement, le 12 Décembre, à l'âge de 66 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *4e dimanche de l'Avent (19 Décembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.
Mardi : à 7 h. 45, service anniversaire Mme Nicot.
Vendredi : à 10 heures, service pour Mgr Valleau.
Samedi, fête de Noël : messes de demi-heure en demi-heure à partir de 6 h. A 10 h., grand'messe pontificale et bénédiction papale. Dernière messe à 11 h. 30. Vêpres pontificales à 14 h. 30 ; sermon par M. l'abbé Rannou, inspecteur des écoles. — Les quêtes le jour de Noël pour les Séminaires.
Chaque matin : services pour les Trépassés.
Tous les jours : à 18 h., prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *4e dimanche de l'Avent* : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; prières pour la paix et bénédiction.
Lundi, mardi et *mercredi* : services pour les Trépassés.
Mercredi : confessions des enfants des écoles chrétiennes.
Jeudi : journée mensuelle de prières pour la France : récitation du chapelet à l'autel de la Sainte Vierge, de 9 h. à 19 h.
Vendredi, vigile de Noël : confessions toute la matinée, et l'après-midi de 14 h. à 20 h. Les prières pour la paix seront dites à la messe de 7 h. Il n'y a ni jeûne ni abstinence.
Samedi, fête de Noël : offices aux mêmes heures que le dimanche. A toutes les messes, quête pour les Séminaires. Aux vêpres, sermon par M. l'abbé Balbous, économe du Collège Saint-Yves.
Tous les soirs, sauf vendredi et samedi : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pardon de Saint-Corentin (12 *Décembre*). — Saint Corentin, comme d'habitude, a été célébré dignement dimanche dernier par deux diocèses, et par trois évêques : deux diocèses voisins et amis, non seulement amis, mais frères par la communauté d'origine, des mœurs et une langue commune, mais une sympathie des plus anciens temps, et surtout le culte de la bonne sainte Anne, mère de la Vierge Marie, et grand'mère de Jésus notre Sauveur. On a le culte des aïeux en Bretagne, et c'est peut-être sainte Anne qui le maintient le mieux.

On connaît les attaches de Monseigneur Duparc avec le diocèse de Vannes : le petit Séminaire de Sainte-Anne, Saint-Louis de Lorient, tous les sanctuaires célèbres de ce diocèse ; Mgr Cogneau les partage... Ils ont reçu avec respect, cordialement, avec amour on peut dire, Son Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, qui venait chez nous, malgré l'inclémence du temps, la difficulté des relations et la lenteur des trains, avec M. Moysan, son vicaire général, pour que le diocèse de Vannes fût mieux représenté, célébrer le pardon de saint Corentin. On a aimé à Quimper sa distinction, son air de bonté, son visage et sa conversation affables, et, puisqu'il s'agissait de fête et d'offices religieux, sa voix chaude et prenante, son timbre noble et pur, son accent souple et mesuré, dans le sermon la clarté d'exposition, la sûreté et l'abondance des informations, les conclusions pratiques, l'invitation plus instante au culte de notre saint Patron.

Il a apporté lui aussi à nos deux évêques les sentiments de sa vénération, à Mgr Duparc en particulier son estime et son admiration pour l'exemple qu'il donne, en tout sujet et occasion, de son courage, de sa fermeté et de sa vigilance pour maintenir la foi de son peuple et les droits de l'Eglise. « Vous êtes, lui a-t-il dit, le plus âgé des évêques et le doyen de l'Episcopat en France. La France vous admire, avec tout son clergé, évêques, prêtres et pasteurs. Chacun vous souhaite encore heureuse et longue vie ! »

Mgr Le Bellec a été édifié par la piété des fidèles, qui remplissaient la cathédrale, le matin comme le soir, le chant des offices si heureusement varié, par le mélange du plain-chant et de la musique, la cantate au saint Patron : *O saint Pasteur, ô notre Père*, l'hymne si entraînante du *Pange solemnes*, répétée à satiété par le peuple, la chorale et l'orgue ce jour-là si bien tenu, l'allure d'ensemble de l'église, en particulier du chœur, quoiqu'il y manquât principalement l'élément pour lequel il est fait, les séminaristes, par le salut du soir et spécialement la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Mgr Le Bellec emportera certainement de Quimper un souvenir ému, comme nous conserverons de lui le meilleur témoignage. Nous vous le rendrons, Monseigneur, à Saint-Anne d'Auray ou même à S. Paterne, le titulaire de votre cathédrale, l'un des saints du Tro-Breiz.

Il fut question de S. Paterne et de beaucoup de choses du Morbihan au cours du dîner qui suivit au presbytère la cérémonie du matin. Monseigneur de Quimper ne tarit pas sur ce sujet familier. Il y eut aussi des compliments à la fin du repas, de M. le Curé aux évêques, des évêques entre eux. Je ne puis tout dire ici : tous les tostes furent applaudis... Une triste nouvelle vint jeter tout d'un coup un voile de terreur et d'épouvante sur la paix et la joie qui régnait jusque-là sur toute

l'assemblée : M. le Préfet faisait annoncer à Monseigneur la mort inopinée du recteur de Scrignac, victime un instant auparavant d'un affreux attentat. — Monseigneur fit dire aussitôt un *De profundis* pour M. l'abbé Perrot.

ROSNOËN. — **La Mission** (11-28 *Novembre*). — Une mission pendant la guerre, une mission pendant l'hiver ! Vous n'y pensez pas, Monsieur le Recteur !

La guerre avec tous ses soucis, nos 44 prisonniers qui manquent et le travail qui ne manque pas.

Et l'hiver avec ses journées si courtes ! Le bourg, bien sûr, pourra suivre les exercices ; mais la campagne à 4, 5, 6 km., quitter la maison avant le jour, y rentrer à la nuit par des chemins défoncés !

Ainsi parlaient les mauvais augures.

M. le Recteur entendit les refrains, mais ne les écouta pas. Roscovite de vieille race, quintessence de Breton marinée dans la foi, il marcha de l'avant et prépara sa mission sous le patronage de N.-D. du Rosaire et de M. Saint Ouen.

Le plus brillant succès a répondu à ses efforts, à la flamme apostolique du P. Yvon, au talent plein de promesse des Pères Brieuc et Aimé, capucins de Roscoff, qui furent aidés au confessionnal d'abord par M. Kerdilès, recteur de Plomodiern, puis par M. le chanoine Pencréac'h, de Rumengol.

La paroisse de Rosnoën compte 1.203 habitants.

Dans la demi-semaine qui leur fut consacrée, 147 enfants suivirent la mission. Puis ce fut le tour des grandes personnes. Dès la 1re instruction, 300 auditeurs furent présents et leur assiduité dura toute la semaine. Le samedi, il y eut 301 communions, 83 d'hommes, 218 de femmes.

Ne vous étonnez pas de cette disproportion : le temps était beau et sec ; c'était le moment de semer le blé d'hiver. L'auditoire des hommes en était diminué ; mais il fut plus que doublé la semaine suivante.

Cette fois encore le nouvel auditoire — plus de 400 personnes — était à son poste dès le lundi matin et fut fidèle jusqu'à la fin. Il eut bien du mérite, car au temps sec de la semaine précédente avait succédé en tempête la pluie de suroît. Le samedi, 444 personnes se présentèrent à la Sainte Table : 188 hommes et 256 femmes.

Et c'est ainsi que la paroisse de Rosnoën offrit au bon Dieu une magnifique gerbe de 892 communions.

Une mission c'est un renouveau de vie religieuse, et c'est ce qui s'est produit à Rosnoën. La paroisse était déjà remarquable et remarquée pour sa foi. Il y avait cependant çà et là des négligences, des infidélités, des ignorances.

Les ignorants qui sont venus ont été instruits ; ceux qui ne sont pas venus resteront, hélas ! des ignorants. Les négligents ont senti se réveiller des générosités endormies. Quant à la masse des fidèles sa ferveur est devenue brûlante. « La mission, c'est le paradis », me disait une femme. Et un jeune homme affirmait d'autre part : « On ne se retrouvera plus, quand les Pères seront partis ». Puisse-t-il avoir dit vrai, et que l'homme nouveau ait pour toujours chassé le vieil homme.

Il y eut des moments incomparables : le jeudi 25, plus de 500

Archives diocésaines de Quimper et Léon

personnes ont défilé dans le chœur pour baiser les pieds du Christ.

Il y eut surtout les communions si ferventes des deux samedis et du dimanche. La grande fête de clôture, procession triomphale du Christ sur un immense brancard porté par trois équipes de 16 jeunes hommes et précédée de 40 cavaliers, fut contrariée par la pluie persistante et réduite à deux tours du bourg. Le P. Yvon, monté sur le socle du vieux calvaire, fait un dernier sermon aussi vigoureux que bref. M. le Maire, du haut de cette même estrade, déclare qu'il va remettre le crucifix à la mairie et lui faire hommage de la salle communale. La foule chante, rugit le *Credo* royal. Et la pluie tombe toujours.

Tandis que la foule rentre à l'église, M. le chanoine Aubert, qui préside la procession, bénit chevaux et cavaliers, qui n'ont pu déployer leur talent.

Un salut solennel du Saint-Sacrement clôt les exercices. *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto.* La mission est finie. Les Pères donnent aux assistants leur bénédiction de missonnaires et leur disent adieu: Kenavo er baradoz.

Beaux jours de foi, belle renaissance de vie religieuse, dont les effets se feront longtemps sentir, car le spectacle le plus réconfortant était la masse compacte et ardente d'une jeunesse pleine de foi, beau gage d'avenir. On monte à Rosnoën : vraie sur le plan de la géographie, cette parole l'est encore davantage sur le plan de la vie surnaturelle.

J. P. P.

Gloar da Jesus

Kantik evit Nedeleg.

1. Kanomp hirio, Kristenien, da Jesus hor Zalver,
Hizio ganet evid-homp en eur c'hraouig dister,
Kanomp holl a greiz kalon, kanomp holl asamblez ;
Henor, gloar ha meuleudi, doujans ha karantez !

2. Jesus, Mab an Eternel, gwir den ha gwir Douë ;
Ni ' grêd ez oc'h hon Aotrou, hor Mestr hag hor Rouë ;
Pe var vreac'h Ho Mam zantel, pe var ar plouz kalet,
Ni ' wêl, stouët d'hon daoulin, hor Zalver benniget.

3. Bennoz beb-pred d'Heoc'h, Jesus, a zo deuet e'r bed-ma
Evit tenna divar-n-homp pec'hed hon tud kenta
Hag hor bleina holl, goude, var hent ar Baradoz !...
Oh ! na pebez karantez : bennoz, Jesus, bennoz !

4. Siwaz, betek-hen, Jesus, hor c'halon baour ato
Yen-sklaz ' zo bet 'n Ho kenver ha kiriek d'Ho maro ;
Mez, gant skoazel gras Douë, e 'n amzer da zoned,
Ni ' vo fidel d'He lezen, gant heuz ouz ar pec'hed.

5. Ouz-pen, p'ê gwir e chomit gan'-heomp var an Aoter,
Ni ' zeui ' beb miz d'Ho reseo gant eur galon dener ;
Gan'-Heoc'h, Jesus, 'n hor c'halon, ni ' vo pur ha santel
Ha gant aked ni ' heulio lezen an Aviel.

6. Henor, gloar ha meuleudi d'hon Douë benniget,
Tad, Mab ha Spered Santel, tri Ferson an Drinded !
Ya, gloar e barr an Nenvou d'hor Mestr holl-c'halloudus,
Ha gwir beoc'h var an douar da ziskiblien Jesus !

G.-M. TRÉBAOL, O. M. I.

N. B. — Ce petit cantique, approuvé par l'Autorité diocésaine de Quimper, peut se chanter sur l'air de : « *Elez euz ar Baradoz, sellit pebez henor* » (Kantikou Eskopti Kemper, Ton No. 36).

SAINT-HERBOT (par Lannédern). — M. le Recteur de Saint-Herbot recommande son ministère à vos prières et ses futures constructions de presbytère et d'école à votre générosité. — Abbé Hernot, Saint-Herbot, par Lannédern. C. C. 32.48, Rennes.

ENCYCLIQUE SUR LE « CORPS MYSTIQUE DU CHRIST ». — Sa Sainteté le Pape Pie XII vient de publier une encyclique sur « Le Corps Mystique de Jésus-Christ et notre union en lui avec le Christ ». Ce document, qui revêt une grande importance dans les circonstances actuelles, doit avoir un large retentissement dans la vie des chrétiens. Notre désir est qu'une large diffusion en soit faite dans les paroisses et les œuvres du diocèse. La revue « Feux Nouveaux » vient de l'éditer en une plaquette au prix de 5 francs, franco 6 fr. 20. On peut adresser les commandes aux bureaux de la revue, 1, rue François-Baës, C/C 559 11 Lille.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux permanents : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BONS D'ÉPARGNE

TOUT A ÉTÉ PRÉVU...

REMBOURSABLES

SANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ EN CAS DE :



1° MARIAGE DU PORTEUR
naissance ou mariage d'un descendant du porteur en ligne directe.
2° DÉCÈS DU PORTEUR
3° INVALIDITÉ
4° MALADIE GRAVE
5° ACQUISITION RURALE
6° ÉTABLISSEMENT AGRICOLE OU RURAL
7° ACHAT, CONSTRUCTION OU RÉPARATION (Exploitation agricole ou rurale)
8° SINISTRE RURAL
9° ÉVACUATION, DESTRUCTION
10° RETOUR DE CAPTIVITÉ

Enfin, d'une manière générale, en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant des besoins d'argent.

3 % à 4 ans

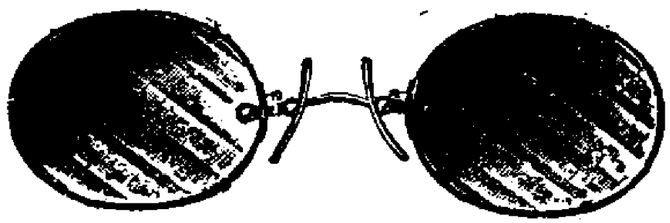
BE 17

SOUSCRIVEZ !

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

58e Année. N° 49 — *Vendredi 24 Décembre 1943* — P. C. 405

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Décembre).

26. S. Etienne, 1er Martyr. 2e cl. Oct. s. R.
A V., mém. du suivant et Oct. Nativité.
27. S. Jean, Ap. et Ev. 2e cl. Oct. s. B.
28. Les SS. Innocents, Mm. 2e cl. Oct. s. v.
29. S. Thomas, Ev. et Mm. d. B.
30. Office du dimanche dans l'Oct. de la Nativité, sd. B.
31. S. Sylvestre, Pp. et C. d. B.
1 *Janv.* 1944. Circoncision de N. S. 2e cl. B.
Vêpres sans mémoire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégarvan	26-27	Trébabu	30-31
Guiler-Plogastel	28-29		

Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance de Monseigneur et Règlement prescrivant l'application de l'Instruction « Sacrosanctum » ; Nomination ; Oratoires privés ; Messe de minuit ; Réception du jour de l'An ; Appel aux Cultivateurs ; Prêtres et Séminaristes prisonniers et requis ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis important ; Intention recommandée ; Ordination ; Décès ; Inspection diocésaine.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordonnance de Monseigneur et Règlement prescrivant l'application de l'Instruction « Sacrosanctum ».

Le 14 Juin 1941, Sa Sainteté le Pape Pie XII approuvait une très importante instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements sur les Règles à observer par le curé dans l'enquête préliminaire au mariage déjà prescrite par le canon 1020, du Code de Droit Canonique.

Cette instruction, datée du 29 Juin 1941, parut dans les « Acta Apostolicæ Sedis » du 3 Juillet 1941.

D'après cette instruction, le curé doit, avant de procéder à un mariage :

Archives diocésaines Quimper et Léon

1° s'assurer que les futurs ont reçu le baptême et la confirmation et sont libres de tout lien ; 2° les interroger séparément pour s'assurer qu'ils ne sont retenus par aucun empêchement, si c'est en toute liberté qu'ils contractent mariage, s'ils ont l'intention d'assumer et d'accomplir consciensement les obligations inhérentes au contrat matrimonial, s'ils ne subordonnent ni l'un ni l'autre leur consentement à une condition quelconque, s'ils sont suffisamment instruits de la doctrine chrétienne.

En outre, quand l'un des futurs appartient à un diocèse qui n'est pas celui où se fera le mariage, il faudra obtenir de l'Evêché de ce diocèse le « *Nihil obstat* ».

Par suite de diverses circonstances et des difficultés de l'heure présente, nous avions été obligé, jusqu'ici, d'en retarder l'application dans le diocèse.

Nous publions aujourd'hui le règlement qui rend désormais obligatoire, pour tous les mariages, l'enquête dans les formes indiquées par l'instruction « Sacrosanctum ».

L'ENQUÊTE CANONIQUE PRÉLIMINAIRE AU MARIAGE

1. — OBLIGATION DE L'ENQUÊTE. — Elle est prescrite par le canon 1020 du Code de Droit Canonique.

L'Instruction « *Sacrosanctum* » de la Sacrée Congrégation des Sacrements, datée du 29 Juin 1941, la déclare obligatoire *suo gravi*.

Elle est obligatoire *pour tous les mariages sans exception*, même si le curé « est moralement certain » qu'il n'y a aucun obstacle à la célébration valide et licite du mariage.

2. — OBJET DE L'ENQUÊTE. — Elle doit porter sur l'absence d'empêchement, sur la liberté du consentement, sur l'instruction religieuse des futurs, notamment en ce qui concerne le mariage, sur les conditions ou les intentions que les futurs pourraient joindre à leur consentement, de façon à le rendre nul ou à en suspendre l'effet.

L'enquête portera aussi sur le *baptême* et la *confirmation* des futurs (acte de baptême établi moins de trois mois avant la date du mariage), sur leur *âge*, leur *religion*, leur *état libre*, sur *les paroisses où ils ont séjourné plus de six mois* après l'âge de 14 ou 12 ans respectivement.

3. — QUI DOIT FAIRE L'ENQUÊTE ? — L'enquête incombe normalement au *curé de la future*.

Celui-ci demandera, le cas échéant, au curé du futur, en lui envoyant la feuille-questionnaire du diocèse de Quimper, de procéder à l'enquête concernant son paroissien, et de lui en faire parvenir le dossier.

Il importe de noter que si les curés appartiennent à des *diocèses différents*, la transmission du dossier au curé de la future doit se faire, non pas directement, mais par l'intermédiaire de l'Evêché du futur.

Si, pour une cause juste, c'est le curé du futur qui « assiste » au mariage, c'est à lui que revient le soin de l'enquête avec, s'il y a lieu, le concours du curé de la future.

S'il s'agit d'un *mariage mixte*, l'enquête incombe au curé de la partie catholique.

Si le mariage doit être célébré dans une paroisse autre que les paroisses des futurs (toutes délégations et autorisations présupposées), l'obligation de l'enquête reste au curé de la future qui constituera le dossier complet et le transmettra, revêtu du « *Nihil obstat* », quand il est nécessaire, au prêtre qui doit faire le mariage, et cela au moins trois jours avant la date fixée pour la cérémonie.

« A moins de juste cause excusante, l'enquête doit être faite *personnellement* par le curé « Instruction *Sacrosanctum* ».

4. — AUPRÈS DE QUI DOIT ÊTRE FAITE L'ENQUÊTE ? — D'abord et toujours, auprès des futurs eux-mêmes.

Lorsque le curé enquêteur n'aura pas réuni des preuves certaines de l'état libre, de l'absence d'empêchements, de la liberté du consentement, etc., il devra interroger *au moins deux témoins dignes de foi*.

Lorsque les futurs (ou l'un ou l'autre des futurs) sont *mineurs*, le curé doit aussi interroger les parents s'il n'est pas certain du consentement de ceux-ci au mariage, ou s'il soupçonne une contrainte de leur part.

Les formulaires de ces interrogatoires des témoins et des parents se

trouvent annexés à l'Instruction « Sacrosanctum ». On se procurera ces formulaires au Secrétariat de l'Evêché.

5. — COMMENT ET QUAND DOIT ÊTRE FAITE L'ENQUÊTE ? — L'enquête doit se faire par écrit, d'après des questionnaires édités par l'Evêché.

Chacun des futurs est interrogé *séparément*, après avoir prêté serment sur l'Evangile, et *signé* les réponses qu'il a faites et qui ont été inscrites en face des questions.

Les réponses de l'un ne doivent pas être communiquées à l'autre.

« En ce qui concerne le *temps* de l'enquête, le Code prescrit de la faire « en temps opportun, avant la célébration du mariage », c'est-à-dire avant les publications des bans, ou pendant que se font ces publications (Instruction « *Sacrosanctum* »).

6. — DOSSIER A CONSTITUER. — Le dossier à réunir avant chaque mariage comprend : *a*) les actes de baptême, avec mention de la confirmation ; *b*) les interrogatoires des futurs ; *c*) les interrogatoires des témoins et parents, s'il y a lieu ; *d*) le texte signé du serment supplétoire, si besoin est, pour confirmer l'état libre lorsque les publications utiles n'ont pu être faites, ni les témoignages suffisants recueillis ; *e*) les certificats de publication des bans délivrés par les curés de toutes les paroisses où les publications ont été jugées nécessaires, les autres preuves d'état libre, comme l'acte de décès d'un précédent conjoint, le certificat de sentence de nullité ou de dispense *super rato* concernant un précédent mariage, etc. ; *f*) les dispenses obtenues (consanguinité, affinité, crime, religion mixte, disparité du culte, etc.).

A ces pièces sera joint le « *Status documentorum* » sur lequel doivent être inscrits, comme sur un bordereau, les documents qui constituent le dossier.

Ce « *Status documentorum* » figure parmi les feuilles qui constituent le dossier de l'enquête. Il sera *conservé soigneusement dans les archives* de la paroisse de la célébration du mariage.

7. — TRANSMISSION DU DOSSIER A L'EVÊCHÉ. — Le dossier ainsi constitué, le curé qui aura procédé à l'enquête, le transmettra à l'Evêché dans les quatre cas indiqués au n° 8 pour obtenir le « *Nihil obstat* ». C'est tout le dossier qui devra alors être transmis et non seulement le « *Status documentorum* ».

Le dossier doit être adressé à l'Evêché *huit jours au moins avant le mariage*.

8. — OBLIGATION DU « NIHIL OBSTAT ». — Dans quatre cas le dossier une fois constitué doit être transmis à l'Evêché :

1° Quand un des futurs n'appartient pas au diocèse de Quimper ;

2° S'il s'agit de personnes qui prétendent n'avoir contracté qu'une union civile ;

3° De conjoints qui ont obtenu une dispense de mariage non consommé ou un jugement de nullité ;

4° De mineurs qui n'ont pas obtenu le consentement de leurs parents.

9. — INSCRIPTIONS ET NOTIFICATIONS. — La S. C. des Sacrements rappelle la grave obligation de tenir et de rédiger avec beaucoup de soin les registres des baptêmes et des mariages, et celle non moins grave de l'*inscription des mariages* en marge ou à la suite des actes de baptême des nouveaux époux.

Il en résulte, lorsque les époux contractent mariage dans une paroisse différente de celles de leur baptême, *le strict devoir*, *a*) pour le curé qui « assiste » au mariage, de *notifier* sans retard ce mariage aux curés du lieu de baptême ; *b*) pour le curé qui reçoit des notifications, de les inscrire immédiatement sur le registre des baptêmes.

Le curé qui « assiste » au mariage mentionne sur le « *Status documentorum* » les notifications qu'il a envoyées.

A noter que, pour faciliter la recherche de l'acte de baptême et la notification des mariages contractés, la S. C. des Sacrements a édicté une prescription nouvelle. A l'avenir, si le baptême n'est pas conféré dans le lieu d'origine, le curé de la paroisse où le baptême a été conféré doit prévenir le curé de la paroisse d'origine. Celui-ci transcrira sur son registre paroissial la copie authentique du baptême que lui aura adressée son confrère.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Enfin, la mention de la *confirmation* devant figurer dans l'enquête, MM. les Curés, Aumôniers, Supérieurs, devront, en application du canon 470, inscrire la confirmation en marge de l'acte de baptême, ou la notifier, pour inscription, à la paroisse où a été conféré le baptême.

10. — CONTROLE. — Les Ordinaires devront, chaque année, fournir au Saint-Siège un rapport sur l'observation de l'Instruction « *Sacrosanctum* », spécialement en ce qui concerne la *visite des registres paroissiaux* qu'elle prescrit *semestrielle* si possible, et au moins *annuelle*.

Pratiquement et par *délégation, la visite de contrôle* des registres paroissiaux sera faite par MM. les Curés-Doyens dans les paroisses de leur doyenné.

Le contrôle portera : *a*) Sur la *rédaction* ponctuelle et régulière des actes de baptême et de mariage ; *b*) Sur la *tenue correcte et la conservation soigneuse* des registres ; *c*) Sur le fait qu'*aucun mariage n'a été célébré sans l'enquête préalable* et sans le « *Nihil obstat* » quand celui-ci est exigé ; *d*) Sur la *ponctualité des inscriptions et des notifications ; e*) Sur la *régularité des délégations* données pour la célébration des mariages.

Chaque acte de baptême et de mariage devra être parcouru par le curé délégué et *paraphé* par lui.

La Sacrée Congrégation prévoit des *conséquences pénibles pour les négligences* éventuelles dans l'accomplissement des prescriptions de l'*Instruction « Sacrosanctum »*.

11. — DATE D'APPLICATION. — Les prescriptions de l'Instruction « Sacrosanctum » entreront en application dans le diocèse de Quimper à partir du 1er Février 1944. Elles seront rigoureusement obligatoires pour tous les mariages.

12. — OBSERVATIONS DIVERSES. — 1° L'application du présent Règlement, imposé par le Saint-Siège, présentera sans doute, surtout au début, quelques difficultés. Celles-ci ne sauraient dispenser d'une loi dont le but (sauvegarder la sainteté, la validité et la licéité du mariage chrétien) indiquer toute l'importance. On se dira d'ailleurs que le législateur a prévu ces difficultés et qu'il a néanmoins donné cette Instruction. On s'y tiendra donc avec discipline, dans un esprit d'obéissance surnaturelle.

Dans le cas où l'on se trouverait en face de *difficultés exceptionnelles*, on demandera à l'Evêché les directives opportunes.

C'est aussi dans certains cas *extrêmes* que MM. les Curés se rappelleront ce passage du n° 8 de l'Instruction « Sacrosanctum » : « Si les futurs refusent de se laisser instruire de la doctrine chrétienne, il n'y a pas, dans ce fait, une raison suffisante de les traiter en pécheurs publics et de refuser de les marier ». Il est à croire que ce *refus formel* sera très rare. Il faut noter d'ailleurs que, s'il est impossible de faire mieux, cet enseignement religieux peut se ramener aux premiers éléments : « Si le curé trouve des futurs ignorants de la doctrine chrétienne, il leur en enseignera avec soin *au moins les premiers éléments* ». Ainsi s'exprime l' « Instruction » de la Sacrée Congrégation.

2° Contrairement à certaines habitudes abusives, les futurs devront se présenter *personnellement* à leur curé, ou au vicaire appelé à le suppléer, pour lui annoncer leur mariage, et cela *trois* ou *quatre* semaines avant la date de la cérémonie, afin que les trois publications puissent avoir lieu régulièrement, et que MM. les Curés disposent d'un temps suffisant pour procéder à l'enquête.

3° L'enquête canonique préliminaire au mariage entraînera des frais de correspondance, d'impression et de chancellerie. C'est pourquoi une *modique prestation de dix francs* sera exigée pour chaque mariage. Elle sera intégrée simplement dans le tarif, sera la même pour tous les mariages, quelle que soit la classe. De cette somme, cinq francs sont attribués au curé enquêteur et cinq francs au Secrétariat de l'Evêché.

Cette prestation ne sera pas demandée pour les mariages d'indigents, célébrés gratuitement. Dans ces cas, le dossier portera, sous le nom de la paroisse, la mention : « Mariage d'indigents ».

4° Les feuilles questionnaires en usage dans le diocèse de Quimper seront bientôt en vente à l'imprimerie Cornouaillaise, Quimper.

Quimper, le 20 Décembre 1943.

† Adolphe, *Evêque de Quimper et de Léon.*

II. Nomination. — A l'occasion de la solennité de saint Corentin, Monseigneur l'Evêque a prié Son Excellence Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, de vouloir bien accepter le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper.

III. Oratoires privés — Nous rappelons l'art. 345 des Statuts Synodaux : « Les oratoires privés sont soumis à l'inspection et à la surveillance du curé ou recteur de la paroisse. Celui-ci fera acquitter chaque année le droit d'usage dû à l'Evêché, *faute de quoi l'autorisation cessera par le fait même.* »

Le droit d'usage est de 150 francs à partir du 1er Janvier 1944. Nous insistons près de MM. les Curés et Recteurs pour qu'ils veillent à l'observation de cet article des Statuts ansi que des art. 339 à 345 réglementant la jouissance et l'usage des oratoires privés.

Le montant de la componende dû pour l'année écoulée devra être versé au Secrétariat de l'Evêché, en même temps que les comptes de fin d'année.

IV. Messe de minuit. — En raison des prescriptions relatives à la défense passive, il n'y aura pas, cette année, dans le diocèse, de messe de minuit.

Il n'est pas possible non plus de profiter de la faveur accordée par le Saint-Père de célébrer une messe dans l'après-midi du 24 Décembre, ce temps étant réservé à l'audition des confessions.

V. Réception du Jour de l'An. — En raison des circonstances, la réception habituelle des délégués des Communautés et des Œuvres diocésaines à l'Evêché sera supprimée.

Mais Son Excellence Monseigneur l'Evêque tient à recevoir MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs.

Cette réception aura lieu le vendredi 31 Décembre, à 10 heures.

Monseigneur demande aux fidèles, comme aux prêtres et religieux, de vouloir bien s'abstenir de toute lettre ou visite personnelle à l'adresse des deux Evêques ou de MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires.

VI. Appel aux cultivateurs. — Nous nous faisons un devoir de publier l'appel suivant que nous recevons :

Je me permets, par ce canal, de m'adresser à vous, car producteur moi-même, je ne méconnais pas vos difficultés, loin de là, puisque je les affronte tous les jours.

Je vous demande de faire un effort immédiat pour que vos livraisons de beurre au Ravitaillement général me permettent de distribuer aux déshérités des grandes villes un peu de ce beurre qu'ils n'ont pas reçu depuis trois mois. Cela leur permettrait d'améliorer un ordinaire bien maigre à l'occasion des fêtes de fin d'année qui devraient être des jours plus heureux pour tous, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Je suis persuadé qu'il m'aura suffi que je m'adresse à vous pour vous demander ce geste de solidarité pour que vous me permettiez de réaliser cette distribution de beurre aux populations urbaines à la fin du mois.

Je suis sûr, que grâce à cela, se comblerait une partie du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fossé qui se creuse chaque jour davantage entre la ville et la campagne.

A tous, merci d'avance.

Le Président du Groupement interprofessionnel Laitier du Finistère : P. Le Bloas.

VII. Prêtres et Séminaristes prisonniers et requis. — Nous prions instamment MM. les Curés, Recteurs et Supérieurs d'établissement de donner à nouveau au Secrétariat les adresses exactes de leurs prêtres et séminaristes prisonniers ou requis.

VIII. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-Marie Cuillandre, recteur de Lanarvily, décédé le 20 Décembre, à l'âge de 69 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 5480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 26 Décembre, S. Etienne, premier martyr :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Vendredi 31 : de 18 h. à 19 h., heure d'adoration prêchée par M. le Curé pour la clôture de l'année 1943.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

Samedi 1er *Janvier, fête de la Circoncision de Notre Seigneur :* messes et vêpres comme les dimanches, sauf la messe de 11 h. 30.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de l'Octave de Noël, fête de saint Etienne, premier martyr :* messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. ; prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et *mercredi :* services pour les Trépassés.

Tous les soirs, sauf samedi : à 18 h. 15, prières pour la paix. A la réunion du vendredi soir, pour clore l'année, chant du *Miserere* et du *Te Deum*.

Samedi, 1er *Janvier, Circoncision de Notre Seigneur :* messes basses à 7 et 8 h. ; à 9 h., messe chantée. A 14 h., vêpres et prières pour la paix.

Avis important. — *Les hebdomadaires devant réduire en période de fin d'année, d'une unité le nombre de leurs numéros, la* Semaine religieuse *ne pourra paraître la semaine prochaine.*

Intention recommandée. — Guiler-sur-Goyen : Retraite-Adoration, 27 Décembre-1er Janvier.

Ordination. — Le 18 Décembre, samedi des Quatre-Temps d'Avent, dans la chapelle du Séminaire, à la Retraite de Lesneven, Son Exc. Mgr Cogneau a conféré

le Sous-Diaconat a MM. :

Marcel Cloarec, de Kernouès ;
Pierre Elard, de Plouarzel ;
Jean Fiacre, de Douarnenez ;
Maurice Gaonach, de Coray ;
Jean-Marie Guéguiniat, de Plonéour-Lanvern ;
Joseph Guellec, de Peumerit ;
Paul Le Gall, de St-Louis de Brest ;
Michel Péron, de Guipavas ;
Jean Plantec, de Landivisiau ;
Joseph Sénéchal, de Pluguffan ;
Pol Tanguy, de Saint-Pol-de-Léon ;
Yves Uguen, de Plouider.

Il a ordonné, en outre, 3 acolytes, 6 minorés, 30 tonsurés.

Décès. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le repos de l'âme du Père Ambroise-Joseph Carn, O. M. I., né à Douarnenez, le 24 Janvier 1906, décédé à Berthécourt (Oise), à l'âge de 37 ans et 10 mois.

Inspection Diocésaine. — Avis urgent. — L'inspection médicale devient obligatoire à partir de Janvier 1944.

Il nous est nécessaire de connaître, *avant le 4 Janvier*, les noms des médecins qui en sont chargés là où elle est déjà organisée, et les noms des médecins proposés, là où elle n'est pas encore organisée.

Que les directeurs et directrices nous fassent parvenir ces renseignements, *d'extrême urgence*, sinon ils risquent de voir *imposer* à leur école un médecin inspecteur désigné par le Service départemental de la Santé.

⁂

Bourses Nationales (Sessions de 1944). — *Arrêté du 29 Novembre* 1943.

Art. 1er. — Les sessions des examens d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement secondaire, technique et de cours complémentaires s'ouvriront en 1944 dans tous les départements, le jeudi 11 Mai 1944.

Les épreuves écrites des première et deuxième séries auront lieu le 11 Mai 1944, à partir de 8 heures du matin.

Les épreuves des autres séries auront lieu le jeudi 25 Mai, à partir de 8 heures du matin.

Art. 2. — Les inscriptions seront reçues du 15 Décembre 1943 au 31 Janvier 1944.

Avis. — *Très prochainement sortira des presses de l'Imprimerie Cornouaillaise une élégante plaquette contenant l'allocution prononcée à la Cathédrale par Son Excellence Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, le 12 Décembre dernier, jour de la fête patronale de saint Corentin. C'est une lumineuse et très attachante page de l'histoire de Bretagne que tous les dévots du Saint fondateur de notre diocèse liront avec grand plaisir.*

La couverture de cette plaquette (20 pages) est illustrée par les photographies de Nosseigneurs Le Bellec, Duparc et Cogneau.

BIBLIOGRAPHIE

Procure Générale du Clergé, 1, 3 et 5, rue de Mézières, Paris (6e).

LE ROSAIRE ET LA MESSE (Méditations Eucharistiques), par le R. P. de Boissieu, O. P. — Peut-on dire son Rosaire pendant la messe ? Est-ce une manière suffisante de suivre le Saint-Sacrifice ? N'est-ce pas contraire à l'esprit de la liturgie, ou du moins peu conforme ? Réponses adaptées, méditations et prières.

Petit volume format 12,5 × 16,5, 64 pages : 12 francs.

LE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE, par le R. P. Heris, O. P., maître en théologie. — Excellent traité thomiste de l'Eucharistie. Profondeur, solidité, précision théologiques et parfaite clarté qui ont fait apprécier *Le Mystère du Christ*, du même auteur.

144 pages 11,5 × 19 : 27 francs.

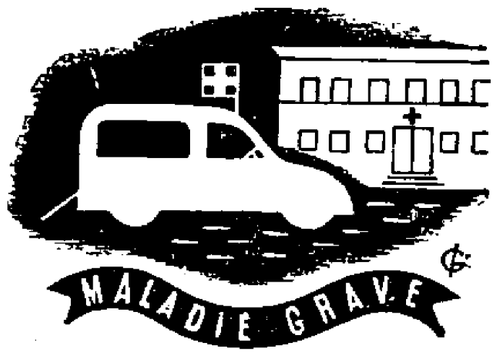
Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

BONS D'ÉPARGNE

TOUT A ÉTÉ PRÉVU...

REMBOURSABLES

SANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ
EN CAS DE .



1° MARIAGE DU PORTEUR
naissance ou mariage d'un descendant du porteur en ligne directe.
2° DÉCÈS DU PORTEUR
3° INVALIDITÉ
4° **MALADIE GRAVE**
5° ACQUISITION RURALE
6° ÉTABLISSEMENT AGRICOLE OU RURAL
7° ACHAT, CONSTRUCTION OU RÉPARATION
(Exploitation agricole ou rurale)
8° SINISTRE RURAL
9° ÉVACUATION, DESTRUCTION
10° RETOUR DE CAPTIVITÉ

Enfin, d'une manière générale, en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant des besoins d'argent.

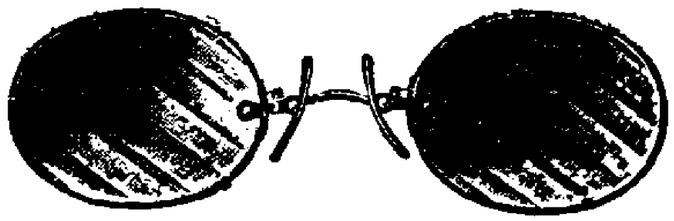
3 % à 4 ans 6E 18

SOUSCRIVEZ !

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1943

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. Allocutions et Lettres de Monseigneur.

Vœux du nouvel An, 4 ; Appel aux Cultivateurs, 17 ; Visite au port de Brest, 28 ; Morlaix en deuil, 43 ; Mandement du Carême, 65, 82, 90, 98 ; Aux Cultivateurs, 154, 322, 389 ; Allocution aux obsèques de M. Perrot, 277 ; Ordonnance prescrivant l'application de l'Instruction « *Sacrosanctum* », 385.

B. Actes et Documents épiscopaux.

Inspection diocésaine, 2 ; Le prix Vulpian, 41, 154 ; Lettre des Cardinaux pour la Consécration au Cœur Imm. de Marie, 73, 77 ; Cierges de Communion, 97 ; Prescriptions pour la Confirmation, 121 ; Assemblée diocésaine, 133 ; M. Gerlier et le Jubilé de Lyon, 134 ; Lilia, érection, 154 ; Son Em. Mgr Gerlier à Brest, 157 ; Neuvaine Pentecôte, 169 ; Autel privilégié, 178 ; Nouvelles de Mgr Pichon, 195 ; Comm. du Catéchisme, 201 ; Archevêque de Bourges Mgr Lefebvre, 205 ; Processions, 218 ; St-Brieuc : Statue du Christ-Roi, 218 ; Indulgences N.-D. du Roncier et Sainte-Anne, 219 ; Nom. d'Evêques : Mgr Courbe, Mgr Teuzé, Mgr Rousseau, 221 ; Statistiques ecclésiastiques, 221 ; Le Sacré-Collège, 222 ; Neuvaine de Lourdes, 226 ; Certificat de Baptême requis pour mariage, 225 ; Retraite de NN. SS. les Evêques, 228 ; Aux Séminaristes ; Sess. agr. au Nivot, 244 ; Absents et Prisonniers de guerre, 297, 290, 305 ; Honoraires de Messe, 265 ; Secours National ; Bicyclettes, 274 ; Mois du Rosaire, 281 ; Appel du Préfet Régional pour Nantes, 307, 313 ; Messe annuelle de *Requiem*, 329 ; Journée de prières pour les Victimes de la guerre, 330, 346 ; Rennes, appel à l'union de Mgr Roques, 364.

C. Nominations.

Chanoines et Chan. d'honneur. — Mgr Gerlier, Mgr Béchetoille, M. Courtet, 146 ; Hénaff, 155 ; Coajou, 178 ; Sennet, 245 ; Yves Perrot, J. Brénéol, 361 ; Mgr Le Bellec, 389.

Curés et Recteurs. — F. Falc'hun, 10 ; A.-Hervé Le Neuder, 19 ; Péron, Le Gall, 146 ; Gourmelen, 155 ; M. Suignard, Y. Favé, 163 ; Madec, Le Bot, 274 ; Férec, 291 ; Kervran, Brénéol, 314.

Doyens honoraires. — Coquil, 245.

Aumôniers et Professeurs. — Chan. Le Louët, Bosson, Gourmelen, 155 ; Suignard, Crocq, Le Borgne, Huitric, Bougaran, Breton, Grall, Quéméneur, Cabon, Guéguen, Roué, Bianeis, Quillévéré, Rolland, Pavec, Urien, Menou, Hardouin, Calvez, Sergent, Luguern, Congar, Dantec, Bourhis, Bronnec, 266 ; Gléau, Magadur, Caër, Moal, Moalic, Moal, Fertil, Sparfel, Sparfel, Creff, Le Berre, Kerboul, 267 ; Léost, Quéméneur, 283 ; Guéguen, 291 ; Bougaran, 309.

Vicaires. — Méar, Salou, Hémidy, 3 ; J. Le Hénaff, 163 ; P. Guéguen, J.-L. Corfa, M. Dolou, F. Joly, J. Legrand, 218 ; J.-F. Loaec, J. Jézégou, A. Paul, F. Ménez, J. Ménez, L. Bernard, 234 ; Cozien Le Coin, Le Bars, 250 ; Bellec, Ségalen, 283 ; Bihanéis, 291 ; Le Hir, Le Bars, Heydon, Quillévéré, 379.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ordinations. — 129, 210, 289, 390.

Décorations et distinctions. — MM. Agustini, J.-M. Joncour, F. Le Menn, Y. Guennégar, Y. Riou, J. Person, 163 ; J.-P. Picart, J.-L. Inizan, 178 ; J.-M. Tanguy, 186 ; G. Bernard, J. Bernard, Gourvest, Rouat, Stéphan, Tréguier, Thomas, Floch, Le Teurs, Emily, Mlles Tanquerey, Créac'h, Cospin, Furet, Morvan, Cornec, Le Meur, Bothorel, Le Fèvre, Quentel, Quiniou, Guivarc'h, Quéré, Ropars, Coffec, Guillerm, Moré, Ropars, Talhouas, Scanvic, Simon, 244, Vve Jégou, 266.

II. — ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX

Mgr Maglione à Mgr Duparc, 89 ; Au Vatican, 103 ; Mgr Grente, Archev-Evêque, 110 ; La Cause de Pie X, 111 ; Syndicat ecclésiastique, 210 ; Lettre de Pie XII au Cardinal-Vicaire, 241 ; Le Souv. Pontife et nos Prisonniers, 279 ; L'Encyclique *Mystici Corporis*, 349, 356...; Prélature de M. F. Trochu, 350 ; Instruction « *Sacrosanctum* » sur le Mariage, 378.

III. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A. Œuvres. — Propagande familiale.

Action Catholique, 3, 49 ; Campagne antituberculeuse, 9 ; Œuvres Soc. maritimes, 25 ; Enseignement ménager, 26 ; Les jeunes aux Sanct. de la Vierge, 114 ; Association d'Hulst, 123, 374 ; Prop. de la Foi, recettes, 138, 311 ; Colonies de vacances, 142 ; Rumengol, 165 ; Kenvreuriez ar Brezoneg, 236, 246, 276, 284 ; Ste Enfance, 287 ; Œuvre des Ss. Sacrifices, 301, 311, 315, 325.

B. Notices nécrologiques.

M. Hénaff, C. G., 29 ; M. Manchec, 31 ; J. L'Her, 93 ; Pierre Morvan, 95 ; Th. Le Bec, 125 ; L. Riou, 156 ; L. Pennec, 171 ; Plozévet, Saint-Cadou, 187 ; R. M. de Demandolx, 188 ; J.-B. Rozec, 203 ; Louis Le Goff, 269 ; Roué, 292 ; Drénou, 300 ; Sellin, 310 ; A. Cléac'h, 399 ; Guennou, 347 ; Renaot, 355 ; Chan. Rosec, 363 ; Le Meur, 273 ; Perrot, 277.

Décès. — Mgr Fillon, 14 ; Quéméneur, 42 ; P. Daridon, 58 ; Le Berre, d. m., 67 ; Pennec, 146 ; Jean L'Helgoualc'h, 156 ; NNgrs Chaptal et Bruley des Varannes, 191 ; P.-J. Lagathu, 227 ; F. Ollivier, Le Goff, N. Ollivier, 245 ; M. Le Garrec, 309, Maurice Denis, 354 ; A.-L. Carn, 391.

C. Missions, Adorations, etc.

Ploumoguer, 5 ; Plonéis, Lampaul-G., Brélès, 6 ; Brennilis, 20 ; Saint-Urbain, 34 ; Audierne, 52 ; Poulgoazec, 68 ; Ile de Sein, 69 ; Guimiliau, 70 ; Tréglonou, 102 ; Le Tréhou, 103 ; Le Folgoët, 108 ; Pleyben, Plouzané, 109 ; Guilers, 115 ; Landerneau, Crozon, Vœu à Sainte Anne, 132 ; Kersaint-Pl., 141 ; Plogonnec, 164 ; Coray, 171 ; Quimperlé, 211 ; Trémaouézan, 235 ; Porspoder, 260 ; Lothey-Landremel, 309 ; Morlaix, 315, 355 ; Sibiril, 332 ; Lennon, 373 ; Rosnoën, 381.

Pardons et Pèlerinages. — Kerdévot, 124, 148 ; Pâques à Saint-Corentin, 130 ; Landerneau, 165 ; Rumengol, 179-196 ; Sainte-Anne-la-Palud, 245, 268 ; Châteauneuf-du-Faou, 246, 275 ; Sainte-Anne-d'Auray, 279 ; Le Folgoat, 293, 299 ; Morlaix, 294 ; Les Bretons du S.-O. à Lourdes, 302 ; Pardon du Grand Séminaire, 370 ; S. Corentin, 380.

Centenaires, Noces d'or, etc... — Plougoulm, 197, 270 ; Pont-Croix, 251 ; Rosporden, 258 ; Mgr Roull, 277, 286.

IV. — LITURGIE, PIÉTÉ

Nouvelle indulgence, 23 ; Les Epitres de S. Paul, 27 ; Imitation de J.-C., 35 ; La prédication, 44 ; Esprit païen et chrétien, 45 ; La stabilisation de Pâques, 53 ; L'Introduction à la vie dévote, 54 ; Pour enseigner le catéchisme aux enfants, 59 ; Custos et Pater, St Joseph, 85 ; Fatima, 116, 254 ; Indulgences du mois de Marie, 140 ; Le réalisme du chrétien, 148, 158 ; Rogations, 167 ; A-t-on lu l'Evangile ? 190 ; La Fête du S.-C., 194 ; Intronisation du S.-C., 195 ; Quimper, la Fête-Dieu, 202 ; Fête du Christ-Roi, 333 ; Les premiers samedis du mois, 350 ; Un milliard d'Ave à N.-D. de Pontmain, 359 ; Privilèges aux membres de l'Union Miss. du Clergé, 375 ; Gloar da Jesus, 382.

V. — VARIÉTÉS

Savoir vivre, 7 ; Sauvons le breton, 11, 20, 183, 316, 325 ; Marché noir, juste prix, 14 ; Prisonniers et Card. Suhard, 10 ; Soyons dignes, 23, 38 ; Réquisitions, 27 ; L'aubade de Bernadette, 36 ; Le Fleuve, 40 ; Le Pape et la France, 52 ; La Politesse, 61 ; L'armée de demain, 62 ; Serait-ce un signe, 70 ; Ar brezonnec er parreziou, 106 ; Mgr Nanceau, 110 ; Relire son Catéchisme, 117 ; Le Sacristain, 118 ; A la gloire des cantiques bretons, 127 ; Santec : le Crucifix à la Mairie, 141 ; Dévotion mariale dans les écoles, 172, 181, 189 ; France et Œuvres missionnaires, L'enfant de chœur, 174 ; Au Stalag II D, 180 ; Jeunes filles d'aujourd'hui, 182 ; Le chantre, 205, 212 ; Les Litanies de l'amour maternel, 209, 222 ; Le fidèle, 228 ; Le témoignage chrétien, 238 ; Asoc. Haïng pour les Aveugles, 246 ; Mise au point, 252 ; La langue bretonne et le linguistique moderne, 254 ; Le chanoine, 261 ; Catéchisme breton, 267, 298, 324, 332 ; Peden ar Missioner, 271 ; Le Pasteur, 295, 303 ; Clôture de la Retr. eccl. de Paris, 319 ; Les auxiliaires du prêtre, 335-340 ; Statistique des prêtres, 348 ; Gardiennage des églises, 354 ; Le Catéchiste, 358, 366 ; Consignes d'union, 359 ; Film de Mgr Tréhiou, 372.

VI. — ECOLES, ENSEIGNEMENT

Université catholique, 52, 161, 204, 220, 365 ; Inform. scolaires, 68, 126, 166, 179, 186, 354 ; Enseignement ménager, 134 ; Inspection diocésaine, 139 ; Baccalauréat, 142 ; Inspection, 185, 194, 226, 234, 249, 298, 329, 338, 391 ; Semaine pédagogique, 235, 284 ; Bourses nationales, 284, 391.

Brevets, etc... — Bihan, Troadec, 354.

VII. — DISTINCTIONS MILITAIRES ET AUTRES

Yves Le Guen, 101 ; J.-M. Moal, 115 ; Henri Corre, 147 ; Lozac'hmeur, 297 ; Grill, 362 ; Urien, 363.

VIII. — BIBLIOGRAPHIE

(*Rappel des principales.*)

R. P. Desplanques : Plus que jamais le Bon Pasteur, 47 ; Mgr Grente : Le Cardinal Baudrillart ; R. P. Sauvage, 10 entretiens de morale civique, 47 ; Ch. Trochu : S. François de Sales, t. 2e, 71 ; P. Panici : Le Christ et la Souffrance, Carême 1943, et Retraite pascale, 87 ; L. Mirepoix ; Jeanne de France, 150 ; Lille : Feux nouveaux, revue ; Les Apostoliques de M.-I. : Les défricheuses de la zone, 191 ; Henri Barbeau : Paul Leroy, 191 ; Bonne Presse : Feuilles sacerdotales, 223, 360 ; Carret-Petit : N. D. du Rosaire de Fatima, 263 ; P. de la Villéon : La Bienheureuse Marguerite de Lorraine, 263 ; Abbé Le Borgne : La Communion fréquente des malades, 343 ; Lille : L'Encyclique sur le Corps Mystique, 383 ; R. P. de Boisrien : Le Rosaire et la Messe, 391 ; R. P. Héris : Le Mystère de l'Eucharistie, 391.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche après l'Epiphanie* (16 *Janvier*) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.
Tous les jours, sauf samedi : à 8 h., services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.
Dimanche 23 : journée mensuelle de prières pour la France. En dehors des offices, récitation du chapelet à l'autel de la Sainte-Vierge.

Intention recommandée. — Tréboul : l'Adoration, du 16 au 22 Janvier.

Nécrologie. — *M. CUILLANDRE, Recteur de Lanarvily.* — M. Cuillandre, recteur de Lanarvily, a été emporté rapidement, après deux jours de maladie, le 20 Décembre dernier. Il s'attendait à cette fin et il s'y était préparé. Il demanda lui-même l'Extrême-Onction, communia pieusement et ne cessa jusqu'à la fin d'égrener son chapelet.

M .Cuillandre Jean-Marie-Ambroise, né le 27 Octobre 1874, à l'île Molène, passa son jeune temps à Plabennec, où son père dirigeait l'école chrétienne.

Après de bonnes études à Pont-Croix, il se fit remarquer au Grand Séminaire par sa piété, sa régularité, son amabilité. Prêtre en 1899, il fut vicaire à Coray, à Plogonnec et à l'île d'Ouessant.

La guerre arrive, M. Cuillandre y prend part. A Salonique il contracte le premier germe du mal dont il mourra.

De retour en Bretagne, il fut nommé recteur de l'île Tudy. Au bout de quelques années, il revint dans le Léon, à Lanarvily, où il fut installé le 23 Décembre 1928. « A galoun vad », disait-il à son peuple. — « A galoun vad », répétait M. Bodériou, curé-doyen de Plabennec. Il devait plaire. On appréciait son zèle et son esprit sacerdotal et on lui rendait affection pour affection. A l'annonce de sa mort on pleura dans les fermes.

Sa devise était celle de Mgr l'Evêque : « *Meulet ra vezo Jesus-Christ* », qu'il avait fait peindre au-dessus du maître-autel. Pour la réaliser il multiplia, dans sa paroisse, les retraites, adorations et missions. Une encore devait commencer le 20 Janvier prochain.

Dans le même but, il releva ou restaura de nombreuses croix ou calvaires, disant : « Je voudrais qu'on en trouve une de quelque côté que l'on vienne au bourg ».

Il a été inhumé dans le cimetière paroissial, près de sa sœur, avec les autres recteurs ses prédécesseurs. — R. I. P.

Trégarvan. — **L'Adoration.** — A son tour, notre paroisse vient de « monter la garde » auprès du divin Maître. Et c'est dans une atmosphère toute d'adoration que nous avons fêté cette année la descente du Fils de Dieu chez nous. Bien que l'esprit athée des villes ait commencé à s'infiltrer tant soit peu dans nos campagnes, une Adoration demeure encore un grand événement dans nos paroisses bretonnes. Aussi notre petite église a-t-elle connu l'affluence des grands jours. Hommes et femmes, vieillards et enfants sont accourus pour écou-